

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



3 1761 01721417 2

**UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY**











FLORILEGIUM

MELCHIOR DE VOGÜÉ









Portrait of a man in a dark suit.

F. L. Jardin, 20

# FLORILEGIUM

OU

## RECUEIL DE TRAVAUX D'ÉRUDITION

DÉDIÉS

À MONSIEUR LE MARQUIS

# MELCHIOR DE VOGÜÉ

À L'OCCASION

DU QUATRE-VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE

18 OCTOBRE 1909

ΧΥΥ326  
721075 χ2611



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

518374  
25.7

MDCCCIX



CAROLO · IOHANNI · MELCHIORI

MARCHIONI · DE VOGVÉ

SVMMAE · DOCTRINAE · VIRO

DE · STVDIIS · ORIENTALIBVS · ET · HISTORICA · DISCIPLINA

OPTIME · MERITO

ANNO · AETATIS · OCTOGESIMO · FELICITER · ABSOLVTO

HVNC · LIBRVM

SODALES · AMICI · DISCIPVLI · LIBENTES · MERITO · D · D

A · D · XV · KAL · NOVEMBR

ANN · P · C · N · MDCCCCIX



## AVERTISSEMENT.

L'usage s'est répandu depuis quelques années de publier, à l'occasion d'un jubilé de l'un des nôtres, ce que les Allemands appellent une *Festschrift*, un ou plusieurs volumes à la rédaction desquels ses confrères, ses collègues, ses élèves et ses amis ont tenu à honneur de contribuer chacun par une note sommaire ou par un mémoire détaillé. Les membres de la Commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques ont pensé que le monde savant tout entier leur saurait gré de l'inviter à rendre un pareil hommage à leur Président, le Marquis de Vogüé, le jour de ses quatre-vingts ans.

L'appel a été entendu. Malgré le terme assez court qu'il avait fallu assigner à l'envoi et à la réception des manuscrits, les adhésions ont afflué de la France et de l'étranger. Quelques-uns qui auraient bien voulu participer à l'œuvre en ont été empêchés par la maladie ou par le deuil, et ils se sont excusés à contre-cœur. D'autres qui, au premier moment, avaient promis leur concours, sans considérer que les devoirs de l'enseignement les absorbent complètement pendant l'année scolaire, ne sont point parvenus à nous remettre leur contribution dans les délais fixés. Un coup d'œil jeté sur la *Table des matières* montrera la qualité de ceux qui sont arrivés à temps et l'infinie variété de leurs études : tout l'Orient et tout le monde ancien se sont mobilisés, pour témoigner de l'affection respectueuse qui entoure

le vieux maître des études d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. Et d'autre part, lorsque le moment fut venu d'assurer le côté pratique et de parer aux frais considérables que l'emploi abondant des caractères orientaux entraîne toujours, les amis de qui nous n'avions pas à attendre une collaboration professionnelle nous ont prêté l'aide matérielle sans laquelle il ne nous aurait pas été possible d'imprimer ce *Florilegium* en toute perfection. L'amitié et la science se sont liguées pour produire le beau volume que nous offrons aujourd'hui à notre Président.

Ma qualité de plus ancien membre de la Commission du *Corpus* m'impose la tâche agréable de remercier, au nom de tous nos collègues, les savants qui se sont associés avec tant d'empressement à notre entreprise, les souscripteurs qui nous ont accordé leur appui si largement, l'Imprimerie nationale de Paris qui nous a prodigué la richesse de ses types orientaux et les soins de son personnel, enfin notre auxiliaire dévoué, l'abbé Chabot, qui n'a épargné ni son temps, ni sa peine, pour que l'impression fût exécutée en conscience et qu'elle fût terminée au jour voulu.

Milon-la-Chapelle, le 9 septembre 1909.

G. MASPERO.



## COLLABORATEURS.

MM.

- Col. ALLOTTE DE LA FUYE, membre du Conseil de la Société asiatique.  
E. BARELON, membre de l'Institut.  
Max VAN BERCHEM, correspondant de l'Institut, Genève.  
Philippe BERGER, membre de l'Institut.  
Dr. Carl BEZOLD, professeur à l'Université, Heidelberg.  
Adrien BLANCHET, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.  
Prof. Dr. R. BRÜNNOW, Princeton, É.-U.  
H. GR. BUTLER, professeur à l'Université, Princeton, É.-U.  
René CAGNAT, membre de l'Institut.  
B<sup>me</sup> CARRA DE VAI X, membre du Conseil de la Société asiatique.  
J.-B. CHABOT, auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.  
Ch. CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut.  
Max COLLIGNON, membre de l'Institut.  
Charles CONTI ROSSINI, Rome.  
Henri CORDIER, membre de l'Institut.  
Fr. CUMONT, correspondant de l'Institut, Bruxelles.  
R. P. A.-L. DELATTRE, correspondant de l'Institut, Carthage.  
J. DELAVILLE LE ROLLA, archiviste-paléographe.  
Marcel DIEULAFOY, membre de l'Institut.  
Paul DUJARDIN, héliographeur.  
C<sup>te</sup> Paul DURRIEU, membre de l'Institut.  
René DUSSAUD, membre du Conseil de la Société asiatique.  
G. ENLART, directeur du Musée de sculpture comparée.  
Dr. Julius EUTING, correspondant de l'Institut, Strasbourg.  
Paul FOURNIER, correspondant de l'Institut, Grenoble.  
Paul GIRARD, membre de l'Institut.  
Ignazio GUIDI, correspondant de l'Institut, Rome.  
Dr. P. HAUPT, prof. à l'Université Johns Hopkins, Baltimore, Md., É.-U.  
Bernard HASSOULLIER, membre de l'Institut.  
A. HÉROX DE VILLESOSSE, membre de l'Institut.  
Dr. Fritz HOMMEL, professeur à l'Université, Munich.  
Charles KOHLER, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

- R. P. J. LAGRANGE, correspondant de l'Institut, Jérusalem.  
 Dr. Mark LIDZBARSKI, professeur à l'Université, Greifswald.  
 Dr. ENNO LITTMANN, professeur à l'Université, Strasbourg.  
 Immanuel Löw, grand rabbin, Szeged, Hongrie.  
 Dr. D. S. MARGOLIOUTH, professeur à l'Université, Oxford.  
 Gaston MASPERO, membre de l'Institut.  
 Dr. Adalbert MEXX (†), professeur à l'Université, Heidelberg.  
 Prof. Dr. David Heinrich MÜLLER, Vienne.  
 Édouard NAVILLE, associé étranger de l'Institut, Genève.  
 Prof. Dr. Th. NÖLDEKE, correspondant de l'Institut, Strasbourg.  
 Henri OMONT, membre de l'Institut.  
 Th. G. PINCHES, professeur à l'Université, Londres.  
 H. POGNON, consul général de France.  
 E. POTTIER, membre de l'Institut.  
 Dr. H. RECKENDORF, professeur à l'Université, Fribourg en Brisgau.  
 A. DE RIDDER, conservateur adjoint au Musée du Louvre.  
 R. P. S. RONZEVALLE, professeur à l'Université Saint-Joseph, Beyrouth.  
 Dr. Édouard SACHAU, professeur à l'Université, Berlin.  
 Dr. A. H. SAYCE, professeur à l'Université, Oxford.  
 R. P. V. SCHEIL, membre de l'Institut.  
 GUSTAVE SCHLYMBERGER, membre de l'Institut.  
 Dr. Jaroslav SEDLÁČEK, professeur à l'Université tchèque, Prague.  
 E. SEMART, membre de l'Institut.  
 M. SEYMOUR DE RICCI.  
 FR. THUREAU-DANGIN, conservateur adjoint au Musée du Louvre.  
 Ch. C. TORREY, professeur à l'Université, New Haven, Conn., É.-U.  
 R. P. Hugues VINCENT, professeur à l'École biblique, Jérusalem.  
 R. P. V. ZAPLETAL, professeur à l'Université, Fribourg, Suisse.

## SOUSCRIPTEURS.

MM.

ALLOTTE DE LA FUYÈ, colonel du génie, membre du Conseil de la Société asiatique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Ernest BABELON, membre de l'Institut.

Maurice BARRÈS, de l'Académie française.

A. BARTH, membre de l'Institut.

M<sup>re</sup> BAYDRILLART, docteur de l'Institut catholique de Paris.

G. BÉNÉDITE, conservateur adjoint au Musée du Louvre, ancien auxiliaire de la Commission du *Corpus I. S.*

V<sup>te</sup> BENOIST D'AZY.

Max VAN BERCHEM, correspondant de l'Institut.

Philippe BERGER, sénateur, membre de l'Institut.

Prof. Dr. Carl BEZOLD, Geh. Hofrat, Heidelberg.

C<sup>te</sup> B. DE BLACAS.

Adrien BLANCHET, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

M<sup>re</sup> DE BOUILLÉ.

Paul BOURGET, de l'Académie française.

Rudolph Ernest BRÛNSNOW, Dr. phil.

Howard Crosby BUTLER, M. A., Professor in Princeton University, U. S. A.

Charles CAMBÉFORT.

R<sup>me</sup> CARRA DE VAUX.

J.-B. CHAROT.

Major Tankerville James CHAMBERLAYNE, Chypre.

Xavier CHARVÈS, membre de l'Institut.

M<sup>re</sup> CHARMEYANT, directeur général de l'OEuvre des Écoles d'Orient.

Émile CHATELAIN, membre de l'Institut.

V<sup>te</sup> Arthur DE CHEZELLES, président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Beauvais.

Ines CLARETIE, de l'Académie française.

CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Max COLLISSON, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

B<sup>re</sup> Ludovic DE CONTENSON.

Charles CONTI ROSSINI.

Henri GORDIER, membre de l'Institut.

Le *CORRESPONDANT*.

B<sup>re</sup> Alphonse DE COURCEL, ancien ambassadeur, membre de l'Institut.

A. COWLEY, D. Litt., Fellow of Magdalen College, Sub-Librarian of the Bodleian Library, Oxford.

Franz CUMONT, professeur à l'Université de Gand.

R. P. A.-L. DELATRE, correspondant de l'Institut.

J. DELAVILLE LE ROUX, docteur ès lettres, archiviste-paléographe.

C<sup>te</sup> Paul DERBIEL, membre de l'Institut.

René DESSAID.

DEVAEGHEL DE HAUBANNE.

Camille ENLART, directeur du Musée de sculpture comparée.

Émile ESPÉRANDEI, correspondant de l'Institut.

Prof. Dr. J. ECTING, Geh. Regierungsrat, Strasbourg.

Paul FOUCART, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Paul FOURNIER, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, correspondant de l'Institut.

FOURNIER-SARLOVITZ.

- Lucien GAUTIER, professeur honoraire de l'Université de Genève.  
 Paul GELTNER, éditeur.  
 Paul GIRARD, membre de l'Institut.  
 C<sup>te</sup> DE GIEHEN.  
 Ignazio GUIDI.  
 E. HANOTAÏA, de l'Académie française.  
 V<sup>te</sup> D'HARCOURT.  
 Paul HAUPT, LL. D., professor of the Semitic Languages in the Johns Hopkins University, Baltimore, U. S. A.  
 C<sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.  
 Bernard HAUSSOLLIER, membre de l'Institut.  
 Étienne HÉLY D'OSSEL.  
 HÉRON DE VILLESFOSSE, membre de l'Institut.  
 Léon-Alexandre HEUZEY, membre de l'Institut, directeur honoraire des Musées nationaux.  
 Prof. Dr. Fritz HOMMEL, Munich.  
 HOMOLLE, directeur de l'Institut, directeur des Musées nationaux.  
 H. HVALBYAT, D. D., professeur à l'Université catholique, Washington, É.-U.  
 Charles KOHLER, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Genève, Paris.  
 R. P. M.-J. LAGRANGE, correspondant de l'Institut.  
 Étienne LAMY, de l'Académie française, directeur du *Correspondant*.  
 Anatole LANGLOIS, membre du conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain.  
 C<sup>te</sup> DE LA PANOUSE.  
 V<sup>te</sup> DE LA PANOUSE.  
 Duc DE LA TRÉMOILLE, membre de l'Institut.  
 Henri LAMDAÏA, de l'Académie française.  
 L. LÉLÉRE, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.  
 Albert LE TELLIER.  
 Prof. Dr. Mark LUDZARSKI, Greifswald.  
 Prof. Dr. ERNO LITTMANN, Strasbourg.  
 Duc DE LOUBAT, associé étranger de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).  
 Immanuel LOW, grand rabbin, Szeged (Hongrie).  
 M<sup>se</sup> DE MAC-MARON.  
 D. S. MARGOLIOU TH. Litt., professeur d'arabe à l'Université d'Oxford.  
 G. MASPERO, membre de l'Institut.  
 Frédéric MASSON, de l'Académie française.  
 Émile MAUREL.  
 V<sup>te</sup> DE MEAUX.  
 F. DE MÉLY, membre de la Société nationale des Antiquaires de France.  
 M<sup>se</sup> DES MONSTIERS MÉRINVILLE.  
 M<sup>se</sup> DE MONTAIGU, député.  
 Prof. Dr. D. H. MILLER, Vienne (Autriche).  
 Édouard NAVILLE, associé étranger de l'Institut, professeur à l'Université de Genève.  
 C<sup>te</sup> Antoine DE NICOLAY.  
 C<sup>te</sup> Jean DE NICOLAY.  
 Prof. Dr. TH. NOLDEKE.  
 Henri OUST, membre de l'Institut.  
 Georges PERROT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.  
 Alphonse PICARD, éditeur.  
 Émile PICOT, membre de l'Institut.  
 Theophilus G. PINCHES, LL. D., M. B. A. S., Lecturer in Assyrian at University College, London.  
 H. POLSON, consul général de France.  
 E. POTTIER, membre de l'Institut.  
 Library of PRINCETON UNIVERSITY (U. S. A.).  
 BESOARD, administrateur de la Compagnie du chemin de fer P. O.  
 RIBOT, de l'Académie française.  
 DE RIDDER, conservateur adjoint au Musée du Louvre.  
 C<sup>te</sup> ROEBER.  
 B. P. Sch. RONZEVILLE, Bournemouth.

SOUSCRIPTEURS.

MM

- Prof. Dr. Julius RrsKA, Heidelberg.  
 Dr Ed. SACHAU, Geh. Oberegierungsrat,  
 Prof. an d. Univ. Berlin.  
 M<sup>me</sup> Adélaïde SARGENTON-GALLICHON.  
 Prof. A. H. SAYCE, M. A., Queen's Col-  
 lege, Oxford.  
 V. SCHEIL, membre de l'Institut.  
 Gustave SCHLUMBERGER, membre de l'In-  
 stitut.  
 Dr. Jaroslav SEDLÁČEK, professeur à l'Uni-  
 versité tchèque de Prague.  
 M<sup>ls</sup> DE SÉGUR, de l'Académie française.  
 Émile SENART, membre de l'Institut, pré-  
 sident de la Société asiatique.  
 L. SERBAT, archiviste-paléographe.  
 Alfred SEYDOUX.  
 SEYMOUR DE RICCI.  
 Abbé SICARD, curé de Saint-Pierre-de-  
 Chaillot, Paris.  
 La SOCIÉTÉ ASIATIQUE.  
 C<sup>rs</sup> DE TALROUET.  
 M<sup>ls</sup> DE TALHOULT.  
 M. H. THÉVENAT, membre de l'Institut.  
 B<sup>ms</sup> THENARD.  
 Eugène THOME.  
 TITREAU-DANGIN, secrétaire perpétuel de  
 l'Académie française.  
 FR. TITREAU-DANGIN, conservateur adjoint  
 au Musée du Louvre.  
 Charles C. TORREY, professor of Semitic  
 Languages in Yale University (U. S. A.).  
 Noël VALOIS, membre de l'Institut.  
 Albert VANDAL, de l'Académie française.  
 V<sup>rs</sup> DE VAUFRELAND.  
 Ch. VERGÉ.  
 C<sup>rs</sup> Adalbert DE VOGLÉ.  
 C<sup>rs</sup> Arthur DE VOGLÉ.  
 V<sup>rs</sup> E.-M. DE VOGLÉ, de l'Académie française.  
 C<sup>rs</sup> Louis DE VOGLÉ.  
 C<sup>rs</sup> Robert DE VOGLÉ.  
 V. ZAPLETAL, professeur à l'Université de  
 Fribourg (Suisse).



## BIBLIOGRAPHIE.

---

Les publications de M. le Marquis de Vogüé sont classées ici selon l'ordre chronologique. Toutefois, nous avons groupé en dernier lieu un certain nombre de Discours, en vue d'éviter des répétitions fastidieuses et inutiles.

Notre liste est complète, croyons-nous, pour tout ce qui concerne l'épigraphie, l'archéologie, l'histoire de l'Orient, l'histoire de France; mais plusieurs allocutions, discours de circonstance, professions de foi politique, et quelques pages intéressant l'agriculture ou l'économie sociale, ont échappé à nos investigations.

La plupart des mémoires imprimés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique* et autres recueils scientifiques, de même que les articles du *Correspondant*, ont été aussi publiés en tirage à part. Il nous a été impossible de réunir toutes ces brochures pour les signaler avec la précision requise; nous nous sommes borné à en mentionner deux ou trois des plus importantes.

Malgré ces lacunes, que nous regrettons vivement de n'avoir pu combler, notre bibliographie montrera, mieux qu'un long discours, combien féconde fut la carrière du maître à qui nous dédions ce volume, et combien variées sont les études auxquelles il consacra ses labeurs. [J.-B. Gu.]

---

### 1851. — *Orfèvrerie russe.*

*Annales archéologiques* publiées par Didron aîné, t. XI, p. 215-217 (pl.).

### 1854-1855. — *Fragments d'un journal de voyage en Orient.*

*Athénæum français*, 3<sup>e</sup> année [1854], p. 1089-1091, 1163-1165, 1231-1234; et 4<sup>e</sup> année [1855], p. 138-140. — Tirage à part, in-8; Klincksieck édit. (fig.).

### 1855. — *Orfèvrerie ancienne de la Russie.*

*Annales archéologiques*, t. XI, p. 77-83 (9 pl.).

### *Note sur quelques inscriptions recueillies à Palmyre*

*Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1855, p. 34-38.

### *Fortifications de Semneh en Nubie.*

*Ibid.*, 1855, p. 81-84 (pl.).

*Lampe palmyrénienne.**Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1855, p. 102-104.**1856.** — *Monuments de Jérusalem représentés sur les deniers des rois latins frappés au VII<sup>e</sup> siècle.**Revue numismatique*, année 1856, p. 125-129.*Tétradrachme d'Azbaal, roi de Biblus.**Revue numismatique*, année 1856, p. 217-219.**1858.** — *Mémoire sur une inscription phénicienne de Saïda (l'ancienne Sidon).**Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série I, t. II, p. 282-285.**1860.** — *Monnaies juives : Éléazar.**Revue numismatique*, année 1860, p. 280-292 (pl.).*Mémoire sur une nouvelle inscription phénicienne.**Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, série I, t. VI, p. 55-73, in-4<sup>o</sup> (pl.).*Les Églises de la Terre-Sainte.* Paris, V. Didron; in-4<sup>o</sup>, 457 pages, avec 24 gravures et 30 planches.*Les événements de Syrie.**Le Correspondant*, t. I, p. 776-802 (25 août 1860).Conférence Montesquieu. *Rapport de M. de Vogüé sur le projet de loi relatif à la liberté commerciale.* Paris, impr. Renou et Maulde; in-8<sup>o</sup>, 24 pages.**1860-1861.** — *Affaires de Syrie.**Le Correspondant*, t. LI, p. 341-347 (25 oct. 1860); t. LII, p. 621-624 (25 mars 1861).**1862.** — *Notice sur un talent de bronze trouvé à Abydos.**Revue archéologique*, nouv. série, t. V, p. 30-39.



*Fouilles de Chypre et de Syrie* (lettres à M. Renan et à M. de Longpérier).

*Revue archéologique*, nouv. série, t. VI, p. 244-252.

1863. — *Note sur le temple de Jérusalem.*

*Revue archéologique*, nouv. série, t. VII, p. 281-292.

*Voyage scientifique de MM. Waddington et le comte MELCHIOR DE VOÛË en Syrie.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série I, t. VII, p. 24-28.

*Note sur une inscription phénicienne.*

*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, année 1863, p. 107-113.

*Observations relatives à la date véritable des monuments de Jérusalem et particulièrement du Haram-ech-Chérif.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série I, t. VII, p. 61-63.

1864. — *Notice sur des inscriptions hébraïques recueillies en Judée.*

Analyse. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série I, t. VIII, p. 78-79.

*Inscriptions hébraïques de Jérusalem.*

*Revue archéologique*, nouv. série, t. IX, p. 200-209 (pl.).

*Inscriptions araméennes et nabatéennes du Hauran.*

*Ibid.*, p. 284-287 (pl.).

*Ruines d'Araq-el-Emir.*

*Revue archéologique*, nouv. série, t. X, p. 52-62 (extrait du *Temple de Jérusalem*).

*Le Temple de Jérusalem.* Paris, Baudry; in-fol., viii-142 pages, avec 37 planches.

1864-1865. — *Monnaies inédites des Croisades* (rois de Jérusalem et de Chypre).

*Revue numismatique*, année 1864, p. 275-293 (2 pl.); année 1865, p. 294-316 (2 pl.).

**1865.** — *L'alphabet hébreu et l'alphabet araméen.*

*Revue archéologique*, nouv. série, t. XI, p. 319-351 (pl.).

*Notice archéologique sur la région centrale de la Syrie.*

Analyse. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouv. série, t. I, p. 66-68.

*L'Islamisme et son fondateur : Mahomet et le Coran.*

*Le Correspondant*, t. LXVI, p. 583-618 (25 nov. 1865).

**1865-1877.** — *La Syrie centrale* (tomes I et II). *Architecture civile et religieuse du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Baudry; 2 vol. gr. in-4°, avec 45 gravures, 3 cartes et 151 planches gravées sur acier.

**1866.** — *Inscriptions grecques inédites de l'île de Chypre.*

*Revue archéologique*, nouv. série, t. XIII, p. 441-459 (2 pl.).

**1867.** — *Monnaies des rois phéniciens de Sidon.*

*Revue numismatique*, année 1867, p. 364-381 (pl.).

*Inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouv. série, t. III, p. 114-120. —

*Journal asiatique*, VI<sup>e</sup> série, t. V (juillet 1867), p. 85-176 (pl.).

*Le duc de Luques.*

*Le Correspondant*, t. LXXII, p. 996-999 (25 déc. 1867).

**1868.** — *Monnaies des rois de Nabatène.*

*Revue numismatique*, année 1868, p. 153-158 (pl.).

*Inscriptions cypriotes inédites.*

*Journal asiatique*, VI<sup>e</sup> série, t. VI (juin 1868), p. 491-502 (pl.).

*Intailles à légendes sémitiques.*

*Revue archéologique*; nouv. série, t. XVII, p. 432-450 (3 pl.).

*Note sur une inscription rapportée des ruines de Carthage par M. le baron de Théis.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouv. série, t. IV, p. 89-90.

*Communication* sur des inscriptions et des monnaies nabatéennes du Haouran.

Analyse. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouv. série, t. IV, p. 121-122.

*Mélanges d'archéologie orientale*. Paris, Imprimerie impériale: in-8°. p. 1-196: appendice, p. 1-39: avec figures et 13 planches hors texte.

Recueil de divers articles réunis et complétés. Sommaire : I. Mémoire sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre. — II. Inscriptions égyptiennes inédites. — III. Intailles à légendes sémitiques. — IV. L'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque. — V. Le lion d'Abydos. — Appendice : 1. Monnaies des rois phéniciens de Citium; 2. Monnaies des rois de Nabatène; 3. Note sur une inscription punique de Carthage.

1868-1877. — *La Syrie centrale* (tome III). *Inscriptions sémitiques*. Première partie : Inscriptions araméennes, 1. Palmyre; 2. Hauran; 3. Textes nabatéens. — Deuxième partie : Inscriptions sabéennes. Paris, Baudry; grand in-4°. 4-11-164 pages, avec 38 planches.

1869. — *Note sur les noms divins mentionnés dans les inscriptions nabatéennes du Haouran*.

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouv. série, t. V, p. 63-75, 93-94.

*Exploration des fondations du temple de Jérusalem*.

*Revue archéologique*, nouv. série, t. XV, p. 59.

1870. — *Notice archéologique sur les monuments encore existants en Terre Sainte et qui ont eu les événements racontés dans les Évangiles*, publiée en appendice (p. 451-469) dans *Les Évangiles et la Critique*, par M<sup>rs</sup> G. MEIGNAN, 2<sup>e</sup> édit., Paris, Palmé, 1870: in-8°.

La stèle de Mésa, roi de Moab (986 av. J.-C.). Lettre de M. Ch. CLERMONT-GANNEAU, publiée et accompagnée d'une *note* [p. 8-10] par M. le C<sup>te</sup> de V. Paris, Baudry: in-4°, 10 pages, avec carte et planche. — 2<sup>e</sup> édition sous le titre : La stèle de Dhiban ou stèle de Mésa, roi de Moab (986 av. J.-C.). Lettres de M. Ch. CLERMONT-GANNEAU. *Avertissement* [p. 3-4] par M. de V.; Paris, Baudry: in-4°, 60 pages.

1874. — *Lettres au sujet de la découverte de la Vénus de Milo.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. II, p. 152-163. —  
Lettres datées de Péra, 9 mai, et de Thérapia, 25 mai 1874.

1875. — *Six inscriptions pléniennes d'Idalion.*

*Journal asiatique*, VII<sup>e</sup> série, t. V (févr. 1875), p. 319-339.

*Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. III, p. 24-49 (pl.). —  
Tirage à part sous le titre : *Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal. Communication  
faite à l'Académie des Inscriptions.* Paris, J. Baudry; in-4°.

Voyage d'exploration à la Mer Morte par le duc DE LUYNES. Œuvre  
posthume publiée sous la direction de M. le Comte de Vogüé. Tome I,  
*Avertissement*, p. 1-III.

1877. — *Monnaies et sceaux des Croisades* (lettre à M. Schlumberger).

*Mélanges de Numismatique*, 1<sup>re</sup> série, t. II, p. 168 et suiv.

1880. — *Note sur la forme du tombeau d'Eschmouezar.*

*Journal asiatique*, VII<sup>e</sup> série, t. XV (avr. 1880), p. 278-286.

1881. — *Note sur des statuettes d'origine chypriote.*

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1881, p. 102-103.

*Madame de Maintenon et le Maréchal de Villars; correspondance  
inédite.*

*Le Correspondant*, t. CXXII, p. 193-220, 433-467 (25 janv., 10 févr. 1881).

1883. — *Note sur un vase de bronze antique.*

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1883, p. 130-131.

*Inscriptions palmyréniennes inédites.*

*Journal asiatique*, VIII<sup>e</sup> série, t. I (févr. 1883), p. 231-245; t. II (août 1883),  
p. 149-183, 549.

Tirage à part auquel sont ajoutées 3 planches en héliogravure.

1884. — *Lettre et discours de Sully sur le projet de république chrétienne*, publiés par M. le M<sup>is</sup> de V.

*Notices et documents publiés par la Société de l'Histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*; Paris, 1884, p. 387-408.

*Mémoires du Maréchal de Villars*, publiés d'après le manuscrit original pour la Société de l'Histoire de France et accompagnés de correspondances inédites, par M. le M<sup>is</sup> de V. Tome I; in-8°, x-472 pages.

1885. — *La stèle de Dhémér*.

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. III, p. 45-52 (fig. et pl.).

*Villars diplomate*.

*Revue des Deux Mondes*, 3<sup>e</sup> période, t. LXX, p. 753-793 (15 août 1885).

*Villars et l'électeur de Bavière Max-Emanuel*.

*Le Correspondant*, t. CXL, p. 790-824, 961-995 (10 et 25 sept. 1885).

1886. — *Note sur une inscription bilingue (grecque-araméenne) de Tello*.

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. MV, p. 187-191 (pl.).

*Note sur quelques intailles sémitiques*.

*Ibid.*, p. 191-193 (pl.).

1887. — *Mémoires du Maréchal de Villars*, t. II; in-8°, 378 pages.

*Malplaquet et Denain*.

*Le Correspondant*, t. CXLIII, p. 973-992; t. CXLIV, p. 3-28 (25 sept., 10 oct. 1887).

1888. — *Villars d'après sa correspondance et des documents inédits*, avec portraits, gravures et cartes. Paris, Plou; t. I, xii-409 pages; t. II, 452 pages.

1889. — *Mémoires du Maréchal de Villars*, t. III; in-8°, 366 pages.

*Note sur le papyrus égypto-araméen du Louvre.*

*Journal asiatique*, III<sup>e</sup> série, t. XIII (fév. 1889), p. 277-279.

*Note sur les nécropoles de Carthage.*

*Revue archéologique*, III<sup>e</sup> série, t. XIII, p. 163-186 (5 pl.).

Corpus Inscriptionum Semiticarum. Pars secunda, inscriptiones aramaicas continens. Tome I, in-fol., *Proœmium* [p. 1-11].

Toute cette seconde partie du *C. I. S.* se publie sous la direction personnelle de M. de Vogüé.

1890. — *Nécropole punique de Byrsa, 1889.*

*Revue archéologique*, III<sup>e</sup> série, t. XV, p. 8-11.

1891. — *Discours* de M. le M<sup>re</sup> de Vogüé, président de la Société de l'histoire de France pendant l'exercice 1890-1891.

*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1891, p. 82-106.

*Allocution* prononcée à l'assemblée annuelle de l'œuvre de l'hospitalité de nuit, le 16 avril 1891. Paris, impr. de V<sup>e</sup> Ethiou, Perou et fils, 1891; in-8°.

*Mémoires du Maréchal de Villars*, t. IV : in-8°, 393 pages.

1892. — *Mémoires du Maréchal de Villars*, t. V : in-8°, 470 pages.

*Note sur quelques monnaies des rois d'Édessa* (lettre à M. Babelon).

*Revue numismatique*, année 1892, p. 209-211.

*Note sur une inscription punique* trouvée par le P. Delattre à Carthage.

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. XX, p. 109-111.

1893. — *Vases carthaginois.*

*Revue archéologique*, III<sup>e</sup> série, t. XXII, p. 135-138 (pl.).

*Le comte Riunt.*

*Revue de l'Orient latin*, 1893, t. I, p. 1-15 (portrait).

*Une carrière diplomatique sous Louis XII.* (Mémoires de la cour d'Espagne par le marquis de Villars.)

*Le Correspondant*, t. CLXXI, p. 1012-1050 (25 juin 1893).

1894. — M<sup>rs</sup> DE VILLARS. Mémoires de la cour d'Espagne de 1679 à 1681, publiés par A. Morel-Fatio, précédés d'une *Introduction par M. le M<sup>rs</sup> de Vogüé*. Paris, Plon, 1894; in-16.

*Note sur une borne milliaire arabe du 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. XXII, p. 27-29 (pl.).

1895. — *Les croisades* (dans *La France chrétienne dans l'histoire* [p. 206-222]), ouvrage publié à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis. Paris, Didot; in-4<sup>o</sup>.

*Le duc de Bourgogne et Beauchillier.*

*Le Correspondant*, t. CLXXIX, p. 409-447 (10 mai 1895).

1896. — *Nouvelle inscription samaritaine d'Amorás.*

*Revue biblique*, t. V [1896], p. 433-434 (pl.).

1896-1898. — *Notes d'épigraphie araméenne.*

*Journal asiatique*, IV<sup>e</sup> série, t. VIII (oct. 1896), p. 304-330 (pl.); p. 485-497 (pl.); t. X (août 1897), p. 197-217 (pl.); t. XI (févr. 1898), p. 129-146.

Tirage à part, 82 pages. Sommaire : I. Inscription nabatéenne de Pétra (2 pl.); II. Inscription syriaque de Delhès (pl.); III. Inscriptions gréco-romaines à noms araméens (pl.); IV. La grande inscription nabatéenne de Pétra (2 pl.); V. Nouvelle inscription nabatéenne de Pétra; VI. Inscriptions de Pétra; VII. Graffiti nabatéens de Chaubak; VIII. Nouvelle inscription de Bosra; IX. La grande inscription nabatéenne de Pétra : dernières observations; X. Pétra. Inscription d'el-Mer et el-Madras (pl.); XI. La grande inscription nabatéenne de Pétra : nouveaux détails (pl.); XII. Inscription de 'Onéichon.

1897. — *Inscription nabatéenne de Pétra.*

*Revue biblique*, t. VI [1897], p. 231-238 (grav.).

1898. — *Recherches épigraphiques à Pétra.* Lettre du P. M.-J. Lagrange, avec notes de M. de Vogüé.

*Revue biblique*, t. VII [1898], p. 165-182.

1899. — *La Croix-Rouge maritime et la Conférence de La Haye.*

*Le Correspondant*, t. CXCX, p. 548-561 (10 mai 1899).

*Rapport déposé au nom de la Commission du Corpus Inscriptionum Semiticarum.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, série IV, t. XXVII, p. 549-550.

1900. — *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier.* Lettres inédites (1700-1708), avec portrait, 2 fac-similés et une carte. Paris, Plon-Nourrit; in-8°. xvi-432 pages.

Répertoire d'Épigraphie Sémitique, publié par la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*. Tome I, *Préface*, p. 1-1v.

1901. — *Le duc de Broglie.*

*Le Correspondant*, t. CC, p. 209-214 (25 janv. 1901).

1902. — *Discours de réception à l'Académie française, prononcé dans la séance du 12 juin 1902 (éloge du duc de Broglie).* Paris, Didot, 1902; in-4°. 61 pages.

1903. — *Inscription araméenne trouvée en Égypte.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, année 1903, p. 269-276 (pl.).

*Analyse d'un mémoire du R. P. Ronzevalle sur un bas-relief trouvé à Émèse et plusieurs monuments palmyréniens.*

*Ibid.*, p. 276-283 (2 fig.).

*Vote sur une inscription phénicienne de Carthage.*

*Ibid.*, p. 464-465.

*Le véritable vainqueur de Deuain.*

*Le Correspondant*, t. CCXI, p. 1045-1068 (25 juin 1903).

DU PLESSIS DE GRENÉDAN (C<sup>t</sup> J.). Géographie agricole de la France et du monde, avec (p. v-viii) une *Lettre-préface de M. le M<sup>rs</sup> de Vogüé*. Paris, Masson, 1903; in-8°.



1904. — *Léon Lacedau.*

*Le Correspondant*, t. CCXIV, p. 393-394 (10 fevr. 1904).

*Deux statuettes de bronze du VII<sup>e</sup> siècle* (pl.).

*Recueil de Mémoires publiés par la Société nationale des Antiquaires de France à l'occasion de son Centenaire* (p. 471-478; pl. XXV).

*Note sur une statuette d'Isis portant une inscription phénicienne.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, année 1904, p. 472-473 (pl.).

Sinaï, Ma'an, Pétra, par Adélaïde SARGENTON-GALBIGNON, avec une *Lettre-préface du M<sup>rs</sup> de Vogüé* (p. VII-XV). Paris, Lecoffre; in-8°.

*Mémoires du Maréchal de Villars*, t. VI; in-8°, XXXIV-356 pages, avec tableau généalogique et planche.

*Notice sur l'Hôtel de Villars*. Paris, 1904 (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur); in-8°, 7 pages.

*Un dernier mot sur Villars.*

*Le Correspondant*, t. CCXV, p. 385-399 (10 mai 1904).

1905. — *Inventaire des archives du château de Vogüé fait en 1712*, publié d'après le manuscrit original et accompagné de pièces inédites, par le M<sup>rs</sup> de Vogüé. Sancerre, impr. de M. Pigelet, 1905; in-4°, 150 pages.

*La mosquée d'Omar à Jérusalem* (avec vues).

*La Terre Sainte*, t. XXII (1<sup>re</sup> mai 1905), p. 142-143. — Préface du catalogue d'une exposition d'aquarelles exécutées par M. René Binet.

*Communication sur une inscription punique découverte à Carthage* par le P. Delattre.

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, année 1905, p. 225-227.

1906. — *Une famille vivaroise*. Histoires d'autrefois racontées à ses enfants par Ch.-J.-M. M<sup>rs</sup> de V. Sancerre, impr. de M. Pigelet; t. I, in-8°, 471 pages, avec figures, planches, cartes et tableau généalogique.

C<sup>te</sup> X. DE CHAVAGNAC et M<sup>rs</sup> DE GROILLIER. Histoire des manufactures françaises de porcelaines, précédée d'une *Lettre-préface de M. le M<sup>rs</sup> de Vogüé* (p. vii-x). Paris, Picard, 1906; in-8°.

*Déclaration.*

*Le Correspondant*, t. CCXXIV, p. 606 (25 août 1906).

*Vote sur Sauraplantade.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, année 1906, p. 486-492 (pl. et 3 fig.).

*Papyrus araméens d'Égypte.*

*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, année 1906, p. 499-508.

1908. — *L'Action française et le Correspondant.*

*Le Correspondant*, t. CCXXXI, p. 989-993 (10 juin 1908).

*Vote sur deux inscriptions phéniciennes gravées sur des vases de la Collection de Clercq.*

*Catalogue de la Collection de Clercq*, t. V, p. 329-331.

J.-L. BAZIN. Brancion : les seigneurs, la paroisse, la ville. Précédé d'une *Lettre adressée au c<sup>te</sup> de Marard par M. le M<sup>rs</sup> de Vogüé*. Paris, Picard, 1908; in-4°.

1909. — *Discours prononcé à Malplaquet le 12 septembre 1909, à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé aux combattants du 11 septembre 1709.*

*Journal des Débats* du 12 septembre 1909; et en brochure.

*Discours prononcés annuellement par M. le Comte M. de Vogüé, président du comice agricole de Sancerre, Sancergues et Léré; 1866-1876.*

Publiés dans le *Journal de Sancerre* et le *Bulletin du Comice* (Dubosc, et ensuite Aupetit, éditeur à Sancerre).

*Discours* prononcés annuellement par M. le M<sup>e</sup> de Vogüé, président du comice agricole de Sancerre, Sancergues et Léré; 1877-1903.

Publiés dans le *Journal de Sancerre* et le *Bulletin du Comice*.

*Rapports* publiés dans les travaux du Conseil général du département du Cher; sessions de 1869 à 1903.

*Discours* prononcé par M. le M<sup>e</sup> de V., président de la Société d'agriculture du Cher, dans la séance de rentrée du 11 novembre 1887.

*Bulletin de la Société*, t. XXII, p. 373.

*Discours* (vingt et un) prononcés dans la même circonstance; 1888-1908.

*Bulletin de la Société*, t. XXIII, p. 7 et suiv., p. 254; t. XXIV, p. 181; t. XXV, p. 3, 242; t. XXVI, p. 6, 181, 310; t. XXVII, p. 5, 255, 488, 659; t. XXVIII, p. 107; t. XXIX, p. 227; t. XXX, p. 171; t. XXXI, p. 2; t. XXXII, p. 2; t. XXXIII, p. 2; t. XXXIV, p. 2; t. XXXV, p. 2; t. XXXVI, p. 2; t. XXXVII, p. 2.

*Discours* (quatorze) d'ouverture prononcés à la session générale annuelle de la Société des Agriculteurs de France par M. le M<sup>e</sup> de V., président de la Société; 1896-1909.

Publiés dans le *Bulletin* et dans l'*Annuaire* de la Société, années 1896-1909.

*Discours* d'ouverture prononcé, le 8 juillet 1900, au Congrès international des syndicats agricoles et associations similaires, par M. le M<sup>e</sup> de V., président du Congrès.

*Compte rendu des travaux du Congrès*, p. 11 et suiv.; publié par la Société des Agriculteurs de France.

*Rapports, Discours et Allocutions*, publiés dans le *Bulletin de la Société de secours aux blessés militaires* (Croix-Rouge française), Paris, 19, rue Matignon.

Entre autres : Bulletins d'oct. 1889 et dec. 1891 (*Rapport sur l'activité maritime des Sociétés de la Croix-Rouge*). Bulletins de 1904, p. 34-36, 159-153, 198-199; Bulletin de 1905, p. 350; Bulletin de 1906, p. 153; Bulletin de

1907, p. 159-165; Bulletin de 1908, p. 176-181; Bulletin de 1909, p. 177-181 (Allocutions et Discours prononcés par M. de V. à l'occasion de son élection comme président et dans les assemblées générales annuelles). — Bulletin de 1908, p. 289-293 (*Discours prononcé à l'inauguration de l'hôpital-école de la Croix-Rouge*, le 14 nov. 1908).

*Rapports et Discours*, publiés dans la *Conférence internationale de la Croix-Rouge*, sessions de Carlsruhe (1887), de Rome (1892), de Vienne (1897) et de Londres (1907).

FLORILEGIUM  
MELCHIOR DE VOGÜÉ.

---

*Le vendredi 29 octobre 1909, tous les collaborateurs présents à Paris se trouvaient réunis en l'hôtel de M. le Marquis de Vogüé pour lui présenter ce volume. Aux collaborateurs s'étaient joints M. le Secrétaire perpétuel & plusieurs membres de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. M. Clermont-Ganneau prit la parole en ces termes :*

CHEF ET VÉNÉRÉ MAÎTRE,

Au nom de tous ceux qui, voués comme vous à l'étude de l'antiquité, ont eu à cœur de fêter, de près ou de loin, le jour où vous atteigniez la quatre-vingtième année de votre glorieuse carrière, je suis heureux de vous offrir ce livre où chacun de nous s'est plu à présenter en quelques pages son hommage personnel au grand maître de l'archéologie orientale & de l'épigraphie sémitique.

Dans cette gerbe de mémoires & de notes vous trouverez plus d'une fleur cueillie, plus d'un épi glané sur ces champs du passé que vous avez vous-même si brillamment découverts, ou si largement défrichés ou semencés... C'est un peu de votre bien que nous venons

vous rapporter aujourd'hui, sous la forme, pour ainsi dire, d'une dîme en nature prélevée sur le produit de vos propres terres.

Veillez l'accepter comme un témoignage d'affection, de respect, d'admiration & de reconnaissance pour les services inestimables que vous avez rendus & ne cessez de rendre à la science de l'histoire. Puissiez-vous — c'est là notre vœu le plus cher — la servir encore pendant de longues années!

*Le même jour, M. le Secrétaire perpétuel ayant offert à l'Académie des Inscriptions, au nom des collaborateurs, un exemplaire du Florilegium, M. Bouché-Leclercq, Président, en prit occasion de complimenter M. le Marquis de Vogüé; il s'exprima ainsi :*

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Ce livre consacre & immortalise le touchant hommage rendu par les savants de tous pays à votre haute personnalité, à votre glorieuse carrière, où il vous a été donné de représenter la France près des cours étrangères, en même temps que vous marquiez votre place, & au premier rang, dans les annales de l'érudition française. Je suis heureux, comme interprète des sentiments unanimes de nos confrères, de joindre à cet hommage les félicitations & les affectueux souhaits de notre Académie, de celle à laquelle vous appartenez depuis plus de quarante ans & que vous n'avez point délaissée en siégeant à l'Académie française.

Ici, Monsieur, un octogénaire peut encore — le Ciel en soit loué! — faire figure de cadet. Puissiez-vous longtemps encore laisser le double privilège de l'âge & de l'ancienneté au vénérable doyen de notre Compagnie, & nous enseigner avec lui l'art de vieillir en pleine activité, en conservant tout ce qui donne du prix à l'existence & nous offrant à tous un exemple qu'il est plus facile d'admirer que d'imiter.

*M. le Marquis de Vogüé remercia le Président des paroles qu'il venait de prononcer, & ses collègues de l'accueil qu'ils leur avaient fait :*

Je suis touché, dit-il, jusqu'au fond du cœur, de ces témoignages d'estime & de sympathie qui, venant des maîtres de l'érudition française, ont pour moi une haute valeur. Ils ajoutent de nouveaux titres à la profonde reconnaissance que depuis longtemps j'ai vouée à l'Académie. Je ne saurais oublier que c'est à elle que je dois la plupart des avantages dont j'ai été comblé au cours de ma longue carrière : c'est à elle que j'aime à en faire remonter l'origine. Le jour où elle m'a fait le grand honneur — à moi simple amateur, qui ne pouvais consacrer à la science qu'une partie de mon activité — de m'admettre au nombre de ses membres libres, elle m'a donné droit de cité dans la République des lettres, & m'a poussé dans la voie où je devais rencontrer des succès dépassant de beaucoup mes espérances & mes mérites.

De tous ceux qui, à cette époque, m'ont ouvert la porte, un seul a survécu, le maître éminent qui continue,

avec une admirable vaillance, à donner l'exemple des vertus professionnelles & privées qui ont signalé sa belle carrière & placé si haut son nom dans l'estime publique. M. Léopold Delisle me permettra de concentrer sur lui l'expression de la reconnaissance que je dois à l'Académie, de remercier en lui non seulement la génération disparue qui a souri à mes débuts, mais encore les générations nouvelles qui veulent bien me continuer une sympathie dont il a pris l'initiative il y a plus de quarante ans, sympathie qui est la plus enviée des récompenses & l'honneur de mes vieux jours.



**FLORILEGIUM**

**MELCHIOR DE VOGÜÉ**



# EN-GIL-SA, PATÉSI DE LAGAŠ,

PAR

LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUÏE,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Les fouilles de Tello ont tiré de l'oubli une vieille cité mésopotamienne qui n'est mentionnée ni par la Bible, ni par les auteurs classiques : les inscriptions sumériennes donnent son nom sous la forme SUR-BUR-LA, dans de rares textes bilingues la version assyrienne l'appelle Lagaš.

Dès 1893, grâce aux heureuses découvertes de la mission de Sarzec, la généalogie de la dynastie du roi Ur-nina, qui peut être considéré comme le véritable fondateur de Lagaš, était établie d'une façon indiscutable; En-an-na-túm II, le dernier roi qu'on puisse y classer avec certitude, est fils d'En-te-me-na, lequel est lui-même arrière-petit-fils d'Ur-nina.

Quelle était la situation chronologique à assigner à un autre roi de Lagaš, Uru-ka-gi-na, dont le nom avait été rencontré pour la première fois en 1884, sur une inscription d'aspect fort archaïque? Les opinions les plus diverses ont été émises. Oppert le faisait antérieur à Ur-nina, Hilprecht pensait de même, et la plupart des historiens les ont suivis<sup>(1)</sup>; Henzey le premier a été d'un avis contraire; une trouvaille de tablettes faite à Tello par les indigènes vers 1901, peu de temps après la mort de M. de Sarzec, est venu lui donner raison et nous a fait connaître les noms des patésis En-e-tar-zi, En-li-tar-zi, Lugal-an-da, qui sont à insérer entre En-an-na-túm II et Uru-ka-gi-na; presque en même temps, une découverte d'une importance historique capitale, faite par

<sup>(1)</sup> MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. 5, p. 183; H. RAVEN, *Early Babylonian History*, 1900.

le commandant Cros, nous apprenait que sous le règne d'Uru-ka-gi-na. Lagaš avait été détruite de fond en comble par Lagal-zag-gi-si, roi d'Erech; ce souverain nous était connu par plusieurs documents exhumés des fouilles de Nippour par la Mission américaine : on savait que, fils d'U-kuš, patési de Giš-lu (Umma), il s'intitulait roi du pays de Sumer et se vantait d'avoir étendu ses conquêtes de la mer inférieure à la mer supérieure, mais on ignorait absolument l'époque où il avait vécu. Aujourd'hui sa position chronologique par rapport à Ur-nina se trouve parfaitement fixée, puisque nous le savons contemporain d'Uru-ka-gi-na, et que grâce aux tablettes de la trouvaille de 1901, qui portent les années de règne des patésis, nous pouvons fixer avec une grande approximation l'intervalle qui sépare ce dernier d'En-te-me-na, arrière-petit-fils d'Ur-nina.

C'est là une première constatation qui nous montre l'intérêt qui s'attache à la détermination précise de la suite chronologique et des généalogies des souverains de Lagaš : elles sont et seront peut-être longtemps encore le point de repère le plus solide auquel il faut rattacher le peu que nous connaissons de l'histoire primitive des villes contemporaines de Sumer et d'Accad. Par une singulière fortune, c'est cette période archaïque de la vie de Lagaš, qui commence à Ur-nina et finit à la destruction de la ville au temps d'Uru-ka-gi-na, qui est actuellement la mieux documentée : nous y rangeons dix noms de rois ou de patésis et bien souvent nous pouvons y ajouter les noms de leurs femmes et de leurs enfants. Nous ne croyons pas inutile de résumer dans un tableau généalogique toutes les indications qui résultent des documents qui nous sont connus et particulièrement des publications récentes qui concernent les tablettes de la trouvaille de 1901 <sup>(1)</sup>.

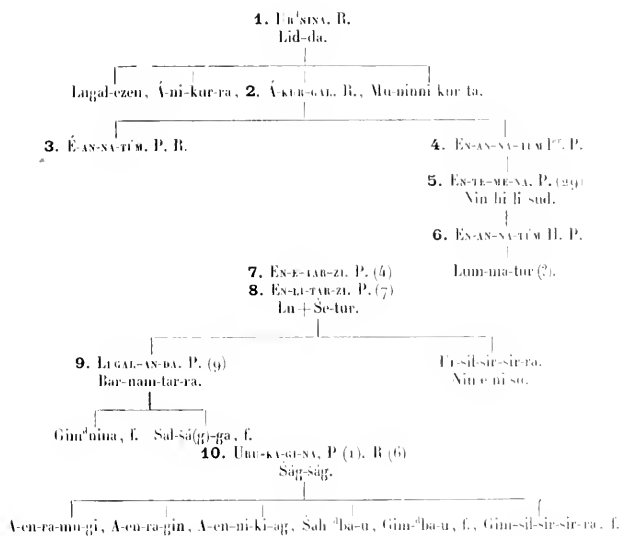
<sup>(1)</sup> Nous indiquons ci-dessous les publications les plus importantes qui concernent cette trouvaille et les abréviations par lesquelles nous les désignons :

*BTC.* *Recueil de tablettes chaldéennes* (TURREAU-DANGIN, 1903) :

*TSL.* *Tablettes sumériennes archaïques* (DE GENOILLAC, 1904) :

*MA.* *Documents de la plus ancienne époque chaldéenne de la collectioi Likhatcheffi*, (NIKOLSKI, 1908) :

*DP.* *Documents présumériens*, 1<sup>er</sup> fascicule : 1<sup>re</sup> partie, 1908; 2<sup>e</sup> partie, 1909 (ALLOTTE DE LA FUYE).



Nous faisons suivre les noms des rois et des patésis des initiales R ou P, quelquefois réunies lorsque le personnage a porté les deux titres; les chiffres placés entre parenthèses après les lettres R et P indiquent les chiffres les plus élevés qui se sont rencontrés sur les tablettes datées.

Nous avons placé directement au-dessous du nom des personnages, le nom de leur femme, lorsqu'il est connu; les enfants sont réunis sous une même accolade, en distinguant les filles par la lettre *f*.

Nous avons omis parmi les enfants d'*Ur-úna* les noms de *A-nun-pad*, *Me-nu-ud-gid*, *Ad-da-tur*, qui ne sont pas certains. Contrairement à l'opinion commune, nous faisons de *Lid-da* la femme et non la fille d'*Ur-úna*; il est à remarquer sur les bas-reliefs généalogiques que, pour tous les enfants, le signe *nu* se trouve à gauche du nom: pour *Lid-da* il est à droite, on peut supposer par suite qu'il a une valeur différente et qu'il faut traduire: *Lid-da*, (ses) enfants (sont): *A-kur-gal*, *Lagal-é-zen*, ... le fait que *Lid-da* précède les enfants et qu'elle est plus grande, donne une certaine vraisemblance à notre conjecture.

L'ordre des patésis successeurs d'En-an-na-túm II est actuellement bien établi; il ne saurait subsister quelque hésitation qu'au sujet d'En-e-tar-zi. Nous avons discuté ailleurs les raisons qui nous engagent à le placer avant En-li-tar-zi, immédiatement après En-an-na-túm II. Nous ne possédons de celui-ci qu'une inscription, ce qui laisse supposer un règne court, qui, ajouté au total des années indiquées sur les tablettes de ses successeurs, peut donner une durée de 50 ans au plus, pour l'intervalle qui sépare la fin du règne d'En-te-me-na de la sixième et dernière année du règne d'Uru-ka-gi-na. On peut objecter à cela, que les années qui se lisent sur les tablettes ne doivent être considérées que comme un minimum, qui peut se trouver augmenté par de nouvelles découvertes : cela est vrai, et il convient même d'ajouter qu'il existe dans la collection des documents provenant de la trouvaille de 1901 une lacune qui résulte d'un naufrage survenu au moment de l'embarquement d'un lot de tablettes assez important : il n'est donc pas impossible que des noms de patésis nouveaux soient à insérer dans la suite chronologique que nous avons donnée et que la durée des règnes soit à augmenter quelque peu. Mais, en tout état de cause, le maximum de 50 ans que nous avons indiqué pour l'intervalle qui sépare la fin du règne d'En-te-me-na de celle du règne d'Uru-ka-gi-na, ne saurait être dépassé de beaucoup, car nous savons par la comparaison de la tablette *TSI. 21* et du cône généalogique *DP. 31* que Bar-nam-tar-ra, qui intervient dans un acte de vente du temps d'En-li-tar-zi *sangu*, contemporain d'En-te-me-na, est encore en vie sous Uru-ka-gi-na. Finalement, si l'on compte approximativement 150 ans pour les quatre générations qui correspondent aux règnes des cinq premiers souverains, on arrive à un intervalle de deux siècles, entre l'avènement de la première dynastie historique de Lagas et sa destruction par Lugal-zag-gi-si; c'est le résultat auquel s'est arrêté E. Meyer<sup>(1)</sup>.

Il était nécessaire de préciser cette chronologie, avant d'aborder une question délicate que l'on laisse volontiers de côté, parce qu'elle

<sup>(1)</sup> E. MEYER, *Geschichte des Altertums*<sup>2</sup>, vol. II, p. 547 (Stuttgart und Berlin, 1909).

soulève un problème fort embarrassant : je veux parler de ce patési de Lagas du nom d'En-gil-sa, cité dans l'obélisque de Manistusu<sup>(1)</sup>, roi de Kiš, face A, col. xiv, 7-10; B, xix, 19-24; C, xxiv, 27-31; D, xix, 15-18. Il s'agit dans ce monument de vastes territoires, situés en pays d'Accad, dans les districts de Kiš, Dur-sin, Maradda et UR-RAB, dont le roi de Kiš fait l'acquisition; pour chacun des quatre districts, il y a un total spécial, précédé d'une liste identique de 49 personnages qui interviennent probablement comme témoins ou arbitres, et qui sont qualifiés de : Mar-mar | A-ga-de-ki | AB-AS AB-AS GAV | "Gens d'Agadé, anciens du champ".

C'est dans cette liste quatre fois répétée que se trouve la mention : Uru-ka-gi-na | mar En-gil-sa | pa-te-si | Zir-bur-la-ki.

On pourrait hésiter pour la traduction, car aucune indication grammaticale ne permet de distinguer si le titre de patési de Lagas s'applique à Uru-ka-gina ou à En-gil-sa; mais, d'après les passages parallèles de l'inscription, c'est à ce dernier qu'il faut l'attribuer, et l'on traduit d'une façon certaine : "Uru-ka-gi-na, fils du patési de Lagas, En-gil-sa."

Le nom d'Uru-ka-gi-na faisait naturellement penser au roi de Lagas de même nom, lequel, à l'époque de la publication de l'inscription, était généralement considéré comme antérieur à Ur-nina; Scheil ne vit pas de difficultés à identifier les deux personnages et à faire d'En-gil-sa un des patésis de Lagas qui ont précédé Ur-nina; le fait que Manistusu a un fils qui porte le nom de Me-sa-lim, fort analogue à ME-SILIM que l'on connaît comme un très vieux roi de Kiš, donnait une certaine force à cette hypothèse; mais, du jour où il a été reconnu qu'Uru-ka-gi-na était postérieur à En-te-me-na, la question changeait d'aspect, car on ne pouvait à la fois maintenir l'identité de Me-sa-lim avec ME-SILIM, et celle d'Uru-ka-gi-na, fils du patési En-gil-sa, avec Uru-ka-gi-na, roi de Lagas. Heuzey et Thureau-Dangin<sup>(2)</sup>, se basant sur les analogies qui existent entre l'écriture de Manistusu et celle des

<sup>(1)</sup> *Mémoires de la délégation en Perse*, t. II, Paris, 1909.

<sup>(2)</sup> La lecture Šar-gani-šar-ri, qui a été indiquée par P. Dhorme, semble devoir être préférée à celle de Šar-gani-šar-ali, précédemment admise.

inscriptions de Šar-gani-šar-ri<sup>(1)</sup>, ont pensé que l'Uru-ka-gi-na de l'obélisque, qui ne porte aucun titre, n'avait rien de commun avec le roi de Lagas, et qu'il fallait placer le patési En-gil-sa, son père, à une époque voisine de Šar-gani. Depuis que cette opinion a été émise, les tablettes de la trouvaille de 1901 ont apporté des éléments nouveaux qui obligent à reprendre encore une fois la question. Le nom d'En-gil-sa, qui n'était jusqu'alors connu que par l'inscription de Manišusu, se rencontre plusieurs fois sur des tablettes de Lugal-an-da et d'Uru-ka-gi-na.

P. Dhorme a signalé<sup>(2)</sup> sa présence sur les trois tablettes *RTC*. 53, *RTC*. 66, *RTC*. 51, datées toutes les trois de Lugal-an-da, et il en a conclu le synchronisme de Manišusu et du roi Uru-ka-gi-na; de Genouillac<sup>(3)</sup>, d'après une tablette inédite de notre collection, *DP*. 69, est arrivé à la même conclusion, que j'avais moi-même formulée dès 1905, d'une façon trop affirmative peut-être<sup>(4)</sup>.

Voici le texte de cette tablette, qui contient des mots encore inexpliqués, mais dont le sens général est certain :

Col. I.	1	1 <i>zabar</i> <i>DL MA X</i> (325) <sup>(5)</sup>	1 . . . . . de bronze
	2	1 <i>men sak šig'gru</i>	1 tiare à tête cornue
	3	2 <i>gú zu</i>	2 colliers
	4	<i>dingir nin-mar li</i>	à "Nin-mar
	5	1 <i>men</i>	1 tiare
	6	<i>é-túr</i>	à é-túr
Col. II.	1	1 <i>men</i>	1 tiare
	2	<i>dingir igi dagal šu</i>	à "Igi-dagal-šu
	3	1 <i>men</i>	1 tiare
	4	<i>Na-ru-a</i>	à Na-ru-a (la tête?)

<sup>(1)</sup> HEUZAY, *Catalogue des antiquités chaldéennes*, p. 36, note; THUREAU-DANGIN, *Z.* I., L. XV (1900), p. 404.

<sup>(2)</sup> *O. L. Z.*, avril 1908.

<sup>(3)</sup> *Tablettes sumériennes archaïques*, p. XIV.

<sup>(4)</sup> ALLOTTE DE LA FUYE, *Un document de comptabilité de l'époque d'Uru-ka-gi-na*, *J.* I., nov.-déc. 1905.

<sup>(5)</sup> Les numéros entre parenthèses se rapportent à la classification des signes archaïques donnée par THUREAU-DANGIN, *Recherches sur l'écriture cunéiforme*, 1898.



	5	<i>Šág šág kam</i>	(Offrande) de Šag-šag
	6	<i>1 zabar DIL M X (325)</i>	1 . . . . . de bronze
Col. III,	1	<i>1 men</i>	1 tiare
	2	<i>1 gú zu</i>	1 collier
	3	<i>dīgir nin-mar ki</i>	à Nin mar
	4	<i>En-gil-sa kau</i>	(Offrande) d'En-gil-sa
	5	<i>E:ru bur a a šīg)-gi da ka</i>	Pendant la fête de Bur-a-a-sig
	6	<i>Šág šág</i>	Šag-šag
Col. IV,	1	<i>dam Uru ka-gi-nu</i>	femme d'Uru-ka-gi-na
	2	<i>Lugal</i>	roi
	3	<i>Zir-la-bur ki ka g(e)</i>	de Lagas
	4	<i>a bi ru</i> ➔	a délié, année II

Col. I, 1. Le signe DIL<sup>(1)</sup> (Brün. 7750) correspond à l'assyrien *idgartu* dont la signification est mal connue; Jensen a émis l'opinion que ce pouvait être quelque instrument contondant<sup>(2)</sup>; dans le cas actuel il est difficile de préciser davantage, parce que le mot M X (325) qui suit est tout aussi obscur. Le signe (325), qui est formé de la réunion du signe M et d'un signe très analogue à TIK, se trouve tantôt isolé, tantôt précédé de *má* (340). Isolé, il figure comme nom propre *RTC.* 5; avec *má*, dans les bas-reliefs généalogiques d'Ur-nina, Thureau-Dangin l'interprète comme un nom de pays d'identification inconnue. Dans *RTC.* 19, on trouve *zabar má-x* (325), qui ne diffère de notre texte que par l'omission de DIL; il s'agit d'ailleurs très vraisemblablement d'une offrande faite à la déesse Nina par des ouvriers fondeurs, et le *zabar má-x* (325) doit être un objet en bronze: de la comparaison des deux expressions, il semble que DIL soit une partie dudit objet, peut-être la *pointe*.

Col. I, 2, 3. La signification de MEN (410) *agù* « tiare, couronne » (Brün. 5511) est parfaitement établie; *sak šīg)-ga* est d'une interprétation plus douteuse: suivant qu'on rapporte *šīg)* à *qurnu* ou *asuru*, on a le sens « tiare terminée par des cornes » ou celui de « tiare dont la

<sup>(1)</sup> N° 172 de THUREAU-DANGIN, *Recherches sur l'écriture cunéiforme*.

<sup>(2)</sup> *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I.

tête est droite » : nous nous sommes arrêté au premier, parce qu'il s'agit d'offrandes faites à des divinités, qui sont caractérisées dès l'époque la plus ancienne par leur coiffure munie de cornes. Dans un passage du cylindre A de Gudéa, xxv, 10, où figure le mot mex « tiare », Gudéa ne manque pas de comparer cette tiare au croissant de la nouvelle lune.

Le sens de *gû-za* est moins bien assuré; on y trouve les deux mots « cou » et « pierre » (*za = abun*, Brûn. 11721) dont l'association rappelle :

TAK NUUZ GÛ = ni-i-ru = e-rim-ma-tu ša ki-ša-di,

(pierre) grain cou = collier = ceinture de cou.

C'est l'expression qui est employée dans la descente d'Istar aux enfers pour désigner le collier de la déesse (*R. IV*, pl. 31, 48 et 49); quelques lignes plus haut il est parlé de la grande couronne<sup>(1)</sup> de sa tête; il nous paraît suffisamment indiqué de rapprocher, dans les objets de parure offerts aux divinités énumérées dans notre tablette, la tiare et le collier, comme on le voit dans la description de la parure d'Istar.

COL. II, 5. *Šag-Šag kam*, Offrande de Šag-šag.

Nous trouvons là le nom de la femme d'Uru-ka-gi-na, sans qu'il soit fait mention de son titre; nous trouvons de même plus loin *En-gil-sa kam* sans mention de titre : nous pensons qu'il faut restituer devant chacun de ces noms *ni-g-gis-tar-ga* « offrande », que l'on trouve fréquemment en pareille occurrence; *kam* n'est autre chose que la particule *ka* suivie de *am* = *AN*.

Quels que soient les doutes qui puissent subsister sur quelques points de détail, le sens général est parfaitement clair; Šag-šag et En-gil-sa apportent des offrandes : Šag-šag, en sa qualité de reine, les consacre à la divinité, et, si l'on s'en rapporte aux habitudes que nous

<sup>(1)</sup> Désignée par l'idéogramme *un*.

font connaître d'autres tablettes<sup>(1)</sup>, il faudrait peut-être sous-entendre « pour la conservation de sa vie et de celle d'En-gil-sa ».

Ce qu'il importe de retenir, c'est cette association des noms d'En-gil-sa et de la femme d'Uru-ka-gi-na. Elle entraîne cette conséquence qu'En-gil-sa est un haut personnage et très vraisemblablement un proche parent d'Uru-ka-gi-na. La tablette *BTC*, 53, datée de la cinquième année de Lugal-an-da, ne contredit pas cette présomption : elle énumère le personnel de la maison des filles de Lugal-an-da et, en tête du personnel de la fille aînée Gim<sup>a</sup>Nina, figure En-gil-sa : peut-être est-il qualifié de *Qu-sa-du* comme les trois personnages suivants; dans tous les cas, le salaire triple (72 qa au lieu de 24) qui lui est attribué prouve qu'il occupe une situation exceptionnelle : de Genouillac a supposé qu'il pourrait bien être le mari de Gim<sup>a</sup>Nina; dans ce cas, il devient l'héritier naturel de Lugal-an-da, qui, d'après les indications fournies par les tablettes, n'a pas eu de fils. C'est là une hypothèse assez séduisante; on pourrait y objecter qu'Uru-ka-gi-na, qui ne nomme jamais son père et qui, dans les cônes du Musée du Louvre, s'élève contre les abus des patésis ses prédécesseurs, devait être un usurpateur, n'appartenant pas à la famille de Lugal-an-da; l'objection n'est pas absolument probante, car aucun des trois prédécesseurs d'Uru-ka-gi-na ne nomme son père, et l'on peut penser que, si Uru-ka-gi-na, devenu roi, déprécie le régime qui l'a précédé, c'est pour faire mieux apprécier les bienfaits de la royauté; il est certain d'ailleurs qu'il ne renie pas sa descendance d'Ur-nina et sa parenté avec Lugal-an-da, car plusieurs tablettes de son règne parlent du culte rendu aux statues d'Ur-nina, de Lugal-an-da et de Bar-nam-tar-ra. On doit donc finalement regarder comme probable qu'En-gil-sa est parent de Lugal-an-da et comme presque certain qu'il est également parent du roi Uru-ka-gi-na. S'ensuit-il que ce roi soit identique à l'Uru-ka-gi-na de l'obélisque, qui se dit fils d'En-gil-sa? Il faudrait, pour confirmer l'identité, prouver que l'En-gil-sa de la tablette *DP*, 69 a été effective-

<sup>(1)</sup> En particulier l'inscription C de Nam-niab-ni-isy, p. 101, où Nin-gan-du, femme du patési Nam-niab-si, consacre un plateau pour la conservation de sa vie et de celle du patési.

ment patési de Lagàs avant Uru-ka-gi-na. Même en admettant que la preuve en soit fournie par des tablettes inédites ou qu'elle reste à jamais perdue pour nous dans les profondeurs du golfe Persique, où s'est abîmée une partie de la trouvaille, nous n'aurions pas encore une certitude absolue de l'identité des deux Uru-ka-gi-na; car il semble possible d'expliquer d'une autre manière la coïncidence qui rapproche le nom d'Uru-ka-gi-na de celui d'En-gil-sa patési, aussi bien sur l'obélisque de Kîs que sur les documents de Lagàs : il peut avoir existé à Lagàs un deuxième Uru-ka-gi-na, parent du premier, peut-être même son petit-fils, comme En-an-na-túmu II est petit-fils d'En-an-na-túmu I<sup>er</sup>, et comme, sur l'obélisque, Imû-Sîn est petit-fils d'Imû-Sîn. Cet Uru-ka-gi-na H serait fils d'un En-gil-sa patési, lequel, fils et successeur du roi Uru-ka-gi-na, serait peut-être petit-fils d'En-gil-sa, haut fonctionnaire de la cour de Gîm<sup>3</sup>Nîna; rien ne prouve d'ailleurs que cet Uru-ka-gi-na H, fils de patési, ait régné, ce qui le rend plus facilement assimilable à l'Uru-ka-gi-na de l'obélisque, qui se dit simplement propriétaire de terrains dans le territoire d'Agadé.

Peut-être n'est-il pas justifié de supposer une parenté aussi étroite entre les deux Uru-ka-gi-na : le nom d'Uru-ka-gi-na entre dans la composition des noms de plusieurs personnages, Uru-ka-gi-na<sup>1</sup>en-lil-li-zu, Uru-ka-gi-na<sup>1</sup>nin-gir-su-ge-zu, Uru-ka-gi-na<sup>1</sup>nîna-zu, cités dans les tablettes *DP.* 116, *DP.* 117, *DP.* 118, *NK.* 16, toutes datées du règne du roi Uru-ka-gi-na; d'autre part, dans les documents de cette époque, les noms abrégés sont excessivement fréquents : Lugal-an-da-mu-sû-gá s'abrège en Lugal-an-da, Ur-sil-sir-sir-ra en Ur-sil. Les trois noms que nous avons cités sont des noms d'emprunt adoptés par des fonctionnaires désireux de témoigner leur respect à leur souverain, et cela du vivant même de ce souverain<sup>(1)</sup>; très probablement, après sa mort, ces noms ont pris une forme abrégée plus pratique et se sont réduits à Uru-ka-gi-na. Le nom d'Uru-ka-gi-na de l'obélisque est peut-être un nom abrégé, qui n'entraîne pas nécessairement pour celui qui le porte une

(1) ALLOTTE DE LA FUYÈ, *En-e-tur-zî, patési de Lagàs* (volume anniversaire d'Iliprecht).

parenté directe avec le roi de Lagas, ce qui laisserait une certaine latitude dans la détermination de la date de Manîstusu.

Pour résumer cette longue discussion, on peut dire que Manîstusu a vécu certainement à une époque voisine d'Uru-ka-gi-na, roi de Lagas — peu de temps avant son avènement, si ce dernier est identique à l'Uru-ka-gi-na de l'obélisque; — une ou deux générations après, dans le cas contraire.

La recherche du synchronisme à établir entre Manîstusu et Uru-ka-gi-na constitue, à l'heure actuelle, un des problèmes les plus importants au point de vue de la chronologie de Sumer et d'Accad, dont les bases viennent d'être récemment remises en question par la découverte de la stèle de Sar-ru-çi<sup>(1)</sup>.

Sans entrer dans les discussions nombreuses auxquelles elle a déjà donné lieu<sup>(2)</sup>, je me contenterai de dire que Sar-ru-çi, qui d'après Scheil diffère de Šar-gani-šar-ri et n'est autre que Sargon l'ancien de la tradition babylonienne, précède de très peu Manîstusu; ce qui me le ferait croire, c'est que le nom propre Sar-ru-çi-ili = Sar-ru-çi est mon dieu », qu'on lit sur l'obélisque, a dû être porté par quelque contemporain du roi Sar-ru-çi, de même que le nom d'Uru-ka-gi-na<sup>4</sup> en lil-li-ge-zu et les noms analogues signalés plus haut sont portés par des contemporains du roi Uru-ka-gi-na dès les premières années de son règne; ainsi donc, il suit de là que la détermination de la position chronologique de Sargon l'ancien, si controversée depuis quelques années<sup>(3)</sup>, dépend de celle que l'on assigne à

(1) SCHEIL, *Mémoires de la délégation scientifique en Perse*, t. X, 1908.

(2) THUREAU-DANGIS (*O.L.Z.*, juillet 1908) admet que Sar-ru-çi, distinct de Šar-gani-šar-ri a régné à Kîs immédiatement avant Manîstusu; l'un et l'autre auraient précédé Šar-gani-šar-ri, roi d'Agadé. KING (*P.S.B.A.*, 1908) pense également que Sar-ru-çi est un roi de Kîs. P. DHORME (*O.L.Z.*, février 1909) explique la confusion qui a pu s'établir entre le nom de Sar-ru-çi et celui de Šar-gani-šar-ri, en faisant remarquer que l'expression phonétique de Sar-ru-çi pouvait être Šar-ru-ganu, très voisine de Šar-gani, abréviation de Šar-gani-šar-ri. — Halévy a résumé la discussion (*Rev. sémit.*, 1909, p. 110) et émis l'avis que les deux noms de Sar-ru-çi et Šar-gani-šar-ri ont pu être portés par un même personnage, lequel pourrait être distinct de Sargon l'ancien.

(3) Jusqu'à ces derniers temps, on s'accordait à identifier Šar-gani-šar-ri avec Sargon l'ancien, et à accepter pour celui-ci, d'après un document de Nahonide, la date de 3800;

Maništusu : il importe de ne fixer celle-ci qu'à bon escient, et peut-être vaut-il mieux laisser la question ouverte jusqu'à ce qu'un coup de pioche heureux, donné sur les rives du Chott-el-Haï ou de l'Eulœus, vienne clore la discussion.

aujourd'hui, d'après le synchronisme constaté de Sar-gani-sar-ri et de Lugal-usum-gal, on ne peut guère le placer au delà de 2800. Quant à Sar-ru-er, qui d'après Scheil serait distinct de Sar-gani-sar-ri et serait le véritable Sargon l'ancien, il pourrait être plus ancien de 200 ou 300 ans. Le seul moyen de conserver à Sargon l'ancien la date assignée par Nabonide serait d'admettre, comme le fait Halévy, qu'il est distinct de Sar-ru-er et de Sar-gani-sar-ri.

# LA CHASSE AU LION

SUR

## DES GEMMES MYCÉNIENNES,

PAR M. E. BABELON,

MEMBRE DE L'INSTITUT.



Rien de plus répandu dans l'art oriental, sous tous ses aspects, que les représentations de la lutte des dieux, des géants ou des rois, fils des dieux, contre le plus dangereux et le plus fort des animaux, le lion. Ce thème, qui a son point de départ dans la vie pastorale, alors que les bergers étaient obligés de défendre leurs troupeaux ou leur propre vie contre les assauts des bêtes féroces, a été exploité constamment et dès l'origine, par les sculpteurs, les toreuticiens, les graveurs de gemmes, chez les Chaldéens, les Assyriens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Perses. On le rencontre non moins fréquemment à Chypre, ainsi que dans les îles plus éloignées de l'Orient, comme la Crète, enfin dans la Grèce continentale, où il paraît en concurrence avec les sujets qui représentent le lion aux prises avec des animaux symboliques comme le sphinx ou le griffon, ou avec des animaux réels, le taureau, le cerf, le sanglier.

Les légendes chaldéennes, les poèmes épiques, la Bible font constamment allusion à la force du lion et à la lutte que l'homme est obligé d'engager avec lui. Dans tous les chants de l'Iliade, des images littéraires comparent les guerriers valeureux au lion et aux ravages qu'il cause : tantôt, c'est un lion qui attaque les génisses au pâturage ou qui s'introduit dans une bergerie ; tantôt, les bergers et les chiens tremblent devant lui et s'enfuient sans oser lui résister ; tantôt, au contraire, le lion est attaqué de front par d'intrépides chasseurs ou pourchassé par

eux et leurs chiens. Une des scènes qui ornaient le bouclier d'Achille représentait un lion dévorant un taureau<sup>(1)</sup>. D'ailleurs, les contrées grecques ont été longtemps habitées par le lion. Encore au temps de l'invasion de Xerxès en 480, les lions étaient communs dans les montagnes de la Thrace, de la Macédoine et de la Grèce septentrionale, où ils se signalaient par leur audace meurtrière<sup>(2)</sup>. Sur les monnaies de la période primitive, dans l'Orient sémitique, en Asie Mineure et en Thrace, le type du lion, sous maints aspects, est le plus répandu.

De là, nous pouvons inférer qu'à l'époque dite mycénienne, avant le xi<sup>e</sup> siècle qui précède notre ère, le lion était assez commun en Grèce et dans les îles de l'Archipel pour que, en constatant sa présence multipliée sur les monuments primitifs de ces contrées, on ne puisse pas conclure, *a priori*, qu'il est un motif d'importation orientale et inspiré de sujets égyptiens ou asiatiques.

Mais si les scènes où figure le lion dans l'art mycénien sont, au moins la plupart du temps, d'inspiration autochtone, il est remarquable que, contrairement à celles de l'art oriental, elles n'ont pas toujours un caractère religieux et mythique. Chez les Asiatiques, — sur les cylindres babyloniens, par exemple, — l'adversaire du lion est toujours un personnage surnaturel, génie fantastique, héros ou pontife-roi, descendant des dieux, muni de quelqu'un de leurs attributs, participant à leur puissance et bénéficiant de leur appui surnaturel. Les représentations mycénienes, au contraire, se partagent, à ce point de vue, en deux grandes classes : celles qui ont un caractère religieux ou mythique, et celles qui sont l'interprétation pure et simple d'un épisode saisissant de la vie réelle et quotidienne de populations pastorales.

Dans un long mémoire qu'il a consacré au culte des animaux à l'époque mycénienne, M. A. B. Cook s'est efforcé, d'après des repré-

<sup>1</sup> *Iliade*, VIII, 573-586. M. Moret paraît avoir démontré que les scènes champêtres qui décoraient le bouclier d'Achille étaient inspirées des tableaux sculptés ou peints sur les murs des hypogées égyptiens, notamment la scène de l'attaque du troupeau de breufs par les lions. AL. MORET, dans la *Revue archéol.*, 1901, I, p. 198-212.

<sup>2</sup> HÉRODOTE, VII, 125; PALLASIAS, VI, 5, 4; PLINE, *Hist. nat.*, VIII, 45.



sentations empruntées, en majeure partie, aux gemmes gravées, de déterminer les données essentielles du culte de l'âne, du lion, du taureau, du cerf, du cheval, du bouc, du porc, et il a entrepris de montrer comment ces animaux sont devenus les symboles de certaines divinités helléniques<sup>(1)</sup>. Quelque contestables que soient certains rapprochements proposés par l'auteur, ce qu'il faut retenir surtout de ses observations, c'est le caractère mythique et symbolique d'un grand nombre des scènes qu'il a étudiées. Par exemple, sur des gemmes gravées de Vaphio, on voit des lions dressés sur leurs pattes de derrière, vêtus d'un manteau de peau à poils hérissés et tenant des vases dans leurs pattes de devant : le symbolisme religieux, magique même, d'une pareille représentation est indéniable, et il est possible qu'on doive reconnaître dans ces lions, comme le propose M. Cook, des *δαίμονες τῶν ἰδῶτων*<sup>(2)</sup>. De même aussi, c'est une scène mythique et religieuse que nous reconnaitrons sur les intailles mycéniennes où l'on voit deux lions en regard avec une seule tête; deux lions dressés de chaque côté d'un pilier, ou de chaque côté d'une déesse, ou posant leurs pattes de devant symétriquement sur un autel<sup>(3)</sup>. De même, on admettra sans hésiter le rôle religieux des lions recouverts d'une peau de poisson, comme le dieu chaldéen Anou, qui figurent à titre décoratif sur des patères de bronze d'origine chypriote<sup>(4)</sup>. Il est possible qu'une observation attentive relève les indices d'une influence orientale dans cet attribut de la peau de poisson donné à ces lions de Chypre et peut-être aussi aux lions des pierres gravées de Vaphio. Citons encore, dans le même ordre d'idées, la gemme mycénienne qui représente un héros ou

<sup>(1)</sup> A. B. COOK, dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XV, 1894, p. 81 à 169; voir aussi sur la religion mycénienne, l'étude de M. G. KARO, dans l'*Archiv für Religionswissenschaft*, 1904, p. 117 et suiv., surtout p. 153-154.

<sup>(2)</sup> COOK, *loc. cit.*, p. 106-107; FÜRWAENGLER, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 37, fig. 16; W. HELEIG, *Sur la question mycénienne*, p. 37.

<sup>(3)</sup> A. EVANS, *Journal of Hellenic Studies*, t. XVI, 1901, p. 153 à 161; FÜRWAENGLER, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 44, fig. 18; JOLLES, dans le *Jahrb. d. d. arch. Instituts*, t. XIX, 1904, p. 33 et 35. Sur le culte du pilier et les objections qu'on a faites à la théorie de M. Arthur Evans, voir surtout G. KARO, *loc. cit.*, p. 149, et R. DESSAIG, *Rev. de l'hist. des religions*, 1905, p. 32 et suiv.

<sup>(4)</sup> PERROT et CÉPIEZ, *Hist. de l'art*, t. III, p. 794.

géant qui saisit et dompte deux lions à la fois, en tenant l'un à la gorge, l'autre par les pattes de derrière, sujet à la fois dérivé, sans doute, de représentations chaldéo-assyriennes, et prototype lointain de l'Héraclès grec<sup>(1)</sup>. Le lion est l'attribut de la grande déesse mycénienne, comme il est celui d'Istar ou de l'Astarté sémitique<sup>(2)</sup>.

Le caractère mythique et religieux de ces représentations d'animaux est mis hors de doute par les circonstances du sujet ou les attributs dont ces animaux sont affublés. Mais de là à vouloir toujours reconnaître des scènes symboliques sur les gemmes gravées de l'époque mycénienne, il y a loin. Sur le plus grand nombre de ces intailles où figurent des animaux, gravés parfois avec une extraordinaire habileté et une vérité anatomique qui nous étonne, il n'y a aucun attribut, aucun détail qui autorise à les faire rentrer dans le symbolisme religieux, encore moins à faire intervenir, pour les expliquer, la théorie du totémisme dont une école d'archéologues a tant abusé, en ces derniers temps. Je ne puis reconnaître que des sujets de fantaisie et sans signification religieuse dans ces animaux, lions, cerfs, taureaux, aegagres, antilopes, oiseaux ou poissons, isolés ou groupés, parfois luttant les uns contre les autres, et représentés dans une attitude si étrange, une si singulière contorsion de muscles, que l'artiste paraît s'être complu à se jouer des difficultés que lui présentait le champ restreint et circulaire de la gemme.

Sans vouloir traiter la question dans toute son ampleur, je me bornerai à dire que je ne vois point, en particulier, sur quels arguments l'on pourrait s'appuyer pour affirmer le caractère religieux ou mythique des deux classes au lion qui figurent sur les intailles mycénienes, trouvées en Crète, dont je vais donner la description, et qui sont récemment entrées au Cabinet des Médailles.

La première, qui nous provient de la Canée, est un jaspe rouge, de forme cylindroïde, percé d'un trou longitudinal et présentant deux faces qui se rejoignent par leurs bords comme deux sections de cylindres juxtaposées. La face sur laquelle le sujet est gravé est un demi-cylindre

(1) FRIEWÄNGLER, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 44, fig. 20.

(2) B. DESSAUB, *Ann. Rev. de l'hist. des religions*, 1905, p. 58.

très surbaissé; l'autre face est à trois pans et sans ornement. Hauteur, 17 millimètres; largeur, 14 millimètres.



Fig. 1 (agrandissement au triple).



Fig. 2 (grandeur naturelle).

Intaille mycénienne trouvée en Grèce.

Le sujet représente deux chasseurs luttant contre un lion. L'un des deux hommes est muni d'un long épieu de chasse qu'il tient horizontalement des deux mains, cherchant à l'enfoncer dans la gorge du fauve; il est barbu et nu-tête. Son corps est entièrement dissimulé, depuis le cou jusqu'au-dessous des genoux, derrière un grand bouclier orbiculaire, échancré et orné d'un marli à rebord sur tout son pourtour. Ce bouclier en 8 est suspendu, sans doute par une courroie, au cou du chasseur, de façon à laisser entièrement libres les deux bras qui maintiennent l'épieu. Son compaguon, au second plan, est aussi nu-tête et barbu. Courbé en avant, il tient son arc de la main gauche, attentif à décocher une flèche dans le flanc du lion. L'animal, dressé sur ses pattes de derrière, est saisi par l'artiste dans le mouvement du dernier bond qu'il fait pour s'élaner sur les chasseurs et les dévorer. Il ne touche que d'un pied de derrière le sol figuré par une vallée entre deux montagnes: ses deux griffes de devant saisissent le fer de l'épieu qui va l'atteindre au cœur.

Il n'y a, dans cette scène de chasse, aucune trace de l'influence artistique de l'Orient. La matière de la gemme, le jaspe, est commun

dans la glyptique de la Crète, du Péloponnèse et des Cyclades, tandis qu'il est beaucoup plus rare dans la glyptique chaldéenne ou phénicienne, qui emploie de préférence l'hématite, la calcédoine et leurs dérivés. La forme cylindroïde rappelle bien, à première vue, les cylindres orientaux, mais elle n'en dérive point en réalité, car les cylindres étaient faits pour être déroulés sur la terre glaise des contrats avant leur cuisson, tandis que notre gemme mycénienne n'a pu qu'être appliquée par pression droite, comme un sceau, sans tourner sur elle-même. Elle relève ainsi d'usages tout différents de ceux auxquels servaient les cylindres babyloniens, et quand les Orientaux ont voulu fabriquer des cachets, ils leur ont donné, généralement, une forme conoïde ou hémisphéroïde et non point cylindroïde. D'un autre côté, la surface gravée, en rectangle bombé, est assez fréquente dans les gemmes mycénienes ou les chatons de bagues métalliques de la même civilisation. Je ne citerai, à titre d'exemples, que deux chatons de bagues en or, trouvés à Mycènes, qui représentent, précisément, l'un, un homme luttant contre un lion, l'autre, un lion bondissant sur des rochers<sup>(1)</sup>.

La scène de notre intaille n'a rien d'oriental, ni dans le style ni dans la disposition des figures ou la technique. L'œil du lion est formé d'un globule entouré d'un cercle rond; l'œil des chasseurs est aussi un simple globule à fleur de tête. La crinière du fauve, composée de stries étagées, la souplesse de ses membres, le libre mouvement et l'impulsion donnés à tout son être sont autant de traits qui contrastent avec les scènes analogues des gemmes orientales, qui ont toujours quelque raideur et sont, même les meilleures, comme emprisonnées dans une formule hiératique. Un autre motif auquel se reconnaît l'origine autochtone de cette petite scène de chasse est la forme du bouclier échancré qui protège le corps du premier chasseur. On sait que le bouclier mycénien revêt des formes variées : il est ovale et bombé, ou bien tout

(1) PERROT et CHÉPIEZ, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 840, fig. 422 et 424. Voir aussi la forme de rectangle bombé donnée au champ gravé de gemmes mycénienes, dans le Catalogue des *Engraved Gems* du British Museum, pl. A, fig. 100, 101; FÜRSTWÄENGLER, *Die antiken Gemmen*, pl. II, fig. 1 et 1'; pl. III, fig. 46; *Monumenti* publiés par l'Acad. des Lincei, t. XIV, 1904, pl. XL, fig. 5 et 8.

à fait circulaire; quelquefois demi-cylindrique, ou enfin orbiculaire avec un étranglement et deux échancrures symétriques à la partie médiane, d'où le nom de *bouclier en S*<sup>(1)</sup>. Ces échancrures, qui permettaient au chasseur ou au guerrier d'observer son adversaire et de diriger ses coups sans se trop découvrir, ne sont, nulle part, mieux indiquées que sur notre gemme gravée; mais, tandis que l'on constate cette forme de bouclier sur beaucoup d'autres monuments de l'époque mycénienne et proto-hellénique, on ne la rencontre ni en Orient, ni en Égypte<sup>(2)</sup>. Le bouclier échancré est déjà, avec la bipenne, l'attribut du Zeus crétois dans la grotte du mont Dicté<sup>(3)</sup>; on le trouve sur des monuments de l'âge du Dipylon et il n'est point étonnant que M. A. S. Murray ait pensé à proposer cette forme pour le bouclier d'Achille<sup>(4)</sup>.



Fig. 3. Poignard de Mycènes.

Ce n'est pas seulement par tous ces détails que le sujet gravé sur notre gemme se rapporte à la civilisation mycénienne. L'ensemble même de la composition a ses analogies sur d'autres monuments de la même époque. C'est ainsi que, sur l'une des lames des fameux poi-

<sup>(1)</sup> Sur les formes du bouclier mycénien, voir : W. BECHEL, *Über homerische Waffen* (dans les *Abhandlungen d. arch. epigr. Seminars der Universität Wien*, Heft VI, 1893; PERRON et CAILLIEZ, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 977, 847 et *passim*; t. VII, p. 124, fig. 16; W. HELBIG, *L'épopée homérique*, trad. Trawinski, p. 398 et suiv.

<sup>(2)</sup> On la rencontre pourtant sur un monument mycénien de Palestine. R. DESSAID, *Ber. de l'hist. des religions*, 1905, p. 55-56.

<sup>(3)</sup> R. DESSAID, *loc. cit.*, p. 25-26.

<sup>(4)</sup> A. S. MURRAY, *A history of Greek Sculpture*, t. I, chap. III.

guards de Mycènes, on voit une représentation tout à fait analogue à celle de notre intaille, sauf que sur la gemme, le champ étant plus restreint, le nombre des personnages est moindre <sup>(1)</sup>. Sur la lame incrustée d'or et d'argent, on voit, dit M. Perrot, cinq hommes en lutte contre un lion: deux lions s'enfuient. . . Les hommes ont pour tout vêtement cette sorte de caleçon que nous connaissons déjà par les statuettes de bronze. Comme armes, quatre d'entre eux ont des lances ou de longs épieux qu'ils manient avec les deux mains, et des boucliers de deux types différents, les uns quadrangulaires, les autres orbiculaires et fortement échancrés vers le milieu de leur hauteur. L'un des combattants est tombé, il est renversé entre les pattes du lion. Un cinquième combattant, sans bouclier, courbe à demi le genou et tend l'arc pour lancer une flèche. . . Les deux personnages de gauche de cette scène, l'un maniant l'épieu de chasse, l'autre tirant de l'arc, sont dans une attitude qui offre avec le type de notre intaille la plus frappante similitude.

Une gemme trouvée à Mycènes par Schliemann représente deux guerriers au combat; chacun d'eux a un bouclier orbiculaire échancré qu'il a rejeté sur son dos pour combattre à découvert, le glaive à la main <sup>(2)</sup>.

Rapprochée de ces monuments et de quelques autres analogues, notre intaille rend bien compte de la manière dont on se servait, à la guerre ou à la chasse, de ces boucliers presque aussi grands que la stature humaine. Tantôt, le combattant suspendait à son cou ou en bandoulière cette arme défensive pour pouvoir manier, par dessus et des deux mains, l'épieu de chasse, le javelot ou la lance, tout en demeurant à l'abri comme derrière un rempart; tantôt, au moment opportun, il rejetait sur son dos ce grand bouclier pour lutter à découvert ou pour foncer sur son ennemi avec plus d'agilité. On le portait d'ailleurs ainsi sur les épaules pendant les marches. L'Iliade nous représente Hector qui, après avoir harangué les Troyens, s'éloigne en rejetant sur ses

<sup>(1)</sup> Voir la planche en couleur donnée par PERROT et GRIEUX, *Hist. de l'art*, t. VI, pl. XVIII, hors texte à la page 789; cf. BRICHTEL, *op. cit.*, p. 6.

<sup>(2)</sup> PERROT et GRIEUX, *op. cit.*, t. VI, p. 853, fig. 433 (cf. p. 847, fig. 431, 3).

épaules son vaste bouclier noir, dont la surface arrondie frappe à la fois sa tête et ses talons <sup>1</sup>.

Le bouclier béotien, dérivé du bouclier mycénien, en diffère pourtant essentiellement en ce qu'il était beaucoup plus petit, et que ses échancrures étaient en forme de croissants, présentant des décrochements très nettement accentués. Sous sa forme originale, le bouclier échancré mycénien ne paraît donc pas avoir survécu à la Grèce de l'épopée. Suivant un usage courant, un jour vint où ces vieux boucliers, démodés, jugés désormais impropres à la guerre, ont dû être souvent déposés en ex-votos dans les temples, comme de vieilles armes ayant participé à des exploits retentissants, comme trophées pris à l'ennemi ou comme les armes des dieux ou de héros devenus légendaires. Ce sont ces ex-votos vénérés, tels que ceux de la grotte du mont Ida, que les générations postérieures ont entouré d'un superstitieux respect, et voilà pourquoi, au temps de la République romaine, nous voyons le vieux bouclier mycénien en S donné comme attribut à Junon Sospita et aux prêtres Saliens <sup>2</sup>. De nombreuses monnaies de la République romaine représentent ces boucliers sacrés qu'on vénérail pour leur antiquité et pour les souvenirs légendaires qui y étaient attachés par une tradition dix fois séculaire. Sur des pierres gravées, on voit des prêtres Saliens portant processionnellement ces *ancilia* comme de vieilles reliques offertes à la vénération des dévots <sup>3</sup>.

La seconde intaille, dont nous reproduisons l'image agrandie, provient de Sitia; elle représente aussi une chasse au lion. C'est un jaspé

<sup>(1)</sup> *Iliade*, VI, 116-118. Les Égyptiens portaient aussi leurs boucliers en bandoulière sur leur dos afin d'avoir les deux mains libres pour manier leurs armes. WILKINSON, *Manners and Customs of the ancient Egypt*, t. I, p. 199.

<sup>(2)</sup> De nombreuses monnaies de la République romaine ont pour type Junon Sospita ou Lanuvina vêtue d'une peau de chèvre et ayant au bras le bouclier échancré en S. E. BABELON, *Mona. de la Républ. rom.*, t. I, p. 434-435; t. II, p. 386. Bonnet de flamme entre deux boucliers échancrés : BABELON, *op. cit.*, t. II, p. 138-139. Bouclier échancré dans un trophée : BABELON, t. I, p. 187; t. II, p. 18, n° 29; p. 20, n° 31; p. 25, n° 4 et suiv., etc.

<sup>(3)</sup> Sardonix gravée, de Florence, représentant deux prêtres Saliens portant avec une longue perche sur leurs épaules cinq *ancilia* échancrés en S. FÜRBRINGER, *Die antiken Gemmen*, pl. XXII, fig. 64. Autres gemmes analogues, fig. 65 et 63.

lenticulaire de 16 millimètres de diamètre, dont la tranche est, comme d'ordinaire, percée de part en part. Le personnage qui lutte contre le lion n'a pas de bouclier, mais il est, en quelque sorte, caparaçonné. C'est un homme à la taille svelte et élancée, aux membres vigoureux; il a les hanches très serrées, suivant la mode mycénienne. Il est imberbe, coiffé d'une sorte de bonnet pointu, à côtes orbiculaires et éta-



Fig. 4 (agrandissement au triple). Intaille mycénienne provenant de Sitia.

gées, surmonté d'un panache flottant<sup>(1)</sup>; ses bras sont nus, mais il a tout le buste vêtu d'une cotte formée d'anneaux superposés. Jusqu'à mi-cuisses, il a un caleçon dont le poignard de Mycènes et d'autres monuments nous offrent des exemples. Ses jambes sont nues. Des deux mains il tient l'épée de classe qu'il enfonce dans le flanc du lion au moment où le fauve dressé bondit sur lui.

Ici encore, rien d'oriental, ni rien de magique ou religieux. Mais la gravure de cette gemme nouvelle appartient à une école d'art bien différente, dans la conception et l'exécution, de l'école d'où procède la gemme expliquée plus haut. Si la forme cylindroïde est exceptionnelle,

<sup>(1)</sup> Ce *pilos* conique est aussi la coiffure donnée à un grand nombre de statuettes de bronze de l'époque mycénienne. PERROT et CHÉPIEZ, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 757 et 758; W. HELBIG, *Sur la question mycénienne*, p. 18 et p. 83 (fig. 34).



la forme lenticulaire est, au contraire, courante dans la glyptique mycénienne et crétoise, à côté de la forme en noyau de pêche ou en amande. Les épaules remontantes et carrées du chasseur rappellent l'art égyptien. Le lion, d'une remarquable souplesse de mouvement, est traité autrement que tout à l'heure, avec sa crinière en éventail autour de la gueule et des yeux, et en zigzags sur les épaules et la poitrine. L'œil enfin est formé d'un globule dans un cercle elliptique.

Un chaton de bague en or, trouvé à Mycènes, représente aussi un homme luttant contre un lion : il a le même maillot et le même caleçon que le héros de notre gemme<sup>(1)</sup>. Nous pourrions citer beaucoup d'autres monuments de la glyptique et de la toreutique mycénienne, crétoise ou chypriote qui donneraient lieu à d'intéressants rapprochements. Par exemple, une intaille qui figure deux chasseurs dépouillant un lion qu'ils ont tué<sup>(2)</sup>; un chaton de bague en or trouvé en Thessalie, où l'on voit deux chasseurs luttant chacun contre un lion<sup>(3)</sup>; le chaton de bague du musée de Péronne, où deux hommes sont aux prises avec un lion<sup>(4)</sup>; ou encore les patères d'argent et de bronze de Curium et de Dali, sur lesquelles les toreuticiens chypriotes ont représenté des bergers ou des chasseurs en lutte avec le lion, armés de poignards, de lances, d'ares ou de javelots<sup>(5)</sup>. Mais la preuve n'est plus à faire que la lutte de l'homme contre le lion est l'un des thèmes favoris de l'art mycénien comme de l'art chypriote.

D'où vient donc la prédilection donnée par l'art à ces scènes de chasse aussi bien qu'aux exploits guerriers? Est-ce simplement pour traduire, suivant le caprice de l'artiste, la physionomie de la vie pastorale dans ce qu'elle avait de plus dramatique, de plus hardi, de plus meurtrier? Je crois qu'il convient d'aller plus loin, et, du moment que j'ai répudié l'explication mythique, religieuse ou totémique, j'en propo-

<sup>(1)</sup> PERROT et CHUPIEZ, t. VI, p. 840, n° 422; FURTWAENGLER, *Die antiken Gemmen*, t. II, pl. II, fig. 14.

<sup>(2)</sup> PERROT et CHUPIEZ, t. VI, p. 843, n° 15.

<sup>(3)</sup> FURTWAENGLER, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 58, fig. 25.

<sup>(4)</sup> PERROT et CHUPIEZ, t. VI, p. 846, fig. 430.

<sup>(5)</sup> PERROT et CHUPIEZ, *op. cit.*, t. III, p. 771, 779, 789; voir aussi un plat d'argent trouvé à Coré, en Étrurie, p. 769, fig. 544.

serai une autre, inspirée par l'observation des usages des Grecs à l'époque historique.

On sait de quels honneurs étaient entourés, chez les Grecs, les athlètes qui prenaient part aux jeux publics. En rentrant dans leur patrie, les vainqueurs aux jeux Olympiques étaient investis des plus hautes dignités; leurs concitoyens leur conféraient la magistrature suprême; leur nom servait à la supputation des années; on leur élevait des statues; les monnaies consacraient leur gloire: extrêmement nombreux sont les types monétaires qui commémorent des triomphes aux jeux Olympiques. Ces usages des Grecs ont leur origine primordiale dans l'habitude où l'on était, dès les temps préhistoriques, de célébrer les exploits des vainqueurs à la guerre, à la chasse, aux concours organisés à l'occasion des fêtes publiques. Les poèmes homériques nous en fournissent d'éclatantes preuves: ils nous montrent, en même temps, à quels dangers étaient exposées les populations pastorales quand pullulaient autour d'elles les fauves des forêts et du désert. A tout instant, il fallait défendre les troupeaux. Les hommes courageux qui entreprenaient de tuer les fauves au péril de leur vie étaient exaltés comme des héros par leur famille, leur clan, leur tribu. On se redisait leurs exploits; à la longue, on les embellissait, on en grossissait les dangers, les traits de hardiesse et de force musculaire. Les épisodes mouvementés du combat formaient le thème dramatique exploité par les aèdes populaires aussi bien que par les artistes en tous genres. Là peut-être est l'origine de bien des mythes, comme ceux d'Héraclès ou de Thésée. Nous avons à peine besoin de rappeler, par exemple, la chasse au cerf qui décore la fameuse coupe de Palestrina et que M. Clermont-Ganneau a si ingénieusement expliquée, avec ce titre pittoresque: «Une journée de chasse ou la piété récompensée<sup>(1)</sup>.» Plusieurs des coupes d'argent chypriotes déroulent de la même manière des épisodes successifs de la chasse au lion<sup>(2)</sup>. Tuer un lion ravisseur de troupeaux était, au même

(1) CLERMONT-GANNEAU, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs* (Paris, 1880, in-8°).

(2) CLERMONT-GANNEAU, *op. cit.*, pl. II, III, IV; PERROT et CHÉPULZ, t. III, p. 769 et suiv.

titre qu'un exploit guerrier, une prouesse qui avait sa récompense dans la reconnaissance publique. On conçoit que les artistes graveurs de gemmes, les toreuticiens, les peintres décorateurs de vases aient pris part eux-mêmes à cette reconnaissance et l'aient, parfois peut-être sur commande, traduite en images en interprétant ces scènes de chasse suivant la réalité ou d'après les récits embellis par l'imagination populaire, de même qu'ils reproduisaient, à l'occasion, des épisodes de guerre. C'est d'après la même conception que les Grecs devaient, au v<sup>e</sup> siècle, graver les quadriges des triomphateurs aux jeux Olympiques sur les plus belles des médailles de la Sicile, de la Grande Grèce et d'autres contrées helléniques. Si je ne m'abuse, il me semble que ce rapprochement, — dut-on y trouver une tendance marquée vers la doctrine de l'eyhémérisme, — constitue, pour les scènes de chasse de l'époque mycénienne, une explication simple et naturelle, mieux justifiée que celles qu'on a jusqu'ici proposées.



# ÉPIGRAPHIE

## DES ATABEKS DE DAMAS,

PAR

M. MAX VAN BERCHEM,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

---

L'épigraphie musulmane a répandu d'innombrables documents du Maroc jusqu'en Chine, de la Sibérie au centre de l'Afrique. Entre tous les pays de ce vaste empire, la Syrie brille au premier rang, par l'abondance et la valeur historique de ses inscriptions. D'el-'Arish à 'Aintab, elle en était littéralement couverte, au point qu'on en retrouve un peu partout : dans les villes, dans les villages, dans les châteaux, dans les ruines et jusque sur les ponts, les chapelles et les tombeaux perdus dans la campagne. Monuments et constructions de tout genre, souverains célèbres, hommes d'État ou de guerre, savants et saints vénérés, conquêtes et croyances, lois et coutumes, voilà ce que raconte cette épigraphie dont la lointaine épopée, pâlie par le temps, se colore au reflet mystérieux des croisades et des Lieux saints.

A l'heure où commence la publication méthodique des inscriptions arabes de la Syrie<sup>(1)</sup>, il me plaît de rappeler que notre vénéré maître fut l'un des premiers à leur rendre justice. Dans ses beaux livres, dès longtemps classiques, sur les monuments de Jérusalem, pour ne citer que ceux-là, le Marquis de Vogüé sut en tirer de précieux témoignages pour l'histoire de ces édifices<sup>(2)</sup>. Bientôt paraîtra, dans le *Corpus inscriptionum arabicarum*, le recueil complet des inscriptions arabes de Jérusalem : c'est plus au nord que je vais chercher le sujet de cette étude.

<sup>1</sup> Voir *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum* (cité C. I. A.), II<sup>e</sup> partie, *Inscriptions de Tripoli*, etc., publiées par M. Sobrero (vient de paraître).

<sup>2</sup> Voir notamment son *Temple de Jérusalem et ses Églises de la Terre Sainte*.

De toutes les villes syriennes, Damas est la plus riche en inscriptions arabes: pourtant, l'épigraphie damasquine est presque entièrement inédite. Il ne faut pas s'en étonner. Longtemps, les archéologues ne demandèrent à la Syrie que des vestiges de l'antique Orient ou des souvenirs du monde romain: quand ils passaient à Damas, c'était en route pour Baalbek ou pour le Hauran. La grande Mosquée des Omayyades a pu brûler, en 1893, avant qu'on ait songé à relever ses mosaïques, précieux débris de l'art oriental au vi<sup>e</sup> siècle. Quant aux arabisants, ils couraient et courent encore de préférence à l'histoire, à la géographie, aux manuscrits, à l'ethnographie et aux dialectes modernes.

Seul ou presque seul, un savant français sut pressentir l'importance de l'épigraphie arabe de Damas: et ce précurseur, bien qu'épigraphiste éminent, n'était pas un orientaliste de métier. Alors qu'il recueillait les matériaux de ses *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Waddington fit copier à Damas près de 800 inscriptions arabes, sur lesquelles aucun arabisant, sauf peut-être Wetzstein et de Kremer, ne s'était attardé avant lui à jeter un regard. Une copie du recueil Waddington, complété par Sauvaire, est depuis longtemps entre mes mains. Toutes les inscriptions de Damas n'y figurent pas et les copies qu'on y trouve sont de valeur très inégale<sup>1)</sup>. Il y en a de franchement détestables, qu'il ne faudrait pas confier à un débutant en épigraphie. Malgré ses lacunes et ses graves défauts, ce recueil est inestimable. Dès l'époque où je travaillais à Damas, en 1893, plusieurs des textes qu'il renferme avaient disparu: à ce jour, ils se font de plus en plus rares. Quand paraîtra le *Corpus* des inscriptions damasquines, le recueil Waddington en sera l'une des sources principales.

Pour donner une faible idée de cette épigraphie, je choisis ici le petit groupe des inscriptions laissées par les Bourides, qu'on appelle ainsi du nom de l'un des princes de cette dynastie<sup>2)</sup>.

<sup>1)</sup> Si j'ai bonne mémoire, les meilleures sont de Sauvaire lui-même, qui en a tiré parti dans sa *Description de Damas*, mais en traduction seulement.

<sup>2)</sup> Il faudrait l'appeler *toqhtekinide*, du nom de son fondateur, si ce mot n'était par trop rebatitif.

Il y avait longtemps que les armées seldjougides battaient la campagne autour de Damas, quand cette ville tomba au pouvoir de leur général Atsiz. A la suite de circonstances dont le récit ne saurait trouver place ici, Tutush, un frère du sultan Malik Shah, désigné par lui pour gouverner l'ouest de son empire, fit mettre à mort Atsiz et s'installa dans ses conquêtes syriennes: c'était en 471 ou en 472 (vers 1079)<sup>(1)</sup>. En 488 (1095), Tutush périt aux portes de Reï, en luttant contre son neveu Barkyaruq pour l'empire seldjougide: il laissait la Syrie à ses fils. Duqaq s'établit à Damas et gouverna sous la férule de l'atabek ʿUğhtekin. En 497 (1104), à la mort de Duqaq, le maître de fait devint souverain de droit et ʿUğhtekin fonda la petite dynastie des Atabeks de Damas. Durant un quart de siècle, il régna sur la Syrie centrale et fut la terreur des Croisés.

Les plus anciennes inscriptions arabes de Damas appartiennent à cette époque<sup>(2)</sup>. J'ai publié naguère un des quatre textes de la grande Mosquée, datés de 475 (1082-1083), aux noms du calife abbasside Muqtadi, du sultan seldjougide Malik Shah, du roi Tutush et du célèbre vizir Nizām al-Mulk<sup>(3)</sup>. Ces marbres, qui décoraient les quatre piliers de la coupole centrale du sanctuaire, ont péri dans l'incendie de 1893. Un texte inédit, daté de 482 (1089-1090) et au nom de Tutush seul, se trouve sous le portique nord de la même mosquée. Une sixième inscription, toujours au nom de Tutush, est conservée dans le sanctuaire de la mosquée Derwishiyah<sup>(4)</sup>. Une septième, encore inédite, datée de 503 (1109-1110) et au nom du sultan Muḥammad, fils de Malik Shah, se voit aussi sous le portique nord de la grande

<sup>(1)</sup> Sur cette date, voir WEIL, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 196, n. 2. Pour abrégier, je me borne à citer, parmi les sources utilisées pour ce mémoire, celles qui éclairent directement les inscriptions. Je transcris les noms turcs sans marquer les longues de l'orthographe arabe, qui varie souvent.

<sup>(2)</sup> Les inscriptions omayyades signalées par quelques auteurs à la grande Mosquée ont entièrement disparu: du moins je n'en avais retrouvé aucune trace avant l'incendie de 1893, qui a détruit bien d'autres témoins épigraphiques.

<sup>(3)</sup> Voir mes *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 12 et suiv., 90 et suiv. Kay en a publié une autre dans *J.R. I.S.*, avril 1897.

<sup>(4)</sup> Publiée par moi dans von OPPENHEIM, *Inchriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien. Arab. Inschriften*, n° 190.

Mosquée. Cette inscription, qui ne nomme pas Toğhtekin, le maître de Damas, prouve, d'accord avec les auteurs, que ce dernier reconnaissait alors la suzeraineté de Muḥammad<sup>1</sup>. Enfin, l'on voyait naguère et l'on voit peut-être encore, à l'ouest de Damas, dans les délicieux jardins qu'arrose le Nahr Barada, au nord de la route de Beirout, le mausolée de la mère de Duqaq, devenue la femme de Toğhtekin après la mort de Tutush, dans lequel cette princesse fut enterrée en 513 (1119)<sup>2</sup>. La belle inscription coufique de sa porte d'entrée, encore inédite et datée de 504 (1110-1111), donne un extrait de la «waqfiyyah» du mausolée: c'est le plus vieil acte de fondation qu'ait conservé l'épigraphie arabe. Je me borne à signaler ces huit textes, qui trouveront place au *Corpus* avant les inscriptions boudiques: passons à celles-ci.

1. ATABEK TOĞHTEKIN. 503 H. — Dans la grande Mosquée, sous le portique nord, vers l'angle nord-ouest de la grande cour. Sur le linteau de pierre d'une porte carrée ouvrant dans une petite cour contiguë à la grande; dimensions, 180 · 40<sup>3</sup>. Six lignes en coufique fleuri: petits caractères badigeonnés, chaque ligne alternativement en bleu, rouge et noir. Inédite: copie de l'auteur (contrôlée en 1894)<sup>4</sup>.

(1-2) بِسْمِ اللَّهِ... (أَلَّا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ) — أمر بتجديد  
 عمارة هذا الخائط في خلافة (3) الدولة العباسية أيام  
 مولانا الإمام المستظهر بالله أمير المؤمنين الأمير  
 الإسفهلار الأجل السيد الكبير ظهير الدين عضد  
 الإسلام معتد [مد] (5) الدولة شرف الأمة خير الأمة قوام

<sup>1</sup> Officiellement du moins, car, de fait, les rapports entre Fatabek et le sultan furent souvent troublés; voir, par exemple, *Hist. or. des Crois.*, t. index à *Toğhtekin*.

<sup>2</sup> Voir Ibn al-Qalanisi, éd. AMÉDROZ, p. 201.

<sup>3</sup> Ces dimensions, où le premier chiffre indique la longueur et le deuxième, la hauteur totale de l'inscription (en centimètres), sont pour la plupart approximatives.

<sup>4</sup> Aussi dans le recueil Waddington, n° 230 et 761.



الملوك عماد الأمراء أمير الجيوش (6) قتلغ اتابك أبو  
سعيد طغتكين سيف أمير المؤمنين وذلك في سنة  
ثلاث وخمس مائة ٥٣

A ordonné de renouveler la construction de ce mur, sous le califat de la dynastie abbasside, sous le règne de notre maître l'imām al-Mustazhir billāh, émīr des croyants : l'émīr, le très haut général, le grand seigneur, Zahir al-dīn, soutien de l'Islam, homme de confiance du gouvernement, noblesse de la religion, gloire de la nation, solidité du royaume, appui des émīrs, l'émīr des armées, l'heureux atabek Abū Sa'īd Toḡhtekin, épée de l'émīr des croyants. Et ce travail (a eu lieu) en l'année 503 (1109-1110).

2. ATABEK TOGHTEKIN. ENTRE 497 ET 519 H. — Sous le même portique, à environ 25 mètres plus à l'ouest (à 15 mètres de l'angle nord-ouest de la grande cour). Sur le linteau de pierre d'une petite cour donnant sur le mausolée de Salādir; dimensions, 130 × 40. Cinq lignes en cursive fleurie; petits caractères, épais et trapus. Inédite; copie de l'auteur (contrôlée en 1894).

(1) بسمه... والحمد لله رب العالمين وصلى الله على  
سیدنا (2) محمد خاتم النبيين وعلى آله وأصحابه أجمعين  
أمر بتجديد عمارة هذا الحائط (3) في خلافة أبي  
العباس أحمد الإمام المستظهر بالله أمير المؤمنين الأمير  
(4) الإسفهلار الأجل السيد الكبير ظهير الدين عند  
الإسلام (5) (illisible) ٥٣

...Gloire à Allāh, le maître des mondes, etc. A ordonné de renouveler la construction de ce mur, sous le califat d'Abū l-'Abbās Aḥmad, l'imām al-Mustazhir billāh, émīr des croyants : l'émīr, le très haut général, le grand seigneur, Zahir al-dīn, soutien de l'Islam. . . .

La 5<sup>e</sup> ligne, cachée sous un crépi de plâtre, renfermait la suite des titres de Toḡhtekin, dont le début n'est qu'une réplique de l'inscription

précédente. A supposer que la fin fût aussi complète, il manquerait une sixième ligne: peut-être le linteau a-t-il été coupé par le bas au cours d'une restauration subséquente. Le calife Mustazhir, dont figure ici le nom propre Abu l-'Abbās Ahmad, a régné jusqu'en 512 (1118).

3. ATABEK TOGHTEKIN ET VIZIR MAZDAQĀNI. SANS DATE. — Dans une ruelle du quartier Suq Sārūdja, au nord-ouest de Damas. Sur deux grandes pierres noires, encastrées sous la fenêtre d'une petite mosquée, à un mètre du sol: dimensions, 140 × 55. Sept lignes en coufique fleuri; petits caractères, pareils à ceux de l'inscription de la mosquée Djnyūshi au Caire. publiée dans *C.I.I.*, I, n° 32, pl. XVII<sup>1)</sup>. Inédite: copie et photographie de l'auteur (1894); voir planche I.

(1) بسمله... عمر هذا المسجد المبارك في أيام مولانا  
 الأمير (2) الإسفهلار الأجل السيد الكبير ظهير  
 الدين [ع] ضد الإسلام معتمد الدولة (3) وشرف الملة  
 وفخر الأمة قوام الملوك عماد الأمراء أمير للجيوش ناصر  
 (4) المجاهدين قتلغ أتاك أبي منصور طغ[ت]كين سيف  
 أمير المؤمنين (5) فرح الله من صلا فيه ودعا له بالتأييد  
 والناصر [3 ou 4 lettres] د أعز الإسلام وأذل الشرك (6) ورحم  
 الله عبده الوزير الفقير إلى رحمة الله تعال[ى] أبا على  
 طاهر بن سعد (7) بن طاهر[ه] بن على المزدقاني [2 lettres] |  
 بناه لله وفي سبيل الله وأنفق عليه من خالص ماله ٥  
 ... A été éditée cette mosquée bénie, sous le règne de notre maître l'émir, le

<sup>1)</sup> La forme des caractères et le style des rinceaux sont les mêmes. A Damas, il y a quelques points, mais trop arbitrairement placés pour mériter le nom de diacritiques. Vers le second tiers de chaque ligne, quelques lettres ont disparu dans le joint entre les deux pierres.



F. — INSCRIPTION DE L'ATABEK JOGHTIKIN ET DU VIZIR MAZDAQANI.  
(à Damas.)



très haut général (la suite comme dans l'inscription n° 1), auxiliaire des champions de la guerre sainte, l'heureux atabek Abū Maṣūr Toḡhtekin, épée de l'émir des croyants. Et qu'Allah ait pitié de celui qui prie pour lui et invoque sur lui le secours et l'assistance (d'Allah) . . . fortifie l'Islam et abaisse le polythéisme! Et qu'Allah ait pitié de son serviteur le vizir, qui a besoin de la miséricorde d'Allah, Abū 'Alī Ṭāhir, fils de Sa'd, fils de Ṭāhir, fils de 'Alī, originaire de Mazdaqān. Il l'a bâtie pour Allah et dans la voie d'Allah et il y a dépensé le plus pur de sa fortune.

Le protocole de Toḡhtekin est identique à celui de l'inscription n° 1; mais le rédacteur y a ajouté, avant le nom propre, un titre composé qui fait sans doute allusion, ainsi que la formule de conjuration contre le polythéisme, aux victoires de l'atabek sur les Francs et le royaume latin de Jérusalem. Quant au fondateur de la mosquée, il est connu de l'histoire. Abū 'Alī Ṭāhir Mazdaqāni, vizir de Toḡhtekin, penchait vers les doctrines ismailiennes, peut-être en vertu de son origine persane<sup>(1)</sup>. Néanmoins, il fut confirmé dans sa charge en 522, à la mort de Toḡhtekin, par son fils et successeur, l'atabek Burī; mais il complota avec les Francs et les Assassins et fut tué, dès l'année suivante, de la propre main de son maître<sup>(2)</sup>. Sa mosquée elle-même est signalée par les auteurs<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Sur Mazdaqān, village des environs de Rei, dans le nord de la Perse, voir dans YĀQUT, *Mo'asāḥ*, éd. JAMBOLL, III, p. 90, une courte note qu'on ne trouve pas dans le *Mu'djam*, éd. WUSTENFELD; BARRIER DE MEYERD, *Dictionnaire géographique*, p. 533; Ḥamdallah Mustaufī, trad. LE STRANGE, dans *J.B. I.S.*, 1909, p. 243; DEFRÉMERY, dans *J. As.*, févr. 1847, p. 172, etc.

<sup>(2)</sup> Voir Ibn al-Qalanīsi, éd. AUBREZ, introd., p. 31 et suiv.; texte ar., p. 215, 220 et suiv.; Ibn al-Athīr, éd. TORNBERG, X, p. 446, 459 et suiv. (noms à corriger : Abu l-fidā', éd. Constantinople, III, p. 2; *Hist. or. des Crois.*, I, p. 17, 367, 382 et suiv.); Sibī' ibn al-Djauzi, éd. JEWETT, p. 80. Il faudrait consulter aussi Ṣafādī, Paris, ms. ar. 5827 (fonds Schefer).

<sup>(3)</sup> Voir Sibī', p. 81, cité par AUBREZ, *op. cit.*, p. 223, n. 1 : « C'est ce vizir qui bâtit la mosquée située au bord (lire *سور* et non *سور*) de la ville, au nord de Damas, près du mausolée de Sitt al-Sha'mī. On l'appelle « Mosquée du Vizir »; elle a des lecteurs du Coran et possède une fondation. » Cette mosquée figure aussi, mais sans commentaire, dans la liste interminable des « masdjid » de Damas, donnée par Ibn SABBĀḤ, *Barq al-sha'mī*, Leide, ms. ar. 1466, p. 57; cf. Ḥimawī, trad. SAUVAGE, dans *J. As.*, 9<sup>e</sup> série, VI, p. 433. Je n'ai pas visité cet édifice, dont l'extérieur ne m'a laissé qu'un souvenir insignifiant; peut-être l'inscription n'est-elle pas *in situ*.

4. ATABEKS TOGHTEKIN ET BURL. 514 H. — Près de la mosquée d'Ibn Sâdiq, dans le grand cimetière Dahdâh, au nord de Damas. Six lignes, sans doute en coupe fleurie. Inédite et probablement détruite: copie du recueil Waddington, n° 708. 767 et 775<sup>1</sup>.

(1) بسمه... أمر بعزل هذه القبّة في أيام الأمير الأجلّ  
 السيّد الإسفهلار الكبير ظهير الدين معتمد الدولة  
 (2) شرف الملة فخر الأمة قوام الملوك (2) عماد الأمراء أمير  
 للجيوش ناصر المجاهدين قتلغ اتابك أبي سعيد طغتكين  
 (3) سيف أمير المؤمنين الخاتون الأجلّ (3) السيّدة  
 زين الخواتين فخر نساء العالمين والدة الأمير الأجلّ  
 السيّد فخر الدين (4) فضل الإسلام سراج الدولة بهاء  
 الملة نظام الأمة تاج الملوك شمس الأمراء أمير (3) للجيوش  
 أبي سعيد بوري بن (5) اتابك حسام أمير المؤمنين  
 وذلك في شهر سنة أربع عشرة وخمسةائة لهجرة المصطفى  
 محمد ﷺ

... A ordonné de faire cette coupole, sous le règne de l'émir, du seigneur, du grand général, Zahir al-din (la suite comme dans les inscriptions précédentes),

<sup>1</sup> Le numéro 708 est une très mauvaise copie de la main d'un indigène. Le texte suivant est d'après les numéros 767 et 775, qui n'offrent aucune variante entre eux et sont peut-être de la main de Sauvage; je me borne à quelques légères corrections.

(2) Copie *الملك*; la leçon *الملوك* est assurée par la photographie du numéro 3.

(3) La leçon *الأجلّ* au masculin, après le titre féminin *khatun*, est confirmée par d'autres inscriptions; ainsi, celle d'un plat d'argent publié récemment par SUMSOFF, *Argentierie orientale (Istotshnoye cerebra)*, n° 151, pl. LXXXIV, qui débute par les mots *al-khatun al-adjall*.

(4) Copie *اسعد*; la leçon *امير* est rétablie d'après le numéro 3.

Heureux atabek Abu Saïd Toğhtekin, épée de l'émir des croyants : la très noble princesse, la dame, décor des princesses, gloire des femmes des mondes, la mère de l'émir très noble, du seigneur Fakhr al-dîn, excellence de l'I-lam, flambeau du gouvernement, éclat de la religion, gouverneur de la nation, couronne des rois, soleil des émirs, l'émir (?) des armées, Abu Saïd Buri, fils de l'atabek (Toğhtekin), glaive de l'émir des croyants. Et ce travail (a eu lieu) dans les mois de l'année 514 (1020-1021) de l'hégire de l'Élu Muḥammad (Mahomet).

La mère de Buri a laissé quelque trace dans les chroniques. L'auteur auquel nous devons jusqu'ici les détails les plus circonstanciés sur la dynastie des Atabeks de Damas en parle en ces termes : « En dju-māda I<sup>re</sup> de l'année 522, mourut la princesse Sharaf al-nisā', la mère de Tādĵ al-mulūk (Buri), . . . et elle fut ensevelie sous sa coupole, qui avait été bâtie à son intention en dehors de la porte des Paradis à Damas<sup>(1)</sup>. » Le cimetière Daḥdāḥ se trouve, en effet, au nord du Bab al-Farādīs, une des portes du front nord de l'enceinte de Damas. La date de l'inscription prouve une fois de plus que les grands personnages faisaient bâtir eux-mêmes, de leur vivant, le mausolée destiné à leur sépulture<sup>(2)</sup>.

Suivant les chroniques, Toğhtekin avait désigné son fils aîné Buri pour lui succéder. L'inscription confirme ce détail, en nous montrant celui-ci traité officiellement en 514, huit ans avant la mort de son père, comme un héritier présomptif. En effet, il porte ici des titres élevés : on remarquera toutefois que ceux d'*isfahsalār* et d'*atabek* sont réservés à son père. A la mort de ce dernier, en 522 (1128), Buri monta sur le trône et poursuivit la lutte contre les Franes. Quatre ans plus tard, il succombait au poignard des Assassins. Ses trois fils lui succédèrent : d'abord Ismaïl, un autre adversaire des Croisés, puis Maḥmud en 529 (1135), enfin Muḥammad en 533 (1139).

<sup>(1)</sup> Voir Ibn al-Qalānisi, p. 224. Pas plus que l'inscription, cet auteur ne donne le nom propre de la princesse; cette omission, sans doute intentionnelle, est fréquente en épigraphie. Il l'appelle Sharaf al-nisā', alors que la copie de l'inscription porte *fakhr nisā' al-'alāim*. Ce mausolée ne peut être celui qui venait de recevoir la sépulture de Toğhtekin, s'il est vrai que ce dernier, comme l'affirme l'auteur de *Nakḥbat al-tunārīh*, sélevait au sud de Damas; voir DE HAMMER, *Gemäldesaal*, V, p. 177.

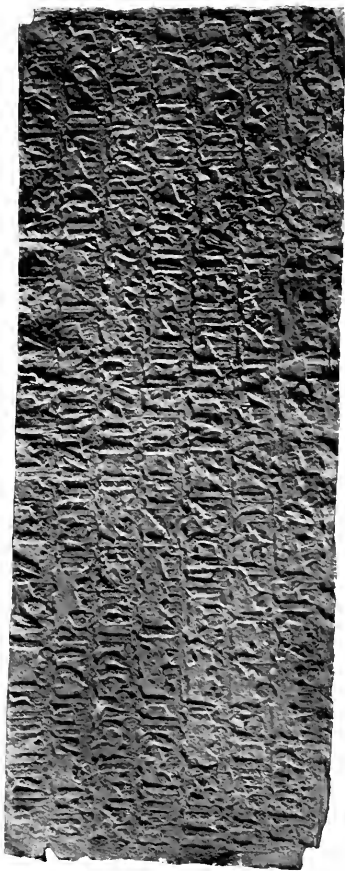
<sup>(2)</sup> Voir C.I.L. I, *passim*, et ci-dessus, p. 32.

5. ATABEK MAHMÛD ET ÉMIR BUZAN. 529 H. — Dans une rue convertie au sud-ouest de la grande Mosquée, à côté du mausolée de Nûr al-dîn. Sur le linteau de la porte d'entrée: dimensions, 130 x 50. Sept lignes en coufique fleuri: petits caractères, plus étroits que ceux de l'inscription n° 3. Inédite: copie et estampage de l'auteur (1893): voir planche II.

(1) بِسْمِله... وَقَف هذِهِ الْمَدْرَسَةَ الْمُبَارَكَةَ طَلَبًا لِثَوَابِ  
 اللَّهُ تَعَالَى وَابْتِغَاءَ مَرَطَاتِهِ (sic) فِي أَيَّامِ مَوْلَانَا الْأَمِيرِ  
 الْأَجَلِّ السَّيِّدِ [د] (2) الْإِسْفَهْسَلَارِ الْكَبِيرِ شَهَابِ الدِّينِ  
 سَيْفِ الْإِسْلَامِ قَوَامِ الدَّوْلَةِ نِظَامِ الْمِلَّةِ فَخْرِ الْأُمَّةِ شَرَفِ  
 الْمُلُوكِ وَالسَّلَاطِينِ عِمَادِ الْأَمْرَاءِ (3) وَالْجِيُوشِ الْبِ قَتْلِغِ  
 بَكِ أَبِي الْقَسَمِ مَجُودِ بْنِ بُوْرِي بْنِ أَتَابِكِ حَسَامِ أَمِيرِ  
 الْمُؤْمِنِينَ الْأَمِيرِ الْأَجَلِّ الْمَخْلَصِ مَجَاهِدِ الدِّينِ ثِقَّةِ  
 (4) السَّلَاطِينِ صَارِمِ الدَّوْلَةِ شِجَاعِ الْمَلِكِ سَيْفِ الْأَمْرَاءِ  
 عَزِّ الْخَوَاصِّ أَبُو الْفَوَارِسِ بِنِ بْنِ مَامِيْنَ بْنِ عَلِيٍّ الْكُرْدِيِّ  
 الْجَلَالِيِّ (5) الشَّهَائِي تَقْبَلُ اللَّهُ مِنْهُ وَجَارَاهُ بِالْإِحْسَانِ  
 عَلِيٍّ جَمَاعَةِ الْفُقَهَاءِ وَالْمُتَفَقِّهَةِ عَلِيٍّ مَذْهَبِ الْإِمَامِ  
 (6) أَبِي عَبْدِ اللَّهِ مُحَمَّدِ بْنِ إِدْرِيسِ الشَّافِعِيِّ الْمُطَّلَبِيِّ  
 رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ وَأَرْضَاهُ وَجَعَلَ الْجَنَّةَ مَأْوًا [د] (7) وَذَلِكَ  
 فِي شَهْرِ رَجَبِ الْأَوَّلِ سَنَةِ تِسْعِ وَعِشْرِينَ وَمِئَةِ مِائَةٍ  
 لِحِجْرَةِ سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ ﷺ

... A constitué waqf cette madrasah bénie, recherchant la récompense d'Allah et désirant son bon plaisir, sous le règne de notre maître le très haut émir, le sei-





II. — INSCRIPTION DE L'ARABEK MAÏMOU ET DE L'ÉVÊQUE BAZAN.  
(à Damas.)



gneur, le grand général, Shihāb al-dīn, glaive de l'islam, solidité du gouvernement, ordonnateur de la religion, éclat de la nation, noblesse des rois et des sultans <sup>1)</sup>, appui des émirs et des armées, le vaillant, heureux beg Abu l-qāsim Maḥmūd, fils de Būrī, fils de Fatabek (Toḡhtekin), glaive de l'émir des croyants; l'émir très haut, l'ami fidèle, Mudjāhid al-dīn, confiance des sultans <sup>2)</sup>, glaive du gouvernement, brave du royaume, épée des émirs, majesté des courtisans, Abu l-fawāris Buzan, fils de Māmīn <sup>3)</sup>, fils de 'Alī, le Kurde Djalālī, le serviteur de Shihāb al-dīn (Maḥmūd), qu'Allah agrée (cette action) de sa part et le récompense (en lui témoignant) de la bonté! (Il l'a constituée waql) en faveur de la communauté des professeurs et des étudiants selon le rite de l'imām Abū 'Abdallāh Muḥammad ibn Idrīs, descendant de Shāfi' et d'al-Muḥṭalib, qu'Allah soit content de lui et le rende content, et qu'il lui donne le paradis pour son refuge! Et cela a eu lieu dans le mois de rabī 1<sup>er</sup> de l'année 529 de l'hégire de notre seigneur Mahomet (décembre 1134-janvier 1135), etc.

Le protocole de Maḥmūd rappelle ceux de Toḡhtekin et de Būrī. Le fondateur de la madrasah, l'émir Mudjāhid al-dīn Buzan ibn Mamūn <sup>2)</sup>, a joué un rôle sous les derniers Bourides, à titre de commandant des armées et de seigneur de Ṣalkhad dans le Ḥaurān (depuis 542); il en est souvent question dans les chroniques <sup>3)</sup>. Son protocole est celui d'un petit dynaste de cette époque. Les relatifs *al-kurdi al-djalālī* rappellent qu'il était un Kurde du clan Djalālī, fixé dans les environs de Bagdad <sup>4)</sup>; le relatif *al-shihābī* paraît indiquer qu'il était l'esclave ou l'affranchi de son souverain Shihāb al-dīn Maḥmūd. Il mourut en ṣafar 555 (février-mars 1160) et fut enseveli dans une autre madrasah,

<sup>1)</sup> Sur les eulogies et les titres composés en *sultān*, attribués à des dynastes qui ne portent pas encore le titre propre de sultan, voir mes observations dans LEHMANN-HAUPT, *Materialien. Arab. Inschr.*, p. 131 (7), n. 1, 143 (19), n. 1, et dans VOX OPPENHEIM, *op. cit.*, p. 80, n. 3, et 137, n. 1.

<sup>2)</sup> Dans les manuscrits, ces deux noms offrent plusieurs variantes. Pour le premier, la plus fréquente est بوزان, qu'on rend généralement par *Buzān*. L'estampage porte distinctement بوزان (ou بوزان), sans points; en combinant cette leçon avec la précédente, je lis بوزان *Buzan*, en supposant que ce nom tire est formé sur l'adjectif *buz* «gris», comme *Buz-qush*, écrit بزغش (et peut-être *Buzabeh*, etc.); voir HORTSMAN, *Glossar*, p. 64. En ce qui concerne le second, la variante la plus fréquente, مامین, est confirmée par l'estampage, qui porte distinctement مامین, sans points.

<sup>3)</sup> Voir Ibn al-Qalanisi, index à بوزان; Abū Shāmah, éd. Boulaq, I, index dans DERENBOURG, *Vie d'Ousūma*, p. 176, n. 4; USMAN, *Livre du bâton*, dans *op. cit.*, p. 521; Ibn Shaddād, cité plus loin, p. 41, n. 2.

<sup>4)</sup> Voir AWLEBROZ, dans Ibn al-Qalanisi, p. 359, n. 1.

bâtie par lui, en 539, auprès de la porte de Damas appelée Bab al-Farâdis<sup>1</sup>. Les topographies de Damas donnent le nom de Mudjâli-diyyah à l'une et l'autre madrasah et les classent parmi celles du rite shafîite<sup>2</sup>. L'inscription confirme ce fait en ce qui concerne la madrasah de 529; en outre, elle donne la date de sa construction, qu'on ne trouve dans aucun des auteurs cités ici.

L'épigraphie des Bourides proprement dits se borne à ce jour aux cinq inscriptions qu'on vient de lire; mais la Syrie centrale en a conservé au moins cinq autres qui se rattachent à cette dynastie. Trois d'entre elles, trouvées à Boşra ou près de cette ville (l'une datée de 528, la seconde de 530, la dernière sans date), sont au nom de l'émir Gümüştekin, un mamlouk et un officier de l'atabek ʿUğhtekin, qui possédait en fief les villes de Şalkhad et de Boşra et mourut en 541<sup>3</sup>. La quatrième, trouvée aussi à Boşra, est au nom de l'atabek ʿÖnör, le régent du dernier Bouride Abaq, un autre adversaire fameux des Croisés, qui mourut en 544 (1149)<sup>4</sup>. Ce texte important commémore la fondation d'un four et d'un moulin, en faveur du rachat des musulmans prisonniers des Francs; j'en parlerai tout à l'heure. Enfin la cinquième, aujourd'hui détruite, se voyait à Damas, à l'entrée d'une madrasah fondée, en 524, par ce même ʿÖnör<sup>5</sup>. Le nom de l'atabek ʿUğhtekin, dont le fondateur se disait l'affranchi, n'y figurait qu'incidemment.

En rappelant ces curieux documents, je me borne à revenir sur deux points de l'inscription d'ʿÖnör à Boşra, sur lesquels je suis en mesure de donner quelques nouveaux détails.

<sup>1</sup> Voir Ibn al-Qalâni-sî, p. 282 et 359, cité par Abū Shāmah (qui dit : *qala Abū Ya lû*), I, p. 123 en bas, et les sources citées dans la note suivante.

<sup>2</sup> Voir Ibn Shaddâd, *ms. cit.*, p. 59 et 104, et surtout ʿIbnawî, trad. SAUVAGE, dans *J. As.*, 9<sup>e</sup> série, III, p. 440 et suiv., 497; VI, p. 438; trad. FLEISCHER, dans *Z.D.M.G.*, VIII, p. 361.

<sup>3</sup> Elles ont été publiées par moi dans *Z.D.P.V.*, XIX (1896), p. 105 et suiv., et dans BASSOW, *Provincia Arabia*, III, p. 210 et suiv.

<sup>4</sup> Voir la bibliographie de cette inscription dans mes *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 20, et dans BASSOW, *tom. cit.*, p. 213.

<sup>5</sup> Voir mes *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 32 et suiv., et les sources citées.

Le premier concerne le personnage chargé par Öñör de la construction du four et du moulin. Ce fonctionnaire, que l'inscription mentionne en dernier lieu, sous le simple nom de Surkhak, n'avait pas encore été retrouvé dans les chroniques; voici de quoi combler cette lacune. L'atabek Öñör, s'étant emparé de Boşra en muharram 542 (juin 1147), remit cette ville en fief à son chambellan (*hādījib*) Fāris al-daulah Surkhak<sup>(1)</sup>. En même temps, il prit la ville de Şakhad et la remit en fief à l'émir Buzan, ainsi qu'on vient de le voir. Surkhak mourut en 552<sup>(2)</sup> et Buzan en 555. Ainsi, l'inscription d'Öñör à Boşra, qui n'est pas datée, a été gravée entre les années 542, date de la prise de Boşra par Öñör, et 544, date de sa mort. Cette indication s'accorde avec la date 544, rétablie par M. de Karabacek d'après d'autres événements historiques.

La deuxième observation concerne ce titre d'Öñör que l'inscription écrit ملكك, sans points diacritiques (l. 4, 1<sup>er</sup> mot). M. de Karabacek l'a lu *ilka-bek*, en proposant de voir dans le premier groupe le titre ملكك ou ايلكاه, qui paraît avoir désigné, sous les Houlagouïdes de la Perse, une charge de gouverneur général<sup>(3)</sup>. Si cette leçon n'a pas été contestée, c'est qu'on n'en a pas trouvé jusqu'ici de meilleure, car il faut avouer qu'elle soulève de sérieuses objections. L'orthographe ملكك pour ايلكاه n'en est pas une, car, en arabe, les noms tures débutant par *i* voyelle sont écrits indifféremment avec ou sans *alif* prosthétique<sup>(4)</sup>. Mais le titre d'Öñör, à en juger par la place qu'il occupe, est purement

<sup>(1)</sup> Dès lors, il est évident que le Fāris al-daulah de l'inscription non datée de Gu-mashtekin, trouvée près de Boşra, n'est autre que le Surkhak de l'inscription d'Öñör.

<sup>(2)</sup> Voir Ibn al-Qalānisi, index à سرخاک (dans le texte : سرجال); Ibn Shaddād, *ms. cit.*, p. 177 (le ms. écrit et vocalise سُرْجَال et سُورْجَال), cité par Sauvaire, dans *J. I.*, 9<sup>e</sup> série, III, p. 497. Le second fait mourir Surkhak aussi en 555, mais la date 552, donnée par le premier, p. 346, est évidemment la bonne. Voir aussi Abū Shamah, I, p. 80, l. 25 (سرخاک) et dans *Hist. or. des Crois.*, IV, p. 72, où l'éditeur confond (n. 1) ce Surkhak avec un autre émir du même nom; cf. ROURICHT, *Geschichte des Königreiches Jerusalem*, p. 268 (Sarchok). Sur la mort de Buzan, voir plus haut, p. 39 en bas.

<sup>(3)</sup> Voir *Z.D.M.G.*, XXXI, p. 138; QUATREMÈRE, dans Rashīd al-dīn, *Histoire des Mongols*, I, p. 14.

<sup>(4)</sup> A l'exemple donné par M. de Karabacek, *loc. cit.*, on pourrait en ajouter d'autres, ainsi اينال et پينال, etc.

honorifique, tandis que le titre mongol, d'après le contexte de Rashid al-din, est plutôt fonctionnel; d'autre part, on ne l'y trouve pas associé au titre *bek*. Enfin voici l'objection principale : *ilka* est un titre mongol, conservé par des auteurs du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>; mais l'inscription d'Önör date du XI<sup>e</sup>, alors que, dans l'Asie occidentale, personne ne songeait encore aux Mongols. De fait, la titulature épigraphique des dynastes du XI<sup>e</sup> siècle ne renferme aucun titre mongol. En revanche, on y trouve quelques-uns de ces vieux titres tures sur lesquels les recherches provoquées par la découverte des inscriptions de l'Orkhon viennent de jeter un jour nouveau.

Dans ces inscriptions, l'un des principaux souverains des Turcs orientaux, au début du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, est désigné sous le titre de *bilgü-khaqan* « le sage empereur<sup>(2)</sup> ». Dès lors, le titre d'Önör à Bosra ne peut être que *bilgü-beg* « le sage beg ». Cette leçon, qui m'a été suggérée par M. Houtsma, satisfait toutes les exigences de la paléographie et de l'histoire. En effet, le groupe بلكا, qu'il faut ponctuer بلكا, représente la seule orthographe arabe possible du ture *bilgä*; d'autre part, *bilgü-beg* reparait ailleurs dans la titulature seldjoukide<sup>(3)</sup>. Le vieux titre ture *beg* figure, lui aussi, dans les inscriptions de l'Orkhon, de même qu'un autre titre, *tegin*, qu'on retrouve, et précisément avec *bilgä*, dans l'onomastique et la titulature des dynastes musulmans d'origine turque. Ainsi, l'un des premiers Ghaznévides, au IV<sup>e</sup> siècle de l'hégire, portait le nom ou plutôt le titre de *bilgü-tegin*, composé que les chroniques musulmanes rendent normalement par بلكا تگین, *bilkā-tekīn*. J'ai réuni et étudié ailleurs les titres de ce groupe recueillis à ce jour<sup>(4)</sup> dans

(1) Rashid al-din et Shihāb al-din, cité par Quatremère, *loc. cit.*, écrivaient tous les deux dans la première moitié de ce siècle.

(2) Voir THOMSEN, *Inscriptions de l'Orkhon*; RADLOFF, *Die alttürkischen Inschriften der Mongolei, passim*, et toute la littérature des inscriptions turques. Ce titre se retrouve, sous la forme *Bilga-khān*, dans l'onomastique musulmane des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; voir, par exemple, Nasawī, trad. HODGKIN, index à « Bēlkā », p. 423.

(3) Voir Ibn al-Athīr, index à بلكا بگ.

(4) Voir mes *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 24 et suiv.; LEHMANN-HAUPT, *op. cit.*, p. 150 (26); VON OPPENHEIM, *op. cit.*, n° 123; VAN BERCHEM et STRZYGOWSKI, *Amida*, n° 27, 30 et 32, avec les commentaires; VAN BERCHEM et H. EDHEM, *C.I.I.*, III, n° 38.

l'épigraphie arabe: tous, je le répète, sont d'origine turque et seldjoukide, c'est-à-dire antérieurs à toute influence mongole dans l'Asie occidentale. Le plus connu, c'est *ata-beg* = père prince : ce titre générique de tous les atabeks seldjoukides pénètre en Syrie avec les Bourides, comme titre féodal et dynastique, pour y devenir plus tard, dans l'administration centralisée des sultans Mamlouks, un simple titre de fonction, même un grade militaire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir *C.I.I.*, I, index à *atabek*.





# INSCRIPTIONS PUNIQUES

## PEINTES

### SUR URNES CINÉRAIRES À CARTHAGE,

PAR

M. PH. BERGER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Dans ces dernières années, l'épigraphie punique a pris un développement surprenant, et ce n'est pas seulement par le nombre, mais aussi par la variété de ses inscriptions, que Carthage est devenue la reine des colonies phéniciennes.

Il y a quarante ans, quand ont été posées les premières bases du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, Carthage n'avait encore fourni qu'une centaine d'ex-voto à Tانيت et à Baal-Hammon. Depuis lors, ces petits textes, si monotones pris isolément, se sont accrus dans de telles proportions, que leur nombre même devient un problème pour ceux qui cherchent à se rendre compte du caractère et de la destination de ces monuments, tous dédiés aux mêmes divinités, et qui surgissent de tous les points du sol de Carthage.

Aujourd'hui nous en connaissons trois mille, et le fascicule du *Corpus*, qui est actuellement sous presse et qui terminera le second volume des inscriptions phéniciennes, contiendra la fin de ces ex-voto qui avaient failli nous submerger sous leur flot toujours montant.

Un moment nous avons pu craindre qu'ils ne fussent les seuls vestiges de l'activité épigraphique des Carthaginois, et qu'il ne fallût nous résigner à ne pas trouver d'autres inscriptions puniques dans les ruines de la rivale de Rome, sur laquelle le *Delenda Carthago* a été réalisé avec une rigueur si impitoyable par ses vainqueurs.

Les fouilles exécutées dans ces dernières années par le P. Delattre sur l'emplacement des anciennes nécropoles de Douimès-Dermech et de la nécropole beaucoup plus récente, voisine de Sainte-Monique, celles poursuivies en même temps par M. Gauckler pour le compte du Service des antiquités et des arts en Tunisie, et plus récemment par M. Merlin, ont singulièrement élargi le champ de l'épigraphie punique. Elles nous ont fourni un certain nombre d'inscriptions dédicatoires, remarquables tant par leur développement que par leur contenu, et qui peuvent compter au nombre des plus belles inscriptions puniques. Elles ont surtout ouvert un nouveau chapitre, celui des inscriptions funéraires.

Ces inscriptions funéraires, chaque jour plus nombreuses, se distinguent par la variété des titres des personnages : prêtres, prêtresses, rabs, qui y étaient enterrés, et par l'intérêt exceptionnel des représentations figurées qui parfois les accompagnent. Quelques-unes des plus importantes ont été communiquées par M. de Vogüé à l'Académie des Inscriptions.

Enfin, aux inscriptions proprement dites sont venus se joindre des graffiti peints à l'encre sur des urnes cinéraires. Tout récemment M. Merlin en a trouvé une douzaine dans un cimetière punique situé au sommet du Bordj-Djedid et qui forme la transition entre les tombes de Douimès et celles de Sainte-Monique. A sa demande, j'en ai tenté la traduction dans la publication d'ensemble de ses fouilles<sup>(1)</sup>.

Ce sont deux ou trois de ces graffiti que je voudrais dédier à M. de Vogüé, comme un essai de déchiffrement de cette nouvelle catégorie de textes, si obscurs à cause de leur brièveté et du caractère cursif de l'écriture.

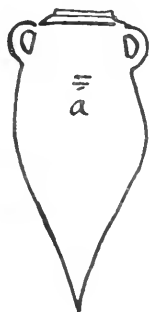
<sup>(1)</sup> *La nécropole punique de l'Arâ el-Kheraïb à Carthage*, Paris, Leroux, 1909.

## I

Le premier a été trouvé par M. Merlin dans la tombe n° 26. Il est tracé sur une amphore à base conique, de terre rouge, haute de 0 m. 50. Il se compose en réalité de deux inscriptions distinctes, l'une de deux lignes, l'autre de quatre.

h o y y h w

w o y h y h  
 p q p  
 b u q q y e p u h w  
 h q q h y q q u h q



Voici comment je lis la première :

h De

h o y h y h Salambaal.

Je traduis « de », mais l'on pourrait également traduire « à », la même préposition ayant cette double signification. Il s'agit évidemment des cendres du défunt, contenues dans cette amphore, et le *luned*

remplace les mots עצמות - ossements -, ou משכן עצמות - urne cinéraire -, que j'ai retrouvés à plusieurs reprises sur des urnes funéraires de la nécropole de Sousse<sup>(1)</sup>.

Le nom du défunt ne prête à aucun doute. A ne considérer que la forme des lettres, on pourrait être tenté de lire שלב[ב]ע[ת] : mais la lecture שלבבעל - Salambaal - s'impose. S'agit-il du nom célèbre de Salambô? Cela est possible, quoiqu'on ait aussi voulu rapprocher ce dernier de la forme שלבבעל. En tout cas, le changement de la terminaison *al* en *ô* ne saurait y mettre obstacle. Nous en trouverons plus loin (n° III) un curieux exemple.

La seconde inscription présente un peu plus de difficultés. Je lis :

למלכעש     *A Molocas*  
 תרה     *torret*,  
 שנ[ת] שמוכעל     *..... Samarbaal*,  
 בן עברמלוקת     *filis d'Abmelqart*.

Les deux premières lignes semblent former le pendant exact de la première inscription. Nous aurions alors deux noms différents pour une même urne funéraire, ce qui est peu vraisemblable. Ajoutez à cela que le nom de Molocastoret ne nous est pas connu comme nom d'homme. Nous le rencontrons à plusieurs reprises, mais toujours comme nom divin<sup>(2)</sup>. Serait-ce une dédicace à Molocastoret? En l'absence d'autres exemples, je n'ose trancher la question.

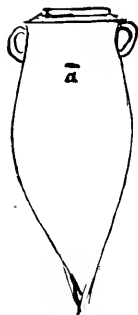
La fin de l'inscription se compose de deux noms propres; mais ces noms ne forment certainement pas la généalogie du nom précédent, et ils sont précédés d'un mot de quatre lettres dont la troisième est douteuse. On voudrait y voir le mot שנה - année -: nous aurions alors l'indication de la date par le suffète éponyme, mais il y a une lettre de trop. Peut-être faut-il y chercher un titre analogue à celui de השנא, dont il sera question plus loin.

<sup>(1)</sup> Ph. BERGER, *Inscriptions céramiques de la nécropole d'Habrümète*, dans la *Revue archéologique*, 1889, t. I, p. 204-228; t. II, p. 21-41.

<sup>(2)</sup> *C. I. S.*, t. I, n° 8 et 250, et les autres inscriptions citées en ces endroits. HELZEN, *C. R. Acad. Inscr.*, 1908, p. 285; cf. *B. É. S.*, 307 et 308.

## II

Un autre graffito, trouvé dans la tombe n° 64, se compose de deux lignes tracées à l'encre noire sur une amphore à base conique, de terre rouge, haute de 0 m. 60. Il est intéressant malgré sa brièveté.



X 9 17 6  
X W 6 W 9 9

Inscription peinte en noir.

X 9 17 6

(Deuxième copie de la première ligne.)

Je lis :

לחנא De Hannon.

ר-ב[ש]לש Rab troisième.

Le texte porte 77, mais la correction n'est pas douteuse, les lettres 2, 7 et 7 se confondant perpétuellement sur ces inscriptions. Ce titre doit être rapproché de celui de רב שני *Rab schéni* « deuxième Rab » ou « Rab en second », en grec δευτεροστάτης, que M. Clermont-Ganneau a proposé, d'une façon si heureuse, de lire sur une inscription phénicienne du Musée du Louvre (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 418, n° 3), ainsi que du titre רב שני, que nous rencontrons à deux reprises à Carthage (*C. I. S.*, I, 359, et Ph. BERGER, *C. R. Acad. Inscr.*, 1901, p. 847-849; cf. *R. É. S.*, 249). Il s'agit d'une fonction publique, dont le caractère demande encore à être précisé.

## III

Un troisième graffito a été trouvé dans la tombe n° 85. Cette tombe contenait deux amphores à base conique, en terre rouge, hautes de 0 m. 50, portant chacune une inscription de deux lignes.

Voici comment je lis la première :

ל ה הנבע [בן גראש]בן *De Ha[milô], fils de Geres[un]on,*  
בן הנבעע *fils de Hannibô.*

Le premier nom, qui est très mal écrit, doit être lu à l'aide du troisième, que je considère comme à peu près certain. C'est une règle en effet, sinon constante, du moins très générale, dans l'onomastique phénicienne, que le nom du petit-fils reproduit celui du grand-père. Nous trouvons là, en phénicien même, un exemple de l'altération, si fréquente dans les transcriptions grecques des noms puniques, et qui a donné naissance aux formes Hannibas pour Hannibaal, Salambô pour Salambaal, etc.

Il semble que, sur notre inscription, il faille lire le premier nom הנבע, par un seul *ân*.

Cette forme הנבע, à une époque où nous trouvons couramment la forme הנבעל sur les inscriptions, provient sans doute de ce que l'écriture cursive suivait de plus près la prononciation courante, qui nous est attestée par la transcription grecque, tandis que les inscriptions avaient encore conservé la forme correcte et étymologique du nom.

Je ne m'arrêterai pas à l'inscription tracée sur la seconde de ces amphores. Je crois y lire les mots :

h De  
 יִצְחָקִים Ts[itse]im.  
 מֵיָמֵינוּ Maón.

Le nom de Tsitseân est douteux, et le mot *maón*, qui le suit, ne l'est guère moins. *Maón* signifie en hébreu « demeure », et s'emploie en particulier des demeures célestes, parfois aussi de la demeure du dieu sur la terre. S'agirait-il ici de la demeure du mort? La lecture est trop peu certaine, pour que j'ose en tirer une conjecture aussi hasardée.

## IV

Enfin une dernière amphore, de même forme que les précédentes et haute de 0 m. 60 (tombe n° 95), porte les deux lignes suivantes peintes en noir :

לְזֵכְרִי [En souvenir  
 הָעוֹלָם éternel.]

Je ne donne cette traduction qu'avec une très grande réserve. On attendrait, en effet, זֵכְרִי עוֹלָם, seul conforme à la grammaire et aux

habitudes de l'épigraphie phénicienne. Néanmoins, le rapprochement des deux formules est si tentant, que je n'hésiterais pas à passer par-dessus cette faute de grammaire, si le mot  $\text{ננ}$  ne paraissait être suivi d'une courte lettre dont on n'aperçoit plus que le sommet. Dans ces conditions, peut-être vaut-il mieux, conformément à l'analogie des autres textes de même nature, voir dans le *lamed* la préposition d'appartenance, suivie d'un nom propre dont la fin a disparu, et considérer  $\text{ננלל}$  comme un titre, se rattachant à la racine  $\text{נלל}$  « savoir ».

J'ajoute que, s'il est naturel de graver les mots « souvenir éternel » sur une pierre destinée à servir de monument, il l'est moins de les inscrire sur une urne cinéraire. Et pourtant, dans cette circonstance, ce graffiti tracé à l'encre sur un vase en terre a surpassé en durée bien des monuments de pierre ou de marbre qui prétendaient à l'éternité.

Le maître auquel j'offre cet essai voudra bien excuser les incertitudes de mes interprétations. Mieux que personne, il sait qu'en ces matières on n'atteint pas du premier coup la vérité complète, et qu'il faut souvent attendre de la comparaison de nouveaux monuments la lumière qui transforme une hypothèse en certitude. Nulle part l'expression *dies diem docet* ne trouve mieux son application. C'est la raison d'être de nos grands recueils épigraphiques, et l'explication des progrès réalisés depuis cinquante ans par l'épigraphie sémitique, progrès auxquels il a eu une si large part.



# AKKADISCH,

VON

DR. C. BEZOLD,

PROF. AN D. UNIVERS. HEIDELBERG.

Bekanntlich hat Rawlinson 1855 als den Namen des Volkes, dessen Sprache in der linken Spalte der keilinschriftlichen Syllabare vorliegt, *Akkad* bezeichnet und vermutet, dass man später, "als die Semiten zu grösserer Macht gelangt seien", die beiden Hauptteile jenes Volkes als *Sumir* und *Akkad* unterschieden habe. Oppert, der dem Namen *Akkad* schon 1859 eine lediglich geographische, aber keine ethnologische Bedeutung zuschrieb, entschied sich zur Bezeichnung der in den Syllabaren und sonst erhaltenen nichtsemitischen Sprache für den Namen *Sumerisch* und führte 1872 aus, dass unter den *Akkadern* das semitische Volk der Keilschrifttexte zu verstehen sei, und, "wenn wir die Sprache nicht assyrisch nännten, so müssten wir sie akkadisch nennen<sup>(1)</sup>".

Während dann später — im Anschluss an die wissenschaftliche Darlegung und Begründung der Existenz zweier Dialekte innerhalb der nichtsemitischen Sprache durch Haupt — der Hauptdialekt dieser Sprache von mehreren Gelehrten (Haupt, Pinches, Delitzsch u. A.) "akkadisch", und der sogenannte EME-SAL-Dialekt "sumerisch" genannt wurde, von anderen dagegen (Sayce, Hommel, Bezold, Jensen, Zimmern, etc.) gerade umgekehrt der Hauptdialekt als "sumerisch", der EME-SAL-Dialekt als "akkadisch" angesprochen wurde<sup>(2)</sup>, jedenfalls also von allen den Genannten sowohl "akkadisch" als auch

(1) Vgl. F. H. WEISSBACH, *Die Sumerische Frage*, Leipzig, 1898, § 5, 11, 14.

(2) Ueber örtliche, zeitliche und andere Differenzierungen mit Bezug auf die Nomenclatur gibt die genannte Arbeit von Weissbach alle erwünschten Aufschlüsse.

„sumerisch“ als Bezeichnungen der nichtsemitischen Sprache aufgefasst wurden, gelangte Lehmann bei einer ernenten, gründlichen Untersuchung der „Sumerischen Frage“ zu dem Resultat: „Die Akkadier sind, wie es ähnlich Oppert schon vor Jahren erkannt hat, die Babylonier<sup>(1)</sup>.“

Diese Hypothese Oppert-Lehmann's hat seither von mehreren Seiten Zustimmung und mancherlei neue Stütze erhalten. Nur beispielsweise sei hier erinnert an Zimmern's unmittelbar auf das Erscheinen des *Samasšumukin* erfolgte beifällige Aufnahme<sup>(2)</sup>; an Jensen's Erklärung des Ira-Mythus, IV, 17, wo Akkadier „soviel wie semitischer Babylonier“ bedeute<sup>(3)</sup>; an Ed. Meyer's Anschauung<sup>(4)</sup>, dass zu den „ehemals hart umstrittenen Fragen“, die „jetzt erledigt“ seien, auch die gehöre, „ob, wie jetzt feststeht, die Semiten Babyloniens Akkadier. . . heissen“.

An der Tatsache, dass in den Keilinschriften unter dem Volksstamm der Akkader Semiten verstanden werden, dürfte nicht länger zu zweifeln sein. Das soll hier nicht erörtert werden. Eine andere Frage aber ist die, ob auch die akkadische Sprache von alters her als eine semitische zu gelten hat. Diese Frage scheint im bejahenden Sinne entschieden zu werden durch eine von Messerschmidt veröffentlichte und in der jüngsten Zeit mehrfach behandelte<sup>(5)</sup> bilingue Tafel aus der Zeit Samsuditana's, auf welcher die semitische Uebersetzung des sumerischen Textes eingeleitet wird durch die Ueberschrift *Ak-ka-du-ša*, „ihr (nämlich der vorausgehenden sumerischen Inschrift) akkadisches (Aequivalent)“.

Unterstützt zu werden scheint diese Ansicht auch durch die Stelle eines Briefes, die meines Wissens bisher noch nicht nach dieser Rich-

<sup>(1)</sup> *Samasšumukin*, Leipzig, 1892, I, S. 73.

<sup>(2)</sup> „Als besonders gelungen durften die Ausführungen über das Land 'Akkad' und die Bezeichnung 'akkadisch' (= babylonisch-semitisch) hervorzuheben sein“, *Berliner Philol. Wochenschr.* vom 13. August 1892, Sp. 1032.

<sup>(3)</sup> *Ass.-bab. Mythen und Epen* (KB, VI), Berlin, 1900, Ss. 66, 383.

<sup>(4)</sup> *Geschichte des Altertums*<sup>2</sup>, Stuttgart, 1909, S. 312.

<sup>(5)</sup> Von UNGER, *OL*, XI (1908), S. 62; *Rev. sémi.*, XVII (1909), p. 296, und von HALÉVY, *ib.*, p. 298 sqq.; cf. THUREAU-DANGIN, *ZI*, XVI (1908), p. 266, n. 4.

tung beleuchtet worden ist. Das betreffende Schreiben<sup>(1)</sup>, das sich als Fortsetzung eines früher (von wem?, wann?, woher?) abgeschickten Briefes ergibt, lautet in Transcription:

(1) *An-ú-ú ri-ih-ti* (2) *du-ba-a-bi ša i-giv-ti* (3) *pa-ú-ú-ti* (4) *šar-ru-ú-ti ša šarri bi-li-ja* (5) *ki-ma mī* (pl) *u šauni* (pl) (6) *i-li nīši* (pl) *mātūti* (pl) (7) *ka-li-ši-ua li-it-bi* (8) *ri-<sup>2</sup>-us-si-ua šarru bi-lī* (9) *li-i-pu-uš a-na du-ú-ri* (10) *da-a-ri a-na-ku ka-al-ba* (11) *ka-rib šarri bi-lī-ša* (12) *au-uu-ú-ti ik-ri-bi* (13) *a-na šarri bi-lī-ja ak-tar-ba* (14) *ilāni* (pl) *ša šam-šu-uu az-ku-ru* (15) *li-ih-lu-ru liš-mi-ú* (16) *a-na šarri bi-lī-ja* (17) *ik-ri-bi au-mi-ú-ti* (18) *a-du li-<sup>2</sup>-mi-šū* (19) *li-š-ši-pu a-na šarri bi-lī-ja* (20) *li-ú-dí-uu* (21) *ú a-na-ku ku-ri-ib* (22) *šarri bi-lī-ja i-na pa-au* (23) *šarri bi-lī-ja la-zi-i-<sup>2</sup>-ma* (24) *ina gu-ur-ti libbi* (bi)-*ja* (25) *ina a-li-ja la-ap-luh* (26) *ki-ma a-li-ja i-ta-au-hu* (27) *ina ki-šir am-ma-ti-ja* (28) *i-mu-ki-ja lu-gam-mir* (29) *mau-mi bil tibi la i-ra-uu* (30) *ina za-ma-a-ri ša* (mātu) *ak-ka-di-i* (31) *ma-a aš-šú pi-i-ka tibi* (32) *ri-<sup>2</sup>-ú-a* (33) *gab-bu uu-uu-a-ú-i* (34) *ú-pa-qu-ka*.

Wie leider in so vielen Fällen, ist auch in diesem der eigentliche Inhalt der schriftlichen Mitteilung nicht sicher festzustellen, was indessen für die hier behandelte Frage zum Glück nicht weiter in Betracht kommt. Es wird zunächst kaum zu entscheiden sein, ob *palīhu* mit *ina* wirklich im Sinne von „für jemanden fürchten“ gebraucht wurde; danach richtet sich die Uebersetzung von *ahu* (\**ahū*), das „Bruder“, aber auch „Seite“ bedeutet; *ki-šir am-ma-ti-ja* ist ganz unsicher und die Redensart *i-mu-ki-ja lu-gam-mir* mir sonst unbekannt. Unter sonst leicht begreiflichem Vorbehalt möchte ich übersetzen:

Dies (ist) der Rest des Wortlauts des früheren Briefes. Möge die Herrschaft meines Herrn Königs gleich Wasser und Oel<sup>2</sup> über die Völker aller Länder kommen; möge der Herr König ihre Lenkung auf ewige Zeit ansüßen! Mögen die Götter, deren Namen ich „Hund“, der Beter(?)<sup>(1)</sup> seines Herrn Königs, an-

<sup>(1)</sup> Bu. 89-4-26, 161; teilweise bei Buzold, *Catal.*, IV, p. 1929; vollständig in HARPER'S *Assyrian and Babylonian letters*, IV, n° 535, und in DELITZSCH'S *Assyr. Lesest.*, S. 71 f. Zur Transcription und Uebersetzung, s. HARPER, *AJSL*, XIII (1897), p. 209 f., und PEISER, *MJG*, III, 6 (1899), S. 32 ff.

<sup>(2)</sup> Gewiss im Sinne von segenseich; man denkt unwillkürlich an die bekannte babylonische Lekomantie.

<sup>(3)</sup> Oder der „Hund“. Beide Lesungen, *ka-lab* und *ka-rib*, sind möglich; erstere hat

rufe, diese Gebete, (die) ich für meinen Herrn König bete, gnädig aufnehmen<sup>(1)</sup>, erlösen, für meinen Herrn König diese Gebete tausendmal<sup>(2)</sup> vervielfachen (und) meinem Herrn König zuteilen (d. h. ihm anrechnen?)! Und (nun) trete ich, der Beter meines Herrn Königs, vor meinen Herrn König: Von ganzem Herzen fürchte ich für<sup>(?)</sup> meinen Bruder<sup>(?)</sup>. Da mein Bruder<sup>(?)</sup> seufzt, will ich mit meinem Ellbogen<sup>(?)</sup> meine ganze Kraft aufwenden<sup>(?)</sup><sup>(3)</sup>. Wer liebt nicht einen Guten<sup>(4)</sup>? Im Lied der Akkader<sup>(5)</sup> heisst's: Wegen deiner guten Rede, mein Hirte, haben alle Mannen auf dich acht<sup>(7)</sup>.

Es ist nicht unmöglich, in diesem akkadischen «Lied», das vielleicht hohes Alter beanspruchen und mit analogen Erzeugnissen ägyptischer Lyrik<sup>(6)</sup> verglichen werden darf, nach berühmten Mustern einen Rhythmus zu entdecken und — mit Unterdrückung von ein paar Vokalen — etwa zu lesen:

*ássa píka táb rí'á'a gábbu-'mmáni úpaqúka.*

Oh der schönen Red', mein Hirte, achten deiner alle Sippen.

Das ist für unsere Untersuchung nicht wesentlich. Klar ist aber, dass auch in diesem Brief-«Rest» das Idiom der Akkader semitisch ist.

Gleichwohl wird das Problem durch die vorstehenden Beispiele nur scheinbar im Sinne Oppert-Lehmann's gelöst. Von zwei Tatsachen, die dagegen sprechen, verdient, wie ich glaube, wenigstens die letztere unsere volle Beachtung.

1. Schon im Frühjahr 1891 fiel mir bei meiner Katalogisierung der Kujundschik-Sammlung die Tafel K. 3233 auf, die das Fragment

einen Anhalt an dem unmittelbar vorausgehenden *kalhu*, letztere an *karib* (\**kārib*) *šarri* von Z. 21 f. Auf dieser Stelle beruht bekanntlich die Erfindung von assyrischen «Propheten»; s. PEISER, a. a. O., S. 366; WINCKLER, *KIT*<sup>3</sup>, S. 171, n. 2.

<sup>(1)</sup> *libhuru* = *libhuru* (HARPER).

<sup>(2)</sup> So richtig zuerst DELITZSCH, *IL*<sup>3</sup>, Glo s.

<sup>(3)</sup> So DELITZSCH, *IL*<sup>3</sup>, Gloss.

<sup>(4)</sup> Wörtlich «meine Kraft ganz machen».

<sup>(5)</sup> Vermutlich Oppos. von *bal hiti* «Sunder».

<sup>(6)</sup> PEISER: «der Babylonier».

<sup>(7)</sup> Nach DELITZSCH, *HWB*, 516 b,  $\sqrt{\text{p}}\text{š}$  II 1; nach BARTH (zitiert von MUSS ARNOLD *HWB*, 819 a) = \* $\sqrt{\text{p}}\text{š}$ .

<sup>(8)</sup> S. ERMAN in der *Kultur der Gegenwart*, VII, 1, S. 36.

eines bilingualen Textes mit Beschwörungsformeln und Anweisungen für die entsprechenden Zeremonien enthält. Unter letzteren findet sich (vgl. meinen *Catalogue*, II, p. 515) die Bemerkung: „Siebenmal rezitiere (das) Akkadisch(e)“. Hält man an der allgemein gebilligten Ansicht fest, dass die nichtsemitische Rezension dieser Texte den Assyriern als „heilig“ galt, und vergleicht man zur Veranschaulichung des Ritus unsere lateinischen Messbücher mit deutscher Uebersetzung, so wird man in jener Anweisung kaum etwas anderes erblicken können als die Aufforderung: Rezitiere siebenmal den heiligen, also den nichtsemitischen Text! Die Vorschrift, im katholischen Gottesdienst einen eigens dazu lateinisch verfassten Text auf Deutsch zu rezitieren, klingt sehr seltsam. Also: „Akkadisch“ = nichtsemitisch.

Indessen gebe ich zu, dass es zu „widerraten“ sei, lediglich aus dieser Stelle und einer ähnlichen, von Zimmern auf K. 2167 gefundenen „weitergehende Schlüsse zu ziehen“<sup>1)</sup>. Eine Bestätigung der obigen Auffassung lässt sich aber 2. aus dem vor gerade zwei Jahrzehnten von mir gefundenen Fragment 81-7-27, 130 (Z I, IV, S. 434) gewinnen, dessen Wortlaut bei den Vertretern der „akkadisch-semitischen“ Theorie in gänzliche Vergessenheit geraten zu sein scheint. Das bilingue Bruchstück handelt von verschiedenen Sprachen (vgl. Z. 9) und erwähnt u. a. auch *Aramu* „Aram“, bzw. „Aramäer“. Zeile 6 und 7 bieten — mit Beifügung meiner „unbedenklichen“, bis jetzt noch von Niemanden beanstandeten Ergänzungen — die Worte:

. . . E]ME. KI	NIN. SIG. GA	EME. S[AL. . .
. . . I] i-sa-an	Šu-mi-ri tam-sil	Al-ka-di-i. . .
. . . Sprache von Šumir Aehnlichkeit des Akkadischen. . .		

Die Uebersetzung von *tamsil* durch „Gleichung, Gleichheit“ in dem Sinne, dass die Bedeutung des Sumerischen gleich der des Akkadischen sei, wie wir etwa von einem bilingualen Text bemerken, das Nichtsemitische bedeute das „Gleiche“ wie das Semitische, ich ausge-

<sup>1)</sup> WEISSBACH, *ZDMG.* LX (1906), S. 240, und schon *Die Sumerische Frage*, S. 174 und n. 1.

schlossen, da ja von einem bestimmten Texte in der Inschrift, soweit sie vorliegt, gar nicht die Rede sein kann. So bleibt nichts übrig als anzunehmen, dass die sumerische Sprache eine der akkadischen ähnliche ist, oder mit andern Worten, dass wir nach wie vor uns an die Tatsache zu halten haben, „dass die Babylonier mit „Sprache von Sumer“ und „Sprache von Akkad“ die beiden nicht-semitischen Mundarten bezeichneten<sup>(1)</sup>“.

Ich gestehe gern, es ist schwer, aus diesem Dilemma einen Ausweg zu finden. Vielleicht dürfen wir aber doch einen solchen betreten und auch dabei wieder ein *simile claudicans* vorausschicken. Wenn Jemand erzählt, dass sich in einer Bibliothek zu Kairo mehrere koptische Handschriften und eine Reihe ägyptischer Drucke befinden, so wird das nicht befremden. Derselbe Gelehrte wird aber auch dann auf unsere Zustimmung Anspruch haben, wenn er behauptet, die ägyptische Sprache habe grosse Aehnlichkeit mit der koptischen. *Mutatis mutandis*: Das alte Akkadisch ist ein Dialekt des Sumerischen und als solcher natürlich eine nichisemitische Sprache. Nachdem aber einmal die Semiten Babylonien überschwemmt und sich der sumerisch-akkadischen Zivilisation amalgamiert hatten, und nachdem späterhin<sup>(2)</sup> die „Dynastie von Akkad“ in Babylonien zur Suprematie gelangt war, wurde — ähnlich wie der Dialekt der arabischen Eroberer Aegyptens „ägyptisch“ — auch das Semitisch der babylonischen Eroberer Akkad's „akkadisch“ genannt. Philologischen Kreisen war der Unterschied in der Nomenclatur noch (oder wieder?) im siebenten vorchristlichen Jahrhundert bekannt.

Sollten die vorstehenden Sätze, deren problematischer Natur sich ihr Verfasser vollauf bewusst ist, fruchtbringende Anregung zu einer neuen Untersuchung der schwebenden Frage geben, so wäre der Zweck dieser Zeilen, die ein bescheidener Beitrag zur Ehrung des Nestors der semitischen Epigraphik sein wollen, doppelt erfüllt.

<sup>(1)</sup> WINKLER, *IOF*, III (1895), S. 206.

<sup>(2)</sup> APL. THUREAU-DANGIN, *OL*, XI (1908), p. 314, n. 1.

LA  
JAMBE HUMAINE DE SINOPE,

PAR

M. ADRIEN BLANCHET,

BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

---

Le Cabinet de France conserve, depuis longtemps déjà, une monnaie de Sinope, qui a été publiée récemment de la manière suivante :

SEV·ALEXANDROC (*sic*). Buste lauré et cuirassé à droite.

R·C·I·F·S·A·CCXCIII (224-225 ap. J.-C.). Jambe humaine nue, la cuisse vêtue et surmontée d'une tête de taureau (?), à droite; devant elle, un petit autel allumé. Æ 25<sup>(1)</sup>.

Bien avant 1904, cette pièce intéressante avait déjà été publiée, alors qu'elle appartenait à M. Rolin, à Guise. Théophile Marion Dumersan y lut SEV·ALEXANDR, autour du buste, et, au revers, la date CCXCIII. Sur le dessin gravé alors, qui est probablement l'œuvre de Dumersan lui-même<sup>(2)</sup>, l'autel est entouré d'un serpent et surmonté de deux branches<sup>(3)</sup>. Plus tard, Henry Cohen transcrivit, pour le droit, SEV·ALEXANDROS (*sic*) et accepta, pour le revers, la lecture antérieure<sup>(4)</sup>.

Un exemplaire analogue de cette monnaie étant parvenu récemment

<sup>(1)</sup> WASHINGTON-BABELON-TH. REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, t. I, 1904, p. 206, n° 145, pl. XXVIII, fig. 13; cf. p. 179.

<sup>(2)</sup> Il a gravé à l'eau-forte des planches de médailles pour le *Magasin encyclopédique*.

<sup>(3)</sup> DEULSIN, *Éléments de Numismatique ou introd. à la connaissance des méd. ant.*, 1833, p. 117, pl., fig. 22.

<sup>(4)</sup> *Deser. histor. des monnaies. . . . impériales*, 2<sup>e</sup> éd., t. IV, p. 467, n° 633.

entre mes mains, je l'ai comparé avec celui du Cabinet de France et j'ai constaté que celui-ci, classé sous le numéro 811 des cartons, avait été retouché anciennement. Il ne portait pas l'inscription anormale ALEXANDROC: les quatre dernières lettres de ce nom ont été gravées à l'aide d'une pointe. Au revers, sur la dernière partie de la date<sup>(1)</sup>, on a esquissé à la pointe des retouches successives, qui, avec l'usure, ont tellement modifié l'aspect de la pièce que je ne saurais lire avec certitude la date de CCXCIII.

Le nouvel exemplaire paraît du même coin que le précédent pour le droit, et, cette fois, la légende se présente nettement sous la forme correcte :

SEV ALE XAND AVC

Au revers, la légende est :

CIFSAC CXCH

La jambe surmontée de la tête de taureau et l'autel allumé sont très nettement dessinés.



Monnaie de Sinope (collection Adrien Blanchet).

Si le coin a mal porté sur le flan pour les cinq derniers chiffres, il est cependant hors de doute qu'il y a seulement trois 1 après le dernier C. Par conséquent, la pièce a été frappée en l'an 293 de l'ère de la conquête romaine (70 av. J.-C.), qui correspond à l'an 223-224 ap. J.-C.<sup>(2)</sup> C'est probablement la même date que porte une autre pièce avec le type d'un poisson au revers<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Il y a aussi des traces de pointe sur SAC.

<sup>(2)</sup> Je crois la lecture de Damiens préférable pour l'exemplaire du Cabinet de France.

<sup>(3)</sup> Cat. du British Museum, pl. XXIII, 9: WASHINGTON-BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 207, n° 148.



Le type de la jambe humaine, surmontée de la tête de taureau, est tellement singulier et énigmatique, qu'il paraît avoir découragé les commentateurs.

Lorsque j'entrepris d'étudier cette monnaie, j'eus d'abord la pensée que le type était apparenté à celui de la monnaie de Nicée représentant *Ἰππιος βορτόπιος*. Assurément Nicée de Bithynie n'est pas très éloignée de Sinope en Paphlagonie, surtout si l'on réfléchit que le commerce par mer devait être fort développé sur les côtes méridionales du Pont-Euxin<sup>(1)</sup>. Or le bronze d'Antonin le Pieux, auquel je fais allusion, représente le dieu Mên, la tête radiée et posée sur le croissant lunaire, à cheval sur l'animal fantastique dont le pied gauche antérieur a la forme d'un pied humain<sup>(2)</sup>.

*A priori*, on pourrait donc croire que le type de la jambe humaine de Sinope se rattache au culte de Mên, dieu lunaire de la Phrygie, et, en effet, le taureau est associé à Mên sur une stèle de Coloé, de même que sur diverses monnaies<sup>(3)</sup>. Il ne faudrait pas trop s'étonner d'une comparaison de ce genre, car à Trapezus (Pont), c'est-à-dire dans la même région, on connaît une divinité qui tient à la fois de Mên et de Mithra<sup>(4)</sup>. Mais, bien que l'hypothèse soit tentante, il y a lieu d'en envisager une autre<sup>(5)</sup>.

On trouve dans la numismatique de Sinope des types fort curieux

<sup>(1)</sup> Sinope est encore le meilleur port de la côte méridionale de la mer Noire.

<sup>(2)</sup> A. BLASCHET, dans la *Rev. Num.*, 1894, p. 301-306, fig., et dans *Études de Num.*, t. II, 1901, p. 49-54.

<sup>(3)</sup> A. LEGRAND, dans le *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, s. v. *Lunus*, p. 4396, fig. 4665 et 4666; B. V. HEAD, *Hist. Num.*, p. 591. Sur une pièce de Tomoethyrai, Mên est représenté dans un char trainé par deux zébus (F. WOOD-BLUMER, *Griech. Munzen*, 1890, p. 202, n° 640). On connaît aussi un relief avec un grand bucrâne sous la tête de Mên (*Dict.*, fig. 4671).

<sup>(4)</sup> Franz Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, t. II, 1896, p. 189, fig.

<sup>(5)</sup> Ce n'est pas, je crois, une influence égyptienne qu'il faut prendre en considération, bien que le culte de Sérapis ait été en honneur à Sinope. On peut citer en particulier des bronzes d'Alexandre Sévère (Waddington-Babelos-Reisuen, *op. cit.*, p. 207, n° 146 et 147, pl. XXVIII, 14 et 15) et l'on connaît le curieux passage de Tacite (*Hist.*, IV, 83), relatif aux relations de Scythothémis, prince de Sinope, avec Ptolémée Soter, et aux pérégrinations de l'image de Sérapis.

qu'il convient de décrire ici. C'est d'abord un bronze de L. Aelius César, daté de l'an 137-138 ap. J.-C., qui porte, au revers, une tête archaïque, de face, avec une longue barbe calamistrée et coiffée d'une toque plate à quatre rangs de perles<sup>(1)</sup>. C'est surtout le bronze de Septime Sévère, daté de 207-208 ap. J.-C.<sup>(2)</sup>, dont le revers peut être décrit ainsi : Sur une base, idole (probablement un *xouon*) de face, coiffée d'une toque; le dieu a une barbe longue, calamistrée; de la main droite, étendue, il tient un canthare par le pied, et, de la gauche, un sceptre. Sur chacune de ses épaules se tient un petit génie, debout, et, sur la base, il y en a un autre de chaque côté. Cette base est ornée de colonnes dans les intervalles desquelles sont des figures debout. A la droite du dieu, au-dessous du bras droit, il y a un autel allumé; à gauche, un objet indistinct.

Il me paraît évident que la tête du revers de la monnaie de L. Aelius César est la même que celle de la statue représentée sur le bronze de Septime Sévère. D'autre part, cette figure à barbe calamistrée, tenant un canthare, convient fort bien à un Dionysos Pogon<sup>(3)</sup>. Aussi bien, une monnaie de Géta, frappée également à Sinope, porte au revers la figure de Dionysos debout avec le thyrsé, accompagné de la panthère<sup>(4)</sup>. Et l'on sait que beaucoup de cités de la Grèce honoraient, dans un même temple, deux images différentes de Dionysos, l'une barbue, l'autre imberbe, moins ancienne.

Nous pouvons donc présumer que Dionysos a été honoré particulièrement à Sinope. Cette antique cité, fondée dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, par les Ioniens de Milet, était bien placée pour posséder de vieilles images de Dionysos. La jambe humaine surmontée d'une tête de taureau<sup>(5)</sup> ne pourrait-elle être une de ces images?

(1) WADDINGTON-BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 202, n° 111, pl. XXVII, n° 21.

(2) *Ibid.*, p. 203, n° 123, pl. XXVII, 30.

(3) La coiffure ne peut être un argument sérieux contre cette identification. A Césarée de Cappadoce, un buste de dieu, qui paraît être celui de Zeus, puisqu'il tient un foudre, est couvert d'une haute coiffure cylindrique, analogue à un *calathos* (A. BLANCHET, *Études de Num.*, t. II, p. 65-66, pl. III, 7).

(4) F. IMHOFF-BLUMER, *Kleinasiatische Münzen*, t. I, 1901, p. 8, pl. I, n° 9.

(5) Beaucoup d'auteurs ont admis que le dieu était figuré avec une tête de lion à Sa-

En effet, nous savons que le taureau était l'emblème principal de Dionysos<sup>(1)</sup>, souvent sa monture, et que le dieu se manifestait quelquefois sous la forme de cet animal; et c'est de là que sont venues diverses épithètes : Dionysos Ταῦρος, Ταυρωπός. Ταυρομέτωπος, Ταυρόκερας, Ταυροφυής. Ταυρογενής, Βουγενής, Βούκερας<sup>(2)</sup>. On a des images du dieu sous la figure d'un taureau<sup>(3)</sup>; il y avait même une célèbre représentation de ce genre à Gyziqne<sup>(4)</sup>, qui, par mer, devait être en contact fréquent avec Sinope.

Remarquons aussi que la jambe humaine de la monnaie de Sinope est, sans aucun doute, chaussée du cothurne, qui est essentiellement la chaussure des suivants de Dionysos. D'autre part, n'oublions pas la légende de la naissance du dieu : Après que l'imprudente Sémélé eut été consumée par les flammes de l'éclair où Zeus se manifesta, celui-ci enferma l'enfant divin dans sa cuisse (d'où l'épithète *μηροστροφής*).

Enfin il n'est pas douteux que cette jambe à tête de taureau représente une divinité, car devant elle on voit un autel allumé.

Peut-être ai-je été quelque peu téméraire en m'efforçant d'interpréter ce type monétaire, si étrange et déconcertant? En tout cas, si l'hypothèse proposée n'est pas reçue avec faveur, cette note ne sera pas inutile puisqu'elle fait connaître une pièce mieux conservée que le seul exemplaire publié.

mos (voir F. LEXORMANT, dans *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, s. v. *Bacchus*, p. 594). Et ce serait une représentation au moins aussi singulière que celle de Sinope. Mais l'interprétation relative au Dionysos de Samos n'est pas universellement acceptée (voir le *Lexikon* de Roscher, t. I, col. 1152).

<sup>(1)</sup> Voir *Dict. des Antiq.*, loc. cit., p. 619; cf. *Lexikon* de Roscher, t. I, col. 1057, 1149, etc.

<sup>(2)</sup> C. F. H. BRUCHMANN, *Epitheta Deorum* (Suppl. au *Lexikon* de Roscher), p. 92 et 81.

<sup>(3)</sup> Voir *Lexikon* de Roscher, t. I, col. 1151.

<sup>(4)</sup> ATHÉNÉE, XI, 51 (476 a) : ἐν δὲ Κυζίκῳ καὶ ταυρομορζος ἴδρυται (éd. KABEL, Teubner, t. III, p. 46). Cf. PLUTARQUE, *De Is. et O.*, 35 : ταυρομορζα Διοτύσου ποιοῦσι ἃ ἄλλατι πολλοὶ τῶν Ἑλλήνων.



# DIE KASTELLE DES ARABISCHEN LIMES,

VON

PROF. DR. R. BRÜNNOW,

PRINCETON (U. S. A.).

---

Der arabische Limes wird noch heute durch einen Kranz von zum Theil gut erhaltenen Kastellen bezeichnet, der sich von der Gegend am Meerbusen von el-ʿAkāba bis nach dem südlichem Haurān hinaufzieht und die vorzüglichste Quelle für die Kenntnis der Disposition jenes Limes bildet. Im folgenden Verzeichnis sind die Kastelle in geographischer Reihenfolge von Norden nach Süden zusammengestellt.

Der el-Kahf, südlich von Imtan, quadratisches Kastell mit vier-eckigen Ecktürmen und je einem eckigen Zwischenturm. DESSAUD, *Voyage au Sinaï*, p. 178; *Rapport*, p. 432.

Kasr el-Bāʿik, nördlich von Umm el-Gūmal. SCHUMACHER, *Zeitschr. d. Deutsch. Pal. Ver.*, XX, 1897, p. 153 seqq.: nach Ausweis der dort gefundenen Inschrift ein spät-römisches Kastell, vgl. LITTMANN, *Amer. Journ. of Archaeol.*, IX, 1905, p. 402.

Kuṣair el-Ḥallabāt, südlich von Umm el-Gūmal. BUTLER, *Amer. Journ. of Archaeol.*, IX, 1905, p. 393; cf. p. 404.

El-Ḥadid, bei der Kaʿfat ez-Zerkā, längliches Kastell mit eckigen Eck- und Zwischentürmen. *Provincia Arabia*, II, p. 222 seqq.

Kaʿfat el-Azrak, südlich von Dēr el-Kahf, an der Strasse nach dem Gof, arabisches Kastell, aber wahrscheinlich früher ein römischer Posten, da eine lateinisch-griechische Bilinguis hier gefunden wurde. DESSAUD, *Rapport*, p. 432 und p. 670.

Ḳuṣair el-ʿUwened, westlich von Ḳalʿat el-ʿAzrak, vielleicht ein kleines römisches Kastell. *Musul. Ḳuṣayr ʿAmra*, p. 97.

El-Ḳaṣtal, in der Belḳa, grösseres Kastell mit runden Eck- und Zwischentürmen. *Provincia Arabia*, II, p. 95 seqq.

Er-Rumel, in Wadi el-Wale, Zwischenkastell. Dazu die Warttürme ez-Zaʿfaran nördlich von er-Rumel und Abu Ṣiḡān westlich davon am südlichen Rande des Wadi el-Wale an der Trajansstrasse. *Provincia Arabia*, I, p. 27, 26 und 30.

Es-Sali (oder es-Saliye) und Trayya, Zwischenkastelle im Norden des Wadi el-Moḡib. *Provincia Arabia*, II, p. 63, 62.

Muḥattet el-Ḥaḡḡ, zwei kleine Kastelle am südlichen Abhang des Wadi el-Moḡib an der Trajansstrasse. *Provincia Arabia*, I, p. 39, 43.

El-Leḡḡun, östlich von er-Rabba und el-Kerak, grosses Kastell mit runden Eck- und Zwischentürmen, seit Diocletian Legionslager. *Provincia Arabia*, II, p. 25 seqq.

Ḳaṣr Bšer, nordöstlich von el-Leḡḡun, grosser quadratischer Burgrus mit eckigen Ecktürmen. *Provincia Arabia*, II, p. 49 seqq. Nördlich davon Ḳaṣr Aba-l-Charag (*Ib.*, p. 60) und Riḡm el-ʿAl (*Ib.*, p. 61) grosse Warttürme, südlich viele kleinere Warttürme, darunter Ḳaṣr el-Miḡhaz (*Ib.*, p. 45 seqq.).

Abu Rukbe, grosser Wartturm südlich von el-Leḡḡun. *Provincia Arabia*, II, p. 43.

Ḳaṣr Šochar, Wartturm am Nordrand des Wadi el-Ḥesa. *Provincia Arabia*, II, p. 21.

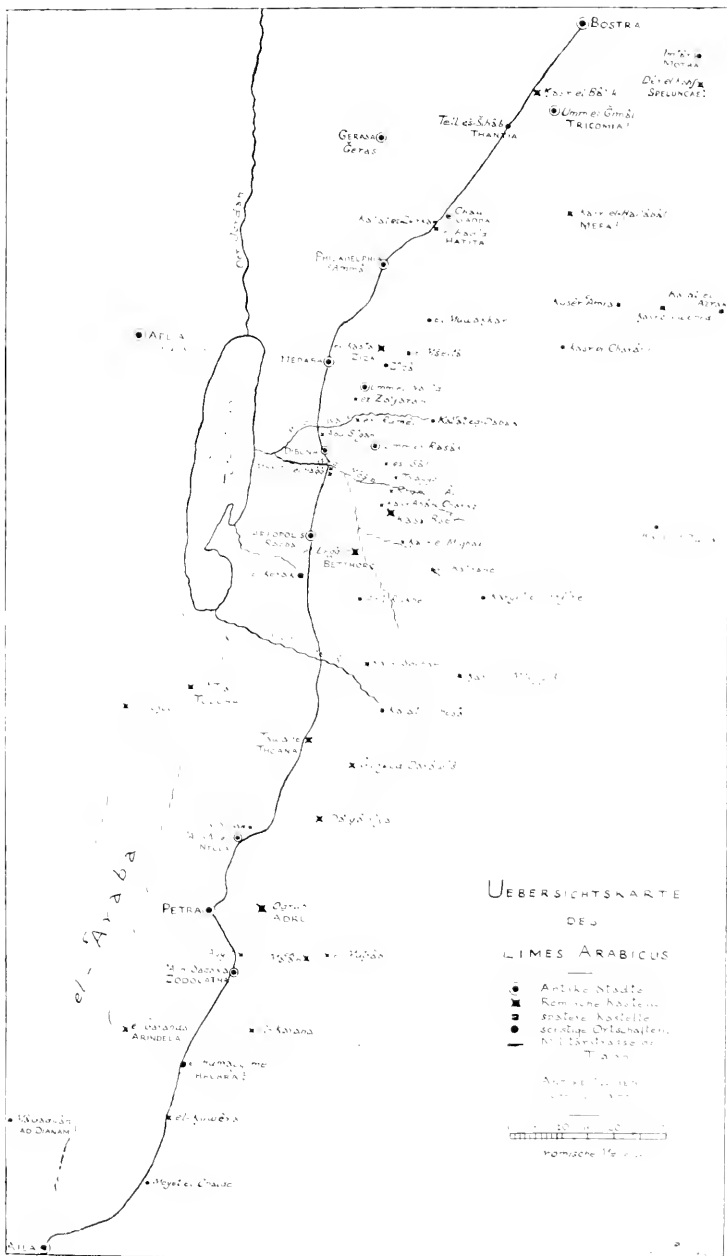
Ḡurf ed-Darawīs, südlich von Ḳalʿat el-Ḥesa, kleines Kastell, daneben auf einem Berg ein Wartturm. *Provincia Arabia*, II, p. 14.

Daḡaniya, südlich von Ḡurf ed-Darawīs, grosses Kastell mit eckigen Eck- und Zwischentürmen. *Provincia Arabia*, II, p. 8 seqq.

Odruḳ, östlich von Petra, grosses Kastell wie el-Leḡḡun. *Provincia Arabia*, I, p. 433 seqq.

Ayyil, südlich von Odruḳ, Zwischenkastell. *Provincia Arabia*, I, p. 467 seqq. Weiter südlich davon :

ʿAin Ṣadaḳa, Reste einer Ansiedelung, daneben ein grosser Wartturm auf einem Bergkegel. *Provincia Arabia*, I, p. 469.







El-Ḥammām, bei Maʿan, grösseres Kastell, mit einem nach der Wüste zu gelegenen Vorwerk el-Muṭrāb<sup>1)</sup>. *Provincia Arabia*, II, 8 seqq.

El-karana, südlich von Maʿan, Zwischenkastell. *MUSL. Edom*, II, p. 229.

El-Kuwēra, an der Trajansstrasse zwischen ʿAin Ṣadaqa und el-ʿAḡaba, Zwischenkastell mit eckigen Ecktürmen. *MUSL. Edom*, II, p. 265; cf. JUSSEN, *Rev. bibl.*, 1903, p. 107.

Die einzige zusammenhängende Quelle, die uns das Altertum über den arabischen Limes überliefert hat, ist das xxxvii. Kapitel der *Notitia Dignitatum Orientis*, wozu auch Teile des xxxiv. Kapitels kommen. Sie ist von DOMASZEWSKI in der *Festschrift für Heinrich Kiepert*, 1898, p. 65-69, in einer für die damalige Kenntnis erschöpfenden Weise behandelt worden; die seither bekannt gewordenen Kastelle lassen es aber wünschenswert erscheinen, den Text einer neuen Untersuchung zu unterwerfen.

*Vor. Dig. Or., cap. xxxvii.*

Sub dispositione niri spectabilis ducis Arabiae :

- 14 Equites scutarū Illyriciani, Motha.
- 15 Equites promoti Illyriciani, Tricomia.
- 16 Equites Dalmatae Illyriciani, Ziza.
- 17 Equites Mauri Illyriciani, Arcopoli.
- 18 Equites promoti indigenae, Speluncis.
- 19 Equites promoti indigenae, Mefa.
- 20 Equites sagittariū indigenae, Gadda.
- 21 Praefectus legionis tertiae Cyrenaicae, Bostra.
- 22 Praefectus legionis quartae Martiae, Bethoro.
- 23 Equites sagittariū indigenae, Dia-Femis.
- 24 Et quae de minore laterculo emittuntur :
- 25 Ala nona miliaria, Anatha.
- 26 Ala sexta Hispanorum, Gomoha.
- 27 Ala secunda Constantiana, Liboua.
- 28 Ala secunda Miliarensis, Naarsafari.

<sup>1)</sup> MORITZ, *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, III, 1908, p. 391 seqq., will in el-Muṭrāb einen grossen Karavanenlagerplatz, und in dem Wall, der von el-Ḥammām nach el-Muṭrāb läuft, eine Wasserleitung erkennen.

- 29 Ala prima Valentiana, Thainatha.  
 30 Ala secunda felix Valentimiana, apud Adittlia.  
 31 Cohors prima miliaria Thracum, Adittlia.  
 32 Cohors prima Thracum, Asabaia.  
 33 Cohors octava voluntaria, Ualtha.  
 34 Cohors tertia felix Arabum, in ripa Uade Afaris fluminis in castris Arnonensibus.  
 35 Cohors tertia Alpinorum, apud Arnona.

Die Liste ist nach fünf Gruppen geordnet: die Equites Illyriciani, die Equites indigenae, die Legionen, die Alae und die Cohorten. Dass die Einzelabteilungen innerhalb einer jeden Gruppe nach geographischen Gesichtspunkten eingereiht sind, hat DOMASZEWSKI, p. 67 seq., nachgewiesen; er nimmt dabei an, das 23, 29 und 30 spätere Einschleissel in die ursprünglich auf die Zeit Diocletians zurückgehende Liste sind.

In der ersten Gruppe hatte DOMASZEWSKI 14 Molha, 16 Ziza und 17 Areopolis richtig mit den heutigen Ortschaften Imlān, Zizā und Rabba identifiziert; in der zweiten hat er Gadda irrtümlich nach dem Vorgang R. Kiepers mit der Ka'fat ez-Zerka zusammengestellt. Gadda ist vielmehr das heutige Chau, eine Stunde östlich von Ka'fat ez-Zerka, vgl. *Provincia Arabia*, II, p. 227 seq., 320 seq. Von den übrigen Namen dieser beiden Gruppen scheint mir zunächst 18 Speluncae dem heutigen Kastell Der el-Kahf gut zu entsprechen; *kahf* bedeutet 'Höhle' und die Lage im Süden von Imlān am Saum der Wüste passt nicht nur zu der Stellung von Speluncae in der Liste, sondern auch zu der aus einheimischen Reitern bestehenden Besatzung, die gerade für eine Wüstenstation am geeignetsten waren. Da Gadda-Chau ebenfalls am Rande der Wüste liegt, so werden wir auch 19 Mefa in einer ähnlichen Gegend suchen müssen, und nicht mit MUSIL, *Moab*, p. 352, 356, im heutigen Nefā'a in der Belka südlich von 'Amman sehen wollen. Da nun 15 Tricomia zwischen Imlān und Zizā liegen muss, und mehrere kleine Kastelle, wie Ka'sr el-Bā'ik, in der Umgebung von Umm el-Gūmal sich befinden, das seinerseits nach den dort aufgefundenen Inschriften ebenfalls eine Garnison gehabt haben muss, so werden wir kaum fehlgehen, wenn wir Tricomia mit Umm el-Gūmal

nebst den darum liegenden Ortschaften identifizieren. Dann wäre Mefa das eine Tagesreise nach Süden zu liegende *Ḳaṣr el-Ḥallabat*. (Vgl. meine Anzeige von MEISLS, *Maab*, in der *Wiener Zeitschr. für d. Kunde d. Morgenl.*, XXI, 1907, p. 371.)

Auch 23 *Dia-Fenis* ist gewiss irgendwo im südlichen Hauran zu suchen und kann jedenfalls nicht *Phaena*, das heutige *el-Misumye* am Nordrand der *Leḡā* sein, wie DOMASZEWSKI, p. 68, meint, denn diese Stadt gehörte bereits schon von Severus ab zur Phoenice. Man dürfte vielleicht den Militärposten bei *Ḳaṣr el-Azrak* darin erkennen; die Lage dieses sicher anzunehmenden Postens in der Wüste abseits von der Limeslinie würde auch die anormale Stellung der Garnison am Ende der Hauptliste verständlich machen.

Die dritte Cyrenaica liegt auch hier in 21 *Bostra*, wo sie von jeher gestanden hat. Dass die zweite Legion von Arabia, die *Quarta Martia* in dem grossen Legionslager von *el-Leḡḡum* einquartiert war, dieses somit 22 *Bethoro* sein muss, hat DOMASZEWSKI richtig gesehen. Wird doch das nur etwa 6 Stunden westlich von *el-Leḡḡum* gelegene *Rabba* auf der PEUTINGER-Tafel *Rababatora* genannt, wobei offenbar eine Verschmelzung der beiden Namen stattgefunden hat. Dass gerade die *Quarta Martia* die Stadt des Mars (*Arcopolis*) beschützen musste, ist gewiss kein Zufall.

In der fünften Gruppe ist am Schluss der Name 34, 35 *Arnona* ohne weiteres klar (= das *Wadi el-Möḡib*); und dass 31 *Alditha* das *Ḥatita* der PEUTINGER-Tafel ist, war längst bemerkt worden. Die heutige Lage dieses letzteren Ortes habe ich *Provincia Arabia*, II, p. 222, 320, nachgewiesen; es ist zweifellos das kleine Kastell *el-Ḥadid* in der Nähe der *Ḳafat ez-Zerka*. Somit ist auch in dieser Gruppe die geographische Anordnung anzunehmen, und 32 *Asabaia* und 33 *Ualtha* werden in der Gegend zwischen der *Zerka* und dem *Möḡib* zu suchen sein. *Ualtha* ist nun offenbar das *Wadi el-Wale* (Grundform *Waletu*), bezw. die daran gelegenen kleinen Kastelle *er-Rumel*, *ez-Za'farān* usw.; mit der nördlich von *Wale* gelegenen Stadt *Umm el-Wehd* (so TRIOL, *Échos d'Orient*, 1903, p. 324) hat der Name gewiss Nichts zu tun, obwohl ein Teil der Truppen in dieser Stadt gelegen

haben mag. Asabaia ist nicht nachzuweisen, dürfte aber zwischen der *Ḳafat ez-Zerkā* und *Ziza* zu suchen sein; vielleicht wäre die von *Mtsu.*, *Moab.*, p. 352, erwähnte Festung *Ġawa* zu vergleichen. 34 Uade Afar stellt *Mtsu.*, *ib.*, p. 312, wohl richtig mit dem heutigen *Wādī el-Ḥafir* zusammen, das nach seiner Karte den Oberlauf des *Wādī el-Mōġīb* bildet; es befindet sich dort eine kleine Ruine mit einem festen Bau, *Ḳerijat el-Ḥafire* genannt, in deren Umgebung Ueberreste vieler niedriger Mauern auf ehemalige Gärten und Weinberge schliessen lassen. Südlich davon liegt das kleine Kastell *el-Mšejs* (*Mtsu.*, *Moab.*, p. 314), wohl ein dazu gehöriges Vorwerk. *Ḳerijat el-Ḥafire* selbst kann aber auch nur ein Vorposten gewesen sein, denn wir werden in den *castra Arnonensia* auch das grosse Kastell *Ḳaṣr Bšer* nebst den darum liegenden kleineren Kastele mit einbegreifen müssen. Die 35 *cohors tertia Alpinorum* wird dagegen am besten in die beiden Zwischenkastele *Muḥattet el-Ḥaġġ* am Südadhang des *Wādī el-Mōġīb*, an der grossen Militärstrasse, zu setzen sein.

Die vierte Gruppe bietet die meiste Schwierigkeit. *DOMASZEWSKI* nimmt p. 68 mit Recht an, dass 29 und 30 spätere Einschiebsel in die ursprüngliche Liste sind. 30 scheint eine Doublette von 31 zu sein (die *cohors prima Thracum* wäre später durch die *ala secunda felix* ersetzt worden); da es aber 30 *apud Adittha* heisst, so ist die Möglichkeit nicht abzuweisen, dass wir es hier mit einer zweiten, in der Nähe von *Adittha* liegenden Truppe zu tun haben, wobei man an die nicht weit von heutigem *Ḥadid* gelegene *Ḳafat ez-Zerkā* denken könnte, die zwar in ihrer jetzigen Gestalt arabischen Ursprungs zu sein scheint, aber wahrscheinlich auf den Fundamenten eines römischen Kastlechens errichtet ist. Die dort gefundene lateinische Bauinschrift spricht dafür; freilich kann sie auch aus *el-Ḥadid* stammen. *Thainatha* ist ohne Zweifel das 2/4 Meilen von *Boṣṣā* gelegene *Thantia* der *PELTINGER*-Tafel und entspricht dem heutigen *Tell es-Šihāb*, das genau bei der 24. Meilensteingruppe von *Boṣṣā* liegt (*GERMER-DURAND*, *Bull. archéol. du Com. des trav. hist. et scient.*, 1904, p. 14 seq.). Die Häufung der *castra* in dieser Gegend ist nicht weiter auffällig, wenn man bedenkt, dass hier einer der wichtigsten Einfallspunkte aus der

Wüste in das bebaute Land war; auch das reichliche Wasser der Zerka verlangte eine bedeutende militärische Besatzung.

Die vier ersten Namen dieser Gruppe sind nicht sicher zu erklären. 27 Libona wird als ein Schreibfehler für Dibona angesehen; DOMASZEWSKI p. 68 schlägt vor, das heutige Libb darunter zu verstehen, und möchte 28 Naarsafari als eine Variante von 34 Uade Afar ansehen. Man müsste dann die 35 cohors tertia Alpinorum in das obere Muḥattet el-Ḥaḡḡ verlegen, die 28 ala secunda miliarensis in das untere, das allerdings in der Nähe des Flusses (Naar, nahar) liegt. Es wären dann 25 Auatha und 26 Gomoha an der grossen Trajansstrasse zu suchen, und zwar in der Gegend zwischen dem Wādi el-Wāle und Philadelphia. Allein das sind bloss Vermutungen.

Bekanntlich ist die südliche Hälfte der trajanischen Arabia zum Anfang des vierten Jahrhunderts abgetrennt und mit Palaestina vereinigt worden, ein Zustand, der sich natürlich in der *Notitia* wieder spiegelt. Die Kastelle dieser südlichen Hälfte, deren Nordgrenze wahrscheinlich das grosse Wadi el-Ḥesa bildete, sind also in dem xxxv. Kapitel der *Notitia* zu suchen, der von den Garnisonen der Provinz Palaestina handelt und die ursprünglich palaestinensischen Kastelle mit den erst in nachdiokletianischer Zeit aus Arabia hinzugekommenen zusammenwirft. Bevor also diese Liste für unsere Zwecke benutzt werden kann, müsste eine reinliche Scheidung zwischen diesen beiden Gruppen vorgenommen werden, was aber leider noch nicht vollständig gelingt.

*Not. Dig. Or.*, cap. xxxiv.

Sub dispositione viri spectabilis ducis Palaestinae :

- 18 Equites Dalmatae Illyriciani, Bef[er]osabae.
- 19 Equites promoti Illyriciani, Meno[id]ae.
- 20 Equites scutarii Illyriciani, Chermulae.
- 21 Equites Mauri Illyriciani, Aeliae.
- 22 Equites Thamudeni Illyriciani, Birsama.
- 23 Equites promoti indigenae, Sabaiae.
- 24 Equites promoti indigenae, Zodoecathae.
- 25 Equites sagittarii indigenae, Haua[r]ae.
- 26 Equites sagittarii indigenae, Zoarae.

- 27 [Equites sagittarii indigenae, Babatha.]  
 28 Equites primi felices [sagittarii indigenae] Palaestini, Sabure sive Euterocariae.  
 29 Equites sagittarii indigenae, Moabile.  
 30 Praefectus legionis decimae Fretensis, Ailae.  
 31 Et quae de minore laterculo emittuntur :  
 32 Ala prima miliaria Sebastena, Asuada.  
 33 Ala Antana dromedariorum, Admatha.  
 34 Ala Constantiana, Toloha.  
 35 Ala secunda felix Valentiana, apud Praesidium.  
 36 Ala prima miliaria, Hasta.  
 37 Ala iliota constituta.  
 38 Cohors duodecima Uabera, Afro.  
 39 Cohors decima Carthaginensis, Gortha.  
 40 Cohors prima agentenaria, Tarba.  
 41 Cohors quarta Frygum, Praesidio.  
 42 Cohors secunda Gratiana, Iehibo.  
 43 Cohors prima equitata, Calamona.  
 44 Cohors secunda Galatarum, Ariedela.  
 45 Cohors prima Flavia, Moleatha.  
 46 Cohors quarta Palaestinorum, Thamana.  
 47 Cohors secunda Cretensis, iuxta Jordanem fluvium.  
 48 Cohors prima salutaria, inter Aeliam et Hierichunta.

Die Ortschaften der ersten Gruppe liegen sämtlich im Westen des Toten Meeres : Berosabae (Beerseba) und Aelia (Jerusalem) sind bekannt; Menois (Menoida), nach MUSIL, *Edom*, I, p. 224, 303, das heutige Ma'in südlich von Gaza, wird in den Akten des Konzils von Chalcedon (p. Chr. 451) zur Palaestina prima gezählt (Elusa dagegen zur Palaestina tertia); Birsama stellt PROLEMAEUS, V, 11, 7 (Βίρζαμα) mit Elusa unter Idumaea, und Chermula ist höchst wahrscheinlich das heutige Kurmul südlich von Hebron. Eine Anordnung nach geographischen Gesichtspunkten ist hier nicht zu erkennen.

Die Garnisonsorte der Alae und Cohortes liegen, soweit sie sich nachweisen lassen, an den Abhängen der Araba oder westlich davon, und wir werden kaum einen einzigen auf der östlichen Hochebene suchen dürfen. Ganz sicher nachweisbar sind allerdings nur 34 Toloha (Thal bei MUSIL, *Edom*, II, p. 210), eines der zwei Praesidia 35, 41 (die Karte von Madaba hat ein Praesidium südlich des Toten Meeres).

Arieldela (Arindela zu lesen = Ġarandel bei MUSIL, *Edom*, II, p. 196, nicht etwa die Bischofsstadt in Gebalene) und Moleatha (EUSEB., *Onom.*, 214, 57, südlich von Hebron). Unsicher ist die von MUSIL, *ib.*, p. 207, 247, vorgeschlagene Gleichung 36 Hasta-Hoşob, obwohl Hoşob sicher in dieser Gruppe vertreten sein muss. 32 Asnada will ABEL, *Rev. bibl.*, 1909, p. 109, in dem heutigen es-Sa'adi zwei Stunden südlich von Chalasa-Elusa wiedererkennen, wo sich ein Kastell befindet. 33 Adnatha, im Edikt von Beerseba Ἀμυθνα, will CLEMONT-GANNEAU, *Rev. bibl.*, 1906, p. 421, mit el-Humayyime zusammenstellen; die Angabe des STEPH. BYZ., 82, 3, unter Ἀμυθνα: κέκληται δὲ ἀπὸ τῆς ἄμμου deutet jedoch auf eine Lage in der Nähe des Meeres, und zwar in der Niederung. 38 Afro, 39 Cartha, 40 Tarba und 43 Calamona sind nicht nachzuweisen; die Ausführungen CLEMONT-GANNEAU'S, *ib.*, p. 426 sqq., über die beiden ersten sind nicht überzeugend, man müsste denn Kastelle an den von ihm vorgeschlagenen Orten nachweisen können. 42 Iehibo stellt CLEMONT-GANNEAU, *ib.*, p. 430, zweifelnd mit dem obenerwähnten Hoşob zusammen: ich habe *Wiener Zeitschr. f. d. Kunde d. Morgenl.*, XVIII, 1909, p. 29, 'Ain el-Weibe vorgeschlagen; beide Orte liegen im Westen der Araba. Höchstens kann man in 46 Thamana das Θανά des PROLEMAEUS (V, XVI, 4), das Thornia der PEUTINGER-Tafel, das heutige Tawane wiedererkennen: Θανάξ bei EUSEB., *Onom.*, 260, 96, liegt aber nur 15 Meilen von Petra entfernt und dürfte auch eher dem Gebiete der Araba angehören.

Dagegen ist 30 Aila, der Standort der früher in Jerusalem garnisonierenden Legion Decima Fretensis, die bekannte, in der Zeit vor Diocletian zu Arabia gehörige Stadt am Meerbusen von el-'Aķaba, und in der vorhergehenden Gruppe sind zwei Orte 24 Zodoatha ('Ain Ṣadaķa, Zadağatta der PEUTINGER-Tafel) und 25 Hauara (Hauarra der PEUTINGER-Tafel), wohl das heutige el-Humayyime <sup>1</sup> genannt, die sicher

<sup>1</sup> Vgl. meinen oben angeführten Aufsatz in der *Wien. Zeitschr. f. d. Kunde d. Morgenl.*, p. 23: π Von Zadağatta-'Ain Ṣadaķa bis zur nächsten Station Hauarra hat die PEUTINGER-Tafel 20 Meilen, die auf der [MUSIL'schen] Karte abgemessen uns etwas südlich von el-Humayyime hinabführen; auf Hauarra folgt nach 24 Meilen ein Praesidium, das auf der Karte in die Nähe des Moyet el-Chalde zu liegen kam, wo nach MATHAN (s. *Pro-*

an der alten Trajansstrasse Arabias lagen. Man wäre nun geneigt, auch die übrigen Orte dieser Gruppe an die Ostgrenze zu verlegen, wenn nicht 26 Zoara stünde, das, falls der Name nicht verderbt ist, kaum etwas anderes sein kann, als die bekannte Stadt am Süden des Toten Meeres. Aber in der mit Gestrüpp bewachsenen Niederung des Gôr waren die Equites sagittariï nicht so gut zu gebrauchen, wie auf dem kahlen Hochlande, und man darf sich fragen, ob nicht ein alter Schreibfehler etwa für Coara vorliegt, das dann mit dem Namen des kleinen Kastells el-Kuwëra südlich von el-Humayyime zu vergleichen wäre. Die übrigen Namen wage ich nicht zu erklären; vielleicht könnte man bei 28 Uterocaria, wenn es wirklich das eine Tagesreise von Petra entfernte Καρυαρία des EUSEBIUS (*Onom.* 272, 62) ist, an das heutige Kastell el-karana südlich von Ma'an denken. Zu beachten ist, dass auch in Arabia die einheimischen Truppen mit Vorliebe an der Grenze gegen die Wüste zu verwendet wurden.

Auffallend ist, dass das grosse Legionslager von Odruh in der *Notitia* gar nicht erwähnt wird. Nachdem die Legio Decima Fretensis nach Aila gekommen war, hat man wohl diese Festung ganz aufgegeben; sie scheint dann als Niederlassung benutzt worden zu sein, und beim Einfall der Muhammedaner im Jahre 632 finden wir sie von Juden bewohnt.

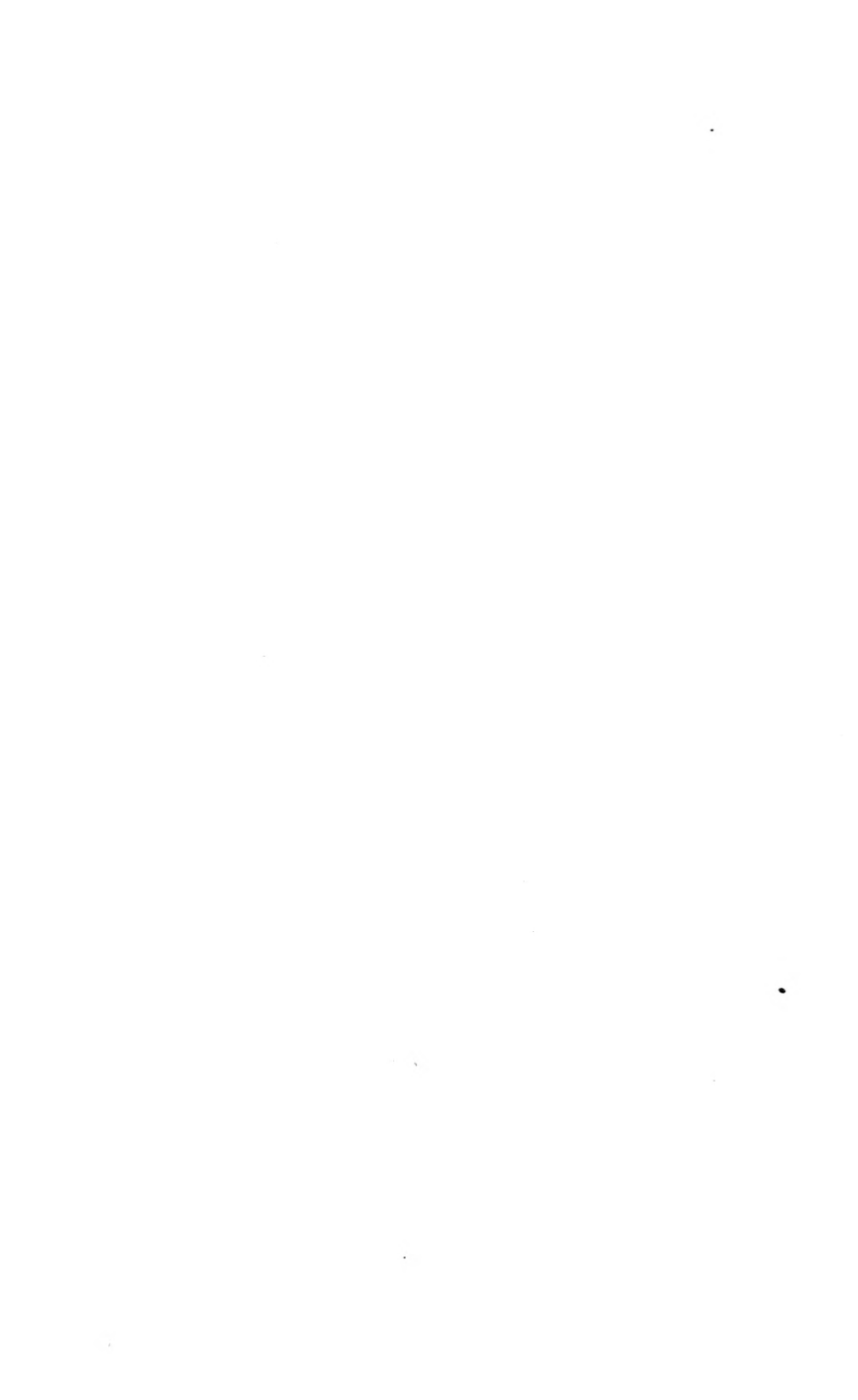
Die Verteidigung der östlichen Linie nach der Wüste erscheint überhaupt etwas schwach im Vergleich zum Limes in Arabia, wo z. B. im Arnongebiet allein ausser einer Legion noch zwei Cohorten und vielleicht auch noch eine Ala lagen; auch die Anzahl der Kastelle in der Araba ist jedenfalls grösser wie an der Ostgrenze. Der Grund ist wie auch sonst überall auch hier gewiss in den Wasserverhältnissen zu suchen: nur wo reichliches Wasser vorhanden war, konnten die Beduinen Einfälle in das bebaute Land wagen, und gerade die Araba

*vincia Arabia*, I, p. 472) ein Kastell liegen soll, und mit weiteren 21 Meilen gelangen wir zu ad Dianah, in dem CLEMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. orient.*, VIII, p. 282, mit Recht das heutige Galyän erkennt. Die andere dort ausgesprochene Möglichkeit, Haurra sei el-Kuwëra, woraus sich die Notwendigkeit ergab die 20 Meilen zwischen Zadagatta und Haurra in 30 zu korrigieren, halte ich doch für wenig wahrscheinlich.



wird wegen ihres verhältnissmässigen Reichtums an Quellen ein Haupt-einfallstor in der nachdiokletianischen Periode gewesen sein. Deshalb dürfen wir die Kastelle in der Araba in dieser Zeit auch als Limeskastelle bezeichnen; der Limesbegriff ist eben in diesen Gegenden kein fester, geographischer, sondern wird von den fluktuierenden Verhältnissen der Wüstenbewohner bedingt. Es ist auch sehr gut möglich, dass die südliche Wüste von schwächeren Stämmen bewohnt war als die nördliche, und dass wenige Truppenkörper an der Ostgrenze von Palaestina tertia genügten, um hier jeden Angriff abzuwehren, während der Hauptdruck gegen die römische Herrschaft vom Süden und von dem nördlichen Teil der Wüste ausging. Auch heute noch hat die türkische Regierung am meisten mit den Stämmen im Norden zu schaffen.

Für die vordiockletianische Zeit besitzen wir keine Ueberlieferung und sind auf das Zeugnis der Kastelle selbst angewiesen. Neben der Garnison von Bostra haben wir die drei grossen Kastelle von el-Lejjun, Odruh und el-Kaştal, sowie auch wahrscheinlich die kleineren Kastelle von Ğurf ed-Darawis und el-Hammam bei Ma'an. Die drei ersten werden wohl aus der Regierung Trajans stammen, sind aber jedenfalls nicht später als Mare Aurel. Alles übrige ist, nach der Bauart zu urteilen, nachdiokletianisch; bei dem einen Kaşr Bşer wissen wir, dass es unter Diocletian errichtet wurde. Dass der Limes in der späteren Zeit immer stärker befestigt wurde hat seinen Grund weniger in der zunehmenden Schwäche des Reiches, wie in dem allmählichen Vordringen der arabischen Stämme, dessen Schlussakt eben die islamische Eroberung war. Unter Trajan hatte man gewiss noch wenig von der Wüste aus zu befürchten gehabt, und die Militärstrasse bildete den eigentlichen Limes, der in der Folge immer weiter nach Osten zu hinausgerückt wurde. Die Entwicklung der Limesbefestigung ist somit ein wichtiges Zeugnis für die Bewegungen der arabischen Stämme in vorislamischer Zeit.



# THE TEMPLE OF DŪSHARĀ, AT SĪ IN THE ḤAURĀN,

BY

HOWARD CROSBY BUTLER,

PROFESSOR IN PRINCETON UNIVERSITY (U. S. A.).

---

It is almost half a century since the architectural and epigraphical monuments of SĪ, in the mountains of the Ḥaurān, were discovered by Count Melchior de Vogüé, now the Marquis de Vogüé, and since their archaeological significance was fully recognized and admirably set forth in his great work, *La Syrie centrale*. Those monuments, at that time, were in a completely ruined state, the buildings had collapsed, owing to the action of earthquakes or other, chiefly natural, causes; yet the details to furnish data for the restoration of the buildings, and the inscriptions to supply an historical setting for them, — though all lay in confused masses, many of them buried in several metres of fallen building blocks, — were all lying in the ruins not far from their original positions. The task of extricating an intelligible plan from the debris, and of assorting and placing together in proper order the scattered architectural details, was a great one; yet M. de Vogüé, with the small and incompetent force of labourers at his disposal, succeeded in bringing a considerable amount of order out of chaos, and presented in his book a beautiful set of plans and other drawings of the temple of Baʿal Sanān<sup>(1)</sup>, which were sufficient to prove this site of SĪ to be one of the most important in all the countries that border upon the eastern shore of the Mediterranean. The discovery

<sup>(1)</sup> *La Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, Plats 2, 3, 4.

and fitting publication of a temple built in the time, and partly under the influence, of Herod the Great, with most of the architectural surroundings, and its religious furniture still in situ, and with many important inscriptions in Greek and in Nabataean lying in the ruins, was a great achievement, quite enough for a solitary explorer in a forbidding country fifty years ago. M. de Vogüé realized that there was much still to be done at Sif, and he left the place generously expressing the hope that the ruins would be spared for the further endeavours of future explorers of the country. If the work of the pioneer explorer had been promptly followed up by an expedition well equipped for a thorough examination of the place, there is little doubt that Sif would have proved a veritable mine of archaeological treasures; but forty years were allowed to elapse between the work of the discoverer and the arrival of a second exploring party, and, during those four decades, the site had been completely transformed. Two large government buildings, a *serâyâ* and barracks, had been erected at Suwêda on the western slopes of the mountains, not far from Sif, and the beautifully dressed stones of the walls of the temple of Ba'al Samin, and of its forecourts, had furnished the materials for the new buildings. It was in the year 1900 that the American Expedition visited Sif, and I was barely able, at that time, to trace the outlines of M. de Vogüé's plan in the new chaos created by the stone breakers from Suwêda. It seems to be true of all the despoilers of the ancient buildings of the Haurân that stones that are still in walls are preferred to those that have fallen from the walls, and that while there are thousands of good loose building blocks to be had, they prefer to take them from a standing wall. Thus it had been that the magnificent section of wall uncovered by M. de Vogüé, and so beautifully reproduced in his Plate 2, had been removed to its very foundations; the bases of the columns had been overthrown that the stylobate and steps might be taken up. All the side walls of the peribolos had been taken down, and even the pavement had been torn up in various places. Two huge piles of fallen building stones still remained, however: that which filled the interior of the temple itself, and another just outside the southeast angle of the

colomaded peribolos, where M. de Vogüé placed the conjectural gate marked G on his sketch plan<sup>(1)</sup>. The sight of the ruin was most heartening; little work was undertaken here by the American Expedition, and its publications contain little that is new about the temple site beyond some fragmentary inscriptions in Greek<sup>(2)</sup> and in Nabataean<sup>(3)</sup> characters, and my attempt to discuss M. de Vogüé's plans in the light of the new epigraphical material<sup>(4)</sup>.

In November, 1904, however, when I visited Sīf with the Princeton University Expedition, I found that new and startling changes had taken place in the ruins. Suwêdā was now a growing town, its building activity was increasing, its stone masons were in need of more of the highly finished building material of Sīf, and, having used up the standing parts of the ancient walls, had begun to carry away blocks from the two great heaps that I have mentioned above, disclosing new and unexpected details. With our own force of muleteers, reinforced by a band of Druses from a neighbouring village, we were able to remove the greater part of the remainder of the debris, and, in doing so, to lay bare the interior of the temple of Ba'al Samīn, to discover a new temple on the spot where the stone heap outside the southeast angle of the peribolos had been, and to find a great number of architectural details, altars and fragments of statuary and inscriptions, enough to warrant a new and almost complete re-publication of the monuments. Almost all of the evidence for the data presented by M. de Vogüé had perished; but much new data was in evidence, and just enough of the old remained to connect it with the new. A brief summary of our work here was given in the *Revue archéologique*, for 1905, p. 404-412, an article hastily prepared by Professor Littmann and myself at Damascus. The survey of the whole temple precinct and its surroundings, together with plans of the great temple, the other small temples, the gates and other dependencies, will appear in the *Publications of the Princeton*

<sup>(1)</sup> *La Syrie centrale*, texte, p. 32.

<sup>(2)</sup> *Publications of an American Expedition to Syria, 1899-1900*, III, p. 327-331.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, IV, p. 85-95.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, II, p. 334-340.

*University Archaeological Expedition to Syria, in 1904-1905.* I have chosen, for presentation in the present article, the new temple discovered outside the southeast angle of the peribolos. Last April (1909) I made a brief visit to Sî with the second Princeton Expedition, and found that the stonebreakers of Suwêdâ had wrought further havoc with the recently uncovered walls; but had brought to light a new inscription. Their work made it easier to remove still more debris, and I was so fortunate as to discover another bilingual and several fragmentary inscriptions besides an interesting piece of sculpture, of which I shall speak later. All of which points to the conclusion that, so far as inscriptions and details are concerned, Sî will remain inexhaustible until the whole precinct has been swept and garnished by a large and thorough corps of excavators who should remove every pile of debris and examine every stone between the great temple and the outer gate of the outermost court, and on the slopes to the north and south of the precinct.

Before beginning my description I may be permitted to explain my use of a number of terms and expressions. In the first place the name Sî is used in place of M. de Vogüé's *Sih*, in order to conform to a system of transliteration for Arabic names devised by Professor Littmann, and used throughout the publications of the American and Princeton Expeditions. The colonnaded peribolos of M. de Vogüé's plan I shall call the *theatron*, in accordance with the use of that word in a Nabataean inscription, as set forth in the publications of the American Expedition<sup>(1)</sup>. The court in front of the theatron, and upon which the new temple faces, I shall call the *forecourt*, and I have called the new temple itself, the subject of this article, the *Temple of Dûsharâ*, for no other reasons than the two following: first, that, since Dûsharâ was one of the most important divinities in Auranitis, and among Nabataeans generally, it would be natural for a temple of second rate importance to the temple of Ba'al Samîn at this place to be sacred to him; and secondly, on account of the discovery of the lower parts of a

<sup>1</sup> *Publications of an Amer. Exped. to Syria, in 1899-1900*, Part II, p. 335.

statue discovered among the ruins of the temple. The feet of the statue in question are represented as treading out the wine, as is shown in an accompanying illustration (III. II), and what divinity save Dusharā would be thus portrayed? The statue was a little larger than life size, judging from the fragment, and I believe it was the cultus statue of the temple. Other statues from the temple, and inscriptions that belonged to statues, are discussed below. The name of Dusharā does not occur in any of the inscriptions found here.

Fifty years ago, when M. de Vogüé was at Sī, there stood a single right-hand jamb of a portal protruding from a great heap of ruins in the southwest angle of the forecourt. The ornament of the jamb was of Oriental character, substantially like that of the portal between the forecourt and the outermost court of the precinct. M. de Vogüé took the jamb to be that of a gate, — a sort of side entrance to the forecourt, — and I, visiting the site almost fifty years later, saw no reason to dispute his conclusion, nor did it seem important to undertake the Herculean labour of removing the fallen building material only to disclose another gateway, of which there were already three in a condition more readily to be examined. Five years later a portion of the debris had been removed, and it was made plain that the portal in question was *not* an entrance to the forecourt, because its threshold was more than a metre higher than the level of the pavement of the forecourt, but was the portal of a building of some sort. The removal of more of the fallen building stones disclosed the plan of a temple a little smaller than the temple of Ba'al Samin. The temple faces the northeast, its facade being at right angles to the front wall of the theatre, the direction of which lies north 40° east: the bearing of its diagonal is thus almost due north. There are still preserved, the complete front wall of a podium 15 metres wide, with no steps, and, upon the edge of this lower wall, two column bases and two short walls terminating in half columns toward the column bases, and in square pilasters at their outer ends (III. I). Of these walls one course, including the bases of the pilaster and of the half column, are in situ on the east side, and two courses on the west. On the sides of the

building the outer walls are preserved in one course, to a length of 13 metres on the east side, and 8 metres on the west. Beyond the two column bases, at a distance of 2 m. 75. and centred on the space between them, stands a doorway: its right jamb preserved to a height of 3 metres: this is the fragment hitherto believed to be a part of a portal of entrance. The opposite jamb preserves two courses. On either side of this doorway are walls projecting 3 m. 70 from the opening, and then turning a short distance to the south, forming side walls of a chamber within the outer walls of the temple, and leaving a passage 2 m. 40 wide on the east and 1 m. 95 wide on the west of the inner chamber. The temple was built on the edge of a steep descent; its rear walls were erected on a high substructure, most of which has fallen away, especially at the northwest corner. But the outer wall on the east side still preserves its foundations to a length of 13 metres, and the foundations of the substructure, some 4 metres below, on the side of the declivity, are to be traced two metres farther, so that there is no doubt that the building was practically square. It is not absolutely certain, however, that the inner chamber was also square, though there are evidences of a rear wall; but following the plan of the temple of Ba'al Samin, where a square inner chamber is now known to have existed, there is little question as to the plan of this building which I have shown in Illustration I. Within the inner chamber of the great temple four column bases occupying the four angles of a square were found, and there are shafts of small columns lying in the ruins on the slope below the new temple, therefore I have not hesitated to place four conjectural columns within the inner chamber of the new temple. In drawing the plan (Ill. I) I have shown the walls of which there is at least one course in situ, in black, those which remain only in foundations are hatched in (grey), while the conjectural portions are given in white.

All the material for the restoration of the façade, as I have presented it in Illustration I, lies immediately in front of the temple: much has probably been carried away to build the new houses of Suwêla, and numerous blocks with inscriptions upon them undoubtedly have thus



disappeared; but the natives of the present day have little use for ornamental details, and so it happens that, while most of the ordinary quadrated blocks have been carried away, the ornamental parts and the blocks of irregular shape have been left behind to aid us in making our restoration. The podium, with its cap moulding, as I have said, is perfectly preserved; its height (1 m. 46) was readily obtained. In the mass of debris I could see its base moulding, but was unable to secure its complete profile. The bases of the columns, those of the half columns, and the lower courses of the returned side walls, are still in situ; the lower parts of the door jambs and of the front wall of the inner chamber are all visible; so that it is only the heights, and the arrangement of the various members of the order, that have to be restored. The shafts of the columns and the sections of the half columns are much broken; but the pieces, as I measured them, aggregate about 4 metres for each column. This height, with the height of the bases and capitals, gives eight diameters, — the proportion of the standing columns of the contemporaneous temple at Suwēda, — and for this reason I have adopted it. Among the fragments and details lying in front of the temple are two sets of moulded blocks that must have belonged to the entablature: one, which was undoubtedly the architrave, has a heavy cymatium, more than half the entire height of the architrave, which is 0 m. 38 high; the other is a cornice of simple but salient profile. Both sets of mouldings are also represented in curved blocks which were voussoirs of an arch (see III. II). A well preserved voussoir of the same profile as the architrave was carefully measured and was found to have belonged to an arch whose radius was 1 m. 39. Since the space between the two columns at their top measured 2 m. 35, I have no hesitation in placing an arch above the central intercolumniation, and in assuming that this treatment of the temple entablature, so common in buildings of the Roman period in Syria, originated in this pre-Roman architecture of the Haurān under Nabataean influence. Further search among the ruins before the temple revealed a fragment of the end of a raking cornice, with a piece of pediment below and a much broken acroterium above (see III. II). The

angle of this cornice was such as to make the pediment very high, if placed at the extreme end of the façade; but would just clear the arched architrave, if placed above the half columns: I therefore conjecture that the raking cornice represents a double pitched roof above the inner chamber, and that the passages at the sides of the temple were roofed with flat slabs of stone. The frieze is the only part of the entablature that is wholly conjectural. The cornice and the architrave could not have been directly superposed, and the lower curve of the vousoir moulded like the cornice was found to be that of a semi-circle whose radius was 2 m. 68. I have therefore set a course 0 m. 40 high, representing a frieze, between the architrave and the cornice. The mutilated figures of three eagles lay near the front wall of the podium, and I have placed two of these at the outer ends of the entablature and one at the apex of the gable.

Most of these details are shown in measured drawings in Illustration II; they are in an exceptional state of preservation. A glance will suffice to convince one that their relation to the Classic architecture of Greece and Rome is remote. The bare outline of the Corinthian order is here, the Attic base, the foliate capital, the three-fold division of the entablature; but here the resemblance ceases; for each detail, when subjected to more minute examination, will be found to differ widely from the corresponding part in Classical architecture. The bases, like those of Greece, have a lower and an upper torus separated by a scotia, but the torus mouldings are very flat in profile and project beyond the fillets below them, in very un-Classic manner: the upper torus of the pilaster bases is much heavier than the lower. The uppermost member of all the bases is a low flaring cavetto which takes the place of an apophyge which is wanting in the shaft. The shaft itself is devoid of entasis, and shows hardly any diminution. It is composed of three simple cylinders, and has no astragal. The astragal, however, appears as part of the capital which consists of eight tall leaves of equal height. The leaves are those of the acanthus plant; but their treatment is wholly unlike the familiar form seen in Classic capitals. Heavy volutes spring from the leaves to support the angles of a ponderous abacus, one

quarter the total height of the capital and moulded with horizontal grooves. The distinctive feature of the capitals, however, is the appearance, between the volutes, of a large grotesque figure, 0 m. 30 high, showing the head, bust and arms of a man, with bald head and grinning mouth, who clasps the end of the acanthus leaf below him and holds it to his breast. Human figures appear in some of the late capitals at Rome, as, for instance, in the baths of Caracalla; but grotesques, we hardly expect to find in architecture earlier than the Romanesque period of the 11th century in Europe. There is no doubt that these figures were intended by the sculptor to be grotesque; for there are numerous examples of heads, of the early period, at S<sup>c</sup> which show that the artists knew well how to produce sober and serious faces. In the caps of the pilasters, a rosette, in the middle of the abacus, takes the place of the bust, and the leaves between the volutes are higher than the others, rising to the bottom of the abacus. In every case the intermediate volutes, and the acanthus stalk and bud, common to the Corinthian capital, are omitted. A certain interest attaches to the treatment of the half column. Its base and shaft are executed upon the ends of the coursing of the wall; the base is an exact semi-circle, the plinth is equal in width to the thickness of the wall, so that the shaft is narrower than the wall, and a flat space of 0 m. 07 appears on either side of it. But there is no pilaster flanking the half column, on the face of the wall, as we should expect to find in a Classical design. The capital is provided for more than a semi-circle (Ill. II); one-half of its intermediate leaf projects forward and is drawn out along the flat face of the wall, with the astragal below it, and, above these, a complete volute and abacus appear. This expedient was necessary because the abacus is much wider than the thickness of the wall, and the architect was unable to complete the capital of his half column in any other way. The employment of the half column in this building is quite similar to that seen in the building, known as Kaşr il-<sup>c</sup>Abd, at Arâk il-Emir, and published by the Princeton Expedition to Syria in 1904-1905<sup>(1)</sup>, except that the pilaster beside the half column is wanting.

<sup>1</sup>. *Publications of the Princeton Expedition*, II, V, 1, pl. II.

There is little to be said about the members of the entablature. The details found immediately in front of the temple, and shown in Illustration II, are the only fragments in the ruins that could have belonged to an entablature. The mouldings are deep and salient, but show little originality of design in their profiles : an arrangement of two cavettos separated by an ovolo, in different sizes and of slightly different curves, seems to have been the only combination of mouldings known to the architect. No fine carving was used upon the mouldings of the higher parts of the temple, as in the temple of Suwêdâ; but the perfection of finish and the trueness of line in all the fragments is remarkable. It was truly astonishing to find evidence here of an arcuated entablature, in a building built certainly before the end of the first half of the first century of our era, and probably belonging to the last half of the preceding century; yet the evidence seems to be conclusive. Several broken voussoirs lay among the other details directly below the middle intercolumniation, and two perfect specimens were found, both of which are shown in Illustration II; one of them bears mouldings similar in profile to those of the architrave, the other has the profile of the cornice. Both were carefully measured and their measurements give the result indicated above, viz. : that the smaller voussoirs fitted an arch equal in diameter to the space between the two columns, while the other belonged to an arch 0 m. 76 wider, and gives the height of the entablature. The earliest arched entablature, that I have known hitherto in Syria is that of the temple of Zeus at Kanawât, hardly two kilometres to the north, a building which, though not dated by an inscription, seems, for many reasons, to belong to a period not later than the reign of Hadrian. The next monument of the kind, in point of date, is the temple at 'Atîl, a ruin a little further north, built in the time of Antoninus Pius; the next, still further northward, is at iṣ-Ṣenamèn and is dated in the reign of Commodus. Under the Antonine emperors the arched entablature was used in the propylæa of Damascus, and flourished in the great buildings of Djerash and 'Ammân. Less than a century later it appeared in Europe in the palace of Diocletian at Spalato. It would seem as if there were material here for a

thesis giving credit to the Nabataean builders of the Ḥaurān for originating, or at least of introducing to the Romans, this curious subversion of the elements of Classic trabeated architecture to the forms of an arcuated style; but, as yet, it is impossible to know whether the Classic entablature was ever used in arched form by the Hellenistic architects of Syria, a question which might be solved by the excavation of Antioch.

There are many fragments of figure sculpture lying within, and in front of, the temple of Dushara. Many of these statues appear to have been broken intentionally, so completely shattered are they, while their pedestals are comparatively well preserved. There are also inscriptions that belonged to statues, which give further evidence of the presence of statuary in and about the temple. The most interesting of the fragments of sculpture, and the one most important for the history of the building, is the lower part of the figure shown in Illustration II. This I have already mentioned in connection with my naming of the building as the temple of Dusharā. The fragment was found just within the temple door; it now lies before the temple. The pose of the feet, and of the head that protrudes from the crushed grapes, personifying the wine, is rather awkward, and the execution is somewhat coarse. The clusters of grapes and the leaves of the vine are heavy; the streams of wine are represented by thick rolls terminating in wavy lines; but the work is not crude, and, considering the hardness of the basalt in which it was executed, is creditable to the native artist. The conception of placing a subsidiary figure under the feet of a statue appears in several examples of Hellenistic art, a famous Syrian monument being the Tyche of Antioch; but the idea is not necessarily Greek and may very well have originated in Asia. I have shown two statues in the lateral intercolumniations of my restoration of the temple: for one of these, — that on the left, — there is ample evidence; the other I have given its place only for the sake of symmetry. The evidence for the presence of the former, in the position I have assigned to it, was found in an inscription upon a slab set up against the wall of the podium just below the left lateral intercolumniation. The inscription, which is written in Greek and in Nabataean, gives ΣΕΕΙΑ as the name of a statue

which undoubtedly stood above the inscription <sup>(1)</sup>. This would seem to be a proof that the place itself was personified, and represented in sculpture as a sort of goddess. The form of the statue is, of course, wholly conjectural in my restoration. Just before the temple, and on the right of the columns, stood a statue base, like an altar, with another inscription upon it recording the names of the individual portrayed and those who erected the statue. The chief importance of this statue base lies in the fact that its inscription is dated in the 23th year of Philip the Tetrarch, i. e., about 20 A. D. <sup>(2)</sup>. The base itself, recently broken in two lengthwise by the stone breakers of Suwêda, still preserves its front, with the Nabataean inscription, in completeness. It is essentially like the base of the statue of Maleikat II. found by M. de Vogüé in the porch of the temple of Ba'al Samin, having the salient base and cap mouldings, the lions' heads at the angles, and the garland across the front, which give the other base more the character of an altar than a pedestal <sup>(3)</sup>.

The data for the dating of the temple of Dūsharā are derived from two sources : the date of the temple of Ba'al Samin, which is now known to be 33/32 — 13/12 B. C. <sup>(4)</sup>, and the date of the pedestal described above, which is 20 A. D. These dates must give the *terminus a quo* and the *terminus ad quem*; for it is reasonably certain that this temple was built after the temple of Ba'al Samin; its relation to the whole group of buildings forbids any other hypothesis, and it is equally probable that the pedestal was set up after the completion of the temple of Dushara. If the term "outer temple", which appears in the long Na-

<sup>1</sup> This inscription is published in the present *Florilegium* by Professor Littmann.

<sup>2</sup> This inscription is to be published in the volumes of the Princeton Expedition. It begins : "In the year 23 of our lord Philippos". The fact that it is written in old Nabataean characters and in correct Aramaic language proves at once that Philip the Tetrarch, not the Emperor Philippos Arabs, is meant (LITTMANN).

<sup>3</sup> The preserved half of the pedestal, together with the capital of one of the columns and other fragments, I have endeavoured to have sent to the Imperial Ottoman Museum in Constantinople. They are probably now in Damascus.

<sup>4</sup> Fr. M. Baph. SASSAU, *Revue biblique*, 1904, p. 581.

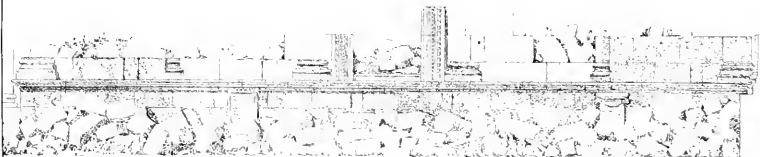
bataean inscription, and which in a former publication<sup>(1)</sup>, I have considered as applying to the outer square surrounding the inner chamber of the great temple, really applies to the building under discussion, its date is fixed: for that inscription is known to have borne the date 32 B. C. But whether this interpretation of the inscription is to be taken as the correct one or not, it is quite plain that the temple of Dusharā is only slightly later, if later at all, than the temple of Ba'al Samin. Many of the details are quite similar, the spirit of both is the same, as may be seen by comparing my Illustration II with Plate 3 of *La Syrie centrale*. Fragments of another inscription were found in the ruins of the temple, which, if complete, might possibly determine the date of the building. This was a long inscription in large and beautiful characters upon the front wall, between the pilaster and the half column on the left side as one faced the temple. It may be that the fragments belonged to two inscriptions, one on either side of the porch of the temple: if so, the task of putting the fragments together is rendered even more difficult. As yet it has been impossible to reconstruct even a part of the inscription, and it is probable that most of it, being inscribed on the quadrated blocks of the wall, has been carried away and built into modern buildings. One piece was found upon a block which had also a section of the pilaster upon it, and two others with a section of a half column at the right, which data give the length of the inscription on the left side as 2 m. 70. The corresponding inscription, if there was one, would be 2 m. 25 long. Professor Littmann, in a preliminary report<sup>(2)</sup>, has said of this inscription: - The word [Γ]εραριχ[ος] seems, for several reasons, to be a part of the name of the Emperor Claudius Germanicus. - This would date the inscription between 41 and 45 A. D.: but would not necessarily give the date of the erection of the temple; for the inscription might well have been placed upon the building years after its completion, but it would serve to fix its date before the middle of the first century.

<sup>(1)</sup> *Revue archéologique*, 1905, p. 406.

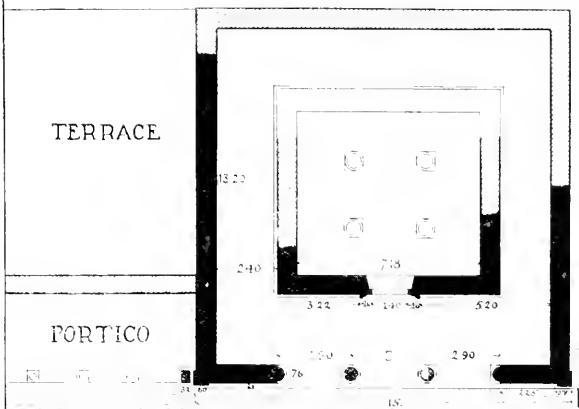
<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 411.



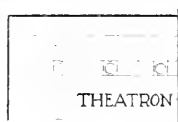




ACTUAL STATE

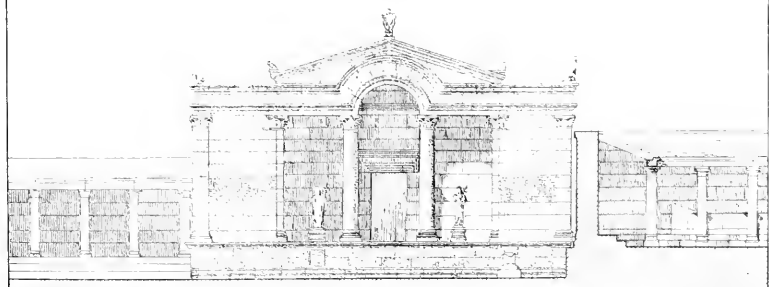


TEMPLE  
OF  
DŪSHARĀ  
AT  
SĪ  
IN THE  
HAVRĀN



FORE COVRT

THEATRON



RESTORATION OF FAÇADE

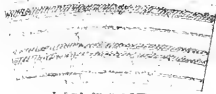


# TEMPLE OF DVSHARĀ AT SĪ

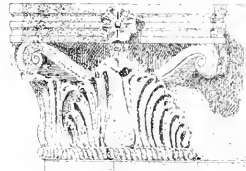
## DETAILS



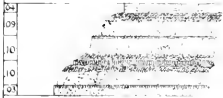
RAKING CORNICE



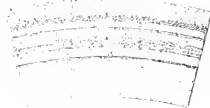
VOUSSOIR



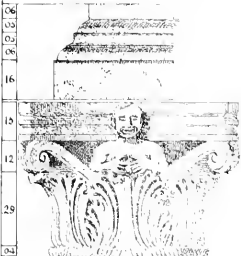
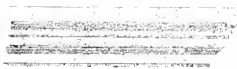
HALF COLUMN



CORNICE



VOUSSOIR  
ARCHITRAVE



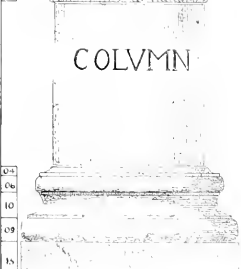
COLUMN



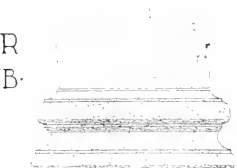
FRAGMENT OF STATUE



PILASTER



DOOR  
JAMB



CAP OF  
PODIVM





# INSCRIPTIONS AFRICAINES,

PAR

M. R. CAGNAT,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

M. le lieutenant Escoubès, officier du service des affaires indigènes en Tunisie, a trouvé à Chemmakh, ruine située à quelques kilomètres de Zian, sur l'emplacement d'un temple qu'il a en partie déblayé, quatre grandes pierres portant des inscriptions. M. le commandant Donau et lui en ont envoyé à M. Merlin, directeur des Antiquités de la Tunisie, copies, estampages et photographies, que j'ai sous les yeux. Chacune des trois premières pierres (*a, b, c*) porte trois lignes d'écriture dont les lettres mesurent respectivement 0 m. 14, 0 m. 12 et 0 m. 11. La quatrième (*d*) mutilée de tous côtés ne renferme que deux lignes dont les lettres mesureraient, autant qu'on peut le voir, 0 m. 11 ou 0 m. 12. On y lit :

*a*    V ONIϷRE  
      TRAIAN  
      FϷRVFV

*b*    G I N A E M I I  
      OϷAVGGERM  
      S A C I L I V S U

*c*    V G S A C R  
      TRϷPO  
      P A R S A

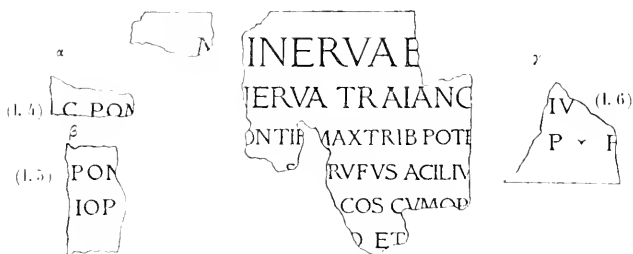
*d*    11 C V M  
      O L E G S V

Il est facile de reconnaître, à première vue, que l'inscription était une dédicace à Junon reine, et qu'il est question à la seconde ligne de Trajan; mais la troisième serait peu compréhensible et la restitution du tout très incertaine, si l'on ne possédait déjà une et même plusieurs dédicaces semblables trouvées dans une région de l'Afrique romaine assez différente, à Khamissa (département de Constantine).

Ces dernières n'ont jamais été entièrement restituées, les nombreux débris dont elles se composent n'ayant été rapprochés que depuis peu de temps; leur étude, par suite, doit précéder celle des fragments de Chemmakh.

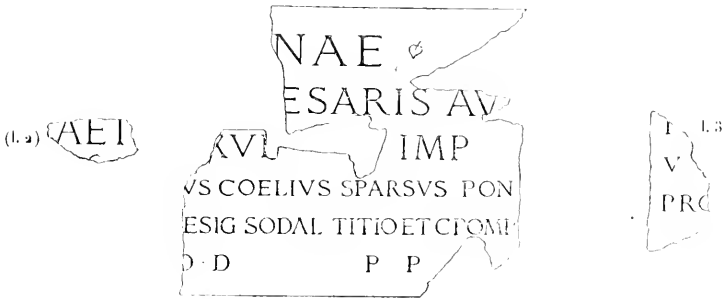
Les inscriptions de Khamissa, gravées sur des plaques de marbre blanc, ont été publiées, d'après des copies provisoires que je possédais grâce à l'amabilité de M. Joly, par M. Carcopino, ancien membre de l'École française de Rome<sup>(1)</sup>; depuis lors, M. Joly a rapporté à Guelma, au Musée, les divers fragments qui les composent, les a rassemblés et encadrés dans un mur où M. Gsell et moi en avons pris successivement copie. J'ai rapproché des fragments principaux de chaque texte les morceaux qui paraissent s'y rattacher d'après la nature du marbre, la hauteur des lettres et d'autres indices matériels, sans rien affirmer, d'ailleurs. Tous les menus débris, dont la place est par trop incertaine, seront négligés ici :

1<sup>o</sup> Hauteur des lettres : 1<sup>re</sup> ligne, 0 m. 10; 2<sup>e</sup> ligne, 0 m. 072; 3<sup>e</sup> ligne et suivantes, 0 m. 05; 7<sup>e</sup> ligne, 0 m. 04.

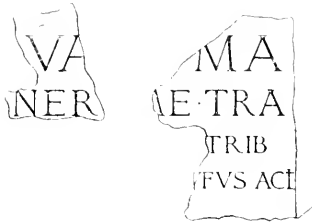


<sup>(1)</sup> *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 219 et suiv.

2<sup>e</sup> Hauteur des lettres : 1<sup>re</sup> ligne, 0 m. 11; 2<sup>e</sup> ligne, 0 m. 10;  
3<sup>e</sup> ligne, 0 m. 07; 4<sup>e</sup> ligne, 0 m. 05; 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> lignes, 0 m. 04.



3<sup>e</sup>



A quoi il faut ajouter deux autres fragments, se faisant suite, dont l'un a été trouvé par M. Joly au forum, à côté des autres, et le second a été rapporté depuis longtemps du même endroit au musée d'Alger par Masqueray, quoiqu'ils ne semblent pas appartenir aux inscriptions précédentes, mais bien à une inscription de la même famille :

4<sup>e</sup> Hauteur des lettres, 0 m. 04.

M · P · N · I · O · M · A · R · C · E · L · L · O · F · L · E · G

La pierre n° 1 porte certainement une dédicace à Minerve; les lignes 2 et 3 renferment, à l'ablatif, les noms et titres de l'empereur Trajan; la ligne 4, les noms du dédicant. Le fragment C·POMP, qui appartient à la bordure droite de la plaque et ne saurait être placé, à cause de la dimension des lettres comme aussi à cause de son contenu, qu'au début de la 4<sup>e</sup> ligne, nous indique que celui-ci se nommait *C. Pomp. . . .*<sup>(1)</sup>; il avait, dans le texte, le titre de *consul* ou de *proconsul*. On voit, de plus, qu'il a fait la dédicace avec deux autres personnages; le premier s'appelait *Q. P. . . .*, peut-être Q. Pomponius Marcellus, légat, mentionné sur le fragment n° 4; le second, à en croire la pierre n° 2, *C. Pomp. . . .*, et peut-être, d'après la pierre n° 1 (6<sup>e</sup> ligne), en supposant qu'on puisse rapprocher légitimement le fragment  $\xi$  du morceau principal, [C. Pompon]ius P. . . .

On est, dès lors, amené tout naturellement à comparer ce texte à des inscriptions d'Afrique, assez nombreuses relativement, où se lit le nom d'un proconsul d'Afrique accompagné, sur une dédicace, de celui de son légat<sup>(2)</sup>, ce dernier étant parfois son fils<sup>(3)</sup>, ce que paraît indiquer, dans le cas présent, la lettre F· du fragment n° 4.

Mais ici il est fait mention, à côté du proconsul, non pas seulement d'un deuxième, mais encore d'un troisième personnage, qui, d'après son gentilité, semble être aussi fils du premier; ce ne peut être qu'un second de ses légats ou son questeur: autrement il n'aurait aucun droit pour figurer sur l'inscription avec les deux autres. La dernière supposition est assez difficile à admettre; car il n'est guère question de questeur dans des textes de cette sorte<sup>(4)</sup>, mais bien de légat. D'autre part, cependant, on n'y mentionne, pour l'ordinaire, que le légat dont relève la partie de la province où se fait la dédicace, le seul qui ait

<sup>1</sup> J'insiste sur le fait que, dès le début des fouilles, M. Joly a considéré ce morceau comme partie de l'inscription dédiée à Minerve. Le prénom *C.* y est certain.

<sup>(2)</sup> *C. I. L.*, VIII, 1148; cf. 1873; 5341; 17517; 23849; GARDNER, *Nour. arch. des Missions*, XV, p. 397.

<sup>3</sup> *C. I. L.*, II, 4509, 4510, 4511; IX, 647; XIV, 3900.

<sup>(4)</sup> Cf. cependant *C. I. L.*, X, 7192; *delicantibus M. Haterio Candulo procos. et L. Cornelio Marcello q. pr. pr.* Le questeur, comme le légat, faisait partie du conseil du proconsul.



qualité pour intervenir officiellement dans une semblable cérémonie et pour accompagner le proconsul. C'est ainsi que le proconsul d'Afrique Constantius a associé à son nom celui de son fils Paulinus sur une inscription trouvée près de Bon-Arada en Proconsulaire<sup>1</sup>, la localité dépendant du *diocesis Karthaginiis*, tandis qu'à Aïn-Nechma<sup>(2)</sup>, on cite avec lui son autre fils Paulinus, également légat, parce que là nous sommes en Numidie proconsulaire.

Peut-être dans le cas actuel, les deux légats étant les fils du proconsul, a-t-on voulu rapprocher de son nom, celui de ses deux enfants, bien que l'un ne fût pas tout à fait à sa place à Khamissa; il est possible aussi que les deux personnages aient accompagné leur père à la cérémonie d'inauguration. Semblable particularité se retrouverait dans le texte suivant de Carthage, si l'on adopte la restitution de Schmidt<sup>(3)</sup>:

... [Fl.] Rhodinus Primus u. c. ] procon[sub p. l. u. s. i. con]locant e]un filis]. . .  
Fl. Sacerdot[e]. . . [et] Flavio Rhodino Primo Jun[iore u. c. legat]is suis<sup>4</sup>.

On ne saurait donc décider absolument si, des deux Pomponius qui figurent sur les inscriptions de Khamissa, le second était questeur ou légat; mais la dernière supposition me paraît plus vraisemblable. Le fait semble, d'ailleurs, confirmé, comme on le verra, par la nouvelle pierre de Chemmakh.

Cette réserve faite, on peut essayer, en comparant entre elles ces différentes dédicaces, de donner de chacune d'elles une restitution. Je n'insisterai pas sur la difficulté qu'il y a à trouver la place exacte des petits morceaux épars qui faisaient partie de l'une ou de l'autre. Je les insère à l'endroit qui m'a paru le mieux convenir, sans prétendre à autre chose qu'à des possibilités.

<sup>(1)</sup> C. I. L., VIII, 33849: ... proconsulatu Pauli Constanti u. c.]. . . . et Paulini u. c. it. legati almae Karthaginis. . .

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, 17517; cf. GSELL, *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 195: ... Constantius u. c. [proconsul prov. Africae] iudex sacr[orum co]gnitionum. . . [cum] Antonio Paulo [fr]at[er] suo Numid[ic]o legato].

<sup>(3)</sup> C. I. L., VIII, 1148; cf. 1873.

<sup>(4)</sup> Cf. une dédicace très mutilée provenant de l'Odeon de Carthage (C. I. L., VIII, 14590; *Catal. du Musée Maou*, Suppl., p. 76, n. 699), où il est question d'un proconsul π[er] cum. . . . .] u. c. c. c. legatis suis.

L'une des inscriptions est assurément, je l'ai dit, dédiée à Minerve. Je la complétera ainsi :

M I N E R V A E    a u g. s a c.  
*imp. caes. N E R V A T R A I A N O a u g. g e r m. \* d a e i c.*  
*o p t i m o p O N T I F M A X T R I B P O T E S T x v i i i m p. u i c o s u i p. p.*  
*C P O M P o n i u S. f R V F V S A C I L I V s. . . . . c o e l i u s s p a r s u s*  
*p o u t i f. . . . . p r o C O S C V M Q P o m P O N i o m a r c e l l o ? f.*  
*c o s d e s i g. s o d a l i t i i O E T e. p o m p o u I O P. . . . A V. . . . l e g. s u i s*  
                     d. d.   P v P

Il est tout naturel d'admettre que la seconde était dédiée à *Juno Regina*: dès lors on peut proposer la restitution, que je donne à la page suivante, n° I.

Ces textes nous indiquent donc l'époque de la dédicace du Capitole de Khamissa.

Nous n'avons pas gardé celle des inscriptions du forum qui portait le nom de Jupiter, du moins le morceau de pierre où le nom du dieu était écrit — nous en avons peut-être des fragments parmi tous ceux que l'on a recueillis sans pouvoir les réunir; — mais on sait que les fouilles nous ont rendu une partie de la statue colossale qui le représentait<sup>(1)</sup>.

Les inscriptions sont datées de la XVII<sup>e</sup> puissance tribunice de Trajan<sup>(2)</sup>, soit de l'année 113. En cette année C. Pomponius Rufus Acilius . . . . . us Coelius Sparsus était proconsul. Il y avait, pour cette date, une lacune dans les fastes d'Afrique, entre Marius Priscus, proconsul en 98-99, et A. Caecilius Faustinus, dont le gouvernement se place vers 115<sup>(3)</sup>.

On ne peut affirmer que le personnage soit connu par ailleurs. On pourrait, il est vrai, l'identifier soit avec le Pomponius Rufus, *consu-*

<sup>(1)</sup> G. JOLY, *Rec. de Constantine*, 1905, p. 181, fig. XXVI. La tête de Minerve est depuis longtemps au musée d'Alger (*ibid.*, fig. XXV).

<sup>(2)</sup> La pierre actuellement porte seulement le chiffre XVI, mais la forme de la cassure qui suit indique qu'il y avait encore une unité indiquée, une seule.

<sup>(3)</sup> PALLET DE LESSERT, *Fastes de l'Afrique*, p. 169 et suiv.

## I

t u o n i r e g i n a e  $\psi$  s a c r a m  
 pro sal. ueruaE Traiani caesaris AVg. ger m. dac. optimi  
 pont. mar. trib. pot. XVIi IMP ul cos. ni p. p.  
 c. pomponius .f. rufus acilius.....VS COELIVS SPARSVS PONtif....V.....procos  
 cum q. pomponio marcello? / cos dESIG SODALI TITIO ET C. POMponio PRO..... leg. suis  
 D • D P • P •

## II

i. o. m. iVaONI REGINAE Minervaee avG SACR a m  
 imp. caes. ueruaE Traiano AVG GERM dac. pont. mar. TR • POT. xiii imp. ni cos. ni p. p.  
 c. pomponius .F • RVFVS ACILIVS II, .....as caelivs sPARSVs procos. dediaadII CVM  
 filis q. pomponio marcello? cos. designato et c. pomponio p..... O LEG SVIS

*lavis* en 101<sup>(1)</sup>, soit avec un C. Pomponius Rufus, consul suffect en compagnie de Cn. Pompeius Ferox Licinianus, à une date indéterminée<sup>(2)</sup>, mais la chose ne saurait être décidée.

Le premier fils, Q. Pomponius Marcellus<sup>(?)</sup>, figure ici avec le titre de *consul designatus*. Il obtint donc cette magistrature comme consul ordinaire de 114, ou comme consul suffect à la fin de 113. Or nous connaissons les consuls ordinaires de 114, qui sont Q. Ninnius Hasta et P. Manilius Vopiscus; par suite on doit l'inscrire à l'an 113; jusqu'à présent on n'avait conservé le souvenir d'aucun suffect pour cette année-là. Il est différent, naturellement, du Q. Pomponius Marcellus, consul suffect en avril 121<sup>(3)</sup>.

Les deux textes rétablis d'une façon, sinon absolument certaine dans tous les détails, du moins aussi voisine que possible de la vérité, nous pouvons revenir à l'inscription de Chemmakh, qui est, elle aussi, la dédicace d'un Capitole. On ne peut guère douter qu'elle ait été rédigée dans des termes analogues à ceux que portent les pierres de Khamissa, à cette différence près que les noms des trois divinités capitoline y étaient réunies sur la même pierre. Nous aurons donc quelque chose comme la restitution que j'ai tentée à la page 103, n° II.

Ces différentes inscriptions ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de l'Afrique romaine : elles nous font connaître d'une façon certaine le proconsul de l'année 112-113<sup>(4)</sup>, que nous ignorions encore. Elles nous apprennent aussi le nom d'un des consuls suffects de cette dernière année; on peut faire des réserves sur le surnom que nous lui avons accordé dubitativement dans les restitutions qui précèdent, mais c'était assurément un Q. Pomponius.

<sup>1</sup> Pius., *Ep.*, III, 9, 33; IV, 9, 3; cf. *Prosop. imp. rom.*, p. 79, n. 559.

*C. I. L.*, VI, 568; *Prosop. imp. rom.*, p. 79, n. 560.

*Act. Arval.* (*C. I. L.*, VI, 2080, 56); *Prosop. imp. rom.*, p. 78, n. 552.

<sup>2</sup> Je dis 112-113 et non 113-114. Il est bien probable, en effet, que, puisque le légat du personnage est dit ici « consul désigné » et qu'il ne peut avoir été que consul suffect en 113, les textes appartiennent à la première partie de cette année. Serait-il raisonnable de supposer que le légat est entré seulement en fonctions en juillet 113, pour être immédiatement appelé au consulat? Ce titre indique la fin d'une fonction qui nre déjà depuis quelque temps.

Il a été dit que le proconsul C. Pomponius Rufus était inconnu. Je dois pourtant ajouter, en terminant, une restriction. J'ai publié, il y a quelques années, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*<sup>(1)</sup>, un passage du *Mercuré galant* de 1694, où un certain chevalier Durand rapportait des inscriptions romaines copiées par lui, en Tripolitaine, à Lebda (*Leptis Magna*). Dans cette relation de voyage il donne, en bloc, une série de fragments épigraphiques relevés « sur plusieurs pierres au milieu de la Ville, éparses et sans suite ». Ce sont :

1. TRAIANO; 2. AMILIA; 3. DIVI TRAIANI; 4. NERVA;  
5. IMP·VI·COS·V; 6. IMP GALBA; 7. PRO REPV;  
8. C·POMPONIVS·R; 9. PRO IMP PROVIVE; 10. BOMBEI·IO

Si les premiers fragments paraissent appartenir à une inscription relative à Hadrien, le fragment n° 5 ne peut s'appliquer, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, qu'à Trajan, et rappelle les indications analogues contenues à la ligne 3 des deux inscriptions de Khamissa. Il faisait donc partie d'un texte relatif à cet empereur. D'autre part, le fragment n° 8 porte : *C. Pomponius R.*, ce qui semblerait s'appliquer à notre proconsul. Il serait tout naturel que son nom fût gravé sur un monument élevé en Tripolitaine.

Malheureusement, il est difficile d'ajouter une foi complète à l'exactitude des copies du chevalier Durand; d'autant plus que dans les mêmes ruines de Lebda, au début du xix<sup>e</sup> siècle, Ali Bey a dessiné un fragment qu'il reproduit ainsi dans son album de planches<sup>(2)</sup> :

Q P O M P O N I V S  
P R O P R P R O V I N C

et que Delaporte, trente ans plus tard, transcrit de nouveau<sup>(3)</sup> :

Q P O M P O N I V S P  
P R O P R P R O V I N C  
P R O I P M I Q Q M

<sup>(1)</sup> *Mém. des Antiquaires*, LX (1901), p. 63 et suiv.

<sup>(2)</sup> *Voyage en Afrique pendant les années 1803-1807*, pl. XV; *C. I. L.*, VIII, 13.

<sup>(3)</sup> *Journ. asiat.*, 1836, p. 310.

Ce Q. Pomponius, légat propréteur de Dalmatie en 93 et de Mésie en 99, et par conséquent, lui aussi, contemporain de Trajan, est connu, d'autre part, par des diplômes militaires<sup>(1)</sup>, qui ne laissent aucun doute sur le prénom qu'il portait. Le *C. Pomponius R* du chevalier Durand pourrait bien n'être pas différent du *Q. Pomponius* des deux autres; autrement dit, les fragments 8, 9 et 10 du chevalier semblent former les trois lignes de l'inscription publiée ensuite par Ali Bey et plus complètement par Delaporte.

Dès lors le prénom *C* devrait être, sur la copie de Durand, corrigé en *Q*; et le Pomponius de Lebda ne pourrait être identifié à celui que nous font connaître les inscriptions de Khamissa et de Chemmakh.

L'identification ne serait possible que si le fragment  $\alpha$  de la première dédicace de Khamissa, contrairement à ce qui paraît certain, n'appartenait pas à cette dédicace. Dans ce cas, le proconsul se serait appelé *Q.*, et non *C.*, Pomponius Rufus Acilius . . . .us Coelius Sparsus.

<sup>(1)</sup> *Dip. mil.*, XVI, XXX, XXXI; cf. *Prosop. imp. rom.*, III, p. 79, n. 561.

# SÉMANTIQUE

## DE QUELQUES NOMS HONORIFIQUES,

PAR

M. LE BARON CARRA DE VAUX,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

Lorsqu'on étudie la sémantique des anciens titres royaux ou princiers dans différentes langues, on remarque que très souvent ces mots appartiennent à des racines auxquelles se rapportent aussi des noms de montagnes. L'humanité primitive a retrouvé dans le prince certaines qualités de la montagne; elle a voulu dire : « il est le ferme, le fort », bien que ces vocables s'appliquent au mont en un sens moins actif que passif; ou bien : « il est l'important, le massif »; ou encore : « il est le dominant, celui dont le regard embrasse une vaste étendue de pays ».

Même quand certains titres paraissent signifier « le brillant », il est probable, d'après la sémantique générale, qu'ils doivent être interprétés par : « l'homme dont le regard rayonne ». Ainsi notre mot *rau* (*rev. radju*) appartient à une racine *rad* qui indique la radiation; et le sens primitif en a dû être, non pas précisément « le brillant », mais « celui dont le pouvoir s'étend sur une vaste région ». La racine *rad* existe en altaïque<sup>(1)</sup> sous la forme *arr*; on la retrouve avec le sens propre de « brillant » dans les noms mythologiques d'Artémis et de Rhadamanthe. Le second de ces noms ne diffère du premier que par la métathèse de la racine et la finale de la désinence. Rhadamanthe est le soleil passé dans la région de l'ombre; l'antiquité le surnommait

<sup>(1)</sup> Nous rappelons que, dans ces recherches, nous avons constaté un parallélisme presque continu entre les racines altaïques et les racines aryennes.

«le blond». Les dialectes altaïques, comme nous l'avons déjà noté, appellent *erte* ou *ertin* le matin, c'est-à-dire le «brillant».

Près de la racine *rad* est la racine *ark*, qui existe en aryen et en altaïque et qui, dans ce dernier groupe, indique surtout la force. Elle paraît souvent dans des noms de citadelles ou de lieux ards, la forêt<sup>(1)</sup> hercynienne, l'Érechteion; et elle donne des noms de chefs: l'archos, l'archonte. On rencontre cette racine dans les titres étrusques, sous la forme *arce*, qui correspond au grec *ἀρχός*.

L'idée de cercle paraît dans certaines racines qui ont servi à former des noms royaux, par exemple dans la racine *amb*, à laquelle appartient le nom d'Amphion. Il faut encore entendre ici le cercle de l'horizon, l'étendue de pays sur lequel porte la vue. Le légendaire antique avait présente à l'esprit l'idée de cercle quand il fit d'Amphion un type de constructeur d'enceintes. Mais le sens primitif de la racine, qui se retrouve encore dans *ambo*, est celui d'éminence, d'élévation, de bosse<sup>(2)</sup>.

Le mot *ambassadeur*, titre ancien qui nous est venu par les barbares, tient à cette racine. Le sens de ce mot ne doit pas être «celui qui fait des démarches», mais simplement «le prince, le haut personnage». Telle doit être aussi la sémantique du mot *ambitieux*: «celui qui veut ressembler à un prince, qui a du faste, de la superbe»; *ambitiosa atria* «bâtiments amples et fastueux». La racine *amb* ne paraît pas sous cette forme en altaïque; mais elle existe sous la forme *ar*, et nous pensons que c'est à elle qu'il faut rattacher des mots étrusques, placés comme des titres, tels que *apasi*, *apaia*.

Nous avons naguère parlé de *Touran*, qui est bien un nom de montagne, et qui est certainement le nom royal grec *τύραννος* «tyran». On sait que ce titre est en étrusque celui de Vénus; il doit être traduit: «la reine». La racine *tour* a passé dans le domaine linguistique des Sémites: ils disent *tour Sinā* pour le mont du Sinā. Il y a une variante de cette racine en *tab* ou *taur*: elle fournit le nom du mont Taurus.

<sup>(1)</sup> Le mont, la roche et la forêt vont souvent ensemble dans la sémantique des primitifs.

<sup>(2)</sup> Le finnois possède le mot *empire* avec le sens de «cercle»: *ympyrä* «cercle»: *ympyrästä* «ce qui entoure, les environs». Cf. l'emploi de notre mot *ambassadeur*.



celui du taureau, signifiant « le fort, le mâle », et probablement en étrusque un nom divin. *Tharès*.

La racine *MIX* ou *MEN* a été signalée aussi dans nos recherches antérieures. Elle occupe un domaine géographique très étendu, puisqu'elle se retrouve jusqu'en Bretagne, dans le nom de montagne Menez. Elle signifie « mont, éminence », et elle a fourni dans l'antiquité classique des noms royaux et divins : Minos, Minerve, Memnon, etc.

Le mot *ministre*, qui lui appartient, a vraisemblablement pour sémantique, non pas « celui qui est moindre que le roi », mais « celui qui gouverne pour lui » : c'est un titre honorifique, non un diminutif.

Si l'on demande alors d'où est venu le sens de petitesse, de réduction, qui se trouve dans cette racine, la réponse est aisée : il est venu de l'idée de ce qui va en pointe, en diminuant, comme un sommet ou un pic. Cela peut être confirmé par l'examen d'autres vocables ; ainsi la racine altaïque *KAS, AS*, a les sens d'usure, de pointe, de diminution, de paucité.

La racine *MIX* existe en altaïque, où elle a plutôt la forme *MUX*, et des mots lui appartenant se trouvent en étrusque, avec cette dernière forme : *munisuleth*, *municleth*. Nous avons d'autres exemples de la correspondance de l'*u* étrusque à l'*i* latin, notamment celui de la désinence *sal* étrusque, analogue du *sil* latin. Les deux mots que nous venons de citer, qui du reste n'en sont probablement qu'un seul orthographié de deux façons, sont donc un titre honorifique, indiquant le rang élevé d'un défunt.

Une variante très importante de cette racine est la forme *MAY* : c'est celle qui a fourni le nom des mânes. Elle apparaît en étrusque dans les mots *meani*, *manim*, *manimevi*, employés comme titres honorifiques. Le est explétif dans *meani*, et la désinence *evi* de *manimevi* correspond à *Parus* latin. Ces noms servent à désigner des personnages bons <sup>1</sup> et puissants.

Il y a encore un nom qui, en étrusque, vu sa place dans les inscriptions funéraires, doit avoir un sens tout à fait voisin du précédent :

(1) Valère-Maxime (livre V) dit qu'anciennement on prenait *manim* pour *bonum*.

c'est un mot de la racine CAL. qui prend les formes *calu*, *calusa*, *calu-surasi*. La racine existe en altaïque avec l'idée d'amas. C'est aussi l'idée qu'elle rend dans nos langues : callosité, bosse durcie; Calabres, nom de montagnes. Il n'apparaît pas tout de suite à l'esprit qu'elle ait fourni des titres princiers, si ce n'est en mythologie; cependant on remarque bien vite qu'elle doit avoir été employée en étrusque tout à fait comme dans le grec *καλός*, désignant, en particulier dans l'expression *καλοὶ καγαθοί*, « les gens honorables, de bonne maison ». Le terme étrusque *calu* doit coïncider à peu près aussi complètement pour le sens que pour le son avec le terme grec. On a conservé dans les pays d'Orient le titre de *caloyer* ou de *caloyer*, qui se donne aux religieux chrétiens ou même aux derviches musulmans; la première partie de ce nom est notre racine CAL. et la seconde nous paraît être, non pas, comme on l'a dit, le grec *γέρον*, mais simplement une désinence formée d'une façon tout à fait analogue à ce que nous voyons dans l'étrusque *calusur-asi*.

Pour terminer, signalons l'existence en étrusque de formes en *prot*. Ici l'idée de montagne s'éloigne; mais celle de premier apparaît très nette. La racine correspondant à ces mots est en altaïque BOUR ou BUR. Les termes fournis par les inscriptions sont *eprthiera*, *eprthuec*, *purts-cuna*; le premier<sup>(1)</sup> se rapproche de *πρωτεύ-ω* « avoir la primauté »; les deux autres<sup>(2)</sup>, de *prytane*.

(1) L'orthographe étrusque ajoute volontiers un *i* après diverses consonnes : *siau* = *san*, Cf. l'italien, écrivant *Giainc* pour *Jonus*, *Giuffa* pour *Juffa*. Parmi les titres étrusques, nous avons encore *miave*, qui présente la même particularité orthographique, et qu'il faut rattacher à la racine *mac*, avec le sens de « grand ». Ce titre est aussi écrit *amec*.

(2) Le *e* étrusque fait quelquefois fonction de *s*. Nous avons vu tout à l'heure *munielet* permutant avec *munisuleth*; ici la finale *uec* correspond certainement à *neus*. Dans *Paltuce*, *Utuce*, noms de Pollux et d'Odysseus, la même correspondance est visible.

# DE TYR À POUZZOLES,

PAR

M. CH. CLERMONT-GANNEAU,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

## I

Pouzzoles a entretenu pendant des siècles des relations suivies et directes avec l'Orient. Elle était, on le sait, le port principal des arrivages de l'Égypte, de la Syrie et autres contrées circonvoisines. L'histoire nous le dit et l'épigraphie le confirme. On a, en effet, recueilli à Pouzzoles plusieurs inscriptions grecques, latines, voire sémitiques<sup>(1)</sup>, attestant le passage et même l'établissement en cette ville de divers groupes ethniques d'origine orientale.

Parmi ces documents lapidaires, il en est un qui offre un intérêt particulier, tant par les difficultés qu'il présente que par les questions qu'il soulève et les controverses qu'il a suscitées. C'est l'inscription grecque et latine, découverte à Pouzzoles même vers 1891 et étudiée successivement par MM. Halbherr, Cagnat, Ph. Berger, par moi-même, par MM. Lidzbarski, Cumont (incidentement), Dittenberger et, en dernier lieu, par M. Ch. Dubois<sup>(2)</sup>.

Je voudrais aujourd'hui revenir sur cette inscription, dont je me suis occupé, en son temps, assez longuement<sup>(3)</sup>, et vérifier la valeur de certaines données nouvelles qu'on a cru pouvoir introduire depuis dans le problème comme étant de nature à infirmer, en tout ou partie, la thèse

<sup>(1)</sup> Cf. les deux inscriptions nabatéennes si magistralement interprétées et commentées par M. de Vogüé dans le *C.I.S.*, II, n<sup>os</sup> 157, 158.

<sup>(2)</sup> Cette énumération suit l'ordre chronologique. J'omets, pour plus de brièveté, la bibliographie du sujet. On la trouvera groupée dans DITTENBERGER, *Opera des graeci usque selectae*, t. II, n<sup>o</sup> 594, et complétée dans DUBOIS, *Pouzzoles antique*, p. 157-161, *passim*.

<sup>(3)</sup> *Recueil d'arch. orient.*, IV, p. 226-237.

adoptée par moi. thèse sensiblement différente de celle de mes devanciers. Chemin faisant, j'indiquerai à mon tour quelques observations que m'a suggérées à moi-même un examen plus approfondi du texte.

Je reproduis d'abord l'inscription, en transcrivant en minuscules toute la partie dont la lecture et la restitution sont, d'un commun accord, considérées comme acquises au débat, et en maintenant, au contraire, en caractères lapidaires les passages sujets à controverse :

- 1 Ἐπί ὑπάτων Λουκίου Καισε[ρνίου καὶ Π. Καλοισίου]
- 2 καὶ Τυρίοις  $\bar{\Lambda}\bar{\sigma}\bar{\delta}$ , [μ](η)νὸς Ἀρ(τ)[εμ]-
- 3 σίου  $\bar{\iota}\bar{\alpha}$ , κατ[ε]π[λ]ευσεν ἀ[πὸ]
- 4 Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις ΘΕΟΣ[. . .]
- 5 ΙΟΣ ? ΑΡΕΠΤΗΝ(ὸ)[ς], (ῆ)γ αγεν [δς
- 6 ΗΛΕΙΜ κατ' ἐπιτο[λίην] ?????
- 7 Pro salute Imperatoris Domitiani [Aug(usti)
- 8 L(ncus) c(oncessus [d(ecreto)] . . . . .

Aucun doute sur les lignes 1-4, jusques et y compris le mot Ποτιόλοις<sup>(1)</sup>. Le sens est clair : « Sous les consuls Lucius Caesennius et Publius Calvisius, et en l'an des Tyriens 204, le 11 du mois d'Artemisios<sup>(2)</sup>, a fait la traversée de Tyr à Pouzzoles. . . » Ici commencent les difficultés avec le sujet du verbe κατέπλευσεν, représenté par un groupe de lettres que MM. Cagnat et Berger lisent : Ξεὸς [Ἡλ]ιος Ἀρεπίηνος « le dieu Hélios d'Arepta ». Autre difficulté à la ligne 6, avec le mot ΗΛΕΙΜ. M. Cagnat y voit un nom d'homme, sujet du verbe ἤγαγεν « a amené ». Le tout signifie, selon lui, que le dieu en question serait venu par mer de Tyr à Pouzzoles, amené, sur son ordre, par un certain Elim.

Avant de reprendre au fond la discussion de cette interprétation, et en accordant même provisoirement que le principe en soit légitime, je ferai une remarque préalable. C'est que la restitution Ξεὸς [Ἡλ]ιος ne s'impose pas nécessairement. D'autres seraient encore possibles, tout en restant dans le même ordre d'idées. Je ne parle pas, par exemple, de [Τύρ]ιος, la lacune semblant n'être capable que de deux lettres. Mais on pourrait tout aussi bien, sinon mieux, restituer [ἄ]ιος, en

<sup>(1)</sup> Pour Ποτιόλους.

<sup>(2)</sup> Date correspondant au 29 mai de l'an 79 J.-C.

invoquant pour justifier ce vocable les nombreux précédents de l'épigraphie gréco-orientale où l'épithète est de style. Le nom spécifique du dieu serait alors omis, et — ce qui arrive parfois — celui-ci serait désigné seulement par son ethnique Ἀρσπίνης, si tant est que cet ethnique soit à lire ainsi, et non pas Σαρσπίνης, comme je le crois. Je rappellerai à ce propos une autre dédicace tyrienne <sup>1)</sup>, malheureusement très mutilée, provenant elle aussi de Pouzzoles, et où on lit : [Σ]εῖϛ ἀγίω Σ. . . . On a proposé de restituer Σ[εἰασίϛ]. Pourquoi pas, pendant qu'on y est, Σ[αρσπίνης]? L'accord des deux inscriptions serait alors complet. Ce n'est pas, je me hâte de le dire, que je préconise, en quoi que ce soit, cette restitution <sup>2)</sup>; elle serait tout à fait contraire à mes vues sur l'inscription en cause. Mais je m'étonne que quelque tenant du parti adverse n'ait pas encore songé à en tirer argument.

Quoi qu'il en soit, ce voyage d'une divinité, que ce soit Hélios ou tout autre dieu, répondrait assez bien, je le reconnais tout le premier, à certaines idées et pratiques de l'antiquité. M. Berger qui, après quelques hésitations, se rallie finalement à l'interprétation de M. Cagnat, a rappelé des cas similaires, et j'en ai, moi-même, évoqué d'autres, en me plaçant, pour un instant, au point de vue de mes savants confrères. On pourrait même y ajouter, pour leur faire la partie belle, des analogies peut-être encore plus topiques, par exemple le transport du serpent sacré d'Asclépios d'Épidaure à Rome, par bateau <sup>3)</sup>, ou encore l'arrivée du dieu Asclépios à Athènes, en compagnie d'Hygie, pour prendre part aux mystères d'Eleusis, arrivée relatée par une inscription de 421 avant J.-C. <sup>4)</sup>.

<sup>1)</sup> CAGNAT, *Inscr. gr. ad res rom.*, p. I, n° 419.

<sup>2)</sup> Si se cache réellement là le nom spécifique du dieu, on pourrait penser, entre autres, à la restitution Σ[ελαύρισι]. Voir sur ce dieu oriental, Σελάυρις, mes *Études d'arch. orient.*, II, p. 36 et 48. Les Phéniciens l'adoraient sous le nom de 𐤍𐤍𐤏, comme le prouve une inscription phénicienne de Sidon dont j'ai traité dans mon *Rec. d'arch. orient.*, II, p. 1 et suiv.

<sup>3)</sup> Et peut-être bien du dieu lui-même? (= Colubrum cum ipso Aesculapio advehint, OROSE, *Hist.*, III, 22.) Cf. PELLER, *Rom. Myth.*, p. 606.

<sup>4)</sup> Le document, qui m'a été signalé par M. HAUSSOILLIER, figure dans les *Inscr. gr.*, II, III, n° 1649; cf. les corrections de KOERTE, dans les *Ath. Mitt.*, 1896, p. 313, et celles de DRAGOMIS publiées plus tard dans l'*Ephem. arch.* Voir aussi FOUCART, *Mémoires*

Malgré ce qu'elle peut avoir de séduisant au premier abord, cette interprétation se heurte à des difficultés que j'ai exposées avec le détail nécessaire et sur lesquelles il est superflu de revenir ici<sup>(1)</sup>. C'est pour-quoi, à la suite de considérations également inutiles à rappeler, j'ai été amené à lire et à expliquer tout autrement le passage en litige, soit : *κατέπλευσεν*, etc. . . . *Θεοσ[έξ]ιος (Σ)αρεπίην(ς)*. (*ή*)*χεν* [*δξ*. . .] *ήλειμ*, c'est-à-dire :

Théoscébios de Sarepta a fait la traversée de Tyr à Pouzzoles, et il a amené (de ? les?) EIM (ou il a célébré (le ? les?) EIM?)<sup>2</sup>.

Je n'insiste pas sur l'écart qu'offre cette lecture avec celle proposée par MM. Cagnat et Berger. Les deux thèses sont en présence. On se prononcera sur la valeur des arguments déjà produits de part et d'autre dans la première phase de la discussion<sup>(3)</sup>. Je voudrais seulement, comme je l'ai dit plus haut, examiner de près quelques autres arguments qu'à tort ou à raison on a appelés ultérieurement à la rescousse.

*de l'Acad.*, t. XXXVII, part 1, p. 117, 118. Je dois faire remarquer, toutefois, que le texte est très mutilé et présente de grandes obscurités. On reconnaît aujourd'hui que la restitution *αψξ* «en retard», mot caractéristique sur lequel on fondait l'hypothèse d'un déplacement du dieu *proprio motu* est à écarter, et qu'il doit plutôt s'agir simplement de l'indication de la ville d'où il avait été amené, soit O[. . . *θερ*]. Ce qui est intéressant et ce dont mes contradicteurs pourraient, je le reconnais, prendre texte, c'est qu'il semble être dit qu'Asclépios avait amené Hygie (cf. notre *ήχεν*).

<sup>(1)</sup> Je me contenterai d'ajouter qu'on peut encore objecter à l'hypothèse considérant *ήλειμ* comme un nom propre d'homme, non seulement l'absence de désinence grecque, mais aussi le fait anormal que ce nom ainsi transcrit à nu ne serait accompagné, ni d'un patronymique, ni même d'un ethnique, précisant la personnalité du dédicant.

<sup>2</sup> Que *ήλειμ* soit, ou non, une transcription du phénicien *עלם*, «*dim* «dieux», ou «*diem*» ou «*choses sacrées*», cette transcription semble bien impliquer, du moins, dans le mot qu'elle cache, l'existence d'une désinence plurielle *עם*], rendue normalement par *εμ* (avec *i* long): cf. les transcriptions des Septante : *Αήλειμ* = *עלם* (nom de lieu): *Ελωλειμ* = *עלם*, *Elohim*; *Σεραξείμ* = *עלם* «les Seraphins», etc.

<sup>3</sup> Je constate avec plaisir que M. Cumont (PULY-WISSOWA, *Real-Encyclopaedie*, Sup. I, col. 125, s. v. *Areptenos*) s'est pleinement rallié à ma façon de voir. M. Lidzbarski (*Ephrm.*, II, p. 89) l'accepte pour *θεοσεβιος*, avec des réserves pour *Σαρεπίηνος*, et surtout pour *ήλειμ*.

## II

D'abord, en ce qui concerne l'ethnique, abstraction faite, pour le moment, de la question de savoir s'il se rapporte à un dieu ou à un simple mortel, je me suis cru suffisamment autorisé par les liens étroits qui unissaient à Tyr la ville voisine et importante de Sarepta, pour le restituer ( $\Sigma$ )*αρεπιγηνός*. MM. Cagnat et Berger ont maintenu la lecture *Ἀρεπιγηνός*, dérivé, selon eux, par une forme intermédiaire hypothétique *Ἀρεπιλά*, du nom de *Arefa*. *Ἀρφαῖ*, bourgade insignifiante et distante qui semble n'avoir eu aucun rapport avec Tyr. Un peu plus tard, M. Berger<sup>(1)</sup> a cru avoir trouvé une preuve décisive de ce rapport et, du même coup, la justification formelle du sens général attribué à l'inscription par lui et M. Cagnat. C'est dans une inscription phénicienne découverte, entre temps, en Sardaigne, à Tharros, une dédicace religieuse, dont il lit ainsi le début :

... אדון לאלם הקדוש מלךרת (ב) על הצר וערפת.

Au seigneur, au dieu saint (ou du sanctuaire), Melqart [B]aal de Tyr et d'Arapha.

A quoi il ajoute :

On remarquera que ce dernier vocable [*Arapha*(t)] est précisément celui qu'on lit sur l'inscription grecque de Pouzzoles que nous avons naguère communiquée à l'Académie, M. Cagnat et moi. L'inscription de Tharros vient donc confirmer sur ce point la lecture de notre confrère M. Cagnat et détraite celle qu'on avait voulu y substituer. Il faut lire *Ἀρεπιγηνός* «d'Arapha» et non *Σαρεπιγηνός* «de Sarepta». Arapha était donc comme Tyr un sanctuaire de Melqart, et il est probable que c'est notre dieu qui se retrouve sur l'inscription de Pouzzoles sous la forme de *Ἡλίας Ἀρεπιγηνός*.

Je ne saurais accepter cette lecture de l'inscription de Tharros, ni, par suite, les conséquences, proches ou extrêmes, qu'on essaie d'en tirer. J'ai déjà eu l'occasion de traiter la question à mes cours du Collège de France et de l'École des hautes études, en m'appuyant sur

<sup>(1)</sup> *C. R. Acad.*, 1901, p. 578.

l'autopsie de l'estampage, et j'ai indiqué sommairement<sup>(1)</sup> les constatations résultant de ce contre-examen. Les voici. Il faut couper la phrase après le nom de *Helqart*. Les trois mots qui le suivent ne sont à aucun degré des vocables du dieu; ils commencent une nouvelle proposition énumérant des travaux de construction exécutés en l'honneur de ce dieu. Le troisième de ces mots,  $\text{הַבַּיִת}$ , dans lequel M. Berger a cru voir le nom d'une ville, *traphu(t)*, n'est autre chose que le substantif phénicien bien connu, signifiant « portique »<sup>(2)</sup>. Le deuxième mot, auquel il est rattaché par la conjonction « et », doit être congénère et désigner aussi quelque partie d'édifice (peut-être à lire  $\text{בְּבַיִת}$  « parvis », au lieu de  $\text{בְּבַיִת}$ ?)<sup>(3)</sup>. Le contexte montre bien dans quel ordre d'idées nous sommes. En effet, j'ai reconnu un peu plus loin, à deux reprises, la mention du « toit » ( $\text{בַּיִת}$ ), toit qui devait recouvrir ledit portique, ou quelque autre partie de l'édifice.

Il n'y a donc, en réalité, rien à tirer de là, l'inscription de Tharros ne parlant pas plus de Sarepta que de Tyr. Le rapprochement est entièrement illusoire et, de ce chef, le problème reste dans le *statu quo*, sans avoir avancé d'un seul pas dans un sens ou dans l'autre.

### III

J'ai été, un moment, plus perplexe devant une donnée, ou, pour parler plus exactement, une observation que M. Dittenberger a fait intervenir dans la question, car, si elle avait toute la portée qu'il lui attribue, elle constituerait une objection vraiment dirimante contre le fond même de ma thèse. Ayant fait à l'inscription de Pouzzoles, dans

<sup>(1)</sup> *Annuaire du Collège de France*, 1902, p. 39; *Annuaire de l'École des hautes études*, 1903, p. 85.

<sup>(2)</sup> Je rappellerai que les véritables lecture et sens de ce mot, longtemps méconnu, ont été établis jadis par moi pour la première fois (*Rec. d'arch. orient.*, I, p. 82 [1886]), et non pas, comme semble l'indiquer M. Lidzbarski (*Handb.*, p. 346), par M. Hoffmann [1889]. Ici, cela va de soi, le mot peut être au pluriel aussi bien qu'au singulier.

<sup>(3)</sup> Je ne parlerai pas ici du premier mot; cela n'entraînerait trop loin. M. Berger avoue lui-même que sa lecture hypothétique  $\text{בְּבַיִת}$  « Baal » est matériellement très sujette à caution.



son excellent recueil des inscriptions de l'Orient grec<sup>(1)</sup>, la place qu'elle mérite, il adopte sur toute la ligne les lectures et explications de MM. Cagnat et Berger et rejette catégoriquement celles que j'avais proposé de leur substituer. Il se base pour cela sur le considérant suivant, qui vise le nom d'homme Θεσο[έξ]ιος restitué par moi et accepté par M. Cumont :

Sed fugit homines doctos, anno 79 p. Chr. n. neminem Θεσοέξιον appellatum esse posse, quoniam eiusmodi cognomina vel ut proprie dicuntur *signa*, qualia sunt Εὐλόγιος, Εὐσέξιος, Γρηγόριος, Ἀντιόλιος, multo recentiore demum tempore usurpari coepta sunt. Quod argumentum cum non modo in Clermont-Ganneaui inventum cadat, sed in omnia nomina humana quae quispiam ex reliquiis egypti ope certissime repraesentatis elicere conetur, ad Cagnati sententiam redeundum est.

L'objection est grave, assurément, surtout formulée par un helléniste aussi qualifié. Mais l'assertion de M. Dittenberger n'est-elle pas quelque peu absolue? Sans doute, les noms du type Θεσοέξιος, qui sont proprement des adjectifs du second degré, caractérisés par la désinence *ιος*, apparaissent en général tardivement, et c'est surtout à partir du n<sup>e</sup> siècle, et à l'époque byzantine qu'ils sont devenus tout à fait à la mode. Mais est-ce à dire pour cela qu'ils soient nés subitement, du jour au lendemain, à date fixe? N'est-il pas permis de croire que, rares et sporadiques à l'origine, c'est peu à peu qu'ils se sont multipliés jusqu'à l'excès pour des motifs qu'il serait intéressant de rechercher<sup>(2)</sup>?

(1) DITTENBERGER, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 594.

(2) Peut-être le mouvement s'est-il accentué, à partir d'un certain moment, sous l'influence des noms latins en *ius*? Je n'entends pas par là un rapport grammatical réel, mais une imitation d'ordre populaire. Ce pouvait être une façon de donner à son nom, du moins en apparence, une physionomie romaine. Cette tendance est encore plus marquée dans cette curieuse prolifération des noms en *ιαρός*, tirés de prototypes purement helléniques, par une imitation flagrante des *cognomina* romains en *ianus*. Certains d'entre eux sont même issus plus tard justement de nos noms en *ιος*, et ont ainsi reçu en quelque sorte la double frappe romaine; par exemple Εὐδοιανός, de l'Εὐδοίος précité; Εὐτυχανός (cf. Εὐτύχιος, Εὐτυχης), etc.

Il y aurait peut-être lieu aussi de contrôler les rapports respectifs des noms propres féminins en *ια* et des noms masculins en *ιος*. D'après la règle ordinaire, les adjectifs en *ιος*, composés et dérivés, ne doivent pas former de féminins en *ια*, la désinence *ιος*

Cette évolution onomastique a pu commencer d'assez bonne heure, et elle a dû débiter par des cas isolés qui échappent à notre statistique, justement en raison de leur petit nombre. Pourquoi un homme, principalement un Phénicien, n'aurait-il pas pu recevoir, dès le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, le nom de Théosébios qui, dérivé de l'adjectif *θεοσεβής*, répond si bien à l'idée de piété chez les Sémites<sup>(1)</sup>? Ne voyons-nous pas, par exemple, un Samaritain<sup>(2)</sup> porter, et ce en pleine période ptolémaïque, le nom, de structure similaire, de *Θεοδόσιος*, qui devait devenir si populaire dans le monde byzantin? Je relève encore le nom d'un sénateur juif qui, cité par Philon (*In Flacc.*, 10), rentre bien dans la catégorie incriminée : *Εὐδιδιος*; il est tiré de *εὐδοδος* (employé lui-même comme nom propre) et, de plus, il est garanti par l'existence de son pendant féminin *Εὐδοία*, nom d'une des compagnes de saint Paul (*Philipp.*, iv, 2). Dans une inscription d'un affranchi du tétrarque Lysanias<sup>(3)</sup>, trouvée entre Damas et Baalbek, par conséquent appartenant comme celle de Pouzzoles au milieu gréco-syrien, la femme du dédicant s'appelle *Εὐσεβία*. Si nous n'avions pas d'autre part la certitude que cette inscription appartient au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, nous pourrions être tentés, en raison de ce nom à faciès si byzantin, de classer le document à l'époque byzantine. L'existence, avérée à cette date, du nom *Εὐσεβία* implique naturellement la coexistence, la contemporanéité du nom *Εὐσεβίος*, équivalent masculin de *Εὐσεβία*. Or, pré-

servant pour les deux genres. Ici la règle a dû fléchir ou être tournée. Il est possible qu'il y ait eu dans certains cas, et peut-être au début, une influence plus ou moins directe des substantifs féminins en *ια* (cf. par exemple, pour nous en tenir aux noms qui sont ici en cause : *ἡ Θεοδοσία, εὐδοία, εὐσεβία* et *εὐσεβία, Θεοσεβία*, etc.); ces substantifs ont pu parfois fournir d'emblée des noms de femme lesquels, à leur tour, ont pu provoquer ensuite la formation symétrique de certains noms d'homme en *ιος*. Il y a là une question très délicate qui demanderait à être traitée par de plus compétents que moi.

<sup>(1)</sup> J'ai déjà rappelé, à ce propos, l'importance, chez les Juifs, de l'expression *σεβασθαι τὸν Θεόν*. Sur les *θεοσεβίαις* et les *σεβόμενοι* judaisants, cf. SCHÜRER, *Gesch. d. Jud.*, I., t. III, 118, 123.

<sup>(2)</sup> JOSÉPH, *A. J.*, III, II, 4. Le nom était d'ailleurs assez répandu dans les milieux helléniques, à une époque relativement haute; voir Pape-Benseler, *Wörterbuch*, s. v.

<sup>(3)</sup> Reproduite plus loin, par M. Dittenberger lui-même (*op. cit.*, n° 606), qui ne fait aucune difficulté à en accepter la date.

sément le nom d'Εὐσεβίος figure, on l'a vu, dans le groupe de ceux qui, comme Θεοσεβίος et au même titre, sont frappés, sans autre forme de procès, par l'ostracisme chronologique de M. Dittenberger. Du moment qu'on pouvait s'appeler *Eusebia* et, ne lui en déplaise, *Eusebios*, dès le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., je ne vois vraiment pas pourquoi l'on n'aurait pas pu, à la même époque et dans un milieu également sémitisant, s'appeler *Theosebios*. Je crois donc être en droit de faire du moins appel de la sentence un peu précipitée de M. Dittenberger et, jusqu'à nouvel et plus ample informé, je me permettrai de maintenir la lecture Θεοσεβίος, avec toutes les conséquences qui en découlent forcément pour le sens général de l'inscription à commencer par celle-ci : qu'elle émane d'un certain Théosébios originaire de Sarepta, venu de Tyr à Pouzzoles.

## IV

Tout dernièrement M. Ch. Dubois<sup>(1)</sup> a repris d'ensemble cette question si controversée. Après s'être efforcé d'exposer consciencieusement le pour et le contre, il croit, lui aussi, pouvoir introduire un élément nouveau qu'il estime décisif, dans le problème réduit par lui à ces deux termes :

Si l'on repousse la récente interprétation de M. Clermont-Ganneau, on pourrait penser que l'inscription relatait le voyage du dieu local, du Soleil de Sarepta, apporté pour la première fois à Pouzzoles (soit que l'on comprenne : -le Soleil de Sarepta est venu de Tyr à Pouzzoles, et Elim l'a amené-, soit que l'on entende, en combinant les explications de M. Clermont-Ganneau et de M. Berger : -Theosebios de Sarepta est venu de Tyr à Pouzzoles et a amené le Dieu Saint-).

Cela dit, il ajoute — et c'est ici qu'il produit son fait nouveau :

Je préfère la lecture Σαοεπιθρός non seulement parce que le point devant le *z* me semble, ainsi qu'à M. Clermont-Ganneau, un bourdon du lapicide<sup>(2)</sup>, mais

<sup>(1)</sup> *Pouzzoles antique*, p. 157-161.

<sup>(2)</sup> Si tant est que ce point existe réellement, car M. Berger, qui a pu examiner l'estampage, reconnaît lui-même, bien que cela ne soit pas en faveur de sa thèse, qu'il "ne le voit pas aussi clairement que M. Cagnat". [CL.-G.]

aussi parce qu'une scolie de Lycophron nous fait connaître l'existence d'un temple du Soleil, Ἡλίου οἰκητηρίου, dans la ville phénicienne de Sarepta. Ce Soleil de Sarepta ne serait-il pas la divinité de l'inscription de Pouzzoles? Bien que la scolie de Lycophron ne permette pas de restituer en toute certitude le texte mutilé de ce document épigraphique, elle donne cependant beaucoup de force à la restitution qui me paraît, en dernière analyse, devoir être préférée : Θεὸς Ἡλίου [Σ]αρπητηρίου.

Et, en note, il s'explique ainsi sur cette scolie :

*Anecdota graeca*, éd. Bachmann (vol. 2<sup>e</sup>), Leipzig (1828) : Ἀεξείς Ἀλεξάνδρου  
Λυκόφρονος, p. 275, vers 1300 :

Ἡὸλις Φοινίκης Σαρπηθὰ Σιδωνίης, Ἡλίου οἰκητηρίου.

La scolie de Lycophron me porte à maintenir la lecture Σαρπητηρίου, malgré le point gravé sur la pierre, et malgré les observations de M. Dittenberger qui, s'appuyant sur M. Berger (*l. c.*), dit que le nom Arefat, Arfa se serait prononcé chez les indigènes *Arefati*, d'où la forme grecque (avec un τ) Ἀρπητηρίου.

Le rapprochement fait par M. Dubois, s'il était valable, me donnerait à la fois raison sur un point relativement secondaire (la lecture Σαρπητηρίου), et tort sur le point principal (confirmation topique de la restitution Θεὸς Ἡλίου, repoussée par moi). On me permettra de dire que je ne saurais pas plus accepter le bénéfice de cette confirmation, d'ailleurs superflue, qu'admettre le bien-fondé de la grave infirmation qu'elle entraîne d'autre part, sur l'essentiel de ma thèse.

M. Dubois me paraît avoir été dupe d'une singulière illusion. Sans doute le témoignage invoqué par lui devrait être pris en sérieuse considération s'il mettait réellement en jeu l'autorité même de Lycophron, contemporain de Ptolémée II. Mais il n'en est rien. Nous avons purement et simplement affaire à une glose de quelque scolaste byzantin, probablement Tzetzès, le commentateur ordinaire du poète alexandrin. Cette scolie, replacée ainsi dans son milieu et à l'époque où elle a été rédigée, c'est-à-dire en plein xiv<sup>e</sup> siècle, n'a ni peu, ni prou la signification que M. Dubois lui a prêtée gratuitement pour les besoins de la cause. Ἡλίου οἰκητηρίου n'est pas le « temple du Soleil », c'est... la « demeure (du prophète) Élie »! M. Dubois a été trompé par l'identité

du génitif ΗΛΙΟΥ, commun à Ἡλίου et à Ἡλίου. C'est une confusion qui, d'ailleurs, a été commise plus d'une fois par les auteurs aussi bien que par le *folk-lore*<sup>(1)</sup>.

Ici, il n'y a pas à hésiter, comme je vais le montrer.

Divers indices auraient dû, *a priori*, mettre en garde M. Dubois. C'est d'abord l'emploi du mot *οἰκητήριον*, au lieu et sens de *ναός*, *ἱερόν*, etc., qu'on attendrait si la scolie parlait vraiment d'un temple de Hélios. C'est ensuite l'expression *Σαρραφθα Σιδωνίως*, qui porte en elle-même sa marque d'origine pour ainsi dire; elle est, en effet, visiblement empruntée à l'Ancien et au Nouveau Testament : *Σαρραφθα τῆς Σιδωνίως* (III Rois, xvii, 9<sup>(2)</sup>, et Luc, iv, 26<sup>(3)</sup>). Il s'agit, en l'espèce, du miracle fameux du prophète Élie, *hébergé dans la maison* de la veuve de Sarepta et ressuscitant le fils de celle-ci. Ce souvenir biblique et évangélique était resté très populaire dans la tradition chrétienne, qui s'est toujours préoccupée, à travers les siècles, de le fixer, à Sarepta, dans le lieu même où le fait était censé s'être accompli, c'est-à-dire dans la maison de la veuve, devenue celle du prophète. Nous avons toute une chaîne de témoignages qui ne laissent aucun doute à cet égard et dont quelques-uns emploient des termes particulièrement significatifs.

C'est, d'abord, celui du Pèlerin de Bordeaux<sup>(4)</sup> qui, malgré une lacune accidentelle du manuscrit où a disparu le nom même de la localité, rattache expressément à celle-ci l'épisode d'Élie :

... ibi Helias ad niduam ascendit et petiit sibi cibum.

Puis, celui de l'*Onomasticon* (s. v.) :

Σαρραφθα, κώμη Σιδωνίως ἐπιστημος, ἐνθα πικροχρησερ Ἡλίας (Eusèbe).

Sarepta, oppidum Sidoniorum in via publica situm, ubi *habitavit* quondam Elias (saint Jérôme).

<sup>(1)</sup> Cf., entre autres, les observations de Waddington, au n° 2197 de ses *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*.

<sup>(2)</sup> Variante : Σαρραφθα.

<sup>(3)</sup> Variante : Σαρραφθα. C'est la forme employée par Josèph., *I. J.*, VIII, iii, 12.

<sup>(4)</sup> *Itinera Hierosolymitana saeculorum IIII-VIII*, éd. GLYÉN, p. 18.

Celui de saint Jérôme <sup>(1)</sup> qui, parlant du voyage de sainte Paule, dit :

In Sareptae littore Eliae est ingressa *torriculam*.

Celui de Theodosius <sup>(2)</sup> :

Saraptha Sidoniae . . . ubi sanctus Helias missus est ad viduam illam . . . Ibi *ecclesia sancti Heliae* est, etc.

Celui d'Antonin de Plaisance <sup>(3)</sup> :

Sarapta . . . in qua *coenaculus* ille, qui factus fuerat Heliae, et ipsum *lectum* ibi est, etc.

Ici, il convient de faire place à un document de haute valeur, un fragment de la carte mosaïque de Mâdeba qui avait entièrement dérouter les premiers éditeurs, et où j'ai démontré jadis qu'il fallait lire <sup>(4)</sup> :

Σαρπηζθηξ [η] Μαρρα Κα[μν], δ(που) τεκν[ον] [ον ηγ ερηη εν τ]η ημερα εκεινη.

La tradition est encore vivante à l'époque des Croisades, et non moins soucieuse de localiser le pieux souvenir :

. . . civitas Sarepta . . . locutus est Helias propheta ad viduam mulierem . . . in eodem loco, juxta portam civitatis, modicam *capellam* fecerunt Christiani (JACQUES DE VITRY, *Hist. Hierosol.*, XLIV).

. . . Sarepta Sidoniorum . . . ante cujus portam australem ostenditur *capella* in loco ubi Helias propheta venit ad mulierem Saraptenam, ubi *etiam* mansit . . . et ostenditur ibidem *coenaculum* ubi *quievit* (BERNARD, *Descr. Terrae S.*, II, § 9).

On pourrait multiplier les citations pour cette période médiévale <sup>(5)</sup>. Je me bornerai à rappeler le témoignage du moine Jean Phocas <sup>(6)</sup>,

<sup>1)</sup> *Epit. S. Paulae*, § 8.

<sup>2)</sup> *Itinera*, éd. c., p. 147.

*Op. cit.*, p. 160.

<sup>3)</sup> *Rec. d'archéol. orient.*, IV, p. 278; cf. II, p. 163; *C. R. de l'Acad.*, 1897, p. 144, et aussi mes *Études d'arch. orient.*, II, p. 18.

<sup>4)</sup> Voir, par exemple, l'index de la *Library of the Palestine Pilgrims' Text Society*, s. v. *Sarepta*.

*Εκδροσις*, § 5.

parce qu'il présente pour nous un double intérêt : il est écrit en grec et il est sensiblement contemporain<sup>(1)</sup> de l'époque où la scolie de Lycophron a dû être rédigée<sup>(2)</sup>. Le voici :

Μετὰ τῆν Σιδῶνα τὸ Σαρραφθὰ κάστρον. . . καὶ ναὸς τοῦ προφητοῦ Ἡλίου ἐπὶ τῇ οἰκίᾳ τῆς ξενιστάσης αὐτὸν χήρας, μέσον τοῦ πολίσματος ἴδρυται.

On remarquera la forme caractéristique de la transcription Σαρραφθὰ identique dans le texte de Phocas et dans la scolie de Lycophron. On remarquera aussi la presque identité de l'expression de Phocas : Ἡλιου (ou Ἡλίου), . . . οἰκία et de l'expression de la scolie : Ἡλίου οἰκητήριον. Ce ne sont pas là des détails indifférents. Ils resserrent encore le lien déjà étroit qui me semble exister entre les deux passages. Il résulte de là qu'une tradition chrétienne, ininterrompue depuis le iv<sup>e</sup> jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>, montrait à Sarepta un édifice qui, sous des appellations diverses, passait pour être la maison où avait demeuré le prophète Élie. C'est ce qu'il faut entendre par le Ἡλίου οἰκητήριον de la scolie alléguée indûment. Cette « maison d'Élie » n'a absolument rien à voir avec le prétendu « temple du Soleil de Sarepta ». Celui-ci s'écroule, entraînant dans sa chute tout l'échafaudage des raisonnements de M. Dubois, auxquels il servait de base.

## V

Somme toute, nous arrivons à cette conclusion : des trois données nouvelles à l'aide desquelles on a prétendu successivement trancher la question en faveur de la thèse contestée par moi, deux sont en elles-mêmes inexistantes (celles tirées de l'inscription phénicienne de Tharros

<sup>(1)</sup> Vers 1177, selon MILLER, *Hist. gr. des Crois.*, I, p. 527, que je suis pour le texte et pour l'accentuation Ἡλιου.

<sup>(2)</sup> Tzétzès est mort vers 1183.

<sup>(3)</sup> J'oserais même ajouter que cette tradition n'est pas encore éteinte aujourd'hui. Sur les ruines de Sarepta s'élève un petit *oualy* musulman placé sous l'invocation de *Khadir* ou *Eliás*, ce qui est tout un. C'est sûrement l'héritier direct de notre prophète Élie; il en a gardé le nom, et l'humble *qu'bé* arabe marque peut-être l'emplacement même où s'élevait l'antique sanctuaire chrétien.

et de la scolie de Lycophron); quant à la troisième, elle est inefficace (limite d'âge assignée arbitrairement aux noms d'homme du type *Θεοσεβίος*). La question reste donc en l'état. Il faudra trouver autre chose, si l'on veut modifier les positions respectives des deux opinions en présence. Peut-être quelque inscription encore à découvrir viendra un jour éclairer celle-ci et nous départager. Pour ce qui est du texte lui-même, on peut dire qu'il a été tourné et retourné dans tous les sens, et il n'y a guère d'espoir, semble-t-il, d'en tirer davantage sans quelque secours venu du dehors.

Il est cependant un point auquel nous n'avons peut-être pas prêté suffisamment d'attention, les uns ni les autres. C'est le mot *ἐπιτολ[ήν]*. Sans doute la restitution matérielle s'impose. Mais n'avons nous pas tous attribué un peu vite à ce mot le sens d'«ordre», entraînés par l'analogie des formules courantes : *κατ' ἐπιτολήν*, *κατ' ἐπιταγήν*, etc., «par ordre de»<sup>(1)</sup>? J'ai bien fait remarquer timidement qu'il y avait là quelque singularité, l'idée d'«ordonner» appartenant seulement au verbe *ἐπιτέλλειν*, mais point, à ma connaissance<sup>(2)</sup>, au substantif *ἐπιτολή*, lequel est, proprement et constamment, un terme d'astrologie<sup>(3)</sup>. J'aurais peut-être dû y insister davantage. J'y reviens.

*Ἐπιτολή* est, en réalité, un mot technique ayant une signification très précise : il désigne, soit, comme *ἀνατολή*<sup>(4)</sup>, le lever du soleil lui-même, soit, plus particulièrement, le «lever héliaque» d'un astre ou d'une constellation, phénomène qui se reproduit annuellement et jouait un grand rôle chez les anciens pour la détermination des saisons.

Le me demande aujourd'hui, en y réfléchissant, si nous n'aurions pas fait fausse route et s'il ne conviendrait pas de maintenir ici à *ἐπιτολή*

<sup>(1)</sup> En l'espèce, «par ordre du dieu», *κατ' ἐπιτολ[ήν] τοῦ Θεοῦ*, comme restitué M. Cagnat.

<sup>(2)</sup> L'exemple d'Eschyle cité dans le *Thesaurus* est tout à fait isolé et sujet à caution.

<sup>(3)</sup> Et aussi d'astrologie, ce qui est tout un dans l'antiquité.

<sup>(4)</sup> A la différence de *ἐπιτολή*, *ἀνατολή* désigne un lever quelconque sur un point quelconque de l'horizon, toutes les 24 heures. C'est, par excellence, le lever du soleil, d'où le sens général «orient».



son sens ordinaire et légitime. Qui sait si le mot *ἐπιτο[λήν]*<sup>(1)</sup> n'était pas suivi — il y a la place matérielle dans la lacune — du nom de quelque astre ou signe zodiacal, soit purement grec, soit transcrit lui aussi du phénicien, comme l'est déjà le mot *ΗΑΕΙΜ*? Une indication de cette nature s'accorderait assez bien avec une des hypothèses que j'ai envisagées jadis, celle de la célébration (*ἡγχαγεν*<sup>(2)</sup>) d'une certaine fête. Cette fête, quelle qu'elle fût, pouvait être à date fixe, et, comme telle, elle devait être réglée par une observation astronomique. Théosébios n'aurait-il pas voulu dire que, parti de Tyr le 11 du mois d'Artémisios<sup>(3)</sup>, il était arrivé à Pouzzoles en temps utile pour y célébrer ladite fête? Cela rendrait peut-être compte de la tournure employée : *κατέπλευσεν (μὲν)*<sup>(4)</sup> . . . *ἡγχαγεν δέ*. Cette tournure marque, plus fortement que ne le ferait la simple conjonction *καί*, et oppose l'un à l'autre ou, si l'on préfère, confronte, avec intention, deux faits non seulement consécutifs, mais plus ou moins corrélatifs : l'acte initial — départ de Tyr, — et l'acte final — fête célébrée à l'arrivée à Pouzzoles. Dans ces conditions, le second membre de phrase contiendrait virtuellement une notation chronologique répondant à celle formulée, avec une minutieuse précision, dans le premier. L'une est postulée par l'autre : « parti le . . . , arrivé le . . . ». En se plaçant à ce point de vue, on pourrait raisonner ainsi : notre Sarepténien Théosébios, s'étant embarqué à Tyr le 11 d'Artémisios, c'est-à-dire le 29 mai, a pu mouiller à Pouzzoles vers le moment du solstice d'été qui, en l'an 79 de notre ère devait tomber, si je ne me trompe, le 25 juin<sup>(5)</sup>. Vingt-cinq à

<sup>(1)</sup> Qui, en cas de besoin, pourrait être aussi bien restitué au pluriel : *κατ' ἐπιτο[λήσ]*. Peut-être même l'expression était-elle employée d'une façon absolue, sans complément et implicitement déterminée par l'énigmatique *ΗΑΕΙΜ* qui précède?

<sup>(2)</sup> Aux rapprochements que j'ai faits à ce sujet dans mon premier mémoire, il convient d'ajouter l'expression de Josèphe (A. J., XIV, 1, 21, 23, 25) : *τὴ σάββατον ἄγειν*. Là aussi, comme l'on voit, le nom de la fête célébrée est transcrit d'après sa forme sémitique.

<sup>(3)</sup> La date n'est sûrement pas celle de la dédicace, mais bien celle du voyage, ou pour parler plus exactement, du départ. C'est ce qui ressort du libelle même de la phrase.

<sup>(4)</sup> Comme toujours, l'apodose *δέ* implique la protase *μὲν*, virtuelle ou exprimée.

<sup>(5)</sup> Vérification faite par MM. Tessier et Rocques Desvallées, du Bureau des Longitudes.

vingt-six jours, ce n'est pas un laps de temps excessif pour une telle traversée, qui a pu se faire par escales et être plus ou moins favorisée par les vents<sup>(1)</sup>. Or, le solstice d'été semble avoir été, dans les rites usuels des Phéniciens, le signal d'une fête solennelle<sup>(2)</sup>. Nous savons, d'autre part, que, pour les anciens, les approches de ce solstice étaient déterminées par l'observation du lever héliaque, de l'Ἑλιπτολαί, de certaines étoiles, et tout spécialement d'Orion<sup>(3)</sup>, constellation dont les aspects, les positions et les mouvements apparents ont toujours eu une impor-

à qui j'adresse ici tous mes remerciements pour leur obligeance, le jour et l'heure de ce solstice en 79 J.-C. étaient, pour le lieu de Pouzzoles, le 25 juin, à midi 12' 25".

On remarquera que, dans cette hypothèse, Théosébios serait arrivé en Italie vers le moment où mourait l'empereur Vespasien (23 juin 79). Deux mois après, survenait la fameuse éruption du Vésuve. Cette catastrophe a dû jeter quelque désarroi dans la région napolitaine, et cela explique, peut-être, pourquoi ce n'est, au bas mot, que 28 mois plus tard (sous le règne de Domitien, d'après la partie latine du texte) que Théosébios a été en mesure de faire ou d'inaugurer son monument commémoratif.

(1) Dans cette hypothèse, c'est comme si Théosébios avait dit : *a*) je suis parti de Tyr le 11 d'Artémisios (29 mai), *b*) et je suis arrivé à Pouzzoles le 7 de Daisios (= 25 juin). Dans *b* la simple date aurait été remplacée par la mention de la fête coincidente.

(2) Fête d'Adonis-Tammouz. Cf. le nom de mois *Tammouz* = juin-juillet, et celui du solstice d'été chez les Juifs : *tequâphat Tammouz*; ainsi que le commentaire maintes fois cité, de saint Jérôme sur EZÉCHIEL, VIII, 14. — Le mois précédent, qui correspond à juin dans les calendriers syriens julianisés, est appelé, d'une part, *Sionan* en hébreu, palmyrénien, nabatéen, proto-arabe, et, d'autre part, *Hazirba* en syriaque et en arabe post-islamique. Je me demande si ce dernier nom ne voudrait pas dire le mois du "solstice" (estival), de la racine 𐤇𐤍 - tourner, retourner : cf. *ἡροπῆ* "solstice", de *ἡρέπω*, et le dérivé 𐤇𐤍𐤇𐤍 qui, dans le Talmud, désigne un cycle astronomique (le "grand" de 28 ans = solaire; le "petit" de 19 ans = lunaire).

(3) Cf. les anciens calendriers relevés ou dressés, entre autres par Petau et par le trop décrié Dupuis, sous le bénéfice des remarques très importantes de BOLLER, *Handb. . . Chron.*, II, p. 143 et suiv. Voir aussi RUELLE, *Dict. des Ant.* Daremberg-Saglio, s. v. *Calendarium*, notamment p. 840 et 846. On y enregistre particulièrement : du 15 au 23 juin, levers de diverses parties d'Orion; le 23, lever d'Orion; le 24, solstice d'été (s'étendant aux 25 et 26!); le 26, lever de la Ceinture d'Orion; le 27 et le 30, encore d'autres levers partiels d'Orion. Sur Orion, cf. aussi BOLL, *Sphaera*, passim. La question astronomique est d'ailleurs assez embrouillée par suite des divergences des témoignages antiques provenant d'époques et de lieux différents, par suite aussi de la grande étendue de la constellation d'Orion. On en trouvera un assez clair exposé dans l'article de W. Ramsay SMITH, *Dict. of Gr. and Rom. ant.*, s. v. *Astronomia*.

tance considérable aux yeux des navigateurs de l'antiquité<sup>(1)</sup>, qui lui demandaient, non seulement l'indication des saisons, mais même celle des heures. Serait-ce, par hasard, de cette *ἐπιτολή* qu'il s'agit dans notre texte<sup>(2)</sup>? Peut-il sortir de là quelque lumière pour l'interprétation du groupe ΗΛΕΙΜ<sup>(3)</sup>, qui est demeuré jusqu'ici une véritable *crux*?

<sup>(1)</sup> Inutile de rappeler les textes cités partout. Je me bornerai à un seul moins connu. C'est un curieux passage de Polybe (I, xxx, 4) sur la tempête qui détruisit, dans les eaux siciliennes, la majeure partie de l'*Armada* romaine, revenant en 255 avant J.-C. de son expédition contre la côte punique, dans des conditions désapprouvées par l'expérience des hommes de mer. On attribua le désastre au choix fâcheux de l'itinéraire, étant donné surtout la saison; on était en effet au moment, toujours critique, du passage d'un signe zodiacal à l'autre, entre le lever héliaque d'Orion et celui du Chien (Sirius) : ἀμα δὲ καὶ τὴν μὲν οὐδέπω καταλήγειν ἐπισημασίην, τὴν δ' ἐπιφέρουσαν μετὰ τὸ γὰρ ἐποιοῦντο τὸν πλοῦν τῆς Ἰβρίωνος καὶ Κυρὸς ἐπιτολῆς. On remarquera l'emploi de *ἐπιτολή*. Le dire rapporté par Polybe n'est pas tout à fait d'accord avec celui d'Aristote, *logos*, du reste, est en contradiction avec lui-même sur l'action météorologique attribuée au lever d'Orion (*Meteor.*, II, 5; *Probl.*, XIV, 26); il est vrai qu'il ne parle que de la simple ἀντολή de la constellation, ce qui laisse une grande marge.

<sup>(2)</sup> L'hypothèse de quelque autre astre, astérisme ou signe zodiacal en connexion avec le solstice d'été n'est naturellement pas exclue. Pléiades? Cancer? Sirius nous rejeterait trop loin et dans le système de l'année sothiaque propre aux Égyptiens.

<sup>(3)</sup> Plus d'une idée s'offre à l'esprit, mais je n'ose m'arrêter à aucune. Par exemple : [χσ]ηλείμ, voire, ce qui serait plus court et conviendrait mieux pour l'espace disponible : [ξ]ηλείμ = 𐤇𐤋𐤃𐤍 = 𐤇𐤋𐤍𐤃𐤍 (cf. Isaïe, xiii, 10)? [ηλ]ηλείμ = 𐤇𐤋𐤍 (cf. 𐤇𐤋𐤍, Isaïe, xiv, 12)? [χ]ηλείμ = 𐤇𐤋𐤍 = 𐤇𐤋𐤍 (ce qui permettrait de conserver à ἡλιεῖν le sens de « rapporter »? [ἄ]ηλείμ [ἔ]ηλείμ ou [ἦ]ηλείμ = \*𐤇𐤋𐤍, pluriel de 𐤇𐤋𐤍 «deuil» (cf. *Genèse*, I, 10, 11. — On dit bien en grec *πέπθος ἕγειν*. Fête funèbre adonisiaque? voire cérémonie funèbre en l'honneur de l'empereur, qui, comme je l'ai fait remarquer plus haut, venait justement de passer au rang de *divus*?), etc. Le moins invraisemblable demeure encore : ηλείμ = 𐤇(𐤋)𐤋𐤍, ou, à la rigueur : [α]ηλείμ = 𐤇(𐤋)𐤋𐤍𐤇, avec l'article, soit la restitution d'ensemble suffisamment courte pour la lacune : ἡλιεῖν δ' αἰηλείμ; mais [ἄ]ηλείμ serait assurément préférable, s'il y avait la place matérielle.

Tout récemment M. H. Grimme (*Orientalist. Litor.* Zfg., 1909, col. 207 et suiv.) a cru pouvoir établir que le mot phénicien 𐤇𐤋𐤍 était un singulier ayant, dans nombre de cas, le sens d'«astrologue» et même d'«horoscope». Les divers arguments qu'il invoque à l'appui de cette thèse me semblent être des plus contestables. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas avoir connu l'inscription de Pouzzoles, car, autrement, il n'eût sûrement pas manqué d'essayer d'en tirer parti. Peut-être, maintenant, prenant avantage de l'explication astronomique suggérée pour le mot *ἐπιτολή*, sera-t-il tenté de lire : ἡλιεῖν [δ' αἰ]ηλείμ...? Je lui livre la conjecture. Elle est faite pour lui sourire, et elle ne serait peut-être pas pour déplaire aux partisans du *ἑως ἡλιος*; mais je me hâte d'ajouter que, ne partageant nullement ses vues, je n'en endosse, à aucun degré, la responsabilité.

Autant de questions auxquelles je ne me risquerai pas de répondre pour le présent. C'est peut-être déjà bien téméraire que de les avoir posées. Mon excuse, c'est l'état désespéré du problème, état qui autorise dans une certaine mesure tous les tâtonnements pour arriver à une solution plausible.

# LA DAME AU FUSEAU, STÈLE ARCHAÏQUE DE THASOS

(MUSÉE DU LOUVRE),

PAR

M. MAX. COLLIGNON,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Ce n'est point un monument inédit qui fait l'objet de cette étude. La petite stèle de Thasos reproduite par la gravure ci-jointe appartient au musée du Louvre, où elle a été récemment exposée dans la salle grecque<sup>(1)</sup>. Elle y est entrée grâce à l'entremise de M. Gustave Mendel, qui l'avait vue à Thasos chez son premier possesseur, M. le docteur Christidès, et qui a pris soin de la publier dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>(2)</sup>. M. Mendel l'interprète comme un bas-relief votif à Aphrodite, représentant la déesse assise sur un trône, tenant d'une main une colombe et de l'autre une fleur. En signalant brièvement ce monument, M. Klein a contesté les conclusions de M. Mendel, et reconnu le véritable caractère du bas-relief où il voit l'effigie d'une morte héroïsée, élevant de la main droite une fleur en bonton<sup>(3)</sup>. Si je suis d'accord avec lui sur le sens général de l'interprétation, je crois qu'il y a lieu de la rectifier au moins sur un point. Je voudrais donc soumettre le bas-relief à un nouvel examen, et justifier le nom que je propose d'attribuer à cette figure de femme assise.

Le monument a la forme d'une petite stèle, taillée dans du marbre de Paros. Brisée aux deux extrémités, elle mesure, en l'état actuel,

(1) Numéro d'inventaire MND, 475.

(2) *Bulletin de corresp. hellénique*, XXIV, 1900, p. 554 et suiv., pl. XVI.

(3) W. KLEIN, *Geschichte der griech. Kunst*, I, p. 398.

0 m. 25 dans sa plus grande hauteur. A la partie inférieure, la largeur est de 0 m. 175, et elle se réduit à 0 m. 170 dans la partie supérieure. De même, l'épaisseur, mesurée près de la brisure du bas, est de 0 m. 095, tandis que dans le haut elle n'atteint que 0 m. 090. Il en résulte que, lorsqu'elle était intacte, la stèle devait avoir une forme légèrement pyramidante. L'exécution est très soignée. Sur les tranches latérales et sur le revers, le marbre présente une surface irréprochablement polie, comme si le monument était fait pour être vu sous toutes ses faces. L'artiste a poussé le souci du détail jusqu'à cerner les angles, du côté antérieur, par deux filets en creux, et le petit listel ainsi détaché forme à droite et à gauche du relief une manière de cadre.

Quant au sujet figuré, il ne comporte point une longue description. Une femme, tournée vers la gauche, est assise sur un siège à dossier droit (*Σφλιος*), dont les accoudoirs sont supportés par des montants renflés à la base, comme des balustres, et terminés par un ornement qui paraît être une double volute ionique, très effacée par l'usure du marbre. Le siège est muni d'un coussin, et un tabouret est posé sous les pieds de la personne assise. Celle-ci est vêtue du long chiton ionien dont les manches descendent jusqu'au-dessus du poignet, comme dans la statuette bien connue de l'Aphrodite de Lyon<sup>(1)</sup>. Ce vêtement l'enveloppe complètement ainsi qu'une gaine rigide: le ciseau du sculpteur n'y a modelé aucun pli; seul un trait incisif dessine sur cette masse unie le contour de la manche<sup>(2)</sup>. La chevelure, tombant sur les épaules, n'est pas traitée avec plus de détail, et l'on imagine sans peine que la polychromie devait ici jouer son rôle, en suppléant à l'insuffisance d'une exécution toute superficielle. Assise dans une attitude solennelle, la tête haute, le buste droit, la femme figurée sur la stèle porte de la main gauche une colombe: de la droite, elle semble mettre en évidence un objet qu'elle tient entre le pouce et l'index, avec un geste dont le sculp-

<sup>(1)</sup> *Hist. de la Sculpt. grecque*, I, p. 190, fig. 90.

<sup>(2)</sup> Le sculpteur semble n'avoir pas suivi très exactement les contours du corps. Pour dégager la main qui tient l'oiseau, il a ravalé délibérément le marbre, entaillant ainsi une partie de la silhouette du personnage.

teur a naïvement prétendu rendre d'élégance, en donnant aux doigts restés libres une forme retroussée, comme les pétales d'une fleur épanouie. Cet objet allongé, effilé aux deux extrémités, est-il vraiment une fleur, comme le pensent MM. Mendel et Klein? Assurément nous savons que, dans les bas-reliefs funéraires du VI<sup>e</sup> siècle, la fleur est plus d'une fois l'attribut de la morte<sup>(1)</sup>; mais elle est tenue par la tige, et sa forme n'a rien de commun avec celle de l'objet en question. Pour ma part, je ne saurais voir ici autre chose qu'un fuseau (*ἄρρακτος*), dont la forme rappelle celui que tient entre ses doigts la filieuse Mynno, sur une stèle attique de Berlin<sup>2</sup>. Un bas-relief funéraire de Béotie, que j'ai publié, nous montre d'ailleurs le même attribut dans la main d'une femme dont le geste n'est pas sans analogie avec celui de notre figure<sup>(3)</sup>.

Quelle était dès lors la destination de ce petit monument? L'exiguïté des dimensions nous défend de songer à une stèle funéraire; d'autre part, la présence du fuseau, en évoquant le souvenir de scènes de la vie réelle, exclut l'hypothèse d'un bas-relief votif consacré à une divinité. Nous ne voyons donc guère qu'une interprétation plausible: comme l'a pensé M. Klein, la stèle de Thasos est un ex-voto à une morte héroïsée.

On connaît en effet tout un groupe de bas-reliefs archaïques, dont le caractère funéraire n'est pas douteux, mais qui ne sont pas à proprement parler les *μνήματα* des tombeaux: ce sont des offrandes que la piété des survivants dédie aux défunts, élevés par la mort à une condition supérieure, celle des héros. Il est à peine besoin de rappeler les bas-reliefs laconiens trouvés à Khrysapha, près de Sparte<sup>4</sup>, qui nous

(1) Ainsi dans un bas-relief de Laconie. *Athen. Mitth.*, II, 1877, pl. XXV.

(2) GONZE, *Die attischen Grabreliefs*, pl. XVIII.

(3) *Monuments Piot*, III, 1896, p. 34, pl. III. Cf. STAIS, *Marbres et bronzes du Musée national d'Athènes*, p. 130, n° 1861.

(4) DRESSEL et MILDHOEFER. *Athen. Mittheil.*, II, 1877, p. 303 et suiv., pl. XX-XXIV. FURTWÄNGLER, *Coll. Sabouroff*, notice de la pl. I, et *Athen. Mittheil.*, VII, 1882, p. 160 et suiv. Cf. notre *Hist. de la Sculpture grecque*, I, p. 232-234. M. Schroeder a publié d'autres bas-reliefs analogues trouvés à Gôrakî, en Laconie, *Athen. Mittheil.*, XXIX, 1904, p. 42-46.

présentent les types les plus caractérisés de ces offrandes funéraires. Furtwaengler en avait depuis longtemps défini le caractère, et il faisait justement remarquer que l'usage de ces bas-reliefs votifs n'était pas particulier à la Laconie. Tout porte à croire, en effet, que les stèles de Khrysapha sont en réalité des imitations locales de modèles ioniens, et il est aujourd'hui possible de citer des monuments analogues qui relèvent directement des écoles ioniennes des Cyclades. Tel est un bas-relief en marbre de Paros, conservé à Ince Blundell Hall, et qui représente un homme assis sur un siège à dossier, la main gauche levée, l'autre posant sur l'accoudoir<sup>(1)</sup>. Pour être d'un style plus avancé que la stèle de Thasos, ce monument ne s'en rapproche pas moins étroitement quant au sujet, et nous ne pouvons que souscrire à l'opinion de Furtwaengler, lorsqu'il propose de l'attribuer à un atelier des Cyclades<sup>(2)</sup>. Beaucoup plus significatif est un bas-relief appartenant à la collection Max Klinger, à Leipzig, et dont la provenance parienne est certaine, car il a été vu et dessiné par M. Loewy à Parikia, chez son premier possesseur<sup>(3)</sup>. Le dessin ci-joint permettra de saisir au premier coup d'œil les analogies qu'il présente avec notre stèle thasienne. Le mort héroïsé, assis sur un siège d'honneur dans une attitude solennelle, tient la main gauche élevée, et de cette main partent trois lignes divergentes, incisées dans le champ du bas-relief. Je ne vois pas, pour ma part, d'hypothèse plus vraisemblable que d'y reconnaître, avec MM. Loewy et Furtwaengler, l'indication sommaire d'une glane d'épis de blé. Si l'on considère le sujet, le style, et jusqu'à la forme de la stèle qui devait, elle aussi, être un peu pyramidante, on n'hésitera pas à attribuer au bas-relief de Paros la même destination qu'à celui du Louvre<sup>(3)</sup>.

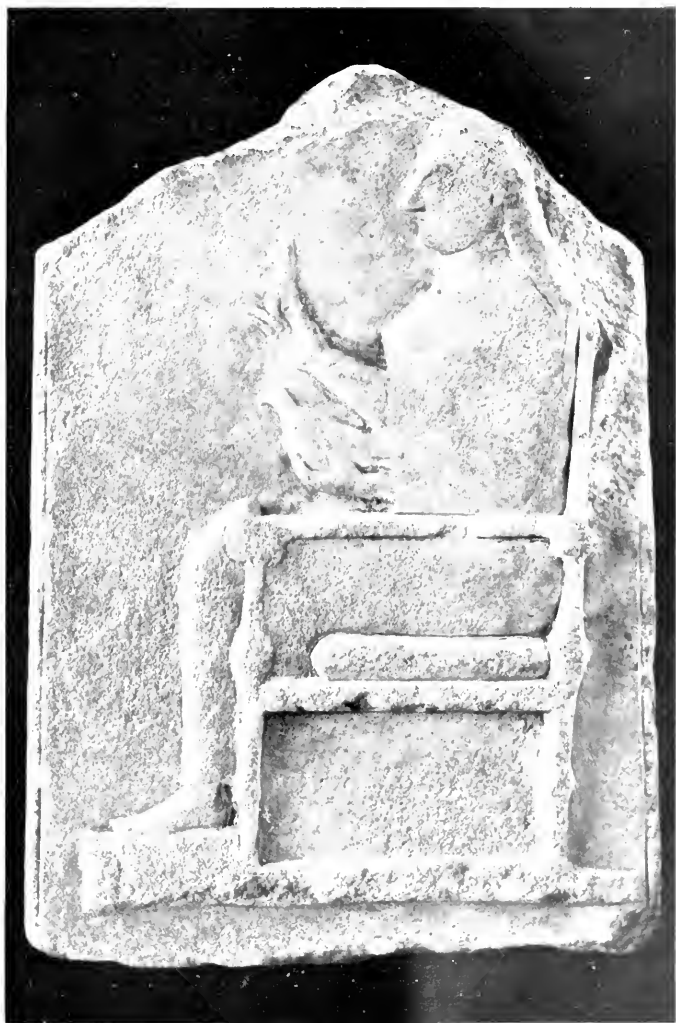
<sup>(1)</sup> MICHAELIS, *Arch. Zeitung*, 1874, pl. 5, et *Ancient marbles in Great Britain*, p. 385, n° 259.

<sup>(2)</sup> *Athen. Mittheil.*, VII, 1882, p. 171.

<sup>(3)</sup> Une très bonne reproduction, accompagnée d'une notice, a été publiée par ARNDT, dans les *Denkmäler griech. und rom. Sculptur*, pl. 516. Cf. LOEWY, *Arch. epigr. Mittheil. aus Oesterreich*, XI, p. 154, pl. V, 1, et la bibliographie citée par Arndt.

<sup>(4)</sup> Ce rapprochement nous paraît fournir la preuve que le bas-relief de Paros n'était pas une base de statue, comme l'a pensé M. Studniczka (Notice de Arndt dans les *Denk-*





Stèle archaïque de Thasos.  
(Musée du Louvre.)



Ce dernier trouve donc sa place dans une série déjà constituée, celle des ex-voto au mort héroïsé<sup>1</sup>, et rien, croyons-nous, ne dément



Bas-relief de Paros (collection Max Klinger, à Leipzig).

cette conclusion. Examinons les attributs. Parmi les offrandes faites au défunt, on voit fréquemment figurer un oiseau, coq ou colombe. Les adorants apportent un coq dans deux des bas-reliefs de Khrysapha<sup>1</sup>

*modern. loc. cit.*) : M. Loewy a cru y reconnaître les traces d'une inscription. On peut penser à une inscription dédicatoire, comme celle des *κοῦροι* dans une des stèles de Khrysapha. *Athen. Mitth.*, II, 1877, pl. XXV, p. 314.

<sup>1</sup> *Athen. Mittheil.*, II, 1877, pl. XX et XXII.

et dans celui qui décore la face orientale du monument des Harpyies<sup>(1)</sup>. Une stèle thessalienne montre le même oiseau dans la main d'un jeune homme, Vekédamos ou Hékdamos<sup>(2)</sup>. La colombe figure également à titre d'offrande funéraire dans le bas-relief de la face sud du monument des Harpyies<sup>(3)</sup>, où une jeune fille, présentant l'oiseau qu'elle a saisi par les ailes, fait un geste d'hommage devant le mort trônant et tenant une pomme de grenade. Remarquons encore que, dans la sculpture funéraire de la Grèce du Nord, la colombe paraît être parfois l'attribut du défunt, témoin la stèle thessalienne de Tyrnavo où le personnage représenté tient de la main gauche un oiseau de cette nature, avec un geste qui rappelle celui de notre matrone thasienne<sup>(4)</sup>. Si la colombe, offrande des survivants, est le signe manifeste de l'héroïsation, le fuseau est comme l'attribut personnel de la morte. Ce n'est pas la première fois, on le sait déjà, que nous trouvons, dans les monuments funéraires, cette allusion au filage de la laine, à la *τλασσία*, qui sert à caractériser les occupations domestiques de l'*οικοδόσποινα*. Sur un fragment de stèle archaïque trouvé en Thessalie, à Tyrnavo, on voit la morte tenant, élevée de la main gauche, une quenouille chargée de laine, comme si elle montrait avec une sorte d'orgueil l'instrument familier de son labeur domestique<sup>(5)</sup>. La matrone du bas-relief béotien que nous avons signalé plus haut<sup>(6)</sup> fait un geste analogue. Ici, c'est au fuseau que le sculpteur a en quelque sorte donné le premier rôle. Il a représenté la morte héroïsée se faisant honneur du travail qui a rempli les heures tranquilles de la vie du gynécée, tenant le fuseau qui a si souvent tourné entre ses doigts, et apparaissant encore aux yeux des survivants comme la maîtresse de maison diligente et laborieuse.

Les caractères du style, le costume, l'inexpérience que trahit encore

<sup>(1)</sup> RAYET, *Mon. de l'Art antique*, I, pl. XIV.

<sup>(2)</sup> *Athen. Mittheil.*, XIII, p. 81, 1883, pl. III (Brunn).

<sup>(3)</sup> RAYET, *Mon. de l'Art antique*, I, pl. XV.

<sup>(4)</sup> *Athen. Mittheil.*, XV, 1890, p. 201, pl. VI, 2 (Heberdey).

<sup>(5)</sup> FOUÛÈRES, *Bull. de corresp. hellénique*, XII, 1888, pl. XVI, p. 273. Cf. HEBERDEY, *Athen. Mittheil.*, XV, 1890, pl. IV, p. 200.

<sup>(6)</sup> *Mon. Piot*, III, 1896, pl. III.

le rendu des traits du visage, voilà autant d'éléments pour déterminer, sans trop de difficulté, la date du bas-relief thasien. Il appartient certainement à la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, et il peut être antérieur à l'année 560. Mais s'il est encore empreint de l'archaïsme naïf des primitifs, il n'en mérite pas moins de retenir l'attention. Le modelé très plat dénonce au premier coup d'œil ce parti pris pictural qu'on retrouve dans les anciens bas-reliefs ioniens, notamment dans le bas-relief de Samothrace conservé au Louvre<sup>(1)</sup>. La stèle de Philis, également d'origine thasienne, nous montre la persistance de ce principe au V<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. Pourtant, à y regarder de près, on s'aperçoit que le sculpteur a déjà l'ambition de donner au relief un certain accent, en soulignant les jeux d'ombre, en accusant les saillies là où il le faut<sup>3</sup>. Pour cela, il a ravalé différentes parties du champ, entre les pieds du siège et derrière le dossier, sans se préoccuper de les tenir au même niveau. Il en résulte que les contours ainsi mis en valeur se détachent vigoureusement sur le fond. De telles préoccupations de coloriste, si l'on peut ainsi parler, trahissent une esthétique plus avancée que celle des sculpteurs laconiens qui ont taillé les bas-reliefs de Khrysapha. Sous l'empire des habitudes contractées dans le travail du bois, ceux-ci se bornent à un simple silhouettage, et c'est encore la méthode qu'a suivie l'auteur du bas-relief de Chalcédoine publié par M. S. Reinach comme une œuvre de la vieille sculpture mégarienne<sup>(4)</sup>. Ajoutez que l'exécution se recommande déjà par une très grande sûreté. Le sculpteur a attaqué le marbre avec décision; le coup de ciseau est net, incisif, et, malgré les imperfections trop évidentes du dessin, cette petite stèle laisse l'impression d'une œuvre finement travaillée.

On est donc, de prime abord, tenté de l'attribuer à l'une des écoles

<sup>(1)</sup> Voir notre *Hist. de la Sculpture grecque*, I, p. 187-188. Cf. PERROT, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 349, fig. 159.

<sup>(2)</sup> *Sculpt. grecque*, I, p. 273, fig. 136. FROEHNER, *Musées de France*, pl. XI, p. 76.

<sup>(3)</sup> Ces caractères de style ont été très finement analysés par M. Mendel, *Bull. de corresp. hellénique*, loc. cit., p. 557.

<sup>(4)</sup> S. REINACH, *Bas-relief du Musée de Constantinople*, *Revue des Études grecques*, 1904, p. 127-137, pl. I. Comparez aussi le bas-relief votif consacré aux Nymphes, publié par FROEHNER, *Collection Tyskiewicz*, pl. XVI.

primitives qui ont mis en honneur le travail du marbre. Or, Thasos est une colonie de Paros, et les rapports artistiques entre la colonie et la métropole paraissent avoir été fort étroits<sup>(1)</sup>. Plusieurs critiques se sont efforcés de mettre en lumière les analogies qui semblent exister en effet entre les sculptures de Paros et celles de Thasos<sup>(2)</sup>. Nous n'avons pas à rouvrir ici une discussion dont la portée dépasse les limites de cet article. Mais la similitude de style que nous pouvons constater entre la stèle de « la dame au fuseau » et le bas-relief de la collection Max Klinger nous semble fournir un argument de plus en faveur de cette théorie. Qu'on accepte l'hypothèse d'une école parienne autonome, ou que l'on considère seulement Paros comme un des ateliers les plus actifs des Cyclades<sup>(3)</sup>, c'est à cet art ionien des îles qu'est étroitement apparenté notre monument. Ce n'est donc point un document négligeable pour l'histoire de ces ateliers primitifs où les « imagiers » s'étaient de bonne heure voués au travail du marbre, et y apportaient l'exécution nette, précise et soignée, qui, dans la stèle de Thasos, rachète heureusement la gaucherie archaïque du dessin.

(1) FURTWAENGLER, *Arch. Studien II. Braun dargebracht*, p. 79-80.

(2) Voir DELBRÜCK, *Athen. Mittheil.*, XXV, 1906, p. 382. MENDEL, *Bull. de corresp. hellénique*, XXIV, 1900, p. 572; *Ibid.*, XXXI, 1907, p. 190.

(3) Voir, sur cette question, DEONNA, *Les « Apollons archaïques »*, p. 325.

# NOTES

sur

## L'ABYSSINIE AVANT LES SÉMITES,

par

M. CHARLES CONTI ROSSINI.

---

Lorsque les Arabes du Sud commencèrent à passer la mer Rouge et à fonder lentement dans ces régions africaines des colonies et des établissements, qui devinrent plus tard un état indépendant, étendant son empire même en Arabie <sup>(1)</sup>, les pays où ils allaient se répandre n'étaient ni déserts ni dépourvus d'habitants. Des peuples et des tribus les y avaient précédés depuis longtemps. Ils étaient issus de la grande

<sup>(1)</sup> Dans mon mémoire *Sugli Habasāt*, Rome 1906 (*Rendiconti d. R. Acc. dei Lincei*, classe di scienze morali, vol. XV), j'ai exposé les arguments qui me portent à chercher la patrie des colonisateurs de l'Éthiopie non dans le Hadramaut, comme Glaser, mais dans l'ouest et le sud-ouest du Yémen, et à fixer l'époque de la fondation du royaume africain non au commencement de l'ère vulgaire, mais à quelques siècles avant le Christ. Tout récemment, M. Lidzbarski signalait les analogies des inscriptions de Dabra Pantalewon (fragment relatant vraisemblablement une expédition militaire en Arabie) et de l'obélisque d'Amha Tèrica (commémorant un roi ou un fonctionnaire royal) avec les inscriptions de Kharibet Se'oud; il va jusqu'à supposer que les auteurs des premières étaient originaires de ce dernier lieu (*Eph. für Sem. Epigraphik*, II, 1908, p. 397 et 399). Kharibet Se'oud, l'ancienne 𐩧𐩣𐩨𐩠, est, d'après Halévy (*Rapport sur une mission arch. dans le Yémen*, p. 94), une ville en ruine, sise sur un monticule à une heure de marche à l'est de Baghvân, à une journée au nord-est de Marib. Nordmann croit que ces inscriptions appartiennent aux premiers âges de l'épigraphie sabéenne (*Die Hymjarischen Inschriften von Karibet Se'oud*, Z. D. M. G., 1898, p. 353); D. H. Müller avait déjà jugé que les inscriptions de Yeha remontaient à l'époque plus ancienne des Mukrab. — J'ai confronté les fac-similés de Bent avec les originaux, à Yeha, et je peux confirmer la précision des lectures de M. Lidzbarski. Il est bon d'avertir que l'écriture *boustrophédon* semble avoir été conservée en Éthiopie bien plus tard qu'en Arabie.

famille chamitique; les recherches linguistiques ont donné, à cet égard, des résultats qui ne s'éloignent pas, quant au fond, de ceux acquis par les recherches anthropologiques<sup>(1)</sup>. En venant de l'Afrique centrale, ils avaient remonté le long des fleuves qui coulent vers la vallée du Nil, avaient franchi les déserts, s'étaient arrêtés près des bords de la mer, avaient même gravi les hauts plateaux au doux climat, riches en gibier et en pâturages. Tout en appartenant à la même souche, ils représentaient plusieurs poussées successives ou collatérales : si l'on en juge par leurs descendants actuels, il faut compter au moins six grandes divisions<sup>(2)</sup>; et l'on ne peut d'ailleurs exclure l'hypothèse que des peuples plus anciens ou même quelques-uns des premiers groupes aient entièrement disparu.

<sup>1</sup> Cf. SERGI, *Antropologia della stirpe camitica*, Turin, 1897, et, jusqu'à un certain point, CHASTEE, *Recherches anthropologiques en Égypte*, Lyon, 1904. Pour la linguistique, cf. surtout LEO REINISCH, *Das Personalbe Fäcawart und die Verbalflexion in den Chamaïtischen Sprachen*, Vienne, 1909.

La parenté des peuples indigènes de l'Abyssinie avec ceux du Nord de l'Afrique pourrait peut-être trouver une nouvelle démonstration dans la singulière poterie noire, lisse, à décorations graphiques, que la mission archéologique italienne vient de découvrir dans les couches les plus profondes de ses fouilles à Adoulis. Dans son rapport si remarquable, M. Paribeni compare cette poterie avec celle qui caractérise une vaste région, de la Méditerranée orientale à la Haute-Égypte, et se demande si elle ne doit pas être rattachée à la famille égéo-libyque (*Ricerche nel luogo dell' antica Adulis*, Rome, 1908, p. 190). Les éléments d'ornementation, qu'il compare avec ceux de la Mésopotamie, pourraient très bien s'expliquer par l'influence des anciens Yéménites dont M. Paribeni n'a pas assez tenu compte, si toutefois il ne s'agit pas d'une coïncidence fortuite. En tout cas, c'est sûrement aux Yéménites ou Sabéens, qu'il faut attribuer l'autel au Soleil. Plusieurs des motifs d'ornementation des sculptures d'Adoulis (*ibid.*, p. 75-80) ont leur correspondant dans les décorations des inscriptions sabéennes, publiées en fac-similés dans le *C. I. S.*; j'ai sous les yeux un fragment du même type provenant du temple de Toconda.

<sup>2</sup> En suivant la classification linguistique de M. Reinisch, on a : la famille haoussitique ou Agaw (langues bilin, khamir, khamta, denbia, quara, awiya, damot); la famille bas-couschitique (galla, somali, afar ou dancali, salo); la famille sidama (gouga, calla, walamo, worata, coullo, etc.); les langues proto-couschitiques, représentées par deux langues assez différentes, le baria ou néré, et le counama; le bédja, que je rattache aux langues de l'Éthiopie parce que les Bedjas eurent des rapports des plus étroits avec l'Abyssinie du Nord dans les temps anciens, ainsi que je me propose de le démontrer. Inutile d'ajouter que quelques-uns de ces groupes linguistiques comprennent des peuples qui présentent des différences assez notables au point de vue ethnographique.



Les Yéménites, croissant en nombre et multipliant leurs établissements<sup>(1)</sup>, s'imposèrent à ces peuples. D'abord ils durent constituer des factoreries analogues à celles que, dans les derniers siècles, les Arabes formèrent dans les régions du Nil Blanc; et de là, ils exploitaient, en commerçants armés et redoutables, les tribus et les pays des environs. Plus tard, à un certain moment, les indigènes durent vraisemblablement se trouver, vis-à-vis des Sémites, dans des situations analogues à celles que nous présentent de nombreuses populations du Nord de l'Éthiopie et du Soudan oriental, sorte de constitution aristocratique dans laquelle les maîtres appartiennent toujours à une autre race que les familles ilotes.

Les hauts plateaux étaient occupés surtout par les Agaw, race qui devait se ressentir de l'invasion et de l'infiltration des Sémites plus profondément que les autres. Le cœur de l'empire d'Aksoum était en pays Agaw. Quand cet empire cessa de s'étendre vers le Nord, dans l'extrême Soudan oriental, comme cela avait eu lieu pendant les premiers siècles de notre ère, et chercha des compensations durables dans le centre, le sud, et, plus tard, dans l'ouest et le nord-ouest de

<sup>(1)</sup> Dans l'inscription Gl. 1600, de Yada'-'ab Dubayn, Mukarrib du Katschôn (si on accepte l'interprétation de Ditlef NIELSEN, *Neue katabanische Inschriften*, Berlin, 1906, p. 11), on trouve le nom propre **𐩧𐩢𐩨**, qui semble donner la forme primitive du nom de *Kolzon*; jadis, Glaser (*Die Abessinier in Arabien und Afrika*, Munich, 1895, p. 231) y voyait **عك**. En tout cas, la signification de **قَلْبِي** «fastigia montium» convient admirablement à la position géographique du Cohato et de Coloe, qui se présentent, de tous les côtés, comme un formidable château de montagnes. — Au nombre des noms yéménites passés dans la toponymie abyssine, on peut mettre **𐩣𐩢𐩨** (p. ex. dans Hal. 565, du temps de H-yafi' Yasir, roi de Ma'in, et de Šahr Yalul Yuhayyib, roi de Katabân) = **ḡḡḥ**, *Šamr*, district situé tout près de Yeha; et **𐩣𐩢𐩨** (CULTANI, *Annali dell' Islam*, XI, 199 et n. 9), localité remarquable près de Al-U'yab, dans la Tihâmah du Yémen (Yâqûṭ, III, 715, l. 2) = *Ḥṣe'a*, district entre le fleuve Mareb et Adoua. Pour Madarâ = **𐩣𐩢𐩨** (voir *L'omilia di Yohannes, vescovo d'Aksoum, in opere di Garima*, p. 176), cf. aussi *C. I. S.*, IV, 339, 339 bis et 340, inscriptions appartenant aux Hamdân, dont le territoire venait jusqu'à la Tihâmah. D'autres rapprochements paraissent moins sûrs : p. ex. **𐩣𐩢𐩨** (C. I. S., IV, 78; inscription de Amrân, au nord-ouest de Sanaa), et **𐩣𐩢𐩨**, endroit près d'Aksoum, où sont les ruines d'une église ancienne (cf. *Liber Aksoumae*, Paris, 1909, p. 4, l. 3 et 12); Bîsah, endroit des Bahilâh dans le Yémen septentrional (CULTANI, IX, 7, 13, etc.), et Bîsâ, montagne entre Agordat et Kassala, où il y avait, disait-on, des ruines anciennes: etc.

l'Abyssinie actuelle, ce furent les Agaw qui en supportèrent les conséquences. Les Abyssins de nos jours, de langue tigrā ou amharique, sont surtout des Agaw <sup>(1)</sup> ayant subi l'influence des anciens Habāšāt ou Agāzāyān, ou de leurs descendants. Ce n'est pas à tort qu'on peut rappeler, dans une certaine mesure, les fellahs de l'Égypte, qui, bien qu'ayant adopté la langue et les mœurs des Arabes, représentent cependant les Égyptiens de l'époque pharaonique. Mais l'apre formation montagnaise du pays a permis la conservation de plusieurs centres Agaw, avec leurs dialectes particuliers, dans le nord, dans le centre et dans l'ouest du pays, bien qu'ils soient isolés depuis des siècles. Inutile d'ajouter que ces Agaw ont ressenti, eux aussi, l'influence ambiante. Toutefois, grâce à cette heureuse survivance, avec l'aide des maigres renseignements fournis par les textes historiques et hagiographiques, et, surtout, par comparaison avec les peuples chamitiques limitrophes, on peut essayer de plonger un regard dans le brouillard épais de l'ancienne vie du pays, telle qu'elle devait être hors de chez les Sémites d'Arabie.

Une de ces langues couschitiques, le khamta, est parlé dans l'Averghellé, au nord du grand arc formé par les fleuves Tséllari et Taccazé : dans une première étude sur les éléments que j'en ai recueillis, j'ai essayé d'esquisser l'extension et l'importance ethnographique des Agaw. Dans une autre étude, à propos d'une autre langue, sur laquelle j'avais aussi rassemblé des matériaux, l'awiya, parlé dans le Daughéla, aux sources du Nil Bleu, je me suis efforcé de préciser quelques points de la religion préchrétienne de ces peuples <sup>(2)</sup>. Nous nous appliquerons ici à faire ressortir quelques-uns des traits caractéristiques de leur civilisation.

Le terme ordinaire pour indiquer le «fer», dans les langues agaw

<sup>1</sup> Pour les Abyssins de langue amharique, il faut considérer aussi un autre élément, tout à fait récent, mais d'une grande importance : les Gallas.

<sup>2</sup> *Note sugli Agaw* : I. *Appunti sulla lingua khamta dell' Averghellé*, Florence, 1905 ; II. *Appunti sulla lingua awiya del Daughéla*, Florence, 1905 (= *Giorn. d. Soc. As. It.*, vol. XVII et XVIII).

(kmr. *birit*, aw. *biri*), aussi bien que dans les langues sidama (caf. *birato*, gon. *birto*, coul. *bereta*) et dans celles bas-couschitiques (sa., af. *birtā*, som. *birr*<sup>(1)</sup>), est le mot gé'ez *bert*, amh. *berat*. Le coumama *bīdā* semble dériver de la même racine. Un autre mot sémitique, *ḥašim*, a donné origine, dans les langues proto-couschitiques, au ba. *ḥāšim*, et, dans les langues agaw, au kmr. *aḥu*, kmt. *akina*, *aqina*, qui a aussi le sens de « arme, guerre ». Dans le groupe agaw, on trouve encore bil. *šaiqā*, demb., qua. *šaiqā*: mais le mot signifie aussi « biens, armes » et même « argent », et M. Reimisch l'a expliqué par la racine couschitique *šaq* « posséder, avoir », ce qui montre que sa signification de « fer » doit être secondaire et récente, le fer travaillé étant une matière vraiment précieuse en ces pays. Plus importante serait la forme caffa *tūrō*, si réellement elle venait des langues bantou (roui, sof., tété, séna *tāre*; nyola, nyambési *tāle*): mais elle est expliquée, d'une façon simple et naturelle, par l'amh. *ṭor*, ge. *ṣor*<sup>(2)</sup>. — Le « cuivre » — j'en parle parce que l'Éthiopie possède des gisements de cuivre que les Éthiopiens n'exploitent pas — est appelé en bil., demb., qua. *jabakō*, qui se ramène à la racine ge. *sabaka* « fondre des métaux ». — Il semble donc qu'on est fondé à admettre que les peuples chamitiques d'Éthiopie ont appris à connaître le fer, je veux dire le fer travaillé et sa métallurgie, par leurs rapports avec les Sémites de l'Arabie méridionale. On commença probablement par les armes, surtout par les pointes de flèches et de javelots.

Cette constatation s'accorde très bien avec ce que nous savons ou ce qu'il est permis de supposer d'autres sources. En effet, l'usage du fer semble s'être répandu assez lentement dans les pays africains de la mer Rouge, au sud de l'Égypte, et dans la péninsule des Somalis. Pour Hérodote, les Éthiopiens étaient des tribus habitant bien plus près de l'Égypte que de l'Abysinie: mais son texte mérite d'être retenu. Il dit : Αιθίοπες δὲ παρδαλέας τε καὶ λεοντέας ἐναμμένοι, τόξα δὲ εἶχον ἐκ φοίνικος σπάθης πεποιημένα, μακρὰ, τετραπηχέων οὐκ ἐλάσσω, ἐπὶ δὲ καλαμίνοισι ὑψίστουσιν σμικρούσιν, ἀπὲρ δὲ σιδήρου ἐπὶ λίθος ἰζύς πεποιη-

(1) En ga. *sibilla*; mais la connaissance de la forge chez les Gallas est moderne.

(2) Sur la présence d'un *t* au lieu d'un *ṭ*, cf. REIMISCH, *Kafasprache*, I, § 7.

μένος, τῶ καὶ τὰς σφρηγιῶδας γλύφουσι· πρὸς δὲ αἰχμὰς εἶχον, ἐπὶ δὲ κέρατα δορκάδος ἐπῆν ἕξω πεποιημένον τρίπον λόγχης· εἶχον δὲ καὶ ῥόπαλα τυλωτά. τοῦ δὲ σώματος τὸ μὲν ἡμῖς ἐξηλείφοντο γύψω ἴντες ἐς μάχην, τὸ δὲ ἡμῖς υἰλτρ. Ἀραβίων δὲ καὶ Αἰθιοπῶν τῶν ὑπὲρ Αἰγύπτου οἰκημένων, etc.<sup>(1)</sup> Trois siècles plus tard, Agatharchide, qui était à même d'utiliser les renseignements et les rapports des nombreux explorateurs que les Ptolémées avaient envoyés visiter les pays du Sud pour y nouer des relations commerciales ou pour y fonder des établissements de chasse aux éléphants (Simmas, Satirus, Eumède, Philémon. etc.), nous dit des choses semblables : Χρῶνται δὲ ἐπὶ τῶν κινδύων τῶν πολεμικῶν Αἰθίοπες τοῖς μὲν τρίποις μεγάλοις, βραχέσι δὲ τοῖς ὑστίοις· ἐπὶ δὲ τῆς ἄκρας τοῦ καλάμου κερκίδος ἀντὶ τοῦ σιδήρου παραμῆκης τῶ τύπῳ λίθος ἀνεσλήρικται, νεύροις ἐσίγημένος, ἕξω μὲν ὑπερβολῆ, Φαρμάκοις δὲ Ξανασίμοις βεβαμμένος<sup>(2)</sup>. L'auteur y insiste dans les détails qu'il donne sur chaque peuple : les Ichtyophages, qui occupent les deux côtés de la mer jusqu'à l'Inde, se servent de cornes aiguës et de pierres comme armes de défense, et pour tuer les phoques, les requins, les murènes; les Hylophages, après les Rizophages, qui habitent derrière les Ichtyophages, vers l'Astaboras, n'ont d'autres armes offensives ou défensives que des bâtons; les Éthiopiens Cynogètes ou chasseurs, qui demeurent plus loin, à l'Ouest, tuent les buffles, les léopards et les autres fauves à l'aide de bâtons aiguës au feu, de pierres et de flèches; les Strutiophages sont armés de massues et des cornes aiguës des grandes antilopes. C'est seulement à propos des Éléphantomaques et des Troglodytes Mégabares, qu'Agatharchide parle de haches, peut-être en fer, et de massues ayant des clous de fer. En résumé, cet auteur nous fait assister à un défilé de peuples chez lesquels le fer était inconnu ou fort peu répandu. Il est vrai que ces peuples appartenaient surtout à la Nubie et aux régions du nord de l'Abyssinie; mais il est bien certain que la véritable Abyssinie elle-même ne devait pas être inconnue à ses sources; car il se proposait de décrire les bords de la mer jusqu'aux bouches des rivières qui des-

<sup>(1)</sup> *Hist.*, VII, LVX.

<sup>(2)</sup> *Geogr. graeci min.*, I, p. 118-119.

cendent des montagnes Psébées, où les ombres sont projetées au Sud; et Aelianus, qui a puisé dans les écrits d'Agatharchide ses renseignements sur les Rizophages habitant près de l'Astaboras<sup>(1)</sup>, y a sans doute aussi puisé sa notice sur le lac Tsana<sup>(2)</sup>, qu'il place près du même fleuve.

Le premier document, qui traite directement de l'Abysinie, est le Périples de la mer Rouge, composé par un commerçant vers la moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il nous donne une notice des articles d'importation à Adoulis, qui suffit à démontrer que la métallurgie devait être encore fort arriérée dans le pays, surtout si l'on considère que l'Abysinie est assez riche en minéral de fer. On y importe, dit-il, du bronze qu'on emploie comme monnaie; du cuivre, qu'on fond, et avec lequel on fabrique des bracelets et des bijoux; des fers pour les javelots destinés à la guerre et à la chasse; des haches; des épées. Au commencement du 6<sup>e</sup> siècle, le fer était importé dans les tribus de l'intérieur, qui le recevaient en troc. Au moyen âge, au moins pendant le 11<sup>e</sup> siècle,

<sup>(1)</sup> REZISCUS, *Nuba Sprache*, II, p. 37, a déjà rapproché du nouba *assi, essi* (dans le noubawî de Kordifal *atta*) «eau, fleuve» les noms Ἀστῶν-ἑόρων-ς ou Astobores - Atbara, Ἀστῶν-σόλων-ς ou Astusapes, Ἀστῶν-ἄπουν-ς ou Astapus, aussi bien que Ἀστῶν-ἄρτων (nouba *arta* «île»), nom d'une île du Nil cité par Étienne de Byzance. C'est la même racine qui revient en nouba *essi-n-ti*, bedja *ise-n* «boeuf de rivière, hippopotame». Dans le deuxième élément de l'ancien nom du Nil Bleu, Ἀστῶν-ἄπουν-ς (d'après PLINUS, V, 11: τινος Ethiopeas secat cognominatus Astapus, quod illorum gentium lingua significat aquam e tenebris profluentem) pourrait-on voir son nom éthiopien, Abawî? Les observations de M. Reinisch sont importantes, car elles nous montrent quelle était la langue des informateurs des voyageurs grecs.

<sup>(2)</sup> Il l'appelle λίμνη Ἀορρῶτιαν, Ἀορῶτιαν, Ἀορῶτιαν (*De nat. an.*, XVII, 40). AOPPATIAN est vraisemblablement une fautive lecture pour XOPPATIAN. On sait que les tribus Agaw habitant à l'ouest du Tsana (il y en a encore) s'appelaient Quara, Huara, Hëra; et leur nom, qui est resté au pays qu'elles occupaient, a été donné aussi au lac. Un des derniers documents qui l'appellent de la sorte doit être le *Mashafa bâhri*, traité magique que je fis copier à Kéren, et où on trouve le *bâhri kuerâ* à côté du *bâhri hayq*, du *bâhri hawās*, du *bâhri takazê*, du *bâhri dago*, voire du *bâhri zâna*. La finale *-tia*, *-ta* rappelle celles de Νῆπα-τα, Νῶξ-τα, Πῶξ-τα, etc., et appartient probablement au même langage. — Je n'hésite pas à rattacher au mot Quarâ, Huarâ, le nom du lac de الحاروس, cité par Abulféda d'après Ibn Saïd: c'est le lac d'où sort le Nil d'Abysinie, et il tire son nom, ajoute le géographe arabe, d'une tribu sauvage des Zeng, qui habite dans les alentours, et dont le territoire serait riche en or et en étain.

nous voyons que de petits lingots de fer ont cours en Abyssinie comme monnaie <sup>(1)</sup>. Notons-le : l'emploi ordinaire du fer était pour les armes; même de nos jours, la charrue est quelquefois munie d'un soc en bois <sup>(2)</sup>. Les Galla ne connaissaient pas encore le fer, lorsqu'ils envahirent l'Abyssinie, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle; selon les traditions, ils avaient des cornes de bœuf (les espèces bovines de l'Abyssinie sont macrocères) au lieu d'épées.

Les renseignements que nous possédons sur les autres peuples et tribus abyssines, qui passèrent plus tard sous la dépendance directe du royaume, s'accordent à nous les montrer dans un état de civilisation assez rudimentaire. L'Éthiopie a certainement traversé un âge lithique <sup>(3)</sup>; elle devait y être plongée, lorsque les Sémites commencèrent à exercer leur influence. Mais, comme toujours, à côté des instruments en pierre, on devait avoir, et même employer plus couramment, des instruments ou des armes formés de substances animales (os, cuir, cornes) ou végétales. Les armes habituelles semblent avoir été le javelot, simple barre de bois étroite et longue dont la tête était durcie au feu; la fronde, qui demeura longtemps l'arme préférée des Agaw; la massue en bois, qui est restée en usage jusqu'à nos jours; et, chez quelques tribus, l'arc et les flèches <sup>(4)</sup>. L'emploi des cornes et des os aiguisés persista long-

<sup>1</sup> Ce sont les *afqahis* décrits par Abū Saḥīb.

<sup>2</sup> Em. BARRADAS, en donnant la description du Tigré — la partie la plus civilisée du pays — dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, remarquait : « Ainda em algumas partes os arados não tem ferro pera abrir a terra, mas pera isso uzão de huns paos agudos, e ainda estes laorão com bois », etc. Emm. BARRADAS, *Tractatus tres historico-geographici* (vol. IV de la collection Beccari), Rome, 1906, p. 94.

<sup>3</sup> L'âge lithique abyssin n'est représenté, jusqu'à présent, que par quelques armes en pierre trouvées dans les fouilles d'Adoulis. Mais dans les stations de la Somalie on a trouvé des objets du type moustérien et chelléen; cf., p. ex., le *Journal of the Anthrop. Inst. of Great Brit.*, vol. XXV et XXVII. Cf. aussi REVOIL, *Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Somal*, Paris, 1884. Le musée d'ethnographie du Trocadéro possède de jolis spécimens de la civilisation lithique des stations de la Somalie.

<sup>4</sup> Les auteurs grecs s'accordent à décrire leurs Éthiopiens comme de grands archers. Dans les fouilles d'Adoulis on a trouvé des pointes de flèches en pierre; mais l'arc fut abandonné assez tôt. Dans l'Abyssinie, il fut conservé jusqu'à l'époque moderne seulement par les Mayâ, d'origine inconnue, et par quelques autres peuplades. À l'époque de l'invasion de l'Abyssinie, les Galla ne l'avaient pas. Aujourd'hui, on le trouve surtout chez les

temps, même pour armer les bouts des javelots et des flèches; la massue était parfois en corne, encore pendant le xvii<sup>e</sup> siècle. Des silex bien tranchants étaient employés jusqu'à ces derniers temps pour certains usages, par exemple pour la circoncision et pour l'excision ou l'infibulation. Il est évident que l'isolement de l'Abysinie, après les grandes guerres du vi<sup>e</sup> siècle et après l'expansion de l'islamisme, dut amener un recul très accentué dans la civilisation du pays; et la métallurgie, qui devait être pratiquée surtout par les Sémites et les «sémitisés»<sup>(1)</sup>, en souffrit beaucoup.

Enfin, il faut se rappeler la situation morale du forgeron en Abysinie. Il est méprisé, et il est regardé comme un sorcier redoutable<sup>(2)</sup>;

Somalis; et Ratzel a signalé l'affinité de l'arc somali avec l'arc asiatique, dont il dériverait (cf. *Die afrikanischen Bögen, ihre Verbreitung und Verwandtschaften*, dans les *Mitth. d. ph.-hist. Cl. der Kön. Sächsischen Gesell. d. Wiss.*, vol. XXX, Leipzig, 1893). On connaît le principe si juste formulé par le même savant, sur le développement progressif des peuples armés de lance aux dépens des peuples archers. On sait que les anciens Abyssins étaient des lanciers renommés, et ils se montrent en cette qualité même dans l'histoire des premiers temps islamiques; cf. l'épisode de l'Abysin Wahsi à la bataille d'Uhud, le 23 mars 625 (CALFANI, *op. cit.*). Le poète préislamique Imrū-'l-Qays célèbre les lances du Sambar; Kazouini, Yāqūt et d'autres en parlent aussi; le Sambar est le district de Massaoa. Tandis que les Somalis ont une variété assez considérable de types de javelots (cf., p. ex., les figures p. 219, 239 et 274 du livre *Somalia e Beaudir*, par L. ROBELOU BIGNARDI, Milan, 1899), la lance ou sagaie abyssine est d'un type assez constant. Ce type est même très ancien, car nous le voyons représenté non seulement dans les peintures du ms. n<sup>o</sup> 105 d'Abbadie, qui est du vi<sup>e</sup> siècle, mais aussi dans un fragment d'obélisque d'Aksoum, dont Th. Bent a publié le croquis. On pourrait y trouver la forme sabéenne, telle qu'on la voit, p. ex., dans le beau monument reproduit à la pl. III des *Monuments sabéens et hémiques du Louvre*, par J. et H. DERENBOURG (Paris, 1886), et elle correspond au type babylonien représenté, p. ex., dans la stèle de Narim Sin, au musée du Louvre. Mais il convient d'ajouter qu'il s'agit d'un des types les plus répandus.

<sup>(1)</sup> On sait que la forge du fer (aussi bien que d'autres industries) est assez pratiquée par les Falachas. On sait également que le Sem'ën, région originaire des Falachas, était un lieu de déportation déjà au temps de Cosmas Indicopleustes. D'après une hypothèse avancée par J. Halévy, qui reste la plus vraisemblable des explications données au judaïsme de ces tribus, ils auraient reçu la religion mosaïque des habitants du Yémen, relégués sur ces montagnes par les rois d'Aksoum. On pourrait se demander si leur pratique de la forge n'a pas eu la même origine.

<sup>(2)</sup> Cf. *I Loggo e la legge del Loggo Sarata*, Florence, 1904, p. 53; cf. aussi, à ce sujet, une loi du vi<sup>e</sup> siècle dans le *Libro Aksumae*, Paris, 1909, p. 72. — Dans son étude

Fépilhète de « forgeron » *nahābāy*, est, par là même, une injure, punie assez sévèrement par le droit coutumier; à cause de son caractère de sorcier, dans beaucoup de villages on oblige celui qui pratique la forge à vivre isolé: beaucoup de peuplades hésitent à contracter des alliances avec lui. Dans un pays, où le forgeron occupe une pareille situation, l'industrie de la forge n'est pas en mesure de prospérer, et on peut en tirer un argument pour démontrer que cette industrie y a été importée par des étrangers.

Les sources égyptiennes et grecques parlent beaucoup de l'or éthiopien. Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de notre Éthiopie. De nos jours, l'Abysinie a été suffisamment parcourue par des « prospecteurs » d'or, dont les recherches étaient appuyées ou favorisées par des intérêts politiques: la véritable Abysinie, assez riche en filons de quartz aurifère, n'offre pas beaucoup de ces sables, dont le lavage fournissait et fournit sans grande peine le précieux minerai aux peuples sauvages ou

sur *Les forgerons d'Horus* (vol. II des *Études de mythologie égypteque*, Paris, 1893), M. Maspero examine les rapports qui existaient entre le collège sacerdotal des forgerons groupés autour d'Horus et les classes ou castes puissantes et révérees que les forgerons constituent chez plusieurs peuples de l'Afrique équatoriale, tels que les Wolofs, les Mandinghes, etc. C'est toujours le même principe, la crainte superstitieuse à l'égard de gens qui peuvent travailler à l'aide du feu une des matières les plus dures, qui a inspiré les Abyssins et les peuples cités par le savant égyptologue, tout en les portant à des conséquences presque opposées: mais, au moins pour l'Éthiopie, je crois qu'il s'agit d'une rencontre tout à fait occasionnelle. L'introduction de la forge en Éthiopie dans des temps relativement récents pourrait fournir un nouvel argument à ceux qui contestent que les clans Horiens soient venus de l'Arabie en Égypte à travers la mer Rouge. On a déjà observé que, dans ces âges reculés, la navigation ne pouvait être assez développée pour permettre une véritable traversée de la mer Rouge en vue d'aborder à ce qu'on nomme maintenant le port de Kosseir, comme le supposait Fletrie. S'il y eut une traversée, elle dut avoir lieu au détroit de Bal-el-Mandeb, comme plusieurs savants l'ont déjà remarqué: c'est bien là qu'on aurait pu employer même ces frêles embarcations, de grandes outres gonflées et réunies, qu'Agatharchide nous a décrites (*op. cit.*, p. 189: *Τὸν δὲ Σαβζιῶν χρεῖντι καὶ τοῖς δερμυτινοῖς οὐκ ἄλλῃ οὐ πορείοις, διδασκόμενος τὴν χρεῖν τῆς ἀναπότιδος καίπερ ἐν τρυζῇ κατχηνομένους*); cf. aussi, au sujet des Askites, une note *Sugli Hhabāat*, p. 4. Mais, comme le long passage de la Danalie méridionale à la Nubie aurait nécessité quelques siècles pour s'accomplir, on serait en droit d'en trouver des traces même dans les pays éthiopiens et dans leur civilisation.



semi-sauvages. C'est plus au sud et à l'ouest, dans les grandes rivières qui coulent vers le Nil ou vers l'Océan Indien, que ces sables se présentent plus riches et plus faciles à être traités. Les noms éthiopo-chamitiques de l'argent et de l'or, du moins ceux que je connais, dérivent des mots sémitiques *berur*, *warq*, *dahab*, ou du nom des objets fabriqués en argent et en or, ce qui semble être le cas du som. *lá'ag*. L'Enarya, pays Sidama, a toujours été regardé par les Abyssins comme un pays producteur de l'or. Or, dans les langues sidama, ce minerai est appelé *aco* (caf.) ou *áncó* (go.). On serait tenté d'y voir un nom indigène autonome; mais M. Reinisch y reconnaît une dérivation probable du ge. *warq*, et l'hypothèse est loin d'être hasardée, car le caffa nous présente des cas très sûrs de l'échange de *r* et *u*: par exemple, caf. *mānasō* = amh. *mārasā* « charrue »; caf. *gamānō* = amh. *gamānō* « hippopotame »; caf. *markusō* = amh. *manakusō* « moine ».

On ne doit pas oublier le curieux témoignage de Cosmas Indicopleustes<sup>(1)</sup> sur le commerce de l'or dans le sud de l'Éthiopie au commencement du vi<sup>e</sup> siècle. Tous les deux ans, le roi d'Aksoum chargeait le gouverneur des Agaw (τοῦ ἀρχοντος τῆς Ἄγαν) d'envoyer une caravane acheter de l'or au pays des Sasou. On portait du fer, du sel, des bœufs pour le troc. Le voyage était très long: toute l'opération, aller, marchés et retour, exigeait six mois de temps. On passait près des sources du Nil Bleu<sup>(2)</sup>. On ignore quel peuple au juste étaient les Sasou, et où ils habitaient. Nous savons seulement qu'ils n'étaient pas des Agaw, puisque les gens de la caravane ne comprenaient pas leur langage, ni probablement des Sidama limitrophes des Agaw, puisqu'on manquait d'interprètes. Plusieurs raisons m'ont porté à écarter leur identification avec les habitants de l'Enarya. Il s'agissait probablement de peuples plus reculés, demeurant au Fazogl ou dans les pays occupés à présent par les Béni Schangoul. Ces peuples éloignés ne connaissaient pas la métallurgie du fer, puisqu'ils l'échangeaient pour l'or:

<sup>(1)</sup> *Topographia christiana*, éd. MONTFAUCON, p. 119.

<sup>(2)</sup> A propos des détails donnés par Cosmas sur ces transactions commerciales, comp. ce que dit Hérodote (VI, 196) au sujet du commerce de l'or des Carthaginois au delà des colonnes d'Hercule.

mais ils savaient déjà<sup>(1)</sup> réduire en petits lingots<sup>(2)</sup> (Ξέρμια, dit Cosmas) la poudre qu'ils recueillaient des sables de leurs rivières.

Une des phrases de Cosmas doit retenir notre attention. Parlant des indigènes du pays de For, il les représente *Φερίντες χρυσίων ὡς Ξέρμια, τὸν λεγόμενον Τάγκαραν*. M. Reinisch, dont le nom doit revenir sans cesse lorsqu'on traite de ces peuples, qu'il a étudiés si profondément au point de vue linguistique, avait rapproché Τάγκαρα(ν) du mot désignant le haricot (= Ξέρμια)<sup>(3)</sup>: *coun. dangarā, dam. adangarāri, aw. adangarāri, kmr. adogūr, bil. adongual, sa. adogūr, ga. adouguar, ty. adāgarā, amh. adangarāri*. Mais, si on fait rapporter λεγόμενον Τάγκαραν, non à Ξέρμια, mais à χρυσίων, on pourrait y trouver un ancien nom de For, *dangāra*, dont nous avons les représentants modernes, sinon dans les langues abyssines, du moins dans le bédja *dunāra*<sup>(4)</sup>, et dans le nouba \**dongir* (dialectes kenzi et dongola *dunggi*, fadidja et mahassi *songir*)<sup>(5)</sup> «argent = Geld». Le mot *dangāra* avait-il d'anciens correspondants dans les langues locales, comme le contexte du récit de Cosmas pourrait nous autoriser à le croire, ou bien est-ce un mot appris par Cosmas de la bouche de marchands ou d'interprètes qui n'appartenaient pas à la véritable Abyssinie<sup>(6)</sup>?

Ce que nous venons d'exposer permet de dire que les Gouschites d'Abyssinie devaient se trouver dans un état inférieur de civilisation,

<sup>(1)</sup> Ceci n'a rien d'extraordinaire. Même en Égypte la métallurgie de l'or semble avoir atteint un certain développement avant la conquête horienne; cf. A.-J. REISCH, *L'Égypte préhistorique*, Paris, 1908, p. 53.

<sup>(2)</sup> Dans les fouilles d'Adoulis on a trouvé de petits lingots d'or, vraisemblablement dans les débris de l'atelier d'un orfèvre: ils ont une forme un peu courbée, la même que présentent, encore de nos jours, les lingots provenant des Gallas et du Soudan oriental. Voir PARIBENT, *op. cit.*, p. 55.

<sup>(3)</sup> REINISCH, *Wörterbuch der Bilin-Sprache*, Vienne, 1889, p. 15.

<sup>(4)</sup> REINISCH, *Wörterbuch der Bedarge-Sprache*, Vienne, 1895, p. 66.

<sup>(5)</sup> Sur l'échange de *t, d, s* et *š* dans ces dialectes, cf. REINISCH, *Nuba Sprache*, Vienne, 1879, § 13, n. 14.

<sup>(6)</sup> Sans avoir aucune intention de toucher à la question si débattue du Pount, je rappelle que déjà l'expédition de la Reine Hatason remportait de For du Pount. Cf. GLASER, *Punt und die sudarabischen Reiche*, Berlin, 1899; NAVILLE, *The temple of Der el Bahari*, vol. III, Londres, 1898.

lorsque les Sémites de l'Arabie méridionale commencèrent à s'établir dans leur pays. D'autres recherches, que je me propose de faire connaître plus tard, me portent à croire qu'ils devaient être des peuples pasteurs : ils avaient le bœuf et la chèvre; il n'est pas sûr qu'ils connussent le mouton. Ils n'avaient ni le cheval, ni le chameau; mais ils devaient avoir l'âne. Il est possible que les anciens Agaw aient déjà défriché le sol pour des cultures rudimentaires, à l'instar de ce que les pasteurs Sahos pratiquent encore de nos jours. Les liens de la famille devaient être chez eux assez peu resserrés: on trouve des traces indubitables du matriarcat. Politiquement, ils formaient des clans isolés: ces clans se groupaient probablement d'après leurs dialectes et leurs origines, en présence d'un danger, mais ils ne constituaient pas un État: il n'y avait pas un pouvoir royal.

La situation que nous venons d'esquisser nous apparaît comme barbare, presque sauvage. Mais elle nous explique la fortune des Habašat, et jette un peu de lumière sur plusieurs événements de l'histoire postérieure, aussi bien que sur la constitution sociale du pays.



# LES CHINOIS DE TURGOT,

PAR

M. HENRI CORDIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Ko et YANG étaient deux jeunes Chinois de Pe-King, envoyés en Europe par les Jésuites pour compléter leur éducation religieuse; ils ignoraient, à cause de leur jeunesse, à peu près tout de leur propre pays; au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : Richesse, Distribution des terres, Culture. — Arts (Papeterie, Imprimerie, Étoffes). — Histoire naturelle. — Quelques points d'histoire (Juifs en Chine, Miao-tseu); pour permettre à Ko et Yang de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, qui parut en novembre 1766. En cent paragraphes, — il renferme, dit un bon juge <sup>(1)</sup>, sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écrivait, neuf ans plus tard, sa *Richesse des nations*.

J'ai pensé que des renseignements sur le séjour de ces Chinois en France, alors qu'il était rare de voir des Fils du Céleste Empire dans notre pays, pourraient présenter quelque intérêt; je les ai recueillis en majeure partie dans les papiers du ministre Bertin conservés à la Bibliothèque de l'Institut.

<sup>(1)</sup> Léon SAY. *Turgot*, Paris, 1887, p. 45.

Ces deux Chinois, originaires de Pe-King, de parents chrétiens, se nommaient Louis Ko [kao 高類思], fils de Joseph Ko et de Cécile Tehao, et Étienne YANG [楊德望], fils d'André Yang et de Catherine Li, né le 8 février 1733, moins âgé d'un an que son compagnon. Après avoir poursuivi leurs études chinoises et passé trois années chez les Jésuites de Pe-King, « ils se proposèrent de passer en Europe pour y voir la splendeur du Christianisme. Ils crurent, et ne se sont point trompés, que la Religion ne fleurit dans aucune autre Nation plus qu'en France, ils se déterminèrent à y venir ». Ils partirent de Pe-King le 7 juillet 1751 et ils arrivèrent à Canton à la fin de septembre 1753, passèrent à Macao où ils demeurèrent plus de trois mois en attendant le départ; ils s'embarquèrent avec un compatriote nommé Louis Tcheng qui retourna avant eux en Chine et n'embrassa pas l'état ecclésiastique, au commencement de janvier 1754, sur un des vaisseaux de la Compagnie des Indes, commandé par M. DE FREMERIE qui mourut pendant la traversée longue de six mois et quelques jours. Arrivés en France, Ko et Yang furent conduits au collège royal de la Flèche où ils séjournèrent environ six ans, apprenant le français, se perfectionnant dans le latin, étudiant la logique et la théologie. En 1760, ils se rendirent à Paris avec l'intention d'entrer au noviciat des Jésuites et d'y prendre l'habit, mais le Général, sur l'avis des missionnaires de Chine, s'opposa à leur dessein pour sauvegarder leur liberté.

Quand la Compagnie de Jésus fut dissoute, ils furent recueillis par l'abbé de Broquevielle, jazariste, « Le R. P. Provincial des Jésuites, nommé La Croix, touché de compassion pour notre état, écrivit en Cour pour nous<sup>(1)</sup> obtenir une pension du Roi. Le Supérieur, qui nous avait si bien accueilli, ne manqua pas d'intéresser Mgr. l'Archevêque de Paris auprès de Mgr. le Comte de Saint-Florentin. Mgr. le Comte de Saint-Florentin<sup>(2)</sup>, rempli d'humanité, se fit un plaisir de solliciter pour nous auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne et nous obtint à

<sup>(1)</sup> Note écrite par Yang et Ko le 17 janvier 1765, deux heures avant leur départ pour Lorient.

<sup>(2)</sup> Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705; mort le 27 février 1777, à Paris; ministre d'État en 1761; beau-frère de Maupeou.

chacun une pension de 750 livres par an, ce qui nous donna le moyen de continuer nos études de Théologie pour nous mettre en état de recevoir les Saints Ordres.

« Au commencement de l'an passé 1764, voulant profiter des vaisseaux que la Compagnie des Indes envoya à la Chine, pour retourner dans notre pays, nous fûmes heureusement obligés d'aller faire notre cour à Mgr. Bertin <sup>(1)</sup>, Ministre et Secrétaire d'État, qui était alors chargé des affaires de la Compagnie des Indes, et qui seul pouvait nous accorder le passage sur le vaisseau.

« Pendant l'espace de cette année 1764, le Roi à la recommandation de Mgr. Bertin, Ministre digne de la confiance de Sa Majesté, nous ordonna de faire un voyage à Lyon, dans le Forez et dans le Vivarais, pour y examiner et connoître toutes les plus belles Manufactures de ses États, afin qu'à notre retour en Chine nous puissions voir les différences qu'il peut y avoir entre les arts de la Chine et ceux de la France.

« Mgr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'État, prévenu en notre faveur, a voulu nous rendre utiles à la France et en même temps à la Chine; en conséquence nous avons été engagés à différer notre voyage à un an.

« Engagés par la reconnaissance, nous avons exécuté les ordres de Sa Majesté de point en point : nous avons donné preuve de notre exactitude et de notre attention, par les Observations que nous avons eu l'honneur de remettre par écrit à Mgr. Bertin.

« Comblés de bienfaits et de libéralités du Roi, nous nous voyons enfin sur le point de quitter Paris. Sa Majesté Très-Chrétienne voulant mettre le comble à ses bontés pour nous, nous a donné une tenture des belles Tapisseries de Sa Manufacture royale de Beauvais, une collection de douze glaces superbes, une collection de Porcelaine de Sa Manufacture royale de Sèvres, une imprimerie portative, une machine d'électricité, une collection de lunettes d'approche, un télescope,

<sup>(1)</sup> Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, né en 1719, mort en 1792: contrôleur-général des finances; ministre d'État.

une chambre noire, un microscope solaire et un microscope à liqueur, avec une montre d'or à chacun, en nous laissant participans de ses bontés pendant notre vie; et nous nous conformerons, pour ces présens aux Instructions que le Roi nous a données par son Ministre. Nous nous reconnaissons incapables de reconnoître jamais assez toutes les faveurs de Sa Majesté, c'est pourquoi nous ne cesserons de conjurer le Ciel de les reconnoître pour nous, par la conservation d'un Monarque digne de régner à jamais pour la prospérité de ses États.»

Outre les connaissances qu'ils purent acquérir dans leur voyage en province et leur séjour à Paris, Ko et Yang recurent aussi vingt et une leçons de physique de M. Brisson<sup>(1)</sup>, professeur au collège de Navarre, membre de l'Académie des Sciences, auquel ils furent confiés au mois de juillet 1764. Brisson les fit assister douze fois à des expériences de physique et construisit pour eux une machine électrique. On a fait instruire nos Chinois « autant que le peu de temps l'a permis, et en particulier de la chymie dont l'objet est d'analyser tous les corps et d'en connoître les principes dont ils sont composés ». Leur professeur de chimie était Cadet<sup>(2)</sup> : on les avait installés sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

Quand Ko et Yang partirent, on leur remit, le 16 janvier 1765, une *Instruction* détaillée sur la conduite qu'ils devront tenir en arrivant en Chine; on sait que « la discrétion dont le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang ont usé en France ne laisse aucun lieu de douter qu'ils ne se conduisent pendant leur traversée à la Chine sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes avec toute sorte d'égards et de ménagemens »; aussi dès qu'ils auront abordé à Canton « leur premier soin doit être de prendre les plus promptes et les plus justes mesures pour s'habiller à la Chinoise et faire attention de ne quitter leur bord que quand ils seront en état

(1) Mathurin-Jacques Brisson, né à Fontenay-le-Comte le 30 avril 1723; mort le 23 juin 1806, à Croissy, près de Versailles; il succéda à l'abbé Nollet dans sa chaire au collège de Navarre.

(2) Sans doute Louis-Claude Cadet-Gassicourt, né à Paris en 1731; mort en 1799.



de paraître déceimment suivant les usages de leur nation : Pour cet effet, ils s'informeront le plus exactement qu'il se pourra de la manière dont le S<sup>r</sup> Tcheng leur compatriote, qui est retourné à la Chine, il y a 3 ans, s'est comporté à son arrivée à Canton, et de suivre la même route que luy s'ils apprennent qu'il n'y a éprouvé aucune difficulté; il est très essentiel pour la tranquillité du S<sup>r</sup> Ko et du S<sup>r</sup> Yang et pour le succès de tout ce qu'ils se proposent d'avantageux pour les deux états de la Chine et de la France de ne rien faire qui puisse donner lieu à des plaintes de la part du gouvernement chinois; on comprend que cette observation a lieu pour tous les objets de la présente instruction sans qu'il soit besoin de la répéter ailleurs ».

On leur trace un véritable programme pour le moment de leur arrivée à Pe-king :

«Après avoir rempli tous les devoirs que la nature, les loix à la Chine et les bienséances exigent d'eux, le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang songeront efficacement à profiter des lumières qu'ils ont acquis en France dans la vûe d'être réciproquement utiles à la nation chinoise et à la nation françoise. Mais comme ils ne sauroient suffire d'eux-mêmes à la connoissance de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir ces objets, ils doivent chercher soigneusement à former des liaisons différentes et analogues aux connoissances de différente espèce qu'il leur est essentiel d'acquérir à la Chine pour les comparer avec celles qu'ils ont pris en France; ou recueillir celles des objets et des avis dont ils n'auront point entendu parler en France et dont ils croiroient que la France se trouveroit ignorer et à cet égard on les exhorte à ne se faire aucune peine sur la crainte qu'ils pourroient avoir ou de paroître minutieux, ou de taxer la France d'ignorer des objets peut-être triviaux ou enfin de paroître eux-mêmes ignorer qu'ils étoient connus en France; ils savent dans quel esprit toutes leurs questions, tous leurs détails seront accueillis, et lors même qu'ils ne nous apprendront rien de nouveau, ils doivent être assurés qu'on leur sçaura beaucoup de gré de leur attention, et les réponses qu'on leur fera les instruiront toujours de l'état où en est l'Europe relativement à ces mêmes objets.

« On a remis en partant, aux S<sup>r</sup> Ko et au S<sup>r</sup> Yang trois instructions détaillées et divisées en chapitres composés chacun de plusieurs questions. La première instruction concerne le droit public, ce qui comprend la chronologie, l'histoire, la religion, le gouvernement, la police, les forces et les revenus de l'empire de la Chine, etc. On a accompagné cette première instruction de trois mémoires en forme de lettres sur l'origine ou la création du monde, le déluge, l'histoire des premières générations des hommes, de leurs peuplades en différentes parties de l'univers, de l'origine des langues, de l'écriture, etc., afin que le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang puissent comparer les différens systèmes qu'on suit à la Chine sur tous les points, avec ce que la critique la plus exacte et l'examen le plus sévère des historiens sacrés et profanes ont établi de plus certain parmi les savans de l'Europe sur les mêmes objets.

« On donnera suite à ces premières lettres de manière que le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang puissent les recevoir l'année prochaine par les mêmes vaisseaux de la Compagnie des Indes.

« La seconde instruction concerne le droit civil et contient des questions sur la manière dont les loix de la Chine décident dans tous les cas qui intéressent les personnes privées et ce qu'elles possèdent dans l'ordre de la Société.

« La troisième instruction comprend en plusieurs chapitres tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts mécaniques relativement à l'usage de l'homme et cette matière si vaste se réduit à connoître :

« 1<sup>o</sup> Tout ce qui est indispensablement nécessaire à l'homme : la subsistance, le vêtement et le logement.

« 2<sup>o</sup> Ce qui lui devient utile, le commerce en toutes les branches.

« 3<sup>o</sup> Les objets qui servent à sa commodité et à son agrément.

« Ces trois genres d'instruction demandent de la part du S<sup>r</sup> Ko et du S<sup>r</sup> Yang une attention particulière à former des liaisons avec des personnages distingués et d'un grand mérite, dont ils puissent tirer, de chacun en ce qui les regarde, des connoissances relatives aux repouses qu'on attend de leur part : Ainsi à l'égard de la première instruction

il convient au S<sup>r</sup> Ko et au S<sup>r</sup> Yang de former une liaison d'amitié autant qu'il se pourra, avec un ou plusieurs lettrés du grade le plus élevé qui soient doués en même temps d'un caractère doux et complaisant capables de dire avec franchise ce qu'ils savent sur la matière qui fera l'objet de la recherche, laquelle sera placée sans affectation dans le discours et par manière de conversation.

« Il faut faire en sorte dans ces recherches que l'on ne sache pas que l'autre soit consulté et s'abstenir par cette raison de faire des questions à plusieurs personnes dans une même société.

« Sur la seconde instruction et en observant la même réserve, les liaisons que le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang formeront avec des gens de loy leur seront infiniment utiles.

« Quant à la troisième instruction, le champ en est si étendu et l'objet en même temps si nécessaire et si urgent qu'on ne peut trop inviter le S<sup>r</sup> Ko et le S<sup>r</sup> Yang de se mettre à portée de connoître d'abord les plus nécessaires des Arts ensuite les plus utiles et enfin ceux qui concernent la commodité et l'agrément.

« Tous ces objets ne peuvent être traités que peu à peu, avec cet esprit de tranquillité et de réflexion qui paroît naturel à la Nation chinoise: on ne presse donc de répondre sur aucun objet particulier, mais sur tous à peu près également parce que le goût et les occasions doivent en décider, mais de manière cependant que par chacune des expéditions des vaisseaux de la Compagnie des Indes on puisse recevoir du S<sup>r</sup> Ko et du S<sup>r</sup> Yang des mémoires relatifs à celles des instructions sur lesquelles ils auront pu se procurer des éclaircissemens: ils doivent donc rassembler des matériaux à mesure qu'ils le pourront ou qu'ils se présenteront sur tous les objets, et s'occuper ensuite de les séparer par matière et de les mettre en ordre pour les envoyer. »

Je ne suivrai pas nos Chinois après leur arrivée en Chine, l'espace me manquant ici: embarqués sur *Le Choiseul*, ils abordèrent après une traversée heureuse de cinq mois et deux jours à Canton, où ils eurent à souffrir des tracasseries du vice-roi (*Tsong-Tou*) qui voulait retenir leurs tapisseries destinées à être présentées à l'Empereur. Ko et Yang

reentrèrent à Pe-king à la fin de janvier 1766 : le roi de France leur faisait à chacun une pension annuelle de 1,200 livres qu'ils surent mériter par les nombreux renseignements qu'ils recueillirent et envoyèrent à Paris. Ko mourut à Pe-king en 1780, et Yang, en 1787, dans le Kiang-si où il exerçait son ministère.

COMMENT LES GRECS  
CONNURENT LES TABLES LUNAIRES  
DES CHALDÉENS,

PAR M. FRANZ CUMONT,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

L'histoire du développement intellectuel de l'antiquité n'offre peut-être pas de problème plus essentiel que celui de l'influence qu'exerça sur la Grèce la science babylonienne. Certaine école d'assyriologues en a peut-être dans ces derniers temps singulièrement exagéré l'étendue, mais sa réalité n'en reste pas moins certaine. A une date reculée, les Hellènes reçurent du lointain Orient un système duodécimal ou sexagésimal pour mesurer le temps et les choses; ils durent aux observatoires de la Mésopotamie la connaissance du zodiaque, de l'écliptique et de la plupart des planètes, et, au moins jusqu'à l'époque hellénistique, leurs astronomes et leurs physiciens s'instruisirent à l'école des Chaldéens<sup>(1)</sup>. Mais, s'il est indubitable que les prêtres de Babylone, *longa per assiduum complevi saecula curam*<sup>(2)</sup>, avaient formulé des théories scientifiques et surtout accumulé des données positives qui furent mises à profit par les savants grecs, il est rare cependant qu'on puisse saisir sur le fait ces emprunts et indiquer par quels intermédiaires la transmission s'est opérée. C'est sur un de ces cas exceptionnels que je voudrais attirer ici l'attention. En fournissant ainsi une modeste contribution à l'histoire des relations de l'Orient et de l'Occident, je marquerai au moins mon désir de poursuivre des recherches dont le savant à qui ce livre est dédié fut l'un des grands initiateurs.

<sup>1</sup> Voir *infra*, p. 163, n. 2.

<sup>2</sup> MARSHALL, 1, 54.

De toute l'astronomie, la partie que les Babyloniens poussèrent le plus loin fut probablement la détermination du cours de la lune, qui leur permit de prédire le retour périodique des éclipses<sup>(1)</sup>. Sans doute ce fut là une des plus anciennes études auxquelles ils s'attachèrent. Sin, le dieu lunaire, était pour eux une divinité plus considérable que le soleil. Shamash, lui-même, avant qu'on connût la durée de l'année, ses phases servaient à mesurer le temps et à fixer les dates des calendriers sacrés<sup>(2)</sup>; enfin l'astre des nuits se laissait mieux que tout autre observer à l'œil nu et l'on pouvait suivre presque constamment sa marche sinuose. L'expérience millénaire de ce clergé d'astrologues l'avait conduit peu à peu à constituer des tables, qui avaient atteint un remarquable degré de précision au moment où, après Alexandre, les Grecs entrèrent en contact direct avec lui. Les restes en ont été déchiffrés et interprétés récemment par le Père Kugler<sup>(3)</sup>, et, chose étonnante, elles ont fait découvrir à celui-ci une erreur qui s'était introduite et perpétuée dans les calculs des astronomes modernes. Les vieilles notations des « Chaldéens » ont permis de corriger les canons d'Oppolzer<sup>(4)</sup>. Vers l'an 200 avant notre ère, ces prêtres érudits étaient arrivés à déterminer d'avance, non seulement les dates des phases et des éclipses de la lune, mais aussi celles des éclipses de soleil et des phénomènes principaux des cinq planètes. Bien que peu porté à exagérer la valeur de la science babylonienne, son exégète moderne le plus autorisé s'émerveille de l'aspect de « ces grandes tables avec leurs nombreuses colonnes normalement disposées, dont les chiffres s'engrènent comme les roues dentées d'une machine » et dont la disposition est expliquée par des textes didactiques. « On ne sait ce qu'il y faut admirer davantage : l'extraordinaire exactitude des périodes qui est impliquée par la rédaction de chacune des colonnes de chiffres ou

<sup>(1)</sup> Cf. Franz Boll dans PAULY-WISSOWA, *Realencycl.*, s. v. *Finsternisse*, col. 2337 et suiv.

<sup>(2)</sup> Cf. mon mémoire sur *La théologie solaire du paganisme romain* (dans les *Mém. présentés à l'Acad. des Inscri. par divers savants étrangers*, t. III), Paris, 1909, p. 3 [149].

<sup>(3)</sup> F. V. KUGLER, *Die babylonische Mondrechnung*, Fribourg en B., 1900.

<sup>(4)</sup> Cf. KUGLER, *Mondrechnung*, p. 32 et 102, et *Sternkunde und Sterndienst in Babel*, I, 1907, p. 172.

l'ingéniosité avec laquelle ces vieux maîtres ont su combiner tous les facteurs à considérer<sup>(1)</sup>. »

Même avant le déchiffrement de ces textes cunéiformes, on admettait que les Chaldéens avaient déduit de leurs constatations empiriques, accrues de génération en génération, une théorie du mouvement de la lune, qui avait influé sur le développement des doctrines grecques<sup>(2)</sup>. Nous pouvons aujourd'hui constater par des chiffres combien est étroite la dépendance de celles-ci. Ainsi, la durée des divers mois, qu'Hipparque passait pour avoir calculée, se retrouve exactement dans les tablettes babyloniennes<sup>(3)</sup>, et la gloire de cette découverte lui appartient aussi peu que celle de l'inégalité de la longueur des saisons, parfaitement connue des Orientaux. D'autre part, des témoignages nouveaux d'écrivains grecs vont nous permettre de préciser la manière dont ces données et ces doctrines ont passé des bords de l'Euphrate à Alexandrie.

L'astrologue Vettius Valens d'Antioche, qui vivait sous les Antonins, nous dit qu'il essaya de composer lui-même un canon du soleil et de la lune pour déterminer les éclipses, mais que, le temps lui faisant défaut, « il résolut de se servir d'Hipparque pour le soleil, de Soudinès, de Kidénas et d'Apollonios pour la lune, et d'Apollonios encore pour l'une et l'autre espèces (d'éclipses), en plaçant, comme on le doit, les équinoxes et les solstices au huitième degré des signes du zodiaque<sup>(4)</sup>. »

<sup>1</sup> KUGLER, *Kulturhistorische Bedeutung der Babylonischen Astronomie* (Vereinsgaben der Göttingesellschaft), Cologne, 1907, p. 43 : « Grosse Rechnungstafeln mit Zahlenreichen, gesetzmässig entwickelten Kolumnen deren Zahlenwerte wie die Räder einer Maschine ineinandergreifen, und ausserdem besondere Lehrtexte, die über die Herstellung jener Tafeln Aufschluss geben. . . . Man weiss hier wirklich nicht was man mehr bewundern soll, die ausserordentliche Genauigkeit der Perioden, welche in den einzelnen Zahlencolumnen versteckt liegen, oder die sinnreiche Art, in der die alten Meister alle in Betracht kommende Faktoren zu verknüpfen wussten. »

<sup>2</sup> TANLERY, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, 1893, p. 184 et suiv.

<sup>3</sup> Le Père Kugler a montré que les tablettes donnaient pour le mois synodique moyen  $29^{\circ} 12^{\prime} 44^{\prime\prime} 83^{\prime\prime} 13$  et pour le mois anomalistique  $27^{\circ} 13^{\prime} 18^{\prime\prime} 34^{\prime\prime} 7$  (*Mondrechnung*, p. 23), pour le mois draconitique  $27^{\circ} 5^{\prime} 5^{\prime\prime} 35^{\prime\prime} 81$  (p. 40), pour le mois sideral  $27^{\circ} 7^{\prime} 43^{\prime\prime} 44^{\prime\prime}$ . Ces chiffres concordent absolument avec ceux d'Hipparque, quoi qu'en dise Ptolémée (*Synt.*, IV, 2), et la priorité appartient certainement aux Babyloniens. Cf. JENSEN, *Götting. gelehrte Anzeigen*, 1902, p. 364.

<sup>4</sup> VETI. VAL., IX, 11 (p. 353, 22, éd. KRÖLL); cf. KRÖLL, *Cat. codd. astr. gr.*, V,

Les érudits qui sont nommés ici comme les auteurs de canons lunaires ne sont pas des inconnus. Strabon, parlant des écoles d'astrologues dits «chaldéens» qui existaient à Babylone et dans d'autres villes de Mésopotamie, ajoute : «Les «mathématiciens» font souvent mention de quelques-uns d'entre eux, comme de Kidénas, de Nabourianos et de Soudinès<sup>(1)</sup>.»

Ces trois personnages sont donc des «Chaldéens<sup>(2)</sup>», c'est-à-dire des docteurs qui s'étaient instruits dans les écoles sacerdotales dépendant des temples de Babylone, comme les *hadjas* le font aujourd'hui encore dans les mosquées de Bagdad ou du Caire. Mais sous les Séleucides et les premiers Arsacides, Babylone était une ville hellénisée<sup>(3)</sup>, et ces savants indigènes s'étaient évidemment servi du grec pour écrire leurs traités : les citations que Strabon connaissait d'eux ne pourraient autrement s'expliquer.

Nous savons d'ailleurs que «Soudinès le Chaldéen» avait été appelé à la cour du roi de Pergame, Attale I<sup>er</sup>, où il pratiquait les méthodes de divination de sa patrie, l'hépatoscopie et sans doute aussi l'astrologie. Il s'y trouvait au moment de la guerre contre les Galates, c'est-à-dire entre 239 et 236<sup>(4)</sup>.

De Nabourianos, que Strabon nomme en même temps que lui, nous ne savons rien, mais la forme même de son nom nous fait reconnaître en lui un Babylonien hellénisé<sup>(5)</sup>. L'Apollonios, que Valens adjoint à

a' part., p. 145 : Ἐπειρήθη μὲν οὖν καὶ αὐτὸς κινῶντα συμπῆξι Ἡλίου τε καὶ Σελήνης πρὸς τὰς ἐκλείψεις· ἐπεὶ δὲ μετὰ ὅ χρόνος περιέκλειε τὸ τέλος ἐπιγῶν... ἔδοξεν μοι χρῆσθαι Ἰππίρχω μὲν πρὸς τὸν Ἡλίον, Σουδείῃ δὲ καὶ Κιδυτῆ καὶ Ἀπολλωνίῳ πρὸς τὴν Σελήνην, ἔτι δὲ καὶ Ἀπολλωνίῳ πρὸς ἡμζότερα τὰ εἶδη, ἔλπεν τις τὸ προσήσει τῶν ἢ μοιρῶν χρῆνται, καθὼς ἐμοὶ δοκεῖ.

<sup>(1)</sup> STRAB., VI, 1, § 6, p. 739 C. : Μέμνηται δὲ καὶ τῶν ἡδερῶν (Χαλδαίων ἀπλογομικῶν) ἐνίοις οἱ ἀθηματικοὶ καθάπερ Κιδήνα τε καὶ Ναθουριανοῦ καὶ Σουδείνου.

<sup>(2)</sup> Sur les diverses acceptions qu'a successivement prises ce mot, cf. ma *Théologie solaire*, p. 25 [469].

<sup>(3)</sup> C'est ce que prouvent notamment les inscriptions publiées et commentées par HASSOULLIER, *Actes*, t. IX (1909), p. 359 et suiv.

<sup>(4)</sup> C'est ce qui ressort d'une anecdote rapportée par POLYEN, IV, 20. Soudinès était de plus l'auteur d'un «lapidaires» fameux, souvent cité; cf. SEUMML, *Griech. Litter. Alexandr.*, I, p. 869.

<sup>(5)</sup> Les noms commençant par *Nabou* — le dieu de la planète Mercure — sont, comme



Soudinès, est au contraire probablement un Grec, disciple des «Chaldéens» : Apollonios de Mynde<sup>(1)</sup>, un de ces physiciens ou cosmographes de l'époque alexandrine qui, comme Épigène de Byzance, Artémidore de Parium et d'autres, se faisaient gloire d'avoir reçu l'enseignement des prêtres orientaux<sup>(2)</sup>.

Kidénas appartient à la première catégorie de «Chaldéens». Son nom est certainement barbare bien que la forme originale en soit incertaine<sup>(3)</sup>. Ce Sénite, écrivain grec, paraît s'être adonné plus exclusivement que ses émules à l'étude de l'astronomie. Suivant Pline, il avait reconnu que Mercure, qui apparaît tantôt avant le lever du soleil et tantôt après son coucher, ne s'éloigne jamais de lui de plus de 23 degrés<sup>(4)</sup>. Un passage plus important encore d'un traité anonyme conservé dans le *cod. Paris.* 2841 vient confirmer indirectement le texte de Valens, cité plus haut, qui lui attribue la composition de canons lunaires<sup>(5)</sup>. Ce passage fait de Kidénas l'inventeur d'une période éclipse de 251 lunaisons et 261 révolutions d'anomalie (environ 20 ans 3 mois 12), dont Hipparque passait généralement pour l'auteur<sup>(6)</sup>,

ou pouvait s'y attendre, très fréquents chez les astrologues babyloniens. On en trouvera dans KISE, *Reports of the astrologers of Nineveh and Babylon* (H., p. 140), toute une série (Nabû-ikbî, Nabû-ikisa, Nabû-iriba, etc.).

(1) Cf. KROLL, *Catal. codd. astr.*, I, c.

(2) SÉN., *Quaest. nat.*, IV, 1 : «Duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt Epigenes et Apollonius Myndius.» — Pour Artémidore, cf. *Cat. codd. astr.*, V, 1<sup>re</sup> part., p. 204, n. 3. — Séleucus de Séleucie, que Strabon (*l. c.*) appelle ὁ Ἀχλὺζίας, est probablement aussi un colon grec initié à la science «chaldéenne».

(3) Les manuscrits de Strabon donnent Κεζήνας ou Κιδήνας. Pline *Colonus*, Vettius Valens Κιδυνάς, le *Paris.* 2841 (cf. *infra*) Κηδύνας. Le nom semitique serait donc *Kidnâi*.

(4) PLINE, II, VII, § 39 : «Mercurii sidus... modo ante solis exortum, modo post occasum splendens nunquam ab eo XXIII partibus remotior, ut Gidenas et Sosigenes docent.»

(5) Le rapprochement a déjà été fait par M. KROLL, *Cat. codd. astr.*, I, c. 1<sup>re</sup> morceau anonyme, très remarquable, conservé dans le *Paris.* 2841 et reproduit dans le *Paris.* 2415, a été transcrit par M. Ruelle qui le publiera dans un volume du *Cat. codd. astr.* actuellement sous presse, en y joignant une note de Tannery.

(6) *Codex Parisinus* 2841, f. 32 = 2415, f. 50<sup>v</sup> : Ὅλος δὲ, εἰ μὴ τις ποδυπραγμονοίη τὸν ἀπὸ ἐκλείψεως ἐπὶ ἐκλείψην ἀριθμῶν, ἀλλὰ τὸν ἐπὶ ἀπλῶς συζυγίας ἐπὶ τὴν ἴμοικν, εὔροι ἂν τὸν ἀποκτισσάτικον χρόνον τῶν τε μηνῶν καὶ τῶς ἀνωχλίτας, τὸ μὲν κοινὸν μέτρον λαβὼν ἀπὸ τῶν ἐξ', ὁ συνάγει μῆρας μὲν σπύ', ἀνωχλίτας δὲ ἀποκτισσάσεις

Il ressort de ce traité qu'Hipparque n'a pas adopté simultanément, comme on le croyait<sup>(1)</sup>, deux périodes écliptiques, une grande de 4267 lunaisons et 4573 révolutions d'anomalie, et une petite, dix-sept fois moindre, de 251 lunaisons et 261 révolutions d'anomalie, mais, qu'empruntant celle-ci à Kidénas, il paraît simplement l'avoir multipliée par 17 pour la faire correspondre à un nombre à peu près exact d'années, soit 4612 révolutions sidérales (345 ans) moins 7° 12'<sup>(2)</sup>.

Nous voyons ainsi se préciser le caractère de l'activité scientifique de Kidénas. Il appartient à ce groupe de « Chaldéens » hellénisés, dont Bérose est le représentant le plus illustre, et qui au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère s'attachèrent à rendre accessible aux Grecs le trésor de connaissances qui étaient consignées dans les textes cunéiformes accumulés dans les antiques bibliothèques de leur patrie. On le voit traduire ces canons lunaires auxquels des observations poursuivies en Babylonie pendant de longs siècles avaient donné une admirable précision. Il se fonde sur ces tables pour imaginer une nouvelle période écliptique, plus exacte que celle des Chaldéens antérieurs<sup>(3)</sup> et qu'utilisèrent Hipparque et plus tard Ptolémée.

Son rôle étant ainsi déterminé, on pourra rapporter à lui avec vraisemblance d'autres doctrines sur la lune, que les astronomes grecs attribuent à leurs précurseurs « chaldéens ». Ainsi, quand Géminos<sup>(4)</sup> nous dit que pour ceux-ci le mouvement moyen de la lune est de 13° 10' 35", ou quand l'anonyme parisien nous apprend que suivant eux, quand la lune arrive à sa distance moyenne de la terre, sa lati-

σζθ', οὐκέτι μέγροι καὶ τὴν κατὰ πλάτος ἀπρισμένην ἀποκατάσσειν. τὴν δὲ τοιαύτην περιόδον εὐρήσθαι μὲν ὑποκινῶντα λέγεται. Φαίνονται δὲ πολλοὶ αὐτῆ κεχρημένοι καὶ ὁ Πτολεμαῖος ἄλλὰ μετὰ διορθώσεως. Cf. PTOLEM., *Synt.*, IV, 2, p. 271, 20, cf. HEIBERG.

<sup>(1)</sup> TANNERY, *op. cit.*, p. 188 et suiv.

<sup>(2)</sup> C'est ce qu'indique Ptolémée, IV, 2 (p. 270, 19, HEIBERG) : Ἰππάρχου ἀπὸ τῶν Χαλδαικῶν καὶ τῶν καθ' ἑαυτὸν τηρήσεων ἐπιλογίζομενος. Cf. TANNERY, p. 188, 196.

<sup>(3)</sup> Celle-ci comprenait 223 lunaisons, 239 révolutions d'anomalie; cf. TANNERY, *op. cit.*, p. 183.

<sup>(4)</sup> GÉMINOS, 18, 9 : Ὑπὸ τῶν Χαλδαιῶν εὐρεται ἡ μέση κίνησις τῆς Σελήνης μοιρῶν 13', ἐξηκοσίων ἑρῶντων 10, δευτέρων 46' κ. τ. λ.

tude reste constante sans augmentation ni diminution <sup>(1)</sup>, on peut supposer avec vraisemblance que ces données sont empruntées aux écrits de Kidéas. Les tables de celui-ci ont probablement été aussi la source d'Hipparque pour la connaissance des éclipses de 621, 523, 502, 491, 383 av. J.-C., observées à Babylone, et que Ptolémée mentionne d'après son prédécesseur alexandrin <sup>(2)</sup>.

Ptolémée n'avait certainement plus à sa disposition le recueil des observations chaldéennes qui doit avoir péri sans retour lors de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie en 47 av. J.-C. <sup>(3)</sup>, et son contemporain Valens ne mérite aucune créance lorsqu'il prétend avoir encore consulté lui-même les canons de Soudinès, de Kidéas et d'Apollonios. Cet astrologue aime trop à jeter de la poudre aux yeux pour que nous le croyions sur parole.

Peut-être enfin, puisque, suivant Plinè, Kidéas avait étudié spécialement le mouvement de Mercure, doit-on faire remonter à lui, comme l'a supposé M. Kroll <sup>(4)</sup>, deux observations de Mercure et une de Saturne prises dans les années 245, 237, 229 av. J.-C., et qui offrent cette particularité de donner les dates d'une ère  $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$  Χαλδαίων qui n'apparaît qu'ici <sup>(5)</sup>. Si cette conjecture est exacte, la période d'activité de l'astronome dont nous nous sommes surtout occupé se placerait dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. Il serait le contemporain et l'émule de Soudinès.

<sup>(1)</sup> Cod. Paris. 2841. f. 34: Χαλδαίοι δὲ φάντο τὴ μισα κινουμένης τῆς Σελήνης ἡμειωτόν τε καὶ ἀπρόσθετον τὸ πλῆτος.

<sup>(2)</sup> PTOLEM., *Synt.*, V, 14; IV, 8, 11. Cf. BOLL, *Festschrift*, I, c., p. 2354-2356. La première éclipse est notée aussi dans un texte cunéiforme, ce qui confirme l'origine «chaldéenne» de cette observation.

<sup>(3)</sup> TANNERY, *op. cit.*, p. 193.

<sup>(4)</sup> *Cat. codd. astr.*, I, c.

<sup>(5)</sup> Cf. GIZELL, *Handbuch der Chronologie*, 1906, p. 136.



# SCEAU

## DE JEAN, DIACRE DES BLACHERNES,

PAR

LE P. A.-L. DELATTRE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

Le 8 novembre 1908, un Arabe de Carthage me présentait une bulle de plomb trouvée par lui entre la colline de Saint-Louis et les anciens ports, près de la nouvelle ligne de tramway électrique.

C'est un disque de 22 millimètres de diamètre, épais de 3 millimètres, à faces planes et parallèles. Voici l'inscription qu'il porte :

+	ΙΩΑΝ
ΘΕΟ	ΝΗΔΙΑΚ
ΤΟΚΕ	ΒΛΑΧΕΡ
ΒΟΗΘΙ	ΝΩΝ

*Mère de Dieu, secourz Jean, diacre des Blachernes.*

Cette bulle est intéressante à plusieurs titres.

D'abord elle nous donne en toutes lettres l'invocation à la sainte Vierge, qui d'ordinaire se lit en monogramme sur ces sortes de plombs. De plus elle porte le nom d'un diacre et le nom de l'église à laquelle il était attaché. Ces diverses particularités, ainsi que la forme du plomb et sa provenance, méritent de fixer l'attention.

On sait que les Blachernes étaient un quartier de la ville de Byzance dans lequel, au milieu du v<sup>e</sup> siècle, sainte Pulchérie, fille de l'empereur Arcadius et de l'impératrice Eudoxie, construisit une église en l'honneur de la Mère de Dieu. Le magnifique sanctuaire ne tarda pas à devenir célèbre sous le titre de Sainte-Marie-des-Blachernes.

Cette basilique était située dans l'angle nord de l'enceinte fortifiée

de la ville, tout près de la Corne d'Or. Dans le même quartier se trouvait un des principaux palais impériaux, le Palais des Blachernes, et la porte donnant sur le splendide golfe s'appelait la Porte des Blachernes.

Le quartier et l'église existaient encore à l'époque des Croisades. Un ancien plan cavalier de la ville de Constantinople<sup>(1)</sup>, datant de l'année 1422, montre l'église des Blachernes avec sa tour surmontée d'une sorte de flèche. Quelques années après l'exécution de ce plan, le célèbre sanctuaire était détruit par un incendie, et il n'en reste plus trace aujourd'hui.

La Madone des Blachernes était en grande vénération parmi les Byzantins. Ils multiplièrent ses images et, d'après M. Schlumberger, elle figura sur une grande quantité de plombs de bulle. Elle apparaît aussi sur les monnaies, et, au XI<sup>e</sup> siècle, une belle pièce d'argent de Constantin Monomaque la montre entourée de l'inscription :  $\overline{M\ P} \cdot \overline{\Theta\ Y} \cdot M \cdot \overline{B\Lambda\ A\ K\ E\ P\ N\ I\ T\ I\ C\ A}$ <sup>(2)</sup>.

Le sanctuaire des Blachernes fut doté de riches revenus. Aussi ses prébendes étaient-elles recherchées par le clergé. En 612, l'empereur Héraclius réduisit le nombre des *Blachernites* à douze prêtres, dix-huit diacres, six diaconesses<sup>(3)</sup>, huit sous-diacres, vingt lecteurs, quatre chantres et six portiers<sup>(4)</sup>.

On conçoit dès lors qu'appartenir au clergé des Blachernes était regardé comme un grand honneur.

Aussi les membres du clergé des Blachernes aimaient-ils à faire suivre leur nom du titre qui leur était cher. Les plombs de bulle trouvés à Constantinople avaient déjà fait connaître deux personnages attachés au service du célèbre sanctuaire.

<sup>(1)</sup> DOM LACLERC, art. *Byzance*, dans le *Dict. d'arch. chrét.*, t. I, col. 1379.

<sup>(2)</sup> SABATIER, *Monnaies byzantines*, t. III, p. 159, pl. XLIX, 12. — G. SCHLUMBERGER, *L'épée byzantine à la fin du 1<sup>er</sup> siècle*, III<sup>e</sup> partie, p. 680.

<sup>(3)</sup> Les diaconesses étaient de pieuses veuves, âgées, dont l'office était de veiller sur les réunions des vierges, de garder dans l'église l'entrée du *matronaeum*, d'instruire les catéchumènes de leur sexe, d'assister à leur baptême et d'exercer la charité envers les femmes pauvres ou malades.

<sup>(4)</sup> PAROIRE, *L'église byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905, p. 115.

L'un portait le titre de Primicier et de Doyen du clergé; l'autre, également Doyen, était de plus grand *skénophylax*, c'est-à-dire grand sacristain, chargé de la garde et de l'entretien des vases sacrés, ornements et autres objets religieux formant le mobilier et le trésor de l'église. De ces deux personnages constitués en dignité dans l'église des Blachernes, le premier s'appelait *Jean*, comme le diacre de la bulle trouvée à Carthage.

Cette coïncidence de nom permet de se demander si le diacre Jean de notre sceau ne serait pas le même personnage que le Jean, Primicier et Doyen du clergé de la même église.

Il serait particulièrement intéressant de connaître deux sceaux appartenant, l'un au début, et l'autre au terme d'une même carrière ecclésiastique. La question qui se pose ainsi nous a paru mériter d'être étudiée.

Il convient d'abord d'observer que le nom de Jean était très répandu à Constantinople, tant dans les rangs du clergé et les ordres religieux que dans la société civile ou militaire. Nous ne nous occupons ici que des ecclésiastiques. Déjà du temps de saint Jean Chrysostome (347-407), lorsque le courageux évêque illustrait l'Église de Constantinople encore plus par ses vertus que par sa prodigieuse éloquence, l'histoire fait mention d'un diacre du nom de Jean. On ne peut attribuer notre sceau à ce personnage, car il remplissait ses fonctions de diacre environ cinquante ans avant l'existence de l'église des Blachernes, construite, avons-nous dit, au milieu du v<sup>e</sup> siècle. Un sceau qui se rapprocherait davantage de cette époque est celui que reproduit M. Schlumberger d'après la collection Rollin et Feuwardent<sup>1)</sup>. On y lit le nom de Jean et le titre de diacre avec la représentation de Daniel entre les lions. Le savant sigillographe le fait remonter au vi<sup>e</sup> ou vii<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de Constantinople nous fait aussi connaître au viii<sup>e</sup> siècle un autre diacre du nom de Jean, singulier personnage qui devint ministre des finances et même amiral. Ses hautes fonctions si étrangères à sa vocation ne lui portèrent pas bonheur. Le diacre, devenu amiral,

<sup>1)</sup> *Sigillographie de l'empire byzantin*, p. 389.

mourut égorgé en 715<sup>(1)</sup>. M. Schlumberger<sup>(2)</sup> donne encore un plomb de bulle au nom de Jean, diacre de la Grande Église. Ce sceau, d'après sa description, porte l'image de la *Panagia Blachernitissa* entre les sigles  $\overline{\text{MP}} \overline{\text{ΘΥ}}$ . M. Schlumberger le date du XI<sup>e</sup> siècle. Il y eut donc dans l'Église d'Orient, et en particulier dans celle de Constantinople, beaucoup de diacres du nom de Jean.

Voyons maintenant si le Jean, diacre des Blachernes, dont le sceau a été trouvé à Carthage, peut être le même personnage que Jean, Primitier et Doyen du clergé des Blachernes, connu par l'autre bulle signalée plus haut.

Si nous comparons les deux plombs, l'un du diacre, l'autre du Primitier, nous constatons d'abord une grande différence de rédaction dans leur texte. Ici, c'est la simplicité même :

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΙΩΑΝΝΗ ΔΙΑΚ ΒΛΑΧΕΡΝΩΝ

Là, au contraire la formule est longue et compliquée. Voici la lecture et la traduction qu'en a données M. Schlumberger<sup>(3)</sup> :

$\overline{\text{MP}} \overline{\text{ΘΥ}}$  ΒΟΗΘΕΙΤΟ ΚΩ ΔΟΥΛΩ ΙΩ(ΑΥΤΩ) ΠΡΙ(ΜΟΝΙΩ) ΤΩ Α' (pour  $\overline{\text{ΠΡΩΤΩ}}$ ) ΤΗΣ ΠΡΕΣΒΕΙΑΣ Τ' (pour  $\overline{\text{ΤΩ}}$ ) ΒΛΑΧΕΡ(ΝΩ)

*Mère de Dieu, protège ton serviteur Jean, Primitier et Chef, c'est-à-dire Doyen du Clergé des Blachernes.*

Étudions ces deux inscriptions :

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (pour ΒΟΗΘΕΙ)

C'est la formule classique de l'invocation à Marie dans la sigillographie byzantine.

Voici quelques exemples de sceaux trouvés à Carthage :

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΗ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΩ<sup>4</sup>

<sup>1</sup> PANGEOME, *L'Église byzantine*, p. 215.

<sup>2</sup> *Sigillographie de l'empire byzantin*, p. 132.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>4</sup> *Le culte de la Sainte Vierge en Afrique*, p. 102. Voir aussi p. 112.



ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΦΑΚΙΝΟΥ ΑΠΟ ΕΠΑΡΧΩΝ <sup>1</sup>  
 ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ <sup>2</sup>.

Cette formule de prière ainsi exprimée en toutes lettres est jusqu'à présent très rare. Ordinairement elle se présente sous forme de monogramme.

Parmi les onze cents dessins de plombs insérés par M. Schlumberger dans son grand ouvrage *Sigillographie de l'empire byzantin*, on n'en voit pas en tout une vingtaine d'exemples, et il y en a à peine une dizaine qui offrent l'invocation distribuée en deux ou trois lignes comme sur nos sceaux de Carthage<sup>(3)</sup>.

Dans le sceau de Jean, Doyen du clergé des Blachernes, la même invocation se présente sous cette forme particulière : ΜΡ ΘΥ (pour ΜΗΤΗΡ ΘΕΟΥ) ΒΟΗΘΕΙ. Or jamais sur les plombs de Carthage nous n'avons trouvé, jusqu'à présent du moins, ces sigles ΜΡ ΘΥ, qui ont le même sens d'ailleurs que ΘΕΟΤΟΚΕ. Ces sigles indiquent assurément une basse époque, postérieure à la prise de Carthage en 698.

Nous n'avons pas besoin de dire que ΘΕΟΤΟΚΟΣ avec l'accent sur le second ο est synonyme de ΜΗΤΗΡ ΘΕΟΥ, comme en latin *Dei Genitrix* ou *Deipara* sont deux mots synonymes de *Mater Dei*. ΘΕÓΤΟΚΟΣ avec l'accent sur le premier ο (c'était la ruse dont usait l'impie Nestorius) se traduit par *fille de Dieu* et non plus par *Mère de Dieu*.

Passons maintenant à l'expression : ΤΟ Θ. ΔΟΥΛΩ.

Sur les plombs de Carthage nous lisons toujours le mot ΔΟΥΛΟΣ au génitif, sans article et sans pronom possessif. Exemples :

†ΜΑΥΡΙΚΙΟΥ ΔΟΥΛΟΥ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ (*Le culte de la S. V.*, p. 209);

ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΕΠΑΡΧΟΥ ΔΟΥΛΟΥ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ (*Découvertes mariales*, 1907-1908, p. 5);

ΜΕΣΟΤΟΚΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΔΟΥΛΟΥ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ (*Ibid.*, p. 14).

(1) *Découvertes mariales à Carthage*, 1907-1908, p. 12.

(2) *Ibid.*, p. 15.

(3) *Cl.* p. 87, 89, 172, 476, 477, 478, 479 et 509.

Les plombs de Carthage ne nous offrent pas non plus d'exemple de noms propres inscrits en abrégé, comme  $\overline{\text{IC}}\overline{\text{O}}$  pour  $\text{IC}\overline{\text{O}}\text{ANNH}\Sigma$ , ni de A suivi de l'apostrophe pour signifier  $\text{ΠΡΩΤΟΣ}$ , ni de T' pour  $\text{ΤΩΝ}$ , génitif pluriel de l'article.

Tant de différence dans la rédaction de ces deux sceaux ne permet pas de les attribuer à la même époque et par conséquent à un même personnage. Le diacre Jean du sceau de Carthage me paraît avoir vécu dans la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle, tandis que son homonyme, Primicier et Doyen du Clergé de la même église, vivait au ix<sup>e</sup> ou x<sup>e</sup> siècle, peut-être même plus tard. Le diacre Jean, attaché à la Grande Église et qui mettait sur son sceau l'image de la Madone des Blachernes (voir plus haut, p. 170), aurait plus de chance d'avoir atteint le plus haut degré, après l'évêque, dans les rangs du clergé de Sainte-Marie-des-Blachernes et d'être le même personnage que Jean, Primicier et Doyen.

Dans l'un et l'autre de ces deux sceaux, on trouve la même absence de brièveté et de simplicité, on constate le même genre d'abréviations. La copie que nous donnons ici, d'après M. Schlumberger, permettra de s'en convaincre.

*Face.* Buste de la *Panagia Blachernitissa* entre les sigles accoutumés ( $\overline{\text{MP}}\ \overline{\text{ΘΥ}}$ ).

*Revers.*  $\overline{\text{ΘΚΕ}}\ \overline{\text{Β'Θ'}}$  (pour  $\text{ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ}$ )  $\overline{\text{IC}}\overline{\text{O}}$  (pour  $\text{IC}\overline{\text{O}}\text{ANNH}$ )  
 $\overline{\text{ΔΙΑΚΟΝ}}\overline{\text{Ω}}\ \overline{\text{ΤΗΣ}}\ \overline{\text{ΜΛΗΣ}}$  (pour  $\text{ΜΕΓΑΛΗΣ}$ )  $\overline{\text{ΕΚΚΛΗΣΙΑΣ}}\ \overline{\text{Σ}}\ \overline{\text{ΧΑΡΤΥΛΑ}}$   
 $\overline{\text{ΡΙ}}\overline{\text{Ω}}$ .

*Mère de Dieu, protège Jean, diacre de la Grande Église et chartulaire.*

De tout cet exposé, il convient de conclure que le Jean, diacre, de la bulle trouvée à Carthage, n'a rien de commun avec le Primicier du même nom attaché à la même église des Blachernes. Le diacre de notre sceau paraît avoir appartenu à la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle, tandis que son homonyme, élevé à la dignité de Primicier et de Doyen, vécut trois ou quatre siècles plus tard.

Impossible de savoir à quel personnage de Carthage était adressée la correspondance du diacre Jean, munie de son sceau de plomb. Les

relations épistolaires furent toujours fréquentes entre Constantinople et Carthage. Nous voyons saint Jean Chrysostome correspondre par lettre avec Aurèle, évêque de la métropole de l'Afrique. Il se pourrait donc qu'un jour on trouvât ici, dans les ruines, le sceau du saint évêque et grand orateur chrétien. Sur cette bulle se lira son nom, son titre et sans doute aussi quelque formule pieuse comme l'invocation  $\Theta\epsilon\omicron\tau\omicron\kappa\epsilon$   $\beta\omicron\eta\theta\epsilon\iota$  des plombs déjà trouvés à Carthage. Bien des membres du clergé de Constantinople durent communiquer par lettres avec les évêques, les archidiaques, diaques et autres ecclésiastiques de l'église de Carthage. Le sceau de Jean, diacre des Blachernes, nous en offre un exemple. La poussière des ruines dans le champ que nous explorons doit en renfermer d'autres. Dieu veuille nous en faire trouver encore de temps en temps, et surtout d'aussi intéressants que celui qui fait l'objet du présent article!

Avant de terminer qu'il me soit permis de revenir sur la forme du sceau de Jean, diacre des Blachernes.

J'ai dit que cette bulle était à double face plane et parallèle. Cette particularité, on va le voir, a son intérêt.

M<sup>rs</sup> Kirsch, professeur à l'Université de Fribourg, dans son article *Bulle* du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, signale l'absence de renseignements précis sur les procédés au moyen desquels on confectionnait les plombs avant l'application du sceau.

Quelle était alors leur véritable forme?

«Ceux-ci, dit M. G. Schlumberger<sup>1)</sup>, consistaient certainement, ainsi que l'a fort bien indiqué M. Mordtmann, en deux plaques de métal arrondies, appliquées l'une contre l'autre et munies chacune sur le milieu de leur face interne d'une rainure profonde. L'union de ces deux rainures formait canal pour le passage du fil.»

Dans mon livre sur *Le culte de la Sainte Vierge en Afrique* j'ai fait remarquer (p. 89) que les plombs ainsi préparés auraient une tendance à se séparer en deux, qu'on distinguerait sur leur tranche la ligne de

<sup>1)</sup> *Sigillographie de l'empire byzantin*, p. 16.

jonction, qu'on la distinguerait également sur la section des plombs brisés. Il me paraissait impossible que l'application du sceau à l'aide de la pince eût pu produire une soudure ou une homogénéité tellement complète que toute trace de jonction eût disparu.

Or, sur le pourtour de la bulle du diacre Jean, cette ligne de juxtaposition se distingue aisément. L'explication du Prof. Mordtmann et de M. G. Schlumberger est donc fondée.

Mais à Carthage les plombs que l'on trouve ordinairement diffèrent de celui de Jean. Ils sont compacts et homogènes, renflés sur leurs deux faces et minces sur les bords. Ces plombs, avant de recevoir l'empreinte du sceau, n'avaient assurément pas la forme de disques à faces parallèles. Nul doute à cet égard, car j'ai recueilli à Carthage deux



Bulle de plomb avant l'application du sceau, trouvée à Carthage.

plombs vierges de toute empreinte, c'est-à-dire demeurés tels qu'ils se vendaient chez les marchands. Ces flans sont de forme lenticulaire, à faces convexes, et percés d'un trou suivant leur grand diamètre. Le mieux conservé, que nous avons fait dessiner, est un disque large de 2 centimètres, et épais, au centre, de 8 millimètres.

Cette forme, on le voit, diffère de celle de la bulle de Jean, diacre de Constantinople.

D'autre part, j'ai également trouvé à Carthage un plomb formé de deux disques tendant à se séparer l'un de l'autre. Il y avait donc des plombs de diverses formes. M<sup>rs</sup> Kirsch signale celle de petites boules percées d'un trou. Nous connaissons maintenant la forme des plombs qui servaient à Carthage pour les sceaux.

Faut-il en conclure que la forme de double disque s'appliquant l'un sur l'autre était spéciale à Constantinople, comme permettrait de le

croire l'opinion de savants tels que le Prof. Mordtmann et M. G. Schlumberger, qui ont eu l'occasion d'étudier un très grand nombre de sceaux byzantins ?

S'il en était ainsi, nous aurions un moyen de distinguer les bulles de Constantinople de celles de Carthage, puisque nous trouvons en Afrique des plombs vierges de toute empreinte et ayant la forme particulière de lentille, qui n'avait pas encore été signalée à Constantinople.

La bulle de Jean, diacre des Blachernes, comparée aux plombs de Carthage et en particulier aux plombs tels qu'ils sortaient de chez le plombier, vient donc jeter quelque lumière sur la question de savoir quelle était la forme primitive des bulles de plomb destinées à sceller les correspondances à l'époque romaine et à l'époque byzantine.



# L'OCCUPATION CHRÉTIENNE

À SMYRNE (1344-1402),

PAR

M. J. DELAVILLE LE ROULA.

---

Depuis l'abandon de Saint-Jean-d'Acre (1291) et la perte définitive de la Terre-Sainte, la Chrétienté, à l'instigation du Saint-Siège, ne cessait de se préoccuper d'une intervention dans le Levant<sup>(1)</sup>. Pendant le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique, tenue en haleine par les nouvelles, de jour en jour plus alarmantes, des progrès des Turcs, par les nombreux avis que les personnalités au courant des choses orientales émettaient sur la nécessité de secourir les établissements latins de l'Archipel, est unanime à souhaiter une nouvelle croisade. Rois, princes et particuliers, dans un sincère élan d'enthousiasme religieux, prennent la croix et s'apprentent à partir pour l'Orient; mais leurs projets, toujours contrecarrés par les circonstances politiques au milieu desquelles l'Occident se débat, n'aboutissent pas, malgré l'incessante activité que la papauté déploie pour en hâter la réalisation.

En 1332, le danger semble plus imminent que jamais : le roi d'Arménie se sent incapable de défendre son royaume; l'empereur grec, directement menacé dans ses possessions de la péninsule balkanique, fait appel aux Vénitiens et à l'ordre de l'Hôpital. Cet appel est entendu : à l'instigation du pape Jean XXII, une ligue générale est conclue entre le Saint-Siège, Venise, les rois de France et de Chypre et les Hospitaliers (8 mars 1334); leurs escadres combinées, dans la campagne de cette même année, écrasent la flotte d'Iakhschi, prince de Marmara,

<sup>(1)</sup> Cette étude est empruntée à un ouvrage, actuellement sous presse, sur *les Hospitaliers à Rhodes*, dans lequel le lecteur trouvera la justification documentaire des faits exposés ici et l'indication des sources mises en œuvre.

sur les côtes d'Asie Mineure. Paculent dans le golfe de Smyrne, débarquent sur le territoire asiatique, y défont plusieurs détachements turcs et y brûlent plusieurs châteaux-forts.

Cette brillante campagne resta sans lendemain : les coalisés se séparèrent. L'avènement du pape Benoît XII (1334) changea l'orientation de la politique pontificale, qui se désintéressa des choses de la croisade. Il fallut la gravité des nouvelles reçues d'Orient en 1343 pour décider Clément VI, successeur de Benoît XII, à agir. On venait, en effet, d'apprendre qu'Omour-Bey, émir seldjoukide de Smyrne, avait consacré les deux années précédentes (1341-1342) à préparer une flotte de 250 à 300 bâtiments, destinée à l'attaque des côtes byzantines, et qu'il venait d'assaillir l'île de Nègrepont. Devant l'imminence du péril, le pape prit en mains l'organisation de la ligue générale, fixa le contingent de chacune des puissances qui y avaient adhéré (Venise, Chypre, Hôpital et Saint-Siège), désigna comme capitaine des galères pontificales le Génois Martin Zaccaria, ancien gouverneur de Chio, et par suite familiarisé avec les côtes de l'Asie Mineure, et confia le commandement suprême de la ligue à Henri d'Asti, patriarche de Constantinople et légat apostolique (8 août-16 septembre 1343).

Malgré la diligence déployée par les confédérés, la flotte coalisée ne se réunit qu'au printemps de 1344 dans le port de Nègrepont. A côté des quatre vaisseaux du Saint-Siège, l'escadre vénitienne (5 ou 6 galères) était commandée par Pierre Zeno; Chypre avait envoyé quatre bâtiments, Gênes cinq vaisseaux, alors dans l'Archipel, les chevaliers de Rhodes une division de six navires, sous les ordres du prieur de Lombardie, Jean de Biandra; en tout au moins 24 galères.

Le but de l'expédition était de briser la puissance d'Omour-Bey, de chasser les Turcs de la Grèce et de défendre l'Arménie. Après quelques combats préliminaires heureux, dont la mention seule nous est connue, la flotte chrétienne, ayant pour objectif l'attaque des émirats d'Aïdin en Ionie et de Saïoukhan en Lydie, fit voile vers Smyrne et brûla les vaisseaux turcs dans le port; profitant de l'absence d'Omour-Bey, qui, surpris en Grèce par la nouvelle de l'agression des Chrétiens, n'avait pas encore eu le temps de secourir Smyrne, les coalisés en-



levèrent d'assaut la ville basse (28 octobre 1344), s'y fortifièrent et y repoussèrent les tentatives ultérieures d'Omour-Bey pour la reprendre.

La prise de Smyrne eut dans le monde chrétien un retentissement considérable et mérité. Elle coupait, en effet, les communications par mer de l'émir avec l'Occident et la Romanie, et elle assurait aux Chrétiens un excellent point d'appui et un port de débarquement sur le continent asiatique. Mais l'enthousiasme et les illusions des premiers jours durèrent peu. On apprit bientôt qu'une sortie, tentée par la garnison de Smyrne, avait été désastreuse, que le légat, Pierre Zeno et Martin Zaccaria y avaient trouvé la mort (17 janvier 1345), et que, si les confédérés avaient pu se maintenir dans leur nouvelle conquête, c'est qu'Omour-Bey n'avait pas profité de sa victoire. On sut aussi que les alliés n'étaient maîtres que de la ville basse et de la côte sur un espace fort étroit, et que la forteresse supérieure, restée aux mains des Turcs, était une menace perpétuelle pour les Chrétiens.

La mort du légat, de Zeno et de Zaccaria avait désorganisé le haut commandement. Clément VI se hâta de le rétablir en nommant l'archevêque de Candie vice-légat, le Génois Conrad Picamiglio capitaine des galères pontificales, et le prieur de Lombardie, Jean de Biandrà, capitaine général de la ligne. Cette dernière nomination s'imposait : il était, en effet, indispensable, pour assurer la défense de Smyrne et maintenir l'adhésion de l'Hôpital, que le chef des confédérés fût choisi parmi les Hospitaliers.

Successivement le roi de Chypre et Venise avaient retiré leurs escadres; l'Ordre, resté seul, reprit les négociations avec les émirs d'Éphèse et de la forteresse supérieure de Smyrne. Deux partis pouvaient être pris : ou se maintenir à Smyrne en y entretenant au prix de lourds sacrifices pécuniaires une nombreuse garnison et renoncer aux avantages commerciaux du port, — ou s'assurer ces avantages en donnant aux Turcs des gages sérieux d'une entente durable par le démantèlement des fortifications. C'est à cette dernière résolution que le grand-maître de l'Hôpital s'arrêta; il fit agréer aux émirs un projet de traité en ce sens (janvier 1348), auquel le Saint-Siège refusa nettement son approbation. Ce refus rompit les pourparlers; Omour-Bey mit le siège

devant Smyrne, mais tomba mortellement blessé dès le début des opérations, dans une tentative d'assaut; cet événement détermina la retraite des Turcs. Il ne fut plus dès lors question de démanteler le château, et les négociations furent reprises avec Khidr-Bey, émir d'Éphèse, frère d'Omour-Bey. Elles aboutirent, le 10 avril 1348, à une convention qui ne devait devenir définitive qu'après la ratification pontificale.

Ce traité stipulait, pour les membres de la ligue, la perception de la moitié des droits de douane à Altologo et dans tout l'émirat, et pour les chrétiens de Smyrne la bienveillance des autorités musulmanes. L'émir s'engageait à désarmer tous ses navires, et même à les brûler, si tel était le désir du pape. Il promettait de réprimer tous les actes de piraterie, aussi bien des Turcs contre les Latins que des Latins contre les Turcs, d'obliger ses sujets à secourir les bâtiments chrétiens en perdition sans pouvoir prétendre à la propriété des navires qu'ils auraient contribué à sauver du naufrage. Il autorisait les évêques de Smyrne et d'Éphèse à édifier des églises dans ces deux villes et à y célébrer le culte, les prenait sous sa protection et leur permettait d'avoir des biens, un traitement et une garde. Il garantissait le paiement des créances des Chrétiens et le maintien des impôts existants. Venise, Chypre et l'Hôpital étaient admis à entretenir dans les États de l'émir des consuls ayant juridiction sur leurs nationaux, les galères de la ligue à entrer en libre pratique dans les ports. Enfin les esclaves fugitifs devaient être restitués à leurs maîtres, ou, s'ils ne leur étaient pas rendus, donner lieu au paiement d'un dédommagement.

Le traité, communiqué d'abord aux Vénitiens, qui y ajoutèrent quelques articles additionnels sans en modifier l'esprit général, parvint ensuite à la cour pontificale. Clément VI, peu pressé de le ratifier, se borna à accorder aux Turcs une trêve provisoire, valable jusqu'au 25 décembre 1350. Il profita de ce répit pour tâcher d'obtenir le renouvellement de la ligue navale, devenu de jour en jour plus problématique. Venise et Chypre se désintéressaient de la garde de Smyrne et des frais d'occupation, évalués à 12,000 florins par an; le Saint-Siège et l'Hôpital restaient seuls pour en assurer la défense. Dans ces conditions, Clément VI se décida à dissoudre la ligue (8 sep-

tembre 1350), qui, officiellement rétablie quelques années plus tard, ne se reforma jamais effectivement.

La situation de Smyrne était loin d'être rassurante; les Hospitaliers ne disposaient que d'éléments militaires et maritimes fort restreints; quant au Saint-Siège, il s'épuisait en vains efforts pour faire payer aux intéressés leur quote-part des frais d'occupation. Ces tiraillements durèrent une vingtaine d'années; heureusement les Turcs, occupés ailleurs, ne surent pas les mettre à profit pour diriger contre Smyrne une attaque vigoureuse, qui eût certainement réussi. En 1374 (21 septembre), Grégoire XI, conscient du péril musulman, comprit qu'il fallait faire cesser les difficultés que la désignation du châtelain de Smyrne suscitait entre lui et l'Hôpital. Il exigea que les Hospitaliers assumassent, malgré leur répugnance, la responsabilité et les frais de la défense du château.

Smyrne devint alors une possession de l'Ordre, dont le grand-maître eut seul l'administration civile et militaire, le Saint-Siège se bornant à participer, pendant cinq ans, à la dépense, pour une somme annuelle de 3,000 florins, à prélever sur la dîme des revenus ecclésiastiques du royaume de Chypre. Au même moment, une assemblée des Hospitaliers, tenue à Avignon le 6 novembre 1375, décida que l'Ordre enverrait en Orient, au printemps de 1377, un secours de 500 chevaliers et de 500 écuyers. Il eût paru naturel de destiner ces renforts à Rhodes et à Chypre, comme le demandait le grand-maître Juilly; mais des considérations politiques les firent diriger vers la Romanie. On sait le piteux échec que la téméraire expédition du grand-maître Hérédia en Morée leur y réserva (1378).

Resté seul défenseur de Smyrne, l'Ordre se débattait au milieu de difficultés inextricables. Au point de vue financier, les subventions promises par le Saint-Siège ne rentraient pas<sup>(1)</sup>; malgré quelques subsides, fournis par la Chambre Apostolique<sup>(2)</sup>, le trésor de l'Hôpital

<sup>1</sup> L'archevêque de Nicosie et le clergé de Chypre refusèrent de payer les dîmes affectées à la défense de Smyrne; il fallut un ordre du pape pour les contraindre à s'exécuter.

<sup>2</sup> La Chambre Apostolique donna 2,000 ducats à prélever sur le mortuaire et la succession du patriarche de Jérusalem, récemment decédé.

subvenait presque seul aux frais d'entretien de la garnison et des fortifications, et sa détresse empêchait le grand-maître de faire les dépenses indispensables. Au point de vue militaire, les craintes étaient si vives que, le 28 mars 1381, Hérédia écrivait au capitaine général, fr. Jacques de Leoni, de faire l'impossible pour sauver Smyrne. On doutait de la fidélité des mercenaires non chrétiens; Leoni reçut l'ordre de les éloigner. On soupçonnait Nicolas Robaud, l'un d'entre eux, d'entretenir des intelligences avec l'ennemi; il fut arrêté, et une enquête fut ouverte sur ses agissements. A l'entretien des fortifications, le grand-maître appliqua tout l'argent disponible des legs faits en vue d'œuvres pies et tous les revenus dont il disposait personnellement à Smyrne. En même temps, on fortifia Kôs, une des îles de l'archipel Rhodien, située en face de Smyrne.

A l'automne, l'anxiété redoubla: l'archevêque et le cométable de Smyrne arrivèrent à Rhodes, réclamant des secours dans des termes si alarmants qu'on les dirigea sur Avignon pour avertir le pape de l'imminence du danger. Pendant l'hiver, les appréhensions furent si vives qu'on appela Leoni à Rhodes (8 décembre 1381), et que, le 3 avril 1382, les grands dignitaires de l'Ordre se réunirent dans l'église conventuelle pour aviser aux mesures à prendre. Il leur parut que le départ du grand-maître pour l'Occident s'imposait. Hérédia, malgré son grand âge, s'embarqua le 9 avril 1382, avec la vue très nette qu'il fallait à tout prix intéresser la Chrétienté au salut de Smyrne.

Pendant les années qui suivent, le péril est de plus en plus menaçant. Bajazet vient de succéder à son père Amurat (1389), et on a tout à craindre d'un prince jeune et entreprenant. Aussi Hérédia fait-il relever les fortifications de Smyrne, détruites par un tremblement de terre (1389), et conclut-il avec le roi de Chypre et d'autres seigneurs du Levant une ligue défensive, dont nous ne connaissons pas les clauses, mais qui, vu l'état d'affaiblissement des établissements latins d'Orient, ne dut pas grouper des forces considérables (1389).

L'année suivante (12 avril 1390), le lieutenant d'Hérédia à Rhodes, Pierre de Calan, de plus en plus effrayé, envoie l'amiral et le prieur de France à Avignon pour réclamer des secours en argent, absolu-

ment indispensables, et demande qu'on les lui accorde, dût-on recourir à des aliénations de biens. Ses ambassadeurs exposent au pape l'état critique de l'Orient (20 juin 1390); aussitôt Hérédia convoque, pour le 30 août, une assemblée des principaux officiers de l'Ordre, qui s'ouvre à Avignon le 1<sup>er</sup> septembre. Celle-ci vote, pour l'année en cours, la levée d'une demi-annate sur tous les biens de l'Hôpital, et, pour les quatre années suivantes, un impôt annuel de 10,000 florins à prélever sur les prieurés fidèles et à recouvrer ultérieurement sur les prieurés dissidents<sup>(1)</sup>. Le pape, de son côté, ordonne de recueillir pour la défense de Smyrne des aumônes, dont le recouvrement est confié aux agents des Hospitaliers (10 mars 1391), et décide que quiconque donnera 2 florins dans ce but recevra des lettres d'indulgence (19 avril 1391)<sup>(2)</sup>.

Ces mesures étant insuffisantes, une nouvelle assemblée se réunit à Avignon, le 20 mars 1392. Elle s'occupe de faire rentrer l'argent arriéré, et, pour protéger Smyrne plus efficacement, ordonne de restreindre le périmètre des fortifications. Enfin, à la fin de l'automne (19 novembre), Hérédia parvient à faire partir pour Rhodes quelques chevaliers sous le commandement du grand-précepteur Jean Flote. Pendant l'hiver (1392-1393), l'anxiété redouble à Avignon: on avait espéré jusqu'alors qu'on pourrait traiter avec Bajazet; on fut désillusionné au printemps, en apprenant (15 avril 1393) qu'aucun arrangement n'était possible avec le sultan. Aussi Hérédia hâte-t-il la concentration des renforts (5 mai); il fixe leur embarquement au 31 juillet à Aigues-Mortes; mais, faute de bâtiments disponibles, leur départ est retardé jusqu'en février 1394.

Une troisième assemblée se réunit à Avignon en juillet 1393:

<sup>(1)</sup> On sait qu'à ce moment l'Ordre était divisé, par suite du grand schisme d'Occident, entre le pape d'Avignon, qui soutenait Hérédia, et le pape de Rome, auquel l'anti-grand-maître Richard Caracciolo avait rallié les Hospitaliers d'Italie, d'Allemagne et des îles Britanniques.

<sup>(2)</sup> Les sommes recueillies de ce chef durent être assez considérables, puisqu'un seul des collecteurs, Gaucierand de Requesens, commandeur de Majorque, encaissa, l'année suivante, plus de 832 florins d'Aragon, et qu'en 1394-1395 la recette se leva pour cinq prieurés à 2,383 florins.

Hérédia lui demande un nouveau sacrifice, et lui fait voter une taille annuelle extraordinaire de 20,500 florins pour 4 ans, dont la première annuité devait être exigible en février 1394. Le grand-maître n'a qu'une préoccupation, celle de secourir Smyrne. A la veille de sa mort (12 janvier 1396), il impose une dernière fois ses priérés et leur demande la somme la plus importante (32,900 florins) qu'il ait jamais exigée d'eux.

Cette fois encore Smyrne et Rhodes échappèrent au péril. L'invasion ottomane se dirigea de la Turquie vers l'Ouest en remontant le cours du Danube. On sait le désastre qu'elle infligea à l'armée hongroise, unie à la fleur de la chevalerie française, dans les plaines de Nicopolis (25 septembre 1396), désastre qui aura sous peu sa répercussion dans le Levant, et dont l'Ordre ne tardera pas à sentir les effets. Bajazet, après son triomphe, dirige la campagne de 1397 contre la Grèce, qu'il ravage sans rencontrer de résistance; en 1398, il menace Constantinople; en 1399, de nouveaux secours d'Occident, amenés par le maréchal Boucicaut, dégagent momentanément le Bosphore; en 1400 et 1401, les progrès des Turcs se ralentissent; c'est qu'en effet l'approche des Mongols, qui, partis du fond de l'Asie étaient arrivés sur le bord de la mer Noire, retient l'attention du sultan et l'oblige à concentrer toutes ses forces en Asie Mineure contre les envahisseurs; le choc, devenu inévitable, se produit à Ancyre, le 21 juillet 1402; Tamerlan remporte une victoire complète, fait Bajazet prisonnier et anéantit la puissance ottomane.

Si la Chrétienté était en droit de se réjouir de l'effondrement des Turcs, l'Hôpital ne partagea pas l'allégresse universelle. Il comprit que le vainqueur, maître de toute l'Asie Mineure, n'épargnerait pas la seule place importante que les Chrétiens occupassent sur le littoral asiatique, et que la conquête de Smyrne était la conséquence logique de l'invasion mongole. Dès le commencement de l'été de 1402, l'amiral de l'Ordre, Buffillo Panizati, avait par deux fois été envoyé à Smyrne pour inspecter et achever les travaux de défense; les préparatifs de résistance furent poussés avec une nouvelle activité; la garnison, qui comptait 200 chevaliers, sous le commandement du capitaine Inigo

d'Alfara<sup>(1)</sup>, fut maintenue à ce chiffre élevé au prix des sacrifices pécuniaires les plus lourds. La ville, protégée par une palissade, semblait capable de résister au choc des Tartares, et ses défenses passaient pour si fortes, qu'à l'approche de l'ennemi tout le pays environnant y chercha refuge.

Les craintes des Hospitaliers n'étaient que trop justifiées; Tamerlan ne tarda pas à paraître devant Smyrne (2 décembre 1402). Avant de l'attaquer, il fit demander par des ambassadeurs aux habitants quelle conduite ils comptaient tenir. Il leur proposa, soit d'embrasser l'islamisme, soit de rester chrétiens en lui payant tribut; dans ces deux cas, il s'engageait à ne leur faire aucun mal; mais il ajoutait que, s'ils résistaient, ils seraient tous, sans merci, passés au fil de l'épée. Ces propositions furent repoussées avec indignation. On vit alors les hordes du conquérant, arrivant successivement à son appel sous la conduite des princes Mahomet Sultan, Miran Shah, Abou Bekr et des émirs Djihan Shah et Shah Melik, investir la ville et commencer le siège. Elles coupèrent d'abord les communications des assiégés avec la mer en obstruant l'entrée du port, afin de rendre tout ravitaillement impossible; puis elles attaquèrent l'enceinte à l'aide de machines de guerre. Ces engins, de la forme d'immenses roues, construits en bois et en solides madriers, étaient roulés dans les fossés et appliqués le long des murs. Intérieurement munis d'un plancher, ils abritaient 200 hommes, qui, sur ce plancher, dressaient des échelles pour l'escalade. En même temps, Tamerlan faisait saper les fortifications, les soutenait par des étais de bois, et, en mettant le feu à ces étais, déterminait l'éroulement des défenses et l'ouverture de brèches. Ailleurs il dressait des monticules de terre, du haut desquels les assiégeants, surplombant la place, faisaient tomber à l'intérieur de la ville une pluie de flèches, de boîtes de feu grégeois, etc.

<sup>(1)</sup> Les capitaines de Smyrne, dont l'existence nous est connue, furent : 1° pour le Saint-Siège, Nicolas Benoit, commandeur de Venosa, en 1359; Pierre Raccanelli, de 1363 à 1367; Ottobone Cattaneo, révoqué en 1374; 2° pour l'Hôpital, Jacques de Leoni en 1381 et 1382; Guillaume de Munte, hospitalier et commandeur de Flandre, en 1399-1400; Antoine de Verney, en 1400-1401, et Inigo d'Alfara, en 1402.

Les Hospitaliers, attaqués de toutes parts, avec tant de furie, par un ennemi vingt fois supérieur en nombre et sans cesse renouvelé, ne purent, malgré des prodiges de valeur, prolonger longtemps la résistance. Ils se comportèrent, au témoignage même des assaillants, « comme une bande de diables enragés »; mais leur vaillance dut céder devant le nombre. Les débris de la garnison se réfugièrent sur les navires et s'échappèrent en faisant force de rames. Tamerlan, maître de la ville, la rasa et la détruisit complètement, répandit des torrents de sang et massacra les habitants sans pitié. Le siège avait duré moins de 15 jours. On raconte qu'au moment où Smyrne succomba, des caraques chrétiennes, amenant des renforts, croisaient devant le port; les machines de guerre, sur l'ordre du vainqueur, leur ayant lancé quelques têtes coupées de Chrétiens, elles levèrent l'ancre et disparurent terrorisées. La destruction de Smyrne fut le dernier exploit des Tartares en Asie Mineure; au printemps de 1403, ils regagnèrent Samarcande.

Cet événement, capital pour la cause chrétienne, passa inaperçu en Occident. Personne, au lendemain de la victoire d'Ancyre, ne s'avisa de sa gravité; seuls les Hospitaliers en comprirent l'importance. Avec Smyrne, en effet, les Chrétiens perdaient le seul point d'appui qu'ils eussent sur la côte d'Asie. C'était la ruine des espérances, de tout temps caressées, de reprendre, un jour ou l'autre, pied sur le continent asiatique pour attaquer la puissance musulmane, espérances que l'occupation de Smyrne avait, pendant soixante ans, entretenues et fait miroiter aux yeux de la Chrétienté.



# MONUMENTS ASTURIENS, PROTO-ROMANS DE STYLE ORIENTAL<sup>1</sup>,

PAR

M. MARCEL DIEULAFOY,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Santa Cristina de Lena, située sur la route de Leon à Oviedo, à 30 kilomètres environ et au sud de cette dernière ville, occupe le sommet très étroit d'un cône rocheux, tellement escarpé qu'on ne saurait le gravir à cheval. L'église est de dimensions restreintes, mais n'en présente pas moins toutes les divisions et subdivisions des grandes basiliques : porche pour les catéchumènes, nef et bas côtés pour la schola cantorum et les fidèles, cancel pour l'autel et les tables destinées à recevoir les ornements sacrés et les livres liturgiques, abside pour l'évêque et ses acolytes.

Santa Cristina de Lena présente avec San Miguel de Lino (une autre église de la région) des traits communs qui apparaissent dans le plan, dans la décoration et dans le mode de construction. C'est ainsi que l'église entière est couverte en berceau plein cintre surélevé (le berceau est récent, mais les naissances et une partie des reins de l'ancienne voûte étaient en place) et comprend une tribune à laquelle on accède par un escalier pris sur la nef. Quant au plan, les branches du transept le divisent en deux parties égales et dessinent avec la nef une croix semblable à celle de San Miguel. J'ajouterai que Santa Cristina comporte un cancel surélevé et une sorte de jubé ou plutôt d'iconostase analogue à la clôture de la *maksoura* des mosquées du Mogreb et de l'Andalousie, et qui existaient peut-être aussi dans l'église de Lino.

<sup>1</sup> Un résumé de cette étude paraîtra dans une *Histoire générale des arts de l'Espagne*, en impression à la librairie Hachette.

Bien que l'ordonnance du plan, ses aspects intérieur et extérieur, et la clôture du sanctuaire — au moins à cette époque — soient des dispositions particulières aux églises orientales et aux mosquées-églises construites sur leur modèle, Santa Cristina de Lena présente plusieurs caractères de la basilique latine. Si l'on met en parallèle Santa Cristina de Lena et Saint-Clément de Rome — remanié au ix<sup>e</sup> siècle, mais dont tous les détails paraissent conformes aux plus vieilles traditions chrétiennes, — l'on constate, en effet, que dans les deux édifices le cancel est élevé de six marches au-dessus du niveau de la nef, que trois marches sont encore nécessaires pour monter du cancel à l'abside, et qu'à l'alignement du dernier gradin de l'escalier conduisant au cancel, Saint-Clément comporte le ciborium et l'autel protégés par une balustrade, et Santa Cristina une iconostase à trois arcades et l'autel adossé à trois dalles pleines très ornées. En ce cas l'officiant faisait face au peuple, mais il en était de même dans toutes les églises primitives. Sous le bénéfice de cette remarque, la position de l'autel est indiquée d'une manière si claire, qu'elle ne saurait faire l'objet d'une discussion. La place des tables annexes destinées aux ornements sacerdotaux et aux livres sacrés me paraît déterminée par des niches prises dans le mur du cancel, à droite et à gauche de l'autel.

La superficie réservée au culte absorbait 18 mètres carrés sur les 48 qu'occupe Santa Cristina, soit les trois huitièmes. Les cinq huitièmes disponibles étaient réservés au peuple. C'est très peu, et ce n'est que dans San Miguel de Lino que l'on trouve une proportion aussi faible. Mais ces deux églises sont également les seules qui comportent une tribune au-dessus de l'entrée de la nef.

Quel était le rôle des tribunes de San Miguel et de Santa Cristina ? Étaient-elles occupées par la schola cantorum ? La tradition s'y opposait. Elle voulait les chanteurs le plus près possible des officiants et il n'est pas douteux qu'ils se tenaient dans la nef, entre les escaliers qui conduisaient au cancel. La vérité est que les tribunes étaient réservées aux femmes, qui, dès cette époque et longtemps après, en Espagne, ne sortaient que sévèrement voilées, à l'imitation des femmes musulmanes. Tout milite en faveur de cette attribution : l'impossibilité, dans une nef

aussi petite que celle de Santa Cristina, de séparer les fidèles des deux sexes comme l'exigeaient alors les rites; les exemples anciens et modernes des églises où cette coutume est observée et où l'on transforme en une sorte de gynécée, soit l'étage supérieur des collatéraux, soit une tribune disposée comme celle de San Miguel et de Santa Cristina. Puis, quand on examine de près la construction, on remarque — dans les deux églises — à un mètre environ au-dessus de la balustrade de l'une et l'autre tribune, deux trous superficiels, analogues aux trous de boulin, où s'encastraient les extrémités d'une solive. Comme, dans ces conditions, il faut exclure l'hypothèse d'un tiran destiné à relier les murs latéraux et à s'opposer à leur écartement, je pense qu'il s'agirait d'un demi-madrier servant à fixer un grillage de bois analogue aux moucharabiés, à l'abri duquel les femmes pouvaient se dévoiler et suivre le service divin sans attirer l'attention et sans risquer d'être vues.

Je me réserve de revenir sur l'ornementation de Santa Cristina en étudiant Santa Maria de Naranco. Je rappellerai seulement que le curieux motif de sculpture décorative dont j'ai parlé à propos du palais d'Hatra se trouve sur les dalles comprises entre les colonnes centrales et où l'autel était adossé. J'ajouterai que le cadre porte deux inscriptions distinctes et d'époques différentes, que l'on a jusqu'ici mal traduites et surtout mal interprétées, parce qu'on s'est efforcé de les réunir et de les compléter. Je ne puis non plus passer sous silence les meurtrières des sanctuaires qui achèvent de donner à l'édifice son véritable caractère. Elles sont forées dans une seule dalle affectant la forme d'un rectangle très allongé et sont couronnées d'un tympan orné de chevrons, tandis que l'ébrasement se termine dans le haut par un arc de cercle où sont gravées en creux les cannelures d'une coquille de pèlerin, motif qui apparaît dans les palais sassanides de tout âge, et que l'on trouve plus tard, à Kairouan — mosquée de Sidi Okba, — et à Mérida en Espagne. Ici, il est la traduction en pierre des fenêtres polylobées — pierre et brique — analogues à celles que l'on voit à l'ermitage du Santo Cristo de la Luz à Tolède. Dans ce dernier édifice, le système en *tas de charge* auquel recourut l'architecte le conduisit à monter les reins par lits horizontaux qui surplombent jusqu'au *joint de rupture* et à n'em-

ployer les briques et l'appareil en éventail qu'à partir du point où commencent les canaux de la coquille sculptée des meurtrières de Santa Cristina. Ce sont là des manifestations nouvelles et tangibles de la tendance, bien des fois indiquée chez l'architecte asturien, de copier ses confrères musulmans, et de la connaissance que ces derniers possédaient de la propriété des *tas de charge* et de la situation pratique des *oints de rupture*, connaissances que les constructeurs perses avaient seuls acquises, ou, du moins, que seuls ils avaient utilisées. Puisque l'occasion s'en présente, j'attire également l'attention sur ces arcs polylobés qui, de Samarra (Mésopotamie), furent portés en Espagne, et qui pénétrèrent peut-être en France par l'intermédiaire de la Catalogne.

L'époque de Santa Cristina de Lena ne me paraît pas douteuse. Non seulement les caractères saillants de l'église indiquent qu'elle est contemporaine de San Miguel de Lino et de Santa Maria de Naranco, sa voisine immédiate, et qu'elle remonte comme eux au règne de Ramiro I<sup>er</sup> (842-860), mais San Miguel et Santa Maria me paraissent être deux œuvres du même architecte, des mêmes sculpteurs, des mêmes chefs de chantier. Les différences entre les deux édifices tiennent uniquement au programme. La question ne se poserait même pas si, en torturant les textes gravés au dos de l'autel, on n'en avait pas tiré des conclusions qu'ils ne comportent pas.

Rien n'est dangereux comme une inscription, quand les termes n'en sont pas corroborés par d'autres documents ou quand ils sont mal interprétés. Il en est qui appartiennent à des édifices plus anciens et que l'on conserve dans une restauration, d'autres furent incrustées après coup.

Où est placée cette inscription, et que dit-elle?

Sur la dalle du côté de l'Évangile qui entre dans le devant d'autel et dans un listel ménagé au sommet, on lit sur deux lignes (gravure en relief) :

‡ OFFERET FLAINIS ABBY  
IN ONORE APOSTOLORUM

Puis, au sommet de la dalle centrale (gravure en creux) :

ANTISTITAM

Et sur le listel supérieur de la dalle, du côté de l'Épître et sur une ligne (gravure en relief) :

† SCOR. PETRI PAULI

Enfin sur le cadre formant le montant vertical de droite de la dalle du côté de l'Évangile l'on devine, à la rigueur (gravure en creux) :

CHRISTI MARTYRO ELECTAM

On a rapproché tous ces fragments, on a complété le texte et l'on a traduit :

En l'honneur des apôtres de Dieu, saint Pierre et saint Paul, l'abbé Flainus offre ce temple à Christine, héronne du Christ, élue pour le martyre.

Et comme les chroniques parlent d'un évêque d'Oviedo élu entre 909 et 923, et nommé Flaino, Flagino ou Flacino, on a identifié cet évêque à l'abbé Flainus de l'inscription et l'on en a conclu que la donation remontait au premier quart du x<sup>e</sup> siècle.

Or l'inscription a été complétée après coup, comme le rend manifeste la gravure, tantôt en creux, tantôt en relief. En outre, elle ne spécifie pas l'objet donné — il se peut même qu'il s'agisse du devant d'autel. Enfin, rien n'établit l'identification proposée entre Flainus, Flaino, Flagino ou Flacio. Mais, fût-elle prouvée, le nom de Flainus n'était pas si rare qu'il ne pût être porté par plusieurs ecclésiastiques. Il n'y a donc aucune raison de faire état de l'inscription pour contester la date qui ressort de l'étude archéologique de ce monument et des églises de San Miguel de Lino et de Santa Maria de Naranco.

Le second édifice auquel je consacrerai une étude détaillée est précisément l'église connue aujourd'hui sous le nom de Santa Maria de Naranco, située à 100 mètres à peine de San Miguel de Lino et à une lieue environ d'Oviedo. Elle se compose en plan d'un rectangle long de 20 mètres environ, large de 6, comptés hors œuvre, et comporte en élévation un rez-de-chaussée bas, trapu, et un premier étage très haut, élégant, éclairé par de beaux *ajimeces* (fenêtres couplées de style oriental). L'on y accède par trois escaliers aboutissant à un porche unique disposé au milieu de la façade nord. Je me hâte de dire que

la volée centrale a été ajoutée après coup et masque l'une des trois portes du rez-de-chaussée.

L'étage supérieur consiste en une galerie voûtée en berceau, composée de onze travées, dont sept sont attribuées à une salle centrale et deux réservées à chaque tête pour des pièces de dimensions restreintes. Ces diverses salles sont reliées entre elles par trois portes cintrées dont les montants sont ornés sur chacune de leurs faces par un couple de colonnes torses. On accède à la pièce située au levant par trois marches, et à celle du couchant, par une marche unique. Enfin, répondant au porche nord, il existait au midi une sorte de terrasse couverte, d'où le regard embrassait Oviedo, la vallée et les hautes montagnes qui les dominent. La salle centrale n'était éclairée que par les baies répondant aux portes de la terrasse et du porche, mais les grands ajimeces des pignons y distribuaient une clarté suffisante quand les portes de la salle centrale étaient fermées. Des volets pleins s'adaptaient aux neuf fenêtres que comportent les salles extrêmes. Il semble même que tout ou partie des fenêtres de la petite pièce de l'est étaient condamnées. Faut de prendre ces simples précautions, tout l'étage, traversé par des courants d'air terribles, exposé, en outre, à la pluie et à la neige, eût été inhabitable la plus grande partie de l'année. Il ne faut pas oublier que l'on est au nord de l'Espagne, au cœur des montagnes, dans une région où règnent des hivers rigoureux.

Les édifices précédents comportaient des contreforts. A Santa Cristina de Lena, leur rôle est déjà très accusé et ils s'y relient avec les colonnes intérieures et les doubleaux du berceau. Seulement, ce berceau ayant été en partie refait, l'occasion de les décrire ne s'était pas présentée. Tel n'est pas le cas de Santa Maria de Naranco. Puis, comme il s'agit d'une galerie isolée qui ne peut trouver ni appui, ni butées dans d'autres parties de l'édifice, le principe de la construction s'y manifeste d'une manière indiscutable. Le squelette formé par les contreforts, les colonnes, les arcs formerets et les doubleaux est si bien étudié, les masses résistantes sont si correctement opposées aux forces destructives, que l'on pourrait renverser les murs de clôture compris entre les formerets et les contreforts, sans rompre l'équilibre. Les

portions de voûte qui relient les doubleaux constituent elles-mêmes un remplissage. C'est l'abandon définitif de la construction des voûtes romaines inorganiques et concrètes, qui avait conquis l'Europe et le nord de l'Afrique à la suite des légions, et une application indiscutable du principe tout différent et, en même temps, si fécond, des voûtes organiques et nervées d'origine perse qui, de deux siècles encore, ne prévaudront pas dans le reste de l'Europe.

L'adoption par les architectes asturiens d'une méthode longuement élaborée en Perse, et seulement en Perse, constitue pour l'histoire de l'art un fait d'une importance telle et, je le crois aussi, d'une telle nouveauté, qu'il était nécessaire d'y appeler l'attention d'une manière spéciale.

Je signalerai, sans y insister, les écus placés au centre des tympans, les liens qui relient les doubleaux à ces écus, les chapiteaux en forme de polyèdre triangulaire, les lions passants, les chasseurs, les molosses qui ornent indifféremment tous ces membres d'architecture. Je me bornerai à préciser que ces motifs sont communs à Santa Cristina de Lena et à Santa Maria de Naranco et se rattachent, pour la plupart, à des thèmes iraniens connus ou à des thèmes musulmans qui en dérivent. Je m'attacherai seulement à bien définir la destination première de l'édifice. Quoi qu'on en ait dit, Santa Maria, dès l'origine, ne semble avoir été ni une église comme Santullano, San Miguel, Santa Cristina, ni un sanctuaire analogue à la *Cámara santa* d'Oviedo. L'on n'y retrouve pas les divisions liturgiques habituelles et l'édifice eût été beaucoup trop grand et trop mal défendu pour lui confier de précieuses reliques. En revanche, les dispositions du plan, la distribution intérieure, cette nef spacieuse, cette terrasse exposée au midi d'où l'on découvre un admirable paysage, une décoration naive, mais riche, tout fait songer à des pièces détachées d'un palais champêtre. En ce cas, la nef centrale aurait constitué la salle de réception, le monarque aurait occupé d'habitude la petite pièce de l'ouest tandis que celle de l'est, bien reliée à la grande nef et si facile à isoler au moyen de rideaux glissant entre les colonnes, aurait reçu un autel et servi d'oratoire. C'est la disposition traditionnelle décrite par Guillén de Castro dans la *Jennesse du*

*Cil.* L'identification est de tous points confirmée par la traduction correcte d'une inscription découverte dans le monument et par la chronique du religieux d'Albelda qui termina en 883 la première partie de sa chronique.

Ces documents, contemporains de la construction, nous apprennent, en effet, que l'édifice désigné aujourd'hui sous le nom de Santa Maria était un palais entouré d'un jardin, que le palais avait été bâti et le jardin planté par Ramiro I<sup>er</sup> et sa femme, la reine Paterna, sur le flanc de la montagne de Naranco et dans le voisinage immédiat de San Miguel de Lino élevé, peu d'années avant, par les mêmes monarques, que l'église et le palais étaient voûtés et, enfin, que le palais comprenait un oratoire et un autel dédiés à la glorieuse sainte Vierge Marie.

Voici d'abord l'inscription, avec les lacunes et les incorrections qu'elle comporte :

† Xpc, filius Dei q. . . . . e Mariæ ingressus es sine humana  
 con(ce)ptione, et (e)gressus sine corruptione, qui per famulum tuum Ramirum prin-  
 cipem gloriosum cum Pat(er)na regina conjuge renovasti (hoc) habitaculum nimia  
 vetustate consumptum et eis edificasti hanc haram be(ati)ficat(i)onis gloriose sancte  
 Mariæ in locum hunc suum, et (audi) eos de colorum habitaculo tuo et dimitte peccata  
 e(oro)rum, qui vivis et regnas per infinita secula seculorum. Amen. e VIII. Klds Julias  
 era MCCCCLXXVI (848 après J.-C.).

Ô Christ, fils de Dieu, qui es entré [dans le sein virginal de la bienheureuse] Marie sans conception humaine et en es sorti sans corruption, qui par l'intermédiaire de ton serviteur Ramiro, le prince glorieux, avec la reine Paterna, sa femme, as rétabli cette demeure que l'excessive vieillesse avait détruite et qui as bâti pour eux cet autel de la béatification de la glorieuse sainte Marie dans ce lieu qui lui appartient, exauce-les du haut des cieux, ta demeure, et remets leurs péchés, toi qui vis et règnes dans les siècles des siècles!

Tout d'abord l'inscription nous renseigne sur la destination de l'édifice et sur la date de sa construction. Il s'agit d'un *habitaculum*, d'une habitation — le mot latin n'a pas d'autre sens — élevée en l'an 846 de l'ère espagnole (848 de l'ère chrétienne), sous le règne de Ramiro et par ses soins. Il ne peut être question que de Ramiro I<sup>er</sup>, la Verge de Justice, qui régna de 842 à 850, et dont la femme, en effet, se nommait Paterna. En second lieu, si l'identification de l'édifice avec une



église doit être écartée pour des raisons archéologiques et philologiques décisives, la présence d'un oratoire y est au contraire confirmée par un membre de phrase où il est dit en substance que Ramiro, en reconstruisant son palais y éleva un autel à la glorieuse Vierge Marie : *œdificasti hanc haram beatificationis gloriosæ sanctæ Mariæ*.

Il reste à préciser la date de l'inscription elle-même. Est-elle bien du milieu du ix<sup>e</sup> siècle? Se rapporte-t-elle à l'édifice encore debout? Son étude paléographique ne révèle aucun indice qui s'y oppose, et il existe au contraire des raisons décisives pour le prouver.

Un contemporain de Ramiro I<sup>er</sup>, le religieux d'Albelda dont j'ai déjà parlé, dit en effet expressément que : « Ramiro I<sup>er</sup> construisit dans le lieu appelé Ligno (= Linio = Lino — les trois formes se trouvent) une église dédiée à saint Michel et un palais où il mourut, que les deux édifices étaient voûtés et que le palais fut terminé en 848, très peu de temps après l'achèvement de l'église ». Il ajoute « que le même monarque fit disposer des bains dans le même lieu et qu'il y planta un jardin ».

Ces faits sont confirmés à peu près dans les mêmes termes par Don Sébastien, évêque de Salamanque, et par le moine de Silos. Ce dernier, qui vivait au xi<sup>e</sup> siècle, sait en outre que le palais de Ramiro était très rapproché de Saint-Michel et, qu'à une date voisine de celle où il écrivait, l'oratoire avait été ouvert au public et le palais transformé en une église placée sous le vocable de la vierge Marie : *Palatium in ecclesiam postea versum, Beata Dei Genitrix Virgo Maria inibi adoratur*.

Il serait difficile de réunir un faisceau de preuves plus décisives et mieux concordantes.

Sans que j'y attache une importance capitale, je dois signaler un dernier fait intéressant.

La longueur totale de la grande galerie est de 19 m. 40 et celle des petites pièces qui la terminent de 3 m. 86. Or 3 m. 86 est exactement le cinquième de 19 m. 30. D'autre part, 3 m. 86 est à la largeur de la nef, soit à 4 m. 50, dans la proportion de 6 à 7, c'est-à-dire dans la proportion très approximative et commensurable de la hauteur du triangle équilatéral à son côté. Ces jeux de chiffres, ce rythme établi sur le triangle équilatéral, et jusqu'à la mesure commensurable des

rapports de la hauteur au côté du même triangle sont exactement ceux que j'ai relevés dans les épures des édifices perses. Il y a une coïncidence qui méritait d'être signalée, bien que je n'aie pu, faute d'échafaudage, étendre la vérification jusqu'aux autres éléments constitutifs du tracé en coupe et en élévation.

Je me suis longuement préoccupé de Santa Maria de Naranco, d'abord parce qu'il s'agit d'une demeure royale du IX<sup>e</sup> siècle — exemple unique. — et aussi parce que la connaissance de l'époque où elle fut bâtie permet d'asseoir sur une base solide la chronologie des premiers et très intéressants édifices construits dans le nord de l'Espagne, après l'expulsion des Mores.

**UNE VUE**  
**DE L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE**  
**VERS 1436,**  
**PROVENANT DU BON ROI RENÉ,**

PAR

**LE COMTE PAUL DURRIEU,**

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Dans une communication faite le 28 février 1908 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur *Les Armoiries du Bon roi René*<sup>(1)</sup>, je rappelais cette étrange fortune du célèbre René d'Anjou, fils du duc Louis II, qui passa son existence à recueillir des droits héréditaires sur de nombreux États dont il se déclarait fièrement souverain, alors que, en réalité, son autorité territoriale effective se réduisit de plus en plus à mesure qu'il avança vers la fin de sa carrière.

Depuis le 2 février 1435, date de la mort de la reine de Naples Jeanne II, qui avait adopté pour successeur le chef de la seconde maison d'Anjou, jusqu'en 1466, époque où René se mit à réclamer la couronne d'Aragon, le titre que le Bon roi René fit toujours inscrire le premier, comme le plus illustre, dans le protocole de ses actes, fut le titre de « Roi de Jérusalem ». René portait ce titre parce qu'il se prétendait héritier de la première maison d'Anjou issue de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, conquérant du royaume de Naples au xiii<sup>e</sup> siècle; et ce Charles d'Anjou lui-même avait commencé à s'intituler « Roi de

<sup>(1)</sup> *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1908*, p. 99 et 102-114. (Cette communication a été tirée à part.)

Jérusalem - au mois de juin ou de juillet 1277, dans des circonstances que j'ai eu l'occasion d'exposer ailleurs<sup>(1)</sup>.

René ne mit jamais le pied dans son chimérique royaume de Terre-Sainte. Mais il s'intéressa toujours beaucoup à tout ce qui se rapportait à la Palestine. Un grand seigneur vénitien qui lui était très dévoué, Jacques Antoine Marcello, voulant faire sa cour au roi René, lui envoya une grande carte de la Terre-Sainte avec deux autres cartes de détail, l'une partant d'Alep au nord, l'autre allant au sud jusqu'à Sainte-Catherine du Sinaï, cartes dessinées par l'ami de Pétrarque, Lombardo della Seta, et auxquelles on soupçonnait même que Pétrarque avait pu coopérer<sup>(2)</sup>.

Les comptes et les inventaires du roi René révèlent des faits qui rentrent dans le même ordre de pensées<sup>(3)</sup>. Mais, parmi les témoignages des rapports de René d'Anjou avec Jérusalem, le plus curieux sans aucun doute, parce qu'il ne consiste pas seulement dans une mention documentaire, est une peinture sur parchemin, qui est parvenue jusqu'à nous en original. Je veux parler de la miniature dont la reproduction accompagne le présent travail.

Cette miniature est tirée d'un livre d'Heures ayant appartenu au roi René, aujourd'hui conservé au British Museum, Ms. Egerton 1070<sup>(4)</sup>.

Il existe dans différentes bibliothèques plusieurs livres de prières qui proviennent ou passent pour provenir du roi René et dont les

<sup>(1)</sup> C<sup>te</sup> P. DUBRIEU, *Les Archives angevines de Naples* (Paris, 1886-1887, 2 vol. in-8°), t. I, p. 189.

<sup>(2)</sup> C<sup>te</sup> P. DUBRIEU, *Le Strabon du roi René*, dans la revue *Le Manuscrit*, t. II (1895), p. 19.

<sup>(3)</sup> Cf. LECOY DE LA MARCHE, *Le Roi René* (Paris, 1875, 2 vol. in-8°), t. II, p. 127 et 131-132.

<sup>(4)</sup> Le ms. Egerton 1070 a été acquis par le British Museum en 1844. D'après une note inscrite sur un feuillet de garde, il aurait été jadis donné au roi Henri VII (1485-1509) par son chapelain George Strangways, archidiacre de Coventry. Le volume se serait donc trouvé en Angleterre dès les dernières années du xv<sup>e</sup> siècle ou les premières du xvi<sup>e</sup>. Cette circonstance serait de nature à suggérer l'idée que le livre d'Heures en question aurait pu être apporté outre Manche par la fille du roi René, cette infortunée Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, qui fut reine d'Angleterre pour le malheur de sa vie.

biographes du Bon roi ont parlé. Le manuscrit Egerton 1070, au contraire, est resté inconnu de tous les érudits français qui se sont occupés de René d'Anjou, depuis les auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à notre contemporain Lecoy de la Marche, et si quelques savants anglais l'ont mentionné<sup>(1)</sup>, ce n'est que d'une manière extrêmement sommaire et sans avoir vu ce que l'on pouvait en tirer de plus intéressant.

Le volume, dont les 170 feuillets mesurent environ 220 millimètres de hauteur sur 160 millimètres de largeur, comprend deux éléments : un fonds primitif et des additions. Le fonds primitif<sup>(2)</sup> nous montre un livre d'Heures à l'usage de Paris, du type habituel à ce genre de manuscrits, ayant été exécuté dans les vingt premières années du xv<sup>e</sup> siècle et enluminé par divers miniaturistes, au nombre desquels un maître charmant qui a travaillé sous le règne de Charles VI et que j'ai proposé d'appeler provisoirement le « maître des Heures du maréchal de Boucicaut »<sup>(3)</sup>.

Quant aux additions, elles datent d'un moment où le volume était devenu la propriété de René d'Anjou, et ne peuvent pas être antérieures, d'après les particularités héraldiques des armoiries et devises, au moment où René prit le titre de *roi*, c'est-à-dire au premier trimestre de l'an 1435. Ces additions sont de deux natures. D'une part, on a amplifié le texte en y adjoignant des prières à dire par le roi René; d'autre part, on a peint sur les marges de certains feuillets la *devise* que René prit au début de son règne, une *voile gonflée par le vent*, avec les mots : « En Dieu en soit », et on a inséré dans le corps du livre cinq miniatures occupant chacune une page entière<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> JOHN W. BRADLEY, *Dictionary of miniaturists* (London, 1887-1889, 3 vol. in-8°), t. I, p. 48. — GEORGE F. WARNER, *British Museum, reproductions from illuminated manuscripts*, série III (Londres, 1908, in-4°), p. 14.

<sup>(2)</sup> Cf. WARNER, *op. cit.*, pl. XXXVI et XXXVII.

<sup>(3)</sup> Cf. PAUL DURRIEU, *Le Maître des Heures du maréchal de Boucicaut* (Paris, 1906, in-4°; extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*).

<sup>(4)</sup> On a émis l'hypothèse que ces miniatures pouvaient être de la main du roi René lui-même. Cf. WARNER, *op. cit.*, p. 14, et *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-1845* (London, 1856), p. 155 de la liste des manuscrits entrés au British Museum en 1844.

Trois de ces miniatures introduites après coup sont extrêmement curieuses en elles-mêmes, mais ne touchent pas à notre sujet. Je me bornerai à dire qu'elles représentent le *Roi mort*, un *Dieu de Pitié* et un *Épisode de la vie du roi David* (fol. 55, 110 et 139 du manuscrit).

Les deux autres peintures ont été rajoutées au début du volume, se faisant face comme dans une sorte de diptyque (fol. 4 v<sup>o</sup> et 5 r<sup>o</sup>) et évidemment placées intentionnellement en regard l'une de l'autre. Quand le livre est ouvert à cet endroit, on voit à gauche (fol. 4 v<sup>o</sup>) les armes de René d'Anjou, du type que j'ai appelé dans ma communication sur les *Armoiries du Bon roi René* « le premier type de blason royal » et qui a été en usage de 1435 à 1453, et sur la droite (fol. 5 r<sup>o</sup>) la vue de Jérusalem que je commenterai un peu plus bas.

A quelle époque ont été faites ces additions pour le roi René?

Le type des armoiries nous autorise déjà à dire qu'elles ne sont pas antérieures au trépas de la reine Jeanne II de Naples, morte le 2 février 1435. Mais le texte des prières ajoutées permet de serrer la question de bien plus près. Au moment où René d'Anjou apprit que la mort de la reine Jeanne II lui donnait le titre de roi, d'après ses prétentions, le nouveau souverain était tenu étroitement prisonnier par les Bourguignons, conséquence funeste de la défaite essuyée par René à la journée de Bulgnéville, en 1431. Il resta en prison, après son avènement, encore plus d'un an et demi, n'ayant été remis en liberté que le 8 novembre 1436.

Or, deux passages des prières additionnelles font nettement allusion à cette triste situation de prisonnier :

« Domine ihesu Christe, qui pulcherrima facie tua omnia conspicis, aspice me miserum et vide afflictionem meam et per tuam divinitatem libera me. . . . Domine Deus meus, qui liberasti tres pueros de camino ignis ardentis, Ysdrac, Misac et Adenago, Eliam de bestis, Susanna (*sic*) de falso crimine, Jonam de ventre ceti, Petrum de vinculis, Paulum de carceribus, o Domine qui istos liberasti! libera me Renatum<sup>(1)</sup>. »

(1) Ms. Egerton 1070, fol. 43 v<sup>o</sup>.



LE SAINT-SÉPULCRE ET LA MOSQUEE D'OMAR.  
(British Museum, MS. Egerton, 1070, f. 5.)





Les additions du manuscrit Egerton 1070 ont donc été introduites dans le fonds primitif du livre d'Heures entre le mois de février 1435 et le 8 novembre 1436. A cette époque, René devait être fier de sa toute nouvelle royauté de Jérusalem, dont les armes occupaient la place d'honneur sur le blason, au premier type royal, qu'il venait d'adopter. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il a fait placer dans le livre d'Heures, en regard de son susdit blason, la vue de Jérusalem<sup>1)</sup> ? En tout cas, une chose est certaine, c'est que cette vue de Jérusalem ne saurait descendre, comme date d'exécution, plus bas que la fin de 1436.

Cette indication chronologique suffit déjà à la rendre très précieuse. Ce qui achève de lui donner tout son prix, c'est l'exactitude remarquable des détails.

D'une façon générale, il est vrai, un reproche peut être fait à l'artiste inconnu qui a dessiné la page<sup>(2)</sup>. Dans tous ses monuments, la hauteur est très exagérée par rapport à la largeur. Il semblerait que ses édifices aient été en quelque sorte étirés dans le sens de la verticale. Mais c'est une critique que l'on pourrait formuler à propos de beaucoup de « vues » de villes ou de contrées, exécutées, je ne dis pas seulement au xv<sup>e</sup> siècle, mais pendant plusieurs centaines d'années, avant la diffusion des photographies. Jusqu'en plein xiv<sup>e</sup> siècle, en mettant à part les architectes de profession, combien d'artistes se sont laissé tromper par une erreur de vision qui leur a fait donner, soit à des monuments, soit à des accidents de terrain, des proportions beaucoup plus effilées qu'elles ne le sont en réalité ! Les dessins de Gustave Doré, ou les vues de Suisse insérées par Topffer dans ses *Voyages en zigzag*, en fournissent des exemples, entre mille cas analogues.

<sup>(1)</sup> Ceci n'est qu'une simple hypothèse. Il faudrait se garder de vouloir trop préciser. On sait en effet que, d'une manière générale, le Bon roi René aimait à posséder des vues de villes. Il en avait de Gênes et des cités de Provence; et vers la fin de sa vie, en 1476, il faisait encore peindre sur toile une vue de Rome (LECOY DE LA MARCHE, *Le Roi René*, t. II, p. 80, 98 et 366).

<sup>(2)</sup> Une question très attrayante serait de savoir si nous avons affaire à une œuvre originale, ou si l'artiste n'a pas eu sous les yeux un modèle venu d'Orient, analogue à ces vues de la Mecque qui ont été rapportées en Europe par des pèlerins musulmans. Les éléments manquent malheureusement pour trancher le débat.

D'un autre côté, nous n'avons pas ici un aspect des lieux rigoureusement conforme à la nature. L'auteur a réuni, en les plaçant l'un derrière l'autre, les deux monuments les plus célèbres de Jérusalem, qui sont dans la réalité séparés par une assez grande distance. Au premier plan c'est l'*Église du Saint-Sépulchre*, avec son parvis et ses dépendances. Au second plan, vers la droite, nous voyons le «*Templum Domini*» des Croisés, la prétendue *Mosquée d'Omar*, de son vrai nom la «*Qoubbet es-Sakhrâh*», et, par derrière, le mur de l'enceinte du Temple ou «*Haram ech-Chérif*».

L'idée de grouper le Saint-Sépulchre et la mosquée d'Omar pour en faire les types essentiels d'une représentation de Jérusalem était, au xv<sup>e</sup> siècle, loin d'être une idée nouvelle. Les deux monuments nous apparaissent déjà ainsi réunis sur le revers de la bulle de plomb du roi de Jérusalem, Amauri I<sup>er</sup> (1162-1173), qui a été publiée par M. le Marquis de Vogüé<sup>(1)</sup>. Sur cette bulle ils sont accompagnés d'un troisième édifice, la «*Tour de David*». Dans notre miniature, sur le même plan dans l'image que la mosquée d'Omar, mais tout à fait sur la gauche, une haute tour se dresse, à l'aspect de minaret, et surmontée, comme la Qoubbet es-Sakhrâh, du croissant de l'Islam. Serait-ce une allusion à la tour de David, introduite ici, comme sur la bulle d'Amauri I<sup>er</sup>? Malgré la tendance générale de l'artiste à étirer ses monuments en hauteur, les proportions sont ici beaucoup trop grêles pour se prêter à une telle assimilation. Étant donné à la fois la forme caractéristique de cet espèce de minaret, et sa position par rapport à la Qoubbet es-Sakhrâh et à l'enceinte du Haram ech-Chérif, il n'y a pas à hésiter à reconnaître en lui un véritable minaret qui se dressait au xv<sup>e</sup> siècle, et se dresse encore aujourd'hui, à proximité de la mosquée d'Omar, vers l'angle nord-ouest du Haram ech-Chérif, près de l'ancien Serâï<sup>(2)</sup>.

Venons-en maintenant à l'étude de la représentation, dans notre

<sup>(1)</sup> *Monnaies inédites des croisés*, dans la *Revue numismatique*, année 1864, p. 275-293, et pl. XIII, n<sup>o</sup> 1.

<sup>(2)</sup> Voir une gravure de ce minaret, «le plus haut de l'enceinte sacrée», dans Victor GIÉRY, *La Terre-Sainte* (Paris, 1882, 2 vol. in-4<sup>o</sup>), t. I, p. 55.

miniature, de l'église du Saint-Sépulcre. Pour nous éclairer à ce sujet, nous avons le guide le plus autorisé et le plus sûr dans l'illustre érudit à qui est dédiée la présente publication, M. le Marquis de Vogüé lui-même, qui a consacré au Saint-Sépulcre une partie de son admirable livre sur *Les Églises de la Terre-Sainte*<sup>1</sup>.

Le spectateur qui regarde la miniature est supposé placé à l'extrémité sud du parvis du Saint-Sépulcre, ayant directement devant lui la façade méridionale de l'église<sup>2</sup>. La planche I du livre sur *Les Églises de la Terre-Sainte* reproduit précisément un dessin de M. le Marquis de Vogüé, qui a été pris presque du même endroit. M. de Vogüé s'est seulement un peu plus approché de la droite, de manière à arriver à apercevoir la façade sous un angle légèrement oblique, plus favorable à l'effet pittoresque que le point de vue central adopté dans le manuscrit du roi René; mais les lignes générales concordent bien. Nous pouvons même noter une amusante rencontre. En dessinant l'édifice qui est sur la droite (à l'est) du parvis, M. de Vogüé a figuré des touffes de plantes qui poussent entre deux assises de la muraille. Pareillement, dans notre miniature, nous voyons pousser un arbuste entre deux assises de pierre du même édifice. A plus de quatre siècles de distance, le vice-doyen de l'Institut de France, membre de l'Académie française, ancien ambassadeur à Constantinople, et l'enlumineur ignoré qui a travaillé pour le roi René ont enregistré le même détail pittoresque.

Un plan général donné sur la planche VIII du livre de M. de Vogüé et des coupes de l'édifice qui sont sur les planches IX et X du même ouvrage vont encore contribuer à nous aider.

Au fond du parvis se dresse la façade méridionale de l'église. Au bas sont deux arcades dont l'une est percée d'une porte et l'autre murée: à

<sup>1</sup> *Les Églises de la Terre-Sainte* (Paris, 1860, in-4°).

<sup>2</sup> C'est exactement de la même manière, disons-le en passant, que se présente la vue de l'église du Saint-Sépulcre, exécutée d'après les relevés pris sur les lieux en 1483 par le peintre et imprimeur Erhard Rewick ou Rewick d'Utrecht, dont la gravure se trouve dans les différentes éditions successives, latines ou françaises, du voyage en Terre-Sainte de Breydenbach (à commencer par l'édition *princeps* imprimée à Mayence et datée du 11 février 1486).

l'étage supérieur, deux autres arcades géminées encadrent des ouvertures beaucoup moins grandes que l'espace entouré par lesdites arcades. Ces dispositions sont celles qui existent encore aujourd'hui. En avant des portes, vers la droite, quelques marches d'escalier permettent de monter à l'édicule, surmonté d'une coupole, qui renferme la chapelle dite maintenant du *Stabat* ou de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*. L'escalier est flanqué d'une colonne de pierre rougeâtre. Cette colonne est toujours à la même place, et M. de Vogüé, qui l'a dessinée dans sa planche I et notée sur son plan (*op. cit.*, pl. VIII, lettre a), estime qu'elle a pu appartenir à un ancien portique indiqué sur un très vieux document, le plan d'Arculphe, de la fin du vi<sup>e</sup> siècle (*op. cit.*, p. 163).

Sur la droite (est du parvis), sont les bâtiments du couvent latin, au milieu desquels s'éleva jadis l'église de Sainte-Marie-Latine (Vogüé, *op. cit.*, p. 262-265).

Sur la gauche, tout contre la façade, s'élève le clocher à plusieurs étages ajourés, qui aurait porté autrefois cette signature dans une inscription : « Jordanis me fecit. » De ce clocher il ne reste plus actuellement que la partie inférieure, et il paraît hors de doute, si l'on se reporte aux gravures du voyage de Breydenbach et de la *Chronique de Nuremberg*, dont nous reparlerons un peu plus loin, qu'ici l'auteur de la miniature a cédé infiniment plus que de raison à sa manie de pousser les édifices en hauteur. Cependant il y a des détails exacts. Les parties restantes nous montrent que chaque face des étages rectangulaires devait être percée de deux arcades, ce qui est d'accord avec notre image. D'autre part, M. de Vogüé nous dit que « le comble avait la forme d'une coupole octogonale à côtes entées sur huit gâbles triangulaires » (*op. cit.*, p. 297). C'est justement la disposition que nous voyons dans le livre d'Heures du roi René, quatre des gâbles triangulaires étant bien en évidence et laissant deviner les quatre autres sur les deux faces non visibles du clocher.

Du même côté que le clocher, et venant en avant vers la gauche, est le bâtiment qui comprend la chapelle de la Trinité ou du Baptistère ainsi que la chapelle de Saint-Jacques (Vogüé, *op. cit.*, pl. VIII, lettres e et f). La première de ces chapelles est surmontée de sa coupole,

aujourd'hui ruinée, mais dont l'existence est certaine aux époques plus anciennes<sup>(1)</sup>.

Derrière ce bâtiment, à peu près à mi-hauteur de l'image, entre le clocher et le bord de gauche de la peinture, apparaît la rotonde qui entoure le Saint-Sépulcre proprement dit, avec son toit à pans inclinés dont le sommet est percé d'une large ouverture circulaire pour laisser entrer l'air et le jour.

Au milieu de l'image, par dessus le haut de la façade, émerge le tambour circulaire qui surmonte le *catholicon* ou église des Grecs. (Voir la coupe dans Vocéé, *op. cit.*, pl. IX.) Ce tambour porte une grande coupole et, sur cette coupole, on aperçoit une sorte de belvédère formé d'une plate-forme entourée d'une colonnade reliée par des arcades, et surmonté d'une coupole plus petite. L'accès à ce belvédère est donné par un escalier extérieur dont les marches se superposent sur le flanc de la grande coupole. Cette disposition est très intéressante à noter, parce qu'elle nous représente un état de choses ancien qui a disparu depuis lors. En effet, la coupole qui surmonte aujourd'hui l'église des Grecs est de date relativement récente, et il ne subsiste plus rien du belvédère. Celui-ci était déjà presque entièrement ruiné à la fin du x<sup>e</sup> siècle. Cependant on voit encore quelques débris de sa colonnade reliée par des arcades dans la gravure représentant l'église du Saint-Sépulcre, qui a été exécutée, d'après des éléments recueillis sur les lieux en 1483, pour le livre du voyage en Terre-Sainte de Breydenbach<sup>(2)</sup>. D'autre part, le souvenir de l'escalier extérieur disposé sur l'extrados de la grande coupole est resté dans la vue de Jérusalem qui s'étend en largeur sur les folios LVIII v<sup>o</sup> et LVIII r<sup>o</sup> du célèbre ouvrage illustré connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, imprimé en 1493.

Sur la droite du tambour à coupole surmontant l'église des Grecs, apparaissent trois petites coupoles. Les deux premières, relativement rapprochées l'une de l'autre, se trouvent à l'endroit du rocher du Gol-

(1) R. P. GERMER-DURAND, *La Basilique du Saint-Sépulcre*, dans la *Revue biblique*, V<sup>e</sup> année (1896), p. 328.

(2) Voir plus haut, p. 203, note 2.

gotha et des deux chapelles dites du Crucifiement et de l'Exaltation de la sainte Croix, endroit où les Croisés avaient fait des travaux importants (Vogüé, *op. cit.*, p. 157 et 181). Quant à la troisième, d'après sa situation topographique, il est bien à croire qu'elle doit figurer la partie supérieure de la chapelle de Sainte-Hélène, placée à l'est de la basilique du Saint-Sépulchre, au milieu de ce qui fut jadis le préau du couvent latin (Vogüé, p. 159 et 210, et pl. VIII, lettre r).

Nous avons terminé avec le Saint-Sépulchre qui occupe les premiers plans de notre miniature. Passons aux seconds plans qui nous montrent la Mosquée d'Omar comme édifice principal. Ainsi que nous l'avons expliqué au début, la juxtaposition des deux parties est absolument factice. L'orientation même est différente. Pour le Saint-Sépulchre, nous étions placés au sud. Dans l'arrière du tableau, c'est l'est que nous avons en face de nous, ayant à main droite la Qoubbet es-Sakbrah, prétendue Mosquée d'Omar, à main gauche le grand minaret qui se dresse au nord-ouest du Haram ech-Chérif, et dans le fond les murailles, dont la partie supérieure est d'origine sarrazine, qui entourent le susdit Haram ech-Chérif.

Ici encore M. le Marquis de Vogüé peut être notre guide avec les pages qu'il a consacrées à la Qoubbet es-Sakbrah dans ses *Églises de la Terre-Sainte*<sup>(1)</sup>, et surtout avec sa monumentale publication in-folio, parue en 1864, et intitulée : *Le Temple de Jérusalem, monographie du Haram ech-Chérif*.

La muraille qui forme l'arrière-plan est percée d'une porte dont la situation topographique correspondrait à celle de la *Porte Dorée*. A travers la baie de cette porte, on aperçoit dans le lointain un escarpement sur lequel poussent des arbres. M. Clermont-Ganneau a bien voulu me suggérer l'idée que ces arbres pouvaient rappeler le jardin de Gethsémani, qui se trouve précisément dans cette direction, et au delà des murailles, par rapport à la Qoubbet es-Sakbrah.

Quant à celle-ci, au « Templum Domini » des Croisés, le miniaturiste, une fois encore, en a faussé les proportions dans le sens de la

(1) P. 266-291.

hauteur. En outre, il semble avoir représenté un édifice hexagonal percé de trois portes sur sa moitié visible, ce qui supposerait six portes au total. Or, on sait que le bas de la Qoubbet es-Sakhrâh dessine extérieurement un octogone et qu'il n'est percé que de quatre portes en tout. Enfin la coupole affecte une forme bulbeuse très accentuée qui ne correspond pas à la réalité. Néanmoins on reconnaît bien, dans leurs lignes générales, la superposition des différentes parties d'architecture qui constituent l'ensemble de la construction. D'autre part, le miniaturiste a cherché à rendre l'effet admirablement riche et brillant des décorations polychromes qui couvrent l'édifice. Enfin, quant à la forme bulbeuse trop accentuée de la coupole, il paraît que des yeux occidentaux croyaient la voir ainsi faite, car c'est exactement sous cette même forme qu'elle nous apparaît sur un sceau de l'ordre du Temple reproduit par M. le Marquis de Vogüé dans l'un et l'autre de ses deux ouvrages que j'ai cités<sup>1)</sup>.

Après les indications que je viens de donner, je crois inutile d'insister sur l'extrême importance de la vue du Saint-Sépulcre que le Bon roi René a fait insérer dans son livre d'Heures en 1435 ou 1436. Mais qu'il me soit permis de dire combien je suis heureux d'avoir pu dédier la mise en lumière de ce document de premier intérêt à celui dont je m'honore si grandement d'être le confrère à l'Académie des Inscriptions et qui, depuis le jour bien lointain où j'ai pris place à côté de lui dans la Société de l'Orient latin, n'a jamais cessé de me témoigner une affectueuse bienveillance dont mon cœur ne perdra jamais la mémoire.

<sup>1)</sup> *Les Églises de la Terre-Sainte*, p. 454; *Le Temple de Jérusalem*, sur la page de titre.





# NOUVELLE DRACHME NABATÉENNE AU NOM D'OBODAS,

PAR

M. R. DUSSAUD,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Une nouvelle drachme nabatéenne au nom d'Obodas vient de nous être révélée, presque en même temps, par deux exemplaires, l'un provenant d'Alep et aujourd'hui en notre possession, l'autre rapporté de leur premier voyage en Arabie par les PP. Jaussen et Savignac. Voici la description de ces deux pièces.

1. [שנת הרד] (à gauche), [עב|רת מלך עב|טו] (à droite): *Obodas, roi de Nabatène, l'an 1*. Buste du roi diadémé, à droite. Derrière la tête, R. Grènetis.



R. Deux bustes accolés, à droite: celui de la reine voilée au premier plan, celui du roi diadémé au second. Grènetis.

R. 4 gr. 75. Provient d'Alep.

2. [שנת הרד] (à gauche), [עב|רת מלך עב|טו] (à droite): *Obodas, roi de Nabatène, l'an 1*. Même type.

R. Même type.

R. 4 gr. 15. Cabinet des Médailles: provient du voyage en Arabie des PP. Jaussen et Savignac.

L'identité de ces deux pièces n'est pas douteuse. La seconde, d'une moins bonne conservation, offre cependant une lecture plus sûre du nom royal. Elle a été donnée récemment au Cabinet des Médailles par les savants voyageurs, et nous a été signalée par M. Babelon.

L'intérêt de cette nouvelle drachme est d'obliger à un petit remaniement, non seulement du classement des monnaies nabatéennes, mais aussi de la liste des rois de Nabatène. Quand nous avons repris d'ensemble le classement de ces monnaies<sup>1)</sup>, à la suite du duc de Luynes et de MM. de Vogüé, de Saulcy et Babelon, nous avons été conduit, par la comparaison des types, des légendes et des poids, à distinguer deux Obodas là où on n'en avait reconnu qu'un. Le roi qu'on était convenu de désigner comme Obodas II devenait Obodas III, et quant au nouvel Obodas II, sa place nous était fournie entre Arétas III (vers 87-62 av. J.-C.) et Malichus I<sup>er</sup> (vers 47-30) par une conjecture déjà ancienne de M. Clermont-Ganneau qui avait remarqué qu'une lacune d'une quinzaine d'années séparait ces deux rois et que, si l'on suivait l'ordre de transmission du nom du grand-père au petit-fils par primogéniture, le roi à intercaler devait avoir porté le nom d'Obodas.

Bien qu'allégées par ce dédoublement, les espèces rangées sous le nom d'Obodas III se classaient encore en deux séries distinctes : l'une (an 3 et an 5) de poids ptolémaïque et au type de l'aigle, l'autre (de l'an 10 à l'an 20) de poids attique, portant le buste du roi au droit et les bustes accolés du roi et de la reine au revers. En présence de ces documents, il suffisait d'admettre qu'entre l'an 5 et l'an 10 de son règne, donc vers 25-20 avant J.-C., Obodas III avait abandonné la frappe du didrachme ptolémaïque pour adopter la drachme attique. Cette réforme entraînait la disparition de l'aigle du revers et l'on pouvait expliquer par là certains remaniements dans le protocole royal.

Mais voici une monnaie nouvelle qui doit appartenir au dernier des

<sup>1)</sup> *Nomismatique des rois de Nabatène*, dans le *Journal asiatique*, 1904, I, p. 189-238 (tirage à part chez Leroux); cf. *Monnaies nabatéennes*, dans la *Revue numismatique*, 1905, p. 170-176. Les documents nouveaux dont nous avons pu disposer nous ont ramené, dans ses grandes lignes, au classement proposé par M. de Vogüé, et nous ont écarté du classement que Saulcy avait cru devoir lui substituer.

Obodas puisqu'elle vaut une drachme de poids attique et, cependant, elle est datée de l'an 1. Si nous ne possédions que le premier de nos deux exemplaires, le poids de 4 gr. 75 pourrait paraître un peu fort; mais les rois nabatéens, au début tout au moins, payaient en bon poids pour achalander leur monnaie. Ils y sont parvenus, car, sous Arétas IV, on spécifie que certains versements seront faits en ~ drachmes d'Arétas ~. Le poids moyen des drachmes connues d'Arétas IV, durant les seize premières années de son règne (Arétas et sa femme Houldou), est de 4 gr. 42: un exemplaire du cabinet de Berlin<sup>(1)</sup> atteint 4 gr. 79. Les deux pièces d'Obodas décrites ci-dessus donnent un poids moyen de 4 gr. 45. D'ailleurs, la simple comparaison des types obligerait à écarter la drachme nouvelle, datée de l'an 1, des autres pièces frappées au début du règne d'Obodas III. Dès lors s'impose un nouveau dédoublement de ce monnayage avec l'institution d'un nouvel Obodas.

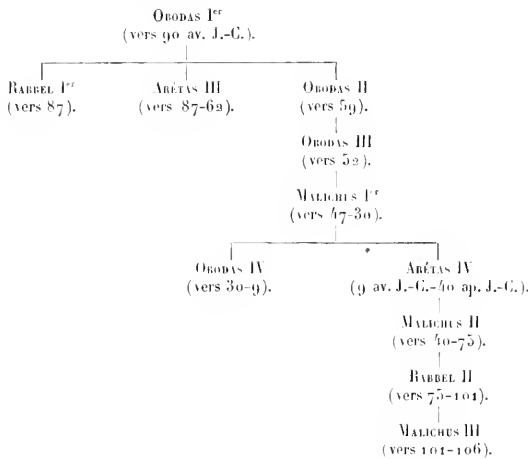
On laissera à Obodas III les monnaies de poids ptolémaïque déjà classées sous ce nom, et l'on réservera à un Obodas IV les monnaies de poids attique dont on a des exemplaires datés depuis l'an 1 jusqu'en l'an 20. Le règne de cet Obodas IV a dû s'étendre environ de l'an 30 à l'an 9 avant J.-C. Trois princes du même nom l'ont précédé sur le trône. L'un, Obodas I<sup>er</sup>, vers 90 avant J.-C., ne paraît pas avoir frappé monnaie, car ni son successeur, Rabbel I<sup>er</sup>, ni le successeur de ce dernier, Arétas III Philhellène (vers 87-62 av. J.-C.), n'ont laissé de pièces en argent<sup>(2)</sup>. D'Arétas III, on possède des monnaies de bronze frappées à l'imitation des derniers Séleucides: elles semblent inaugurer le monnayage nabatéen. La difficulté consiste à fixer la place d'Obodas II et d'Obodas III. Nous ne voyons d'autre solution, pour l'instant, que de ranger ces deux rois dans les quinze années disponibles entre Arétas III et Malichus I<sup>er</sup>. Jusqu'ici, le monnayage du premier ne dépasse pas l'an 3, et celui du second l'an 5<sup>(3)</sup>.

(1) Le numéro 35 de notre catalogue.

(2) Il faut remarquer que les caractères nabatéens gravés sur les monnaies sont de forme plus récente que ceux de la dédicace d'une statue élevée à Rabbel I<sup>er</sup> sous Arétas III.

(3) On ne peut songer à reporter Obodas IV après Arétas IV, en utilisant la conjecture d'E. Schürer qui intercale un Abias après Arétas IV. Nous savons (cf. notre *Mission dans*

Dans cette hypothèse, il faudrait tenir compte de ce que les monnaies indiquent pour l'Obodas successeur d'Arétas III un âge avancé, qui ne peut s'expliquer que si cet Obodas est le frère, et non le fils, d'Arétas III, car Rabbel I<sup>er</sup> et même Obodas I<sup>er</sup> n'ont régné que quelques années. Pour rendre ces déductions plus claires, nous dressons ci-après le tableau des rois de Nabatène à partir d'Obodas I<sup>er</sup>, tel qu'il résulte des conjectures formulées plus haut :



Nous possédons dorénavant pour Obodas IV un monnayage d'une parfaite homogénéité, entièrement composé de drachmes attiques, au poids moyen de 4 gr. 41<sup>(1)</sup>. Sur toutes ces pièces on trouve cette particularité que n'offre aucun autre monnayage nabatéen : le droit est orné d'une effigie, et le revers de deux effigies accolées. La légende, tout entière gravée autour de l'effigie du droit, se compose uniformé-

*les régions désertiques de la Syrie moyenne.*, p. 71) que le fils aîné et successeur d'Arétas IV avait nom Melchus. D'ailleurs, manqueraient les vingt ans qu'a duré le monnayage d'Obodas IV.

<sup>(1)</sup> Nous tenons compte d'un exemplaire inédit de la collection Marcopoli, à Alep, doublet du n° 13 de notre catalogue, et pesant 4 gr. 50.

ment de la mention : *Obodas, roi de Nabatène*, avec la date. On sait quelle remarquable fixité caractérise le protocole royal sur les monnaies nabatéennes en argent pendant le règne de chaque roi<sup>(1)</sup>.

La monnaie que nous publions plus haut permet encore de constater qu'Obodas IV dut monter sur le trône avant sa majorité. Car, au revers des pièces de l'an 1, l'effigie féminine est au premier plan, ce qui ne peut s'expliquer que de la reine mère faisant fonction de régente. Dès l'an 10, au moins, le roi est majeur et son buste apparaît au premier plan, avec celui de sa femme au second. Le rôle des femmes dans la famille royale de Nabatène a été particulièrement actif<sup>(2)</sup>. Ainsi, Rabbel II commença son règne sous la régence de sa mère Chaqilat, et les monnaies portent au droit leur double effigie, et au revers : « Rabbel, Chaqilat sa mère ». M. Clermont-Ganneau a montré que Chaqilat se fit seconder dans sa régence par un épitrope du nom d'Onaichou, prenant le titre de « frère de la reine<sup>(3)</sup> ». Sous le règne d'Obodas IV, le pouvoir réel est aux mains d'un épitrope, le fameux Syllaens qui voulut épouser Salomé, la sœur d'Hérode, et fut accusé d'avoir empoisonné son maître Obodas IV<sup>(4)</sup>. Syllaens est mentionné, pour la première fois, à l'occasion du raid d'Ælius Gallus dans l'Arabie méridionale (25-24 av. J.-C.); il n'est donc pas impossible qu'il ait été appelé aux affaires par la mère d'Obodas IV lors de sa régence. Il aurait alors porté le titre de « frère de la reine » avant celui de « frère de roi<sup>(5)</sup> », et l'on s'expliquerait d'autant mieux l'ascendant qu'il sut prendre sur son maître.

(1) *Revue numismatique*, 1904, p. 174 et suiv.

(2) *Numismatique des rois de Nabatène*, p. 16.

(3) CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'arch. orient.*, t. II, p. 380 et suiv.; cf. *C. I. S.*, Paris secunda, t. II, p. 351.

(4) On trouvera un exposé singulièrement vivant de la politique de ce personnage dans CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'arch. orient.*, t. VII, p. 313 et suiv. M. BABELON, *Mélanges numismatiques*, t. I, p. 81, a fait justice des prétendues monnaies frappées au nom de Syllaens, que Sauley avait cru découvrir.

(5) Ce dernier titre a été fourni par une inscription bilingue nabatéo-grecque découverte dans les fouilles de Milet, et que Syllaens fit graver, à son passage dans cette ville, en l'honneur du dieu Dusarès; cf. CLERMONT-GANNEAU, *loc. cit.*



L'ANCIEN  
MONASTÈRE DES FRANCISCAINS  
À NICOSIE DE CHYPRE,

PAR

M. C. ENLART,

DIRECTEUR DU MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE, AU TROCADÉRO.

---

Les Franciscains, qui sont seuls aujourd'hui à représenter, fort modestement d'ailleurs, le culte catholique romain dans la capitale de Chypre<sup>(1)</sup>, y ont en leurs jours de prospérité. Près de leur misérable chapelle actuelle, bâtie à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle avec une voûte en berceau brisé qui rappelle le xiv<sup>e</sup>, s'élevait un vaste et beau monastère dont j'ai fouillé l'emplacement en 1901, sans en reconnaître d'abord l'identité, jusqu'à ce que, sur la dalle qui fermait un caveau de la salle capitulaire, m'aient apparu les deux bras en croix encadrés de la cordelière et accompagnés de l'inscription : SEPVLCRVM FRATRVM.

Le monastère s'élevait dans un faubourg, exactement à l'ouest de la ville, à peu près dans l'axe de Sainte-Sophie et de Notre-Dame-de-Tyr. On sait qu'il fut détruit en 1567, par ordre du Sénat de Venise, afin de permettre la construction de l'enceinte actuelle de la ville<sup>(2)</sup>. On rasa alors les faubourgs, avec le palais Corner et d'autres riches maisons, avec l'ancien palais des rois et le magnifique couvent de Saint-Dominique qui contenait leurs sépultures; on rasa aussi le couvent franciscain, ainsi que 79 autres églises, selon le P. Étienne de Lusi-

(1) Lorsque je visitai leur couvent, où je fus reçu avec la plus grande obligeance, je n'y trouvai pas un religieux français; ils étaient de nationalités espagnole, italienne et belge.

(2) LESIGNY, *Descr. de Chypre*, Paris, 1580, fol. 32.

gnan<sup>(1)</sup>, témoin de ces actes de vandalisme qui ne devaient pas sauver le royaume de Chypre.

La nouvelle enceinte fut en grande partie construite avec les débris des édifices supprimés.

Peut-être aussi les Franciscains bâtirent-ils leur nouvelle demeure des matériaux de l'ancienne: mais de ses ornements, ils n'ont conservé que deux bas-reliefs.

En 1570, pendant le siège, les Turcs établirent une tranchée sur la partie orientale de l'emplacement de l'ancien couvent; depuis, on y prit des pierres pour les monuments du cimetière arménien, et finalement, rien ne rappela plus son existence. On perdit jusqu'à la mémoire du lieu qu'il avait occupé. En 1901, la découverte de débris d'architecture, dans les terrains vagues appartenant à Dervish Pacha, attira l'attention du propriétaire, du major Tankerville J. Chamberlayne, du consul de France, M. Hippeau, et de S. E. Sir William Haynes-Smith, haut commissaire de Chypre, qui voulut bien me charger de la direction des fouilles. Ces fouilles, exécutées au printemps de 1901, m'ont permis de relever le plan du monastère et un certain nombre de ses détails, et de l'identifier.

L'histoire de cette maison religieuse est assez obscure, surtout à ses débuts. Je l'ai résumée ailleurs<sup>(2)</sup>.

Elle fut à l'origine une abbaye cistercienne, et sa fondation remonterait à 1137 si l'on en croit Jonghelinus<sup>(3)</sup>, mais il est peu vraisemblable que les Cisterciens se soient fixés à Nicosie avant la conquête de Chypre par les Croisés (1191 à 1196), et, comme cet auteur place l'abbaye dans le diocèse de Famagouste, ses renseignements sont plus que suspects.

La première mention certaine qui s'y rapporte est la nomination en 1254, par Innocent IV, d'une commission d'enquête, à propos de l'aliénation du monastère de Beaulieu par les Franciscains au profit

<sup>1</sup> *Descript. de Cypr.*, fol. 32.

<sup>2</sup> *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899, in-4°, t. I, p. 72, 73; II, p. 111 à 114, et 719.

<sup>3</sup> *Notitiæ abbatiarum cisterciensium universi orbis*, Cologne, 1640, in-4°.



des Cisterciens, aliénation au sujet de laquelle l'archevêque de Chypre avait élevé des plaintes<sup>(1)</sup>.

D'autre part, le P. Étienne de Lusignan dit, en parlant des monastères de Nicosie : « Les moynes de l'Ordre de Saint Bernard estoient au Monastère de Nostre Dame des Champs, lequel depuis a esté habité des Cordeliers de l'Observance, et lors ceste église fut nommée l'église Saint Jehan de Montfort, autrefois comte de Rochas, à cause de son corps qui y reposoit<sup>(2)</sup>. »

Donec, il y eut cession réciproque ou échange de monastères entre les deux ordres.

Mais qu'était-ce que le « locus de Bello Loco » cédé par les Franciscains aux Cisterciens vers 1253 ? J'ai cru pouvoir l'identifier<sup>(3)</sup> avec le monastère ruiné appelé *Stazousa*, au village de Kalokhorio, dont le nom est la traduction de Beaulieu : ce village est situé entre Nicosie et la côte, et l'église du monastère a des caractères d'architecture cistercienne.

Quant à la raison qui motiva l'échange, il n'est pas téméraire de la supposer : les Franciscains avaient reçu une propriété rurale, sise dans une vallée déserte, près d'un pauvre village; leur ordre mendiant n'y pouvait vivre qu'à condition d'aller quêter au loin; au contraire, les Cisterciens étaient en possession d'un terrain peu propre à la culture, qui était leur occupation, et situé en plein faubourg d'une grande ville, alors que leur règle voulait qu'ils vécussent dans la solitude. L'échange était donc avantageux aux deux parties.

Les Frères Mineurs prospérèrent à Nicosie; ils eurent des bienfaiteurs au xiv<sup>e</sup> siècle dans la famille d'Ibelin, un puissant protecteur dans le roi Henri II, et les reliques de Jean de Montfort opérèrent des guérisons qui leur attirèrent une foule de pèlerins.

Ils durent certainement avoir à souffrir, en 1425, de l'invasion des Mameluks, et un siècle plus tard leur monastère subit une restauration

(1) *Capitulaire de Sainte-Sophie de Nicosie*, n° LXXIII; R. DE MAS-LATRIE, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 651; *Hist. des archév. de C.*, p. 15.

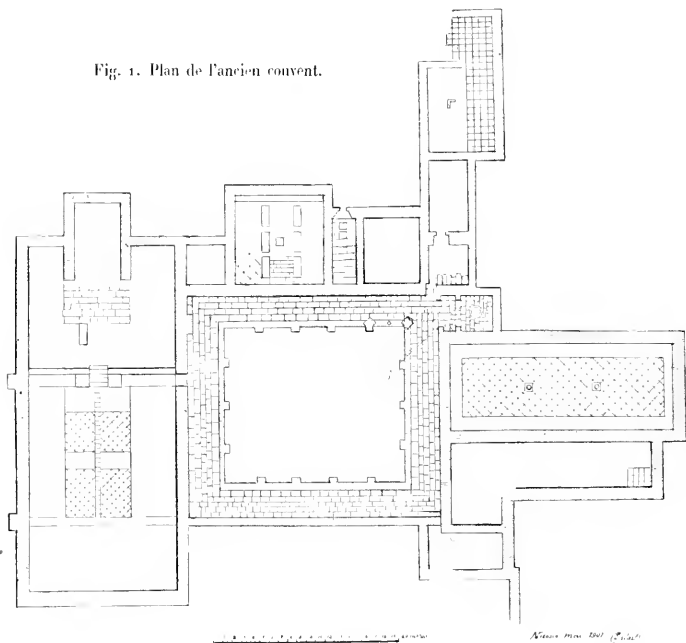
(2) *Descript. de Cypro*, fol. 89.

(3) *L'art gothique etc.*, p. 120 et suiv.

assez complète, comme semblent en témoigner les débris mis à découvert. Quand on le démolit, en 1567, les bâtiments devaient être en bon état.

Les ingénieurs militaires de Venise, en le rasant, laissèrent seulement en place les fondations, les pavements, et quelques pierres ornées impropres à servir de moellon.

Fig. 1. Plan de l'ancien couvent.



Les fondations, comme dans beaucoup d'édifices de Chypre, contenaient de bonnes pierres de taille, et furent dans la suite en grande partie enlevées pour servir de matériaux à des constructions nouvelles, ainsi que cela se pratique depuis tant d'années à Famagouste.

Les dallages étaient, comme dans maint autre édifice de Chypre, faits d'une mauvaise pierre blanche schisteuse qui a quelque analogie d'aspect avec le marbre, mais manque de consistance. Ces dalles n'ont pas été jugées dignes d'être enlevées et elles ont constitué pour moi le meilleur repère du tracé des bâtiments: dans le réfectoire, le cloître, la nef de l'église, le pavement subsistait presque intact là même où la dernière parcelle des murs avait été enlevée.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce monument est sa grande analogie avec l'abbaye de Lapaïs. Il n'est pas rare, du reste, que les abbayes des Prémontrés ressemblent à celles de l'ordre de Cîteaux: on remarque notamment une singulière analogie entre les plans très particuliers de l'abbatiale cistercienne de Heisterbach (Prusse Rhénane), et celle des Prémontrés à Dommartin (Pas-de-Calais). Ici, il semble que par deux fois, au xiii<sup>e</sup>, puis au xiv<sup>e</sup> siècle, Lapaïs et Notre-Dame-des-Champs ou Saint-Jean-de-Montfort aient eu recours aux mêmes maîtres d'œuvre. Cela n'a rien que de naturel: les bons artistes ne pouvaient être nombreux dans le petit royaume de Chypre, et les rois bienfaiteurs de divers monastères devaient en confier la construction à un même architecte.

Comme à Lapaïs, l'église était du xiii<sup>e</sup> siècle, le cloître et le réfectoire du xiv<sup>e</sup>: la salle capitulaire, qui est du xiv<sup>e</sup> à Lapaïs, était peut-être ici de la fin du xiii<sup>e</sup>. Tous ces bâtiments ont de très grandes analogies, comme on va le voir.

Le monastère avait, dès 1395, un grand et un petit cloître, nous dit le pèlerin Nicolas de Martoni<sup>(1)</sup>. L'un des cloîtres s'étendait à l'est, comme à Assise, et devait avoir été ajouté par les Franciscains.

Je n'ai pu en relever que la partie occidentale, le reste ayant été bouleversé par les tranchées turques de 1570, qui ont également coupé le chevet de l'église, et plus tard par les cultures.

Le cloître principal, entouré des «lieux réguliers», avait la disposition générale usitée dans les ordres de Saint-Benoît, de Cîteaux et de Prémontré.

<sup>(1)</sup> *Voyage de Nicolas de Martoni*, publ. par M. LE GRAND (*Rev. de l'Or. l.t.*, 1896, p. 635).

L'église occupait tout le côté nord; le réfectoire était au sud, et perpendiculaire à l'église, tandis qu'à Lapaïs il lui est parallèle et occupe la face septentrionale du cloître.

L'église avait de même une courte nef de trois travées avec des bas côtés étroits, probablement un porche, et probablement aussi un chevet terminé en rectangle comme les bas côtés. Il m'a été impossible de savoir si les piliers étaient ronds comme à Lapaïs.

Les stalles des religieux occupaient la troisième travée de la nef, séparée du reste de cette nef par un jubé dont j'ai relevé les fondations avec celles des deux petits autels qui flanquaient sa porte centrale. Un petit caveau funéraire était pratiqué dans cette travée, au côté nord du vaisseau central. J'ignore si c'était la tombe de saint Jean de Montfort, ou de tout autre personnage. Ce ne devait pas être celle du roi Henri II (1324), car c'est près de l'autel qu'il reposait, ayant à ses pieds la tombe de la reine Isabelle, sa mère<sup>(1)</sup>.

Il est probable que ces tombeaux étaient dans des niches, et des débris de sculpture que j'ai retrouvés sur l'emplacement du sanctuaire pourraient en provenir. Ce sont : une tête humaine, un fragment de crinière et la partie supérieure de la face d'un lion, qui pouvait être accroupi sous les pieds du roi; enfin, un petit animal à longue toison, mouton ou mouflon, qui devait décorer l'un des angles inférieurs d'un gable, et ce gable pouvait couronner le tombeau.

La tête humaine est imberbe, assez grossière et très fruste, encadrée d'une sorte de dais en plein cintre, qui adhère au crâne et ne laisse pas voir de cheveux. Est-ce un motif d'ornement ou une effigie?

L'église avait reçu, on le sait, d'autres notables sépultures : en 1369, celle de Philippe, comte de Brunswick, mari de la veuve de Hugues IV<sup>(2)</sup>; en 1395, celle du comte Simon de Sarrebruck. Une dalle portant une épitaphe bien gravée couvrait sa tombe; au-dessus<sup>(3)</sup>,

<sup>(1)</sup> *Chron. d'Amadi*, p. 403, 406; Fl. BUSTON, p. 252; LESIGNAN, *Généalogies*, fol. 48 v°.

<sup>(2)</sup> *Chron. de L. Macheras*, p. 161.

<sup>(3)</sup> *Voy. du Seigneur d'Angleterre*, publ. par A. LESIGNAN (*Soc. des Anc. textes*), p. 87 et suiv.

une fresque le représentait, vêtu de sa cotte d'armes et tenant sa bannière armoriée.

En 1457, le prince d'Antioche fut encore inhumé dans la même église<sup>(1)</sup>.

Mais le tombeau le plus célèbre était celui de Jean de Montfort, comte de Rochas<sup>(2)</sup>, de qui le nom avait été donné à l'église, depuis que la voix publique avait canonisé ce chevalier de Chypre, originaire, dit-on, de Bourgogne.

Saint Jean de Montfort était embaumé et exposé dans un cercueil de bois<sup>(3)</sup>. La vue de son corps entier et bien conservé étonnait les pèlerins qui affluaient à son tombeau<sup>(4)</sup>.

Un linteau, qui doit avoir été celui du portail, a été extrait de la courtine du rempart, entre les ruines et le nouveau convent, et porté au musée de Nicosie par les soins de M. le major Chamberlayne.

On y voit dans une gorge profonde des quadrupèdes à ailes d'oiseaux et analogues à des chiens, alternant avec des roses semi-doubles. C'est, en mieux, la répétition du motif qui orne les portails de Yeni Djami et de Sainte-Catherine de Nicosie<sup>(5)</sup>, preuve du petit nombre des artistes. Cette sculpture a tous les caractères du xiv<sup>e</sup> siècle.

La vasque des fonts baptismaux s'est retrouvée : c'est une demi-sphère à six pans, portant une corniche en boudin cavet et listel et une petite console triangulaire y adhérent.

Entre le chevet de l'église et la salle capitulaire se trouvait une petite salle de trésor, moins développée que celle de Lapaïs.

En revanche, la salle capitulaire était plus grande, mais également de plan carré, avec pilier central et voûtes d'ogives. Des débris des arcs de ces voûtes et des débris de faisceaux de colonnettes ont été retrouvés en cet endroit : ils appartiennent à la meilleure architecture française de la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle. Ces débris, ainsi que

(1) FL. BASTON, p. 374.

(2) LISIGNY, *Descr. de C.*, fol. 89.

(3) DAPPER, *Descr. des îles de l'Archipel*, 1702, p. 32.

(4) NICOLE LE HUIS, *Des saintes pérégrinations de Jérusalem*, Lyon, 1588, incunable.  
 \* Voir *L'art gothique en Chypre*, fig. 83 et pl. III.

ceux des enduits des murs, étaient revêtus de couleurs brillantes : les moulures, en rouge, en vert, accompagné de traits noirs dessinant les feuilles d'une guirlande, enfin jaune et noir; cette peinture peut remonter au *xiii<sup>e</sup>* siècle, mais celles des parois étaient certainement moins anciennes. J'y ai relevé des débris d'enduits à bandes rouges, noires et jaunes, avec petites arcatures en accolade, et un décor de feuillages stylisés jaune clair et noir sur fond violet. Il semblerait que rien dans cette ornementation ne pût remonter aux Cisterciens, car saint Bernard avait proscrit l'usage de la polychromie, mais il s'en trouve parfois quand même dans les abbayes de son ordre, notamment à San Galgano, près Sienne. Le dessin de guirlande de laurier tracé sur les moulures vertes semble d'ailleurs dans le goût de la Renaissance.



Fig. 2.

Dalle du caveau des religieux.

Quoi qu'il en soit, l'église, que je date par sa similitude avec celle de Lapaïs, et la salle capitulaire, que je date par les profils de ses moulures, semblent avoir été, avec les autres locaux composant l'aile orientale, les seules parties du *xiii<sup>e</sup>* siècle, restes de l'abbaye cistercienne.

La salle capitulaire était pavée, comme l'église et le réfectoire, d'un dallage disposé en losanges, et interrompu par deux larges bandes de trois très grandes dalles dirigées de l'est à l'ouest. Ces dalles fermaient des caveaux maçonnés et profonds. Deux d'entre elles étaient presque intactes; les autres avaient disparu.

Les deux dalles conservées appartiennent au style de la Renaissance italienne.

Sur l'une, un médaillon circulaire, serti de la cordelière franciscaine, montre en très bas-relief méplat le bras nu du Christ et le bras stigmatisé de saint François entre-croisés.

Au dessous, se lit en belle capitale latine :

SEPVLCRVM FRATRVM · P · IVNII · M · D · XVI ·

L'autre dalle porte un écu timbré d'une tête de lion de profil à gauche.

C'est dans le même caractère qu'était gravée au-dessus une épitaphe en vers, dont il ne reste plus que le fragment suivant, la partie supérieure de la dalle étant épaufrée :

TES  
MAN  
SOLVENS TERRAE  
CORPVS CELO  
MERITVM REDDIDIT

et au-dessous de l'écu :

OBIIT P<sup>o</sup> NOVEMBRIS  
M · D · XVI ·

Quel était ce bienfaiteur, de qui la sépulture semble avoir été l'occasion d'une restauration de l'édifice? Je l'ignore : la partie supérieure de la dalle pouvait porter son nom, mais elle est épaufrée et ne montre plus trace d'inscription.

En soulevant les dalles, nous trouvâmes de nombreux ossements dans la fosse commune des religieux; dans celle du bienfaiteur, quelques débris humains parmi la terre, mais nulle œuvre d'art, nulle pièce d'identité. Les quatre autres fosses, qui doivent dater aussi de 1516, étant donné leur symétrie avec les premières, étaient vides.

Des sépultures bien plus anciennes existaient dans cette salle :



Fig. 3.  
Dalle du caveau d'un bienfaiteur.

en 1331, Marie d'Helin, veuve du sénéchal, y fut inhumée avec l'habit de l'ordre<sup>(1)</sup>; ce fut sans doute à côté de son mari<sup>(2)</sup>, mort en 1317, et de son fils Jean, mort à quinze ans, en 1318<sup>(3)</sup>, qui avaient reçu la sépulture dans le même monastère.

Au sud du chapitre, cette aile se continue par un passage reliant les deux cloîtres, et par un petit chauffoir carré d'où une galerie se dirigeait vers l'est pour le relier à une plus grande salle, salle des novices ou salle de travail, qui formait l'aile sud du second cloître.

Le cloître et l'aile sud des « lieux réguliers » appartenaient au style du XIV<sup>e</sup> siècle. Comme à Lapaïs, les côtés du cloître avaient quatre et cinq baies en tiers-point, garnies d'armatures de pierre, dont j'ai retrouvé des débris, ayant même profil et des tracés tout à fait semblables, qui rappellent beaucoup le cloître de Saint-Dié.

Une base de pilier engagé, retrouvée au sud du cloître, montre un faisceau de cinq groupes de trois fines colonnettes, répondant aux arcs de la voûte; leurs fûts étaient ornés d'une arête coupée, comme à Lapaïs; leurs bases se composent d'un petit listel surmontant un tore excessivement aplati, débordant du socle et soutenu sur une minuscule console. Ce groupe de bases rappelle les œuvres de l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et semble dénoter que le cloître de Nicosie était un peu antérieur à celui de Lapaïs. Il n'est pas impossible aussi que cette base vienne du réfectoire, qui appartenait au même style. Quoi qu'il en soit, étant donné ce style, il est très probable que les travaux du cloître et du réfectoire sont dus à la libéralité de Henri II, et dataient de la fin de son règne. On sait qu'il mourut en 1327 et voulut être enterré chez les Franciscains de Nicosie; c'est en y préparant son tombeau qu'il fit restaurer l'abbaye, et c'est, au contraire, au commencement de son règne (qui débute en 1291 et s'interrompt en 1310-1311 par l'usurpation de son frère) qu'il dut faire bâtir le couvent franciscain de

<sup>(1)</sup> *Chron. d'Anadi*, p. 305.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 309, 303.



Famagouste, contigu à son palais. Nous savons, du reste, qu'il allait y prier la nuit<sup>(1)</sup>.

Autant Henri II était ami des Franciscains et des Clarisses, autant les haïssait son successeur et cousin Hugues IV<sup>(2)</sup>, qui, par contre, protégea les Prémontrés de Lapaïs et les Dominicains de Nicosie. Ce n'est donc pas lui qui put faire embellir leurs monastères, et très probablement est-ce le cloître et le réfectoire de Lapaïs qui furent imités de Saint-Jean-de-Montfort, aux frais de Hugues IV, à peu d'intervalle et peut-être en partie par les mêmes artistes.

A l'angle nord-est du cloître, devant la porte qui le reliait à l'église, j'ai retrouvé un angle inférieur d'une dalle tumulaire de marbre blanc, où sont gravés la robe et les pieds d'un moine et le commencement de son épitaphe en majuscule gothique du xiv<sup>e</sup> siècle : **RIC IHCES FRÆGER GUILLERQUS** . . . ; le reste avait disparu dès avant la destruction du monastère, car des dalles avaient été remises à la place de la partie manquante.

La figure était, selon l'usage, encadrée de colonnettes, mais, par une anomalie rare, celle qui subsiste a pour base un chapiteau à crochets renversé.

L'aile sud du cloître dessert, à l'angle sud-est, une pièce carrée précédée d'un porche. C'était l'édicule de la fontaine d'ablutions, comme l'indiquait une conduite d'eau venant de l'est et passant sous les bâtiments,

ainsi qu'une autre aboutissant au puits du cloître. Cette conduite était formée de drains de terre cuite emboîtés. L'absence de sources et de hauteurs dans les environs permet d'affirmer à coup sûr que cette

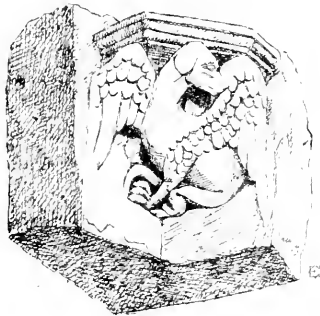


Fig. 4.  
Console de l'édicule de la fontaine.  
(Musée de Cluny.)

<sup>(1)</sup> Voir L. DE MAS LARIE, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 187 et suiv.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*

fontaine était alimentée par le puits et peut-être par une nauriah, ainsi qu'il est d'usage dans les jardins de la Nicosie actuelle.

L'édicule de la fontaine occupait, on le voit, une place exceptionnelle : elle est généralement, en effet, devant la porte du réfectoire, et lorsqu'elle occupe un angle du cloître, comme à Morreale et à Pampelune, c'est un angle intérieur et non extérieur.

Une voûte d'ogives couvrait l'édicule, et j'ai pu recueillir pour le Musée de Cluny un des quatre culots qui en portaient les retombées. Il figure un dragon ailé à tête de chien de chasse (fig. 4).

J'ai retrouvé un débris de la vasque de marbre blanc de la fontaine, de plan circulaire et à fond plat.

Le réfectoire était immédiatement contigu. Il mesurait intérieurement 24 mètres sur 9 m. 40.

Au centre, deux colonnes cylindriques le divisaient en deux nefs de trois travées; d'autres supports recevaient les retombées sur les murs.

Je n'ai pu retrouver de ces supports que trois fûts accolés pourvus de listels, des débris de chapiteaux à feuillages dans un bon style du xiv<sup>e</sup> siècle, et deux chapiteaux intacts provenant de supports logés dans les angles. Ces supports se composaient d'une fine colonnette reliée à deux petits pilastres étroits, le tout pris aux dépens d'un épannelage à deux faces formant angle droit. Les trois corbeilles de chapiteaux correspondant à la colonnette et aux pilastres sont à demi cachées sous un seul groupe de feuillage, bouquet de trois grandes feuilles découpées et ondulées, disposées en éventail, et celle du centre retombant sur elle-même. C'est un dispositif classique dans l'art français du xiv<sup>e</sup> siècle.

La chaire du lecteur devait être placée, comme à Lapaïs, vers le centre de la paroi occidentale: c'est là que j'ai retrouvé une partie de l'encorbellement de sa plate-forme demi-circulaire. Comme à Lapaïs, elle était formée de moulures, mais, au lieu du rang de fleurettes sculpté dans la gorge supérieure à Lapaïs, elle avait une corniche de feuillage surmontée d'une gorge à denticules, et dont un morceau a été recueilli aussi au Musée de Cluny.

Les feuilles ont sept lobes arrondis et bordés d'un ourlet, qui se retrouve sur des chapiteaux du xiv<sup>e</sup> siècle au déambulatoire de Sainte-

Sophie et à Omoloitades; la gorge à denticules rappelle des tailloirs des chapiteaux de la cathédrale d'Orvieto et de Sienne; elle semble le produit d'une influence italienne, tandis que le feuillage rappelle l'art normand.

A la corniche adhère la base d'un montant à deux bondins accolés, amorce des arcatures à jour qui formaient, comme à Lapaïs, le garde-corps de la chaire.

A l'ouest de ce réfectoire, était accolé un bâtiment un peu moins long et également étroit, qui devait être une partie des cuisines, dont une autre partie occupait l'angle sud-ouest du cloître. Entre la cuisine et la façade de l'église, s'étendaient les celliers, selon l'usage. Il n'en subsiste rien.

Le monastère actuel a recueilli de l'ancien deux bas-reliefs de style italien.

L'un figure la Vierge à mi-corps et l'Enfant sous une arcature en plein cintre, couronnée d'un fronton feuillu. L'arc repose sur des colonnettes à torsades perlées surmontées de clochetons. Les chapiteaux conservent le type du *xiii<sup>e</sup>* siècle et sont surmontés d'une petite arcature triflée, mais le style général est celui du *xv<sup>e</sup>* siècle. Sous la Vierge, un blason très découpé porte un lion rampant sur champ semé de croissettes et s'accompagne d'une banderole portant les sigles M·D·L·V. Sur le socle étaient peints les mots : AVE MARIA.



Fig. 5. Bas-relief conservé dans le couvent actuel.

L'autre bas-relief, en carré long (fig. 6), est daté :

1524 DIE 18 MARTII

On y voit saint Mammas, un saint de Chypre, en costume de berger, tenant sa houlette, une petite croix et un agneau, et chevauchant le lion. Un angelot descendant du ciel lui pose un nimbe sur la tête; un autre présente un donateur à genoux devant lui. Deux palmiers et un autre arbre agrémentent le paysage montueux; deux T majuscules sont gravés sur le fond du tableau. Serait-ce le *tau* de l'ordre de Saint-Antoine, auquel aurait appartenu le donateur?



Fig. 6. Saint Mammas, bas-relief conservé dans le couvent actuel.

Cette sculpture est empreinte de beaucoup de raideur et de maigreur; les anges, surtout, sont fort mesquins. La tête du lion est le meilleur morceau. Sa crinière est traitée d'une façon tout à fait systématique.

Quant à la Vierge, elle est médiocrement dessinée, mais sa draperie n'est pas mauvaise et son cadre ne manque pas d'élégance. Sa tête et celle de l'Enfant sont devenues d'une laideur et d'une incorrection monstrueuses: elles sont très évidemment retouchées par une main des plus malhabiles, qui aura voulu réparer quelque mutilation. Les yeux, dont on a rogné les paupières et creusé les prunelles, ont pris l'aspect le plus caricatural.

Ces œuvres, à tout prendre, ne sont pas inférieures aux figures que sculptaient à la même époque les artistes italianisants de France sur quelques édifices célèbres. Le château de Montal, par exemple, en contient mainte plus mauvaise. Elles sont précieuses, d'autre part, comme spécimens de la statuaire de Chypre, dont il ne nous reste presque aucun exemple de la Renaissance et du Moyen Âge.

Les recherches dont le résultat est exposé ici ont permis de préciser l'emplacement, de reconnaître la valeur et l'histoire artistique d'un des principaux monastères de Chypre. Elles permettent aussi de se faire une idée un peu plus générale des styles qui régnerent dans cette contrée, du xiii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, et qui ont constitué une petite École gothique et une petite École de la Renaissance, dérivées des Écoles mères de France et d'Italie.

C'est une modeste pierre qui s'ajoute au bel édifice historique dont le Marquis de Vogüé a posé les fondements dès 1860.



# NOTULÆ EPIGRAPHICÆ,

PAR

M. J. EUTING,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

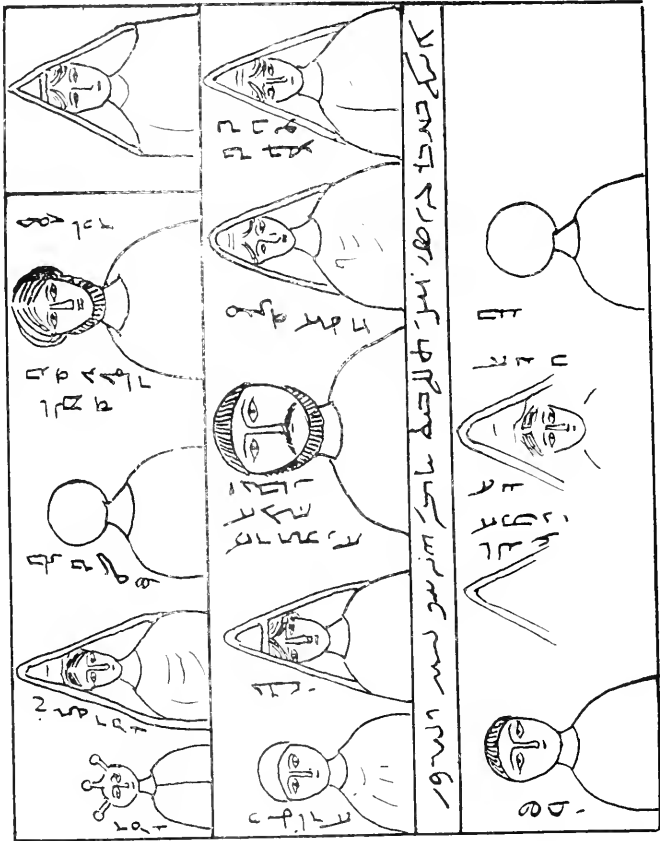
---

## I. MOSAÏQUE SYRIENNE D'OURFAH.

Au cours de la traversée de Smyrne à Alexandrette en janvier 1890, à bord du vapeur français *La Giroude*, je fis la connaissance d'un Levantin, ancien fonctionnaire de la régie turque des tabacs à Ourfah, qui m'entretint de la découverte qu'il aurait faite d'une mosaïque syrienne. Il m'en montra un dessin pris par lui, que je reproduis ici (p. 232), et s'enquit du prix qu'y mettraient les musées européens. Je lui expliquai que tout musée exigerait que la mosaïque fût remise en bon état à bord d'un navire européen, et qu'alors on lui verserait la somme convenue. Je profitai de l'occasion pour le mettre au courant des méthodes récemment employées pour détacher un pavé en mosaïque, et pour en effectuer le transport en rouleaux plus ou moins épais. Quoique intimement persuadé que je serais induit en erreur, je ne pus m'empêcher de m'enquérir de l'endroit où la mosaïque avait été découverte; il me désigna une grotte située à deux ou trois lieues d'Ethlib, au sud d'Alep.

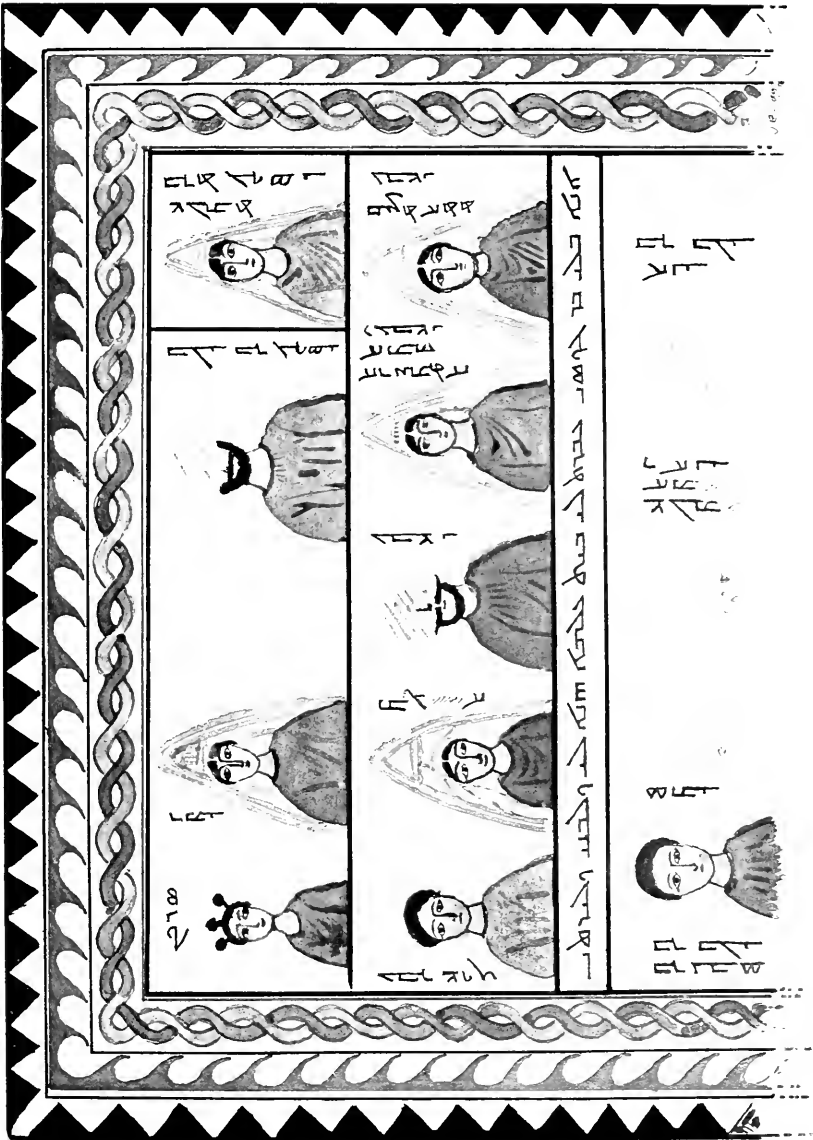
Pendant que j'assistais aux fouilles de Sendschirli, qui m'y retinrent trois mois, l'idée de la mosaïque me hantait sans cesse et j'étais décidé à tenter l'impossible pour voir la fameuse grotte. Aussi je saisis avec empressement l'occasion qui s'offrit à moi de faire une excursion de Sendschirli à Ourfah et Alep, en compagnie du Dr Schroeder, consul général d'Allemagne à Beyrouth.

Trois jours après notre arrivée à Ourfah (8 avril), nous fûmes invités par un Arménien, du nom d'Agob Abou Hayatian, à visiter une



Mosaïque syrienne d'Ourfah. (Copie d'un Levantin.)





*Manuscript document of Elisha*



grotte, dont le fond montrait une superbe mosaïque mise à jour depuis trois mois. Nous sortîmes par la porte de Samsat, située au nord de la ville, laissant à notre droite une caserne turque, et à quelques pas de là, vers le levant, nous nous trouvâmes en face de la caverne. Le jour faible qui pénétrait par l'entrée permettait de voir que le fond était couvert de terre et de décombres, et de constater qu'on avait déjà remué et abîmé l'emplacement. L'Arménien alla requérir deux ouvriers qui se mirent à débayer la mosaïque. Au fur et à mesure que le nettoyage avançait, aidé par un arrosage continu, je ne doutais plus que je me trouvais en présence de la même mosaïque que mon compagnon de voyage avait désignée comme se trouvant au sud d'Alep. Un rassemblement se forma, dans lequel se trouvaient une quinzaine de militaires turcs venus de la caserne voisine, et tout ce monde piétinait sur la mosaïque; le relevé que j'en fis dans la cohue n'a pas été chose facile et a souffert de ce désordre. Je le reproduis ici. On trouvera que mon dessin ne se rapporte pas exactement à celui du Levantin; plusieurs têtes avaient été altérées depuis la découverte de la mosaïque, d'autres détruites par des chercheurs de trésors; cependant je suis parvenu à copier les inscriptions les plus importantes, qui nous révèlent que nous sommes en présence d'une sépulture et indiquent les noms des personnes enterrées.

Au-dessous de la deuxième rangée de portraits on lit, en une seule ligne :

כרם כל כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר כר  
 ,לולו

*Moi Belū, fils de Gousi, ai aménagé cette maison d'éternité pour moi et pour mes enfants et pour mes héritiers.*

Dans les intervalles des portraits de la première rangée il y a, de droite à gauche, les inscriptions :

1. *Salmat, fille de Gousi.*
2. *Belū, fils de Gousi.*

Le portrait numéro 3 m'a probablement échappé, à cause de la foule qui encombrait le terrain et m'empêchait de voir.

4. דמי *Demi* (?).

5. סרקה *Sarkan* (?) (jeune fille à la coiffure bizarre).

Deuxième rangée :

6. קיסתא אבסאי *Kissat* (?), femme de <sup>e</sup> *Abšai*.

7. ארבתא אבסאי *Arhentā* (?), mère de <sup>e</sup> *Abšai*.

8. אבסאי <sup>e</sup> *Abšai* (cf. *Àḫšār*, WADD., 2582, et WRIGHT, *Cat. syr. du Brit. Mus.*, 756<sup>a</sup>, 954<sup>b</sup>).

9. א. . פ ou א. . פ (?).

10. אב סוק <sup>e</sup> *Ab Šouk* (adolescent).

Troisième rangée :

11. אבי בלוי *Ani*, fils de *Belai* (*Ani*, n. pr. masc. et fém.).

12. אבא אבסאי *Šalmat*, mère d'*Ani*.

13. סמ *Semē*.

14. אבא בלוי *Barnabas*, fils de *Belai*.

Dès mon retour à Sendschirli, M. de Luschan télégraphia le fait au conservateur du musée de Constantinople, en le priant de bien vouloir prendre sous sa garde le pavé en mosaïque et de faire boucher l'entrée de la caverne; mais les chercheurs de trésors furent plus prompts à la besogne, et six semaines après ma visite ce beau monument était complètement détruit; il n'en reste, pour en faire foi, que les deux dessins publiés ici.

Il est bien possible que devant la porte de Samsat, à Ourfah, il se trouve encore des cavernes sépulcrales du même genre; le fait est qu'en 1901 un tombeau en mosaïque a été découvert dans la région et put être transporté au musée ottoman, à Constantinople, dans un état de conservation toutefois qui laissait à désirer. J.-B. Chabot en a bien rendu le dessin et en a donné une très bonne interprétation dans le *Journal asiatique*, 1906, II, p. 281 et suivantes (le même sujet est traité différemment par J. RENDEL HARRIS dans son ouvrage *The cult of*

*the heavenly trams*, Cambridge, 1906, pl. 4, p. 108 et suiv.). Cependant je ne puis me rallier à l'explication donnée au premier nom propre; à mon avis, ce n'est ni  $\text{כּוּאֹדֶק}$  (Harris), ni  $\text{כּוּאֹדֶק}$  (Chabot) qu'il faut lire. Je dois avouer, qu'après avoir pris l'empreinte de l'inscription de la citadelle d'Ourfah, au moyen d'une échelle, j'ai également lu  $\text{כּוּאֹדֶק}$  sur mon estampage: les caractères de la colonne, qui sont endommagés en cet endroit, pourraient tout aussi bien permettre de lire  $\text{כּוּאֹדֶק}$  que  $\text{כּוּאֹדֶק}$ ; mais la formation du nom *Aftûhâ* serait étrangère aux règles grammaticales du syriaque, tandis que le nom *Aphtonia* =  $\text{À\phi\theta\eta\iota\omicron\varsigma}$  se trouve mentionné autre part (voir PAYNE-SMITH, *Thesaurus*, s. v.).

Au numéro 6, Chabot a eu la main heureuse en rétablissant  $\text{כּוּאֹדֶק}$  *Amatallah* (ou *Amatâlah*). Harris avait lu  $\text{כּוּאֹ דֶק}$  *Bat Laha*. Pognon (*Inscript. sémit. de la Syrie*, etc., Paris, 1907, p. 82) pense qu'il faut lire ce nom  $\text{כּוּאֹל}$  ou  $\text{כּוּאֹל}$ .

## II. ÉTIQUETTE HÉBRAÏQUE DE MOMIE.

Parmi les milliers d'écrêteaux en bois qui ont été fixés aux momies d'Égypte pour la vérification des personnes, comme il s'en trouve dans tous les musées, les uns portent des inscriptions démotiques, les autres des inscriptions coptes ou même grecques, qui sont écrites à l'encre ou gravées dans le bois.

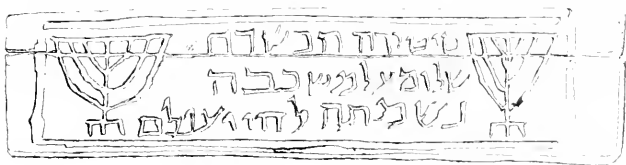


Fig. 1. Étiquette de momie (réduction au quart).

Il y a quelques années que je reçus du professeur Spiegelberg le premier écrêteau en bois, avec une inscription hébraïque gravée, dont je donne ici le dessin réduit au quart.

L'écriteau mesure 0 m. 22 de long, 0 m. 055 de large, et est fendu sur toute sa longueur; le côté de devant porte en caractères hébraïques carrés, flanqués de deux chandeliers à sept branches :

סיטרה הנשנה	<i>Sitorah, la pieuse.</i>
שלום על משכבה	<i>Paix sur son lit de repos.</i>
נשמתה לחיי שלום	<i>Puisse son âme [entrer] dans la vie éternelle!</i>

Le nom est bien סיטרה et non pas סיטירה; la preuve en est fournie par la répétition du nom au verso: il y est gravé superficiellement seulement, mais lisible, et d'une écriture plus cursive, comme on



Fig. 2. Étiquette de momie.  
(Inscription du verso. Réduction  
au quart.)

peut le voir dans le dessin ci-joint. Le nom n'est pas hébreu; il fait plutôt l'impression d'être de provenance grecque: je ne peux pas le vérifier. Pourrait-on aller jusqu'à supposer une faute d'orthographe, et admettre dans סיטרה une confusion avec סיטרה? — En effet, סיטרה est un hypocoristique pour אסתר *Esther*. Vassel dit dans sa *Satire judéo-tunisienne* (Extrait de la *Revue tunisienne*, 1908), p. 14, n° 10 : סיטרה [*Stoura*], diminutif d'Esther, comme Toura, Toueira, Tita, etc. Ces diminutifs de prénoms sont d'un grand usage chez les Juifs tunisiens. —

L'Ancien Testament mentionne, il est vrai, le fait que les Juifs ont gardé la momie de Joseph dans leurs pérégrinations à travers le désert pendant quarante ans, et pour le Nouveau Testament on peut citer l'évangile de saint Jean, xix. 40: mais ce qui était inconnu jusqu'à ce jour, et ce que nous révèle ce petit objet, c'est que l'embaumement et la momification des morts aient encore été pratiqués par les Juifs à une époque si avancée: les caractères de l'écriteau indiquent le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ.

### III. TESSÈRES PALMYRÉNIENNES, ETC.

Au mois d'octobre 1903, dans la collection de M. Selah Merrill, consul américain à Jérusalem, j'ai remarqué quelques-unes de ces

terres cuites qui me paraissent ne pas encore avoir été publiées jusqu'à ce jour.

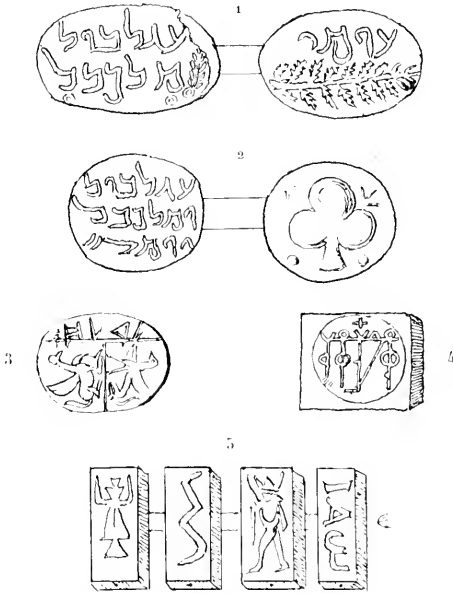


Fig. 3. Tessères et objets divers. (Collection Selah Merrill, à Jérusalem.)

1. Face :

עגלבל עגלבל *Aglibal*

מלחבל מלחבל *Malachel.*

Revers : עמי עמי *Umi*, nom propre inconnu jusqu'à présent.

2.

עגלבל עגלבל *Aglibal*

מלחבל ומלחבל *et Malachel.*

יום היום יום היום *le 12<sup>e</sup> jour.*

3. Une calcédoine percée, avec la légende phénicienne :  $\text{𐤊𐤋𐤁𐤌}$  .תבל, que je ne puis expliquer.

4. Un sceau byzantin, en plomb, avec monogramme.

5. Une pierre d'un gris foncé (abrayas?), percée dans le sens de la longueur: trois côtés portent des figurations; sur le quatrième côté se trouve le mot  $\text{IAW}$ .

6. En 1890, M. Frédéric Poche, consul à Alep, me montra une tessère palmyrénienne (n° 6) avec l'inscription :  $\text{𐤁𐤋 𐤌𐤓𐤓𐤌}$  . *À mon maître Bel*; et en outre :

7. Une tablette en argile, avec la marque  $\text{SATES}$ , au bord.

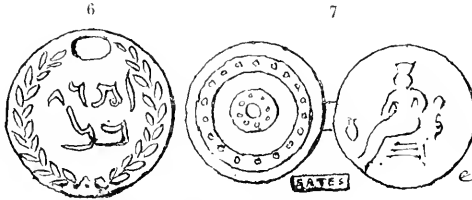


Fig. 4. Tessère et tablette d'argile.  
(Collection Fr. Poche, à Alep.)

Les numéros 8 et 9, que nous reproduisons à la page suivante, sont la propriété du Dr R. Forrer, de Strasbourg:

8. Contient le nom  $\text{𐤌𐤓𐤓𐤌}$  *Molīmu*.

9. Porte la légende :

$\text{𐤁𐤋 𐤌𐤓𐤓𐤌}$	$\text{𐤁𐤋 𐤌𐤓𐤓𐤌}$	<i>Protégez Bel et</i>
$\text{𐤍𐤏𐤓𐤌 𐤎𐤏𐤏𐤌}$	$\text{𐤍𐤏𐤓𐤌 𐤎𐤏𐤏𐤌}$	<i>Semes et Nanā</i>
$\text{𐤆𐤓𐤓𐤌 𐤆𐤓𐤓𐤌}$	$\text{𐤆𐤓𐤓𐤌 𐤆𐤓𐤓𐤌}$	<i>Zablībol.</i>

Cette tessère a été frappée avec la même matrice que celle du numéro 69 chez A. MORRMANN, *Neue Beiträge zur Kunde Palmyras*, 1875. Le *awr* devant  $\text{𐤍𐤏𐤓𐤌}$  est facile à lire, mais sur les deux empreintes on



voit que le graveur des poinçons a voulu d'abord tailler l'habituel ܨܒܐ et a changé ensuite ܨܒܐ en ܨܒܘܐ.

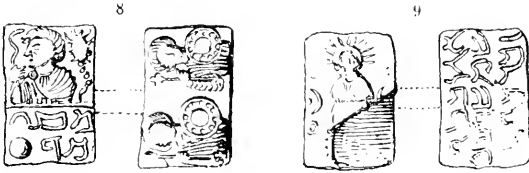


Fig. 5. Tessères palmiriennes. (Collection du Dr. R. Forrer, à Strasbourg.)

ܨܒܐ est le nom employé fréquemment dans la littérature syriacque pour désigner la déesse *Nanana*, qui était primitivement élamite (voir PAYNE-SMITH, *Thesaurus*, s. v.); elle se trouve ici en compagnie de Bêl et de Sémès; ailleurs dans le groupement ܨܒܐ ܒܠ ܨܘܥܐ (Vogüé, n° 132), ou bien dans ܨܒܐ ܨܘܥܐ (A. MORDTMANN, n° 44, identique avec la pièce du musée de Berlin, V. A. 3345; voir ici fig. 6).

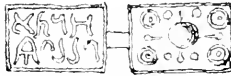
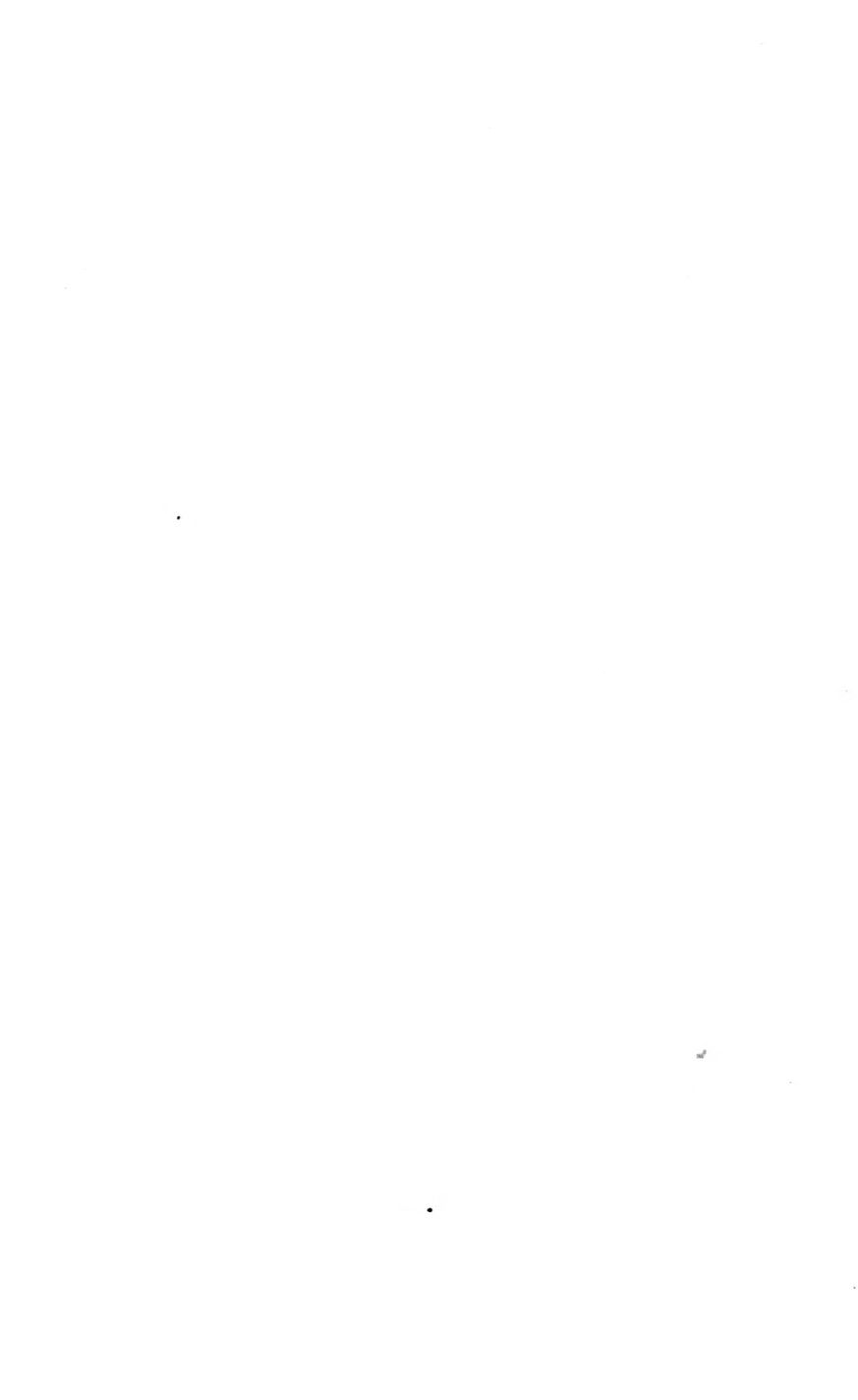


Fig. 6. Tessère du Musée de Berlin.

ܨܘܥܐ doit être le nom d'une déesse, qui, toutefois, ne peut être déterminée de façon précise pour le moment. On pourrait hésiter au sujet de la prononciation ܨܘܥܐ ou bien ܨܘܥܐ. Cependant, dans D. SIMONSEN, *Sculptures et inscriptions de Palmyre*, D n° 6, inscr. 39<sup>b</sup>, p. 33, ce nom est le nom propre d'une femme, et le *res* y est assuré par un point diacritique (◌̣). Cf. J. MORDTMANN, *Palmyrenisches*, p. 35, n° 44.



LES *CAPITULA*  
DU PSEUDO-THÉODORE  
ET  
LE *DÉCRET* DE BURCHARD DE WORMS,  
PAR  
M. PAUL FOURNIER,

DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE,  
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

Dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, un érudit français, Jacques Petit, a publié, sous le nom de *Capitula Theodori*, une série pénitentielle de soixante chapitres, comprenant en tout quatre-vingt-sept fragments<sup>(1)</sup>, que son ami Nicolas Favier, avocat au Parlement de Paris, avait découverte dans un manuscrit d'une bibliothèque de Flandre.

Nous ne savons rien de plus sur ce manuscrit; nous ignorons tout de lui, son origine, sa date, sa composition; il nous est même impossible de dire s'il a été conservé jusqu'à nous.

<sup>1)</sup> *Theodori, archiepiscopi Cantuariensis, Penitentiale*, Paris, 1677, in-4°, t. I, p. 15-41; texte réimprimé plusieurs fois, notamment dans *Patrologia latina*, L. XCIX, col. 901. Sur ce recueil, voir surtout l'important travail de M. Seckel dans sa dissertation *Zu den Acten der Tribuner Synode 895*, publiée au tome XX, année 1894, du *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, p. 296 et suiv. et surtout p. 328-351. On y trouvera en particulier une étude minutieuse des canons qui composent ce recueil, avec l'indication des sources originales dont ils sont extraits. C'est de beaucoup le travail le plus complet qui existe sur cette collection. Il faut se garder de confondre les *Capitula Theodori* dont il est traité ici avec d'autres recueils qui portent le nom de Théodore, notamment avec le pénitentiel en quatorze chapitres publié par Petit dans le même volume, et avec le recueil du pseudo-Théodore que l'on trouvera (p. 566-642) dans l'ouvrage de Wassersleben cité plus loin et qui a été récemment l'objet d'une intéressante étude critique de M. von Hormann (*Melanges Fittig*).

A coup sûr, ce recueil ne fut guère répandu au moyen âge, puisque nous n'en connaissons pas d'autre manuscrit; il est d'ailleurs de dimensions modestes. Mais il est certainement apparenté avec une collection canonique considérable, qui jouit au XI<sup>e</sup> siècle d'une immense vogue dans tout l'Occident : j'ai nommé le *Décret* de Burchard, évêque de Worms. Pour établir la genèse de cette œuvre capitale, il n'est pas indifférent de déterminer d'une façon précise la nature du lien qui l'unit aux *Capitula*. La présente étude est consacrée à cet objet.

## I

Que les *Capitula* publiés par Petit ne soient pas une œuvre de Théodore, le célèbre prélat qui occupait le siège de Canterbury à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, c'est une proposition qui est aujourd'hui universellement admise. On s'accorde à penser que ce recueil a vu le jour dans l'empire franc, et qu'il appartient au plus tôt au X<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une époque avancée de la période carolingienne.

Un fait le caractérise : sur les 87 fragments qui constituent les soixante chapitres dont il est composé, il en est 80 qui figurent au *Décret* de l'évêque Burchard de Worms<sup>(1)</sup>. J'entends par là, non seulement que ces fragments figurent de part et d'autre, mais que, lorsqu'ils ont été remaniés, le remaniement se retrouve, identique, dans l'une et l'autre collections. Il n'est pas inutile d'en donner quelques exemples.

On rencontre dans la collection canonique de Régino<sup>(2)</sup> un texte que cet auteur paraît avoir tiré du chapitre XLV du pénitentiel publié par Wasserscheleben sous le nom de pseudo-Bède, et par Schmitz sous les noms de Bède-Egbert<sup>(3)</sup>. Le texte de Régino est devenu le chapitre 8 des *Capitula Theodori*, et le chapitre 23 du livre XIX ou *Corrector* du *Décret*

<sup>1</sup> Voir la table dressée par M. Seckel, p. 348 et suiv. de l'étude signalée ci-dessus.

<sup>2</sup> *Libri duo de Synodaliibus causis*, lib. II, c. 453, d'après l'édition donnée en 1846 par Wasserscheleben.

<sup>3</sup> WASSERSCHELEBEN, *Die Bussordnungen der abendländischen Kirche*, Halle, 1851, p. 248 et suiv.; SCHMITZ, *Die Bussbücher und das kanonische Bussverfahren*, Düsseldorf, 1898, p. 679 et suiv. Le fragment dont il s'agit est le c. 45 de ce pénitentiel; cf. SECKEL, *op. cit.*, p. 336-337.

de Burchard. Or, en passant de la source primitive au recueil de Regimon il a été augmenté d'une assez longue addition. Parvenu à cet état, il a subi une transformation nouvelle pour passer dans les recueils du pseudo-Théodore et de Burchard : mais, dans ces deux collections, il se présente sous un aspect identique.

Les paragraphes 20 et 21 du chapitre 1 du pénitentiel composite dit *Excarpsus Cummiani*<sup>(1)</sup>, défendant de manger la chair d'animaux tués par d'autres animaux, sont passés dans nos deux recueils avec l'addition d'une restriction formulée de part et d'autre en ces termes : « nisi forte ab homine adhuc viva occidantur prius » (*Capitula*, c. 15; Burchard, XIX, 85).

Burchard (XIX, 90), prévoyant, d'après l'*Excarpsus Cummiani* (I, 16), un fait de peu d'importance, substitua l'expression *leve est* à l'expression *nihil est* donnée par la source primitive. Il en est de même au chapitre 19 des *Capitula*.

Burchard (XIX, 101) modifie ainsi le texte de l'*Excarpsus Cummiani* (VI, 22-23) : « Qui per rixam . . . [source : Si per rixam]; reddit impensas medici [source : medico]; Si laicus per dolum . . . [source : per scandalum]. » Le chapitre 23 des *Capitula* contient exactement les mêmes modifications à ce texte.

Burchard (XIX, 138) reproduit le chapitre 47 du pénitentiel dit *Hubertense*, ou de Saint-Hubert, parce qu'il était conservé dans un unique manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne. Or, ce recueil, pour une faute qu'il détermine, impose au coupable une pénitence d'une année, que Burchard réduit à trois jours; la pénitence est atténuée de même dans le chapitre 30 des *Capitula*, absolument semblable au texte de Burchard.

On pourrait multiplier ces exemples; ceux qui viennent d'être cités suffisent à montrer qu'en thèse générale les textes se présentent dans les *Capitula* sous la même forme que dans le *Décree* de Burchard. D'ailleurs, c'est là un point sur lequel personne n'a élevé de contestation.

<sup>(1)</sup> On trouve ce pénitentiel dans les ouvrages précités de Wasserschleben et de Schmitz.

## II

Cette analogie étant démontrée, il s'agit de savoir si le faux Théodore a puisé dans le *Décret*, ou si c'est Burchard qui a puisé dans les *Capitula* du faux Théodore, à moins que l'un et l'autre n'aient mis à contribution une source commune que nous ne connaissons pas.

Tout récemment, en 1908, dans une étude sur les sources canoniques du *Décret* de Burchard, qu'il a présentée comme dissertation inaugurale à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Breslau, M. Édouard Diederich, a laissé très clairement voir qu'il considère les *Capitula Theobori* comme l'une des sources de textes pénitentiels que l'évêque de Worms a mises à contribution<sup>(1)</sup>.

Dans l'étude qu'il a publiée en 1894<sup>(2)</sup>, et que M. Diederich semble avoir ignorée<sup>(3)</sup>, M. Seckel écarte à l'avance cette opinion pour une excellente raison. Quand des divergences se produisent entre le texte de Burchard et celui des *Capitula*, c'est en général Burchard qui est le plus proche du texte original; il est donc impossible de ranger les *Capitula* parmi les sources immédiates du *Décret*. Toutefois cela n'amène pas M. Seckel à considérer le *Décret* comme la source des *Capitula*. Il incline à croire à l'existence d'une source commune, recueil inconnu, dont seraient tributaires le *Décret* de Burchard et les *Capitula* tels que nous les possédons.

Au contraire, l'opinion qui m'a semblé se dégager, à la première impression, de la comparaison des textes, se résume en cette proposition : L'auteur des *Capitula* a composé son œuvre, en très grande partie, d'extraits tirés du *Décret* de Burchard. La réflexion n'a fait chez moi que confirmer la première impression. Je me propose de donner brièvement les motifs sur lesquels cette opinion est fondée.

<sup>1</sup> *Das Décret des Bischofs Burchard von Worms; Beiträge zur Geschichte seiner Quellen*, I Theil (Breslau, 1908), p. 37-49.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus, p. 241, n. 1.

<sup>3</sup> Voir la remarque de M. Koeniger dans le compte rendu qu'il donne de l'ouvrage de M. Diederich, *Historisches Jahrbuch*, t. XXX, année 1909, p. 316.

## III

En premier lieu, il suffit de jeter un peu les yeux sur le tableau<sup>(1)</sup> dressé par M. Seckel pour se convaincre que, sauf une exception peu importante, les trente-cinq premiers chapitres du pseudo-Théodore, reproduisant des textes insérés aussi parmi les cent cinquante-neuf chapitres du livre XIX du *Décret*, sont disposés d'après l'ordre même suivant lequel ils se présentent dans ce livre. Il en est de même, d'ailleurs, des chapitres 56 à 57 des *Capitula*, si on les rapproche des mêmes fragments qui figurent au livre V du *Décret*. Ce fait s'explique, soit parce que Burchard a suivi l'ordre des *Capitula*, en y insérant une foule de textes étrangers, soit parce que l'auteur des *Capitula* s'est conformé à l'ordre des extraits qu'il tirait de Burchard. Or, cette seconde hypothèse me paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Je vois mal Burchard, auteur d'un recueil qui compte près de dix-huit cents chapitres, s'astreindre à suivre, dans une œuvre aussi considérable que son livre XIX, l'ordre des *Capitula*, collection de médiocre importance et fort inconnue.

En second lieu, il ne faut pas oublier que, dans les *Capitula*, tels que nous les connaissons, les textes se présentent dépourvus d'*inscriptions*. Or Burchard a extrait les canons qui lui sont communs avec les *Capitula* de séries de textes précédés d'*inscriptions*: ce qui le prouve, c'est que, conformément à son invariable habitude, il a démarqué les textes provenant de Raban Maur et de Cummean, tandis qu'il a conservé les *inscriptions* des textes qui ne lui portaient pas ombrage. Il n'eût pas agi ainsi s'il avait puisé les textes dans les *Capitula*: il eût inventé à sa guise des *inscriptions* pour tous les textes qu'il en aurait tirés.

En troisième lieu, il convient de ne pas perdre de vue le fait signalé par M. Seckel : en général, lorsque des variantes, dont cet érudit a donné la liste, se manifestent entre le texte de Burchard et celui des *Capitula*, c'est Burchard qui reproduit le plus fidèlement le texte

<sup>(1)</sup> Ce tableau est dressé afin de mettre en évidence les relations existant entre les fragments des *Capitula* et les textes du *Décret*. Cf. *op. cit.*, p. 348 et suiv.

original. Voici d'ailleurs un certain nombre de faits qui peuvent être invoqués à l'appui de cette proposition :

1° *Capitula*, 36; Burchard, VI, 7. Il s'agit du meurtrier d'un prêtre. Le texte original (C. Moguntin., 847, c. 24) est ainsi rédigé : « Si negaverit, si liber est cum xii juret<sup>(1)</sup>. » C'est aussi le texte donné par Burchard. Les *Capitula* donnent au contraire : « Si liber cum septuaginta jejumet », lecture fautive qui ne présente aucun sens raisonnable.

2° *Capitula*, 37; Burchard, VI, 8. Il s'agit encore du meurtre d'un prêtre. Le texte original, emprunté au chapitre 26 du concile de Worms et reproduit intégralement par Burchard, contient ce passage : « Ecclesiam per quinque annos non ingrediatur, sed ante fores ecclesiae stet : post quinque annos ecclesiam ingrediatur. » Le texte des *Capitula*, par suite d'une négligence, omet les mots *non ingrediatur, sed ante fores ecclesiae stet : post quinque annos*. Le compilateur ou le scribe a été trompé par la répétition des mots *quinque annos* : il ne les a vus qu'une fois et a agi en conséquence : il a supprimé le membre de phrase intermédiaire.

3° De même, il est absolument certain pour qui compare les chapitres 54 et 55 des *Capitula* et les chapitres 47, 51 et 52 du livre V de Burchard, à la source primitive (*Excerpsus Cummecani*, VIII, 10 et suiv.), que l'évêque de Worms a dressé son texte d'après le recueil qui porte le nom de Cummecan et non d'après les *Capitula*.

4° Enfin, si l'on compare le chapitre 24 des *Capitula* et le chapitre 102 du livre XIX de Burchard, on constate sans peine que Burchard est plus proche de la source primitive, qui est l'*Excerpsus Cummecani*, VI, 24-26. Burchard et l'*Excerpsus* donnent : « Si quis alicui quodlibet membrum voluntate sua truncaverit, tres annos pœniteat », et ajoutent : « unum ex his in pane et aqua ». Ces derniers mots ne se retrouvent pas dans les *Capitula*.

<sup>(1)</sup> Dans certains manuscrits : « cum ixx » (cf. *Monumenta Germaniae historica, Capitularia*, ed. BOETH-S-KRAUSE, t. II, p. 182). Burchard a suivi un de ces manuscrits : il dit : « cum ixxii juret ». C'est par suite d'une faute de lecture que l'auteur des *Capitula* a écrit : « cum ixx jejumet ». J'impute ici, et cela m'arrivera encore, une étourderie à l'auteur des *Capitula*; mais il ne serait pas impossible que les fautes de lecture dusent être imputées non à lui, mais à Nicolas Favier. En effet, nous ne connaissons les *Capitula* que par la transcription de Favier.



## IV

Il y a plus : divers faits, qu'il convient maintenant de signaler, ne s'expliquent pas, à mon avis, ou s'expliquent fort mal pour qui n'admet pas que l'auteur des *Capitula* a puisé dans le *Décret* de Burchard la plus grande partie de ses textes.

Considérons trois textes dont le germe se trouve peut-être dans quelque canon de pénitentiel antérieur, mais s'est tellement développé et transformé, qu'ils peuvent être considérés comme des textes nouveaux ayant fait leur apparition ou dans les *Capitula* ou dans le *Décret* de Burchard. En les examinant attentivement nous serons amenés à conclure qu'ils ont passé du *Décret* dans les *Capitula*.

1° C'est d'abord le chapitre 1<sup>a</sup> des *Capitula*, qui forme le n° 9 du livre XIX du *Décret*. Sans doute il a été rédigé sous l'inspiration lointaine du paragraphe 15 du chapitre IV de l'*Excarpusus Egberti*; en tout cas, dans nos recueils, il se présente sous une forme qui en est éloignée. Or, on remarque dans le texte des *Capitula* une omission qui porte sur quelques mots importants :

## CAPITULA.

Pœnitentia illius anni unius, qui in pane et aqua jejunandus est, talis esse debet. In unaqueque hebdomada tres dies, id est feriam quintam et sabbatum, à vino, medone, mellita et cervisia, à carne et saginine, à caseo et ovis et ab omni pingui pisce se abstineat. Manducet autem pisciculos minutos.

## BURCHARD.

Pœnitentia unius anni, qui in pane et aqua jejunandus est, talis esse debet. In unaqueque hebdomada, tres dies, id est secundam feriam, quartam feriam, sextam feriam, in pane et aqua jejundet. Et tres dies, id est tertiam feriam quintam et sabbatum à vino, medone, mellita cervisia; à carne et saginine, et à caseo et ovis et ab omni pingui pisce se abstineat. Manducet autem pisciculos minutos. . . . .

Qui ne voit que le texte des *Capitula* est une copie faite étourdiment sur le texte reproduit par Burchard, et déparée par une grave omission, celle des mots que j'ai soulignés?

2° Le second de nos textes et une transformation d'un texte de Reginon. Il est nécessaire d'en montrer ici les variations.

REGINON (II, 347).	BURCHARD (XIX, 19).	CAPITULA (4 b).
Pro uno mense quod in pane et aqua penitere debet aliquis. psalmos mille CC genuflexo, et si non genuflexo, mille DCLXXX. Et omni die, si vult et abstinere non potest, reficiat ad sextam, nisi feria IV et VI jejUNET usque ad nonam, carnem et vinum non sumat, reliqua percipiat.	Pro uno mense quem in pane et aqua jejUNARE debet, psalmos mille ducentos genibus flexis decantet. <i>Si autem hoc facere non potest, sine genuflexione, sedendo aut stando in ecclesia si fieri potest, sive autem, in uno loco, mille DC. octoginta psalmos decantet.</i> Et omni die, si velit et si abstinere non vult, reficiat se ad sextam, nisi quartam feriam et sextam, jejUNET usque ad nonam, <i>et à carne et à sagimine et à vino totum mensem se absteineat.</i> Vinum autem cibum postquam psalmos supradictos decantaverit, sumat. Isto ordine totus ille annus redimendus est.	Pro uno mense quem in pane et aqua jejUNARE debet, psalmos mille ducentos genibus flexis decantet. Et omni die, si velit et si abstinere non vult, reficiat se ad sextam horam, nisi quarta, sexta [sic] jejUNET usque ad nonam. <i>Et à carne et à sagimine et à vino totum mensem se absteineat.</i> Vinum autem cibum postquam psalmos decantaverit sumat. Isto ordine totus ille annus redimendus est.

Il suffit de rapprocher ces textes pour constater que le noyau primitif du fragment a été emprunté à Reginon. Burchard a développé ce texte et y ajoute des prescriptions; ses additions constituent la partie soulignée. Le texte des *Capitula* reproduit exactement le texte de Burchard, moins la seconde phrase (*Si autem hoc . . . decantet*), qui est omise.

A première vue, une explication de ces divergences se présente, qui semble assez simple. Elle consiste à supposer que l'auteur des *Capitula* a puisé directement, dans le recueil de Reginon, le texte auquel il a fait une première addition, et qu'ensuite Burchard a reproduit le texte des *Capitula* en ajoutant la phrase qui lui est propre. Ceci nous amè-

nerait à conclure, contrairement à la thèse que nous défendons, que les *Capitula* sont une source du *Décret*. Mais cette explication se heurte à des objections. Si telles ont été les vicissitudes du texte, pourquoi l'auteur des *Capitula* a-t-il omis la phrase de Reginon visant l'hypothèse où les genuflexions n'accompagnent point la récitation des psalmes ? Et comment ensuite Burchard, qui aurait travaillé sur le texte des *Capitula*, se serait-il avisé de rétablir la décision de Reginon sur ce point en la paraphrasant ? — Ces considérations me conduisent à écarter l'explication précitée pour proposer la suivante : Burchard a travaillé directement sur Reginon, dont il a largement paraphrasé et augmenté le texte. L'auteur des *Capitula* a trouvé le texte dans le *Décret* de Burchard, et a voulu le reproduire tel quel ; mais, par inadvertance, trompé sans doute par la répétition, à quelques lignes de distance du mot « decantet », il a omis toute une phrase de Burchard. Il me semble que cette explication est beaucoup plus satisfaisante que celle qui a été indiquée en première ligne.

3° Enfin le troisième texte, qui, tel qu'il se présente, semble spécial à Burchard (XIX, 87) et aux *Capitula* (c. 17), concerne le cas où des pores se sont nourris de sang humain. Burchard donne une décision très intelligible, qui est une transaction entre des décisions extrêmes : « Occidantur et intralia projiciantur et cœtera caro manducetur. » — Le texte des *Capitula* est inintelligible. En effet, il est ainsi conçu : « Occidantur et projiciantur et cœtera caro manducetur. » C'est que l'auteur des *Capitula*, copiant le texte de Burchard, a par inadvertance supprimé le mot « intralia ».

Il me paraît que les observations faites sur ces trois textes nous montrent l'auteur des *Capitula* reproduisant, avec plus ou moins de bonheur, les textes du *Décret* de Burchard.

#### V

Une autre considération vient encore à l'appui de cette conclusion.

Il est certain que Burchard a utilisé pour la composition de son

*Décret* le pénitentiel de Saint-Hubert, dont nous avons parlé plus haut, pénitentiel qui, d'ailleurs, n'a pas joui d'une grande vogue, puisqu'il n'a été conservé que dans un seul manuscrit<sup>(1)</sup>. Voici la liste des textes de l'*Hubertense* qui figurent dans le *Décret* :

BURCHARD. X. 39 - 42	BURCHARD. XIX. 135 = 40
49 - 54	136 = 41
MX. 92 - 99	137 = 44
93 - 31	138 = 47
94 - 39	139 = 48

En somme, outre les deux canons épars dans le livre X, on rencontre dans le livre XIX de Burchard deux séries de canons tirés de l'*Hubertense*, 92-94 et 135-139.

Or, il y a dans les *Capitula* des chapitres qui appartiennent à l'*Hubertense*; ce sont :

<i>Capitula</i> , 29 - 44
30 - 47
34 - 39

Il est à remarquer que ces trois chapitres figurent parmi ceux qui appartiennent aussi à Burchard.

Il en résulte que, si les *Capitula* doivent être considérés comme une source du *Décret*, il faudra admettre que Burchard y a pris trois canons tirés du pénitentiel de Saint-Hubert, et qu'ensuite il a consulté directement le même pénitentiel pour en extraire les sept autres canons qu'il a insérés dans son œuvre.

Cette hypothèse ne serait pas invraisemblable s'il s'agissait d'un pénitentiel très répandu. Que Burchard ait pris dans le recueil de Reginon des textes tirés de la Dyomisio-Hadriana, ou des Fausses Décrétales, et qu'il en ait ajouté d'autres tirés directement de ces collections, cela n'a rien que de très naturel. Mais le pénitentiel de Saint-Hubert, comme je l'ai dit, est une œuvre canonique fort peu connue.

<sup>1</sup>. Voir le texte de ce pénitentiel dans WASSERSCHLEBEN, *Die Bussordnungen*, p. 377 et suiv., et dans SCHMUTZ, *Die Bussbücher*, p. 343 et suiv. C'est Dom Martène qui l'a fait connaître en le publiant d'après le manuscrit de Saint-Hubert (*Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, t. VII, p. 28 et suiv.).

Elle ne paraît avoir laissé de traces que dans le *Décret* de Burchard et dans les *Capitula* du faux Théodore. Incontestablement, il eût fallu une singulière coïncidence pour qu'elle se fût trouvée à la disposition des auteurs de ces deux collections.

Au surplus, les emprunts que Burchard a pu faire au pénitentiel de Saint-Hubert s'expliquent assez vraisemblablement par une considération qui mérite d'être relevée. L'un des collaborateurs de Burchard, Olbert de Gembloux, appartient précisément à la région où se trouve l'abbaye de Saint-Hubert. Ce personnage, sans doute familier avec les bibliothèques ecclésiastiques du diocèse de Liège, a pu fort bien tirer de ce manuscrit ou d'un manuscrit analogue les extraits qui ont été utilisés pour la composition du *Décret*. C'est ainsi, peut-être, qu'il a connu aussi les pénitentiels d'Egbert et de Bède, contenus dans le même manuscrit et utilisés dans le *Décret*.

Des observations analogues pourraient être faites à propos de recueils, autres que le pénitentiel de Saint-Hubert, qui ont servi de sources communes aux *Capitula Theodori* et au *Décret* de Burchard. Qu'il me soit seulement permis de donner le résultat des constatations que j'ai faites à propos de l'*Ercarpus Cummeani*.

Je trouve dans le livre XIV du *Décret* une première série de textes qui sont originaires de ce recueil, à savoir :

BUCHARD, XIV. 84	<i>Erc. Cum.</i> , I, 38
85 -	20 et 21
86	25
87 =	26 et 27
89 -	14 et 15
90	16
91 :	17

Or, on retrouve quatre textes de cette série dans les *Capitula*, à savoir :

<i>Capitula</i> , 15 =	<i>Erc. Cum.</i> , I, 20 et 21
16	25
17 =	26 et 27
19 -	16

De même, on rencontre, un peu plus loin, dans le même livre, une série de quatre autres textes communs à Burchard et au même *Excarpusus Cummeani* :

BURCHARD, XIX, 101 =	<i>Exc. Comm.</i> , VI, 22 et 23
102 —	24 et 26
103 —	28
104 —	VII, 2

Deux textes de cette série figurent dans les *Capitula*, à savoir :

<i>Capitula</i> , 23 =	<i>Exc. Comm.</i> , VI, 22 et 23
24 —	24 et 26

Il est permis de dégager de ces constatations un argument analogue à celui qui a été tiré des textes appartenant au pénitentiel de Saint-Hubert. Je conviens toutefois que l'argument est moins probant, parce que le recueil qui porte le nom de Cummean était sensiblement plus répandu que le pénitentiel de Saint-Hubert. Toutefois, on ne saurait méconnaître que ces constatations, juxtaposées à celles qui viennent d'être faites à propos de l'*Hubertense*, prennent une certaine valeur.

En vertu de ces motifs, je crois pouvoir conclure que l'auteur des *Capitula* apocryphes, attribués à Théodore, a puisé au *Décret* de Burchard comme à sa source principale.

## VI

Il ne suffit pas de donner les arguments sur lesquels se fonde l'opinion qui voit dans les *Capitula* une œuvre issue du *Décret*. Il convient d'examiner la valeur des objections qui ont été opposées à cette opinion<sup>(1)</sup>.

On a d'abord fait état, pour la combattre, de la présence, dans les *Capitula*, de sept fragments qui ne se retrouvent pas dans le *Décret* de Burchard, à savoir : quatre canons du concile de Tribur (portant

<sup>1</sup> Ces objections ont été resumées en quelques lignes à la page 347 de l'article de M. Sockel.

dans les *Capitula* les n<sup>os</sup> 42, 43, 46 et 47), le canon 31 du concile tenu à Mayence en 847 (*Cap.*, 40), un canon très répandu d'un concile apocryphe de saint Silvestre (*Cap.*, 39), et un chapitre (*Cap.*, 57) tiré du pénitentiel connu sous le nom d'*Excarpusus Egberti* où il constitue les paragraphes 1-3 du chapitre XII. Cette objection n'a pas une valeur décisive. L'auteur des *Capitula* était familier avec les textes du droit ecclésiastique; il n'est nullement étonnant qu'il ait ajouté quelques textes, d'ailleurs bien connus au x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècle, à ceux qu'il tirait de l'œuvre de Burchard. Il a fait ce qu'ont fait de nombreux auteurs de recueils.

On a fait ensuite remarquer que le chapitre 13 des *Capitula*, où se trouve un *ordo penitentiae*, contient des passages qui ne figurent pas dans le chapitre correspondant du *Décret* de Burchard (XIX, 7); notamment un passage, fait d'interrogations et de réponses, analogue à celui qui se rencontre dans le pénitentiel de Bède-Egbert. A cela, il est permis de répondre que les *ordines penitentiae* étaient nombreux et d'une composition mobile; l'auteur des *Capitula* a pu n'avoir aucun scrupule à y introduire des variantes.

En troisième lieu, on signale quelques textes des *Capitula* où l'original est plus exactement reproduit que dans les chapitres correspondants de Burchard.

Il est incontestable que le chapitre 38 a des *Capitula*, qui reproduit le chapitre 12 du concile de Mayence de 847, contient un passage que Burchard ne donne pas : « Quod vitium late diffusum summo studio emendandum est » (cf. BURCHARD, I, 350). Il est non moins incontestable que le chapitre 41, qui reproduit le chapitre 27 du même concile, se termine par un passage appartenant à l'original, que Burchard (VI, 76) n'a pas inséré. Enfin Burchard, transcrivant dans son *Décret* (IX, 40) le chapitre 29 des *Capitula* adressés par Raban à Heribald, y fait une addition qui consiste en ces mots : « Si autem ille aliam acceperit, separentur. » Or, l'auteur des *Capitula* a inséré ce texte sans lui adjoindre aucune addition (*Capitula*, 48 a).

Ces faits s'expliquent facilement, si l'on veut bien admettre que l'auteur des *Capitula* avait à sa disposition des textes originaux de

Mayence qui se rattachent à la période de Raban, comme d'ailleurs il avait à sa disposition une série de textes du concile de Tribur<sup>(1)</sup>. Il y aurait peut-être tout simplement à en conclure que c'est un clerc du pays rhénan qui est l'auteur des *Capitula*. En tout cas, quand même, par suite de la connaissance qu'il avait de certains textes, l'auteur des *Capitula* aurait modifié quelques-uns de ceux qu'il insérait dans son recueil, je ne vois pas en quoi cela l'empêcherait d'avoir puisé les autres dans le *Décret* de Burchard. Il a fort bien pu rectifier quelques textes, de même qu'il a su fort bien en ajouter quelques-uns de sa propre initiative.

Une dernière objection a été formulée. Si les *Capitula* sont, comme je le pense, un extrait du *Décret*, on s'explique mal que l'auteur de cet extrait, en présence d'une mine aussi abondante de textes de provenance variée, ait limité son choix à quelques fragments empruntés à une catégorie restreinte de sources.

Je ne suis pas touché de cette objection : en effet, il n'est pas rare de rencontrer, dans les manuscrits canoniques, de courts extraits qui proviennent de recueils considérables. Visiblement, le compilateur qui a composé les *Capitula* n'a voulu grouper que des canons tendant à déterminer les pénitences canoniques ; il en a recueilli un bon nombre dans le *Décret* de Burchard, sans cependant transcrire tous ceux qu'il aurait pu y trouver. J'ignore quelle considération particulière lui a dicté son choix ; en tout cas, il me semble qu'il a puisé de préférence dans certaines séries, notamment dans la suite de textes (*Décret*, XIX, 5-25) si profondément remaniés par Burchard, dans la série empruntée par lui au pénitentiel de Saint-Hubert, dans la série empruntée à l'*Excerptus Cummeani*, etc.

Sans m'arrêter aux diverses objections présentées, je crois devoir conclure que les *Capitula Theolari* sont une œuvre dont les éléments ont été, pour la plupart, extraits du *Décret* de Burchard. Le compilateur

<sup>(1)</sup> On a vu plus haut que l'auteur des *Capitula* a ajouté aux textes tirés de Burchard quatre canons de Tribur et un canon du concile tenu à Mayence en 847 ; voir ci-dessus, p. 252-253.



s'est borné à y ajouter quelques textes; il en a rectifié quelques-uns, surtout parmi ceux qui sont originaires de Mayence; enfin, par ses inadvertances, il en a défiguré plusieurs autres. Il y a lieu de penser qu'il a accompli son œuvre dans la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, peu de temps après la publication du *Décret*.

Il va de soi que ces conclusions pourraient être modifiées par la découverte de manuscrits qui nous donneraient une recension des *Capitula* différente de celle que nous possédons.



# L'ORIGINE DE L'AIGRETTE,

PAR

M. PAUL GIRARD,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Parmi les races dont les migrations d'Ouest en Est donnèrent naissance à la légende de la guerre de Troie, il faut, semble-t-il, faire une place considérable à l'élément carien-lélége. Ces Cariens, ces Lélèges, deux rameaux d'une même tige probablement<sup>(1)</sup>, étaient disséminés partout dans la Méditerranée orientale. Au temps de Minos, ils possédaient les îles. Hérodote paraît rapporter à cette époque l'apogée de leur puissance : Τὸ Καρικὸν ἦν ἔθνος λογιμώτατον τῶν Ἑλλήων ἀπάντων κατὰ τοῦτον ἄμα τὸν χρόνον μακροῦ μάλιστ'α<sup>(2)</sup>. Ils occupaient aussi une grande partie de la Grèce du Nord, et ce qui prouve qu'ils y étaient très anciennement établis, c'est que, au dire d'Hésiode, ils avaient contribué à y repeupler la terre après le déluge de Deucalion. Il faut noter de plus qu'Hésiode leur donne pour chef Loeros<sup>(3)</sup>. Les Locriens étaient donc des Cariens-Lélèges, et l'on sait la part qui leur revient dans la conquête de la région troyenne<sup>(4)</sup>.

Or, *λοκρός* est un adjectif qui signifie « chauve », *Λοκρός*· *Φαλακρός*, lit-on dans Hésychius. Mais « chauve » d'une certaine manière. Le même glossographe, au mot *σίλοκρον*, s'exprime ainsi : Σίλοκρον· τὸ περικεκομμένον τὰς κόμας καὶ γεγονὸς ψιλόν, εἴτε δένδρον εἴτε ἄνθρωπος.

<sup>(1)</sup> STRABON, IV, p. 661. L'opinion de Philippe de Théangéla, auteur de *Καρικία*, d'après laquelle les Lélèges auraient été jadis asservis par les Cariens (ARUÉSÉE, VI, p. 271 E), ne contredit nullement cette hypothèse.

<sup>(2)</sup> HÉRODOTE, I, 171.

<sup>(3)</sup> HÉSIODE, *Fragn.* 115 (éd. RZACH: Leipzig, 1902).

<sup>(4)</sup> Cf. P. GIRARD, *Ijar, fils de Télémaque* (Berne des *Études grecques*, 1905, p. 68 et suiv.); J. VARTHEIM, *De Lyciis origine, cultu, patria* (Leide, 1907), p. 79-82.

ce qui veut dire que *σίλοκρος* servait à caractériser, soit un arbre dont on avait coupé les basses branches pour ne laisser subsister à la partie supérieure qu'un bouquet de feuillage, soit un homme dont la tête rasée tout autour ne portait au sommet qu'une mèche de cheveux. Il est vrai que *σίλοκρος* et *λοκρός* sont deux termes différents; mais ils ont ici, visiblement, le même sens. Dans la composition du premier entre *σίλος* "éperon de navire". *Σίλος· πλοῦς, πλοῖα πολλά*, dit Hésychius, *καὶ ἡ τῆς νεῶς ἔμβολος λέγεται*. On appelait *σίλος*, d'après le même auteur, l'extrémité des branches ou des tiges d'arbuste coupées d'une certaine manière, peut-être en biseau (*τὰ ἄκρα τῶν τομῶν καὶ ὀξεία*), ou bien encore les pieux, les échelas rendus pointus par le bout (*χάρακες ἀπίτομοι*). Ces témoignages permettent d'affirmer la synonymie de *λοκρός* et de *σίλοκρος*; tous deux, appliqués à la façon de porter les cheveux, désignaient la même coiffure; et si, de *λοκρός*, on rapproche *λεκροί* ou *λικροί*, qui était le nom donné aux cornes naissantes du faon, on ne fera que se confirmer dans cette opinion.

Ainsi, les Locriens, ces primitifs Cariens-Léléges, se distinguaient par ce signe caractéristique : tandis que les Achéens laissaient croître leur chevelure (*καρηκομῶντες Ἀχαιοί*), que les Abantes de l'Eubée faisaient de même, avec cette différence que seule la partie postérieure

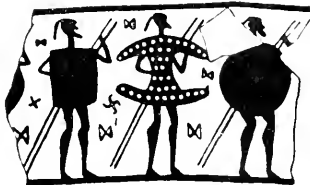


Fig. 1. Fragment d'un vase attique.

de leur tête était garnie d'une chevelure abondante (*ἐπιθεν κομῶντες*), ils avaient, eux, le crâne rasé, à l'exception d'une mèche qu'ils respectaient sur le sommet. La même coutume était peut-être observée chez les Thraces<sup>(1)</sup>.

Cette mode se retrouve sur les monuments figurés, par exemple sur un fragment de vase attique décoré dans le style du Dipylon (fig. 1).

<sup>(1)</sup> POLLUX, II, 98 : *Καὶ μὴν οπισθοκόμοι μὲν Εὐβοεῖς, ἀροκόμοι δὲ Θρᾷκες*. Mais *ἀροκόμοι* peut signifier aussi que les Thraces réunissaient leur chevelure en touffe sur le sommet de la tête.

Les trois guerriers, dont la silhouette y subsiste intacte, ont la tête ornée d'une mèche pendante qu'il paraît bien difficile de ne pas prendre pour une mèche de cheveux<sup>(1)</sup>. S'échappe-t-elle d'un casque perforé à la partie supérieure? Je le croirais volontiers, car le casque est une pièce indispensable de leur armement. Sans doute, sur une très ancienne hydrie béotienne du Musée du Louvre, on voit des hommes armés — ils sont munis de la courte épée mycénienne — qui ont la tête nue<sup>(2)</sup>; mais cela tient au rôle qu'ils jouent dans la scène où ils figurent : c'est une scène funéraire, et le geste rituel de la lamentation, qui consistait à porter la main à la tête et à faire le simulacre de s'arracher les cheveux, exigeait que, dans ces sortes de cérémonies, les hommes, même armés, eussent la tête découverte. Tel n'est pas le cas des personnages représentés sur le fragment que j'ai reproduit. Ceux-ci sont des combattants qui partent, à ce qu'il semble, pour quelque expédition; ils sont armés de pied en cap; il serait étrange que le casque leur manquât.

Je ne me dissimule pas les objections qu'on peut élever contre l'interprétation que je propose. Dans toutes les peintures de vases où sont figurés des combattants analogues, l'appendice qui orne leur tête est considéré comme une aigrette<sup>(3)</sup>, et, de fait, par ses dimensions et sa rigidité, il semble assez souvent que c'en soit une. Mais, premièrement, rien ne prouve que l'espèce de dentelure qui court parfois le long de cet appendice fasse toujours allusion aux barbes d'une plume : il se peut qu'elle représente une mèche de cheveux légèrement bouclée; deuxièmement, il y a des peintures où certaines aigrettes sont barbe-  
lées et où d'autres ne le sont pas<sup>(4)</sup>; troisièmement, je suis loin de nier

<sup>1</sup> E. PERNICE, *Mittheil. des kaiser. deutsch. archaol. Instit., Athen. Method.*, 1892, p. 215. Cf. W. REICHEL, *Homers. Waffen*, 2<sup>e</sup> édit., p. 58.

<sup>2</sup> E. POTIER, *Vases antiques du Louvre* (Paris, 1897), pl. 21, A 575, et p. 26.

<sup>3</sup> E. POTIER, *op. cit.*, p. 23-24, n<sup>os</sup> 517, 519, 525, 530. Cf. W. REICHEL, *op. cit.*, p. 109, fig. 51.

<sup>4</sup> Je citerai comme exemple un beau fragment du Louvre (E. POTIER, *op. cit.*, pl. 20, A 519), où l'aigrette des guerriers de la zone inférieure est certainement différente de l'aigrette barbe-  
lée de ceux des combattants de la zone supérieure chez lesquels on remarque cet ornement.

l'existence de l'aigrette artificielle : ce que je crois pouvoir avancer, c'est que dans une céramique très ancienne, bien que postérieure aux temps mycéniens, à côté de celle-ci, on note la survivance d'une aigrette *naturelle*, consistant en une simple mèche de cheveux qui émergeait du casque par un orifice pratiqué à son sommet.

Je trouve une preuve de cette survivance dans la structure de certains casques. On connaît celui qui coiffe les guerriers dont le prototype nous a été fourni par un fragment de vase provenant de Mycènes<sup>(1)</sup>, et qu'une fresque mycénienne a, depuis, remplacés sous nos yeux<sup>(2)</sup>. Ce casque,



Fig. 2. Tête casquée,  
sur un vase  
trouvé à Mycènes.

pourvu de cornes à sa partie antérieure, est surmonté d'une sorte de goulot évasé par le haut, d'où retombe un plumet (fig. 2). Je dis *plumet*, parce qu'il est possible que nous ayons affaire ici à des plumes, ou à ces crins de cheval déjà si en faveur dans l'armement homérique; mais l'évasement du goulot d'où sortent ces plumes ou ces crins ne s'explique que si, primitivement, il devait donner passage à une mèche de cheveux : l'homme insérait la mèche dans le trou destiné à

la recevoir, et un de ses compagnons, ou lui-même, la tirait dehors par l'orifice, assez large pour permettre à la main d'y pénétrer. Le tube qui sert ailleurs à fixer l'aigrette ou le panache est beaucoup plus étroit, et il faut qu'il en soit ainsi pour que la touffe de crins ou de plumes adhère solidement au casque<sup>(3)</sup>.

Or, ces guerriers, dont la représentation est si fréquente sur les vases du Dipylon, sont vraisemblablement, pour la plupart, des pirates Cariens<sup>(4)</sup>. Dès lors, si l'on songe à l'un des titres de gloire des Cariens-Lélèges, qu'Hérodote nous montre comme les inventeurs de l'aigrette<sup>(5)</sup>,

<sup>(1)</sup> FRIJWAENGLER et LOESCHKE, *Mycen. Vasen*, pl. MII, fig. 430.

<sup>(2)</sup> Έξημ. ἀρχ., 1896, p. 1 et suiv., pl. 1 et 2.

<sup>(3)</sup> Cf. S. REINACH, au mot *Galca*, dans SAGLIO et POTTIER, *Dict. des antiquités grecques et romaines*.

<sup>(4)</sup> Cf. HELBIG, *Les vases du Dipylon et les naucraries* (Paris, 1898).

<sup>(5)</sup> HÉRODOTE, I, 171.

on sera frappé du lien qui existe entre un de leurs noms, *Λοκροί*, et cette invention. Ils avaient imaginé l'aigrette, mais cette aigrette, à l'origine, n'était qu'une adaptation de leur coiffure nationale aux nécessités de la guerre. Puis un jour arriva où, par un progrès très simple, qui n'abolit pas complètement le vieil usage, ils substituèrent à la mèche de cheveux une aigrette rapportée, plus haute et plus menaçante, et devinrent ces *coqs* contre lesquels l'oracle d'Amon avait mis en garde le prince Témenthès, présageant par là la victoire que Psammétique, au service duquel étaient des mercenaires Cariens, devait remporter sur lui<sup>(1)</sup>. Mais l'aigrette primitive était de cheveux, et l'on se demande, en vérité, comment il eût pu en être autrement, ce que ces gens eussent fait de leur mèche, sous le casque de cuir qui épousait exactement la forme du crâne, s'ils n'eussent eu l'ingénieuse idée de la transformer en une parure du casque.

Ce n'est là qu'une hypothèse, dont le vénéré confrère pour lequel ces lignes ont été écrites voudra bien excuser la témérité. Je souhaite que l'avenir la confirme. Il est piquant, en attendant, de penser que la queue de cheval qui ondule sur les épaules de nos dragons et de nos cuirassiers n'est peut-être qu'une contrefaçon de la mèche naturelle des soldats préhistoriques qui furent les ancêtres des héros d'Homère.

<sup>(1)</sup> POLYEN, *Strat.*, VII, 3.





# L'EUROPA OCCIDENTALE NEGLI ANTICHI GEOGRAFI ARABI,

PER

IGNAZIO GUIDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

---

La conoscenza che i geografi arabi anteriori ad Edrisi hanno avuto dell'Europa occidentale cristiana è veramente minima e appena credibile in un popolo che già dal principio dell'VIII secolo avea esteso le sue conquiste fin sulla Spagna. Non sarà inutile dire qualche parola su tal proposito.

L'impulso agli studi geografici, come a quelli delle altre scienze, ebbero gli Arabi dai Greci, fin da quando vennero a contatto con questi ultimi. Colla fondazione di Bagdad e col nuovo centro dato al califfato si promosse grandemente l'influenza della cultura persiana sugli Arabi, ma, grazie ai dotti Siri, si favorì anche quella delle scienze greche filosofiche e naturali. Perocchè i Nestoriani non furono certo inferiori ai Siri Occidentali nello studio degli autori greci.

Il libro fondamentale per la geografia era, ormai da molto tempo, la *γεωγραφικὴ ὑφήγησις* di Tolomeo; chè le opere posteriori di geografia non ebbero speciale importanza e originalità, e non furono che lessici o compendi; ed è noto che, a Bisanzio, quanto fiorirono gli studi storici, altrettanto furono generalmente negletti i geografici. Era quindi naturale che gli Arabi cominciassero lo studio della geografia col procurarsi la traduzione di quest'opera fondamentale di Tolomeo; il celebre filosofo al-Kindi ne fece fare una per sè, e sopra una traduzione della *ὑφήγησις* al-Huwarizmi fondò la sua *صورة الارض* o carta descrittiva della terra. In questo primo documento di geografia araba appaiono parecchi nomi di luoghi o città dell'Europa occidentale, come

p. es. لوغدنون (Λούδονον, Lione), ma essi, come è chiaro e la forma stessa lo dimostra, sono copiati dalla ὑφ' ἡμετέρας e non implicano veruna conoscenza diretta degli Arabi. Bisogna quindi venire alla prima opera di geografia descrittiva, voglio dire al كتاب المسالك والممالك - Il Libro delle Vie e dei Regni - di Ibn Hurdadhbeh, composto fra l'844 e l'848 dell'era volgare. Ibn Hurdadhbeh conosce molto dell'Impero Bizantino e delle sue divisioni amministrative, sebbene l'origine delle sue informazioni sia talvolta popolare, come quando nel menzionare la provincia o prefettura denominata dai (Θέματα τῶν) ἐπιμηχίων, dice che questa parola significa «orecchio ed occhio» (αὐτί e μῆτι)<sup>(1)</sup>. Ma dell'Occidente si può affermare che non sa nulla; conosce la Francia فرحمه sol perchè «confina colla Spagna» تجاور الاندلس e cosa strana in apparenza, conosce l'isola di Thule e il suo mare «che non è corso da alcuna nave», proprio la «ratibus impervia Thule» di Claudiano. Ma questa non è certamente notizia diretta, e deriva in origine da Tolomeo o dal rifacimento di Hwārizmī, il quale infatti parla di Thule, cioè, probabilmente, data l'origine tolomaica del rifacimento, delle Shetland. A questo, press'a poco, si riduce la conoscenza che ha Ibn Hurdadhbeh dell'Europa occidentale; egli menziona invero gli schiavi اللعبرديون, senza però ricordare il loro paese (i principati longobardi dell'Italia meridionale), ma se si confronta questo luogo con quello ove si menziona l'itinerario dei mercatanti ebrei (p. 153), sembra probabile che ad essi risalga la vaga notizia su codesti schiavi.

Posteriore di mezzo secolo all'opera di Ibn Hurdadhbeh è il كتاب البلدان - Il libro dei Paesi - di Ya'qubi, il quale non conosce altro che i paesi e i popoli vicini alla Spagna musulmana: i جلالقة (di Gallizia), i وِسْكَنْس (di Guascogna), i جاقس (dalla città di Jaca). Di poco posteriore è il كتاب البلدان o «Libro dei Paesi» di Ibn al-Faqlh, il quale, ad eccezione di توليد، تولي، Thule, nulla ci dice dell'Europa cristiana (di Roma dirò poi). Egli è vero che noi abbiamo il compendio di Šayzari e non l'opera originale di Ibn al-Faqlh, ma se vi fossero state notizie su paesi europei, non sarebbero certamente rimaste sconosciute

<sup>1</sup> Di questa denominazione Qudāma sa dare anche la ragione! ed. DE GOEJE, 257.

ai geografi posteriori e nominatamente a Yāqut, che ebbe sotto gli occhi l'opera di Ibn al-Faqlh. Maqdisi dice (ed. DE GOEJE, 241) che leggere il libro di Ibn al-Faqlh è come leggere il libro di Ġaḥiẓ (m. 869); è verosimile quindi che anco questo autore nulla dicesse dell'Europa occidentale.

Contemporaneo al «Libro dei Paesi» di Ibn al-Faqlh è l'opera *الاعلاق النفيسة* o «Le cose preziose e di valore» di Ibn Rusteh, il quale nomina i Longobardi e Venezia, ma non la Gallizia nè la Guascogna e neppur Thule. Nel *كتاب الخراج* o «Libro delle Imposte» di Qudāma vien nominata la *براطانية*. Bretagna.

Venti anni incirca dopo che erano apparse le opere di Ibn al-Faqlh e Ibn Rusteh, cioè verso il 921, Abu Zayd al-Balḥī compose le sue carte geografiche accompagnate da breve illustrazione, il *كتاب الاشكال* o *صُور الاقاليم* così importante per la geografia posteriore degli Arabi. Secondo il Catalogo dell'Ahlwardt, sarebbe conservato nel codice di Berlino 6032<sup>(1)</sup>, ma in ogni modo possiamo credere che esso ci sia fedelmente rappresentato dal *كتاب مسالك الممالك* o «Il Libro delle Vie dei Regni» di Iṣṭāḥrī scritto un trenta anni dopo. Anche qui non troviamo che brevissima menzione dei soliti paesi o popoli, che abbian veduti presso i geografi anteriori, il che ci mostra che nessuna notizia diretta venne ad aggiungersi a quelle già note. Si nominano infatti i *جلائقة*, *وسكنس*, *جاقس*, e anche il *جبل العاقل* che dal Reinaud (*Marāṣid*, V, 25) è identificato con Fraxinetum.

Il libro di Iṣṭāḥrī ebbe, 26 anni dopo, una seconda edizione nei *المسالك والممالك* «Le Vie e i Regni» di Ibn Ḥauqal. La Sicilia era, da un secolo e mezzo, dominata dai Musulmani e Balādhuri (m. 892) già menziona (ed. DE GOEJE, 234) la conquista dell'isola ed anche l'impresa contro Bari. Da questo nuovo possesso gli Arabi spingevano scorrerie, specialmente sull'Italia meridionale, onde è che in Ibn Ḥauqal occorre la menzione di luoghi non ricordati dai geografi anteriori. Tali sono *قلورية* o la Calabria, una menzione più esatta di Lon-

<sup>(1)</sup> Un esemplare della prima edizione è stato recentemente additato dal S. Massignon nella biblioteca del *Kūḫl-dār* dell'«imām Ḥusayn» a Kerbela (*Rev. du Monde musulm.*, juin 1909).

gobardia, *الانكبيدة* (i principati longobardi dell'Italia meridionale) e parecchie città, come Salerno(?), Melfi, Napoli e il golfo di Venezia, nomi che, sfigurati per gli errori dei copisti, sono poi passati nelle opere posteriori, come è il caso di Napoli, che nel lessico di Yāqut (I, 167) figura sotto il nome di Tāmul. *تامل*!

Anteriori di circa venti anni all'opera di Ibn Hauqal sono la seconda edizione dei *مروج الذهب* o « I Prati di oro » e il *كتاب التنبيه* o « Il Libro dell'Avvertimento » di Mas'udi, e in ambedue non si ricordano che i soliti nomi di Gallizia, Guascogna ecc.; del resto sono queste opere prevalentemente storiche e non geografiche.

L'ultimo dei grandi geografi arabi del primo periodo, Maqdisī o Muqaddasī, non dice nulla dell'Europa cristiana; egli infatti dichiara di non voler parlare dei paesi degli infedeli, cui non ha visto e nella menzione dei quali, secondo lui, non havvi alcuna utilità. Ma ancorchè non li avesse esclusi di proposito dalla sua opera, possiamo esser certi che non avrebbe potuto dare più di quello che i precedenti autori avevano saputo, cioè scarsissime notizie, che si restringono a pochi e nudi nomi di città e di popoli.

Bisogna giungere fino ad Edrisi per trovare nella geografia araba estese e relativamente esatte notizie sull'Europa occidentale cristiana. Le circostanze nelle quali questo autore compose le sue opere geografiche sono note, nè fa alcuna meraviglia che egli abbia potuto avere quelle informazioni che mancarono interamente ai geografi anteriori.

Una sì scarsa conoscenza dell'Europa può parere strana in un popolo come gli Arabi, che viaggiavano continuamente dall'Oriente in Occidente, ma, in parte almeno, è spiegata dall'itinerario da essi seguito per venire nella Spagna. Questo itinerario leggesi in Ya'qubi (p. 353) e risulta anche da quanto dice Ibn Hurdadhbeh a p. 87. I numerosi Arabi di Oriente che venivano nella Spagna, vi si recavano da Qairwān, seguendo la costa dell'Africa, *مختلا غير موغل*, e non avevano occasione di vedere alcuno dei paesi di Occidente; analogo era il caso per i nativi di Andalus che si recavano in Oriente. A giudicare dall'itinerario dei mercatanti ebrei *وإذانية* di cui parla Ibn Hurdadhbeh (p. 114), parrebbe che per loro mezzo potesse pervenire agli

Arabi qualche notizia sull'Europa; ma oltre la difficoltà dovuta alla differenza di religione, importerebbe determinare bene da quali paesi europei essi venivano. Una parte almeno dei prodotti specificati da Ibn Hurdādhbeh non paiono riferirsi all'Europa occidentale.

Ma comunque debba spiegarsi, è un fatto certo che i geografi e i dotti arabi fino ad Edrisi non hanno conosciuto quasi altro che i nudi nomi di pochissimi popoli o luoghi dell'Europa cristiana. Ma evvi un'eccezione — la città di Roma. Lo stesso autore più antico, Ibn Hurdādhbeh, già ne parla a lungo (p. 86); menziona il fiume o canale coperto di lastre di rame dall'enigmatico nome di قسطنطينوس. قسطنطينوس, قسطنطينوس, قسطنطينوس, قسطنطينوس, قسطنطينوس, قسطنطينوس, il triplice portico del grande mercato degli uccelli ed il canale che vi passa, coperto di lastre di rame giallo. Conosce pure la chiesa di S. Pietro e S. Paolo e l'altra lunga un miglio (!) con 28 porte di oro puro, mille di rame, oltre tutte quelle di legno; dice che fuori delle mura di Roma trovansi 1,200 colonne abitate dagli stiliti e narra la storiella dell'uccello che porta l'olivo nel becco; asserisce poi, confondendo Roma con Costantinopoli, che la prima giace per tre lati sul mare. Poco più di mezzo secolo dopo, Ibn al-Faqlh dà una lunghissima descrizione di Roma, conservataci da Yāqūt, della quale io ho dato la traduzione e un commento nell'*Archivio della Società Romana di Storia Patria*, I, 173, s.; a questo mio scritto rimando il lettore. Una parte di questa descrizione sta anco nel compendio di Ibn al-Faqlh fatto da Šayzarī, che sopra ho ricordato, ed Ibn Rusteh altresì parla a lungo di Roma nella sua opera الإعلاق النفيسة. Nelle opere derivate da quella di Abū Zayd al-Ballū si fa speciale menzione di Roma, rilevando come essa è una delle quattro grandi sedi patriarcali della Cristianità. E tanto era diffusa in Oriente la descrizione di Roma, che Edrisi stesso ne ripete non piccola parte, quantunque, senza dubbio, egli conoscesse la realtà delle cose. Infatti ripete la notizia sui patriarcati, che trovasi in Ištāhūrī. Ibn Hauqal ecc., dice del mercato e delle chiese menzionati da Ibn Hurdādhbeh e solo parlando del Papa asserisce qualcosa di meno strano che non facciano gli altri autori.

La descrizione musulmana di Roma forma anche il fondo di quella

anonima che si trova nel codice vaticano arabo 282. Sono persuaso che il medesimo testo sia nel codice di Parigi, Fonds ar. 312, f. 34, perchè, come ebbi occasione di notare altra volta, il contenuto del codice parigino corrisponde così esattamente con quello del vaticano, che il primo, secondo ogni probabilità, è copia del secondo. Nel codice vaticano la descrizione è introdotta così :

نبتدى بعون الله وحسن توفيقه بشرح صفة مدينة روميه للجليله في المدن  
ونعتها وصفتها نقلا صحيحا قد تسلّمناه من القدماء الذين اعتنوا بذلك وكيف  
عازتها والكنائس التي فيها وباقى امورها، بارك يا سيد، ان صفة هذه المدينة  
للجليله على هذه الصفة وذلك ان طولها مسافة ثلاثون ميلا وعرضها ثلاثون ميل  
وعليها ثلاث اسوار من باب الذى يعرف باب الذهب الى شرقيتها والبحر محيطها  
من ثلاث جوانبها لله

Questo fatto singolare che cioè di tutta l'Europa occidentale cristiana non si menzioni che Roma, anzi se ne dia una lunghissima descrizione, fa nascere il sospetto che l'origine di tali notizie non si debba cercare nell'Occidente; altrimenti non s'intenderebbe come, fra tante celebri città di Europa, solo di Roma giungesse la notizia presso gli Arabi. E questo sospetto è reso anche più forte quando si pensa al contenuto stesso di questa descrizione, voglio dire all'indole sua popolare e leggendaria. Lo stesso Yāqut si mostra sorpreso della stranezza di queste notizie e chiede quasi senza al lettore del riferire cose tanto assurde. Egli è chiaro che simili storielle non potevano sorgere ed esser credute se non lungi da Roma, come le storielle che correvano in Occidente nel Medio Evo sulla Mecca o sul sepolcro di Maometto a Medina non potevano nascere se non lungi da queste città. L'indole poi delle leggende è essenzialmente cristiana; le chiese, il culto cristiano, il clero e il Papa vi hanno grande parte. Finalmente un'altra prova dell'origine orientale e non occidentale della descrizione è lo stesso nome arabo di Roma: رومية, *Rūmiya*, Edrisi, che aveva informazioni dirette e occidentali, la chiama *Rūmā*, روما, e così Ibn Haldūn, ma per gli Arabi più

antichi Roma è رومية, *Rūmiya*. Ora come Θούλη ha dato تولية, تولى, così da Ρώμη, روم, e non da Roma nasce رومية. Possiamo quindi concludere che :

I geografi arabi fino ad Edrisi hanno ignorato quasi completamente l'Europa occidentale cristiana, della quale non ebbero veruna notizia diretta. A questo non fa eccezione la lunga descrizione che danno di Roma e delle sue meraviglie, perchè essa è di origine cristiana, ma puramente ed interamente orientale.







# A MACCABEAN TALISMAN,

BY

PAUL HAUPT, LL. D.

PROFESSOR IN THE JOHN HOPKINS UNIVERSITY, BALTIMORE, MD.

We read in II *Macc.*, XII, 40, that when Judas Maccabaeus' men came (after Pentecost, 164 B. C.) to take up the bodies of the Jews who had been slain in the fight against Gorgias (1), the commandant of Jamnia (cf. I *Macc.*, I, 58), they found under the tunics of every one that was slain, things consecrated to the idols of Jamnia (*ἱερόμυκτα τῶν ἀπὸ Ἰαμνίας εἰδωλῶν*) which is forbidden the Jews by the Law (*Deut.*, XII, 26; XIII, 10-12). Then every man saw that this was the cause wherefore they were slain. — The *ἱερόμυκτα* refer to amulets worn as a preservative against accidents. Those Maccabean Jews used amulets consecrated to the Greek gods of Jamnia, just as we read in *Icts.*, XIX, 13, that certain itinerant Jewish exorcists took upon them to call over them that had evil spirits the name of the Lord Jesus, saying: — We adjure you by Jesus whom Paul preacheth; cf. *GIJ.* III, 296 (2).

At their morning prayers, except on Sabbaths and festival days, orthodox Jews still tie amulets (or *phylacteries*) with leather straps on their bare left arm (on the inner side, just above the elbow) and on the middle of their forehead (just touching the hair). These phylacteries are small cube-shaped cases of black leather. The forehead-phylactery (Heb. *tefillah šel rôš*) is divided into four compartments (Heb. *qēqē'in* or *qēqē'in*) each of which contains a slip of parchment inscribed with the four passages *Ex.*, XIII, 1-10; 11-16; *Deut.*, VI, 4-9; XI, 13-21, respectively, which are interpreted as enjoining the use of phylacteries. The arm-phylactery (Heb. *tefillah šel yād*) has but a single compart-

ment inscribed with the four passages in four parallel columns (cf. also *RE*, I, 469, 37 and 43; 470, 17; 476, 7).

On the outer wall of the leather case, to the right of the wearer, the initial letter of the archaic name of God, *Saddai* (3), is impressed; also on the outer wall to the left of the wearer: there, however, the  $\varpi$  has not three prongs, as usual, but four. The leather strap of the forehead-phylectery is tied at the back of the head into a knot of the shape of a  $\gamma$ , the second letter of the name *Saddai*. One end of the other strap is formed into a noose by means of a knot of the shape of a  $\nu$ , the last letter of the name *Saddai* (4). This name is often used in medieval Jewish charms. Several Hebrew amulets and charms were published, a few years ago, in the *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXVII, 260; XXVIII, 110, 182, 284 (London, 1905-1906).

In the Old Testament, the forehead-phylecteries are called *tôphâth*. This denoted originally a *drop* (5), *bead*, or *jewel*, worn as an amulet (cf. *Shabb.*, 57<sup>b</sup>; *BT*, I, 452). We still call a seal or a locket, etc. worn on a watch-guard a *charm*. Originally the preventive charms and protective marks were tattooed on the body. The protective mark which Javn set upon Cain was a tattooed tribal mark (*DB*, III, 87<sup>1b</sup>; *BL*, 61). W. Robertson Smith says in the revised edition of his *Lectures on the Religion of the Semites* (London, 1894), p. 453: "Jewels serve as amulets". Amulets and anklets are worn to protect the hands and the feet; ear-rings and nose-rings protect the orifices of the body against the entrance of evil spirits; jewels on the forehead protect the eyes (*BL*, 44).

According to W. R. Smith, *loc. cit.*, Doughty saw a man stuff his ears with cotton before venturing to descend a well haunted by *jinn*. Kennedy (*DB*, III, 87<sup>3a</sup>) thinks that phylecteries may have been introduced in the generation embraced by the reigns of Simon and his son John Hyrcanus (*Est.*, 28), *i. e.* b. c. 142-104.

Of course, the Biblical injunctions: "Therefore shall you lay up these My words in your heart and in your soul, and bind them for a sign upon your hand, and they shall be as frontlets between your

eyes, and thou shalt write them upon the door-posts of thy house and upon thy gates" (*Deut.*, vi, 18, 20) are merely equivalent to the German phrases: "Schreibt es euch hinter die Ohren!" (write it down for yourselves behind your ears) or: "Ich binde es euch auf die Seele" (I bind it upon your heart). In *Prov.* iii, 1, 3; vi, 21; vii, 3, we find: "Let thy heart keep My commandments; bind them about thy neck, write them upon the tablet of thy heart", or "tie them about thy neck", and "bind them upon thy fingers". Our phrases "to enjoin" (*Lat. injungere*) or "to lay to heart" must be explained in the same way. Luther renders *h'éd h'éd bíam* (*Gen.*, xliii, 3): "Der Mann band uns das hart ein" (*OLZ.* XII, 70, n. 12). *Is.*, xlix, 16. *JEREM* says to Zion: "I will not forget thee; on the palms of my hands have I graven thee; thy walls are always before me". *Cant.*, viii, 6 (*CANT.*, 16; *BL.*, 19), we find:

Hang me close to thy heart like a signet,  
On thy hand like a ring (6) do thou wear me!

In the Mishnah the phylacteries are mentioned alongside of *qamí* "amulet" (7). Our *cameo* is derived from this Hebrew *qamí*, a passive participle of *qamá* "to bind, attach". There are a great many engraved gems known as *Abraxas* (or rather *Abraxar*) amulets. The *Abraxas* gems (which are generally intaglios, not cameos) represent heathen amulets and charms; they are not Gnostic, nor is there any connection between *Abraxar* and the cabbalistic words *abracadabra* and *abracadam* (*RE.* I, 114, 48; 116, 49).

The term *amulet* is often said to be an Arabic word; but the Arabic terms for *amulet* are *عודה* 'údah, from *عاد* 'áda "to seek protection"; *حجاب* *hijáb*, from *حجب* *hájaba* "to separate, to interpose", or "to screen"; and *تاميم* *tamímah*, which may mean "keeping whole, sound, uninjured". We need not suppose that *tamím* is a translation of Greek *τελεσμα* (8); nor is there any connection between Arab. *tamím* and the Heb. *tammim* (*JBL.* XVI, 33). The Arabic word *حائلة* *hímálah* or *حيلة* *hámilah*, pl. *حائل* *hamá'ila*, from which *amulet* is said to be derived,

does not mean *amulet*, but *sword-belt* (*ZDMG*, XXXVIII, 140-142). Besides, we find *amuletum* in three passages of Pliny.

In XXIX, 66, Pliny says : « Attribuunt (Magi) ei (sanguini basilisci) et successus petitionum a potestatibus et a diis etiam precum, morborum remedia, veneficiorum amuleta » (The Magi attribute to the blood of the basilisk success of petitions to the authorities, or even of prayers to the gods, also cures of ills, and protection against sorceries). In XXX, 138, we read : « Scarabaeorum cornua grandia denticulata adalligata iis amuleta obtinent » (The large dentate mandibles of scarabs, tied to infants, are supposed to act as amulets; — a gem, cut in the form of a scarab or beetle was common among the Egyptians as an amulet). The third passage in Pliny (XXVIII, 38) reads as follows : « Inter amuleta est editae quemque urinae inspuere, similiter in calciamentum dextri pedis priusquam induatur, item cum quis trauseat locum in quo aliquod periculum adierit » (It is a preventative to spit into your urine just discharged or into the shoe of the right foot, before you put it on, or before passing a place where you have encountered some danger).

Spitting cannot be called an amulet. *Amuletum* means originally « prophylactic, preventative ». It is derived from the Latin *amoliri* - to ward off », and has nearly the same meaning as *amolimentum*, which is given in some glossaries as equivalent to *φλακτῆριον*. *Amoliri* means originally « to roll away something heavy or troublesome »; it is connected with *moles* and *molestia*. We have it in English as *amolish* and *amolition*. The two words *amolish* and *abolish* may be ultimately identical. The etymology of Lat. *aboleo* is not clear; a connection with *deleo* and *ἄλλυμι* is doubtful. *Abolla*, Greek *ἄβολος*, denotes a heavy cloak as a protection against inclement weather. The oldest spelling is *amuletum*; *-etum* is a Latin suffix which we find also in *arboretum* = *arbutum*, *arundinetum*, *palmetum*, *quercuquetum*, *populetum*, *ficetum*, *vinetum*, *fructetum*, *fruticetum*, *rosatum*, *viminetum*, *sentictum*, *repretum*, *dumetum*, etc.

Consequently *amuletum* is a Latin word, whereas *talisman* is derived from the late Greek *ταλίσμα*, which appears in Arabic as *طاسم*

*talsam* (8). The difference between a *talisman* and an *amulet* is, that an amulet is supposed to exert a constant protecting power, while a talisman is expected to produce under special conditions desired results for an owner (see *amulet* in the *Century Dictionary*). A talisman may help a man to open a sealed door, an amulet may protect him against evil spirits guarding the door. *Talisman*, however, is often used in the sense of *amulet*.

The post-Biblical Hebrew name for phylacteries is *tēfillin* = prayers. In the doxology at the end of the Second Book of the Psalms, the feminine plural *tēfillōth* = prayers, is used of the canonical psalms: - Ended are the prayers of David (9), the son of Jesse -.

There is one poem in the Psalter which was evidently intended as a *tēfillāh* or *amulet*. Wellhausen says in the notes on *Ps. xcī*, in the Polychrome Bible: - This Psalm may have served as a talisman. In the Talmud (*Shēbū'ōth*, 15<sup>b</sup>; *BT*, VII, 654), *Ps. xcī* is called *šir šel peḡā'im* or *nēḡā'im*. Heb. *peḡā'im* denotes especially =evil demons=, and *neḡā'im* =plagues= means especially =leprosy=, (*IL*, 10, n. 25). The original meaning is simply =strokes= or =blows=.

Gunkel, in the second edition of his *Ausgewählte Psalmen* (Göttingen, 1905), p. 162, on the other hand, thinks that the first part of *Ps. xcī* is a didactic poem; the second a divine oracle. According to Gunkel, this psalm contains a powerful, nay an immense, unsurpassable expression of individualism (p. 170). He finds in this charm a world-conquering faith (p. 171), and =my God= in v. 2, which the meter proves to be a gloss, is according to Gunkel (p. 164) the most peculiar and profound name of God in this psalm. Even Duhm, *Die Psalmen* (Freiburg i. B., 1899), p. 228, says that, apart from v. 8<sup>b</sup>, *Ps. xcī* might stand in the New Testament.

In 1611 an executioner at Passau in Lower Bavaria pretended to be able to fortify men and make them invulnerable. He sold the soldiers bits of paper with strange figures, and the men swallowed them. Among the ancients the Ephesian formulae (Ἐφέσια γράμματα) were especially famous (*GJV*, III, 296) as potent charms. Also coins of Alexander the Great were worn as powerful talismans (*RE*, I, 468, 60).

In the European wars during the second half of the past century, the Seven Weeks' War of 1866, the Franco-German war of 1870-1871, and the Russo-Turkish war of 1877-1878, similar amulets were found on the bodies of Turkish, Italian, French, and Bavarian soldiers.

The text of the Maccabean talisman in *Ps.* *xci* is somewhat disjointed; it is necessary to transpose some lines in order to restore the proper sequence.

This psalm may be translated as follows (10) :

PSALM *xci*.

- 1 He who dwells 'neath Elyon's<sup>3</sup> covert,  
And lodges 'neath Shaddai's<sup>3</sup> shelter.
- 2 Who says unto Javn<sup>11</sup>, My refuge,  
My stronghold<sup>2</sup> wherein I trust,
- 5 Need fear no panic by night,  
Nor arrow flying by day,
- 6 Nor pestilence walking in darkness,  
Nor withering<sup>12</sup> heat at noonday.
- 13 Let him tread on adders and aspics,  
Yea, trample young lions and dragons :
- 14 To Him if he cleave, He will save him,  
Whoso knows His name, He will rescue.
- 3 From every snare, He will free thee:  
Will shield thee 'gainst evil spells<sup>13</sup>.
- 4 Javn covers thee with His pinions<sup>13</sup>,  
And under His wings thou canst hide.
- 9 Because *thy* refuge is Javn,  
And *thou*<sup>22</sup> hast made Elyon<sup>3</sup> thy fortress,
- 10 No mischief will befall thee,  
No calamity draw nigh thy tent. <sup>1</sup>δ<sub>4</sub>
- 11 He will order His angels to thee  
To guard thee in all of thy ways;
- 12 They will bear thee up in their hands  
Lest thou dash thy foot on a stone.

- 7 A thousand will fall at thy side,  
And ten thousand at thy right hand : } }  
8 Thou needest but look with thine eyes<sup>15</sup>  
To behold the reward of the wicked<sup>e</sup>.

(α) 2 My God

(β) 3 of the fowler

(γ) 4 a shield and fence is His truth<sup>16</sup>

(δ) 7 it will never come near thee

(ε) 15 He calls me, I answer him<sup>ζζ</sup>

I give him freedom and glory;

16 With long life I sate him,

let him enjoy My victory<sup>17</sup>.(ζζ) 15 I am with him in distress<sup>15</sup>

The Hebrew text should be restored as follows :

## PSALM XCI.

מִתְלוֹנֵן בְּצַל שָׁדָי :	יֵשֵׁב בְּסֶתֶר עֲלֵיוֹן	11
וּמִצְוֹדֹתָי <sup>16</sup> אֲבִטָּה <sup>16</sup> בּוֹ :	אֲמִיר לִיהוָה מִחֶסֶד	2
מִחֵץ יְצוּף וְזִמָּם :	לֹא־יִירָא מִפֶּהַד בְּלִילָה	5 11
מִקָּטֵב יִשָּׁד <sup>16</sup> בְּצֹהָרִים :	מִדְּבַר בְּאֶפֶל יִהְיֶה	6
יִרְמָס כִּפִּיר וְתַנִּין :	עַל־זֶחֶל וּפְתֵן יִדְרֹךְ	13 11
יִשְׁגָּבְחוּ כִּי־יִדַע שָׁמוֹ :	כִּי־כֹן חֶשֶׁק וַיִּפְלְטָהוּ	14
יִשְׁמֹרֶךְ מִדְּבַר <sup>16</sup> תְּהוֹת :	כִּי־הוּא יִצִּילֶךָ מִפֶּהַד <sup>16</sup>	3 11
וְתַחַת כַּנְּפֵיו תַּחֲסֶה י :	בְּאַבְרָתּוֹ <sup>16</sup> יִסְדֶּךָ־לֶךָ <sup>16</sup>	4
עֲלֵיוֹן <sup>16</sup> שְׂמִיָּה <sup>16</sup> מִעוֹךְ :	כִּי־אֶתָּה יְהוָה מִחֶסֶד	9 11
וַיִּגַע לֹא־יִקְרַב כֹּאחֲלֶךָ <sup>16</sup> ו <sup>16</sup> :	לֹא־תִאֲנָה אֱלֹהֵי רַעַח	10
לִשְׁמֹרֶךְ בְּכָל דַּרְכֶיךָ :	כִּי־מִלֹּאכְוֵי יִצְוָה <sup>16</sup> אֱלֹהֶיךָ	11 11
פֶּן־תִּגַּף בְּאֵבֶן רַגְלֶךָ :	עַל־כְּפִיתָהֶם <sup>16</sup> יִשְׁאוֹנֶךָ	12

7 יִפְּלֵ מוֹצֵדֶךָ אֱלֹהֶיךָ וּרְכַבְכָּהּ מִיַּמֵּינֶךָ וְיָגֵשׁ  
8 רָק בְּעֵינֶיךָ תִּבְיֵט וּשְׁלֵמַת רַשְׁעִים תִּרְאֶה:

(α) אלהי (β) 3 יקוש<sup>27</sup> (γ) 4 צנה וסחרה אמהו (δ) 7 אליך לא יגש  
(ε) 15 יקראני ואענהו<sup>28</sup> אהלצהו ואבכהו :  
ארך ימים אשביעהו ואראהו בישועתי :

(ζ) 15 עמו אנכי בצרה

#### NOTES.

(1) This defeat (1 *Macc.*, v, 60) is alluded to in *Ps.* LX (v. 5) which was written before the destruction of Hebron, the fortified capital of the Idumeans (1 *Macc.*, v, 65). See *AJSL*, XVIII, 225, l. 6; cf. below, n. 15.

(2) Note the following abbreviations : *HJ* = *HAUPT*, *The Argan Lineage of Jesus* (Chicago, 1909), reprinted from *The Open Court*, No. 635 (April 1909), pp. 193-204. — *AJSL* = *The American Journal of Semitic Languages* (Chicago). — *BL* = *HAUPT*, *Biblische Liebestlieder* (Leipzig, 1907). — *BT* = LAZARUS GOLDSCHMIDT, *Der babylonische Talmud*. — *DB* = *HASTINGS' Dictionary of the Bible*. — *GJV* = *Emil SCHÜRER*, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi* (third edition). — *HW* = *DELITZSCH*, *Assyrisches Handwörterbuch* (Leipzig, 1896). — *ABL* = *Journal of Biblical Literature* (New York). — *JHUC* = *Johns Hopkins University Circulars* (Baltimore). — *KAT* = *E. SCHRAEDER*, *Die Keilinschriften und das Alte Testament* (third edition; Berlin, 1903). — *OLZ* = *Orientalistische Literaturzeitung*, edited by F. E. PEISER (Leipzig). — *RE* = *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche*, third edition, edited by A. HAUCK (Leipzig). — *ZDMG* = *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* (Leipzig).

*CANT.* = *HAUPT*, *The Book of Canticles* (Chicago, 1902), reprinted from *AJSL*, XVIII, 193-215; XIX, 1-32. — *EST.* = *HAUPT*, *The Book of Esther* (Chicago, 1908), reprinted from *AJSL*, XXIV, 97-186. —



*Nuu.* = HuxFr, *The Book of Nahum* (Baltimore, 1907), reprinted from *JBL*, XXVI, 1-53.

(3) *Šaddai* is supposed to be identical with the Assy. *šalū* - mountain -, Ašur and Bel are called *šalū rabū* - the great mountain -, so that Heb. *‘elyōn* - high - and *‘iv* - rock - would be synonyms of *šaddai* (*KAT*, 358; contrast *HW*, 643<sup>a</sup>). It is possible, however, that *šaddai* is derived from Heb. *šadūh* - field -: cf. *OLZ*, VII, 214, n. 15, and *KAT*, 409, n. 9. *Šaddai* does not mean - Almighty -, but *‘elyōn* may mean - The most High -.

(4) See *DB*, III, 870<sup>b</sup>; cf. *Shabb.*, 62<sup>a</sup>; *BT*, I, 461.

(5) Cf. *neṯiphōth* (*Jud.*, VIII, 26; *Is.*, III, 19) and *DB*, III, 872<sup>a</sup>. In post-Biblical Hebrew we find *ṯippāh* - drop -: in Arabic we have طوفان *ṯūfān* - heavy rain -, and طوفان *ṯūfān* - deluge, cataclysm -. According to Dr. Ember Heb. טַבַּיִם *sāṭf* - flood - is a Šaf'el of the root *ṯap*; cf. *Nuu.*, 24 (*ad v.* 6).

(6) For *kalḫōthām* in the second hemistich we must read *katṯabāth*: cf. *Est.*, 23, n.\*; *Nuu.*, 18, second note on v. 4; *OLZ*, III, 213, n. 7. For seals worn as pendants from a cord around the neck (*Gen.*, XXXIII, 18) see *JBL*, XVI, 70, n. 38. The Assyrian name is *qunūqqi kisādū*; see line 69 of the Annals of Tiglath-pileser IV (*HW*, I, n. 11) in Paul Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglath-Pileasers III* (Leipzig, 1893), p. 15.

(7) A *qamē* (קָמֵי) is not -an amulet written on parchment by a professional exorcist - (*DB*, III, 874<sup>a</sup>). Heb. *mumḫēh* (*Shabb.*, 60<sup>a</sup>, 61<sup>a</sup>; *BT*, I, 457, 460) denotes simply -a tried, tested, reliable man -.

(8) Τέλεσμον - consecrated object - is connected with τέλος - consecration, religious ceremony -, which the LXX (εἰς τὸ τέλος; Vulgate: *in finem*) uses for Heb. *lamuṣṣēh*, or rather *lamuṣṣēh*, for the liturgy, in the titles of the Psalms (see *Nuu.*, 47, I, 9). Also τέλεσις means -ceremony, celebration, festival -.

(9) For the question whether there are any Davidic poems in the Psalter see *JHUC*, No. 163, p. 54<sup>a</sup>.

(10) The rhythm of my translation has been much improved in a number of passages by the kind assistance of the distinguished co-editor of the Polychrome Bible, HORACE HOWARD FURNESS.

(11) For *Juvu*, *Creator*, see *OLZ*, XII, 163, 211.

(12) Lit. "which destroys". The word for "heat", Heb. *qāḥb*, seems to denote especially the demon of sunstroke.

(13) Lit. "words of destruction"; the plural must be explained as in *šir hamma'loth*, i. e. "The Songs of the Return" (*ZDMG*, LXI, 289, 20).

(14) Like an eagle; cf. *Deut.*, XXXI, 11.

(15) *Juvu* will destroy the Syrians and the Hellenizers (*JSL*, XIX, 139, n. 32). Similarly Moses says to the Hebrews (not Israelites! see *OLZ*, XII, 163) in *Ex.*, XIV, 13: "Fear ye not! Stand! then ye will see the victory of *Juvu*, which He will gain for you to-day. . . *Juvu* will fight for you, so ye may hold your peace". Also *Ps.* cx, which refers to the rebellion of the Davidic prince Zerubbabel, about B. C. 520, begins:

To my lord has <i>Juvu</i> said :	"Sit on my right.
While I will make thy foes	stood for thy feet."

Cf. *JHUC*, No. 114, p. 110; *OLZ*, XII, 67, n. 1.

The wearer of this Maccabean amulet need not lift a finger; it he wants to see the punishment of the heathen and their followers, he need only lift his eyes, and be a mere spectator. *Odyss.*, XX, 233 is different.

(16) The true religion; so, too, *qōst* in *Ps.* LX, 6: Thou gavest Thy worshipers a banner around which they might rally in defense of the true religion (lit. "in front of truth").

The text of Psalm LX must be restored as follows:

PSALM LX.

אֲנֶפֶת שׁוֹבֵב לָנוּ :	אֱלֹהִים וְנַחֲתָנוּ פִּרְצָתָנוּ	3
חֲקִשִּׁיתָנוּ יַיִן תִּרְעָלָה :	חֲרָאִית עִמָּךְ קָשָׁה	5
רָפָא שְׁבִרְיָה כִּי־מָטָה :	חֲרָעֶשֶׂת הָאָרֶץ פִּצְמָתָה	4
"לְהִתְנוֹסֵם מִפְּנֵי־קִשְׁטִי :	נִתְתָּה לִירְאֵיךְ נָם	6
הוֹשִׁיעָה יְמִינְךָ וְעֵנְנוּ : ( סֵלָה )	לְמַעַן יַחַלְצֶנּוּ יַדְיָיִךְ	7

אֵפוֹה אַחֲלָקָה שְׁכָם <sup>2</sup> :	אֱלֹהִים דָּבַר בְּקִדְשׁוֹ	8
וּאֶפְרַיִם מִעֵוֶן רֵאשִׁי <sup>6</sup> :	לִי־גִלְעָד וְלִי מִנְשֶׁה	9
עַל־פְּלֶשֶׁת <sup>10</sup> אֶת־רוּעֵעַ :	מוֹאָב <sup>2</sup> קִיֹר רַחֲצִי <sup>7</sup>	10
מִי יִנְחֲנֵי עִיר־אֲדוּם <sup>8</sup> :	מִי יוֹבִילְנֵי עִיר־מִצְוֹר	11
וְשׂוֹא תִשׁוּעַת אָדָם <sup>9</sup> :	חֲבֵה־לָנוּ עֹרֶת מִצָּר	13

8 (x) זַעֲמַק סָבוֹת אֶפְרַיִם (פ) 9 יִהְיֶה בְּהַרְצִי<sup>11</sup> (ג) 10 עַל־אֲדוּם אֶשְׁלַךְ נַעֲלִי  
 10 (δ) [ ] אֶת־הָאֱלֹהִים וְנַחֲתָנוּ<sup>12</sup> [הלא]-תִּצָּא<sup>13</sup> 11 בַּצַּבָּא:תִּינּוּ :  
 11 (ε) בֵּאלֹהִים<sup>14</sup> נְעַשֶׂה הַיֵּר וְהוּא יָבוֹס צְרִינוּ :

אלהים (mm)

11 (ζ) ורא

The second stanza of this patriotic poem states that the Maccabees hope to conquer Samaria including the country east of the Jordan and the northern and southern portions of the former Israelitish kingdom, also Moab, east of the Dead Sea, and the Philistine coast of the Mediterranean. But above all, the Maccabees are anxious to destroy the fortified capital of the Idumeans, Hebron.

Similar hopes are expressed at the end of the Book of Obadiah which was written at the same time; see my paper *The Religion of the Hebrew Prophets in the Transactions of the Third International Congress for the History of Religions* (Oxford, 1908), I, 269; cf. *OLZ*, X, 64; *AJSL*, XVIII, 220, 225; *AJJ*, 5.

The glossator who added gloss (ε) wanted to emphasize the point that even if Ephraim should become the political centre (בִּיעוֹן רֵאשׁ). Judah would always remain the religious centre (cf. *Gen.*, XLIX, 10).

The hemistich "Moab is my wash basin" means: "We shall bathe our feet in the streams of Moab, we shall invade the well-watered valleys of Moab". For the etymology of this name (*Mo'ab* = *Mu'abb* "place of ears of grain", Heb. *abib*) see *OLZ*, XII, 163, n. 1.

For the second hemistich of v. 13, cf. v. 8 of *Ps.* CXXIII, which

commemorates the triumphal entrance of Simon, after the last outpost of the Syrians, the Syrian garrison in the Aera (the citadel of Jerusalem) had been starved into surrender in May, 142 B. C. (*I Macc.*, VIII, 54). See *IJSL*, XVII, 253, n. 13.

(17) The last two verses of *Ps.* cx1 are written in a different meter (with 2 + 2 beats in each line) and represent a subsequent liturgical appendix based on *Ps.* l. 15 and 23. Cf. K. J. GRIMM, *Euphemistic Liturgical Appendices in The Old Testament* (Baltimore, 1901).

(18) This is a tertiary gloss.

(19) For words with two beats see *NAU.*, 19, l. 8; *IJSL*, XVIII, 240.

(20) For enclitic words see *NAU.*, 19, end of notes on v. 5.

(21) For the plural *šōhrām* see *NAU.*, 31, l. 1.

(22) *Thou* is stressed; therefore *samtá*, not *sámta*; cf. *IJSL*, XVIII, 239, below.

(23) Cf. *NAU.*, 19, below.

(24) Cf. *EST.*, 38, last note on v. 5.

(25) The Peshita has  $\text{ܘܕܒܪܗܡܐ ܕܡܘܨܪܝܐ ܕܡܘܨܪܝܐ}$ .

(26) For the recessive accent cf. *NAU.*, 20, last note on v. 8; *IJSL*, XVIII, 239, below.

(27) This gloss has displaced the verb at the beginning of the second hemistich; cf. *BL*, 62, n. 50; *NAU.*, 32, last note on v. 11.

# REQUÊTE D'UN VÉTÉRAN,

PAR

M. BERNARD HAUSSOULLIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Le papyrus dont je publie le texte pour la première fois se trouve à Paris dans une collection particulière. Il mesure : hauteur maxima, 0 m. 164; largeur maxima, 0 m. 10. Complet à droite, mais en partie seulement, il est incomplet à gauche et en bas. Selon toute vraisemblance, il n'est que mutilé à la partie supérieure et nous avons quelques lettres ou traces de lettres de la première ligne, qu'un blanc plus haut sépare de la seconde.

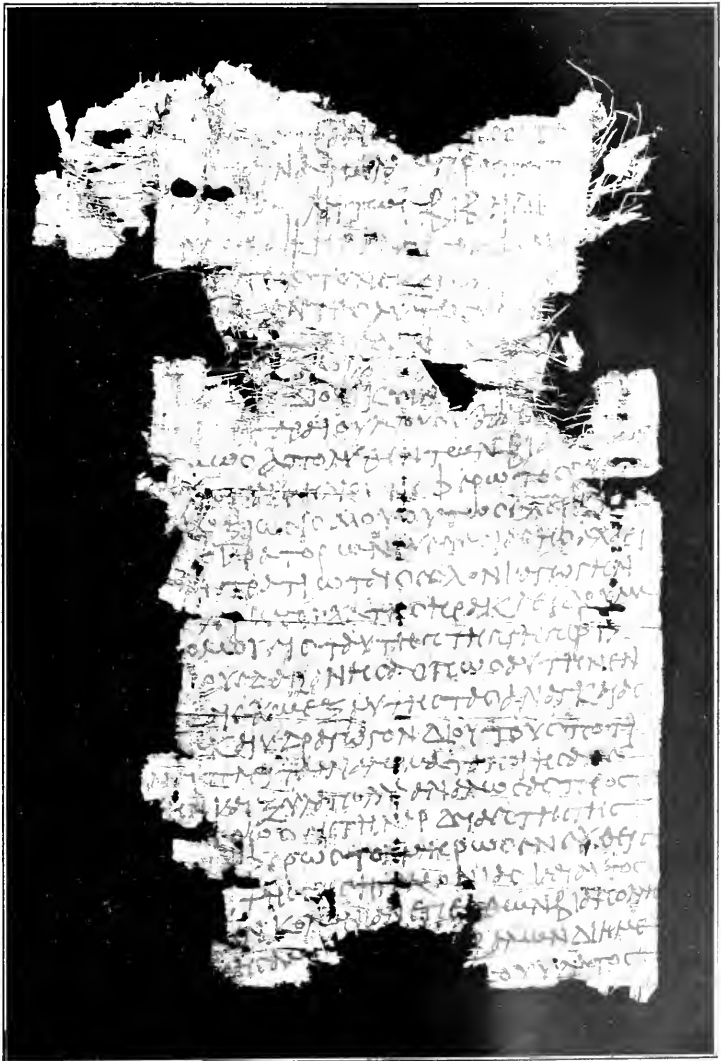
Le fac-similé ci-joint permettra de juger de l'écriture, qui est ferme et régulière.

La date est fixée par le nom du préfet de l'Égypte, Q. Maecius Laetus, qui est nommé aux lignes 4 et 10. Q. Maecius Laetus fut préfet en l'année 201/202 (L. CANTARELLI, *La serie dei prefetti di Egitto*, I (1906), n° 69, p. 64 = p. 106 du tome III des Mémoires de la R. Accademia dei Lincei) et le papyrus date ou de cette année même ou de l'année suivante.

Il est médit, mais je l'ai signalé au professeur M. Paul Meyer et à M. Seymour de Ricci, pour leur fournir le prénom, inconnu jusqu'alors, du préfet Laetus. L'un et l'autre l'ont mentionné, le premier dans les *Beiträge zur alten Geschichte*, I (1901), p. 478, le second dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXV (1902), p. 100, n° 70.

Le texte ne présente pas de grandes difficultés. En voici d'abord la transcription :

ω  
 ουαλεριου ουετρανο . . . νεντειμ  
 αν ρ . . . τεινα τω λαμπροτατω  
 5 υιτω . μαικικι λιχται βιβλιδισυ  
 αυτο υπογραφης αντιγραφονυ  
 ε προς τον εξεικτιας α  
 οσ . αντας αυτω συρον  
 ιτου αδελφονυ  
 10 μαιως ου . . ρανον  
 βιβ . . διουκυν . αι . . . . αι  
 του παρα ιουλιου ουαλε  
 ιμωσ απολυθειται βιαν . αθιαν  
 μαρκου αυρηλιου νεφερωτος ουετρα  
 η αξιωσις μου ουτως εχει  
 15 οκρατορων ευερω εσις ησ εχαρι  
 σι στρατιωταισ εσχον καθω ην  
 κερκεσουχα της ηρακλειδου με  
 ομου εις ταυτην την ην φιλο  
 20 ιου εδαπανησα οπως αυτην εν  
 και εχω εξ αυτης τας ανια καιις  
 ε και υδραη ω αν δι ου τους ποτι  
 25 μαι πλειτα αναλωματα ποιησαμε  
 ην και ζυλα πολλα αναλωτας προς  
 χερωσ εις την αρδειαν της ησ  
 νεφερωσ το λμηρωσ ερεχθεισ  
 της σης ηγεμονιασ και αυτος  
 ην κολωνιαν επελθων βια πολλη  
 οησημε βαλων δι ημε  
 του υδατος



BOUILLON VÉTÉRAN.





Le papyrus est assez bien conservé pour qu'il n'y ait aucun doute sur la nature du texte. C'est la requête d'un vétérân, Julius Valerius, à un fonctionnaire qui est peut-être le stratège du nome (I. 1-9). A cette requête étaient jointes d'abord celle que Julius Valerius avait adressée antérieurement au préfet d'Égypte, Q. Maccius Laetus, puis la *subscriptio* (ὑπογραφή) dudit préfet (I. 10 et suivantes).

L'objet de la requête est également certain. Julius Valerius, congédié *cum honesta missione*, avait reçu de la libéralité impériale une terre cultivable sur le territoire du bourg de Kerkésoucha dans le nome Arsinoïte. Il l'avait aménagée et y avait fait de grands frais, notamment pour l'irrigation. Peine perdue, puisqu'un autre vétérân, M. Aurelius Nephros, au mépris de toute justice, a pénétré de jour, par violence, dans le domaine de Julius Valerius et détruit cette coûteuse installation. C'est ce dommage qui fait l'objet de la plainte.

Si simple que soit la requête, notre papyrus mériterait une étude détaillée. Les lignes 14-16 (τῆς αὐτοκρατόρων εὐεργεσίας ἧς ἐχαρίσαντο . . . πασι στρατιώταις) et le mot κολωνία (I. 27) seraient à expliquer. « Les empereurs » sont, à n'en pas douter, Septime Sévère et Caracalla, et il faudrait citer les textes d'Hérodien (III, 8, 4 et 5) et de Dion Cassius (LXXVIII, 36), où sont rappelées les mesures libérales de Sévère en faveur des soldats. D'autre part, il y aurait lieu de rapprocher des lignes 21 et suivantes la pétition publiée dans les *Tebtunis Papyri*, I, n° 50, de l'année 112/111. Les deux textes pourraient servir de point de départ à des recherches intéressantes sur les termes techniques employés pour les travaux d'irrigation dans les papyrus gréco-romains. Nous aurions là le second paragraphe d'un commentaire que je ne suis malheureusement pas en mesure d'entreprendre. Des circonstances douloureuses ont retardé cet article, et, pressé par le temps, je ne puis rendre à notre éminent confrère un hommage aussi complet que je l'aurais souhaité : qu'il veuille bien m'en excuser. Je dois me borner à publier le texte restitué, sans abuser des conjectures, en m'inspirant de la discrétion et de la sobriété que j'apprécie fort chez les éditeurs des *Griechische Urkunden* du Musée de Berlin.

- [Τῶν δέϊνι σίρατηγῶν Ἄρσινοῖτου Ἡρακλείδου μερίδος·]  
 [Παρά Ἰουλίου] Οὐαλερίου οὐετρανο[ῦ τῶν] ἐντείμ[ως  
 ἀπολυθέντ]ων· ο[ῦ ἀπέ]τεινα τῶ λαμπροτάτῳ  
 ἠεμῆνι Κ[υίντῳ] Μαικίῳ Λαίτῳ βιβλιδίου ὑπο-  
 5 [γεγραμμέτου ὑπ']αὐτο[ῦ καὶ] ὑπογραφῆς ἀντίγραφον ὑπο-  
 [τάξις δέδομαί σου τῆς τύχη]ς πρὸς τὸν ἐξ ἐναντίας ἀ[ντι-  
 [δικον καὶ τοὺς οσ. αἰτας αὐτῶ Σύρον  
 ντου ἀδελφὸν ὑ (rel'Υ)  
 ὁμοίως οὐ[ετ]ρανόν
- 10 [ Ἀντίγραφον] βιβ[λι]δίου Κυίν[τ]ῳ [Μαικί]ῳ  
 [Λαίτῳ ἐπάρχῳ· Λίγυπ]ῶν παρὰ Ἰουλίου Οὐαλε[ρίου  
 οὐετρανοῦ τῶν ἐντε]ίμῳ ἀπολυθέντων· βίαν [σ]θλῶν  
 [πολλὴν ὑπὸ] Μάρκου Αὐρηλίου Νεφέρωτος οὐετρα-  
 [νοῦ] ἠ ἀξίωσίς μου οὐταις ἔχει· [ἐνεκεν  
 15 [τῆς μετ' αὐτῆς τῶν αὐ]τοκρατόρων εὐεργεσίας ἧς ἐχαρί-  
 [σαιτο πᾶ]σι σίρατιώταις, ἔσχον καὶ γῆν  
 [σιτοφόρον περὶ κήμην] Κερκεσοῦχα τῆς Ἡρακλείδου με-  
 [ρίδος τοῦ Ἄρσινοῖτου ν]ομοῦ· εἰς ταύτην τὴν γῆν φιλο-  
 [τείμῳ] ιοῦ ἐδαπάνησα ὅπως αὐτὴν ἐν-  
 20 [οικῶ] καὶ ἔχω ἐξ αὐτῆς τὰς ἀναγκαίαις  
 [τροφάς· ἐσκεύασα δ]ὲ καὶ ὑδραγωγίῳ, δι' οὗ τοὺς ποτι-  
 [σμοὺς] μι, πλεῖ[σ]τα ἀναλώματα ποιησάμε-  
 [νος εἰς] ἠν καὶ ζύλα πολλὰ ἀναλώσας. Προσ-  
 [δυσ]χερῶς εἰς τὴν ἀρδεΐαν τῆς γῆς  
 25 [Μάρκος Αὐρηλίος] Νεφέρω, τολμήρως ἐνεχθεὶς  
 τῆς σῆς ἠγεμονίας, καὶ αὐτὸς  
 εἰς τ[ὴν] κολωνίαν ἐπελθὼν βίξ πολλῆν,  
 πρην[ο]σησαμε[νο], κατα[βαλὼν] δι' ἡμέ-  
 ρας τὸν ὑδραγωγίον, ἀπεστέρησέ με] τοῦ ὕδατος.

L. 19 : ἀρρυρίου? — L. 22 : peut-être πεπείρισμι. On dit d'ordi-  
 naire : ποτισμοὺς ἐπιτελεῖν. — L. 23-24 : Προσ[κειμένου] δ' ἐμοῦ  
 δυσχερῶς εἰς τὴν ἀρδεΐαν. . . - pendant que j'étais péniblement occupé  
 à arroser ma terre ».

**TABLETTE MAGIQUE**  
**DE BEYROUTH,**  
**CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE,**

PAR

**M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE,**

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Au mois de mars 1900 le musée du Louvre a fait l'acquisition d'une feuille d'argent trouvée à Beyrouth dans un tombeau. Sans épaisseur appréciable, cette feuille ressemble à un ruban; elle avait été roulée dans un étui cylindrique en bronze dont plusieurs fragments ont été recueillis<sup>(1)</sup>. Son poids est de 6 gr. 2 décigrammes. Sa largeur uniforme est de 0 m. 03; sa longueur de 0 m. 375.

Une inscription grecque de 120 lignes, dont les 59 premières sont assez lisibles, est tracée sur ce ruban d'argent. A partir de la ligne 60 les caractères apparaissent avec moins de netteté; ils sont négligemment formés, plus serrés et parfois enchevêtrés les uns dans les autres. A la ligne 95 l'écriture devient plus mauvaise encore; le scribe se hâtait d'en finir et certaines lettres sont à peine lisibles. Cette inscription est ainsi conçue :

ΟΡΚΙΖΩ ΣΕ ΤΟΝ	ὀρκίζω σε τὸν
ΕΠΑΝΩ ΤΟΥΡΑΝΟΝ	ἐπάνω τοῦ [οὐ]ρανοῦ
ΣΑΒΑΩΘ ΤΟΝ ΕΛΘΟ	Σάβαωθ, τὸν ἐλθ[ε]-
ΤΑ ΕΠΑΝΩ ΤΟΥ ΕΛΑ	τα ἐπάνω τοῦ Ἐλα-
5 ΣΥΘ ΤΟΝ ΕΠΑΝΩ ΤΟΥ	συθ, τὸν ἐπάνω τοῦ

<sup>1</sup> Inv. M.N.O., 274. Cf. IV. *Musée du Louvre; département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année 1900*, n. 76. Elle a été mentionnée par Aug. ABOLLENT, *Defixionum tabellae*, p. xxxv, note 8.

	ΧΘΘΑΙ ΔΙΑΦΥΛΑΖΟΝ	Χθοθαι· διαφύλα[ξ]ον
	ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΝ Η ΕΤΕΚ	Άλεξάνδραν ή(η) ετεκ-
	ΕΝ ΖΟΗ ΑΠΟ ΠΑΝ	εν Ζόη από παν-
	ΤΟΣ ΔΕΜΟΝΟΣ ΚΑΙ ΠΑ	τός δ[αι]μόνος και πά-
10	ΣΗΣ ΑΝΑΓΚΗ ΔΕΜΟΝΩΝ	σης ανάγκη[ς] δ[αι]μόνων
	ΚΑΙ ΑΠΟ ΔΕΜΟΝΙΩΝ Κ	και από δ[αι]μονίων κ-
	ΑΙ ΦΑΡΜΑΚΩΝ ΚΑΙ ΚΑ	αί φαρμάκων και κα-
	ΤΑΔΕΣΜΩΝ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	ταδέσμων· επικαλούμαι
	ΕΝΟΜΑΤΙ ΤΟΝ ΚΤΙΣΑΝΤΟΣ	έν ενόματι του κτίσαντος
15	ΤΑ ΠΑΝΤΑ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	τά πάντα, επικαλούμαι
	ΤΟΝ ΚΑΘΕΜΕΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟ[Υ]	τόν καθ[η]μερον επί το[ύ]
	ΠΡΟΤΟΥ ΟΥΡΑΝΟΥ ΜΑΡΜΑΩΘ	πρωτου ουρανού Μαρμαωθ,
	ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΚΑΘΕ	επικαλούμαι τόν καθ[η]-
	ΜΕΝΟΝ ΕΠ ΤΟΝ ΔΕΥΤΕ	μερον επ[ί] του δευτέ-
20	ΡΟΥ ΟΥΡΑΝΟΥ ΟΥΡΗΛ ΕΠΙ	ρου ουρανού Ούρηλ, έπι-
	ΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΚΑΘΕΜΕ	καλούμαι τόν καθ[η]με-
	ΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟΝ ΤΡΙΤΟΝ ΟΥΡΑ	ρον επί του τρίτου ούρα-
	ΝΟΥ ΑΗΛ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	νού Άηλ, επικαλούμαι
	ΤΟΝ ΚΑΘΕΜΕΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟΥ	τόν καθ[η]μερον επί του
25	ΤΕΤΑΡΤΟΥ ΟΥΡΑΝΟΥ ΣΑΡΡΙΗΛ	τετάρτου ουρανού Σαρρινλ,
	ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΚΑΘΕΜ	επικαλούμαι τόν καθ[η]με-
	ΕΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟΝ ΠΕΜΤΟΥ ΟΥΡ	ερον επί του πέμπτου ούρ-
	ΑΝΟΥ ΧΑΗΛ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	ανού Χαηλ, επικαλούμαι
	ΤΟΝ ΚΑΘΕΜΕΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟ	τόν καθ[η]μερον επί τό-
30	Ν ΕΚΤΟΥ ΟΥΡΑΝΟΥ	ν έκτου ουρανόν
	ΜΟΡΙΑΘ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	Μοριαθ, επικαλούμαι
	ΤΟΝ ΚΑΘΕΜΕΝΟΝ ΕΠΙ Τ	τόν καθ[η]μερον επί τ-
	Ω ΕΒΔΟΜΩ ΟΥΡΑΝΩ ΧΑΧΘ	ω έβδομω ουρανω Χαχθ,
	ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙΣ	επικαλούμαι τόν επί ταίς
35	ΑΣΤΡΑΠΑΙΣ ΡΙΟΦΑ ΕΠΙΚΑ	άστραπαίς Ριοφα, επικα-
	ΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙΣ ΒΡΟΝ	λούμαι τόν επί ταίς βρον-
	ΤΑΙΣ ΖΟΝΧΑΡ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	ταίς Ζονχαρ, επικαλούμαι
	ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙ ΒΡΟΧΑΙΣ ΟΥ	τόν επί ταί[ς] βροχαίς Ού-
	ΡΙΗΛ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ	ρηλ, επικαλούμαι

50	ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙΣ ΧΙΟΝΟΙΣ ΤΟ ΑΡΙΗΛ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙ ΥΛΑΙΣ ΙΝΛΟΥ ΘΑΔΑΜΑ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠ ΤΟΙΣ ΣΙΣΜΟΙΣ	τὸν ἐπὶ ταῖς χιόνοις τὸ [ῥ] Ἄρηλ, ἐπικαλοῦμαι τὸν ἐπὶ ταῖ[s] ὕλαις Ἰν[δ]ου Θαδαμα, ἐπικαλοῦμαι τὸν ἐπ[ὶ] τοῖς σ[ε]ισμοῖς
55	ΣΙΟΡΟΧΑ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΗ ΘΑΛΑΣΣΗ ΣΟΥΡΙΗΛ ΕΠΙΚΑ ΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠ ΤΩΝ ΔΡΑ ΚΟΝΤΩΝ ΘΘΑΒΙΡΑ ΕΠΙ	Σιοροχα, ἐπικαλοῦμαι, ἐπικαλοῦμαι τὸν ἐπὶ τῇ θαλάσ[s]ῃ Σουριηλ, ἐπικα- λοῦμαι τὸν ἐπ[ὶ] τῶν δρα- κόντων Θθαβίρα, ἐπι- καλοῦμαι τὸν ἐπὶ τοῖς σο- ταμοῖς καθ[ῆ]μενοι Βηδ- λια, ἐπικαλοῦμαι τὸν ἐπὶ τοῖς ὁδοῖς καθῆμεν[οι]
60	ΡΑΣΟΥΣΟΥΗΛ ΕΠΙΚΑΛΟΥ ΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΑΙΣ ΠΟΛΕΣΙΝ ΚΑΘΕΜΕΝΟΝ ΕΠΤΟΧΑΜΑ ΕΠΙΚΑΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠ ΠΟΜ ΑΡΕΣΙΝ ΝΟΥΧΑΗΛ ΕΠΙΚΑ ΛΟΥΜΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙ ΤΗΣ ΠΛΑΝΗΣ	Ρασουσουηλ, ἐπικαλοῦ- μαι τὸν ἐπὶ ταῖς πόλ[ε]σιν καθ[ῆ]μενοι Ἐπτοχαμα, ἐπικαλοῦμαι τὸν ἐπ[ὶ] ὁμο- α[λ]έσιν Νουχαηλ, ἐπικα- λοῦμαι τὸν ἐπὶ τῆς πλάνης καθ[ῆ]μενοι Ἀπραφηα, ἐπι- καλοῦμαι τὸν καθ[ῆ]μενοι ἐπὶ τ[οῖς] ἔρ[ε]σιν αἰεὶ Φεδν Ειναθ Ἀδωνης Δερχοχθα, τὸν καθ[ῆ]μενοι ἐπὶ τῶν δρακόντων Ἰαθεννου- ιαθ· ὁ καθ[ῆ]μενος ἐπὶ τῇ σίερε[ω]ματι Χραρα, ὁ κα- θ[ῆ]μενος ἐπὶ τ[οῖς] θαλουμ- θουσιν <sup>(1)</sup> μέσον τῶν δύ[ω]
65	ΔΡΑΚΟΝΤΩΝ ΙΑΘΕΝΝΟΥ ΙΑΘ Ο ΚΑΘΕΜΕΝΟΣ ΕΠΙ ΤΩ ΣΤΕΡΕΩΜΑΤΙ ΧΡΑΡΑ Ο ΚΑ ΘΕΜΕΝΟΣ ΕΠΙ ΤΩ ΘΑΛΟΥΜ ΘΟΥΣΙΝ ΜΕΣΟΝ ΤΩΝ ΔΥ	Χηρουειν <sup>(2)</sup> τοῦ αἰ[ῶ]νος τῶν αἰ[ῶ]νων ὁ Φεδς Ἀεραχμα
70	ΧΗΡΟΥΒΙΝ ΤΟΝ ΑΙΟΝΟΣ ΤΩΝ ΑΙΟΝΩΝ Ο ΘΕΟΣ ΑΒΡΑΑΜ	

<sup>1</sup> Φινοῦσιν (?).

<sup>2</sup> Mention analogue sur une tablette de Carthage, *Corp. inscr. latin.*, 195, 1, l. 25.

	ΚΑΙ Ο ΘΕΟΣ ΙΣΑΑΚ ΚΑΙ Ο Θ	καὶ ὁ Θεὸς Ἰσαὰκ καὶ ὁ Θε-
	ΕΟΣ ΙΑΚΩΒ ΔΙΑΦΥΛΑΖΟΝ	εὸς Ἰακώβ, διαφυλάττει
	ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΝ Η ΕΤΕΚΕΝ	Ἀλεξάνδρον ἢ ἦν ἔτεκεν
75	ΖΟΗ ΑΠΟ ΔΕΜΟΝΙΩΝ	Ζῶη ἀπὸ δ[αι]μονίων
	ΚΑΙ ΦΑΡΜΑΚΩΝ ΚΑΙ ΣΚΟ	καὶ Φαρμάκων καὶ σκο-
	ΤΟΦΙΝΙΑΣ ΚΑΙ ΑΠΟ ΠΑΝΤΟ	τοφ[α]ν[ε]ίας καὶ ἀπὸ παντὸ[s]
	ΠΑΘΟΥΣ ΚΑΙ ΑΠΟ ΠΑΧΗΣ Μ	πάθους καὶ ἀπὸ πάσης μ-
	ΑΝΙΑΣ ΟΡΚΙΖΩ ΣΕ ΤΟΝ	ανίας· ὀρκίζω σε τὸν
80	ΖΟΝΤΑ ΘΕΟΝ ΕΝ ΖΑΟΡΟ	ζ[ῶ]ντα Θεὸν ἐν Ζαορο-
	ΒΕΜ ΝΑΜΑΔΩ ΝΑΜΑΔΩΝ	εσμ Ναμαδάω Ναμαδάων,
	ΤΟΝ ΑΣΤΡΑΠΤΟΝΤΑ ΚΑΙ Β	τὸν ἀστράπτοντα καὶ β-
	ΡΟΤΟΥΤΑ ΕΒΕΜΑΘΕΛΖΘ	ρο[ν]τ[ῶν]τα Εβεμαθελζθ-
	ΡΩ ΡΑΒΔΟΝ ΚΑΝΟΝ	ρω ράβδον κα[ι] νόον
85	ΤΟΝ ΠΑΤΗΣΑΝΤΑ ΤΟΝ	τὸν πατήσαντα τὸν
	ΘΕΣΤΑ ΤΟΝ ΕΙΒΡΑΘΙΒΑΤ	Θεστα τὸν Ειβραθίβατ
	ΒΑΡΒΛΙΟΙΣ ΕΙΨΑΘΩ	βαρβλίοις εἰψάθω
	ΑΘΑΡΙΑΘ ΦΕΛΧΑΦΙΑΩΝ	Αθαρίαθ Φελχαφιαων,
	Τ ΟΝ ΠΑΝΤΑ ΤΑ ΑΡΕΝΙΚΑ	τ ὸν πάντα τὰ ἀ[ρ]ένικα
90	ΚΑΙ ΠΑΝΤΑ ΤΑ ΦΟΒΕΡΑ ΚΑΙ	καὶ πάντα τὰ φοβερά καὶ
	ΤΑ ΔΕΣΜΑΤΑ ΦΥΣΕ ΤΣΑΤΙ	τὰ δέσματα [ε]φύσε τσατι(?)
	ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΣ ΗΝ ΕΤΕΚΕΝ	Ἀλεξάνδρας ἦν ἔτεκεν
	ΖΟΗ ΥΠΟ ΚΑΤΩ ΤΩΝ ΠΗ	Ζῶη ὑπὸ κάτω τῶν πη-
	ΓΩΝ ΚΑΙ ΤΗΣ ΑΒΥΣΣΟΥ ΠΠΟ	γῶν καὶ τῆς ἀβύσσου [ύ]πὸ
95	ΧΕΤΑΙΙΟΝ ΑΜΗΒΛΑΙΑΤΑ	.....
	ΜΗΤΕ ΜΟΛΥΝΑΤΕ Η ΦΑΡ	μητε μολύν[η]τ[αι] ἢ φαρ-
	ΜΑΚΑΙΗ ΤΕΛΕΠΕ ΜΗΤΕ Α	μακαίη Τελεπε μητε ἀ-
	Π Ο ΦΙΛΗΜΑΤΟΣ ΜΗΤΕ ΑΠΟ	[π]ὸ φιλήματος μητε ἀπὸ
	ΑΣΠΑΣΜΟΥ ΜΗΤΕ ΑΠΑΝΤΑ	ἀσπασμοῦ μητε ἀπαντᾷ
100	Μ ΗΤΕ ΕΝ ΒΡΟCΙ ΜΗΤΕ ΕΝ	μητε ἐν βρ[ό]σ[ε]ι μητε ἐν
	Π ΟCΙ ΜΗΤΕ ΕΝ ΙΚΥΤΑΙC	[π]όσ[ε]ι μητε ἐν οἰκ[έ]ταις <sup>(1)</sup>
	ΜΗΤΕ ΕΝ CΥΝΟΥCΙΑCΜΩ	μητε ἐν συνουσιασμῶ
	ΜΗΤΕ ΑΠΟ ΟΦΧΑΜΟΥ	μητε ἀπὸ οφχαμου <sup>(2)</sup>

<sup>1</sup> Ou bien ik[ε]t[ε]i[ε]tis(?).

ὡς[θελ]μοῦ(?).

	[Μ]ΗΤΕ ΤΩ ΙΜΑΤΙΩ ΜΗ	[μ]ήτε τῷ ἱματίῳ μὴ-
105	[Τ]Ε ΠΡΟΣΕΥΧΟΜΕΝΑ ΜΗ	[τ]ε προσευχομένῃ μὴ-
	[Τ]Ε ΕΝ ΟΔΩ ΜΗΤΕ ΕΠΙ ΞΕ	[τ]ε ἐν ὁδῷ μῆτε ἐπὶ ξέ-
	[Ν]ΗC ΜΗΤΕ ΕΝ ΠΑΤΟΥCΙΩ	[ν]ῆς μῆτε ἐν πατουσί[οις]
	ΕΜΒΑCΙ ΜΗΤΕ ΕΝ ΒΑΛΑΝ	ἐμβασι μῆτε ἐν βαλαν-
	... ΑΓΙΑ ΚΑΙ ΕΙCΧΥΡΑ ΚΑΙ ΔΥ	[εἰρ]. Ἄγια καὶ εἰσχυρὰ καὶ δυ-
110	[ΝΑ]ΤΑ ΟΝΟΜΑΤΑ ΔΙΑΦΥΛΛΑ	[να]τὰ ὀνόματα διαφυλλά-
	[Ξ]ΑΤΕ ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΝ ΑΠΟ	ξῆτε Ἀλεξάνδραν ἀπὸ
	ΠΑΝΤΟC ΔΕΜΩΝΙΟΝ	παντὸς δ[αι]μονίου
	[Α]ΡΕΝΙΚΟΝ ΚΑΙ ΘΗΛΥC	[ἀρ]ρένικου καὶ θηλύ[ε]σ[ς]
	[Κ]ΑΙ ΑΠΟ ΠΑCΗC ΟΧΛΗ	[κ]αὶ ἀπὸ πάσης ὀχλή-
115	[CΕ]ΩC ΔΕΜΟΝ ΝΥΚΤΗΡ	[σε]ω[ς] δ[αι]μον[ί]ων νυκτ[ε]ρ-
	[ΩΝ] ΚΑΙ ΗΜΕΡΙΝΩΝ ΑΠΑΛΛΑ	ων καὶ ἡμερινων ἀπαλλ-
	[Ξ]ΑΤΕ ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΝ Η ΕΤΕΚ	[ξ]ῆτε Ἀλεξάνδραν ἢ[ν] ἔτεκ-
	[Ε]Ν ΖΟΗ ΗΔΗ ΗΔΗ ΤΑΧΥ	[ε]ν Ζόῃ. Ἡδη, ἦδη. Ταχύ,
	[Τ]ΑΧΥ ΕΙC ΘΕΟC ΚΑΙ Ο ΧΡΙCΤΟ	[τ]αχύ. Εἰς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸ[ς]
120	[ΑΥ]ΤΟΝ ΒΟΗCΙ ΑΛΕΞΑΝΔΡΑ	αὐτοῦ βοή[θ]ε. Ἀλεξάνδρα-
	N SsSS	ν.

Cette lamelle d'argent était donc une amulette: l'inscription avait été composée pour la protection d'une femme, Alexandra, fille de Zoé. Pendant sa vie, cette femme la portait attachée à ses vêtements ou à son cou, car la vertu d'une amulette se manifeste sur la personne qui la porte; après sa mort on la déposa auprès d'elle dans le tombeau.

Le texte ne renferme aucune formule d'exécration. L'amulette devait préserver Alexandra de tout démon, de toute contrainte des démons, des prodiges, des maléfices, des liens magiques (l. 8 à 13), . . . des sortilèges, des apparitions nocturnes, de toute passion et de toute folie (l. 75 à 79) . . . . Alexandra n'avait à craindre ni les sources, ni l'abîme des mers (l. 93 à 94). . . Grâce à ce phylactère, la sorcière obscène Télépé ne pouvait la souiller ni par une caresse, ni par un salut; jamais elle ne devait la rencontrer, ni en mangeant, ni en buvant, ni au milieu de ses esclaves domestiques, ni dans le commerce intime (de l'amitié[?]). Télépé ne pouvait fixer son œil sur elle, ni

toucher son vêtement, ni pendant ses prières, ni en voyage, ni dans un pays étranger, ni . . . ni dans un bain (l. 96 à 110). Les noms saints, forts, puissants [invoqués] devaient mettre Alexandra à l'abri de tout démon mâle ou femelle et de tout trouble venant des démons nocturnes ou diurnes (l. 109 à 116). Telle était la vertu de l'amulette.

Les puissances célestes auxquelles on avait recours pour obtenir ces résultats étaient fort nombreuses. Le texte indique avec précision leurs demeures et le pouvoir particulier que chacune d'elles possédait. Voici d'abord Sabaoth qui règne au-dessus du ciel, qui est venu d'Elasuth qui est au-dessus de Ghtothai (l. 1 à 6). Puis Marmaoth assis sur le premier ciel, Ouriel sur le deuxième, Ael sur le troisième, Sarriel sur le quatrième, Chael sur le cinquième, Moriath sur le sixième, Chachth sur le septième (l. 16 à 34). Puis Riopha qui préside aux éclairs, Souchar qui dirige les tonnerres, Ouriel dispensateur des pluies, Ariel maître des neiges, Thadama qui règne sur les forêts de l'Indus, Siorocha qui préside aux tremblements de terre, Souriel qui règne sur la mer, Thabira qui commande aux serpents, Bedlia qui règne sur les fleuves, Rasousouel maître des routes, Eptochama maître des villes, Nouchael seigneur des plaines, Apraphea qui préside à la course errante, Einath Adonis Dedochtha qui règne sur les montagnes, Iathennouath qui dompte les serpents, Chrara assis sur le firmament (l. 35 à 67).

Vient ensuite une adjuration à Celui qui règne sur les morts, entre les deux Cheroubim, dans les siècles des siècles, le dieu d'Abraham, le dieu d'Isaac, le dieu de Jacob, . . . le dieu vivant dans Zaorobem Namado Namadôn, le dieu qui lance les éclairs et les tonnerres Ebe-mathelzthrô. . . . Eibrathubat. . . . Athariath, Pheleaphiaôn qui a créé tout ce qui est mâle, les choses terribles et les liens magiques (l. 67 à 91).

Tous ces noms ne sont pas de l'invention de l'enchanteur. Plusieurs sont connus par d'autres documents, notamment parmi les noms terminés en *el*, comme Ariel, Chael, Ouriel, Sarriel, Souriel, etc.<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Pour la signification de ces noms, voir MOISE SCHWAB, *Diet. de l'angéologie*, p. 73, 152, 159, 205 et 253. Trois anges seulement, Michel, Raphael et Gabriel, étaient



Marmaoth paraît être une déformation de Marmaraoth, qui se lit sur un papyrus et sur le scarabée chrétien de Tusculum où trois des sept noms inscrits commencent par *Marmar*, dérivé, d'après Wuensch, d'un mot araméen signifiant « seigneur »<sup>(1)</sup>. Rasonsouel est à rapprocher de Suel, nom d'une localité de la côte de Bétique; Ariel se retrouve dans le nom d'une ville de Palestine, Arieldela, etc.

Outre la série des noms terminés en *el*, comprenant Ael, Ariel, Chael, Nouchael, Ouriel, Rasonsouel, Sarriel et Souriel, on remarquera une série de noms terminés en *a*, comme Apraphea, Bedlia, Chrara, Dedoeha, Eptochama, Riopha, Thabira, Thadama, Thesta, et une autre série de noms finissant par *th*, tels que Athariath, Chaeth, Einath, Elasuth, Iatenmouath, Marmaoth, Moriath, Sabaoth, auxquels on peut joindre Eibrathibat. Je ne puis que les signaler à l'attention des hébraïsants.

La dernière adjuration est ainsi conçue : « Vite ! vite ! que le Dieu unique et son Christ soient secourables à Alexandra ! »

Il paraît donc certain que cette amulette appartenait à une femme chrétienne. Elle rentre dans la classe des amulettes dites basilidiennes, ordinairement attribuées à des sectateurs de Basile ou d'autres sectes gnostiques.

Nos collections publiques possèdent déjà des monuments analogues, mais aucun d'eux ne fournit une telle abondance de noms barbares ou d'origine sémitique donnés aux puissances célestes, ni une paraille

reconnus par l'Église; tous les autres sont des démons malfaisants; les noms d'Ouriel et de Souriel se rencontrent assez fréquemment sur les monuments. Sur Ouriel, voir la note de WADDINGTON, *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, n° 2668, et celle d'HOMOLLE, *Inscr. d'Amorgos*, dans le *Bull. de corr. hellén.*, 1901, p. 448-450; ce nom se lit sur trois pierres gnostiques du Cabinet de France, celui de Souriel sur deux, CHABOUILLET, *Catal. des amulettes et pierres gravées*, n°s 2179, 2180, 2245; LE BLANT, 750 *Inscr. de pierres gravées*, n° 245, en indique d'autres mentions. La pierre de Gémigny (Loiret), aujourd'hui conservée au musée historique de Orléanais, portait les bustes avec les noms de sept anges dont trois sont encore lisibles, Uriel (= Ouriel et non pas Ariel comme le lit Le Blant), Raguef, Rafafel; d'un quatrième nom il reste les lettres . . . DRA. . . LE BLANT, *Nouveau recueil*, n° 32; cf. n° 254, monument de Poitiers sur lequel on retrouve le nom de Raguef.

<sup>1</sup> *Dict. de l'angéologie*, p. 298; B. WUENSCH, *Supra un scarabeo con iscrizioni greche*, dans le *Bollett. comunale*, XXVII (1899), p. 294.

classification de ces puissances. On conserve à la Bibliothèque nationale une amulette de la même famille, trouvée aussi près de Beyrouth. L'inscription, également en grec, est tracée à la pointe sur une feuille d'or qui, comme la feuille d'argent dont nous parlons, était roulée dans un étui<sup>(1)</sup>. Avec la collection Campana est entrée au Musée du Louvre une petite lame d'argent de la même série, trouvée dans l'intérieur d'une bulle d'or et couverte de lettres grecques; pendant longtemps jugé illisible, ce texte a été déchiffré par M. W. Froehner<sup>(2)</sup>; son origine est restée inconnue.

Ces trois inscriptions sont tracées sur des feuilles d'or ou d'argent; cela s'explique par l'aversion des chrétiens à l'égard du plomb. Les enchanteurs ne négligeaient aucune précaution pour obtenir la clientèle chrétienne et lui faire accepter leurs talismans. Aux noms barbares, ils mêlaient celui du Christ avec une invocation au dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ces invocations se retrouvent dans les inscriptions de Syrie<sup>(3)</sup>. Sur nos trois amulettes on relève une adjuration au Dieu vivant dont le nom est deux fois associé à ceux d'Adonai, de Iaô et de Sabaoth. Sur la troisième on trouve les noms de Salomon et de l'ange Mechlis<sup>(4)</sup>. Il semble évident que ces textes ont été rédigés par des juifs ou par des hommes tout à fait pénétrés des idées juives. On sait que les livres de magie étaient composés à Alexandrie, et l'origine égyptienne d'un grand nombre de ces documents semble bien établie.

Le célèbre décret du pape Gélase, dans lequel il déclare dignes de réprobation *phylacteria omnia quae non angelorum, ut illi confugunt, sed daemonum magis conscripta sunt nominibus*, est connu. Les Pères de l'Église tenaient non seulement pour des impostures, mais pour des inventions diaboliques, les noms barbares et les paroles superstitieuses, *quae ad imperitorum et muliercularum animos concitandos quasi de hebraicis*

<sup>(1)</sup> CHABUILLET, *Catal. des camées et pierres gravées*, n° 2693.

<sup>(2)</sup> [Ch. CLÉMENT et SAGLIO,] *Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III*, n° 254; W. FROEHLER, *Sur une amulette basilidienne inédite du Musée Napoléon III*, extra. du *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 7<sup>e</sup> année (1867); cf. KRAUS, *Ueber ein angeblich basilidianisches Amulet*.

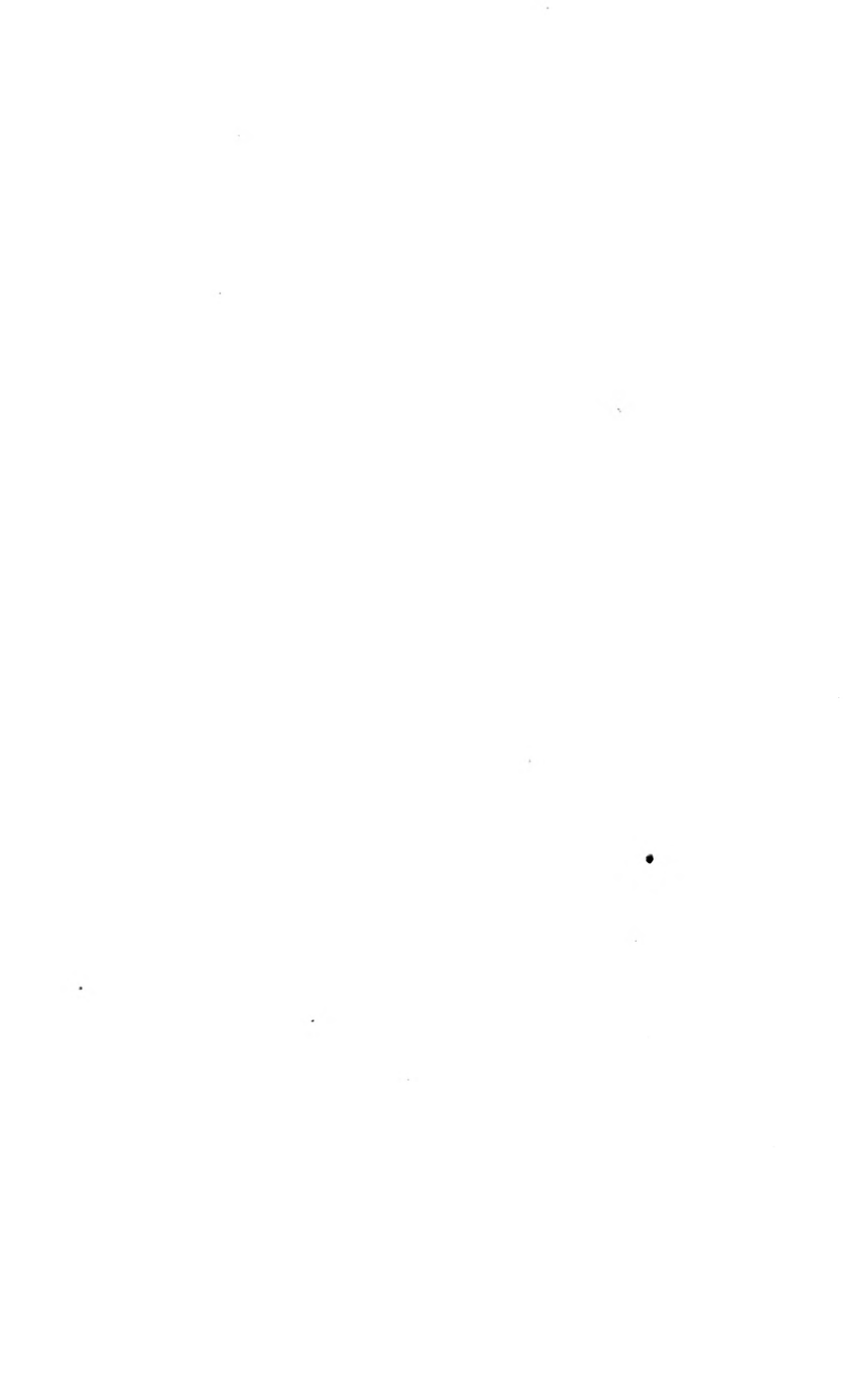
<sup>(3)</sup> Voir WADDINGTON, *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, n°s 2068, 2635.

<sup>(4)</sup> Cf. W. FROEHLER, *op. cit.*, p. 8 et 13.

*fontibus hausta barbaro simplices quosque terrent sono*<sup>(1)</sup>. Les anathèmes ecclésiastiques furent répétés de siècle en siècle contre toutes les espèces d'enchantements et de magies. Mais les foudres de l'Église ne parvinrent pas à en arrêter le développement, surtout en Syrie, qui resta toujours une terre d'élection pour les superstitions.

Il est assez difficile de dater ce monument d'une manière précise : je ne le crois pas antérieur au III<sup>e</sup> siècle de notre ère : il m'a paru digne d'être signalé.

<sup>(1)</sup> Ces paroles sont de saint Jérôme, *Epist.* LXXV, 3. La question des phylactères interdits aux chrétiens a été amplement traitée par J.-B. de Rossi, *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 1869, p. 59 et suiv.



# ZUR SEMITISCHEN ALTERTUMSKUNDE,

VON

DR. FRITZ HOMMEL,

PROF. A. D. UNIVERS. MÜNCHEN.

1. Für die vergleichende semitische Namenkunde, diese 1897 durch das dritte Kapitel meiner *Altisrael. Ueberlieferung* von mir neu begründete Wissenschaft, sind von besonderem Interesse einige auf das Suffix der 3. plur. ausgehende Namen, deren südarabische Vertreter bis jetzt falsch gedeutet worden waren.

Die *Z.D.M.G.*, XXVI (1872) von Praetorius publicierte sabäische Inschrift (daselbst S. 425 L., n<sup>o</sup> II) lautet in hebräischer Umschrift<sup>(1)</sup>:

ראבם וולחמו בן  
צבחס בן חרנס ה  
קני אלמיקה ראשה  
מו וצדקאל ושר

was Praetorius folgendermassen übersetzte:

Ri'ab mit ihrem Verwandten, dem Sohn des Šabbāh, Sohnes des Ḥaddāk, hat gehuldigt dem Almaḳah ihrem Fürsten, und Šidḳ'il und Šar. . . .

Es ist jedoch zu übersetzen:

*Ri'ab* und *Wali-humā*, Söhne des *Šabbāh*, vom Stamm *Ḥaddik*, haben in Besitz gegeben dem Gotte *Almūḳuhū* den *Ra's-humū* und den *Šidḳi-il* und den *Sar[ḫi il]*.

(1) Wobei ich der etymologischen Entsprechung gemäss das sabäische s durch שׁ und das sabäische š durch שׁ transcribiere.

Zu solchen P. N. wie *Walî-humû* (princeps eorum) und *Ra's-humû* (caput eorum) stellt sich ungezwungen der altbabylonische, in den Contracten der I. babylonischen Dynastie oft begegnende Name *Bêlu-sannû* (dominus eorum). Man vergleiche auch die von Praetorius, *Z.D.M.G.*, LIV (1905), S. 825, erwähnten Tigriña-Namen *Asgadôm*, *Ar'adôm*, *Kabalôm*, *Admatôm*.

Bei der Durchsicht von Glaser's Nachlass fand ich als Bestätigung noch in der Inschrift GL. 1220 den ebenso gebildeten Namen שָׁבָח־חֻמּוּ *Šabâh-humû* und noch einmal den Namen *Ra's-humû*, und zwar in einem Zusammenhang, der ebenfalls jeden Zweifel ausschliesst; die betreffende Inschrift beginnt nämlich: *Šabâh-humû*, Sohn des N. N. etc.

2. Schon in meinem Aufsatz »Südarabien und Griechenland« (*Mélanges DEREMBOURG*, p. 175 ff.) habe ich, mehr im Vorübergehen und nachtragsweise auf die altsemitischen Zwillingsgötter Habel und Ķain in altbabylonischer Umschrift hingewiesen: ich fügte dort nämlich bei der letzten Korrektur noch folgenden Satz ein (p. 184):

Zu Habel und Ķain vergleiche man auch die altbabylonischen Personennamen *Habbîl-îlu*, *Habîl-ahî*, *Ki-Habîl*, *Ahum-Kênum*, *Habîl-Kênum* und *Kênum-Habîl*.

Es ist bekannt, dass Habel unter der Form Hubal als nordwest-arabische Gottheit bezeugt ist. Ausser auf Hubal von Mekka ist vor allem auf die nabatäische Inschrift von Hegra, *C. I. S.*, II, n° 198, zu verweisen, wo nach Hugo Winckler's zweifellos richtiger Erklärung von *môtab* durch »Gemahlin« (vgl. äth. *ausaba* »heiraten«) und von *Ķais* durch »Herr, Gemahl« zu übersetzen ist:

Es sollen verfluchten Dû-sarâ und seine Gattin [*Harîsâ*, vgl. die nabat. Inschrift von Petra, Z. 3, und dazu שֶׁרַח Sonne, südarab. *harîs* im dedanitischen P. N. *Harîsû-hî-nâimat* und 'Al-Harîs] und Hât von 'Ammînad [ab. vgl. 'Ammî-nadab und die Salamier im Hohenlied] und *Manawât* und ihr Gemahl (scil. Hubal, s. weiter unten) — also zusammen *fauf* Gottheiten! — jeden, der diese Grabhöhle verkauft, . . . und es sollen gegen den, der nicht so handelt, wie oben geschrieben ist, bestehen bei Dû-sarâ (und seiner Gemahlin *Harîsâ* und seiner Mutter Hât, wie dem Sinn nach dazu zu ergänzen ist) und Hobal und (noch) bei (Hobal's Gemahlin) *Manawât fauf* (!) Fluche. . . .

Und dass *Kainin* eine südarabische Gottheit war, ist längst aus PRID., 6. 4, und HAL., 4. 2. bekannt.

Nun lehrt die Analyse der westsemitischen wie auch der babylonischen Personennamen, dass in *Ha-ab-bil-ilu* (Kassiten-zeit), *Hu-habil*, *Ha-bil-a-li* (ARNO POEBEL, *Babyl. Legal Documents*, p. 130), *Ki-i-Ha-bil* (*ebenda*, p. 141 und vgl. *Ki-Istar* und vollere Namen wie *Manu-ki-Sin*, *Mannum-kina-Samas*, 𐎠𐎢𐎲𐎠𐎫𐎠𐎢𐎽) *Habil* ein Gottesname sein muss. Da es im babylonischen Pantheon keinen solchen gibt, so werden die betreffenden P. N. westsemitische Namen sein wie sovieler der Hammu-rabi-Epoche. Das gleiche erhellt aus P. N. wie *I-dür-Ki-nu-um*, *Lisim-Kënuum* (SCHEIL, *Saison, etc.*, p. III, 4 und 12), *Libur-Kënu* (Kassiten-zeit), *I-hu-um-Ki-nu-um* (POEBEL, a. a. A., p. 140) für *Kënu* oder *Kënu* (babyl. *ki* bezeichnet sowol *ki* als auch *ki*). Da die Babylonier wol eine Göttin *Kittu* haben (aus *Kentu*), aber keinen Gott *Kënu*, so wird besser *Kënu* zu transcribieren und der westsemitische Gott *Kain* (hebr. *Kain* und *Kenan*, südarabisch *Kënan*) gemeint sein. Jeden Zweifel schliessen aber die P. N. *Ha-bil-Ki-nu-um* (POEBEL, p. 130) und *Ki-nu-um-Ha-bil* (RANKE, *Personal Names*, p. 116) aus, wo die Combination der beiden Götternamen *Habil* und *Kënu* in unmissverständlicher Weise auf *Habel* und *Kain* weisen.

Zu *môtab* Gemahlin möchte ich noch auf den in den Weilhinschriften von Harim, HAL., 144 ff. (etwa aus der 2. Hälfte des 6. Jahrh.'s vor Chr.), so oft begegnenden Gottesnamen *Môtab-Natjân* verweisen. Es werden dort dieser Gottheit Hierodulen geweiht, was allein schon auf eine Göttin schliessen lässt. Der Name bedeutet nach dem oben Bemerkten - Gemahlin des *Natjân* - d. i. des den Himmel Ausspannenden (vgl. Jes., XL, 22. 𐤍𐤏𐤔𐤁 𐤏𐤓𐤓𐤓𐤓𐤓 von Jahve) und ist, wie die Form *môtab* statt *môtab* lehrt, wol eine aramäische Entlehnung, wahrscheinlich von Midian oder Taimà her. Ebenso verhält es sich dann mit dem spät-minäischen Gottesnamen *Môtab-Kabû*, HAL. 189 (= GL. 311) und HAL. 202, wozu man den Gottesnamen *Kabû*, HAL. 381, 2, vergleiche: nach Otto Weber gehört die Inschrift HAL. 189 wegen des *kebîr Ja-rafa'u* = *Ja-ra-pa-a* rab kišir der Araber in K. 1265 in die Zeit Tiglatpileser's III. oder Sargon's, also Ende des 8. vorchristl.

Jahrhunderts. In den altbabylonischen Königsinschriften begegnet noch kein solcher mit *môtab* zusammengesetzter Gottesname.

3. Dass das nabatäische Wort אררא ein Beinamen des Dusares war, wissen wir jetzt aus der Inschrift *C. I. S.*, II, 190, vgl. ENNO LITTMANN, bei Ed. MEYER, *Die Israeliten*, S. 343, A. 7 (griechische Transcription Δουσαρει Ααρρα); vgl. auch M. LIDZBARSKI, *Ephemeris*, II, 262. Ed. Meyer vergleicht den israel. Stammesnamen ארר, Lidzbarski dagegen arabisch عُضْر üppig. Beides ist falsch. Bevor ich das allein richtige gebe, teile ich die beiden neuen Texte mit :

a) משגדא די עבד משבו בר ערדא לדושרא [אררא]

Μασεχος Αουσιδανου Δουσαρει Ααρρα (Ed. MEYER, a. a. O.)

b) [דגה] מסגדא די קרב [ס] מלך בר משבו לדושרא אררא על שלמה ושלום  
בנוהי ודא ביום חד בניבן שנת XX XX II לה [פרימיה]

Dies ist der Kultstein, den darbrachte Jamlich, Sohn des Masik, dem D. Ara (lies Arrä!) für sein Heil und das Heil seiner Söhne. Und dies geschah am 1. Nisan des Jahres 42 nach der Eparchie (also 22 März 147 n. Chr.).

So nach der verbesserten Lesung Lidzbarski's, a. a. O., S. 262, wo auch auf die Bedeutung des Neujahrstages hingewiesen ist. Also war Dusares Arrä der nabatäische Marduk, der junge Lichtgott; אררא (*Ααρρα*, wozu die Vocalisation zu beachten) ist, was dazu vortrefflich passt, Laut für Laut das arab. *al-agharru* -der mit einem weissen Stirnfleck versehene- (von Pferden, *Urva*, 21, 2; *Hudh.*, 10, 4; von Helden, *Ham.*, 150, 7; *Alk.*, 7, 2; *Ant.*, 22, 3; vom Schlachttag, *Ham.*, 210, 2, als P. N., *Hudh.*, 35, 4; als Bergname, *Labul.*, 1, 1), also der hell schimmernde. Vgl. auch den O. N. Βαυαρροῦς bei St. Byz.?

4. Soviel ich weiss, sind die palmyrenischen Götter im Zusammenhang zuletzt im Jahre 1899 von J. MORDTMANN, *Palmyrenisches* (Berlin, *Mitt. der Vorderasiat. Ges.*, IV, 1), S. 38-50 behandelt worden. Daraus



ergab sich mit Sicherheit, dass mit den parallel laufenden Anrufungen:

לְבַל וַיִּהְיֶה בֹל = Βηλ φ Ιχρ ιβ ω λ φ

und

לְעַגְלָבּוֹל וּמַלְאֲכָל = Α γ λ ι β ω λ φ κ α ι Μ α λ α χ ζ η λ φ

Mond und Sonne gemeint sind, also Bel (babylonische Entlehnung) = 'Aglī-Bol (Mondkalb) = Mondgott und Jari-Bol (aus Jarih-Bol) = Malak-Bel = Helios. Dabei hat לְבַל וַיִּהְיֶה nichts mit יָרִי «Mond» zu tun, sondern es liegt hier die gleiche Wurzel *rih* (Afel ~ beleben ~) vor wie im sardinischen Aescolapio *Merre* = Ἀσκαλῆνπιέφ Μηρρην = מֵרֵר מֵרֵר שֵׁן שֵׁן, wo schon Lidzbarski ein *Me'arih* des falschen Ableitung von *orah* - Weg - (damach also etwa - Wanderer ~) entgegengesetzte. Was aber מַלְאֲכָל anlangt, so liegt es meines Erachtens sehr nahe, dabei an *malak* = *mal'ak* - Bote ~ zu denken (statt an *malik* - König ~) und also hierin ein palmyrenisches Gegenstück des alttestamentlichen *mal'ak Jahre* zu erblicken, wozu gerade auch der Sommencharacter des Malak-Bel sehr gut passt. In *Bol* endlich möchte ich eine Verkürzung aus *Haböl* (vgl. *Hubal*, *Habel* ~ Hirte ~, und *babyl. būlu* - Vieh ~) vermuten; ein Lichtgott war er jedenfalls, wie aus dem P. N. בּוֹל־וּאֵר־אֶתֶח *Bol-uár-Atch* (Misu, 46) deutlich hervorgeht.

Mit diesen wenigen, aber wie ich hoffe doch nicht ganz inhaltarmen Bemerkungen, möchte ich dem gefeierten Altmeister, den Ausdruck meiner tiefen Verehrung durch sie übermittelnd, die wärmsten Glückwünsche zu seinem achtzigsten Geburtstage darbringen.



LETTRES PONTIFICALES  
CONCERNANT  
L'HISTOIRE DE LA PETITE ARMÉNIE  
AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

PAR M. CH. KOHLER,

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

---

On peut regretter que, dans l'édition des Registres pontificaux du xiv<sup>e</sup> siècle, qui se poursuit actuellement, une série n'ait pas été réservée aux lettres concernant les affaires d'Orient. Sans doute la publication intégrale de ces Registres est projetée. Mais bien des années s'écouleront avant que s'achève cette vaste entreprise. Jusqu'ici les Registres de Clément V ont seuls vu le jour intégralement. Quant aux volumes publiés par l'École française d'histoire et d'archéologie, ils ne contiennent qu'accidentellement des pièces extraites de la correspondance des papes avec les États d'Orient ou relatives à ces États. Il en sera de même sans doute pour les volumes subséquents.

Au xiv<sup>e</sup> siècle, comme à la fin du xiii<sup>e</sup>, les négociations avec les souverains de Byzance en vue de l'union des Églises, celles avec les sultans d'Égypte et les khans mongols pour la protection des chrétientés orientales ou le recouvrement des lieux saints de Palestine, les affaires religieuses et politiques des royaumes de Chypre et d'Arménie, les missions dans l'Asie centrale et jusqu'en Extrême-Orient sollicitèrent ardemment et de la façon la plus constante l'attention et l'activité de la Cour de Rome. Sur ces divers objets, ce sont encore aujourd'hui les grands recueils de Rinaldi (*Annales ecclesiastici*), de Wadding (*Annales Minorum*) et de Sbaralea (*Bullarium franciscanum*) qui nous fournissent le plus grand nombre de documents émanant de la chancellerie ponti-

ficale. Mais ils sont loin de donner le texte complet, ni même l'analyse de toutes les pièces qui, dans les Registres d'Avignon et du Vatican, se rapportent à ces matières. La plupart, et non les moins importantes, restent inédites. On trouvera ci-après quelques-unes de ces dernières que j'ai eu l'occasion d'utiliser dans un précédent travail. Elles intéressent spécialement l'histoire de la Petite Arménie et accessoirement celle du royaume de Chypre.

Le n° 1 est une lettre adressée par Jean XXII à Isabelle, sœur d'Oschin, roi de la Petite Arménie, et veuve d'Amauri, prince de Tyr, frère du roi de Chypre Henri II. Isabelle avait joué un rôle actif dans la conjuration des barons chypriotes qui, en 1307, avait abouti à la déchéance, puis à l'exil en Arménie, de son beau-frère le roi Henri II. On conçoit que les sentiments de celui-ci à son égard fussent dépourvus de bienveillance. Rétabli sur le trône après l'assassinat, en 1310, du principal auteur de la conjuration, son propre frère, le prince Amauri, mari d'Isabelle, il ne s'était point fait faute d'exercer des représailles sur les rebelles. La veuve et les enfants d'Amauri n'échappèrent pas aux effets de sa rancune, malgré le pardon qu'il leur avait solennellement accordé et malgré les engagements qu'Isabelle avait obtenus de lui pour la sauvegarde des droits et des biens auxquels elle-même et ses enfants pouvaient prétendre, du chef d'Amauri, dans le royaume de Chypre<sup>(1)</sup>. En butte à de continuelles vexations, elle s'était adressée au pape pour qu'il intervînt en sa faveur auprès du roi Henri II.

La lettre que je publie en premier lieu est la réponse du pape à la supplique d'Isabelle. Jean XXII, sans d'ailleurs se dérober, l'exhorte surtout à supporter patiemment son infortune, comme s'il eût voulu lui faire entendre discrètement que ses malheurs présents n'étaient que la juste rétribution de ses torts passés, et qu'elle n'avait pas grand' chose à espérer de son appui.

<sup>(1)</sup> AWADI, *Chronique*, éd. R. de Mas Latrie, p. 372-373, 378-379; BUSTONE, *Chronique*, éd. R. de Mas Latrie, p. 229-230, 243; L. DE MAS LATRIE, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 113 et suiv.; DARDEL, *Chronique*, chap. 28-29 (*Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. II, p. 23-24).

La lettre de Jean XXII n'existe pas, semble-t-il, dans les Registres de lettres pontificales des Archives du Vatican. Une copie nous en a été transmise dans un recueil épistolaire formé par Henri de Arena, chanoine de Cambrai et secrétaire du pape Clément VII (1375-1394), et qui est conservé aujourd'hui dans la collection de manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai, sous le n° 538. Elle n'y porte qu'une date de jour : *Datum kalendis maii*. Rien dans le contenu de la pièce ne permet de dire à quelle année elle appartient, et par ailleurs nous ne pouvons obtenir qu'une approximation. Isabelle, aux termes de la *Chronique* de Dardel<sup>(1)</sup>, mourut peu après son frère, le roi Oschin, décédé en 1320, et avant le mariage de sa petite-cousine Alise<sup>(2)</sup> avec le roi d'Arménie Léon IV (V)<sup>(3)</sup>, qui est antérieur au 10 août 1321, comme on le voit par la lettre de Jean XXII publiée ci après sous le n° III. L'avènement de Jean XXII étant du 5 septembre 1316, la période pendant laquelle sa lettre à la princesse Isabelle doit se placer va du 1<sup>er</sup> mai 1317 au 1<sup>er</sup> mai 1321. On pourrait même, je crois, assigner au 1<sup>er</sup> mai 1320 le *terminus ad quem*, en admettant que la mort d'Isabelle, survenue probablement dès 1320, fut connue à Avignon avant le 1<sup>er</sup> mai 1321.

La lettre n° II, adressée le 10 août 1321 par Jean XXII au patriarche de l'église arménienne<sup>(4)</sup>, autorise ce prélat à accorder à deux princes de la famille royale d'Arménie et à dix barons arméniens des dispenses de mariage aux troisième et quatrième degrés de consanguinité, à défaut desquelles ils ne trouveraient à se marier dans leur pays qu'avec des schismatiques ou des païens. Elle nous met en présence de

<sup>(1)</sup> DARDEL, *Chronique*, chap. 22, 23 (éd. citée, p. 19).

<sup>(2)</sup> Sur cette Alise, voir ce qui est dit plus loin, à propos de la pièce n° III.

<sup>(3)</sup> Je rappelle que les numéros d'ordre des rois d'Arménie du nom de Léon ont été marqués de deux façons différentes suivant que l'on a compté ou non parmi ces rois, comme premier d'entre eux, le baron Léon († 1139), qui, en réalité, ne porta jamais le titre royal. Le numéro placé ici entre parenthèses est celui qui comporte l'admission de ce baron Léon dans la série.

<sup>(4)</sup> Le nom du patriarche de l'église d'Arménie qui siégeait en 1321 n'est pas connu. C'était probablement encore Constantin II, sous lequel s'était réuni, en 1314, le concile d'Adana (voir GALANUS, *Conciliationis ecclesiae armeniae cum romana... pars prima*, p. 503 et 506).

deux faits, connus d'ailleurs, et qui furent de grande conséquence dans l'histoire du royaume d'Arménie au xiv<sup>e</sup> siècle : l'un, c'est le dépérissement de la haute noblesse arménienne, décimée par les guerres constantes contre les Infidèles; l'autre, qui fut un résultat direct de la politique des papes à l'égard de l'Arménie, c'est la scission du peuple arménien en deux grands partis, en deux peuples si l'on peut dire, dressés en face l'un de l'autre sur le terrain même où l'accord de tous était le plus indispensable à l'existence nationale : l'un de ces partis, favorable à l'union de l'église arménienne avec celle de Rome; l'autre, le plus nombreux semble-t-il, attaché à ses traditions religieuses et à son indépendance ecclésiastique, et dont les adhérents étaient, de ce fait, tenus pour schismatiques par l'Église catholique. Cet antagonisme dura jusqu'à la destruction totale du royaume d'Arménie, dont il contribua à accélérer la chute.

La pièce n<sup>o</sup> III se rattache par d'étroits liens à la précédente. C'est une lettre adressée le même jour au même patriarche par Jean VIII. Les circonstances qui en avaient provoqué l'envoi sont exposées dans le préambule. Les prélats, princes, barons et chevaliers d'Arménie, ne trouvant pas dans ce royaume, pour le roi mineur Léon IV (V), une épouse qui ne lui fût pas consanguine, avaient décidé de le marier avec Alise, fille d'Oschin, comte de Gorigos (Goure) <sup>1)</sup>, sa cousine au quatrième degré dans la ligne masculine et au troisième degré dans la féminine. Ils croyaient que cela était permis en vertu de privilèges concédés à l'Arménie par le Saint-Siège apostolique. Mais, informés ensuite que ces privilèges avaient été révoqués par ledit Siège, ils avaient prié le pape d'accorder la dispense nécessaire pour le mariage contracté. La lettre de Jean VIII leur donne satisfaction.

L'intérêt de cette pièce réside surtout en ce qu'elle nous fait connaître les liens de parenté existant entre Alise et Léon IV (V), et par là entre les ascendants d'Alise, à savoir son père Oschin, son grand-père Hayton (l'historien) et son arrière-grand-père, qui devait être

<sup>1)</sup> Gorigos ou Goriigos, l'ancien *Gorygos*, appelé *Goure* par les Francs, était un château-fort de la côte de Cilicie.

frère du roi d'Arménie Héthoum I<sup>er</sup>, et les ascendants de Léon IV (V) jusqu'à son arrière-grand-père, le roi Héthoum I<sup>er</sup>. Je l'ai invoquée <sup>(1)</sup> pour établir que Hayton, l'auteur de la *Fleur des histoures de la terre d'Orient*, dont on ignorait la généalogie, était fils d'Oschin, comte de Gorigos, frère du roi Héthoum I<sup>er</sup>. La lettre de Jean XXII nous fait connaître aussi qu'Alise était, dans la ligne féminine, consanguine au troisième degré, c'est-à-dire petite-cousine, du roi Léon IV (V). Sa mère devait donc être cousine germaine du roi Oschin ou d'Isabelle, seconde femme de ce roi, c'est-à-dire du père ou de la mère de Léon IV (V).

Par la lettre n<sup>o</sup> IV, du 17 mars 1323, Jean XXII répond favorablement à la requête qui lui avait été adressée par le roi d'Arménie Léon IV (V), son tuteur Hayton de Négrino, Oschin, comte de Gorigos, et sa femme Jeanne de Tarente, et plusieurs barons arméniens, en vue d'obtenir de lui qu'il confirmât la donation du château de Baberon ou Babaron, faite par ledit roi Léon à Oschin, comte de Gorigos, et à Jeanne sa femme. On ne s'explique pas pour quelle raison les intéressés tenaient à cette confirmation pontificale, alors qu'ils étaient tous d'accord sur la validité de l'acte de donation. A moins que ce fût là simplement un acte de déférence à l'égard du souverain pontife, on supposera que la demande se rattachait à quelque question d'ordre ecclésiastique, le fief de Baberon relevant peut-être directement du Saint-Siège pour le spirituel.

Dans cette lettre, un membre de phrase, où il est dit, à propos de Jeanne de Tarente, «dum adhuc eadem viveret», permet d'établir assez exactement la date — totalement inconnue jusqu'ici — de la mort de cette princesse. Jeanne de Tarente avait épousé le comte de Gorigos en 1321 (au plus tôt à la fin de 1320). Elle lui donna deux enfants <sup>(2)</sup>. Puisque, d'autre part, au milieu de mars 1323, on savait à Avignon qu'elle n'était plus de ce monde, il faut nécessairement placer sa mort en 1322.

<sup>(1)</sup> *Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. II, p. xxx.

<sup>(2)</sup> *Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. II, p. xlvj.

Le fief de Baberon, situé dans la région de Lampron, était un apanage des cadets de la famille des princes héthoumiens<sup>(1)</sup>.

La lettre n° V fut adressée par Benoît XII à Hugues IV, roi de Chypre, le 16 avril 1336, pour recommander à sa bienveillance Gui, Jean et Boémond de Lusignan, tous trois fils d'Amauri de Lusignan, prince de Tyr, en vue d'une affaire qu'ils avaient à conclure avec lui. Rien dans la lettre même n'indique quelle était cette affaire; mais nous sommes renseignés à ce sujet par d'autres documents. Depuis la mort du prince Amauri, en 1310, ses héritiers, d'abord Isabelle, sa femme, et, après la mort de celle-ci, ses enfants, n'avaient cessé de revendiquer en Chypre les droits et les biens qu'ils tenaient de leur père<sup>(2)</sup>. Boémond, le plus jeune des trois enfants survivants, se rendit en cour d'Avignon afin d'intéresser le pape à leurs réclamations. Son voyage est rapporté par la *Chronique* de Dardel (chap. 30), et sa présence à Avignon, en 1335, est signalée dans une lettre de Benoît XII à Philippe de Valois, roi de France, du 12 octobre de cette année<sup>(3)</sup>. Dardel fait peut-être une allusion à la lettre que je publie ici lorsque, parlant de la mission de Boémond auprès de Benoît XII, il ajoute : « Lequel messire Bemon fist tant devers le saint Pere qu'il escripsi au roy de Cyppre qu'il delivrast le fié au dit Bemon et son frere, et le roy Hugues ordonna qu'ilz auroient cascun an, pour le revenu du fief, xx<sup>m</sup> besans blans de Cyppre. » Il est probable que Boémond se rendit seul en Chypre auprès de Hugues IV, Gui résidait à Constantinople, et Jean, qui fut le père de Léon V (VI), n'est pas cité comme ambassadeur auprès du pape, avec Boémond, dans la *Chronique* de Dardel, écrite, comme on sait, sous la dictée de Léon V.

La lettre n° VI, du 8 septembre 1344, intéresse l'histoire de la Ligue navale formée en 1344 sous les auspices du pape<sup>(4)</sup> pour s'op-

<sup>(1)</sup> *Rec. des hist. des croisades, Documents arméniens*, t. I, p. xxiii.

<sup>(2)</sup> Voir ci-dessus ce qui est dit à propos de la lettre n° I. Voir aussi la *Chronique* de Dardel, chap. 28-30 (*Rec. des hist. des croisades, Documents armén.*, t. II, p. 22-25).

*Registres de Benoît XII*, publ. par Georges DAUDET, n° 109.

<sup>(4)</sup> Cf. DELAVILLE LE ROUX, *L'occupation chrétienne à Smyrne*, ci-dessus, p. 177.



poser aux progrès des Turcs, qui, après s'être emparés de presque toute la côte de l'Asie Mineure, menaçaient la capitale de l'empire grec. Henri, patriarche *in partibus* de Constantinople, que Benoît XI invite par cette lettre à prêter main-forte au roi d'Arménie contre les Musulmans, était investi de la direction suprême des opérations de la Ligue en Orient. Pour le succès de ces opérations, il importait que l'Arméno-Cilicie, un des derniers boulevards de la chrétienté sur le continent asiatique, ne tombât pas au pouvoir du Turc, et que les armées chrétiennes pussent y trouver un point d'appui. La sollicitude de Benoît XI pour ce petit royaume chrétien était aussi de la prudence.

Je passerai rapidement sur les lettres n<sup>os</sup> VII et VIII, du 6 mars 1345, par lesquelles Clément VI recommande à la bienveillance de Hugues IV, roi de Chypre, et de Gui de Lusignan, roi d'Arménie, Pierre de la Palu, seigneur de Varambon. Ce personnage, alors sénéchal de Beaucaire, était un chevalier bressan. Au début de l'an 1345, avec l'agrément du roi de France, il prit le commandement d'une troupe de croisés du midi de la France qui devait se joindre aux armées de la Ligue navale. La date de son départ pour l'Orient, où il paraît avoir joué un rôle assez important dans la guerre et dans les négociations, doit être, à peu de temps près, celle des présentes lettres de recommandation. Le roi Gui, auquel le pape le recommandait, ne put lui faire accueil : il était mort le 17 novembre 1344. La nouvelle de son décès n'était donc pas encore parvenue à Avignon le 6 mars 1345. On trouvera dans l'*Histoire de Bresse et de Buggey*, de Guichenon<sup>(1)</sup>, une notice sur la carrière de Pierre de la Palu. Son expédition en Orient n'y est pas marquée. Guichenon le fait vivre jusqu'en 1361.

Les lettres n<sup>os</sup> IX, X et XI, écrites par Clément VI, le 30 juin 1347, à Hugues IV, roi de Chypre, à Georges, archevêque de Colossi, dans l'île de Rhodes, et à Théodora, reine d'Arménie, nous ramènent aux

<sup>(1)</sup> Troisième partie, p. 289. — Voir aussi, sur Pierre de la Palu, D. VASSIER, *Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 221; M<sup>S</sup> LYRIE, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 728 et suiv.; J. GUY, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient* (Paris, 1904), p. 58, 59, 70, 95, 107.

vicissitudes du fief chypriote d'Amauri de Lusignan, prince de Tyr, dont il a été question ci-dessus à propos des lettres I et V. A l'instigation, semble-t-il, de la reine Théodora, le pape s'occupe de faire rendre à la jeune princesse Isabelle, fille du roi d'Arménie Gui de Lusignan et petite-fille d'Amauri, les biens qui lui revenaient du chef de son grand-père, en Chypre, afin qu'étant en âge de se marier elle trouve un parti convenable. A cet effet, il envoie Georges, archevêque de Colossi, auprès du roi Hugues, avec une lettre pressante (n° IV), pour l'inviter à ne pas différer la restitution de ces biens à leur légitime possesseur, et il écrit à Georges (n° V) d'agir en ce sens, par tous les moyens, auprès du roi Hugues. Il renseigne la reine Théodora sur ce qu'il a fait pour répondre à sa demande (n° XI).

La princesse Isabelle épousa, avant 1361, le despote de Mistra, Manuel Cantacuzène<sup>(1)</sup>, fils de l'empereur Jean Cantacuzène. C'est sans doute cette même princesse que les chroniqueurs Macheras, Amadi et Bustrone désignent sous le nom de Marguerite, qu'elle portait peut-être aussi, en faisant d'elle, par erreur, une nièce de Gui de Lusignan, alors qu'elle était sa fille<sup>(2)</sup>. Les lettres de Clément VI, publiées ci-après, permettent de redresser sa généalogie, faussement établie par les historiens modernes d'après ces chroniqueurs. Théodora, reine d'Arménie, non autrement qualifiée par Clément VI, était sans doute la veuve de Gui de Lusignan, mort assassiné le 17 novembre 1344. Gui de Lusignan, pendant son long séjour à Constantinople (1317-1341), s'était marié deux fois : en premières noces, il avait épousé une cousine de l'empereur Jean Cantacuzène, et, en secondes noces, une fille du fameux Syrgiannès<sup>(3)</sup>. Théodora était apparemment sa seconde femme et la mère d'Isabelle. On conçoit qu'elle s'intéressât à l'établissement de cette princesse.

<sup>(1)</sup> Voir DUCANGÉ, *Familiae byzantinee*, p. 260-261. La date exacte du mariage n'est pas connue. Ducange dit qu'elle est antérieure à la mort de l'empereur Andronic le Jeune, c'est-à-dire au 25 juin 1361 (*ibid.*).

<sup>(2)</sup> MACHERAS, éd. Miller, t. II, p. 193; AMADI, éd. R. de Mas Latrie, p. 436; BUSTRONE, éd. R. de Mas Latrie, p. 299.

<sup>(3)</sup> Voir, sur ces divers points, ce que je dis dans *Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. II, préface, p. CXCIII, n. 1.

Sous les n<sup>os</sup> XII et XIII, on trouvera deux lettres de Clément VI, du 26 septembre 1347; l'une écrite au roi de Chypre Hugues IV, l'autre, de même teneur, adressée à Dédodat ou Diendoné de Gozon, grand-maître de l'Hôpital, pour les remercier de l'aide qu'ils ont donnée au roi d'Arménie Constantin II (IV), assailli par les ennemis de la foi catholique. Ces deux lettres furent portées aux destinataires par un chevalier arménien, Constant Carsilly, que le pape recommande à leur bienveillance.

Constant Carsilly avait été envoyé en mission auprès du pape et des rois de France et d'Angleterre par le roi Constantin, pour solliciter des secours<sup>(1)</sup>. Divers incidents de sa mission sont rapportés dans d'autres lettres pontificales qui sont connues par les analyses ou les éditions qui en ont été publiées<sup>(2)</sup>. Sur son retour en Orient et son séjour en Chypre, vers la fin de l'année 1347, on trouvera de très curieux détails dans la *Chronique* de Dardel<sup>(3)</sup>, qui est seul à donner son nom de famille, Carsilly.

La lettre n<sup>o</sup> XIV, du 22 janvier 1372, intéresse l'histoire d'une importante ambassade qui fut envoyée, en 1371, par Marie, reine d'Arménie, femme du défunt roi Constantin II (IV), au pape et à Philippe III d'Anjou-Tarente, empereur titulaire de Constantinople<sup>(4)</sup>. Elle fut adressée par Grégoire XI à Jean de Lusignan, prince d'Antioche et gouverneur du royaume de Chypre, pour lui recommander le chef de l'ambassade, Jean, archevêque de Sis, qui retournait en Arménie. Jean de Lusignan, quatrième fils de Hugues IV, roi de Chypre, avait été nommé régent de ce royaume pendant la minorité de Pierre II, en 1368<sup>(5)</sup>. Le titre de prince d'Antioche, relevé par les Lusignan de Chypre après la chute du royaume de Jérusalem, lui avait été conféré

<sup>(1)</sup> WADDING, *Annales Minorum*, t. VIII, p. 2-3; RYMER, *Fœdera*, éd. de La Haye, t. III, pars I, p. 4.

<sup>(2)</sup> Voir les documents cités dans la note précédente. Voir aussi J. GAY, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient* (Paris, 1904, in-8°), p. 146-148.

<sup>(3)</sup> DARDEL, *Chronique*, chap. 28 (éd. citée, p. 29-30).

<sup>(4)</sup> SUR cette ambassade, voir ce que je dis ci-dessous, à propos de la pièce n<sup>o</sup> XVIII.

<sup>(5)</sup> DECAËGE-BEY, *Familles d'outremer*, p. 212.

par le roi Hugues IV, son père, lors du couronnement de Pierre I<sup>er</sup> comme roi de Chypre, le 24 novembre 1358<sup>(1)</sup>.

Sur les circonstances dans lesquelles furent écrites les lettres XV à XVII, le lecteur voudra bien se référer à ce qui va être dit de la lettre n<sup>o</sup> XVIII.

La lettre n<sup>o</sup> XVIII, du 22 janvier 1372, est la réponse de Grégoire XI aux demandes que Marie, reine d'Arménie, lui avait fait porter par son ambassadeur, Jean, archevêque de Sis. La reine demandait deux choses principalement : le secours de la chrétienté pour son royaume et un mari pour elle. A la première demande, le pape répond que les princes d'Occident, en guerre les uns contre les autres, ne pourront lui être que d'un faible et tardif secours, mais que cependant il y pourvoira dans la mesure du possible. En réponse à la seconde, il s'engage à prendre conseil de ses parents, Philippe III, prince de Tarente, empereur de Constantinople, Louis I<sup>er</sup>, roi de Hongrie, et Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Sicile<sup>(2)</sup>, qui ne manqueront pas de lui donner un avis sincère et utile; il l'informe qu'il a, de son côté, commencé des démarches.

Cette lettre doit être rapprochée de plusieurs autres que le pape écrivit le même jour, sur la même affaire, au prince Philippe de Tarente, à la reine Jeanne, au doge de Venise, André Contarini, au doge de Gènes, Dominique de Campo-Fregoso, et à Raymond Bérenger, grand-maître de l'Hôpital. Dans ses lettres aux deux premiers, qui sont de même tenor, et dont le texte a été publié par Rinaldi<sup>(3)</sup> et par Wadding<sup>(4)</sup> d'après l'exemplaire adressé à Philippe, Grégoire XI, parlant de l'époux qu'il conviendrait de donner à la reine Marie, dit avoir porté ses vues sur Othon, duc de Brunswick, vers lequel, ajoute-t-il,

<sup>(1)</sup> AMADI, *Chronique*, éd. R. de Mas Latrie, p. 408; BERTHOXE, *Chronique*, éd. R. de Mas Latrie, p. 257; DECAUGE-RIU, *Familles d'outremer*, p. 211-213.

<sup>(2)</sup> Sur le degré de parenté de ces personnages avec la reine Marie, voir page suivante.

<sup>(3)</sup> *Annales eccles.*, an. 1372, § 30.

<sup>(4)</sup> *Annales Minorum*, t. VIII, p. 260-261.

L'archevêque de Sis a l'intention de se rendre pour le sonder sur ce projet. Les lettres au doge de Venise, au doge de Gènes et au grand-maître de l'Hôpital ont pour objet de solliciter d'eux des secours en faveur de l'Arménie, dont le pape leur dépeint la situation précaire d'après les informations qu'il a reçues de la reine Marie. Le texte en est identique, *mutatis mutandis*. Je le publie ci-après, n<sup>o</sup> LV-VII, d'après l'exemplaire envoyé au doge de Venise.

La reine Marie, fille d'Oschin, comte de Gorigos, et de Jeanne, fille de Philippe II, prince de Tarente<sup>(1)</sup>, née entre 1321 et 1329<sup>(2)</sup>, était cousine germaine de Philippe III, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople, fils de Philippe II; elle était petite-cousine de la reine Jeanne<sup>(3)</sup>, ainsi que de Louis I<sup>er</sup>, roi de Hongrie<sup>4</sup>. Elle avait épousé Constantin II (IV), roi d'Arménie. Devenue veuve en 1363, elle continua néanmoins de jouer un rôle considérable dans les affaires d'Arménie durant le règne troublé du roi Constantin III (V). En 1373, elle fit partie d'un conseil de régence que le roi Léon V (VI), alors en Chypre, avait institué pour le suppléer jusqu'au jour où il pourrait aller ceindre sa couronne<sup>(5)</sup>.

Il ne fut pas donné suite au projet de mariage formé pour elle par Grégoire XI. Othon de Brunswick épousa en 1376 cette même reine Jeanne de Naples, à laquelle le pape l'avait désigné comme un parti convenable pour la reine d'Arménie.

L'archevêque Jean de Sis, qui avait apporté au pape et à Philippe III les lettres de la reine Marie, était accompagné d'un interprète, l'arménien Manuel, fils de Jean de Leone, chevalier de l'Asis<sup>(6)</sup>. Ce Manuel

<sup>(1)</sup> *Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. II, préface, p. XLV-XLVI.

<sup>(2)</sup> 1321 est la date du mariage de sa mère avec Oschin, et 1329 celle de la mort d'Oschin.

<sup>(3)</sup> Le roi de Naples Robert I<sup>er</sup>, grand-père de la reine Jeanne, était frère de Philippe II de Tarente, grand-père de la reine Marie.

<sup>(4)</sup> La reine Marie et Louis, roi de Hongrie, avaient pour arrière-grand-père Charles II d'Anjou, roi de Naples.

<sup>(5)</sup> DARBEL, *Chronique*, chap. 59 (éd. citée, p. 17).

<sup>(6)</sup> BINALDI (*Annales ecclésiast.*, an. 1372, § 30) et WADDING (*Annales Minorum*, t. VIII, p. 260 et 261), en publiant les lettres où ce Jacques de Leone est nommé avec la quali-

paraît avoir joué dans la négociation un rôle plus important que ne le comportaient ses fonctions. Après que l'ambassade eut accompli sa mission, d'abord auprès de Philippe apparemment, puis auprès du pape, il obtint de ce dernier des lettres de recommandation pour la reine de Naples, Jeanne I<sup>re</sup>, et pour Philippe, dans les États desquels il se proposait de séjourner<sup>(1)</sup>. Il repartit pour l'Arménie, peu de temps après sans doute, avec un message que la reine Jeanne envoyait à la reine Marie, lui annonçant qu'elle avait l'intention de la faire héritière de son royaume et l'invitant à venir en personne à Naples s'entendre avec elle. Jean Dardel, qui rapporte ce fait<sup>(2)</sup> et qui a connu personnellement Manuel, fournit encore sur d'autres incidents de sa carrière, tant en Orient qu'en Europe, des renseignements peu édifiants, pour la plupart, mais qui font voir en lui un assez notable personnage<sup>(3)</sup>.

## I

1<sup>er</sup> mai [1317-1321], s. d. de lieu. — *Jean XXI, répondant à Isabelle, fille du défunt roi d'Arménie [Léon II (III)], dame de Tyr, qui lui avait demandé son appui pour mettre un terme aux vexations dont elle et ses enfants étaient l'objet de la part du roi de Chypre Henri [II], lui promet d'agir en ce sens et l'exhorte en même temps à prendre ses infortunes en patience.*

[Bibliothèque de Cambrai, ms. n° 538 (anc. 496) : recueil de lettres de Jean XXI, copiées par Henri de Arena, chanoine de Cambrai, secrétaire de Clément VII, fol. 16<sup>v</sup> v-163 r<sup>v</sup>.]

Dilecto in Christo filie nobili mulieri Isabelle, clare memorie regis Armenie filie, domine Tyri. Audivimus, filia, oppressiones atque molestias quibus in tuis et liberorum tuorum bonis et juribus per carissimum in Christo filium nostrum

cation de «miles Jaciensis», ou le «miles Januensis», comme s'il eût été chevalier de Gênes. L'Anas (Jacía, Jacium, l'ancien Aegae) était un port avec château-fort sur le golfe d'Alexandrette, aujourd'hui complètement ruiné.

<sup>1</sup> Ces lettres ont été publiées par W. MAURIC, *Annales Minorum*, t. VIII, p. 261, d'après l'exemplaire adressé à la reine Jeanne.

<sup>2</sup> *Chronique*, chap. 58 (éd. citée, p. 46).

<sup>3</sup> *Ibid.*, chap. 59-60, 109, 131-132 (éd. citée, p. 47-48, 85, 99-101).

<sup>4</sup> Léon II (III), roi de 1268 à 1289.

Isabelle était dame de Tyr du chef de son défunt mari, Amauri de Lusignan († 1310), frère de Henri II, roi de Chypre.

Henricum, regem Cipri illustrem<sup>(1)</sup>, sororum tuarum, allici diceris, a quo quidem propter affinitatis vinculum expectare potius conjectura probabili debuisses impendium gratie et favoris. In hiis ergo tibi compacientes paterno affectu, nobilitatem tuam rogandam duximus et hortandam quatinus eor tuarum non turbetur propter ea nec formidet, sed tuum jactans in Domino cogitatum, spera in eo et ipse faciet, serenum collaturus tibi post nubilum, et, si cum sincere dilexeris, omnia redurcturus ad bonum. Beati quoque qui persecutionem patiuntur, dummodo in persecutionibus non turbentur, quia crescit justis in adversitatibus virtus et premium in labore, propter quod Paulus in tribulationibus gloriatur et Job totius substantie amissione mulctatus ampliores postmodum divicias habuit, quia a linea laudabilis patientie non divertit. Tu itaque, filia, tuam in patientia possidens animam, oppressiones hujusmodi humiliato corde sufferre procura, confidens indubie quod et nos pro pace inter regem ipsum et te, auctore Domino, propaganda, et pro relevandis tuis injustis oppressionibus atque molestiis tuisque ac liberorum tuorum viribus conservandis, cito disponimus erga regem eundem efficaces apponere consilii et auxilii nostri partes. — Datum kalendis Maii<sup>(2)</sup>.

## II

Avignon, 10 août 1391. — *Jean VIII, informé que des princes issus de la maison du roi Oschin et certains barons arméniens ne trouvaient pas à contracter de mariage légitime à cause du petit nombre de personnes de leur rang et de leur religion avec lesquelles ils auraient pu s'unir, confie au patriarche de l'Église d'Arménie la licence d'accorder à deux princes de la maison royale des dispenses de mariage au troisième degré de consanguinité, et à dix barons des dispenses de mariage au quatrième degré de consanguinité.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Johannis VIII. Epistolae communes, an. v, part. II, fol. 254 v<sup>o</sup>, epist. 1398; Reg. Avinion., t. VI, fol. 437 r<sup>o</sup>. — Analyse: MOLLAT, *Jean VIII. Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, n<sup>o</sup> 13978.]

Venerabili fratri... patriarche Armenorum<sup>(3)</sup>. Apostolice Sedis circumspecta benignitas rigorem nonnunquam mansuetudine temperans, licet conjunctio copule conjugalis quarto consanguinitatis vel affinitatis gradu sacris sit canonibus interdicta, devotorum inducta precibus provide dispensat interdum, prout expedire salubriter prospicit secundum qualitatem locorum et temporum et diversitatem negotiorum concurrentium ac exigentiam personarum. Habet siquidem univer-

<sup>(1)</sup> Henri II, roi de 1285 à 1324.

<sup>(2)</sup> Sur la date approximative de cette lettre, voir ci-dessus, p. 305.

<sup>(3)</sup> Sur ce patriarche, voir ci-dessus, p. 305, n. 4.

sorum prelatorum, baronum et militum regni Armenie lecte nobis nuper devote supplicationis instantia, quod cum illustres persone que de inedita domo carissimi filii nostri Ossini, illustris regis Armenie<sup>1)</sup>, traverint originem et nonnulli barones regni Armenie pro eo quod non habent circumvicinos barones et principes christianos cum quibus legitime matrimonialiter copulari valeant, nisi seismaticos et paganos, personis et baronibus ipsis, ut cum aliis personis eis infra tertium et quartum affinitatis gradus conjunctis legitime matrimonialiter copulari valeant providere de apostolice dispensationis beneficio dignaremur. Nos igitur qui personas et barones eosdem, utpote qui se pro defensione catholice fidei contra seismaticos et paganos predictos in illis partibus murum defensionis opponunt, sincera complectimur in Domino caritate, premissa benigna consideratione pensantes et volentes eis<sup>2)</sup> in hac parte de oportune dispensationis beneficio providere, fraternitati tue dispensandi auctoritate nostra cum duabus personis de domo dicti regis, ut cum aliis personis ipsis tertio, nec non et cum decem de baronibus predictis, ut cum aliis personis eis ex utroque latere quarto consanguinitatis seu affinitatis gradibus conjunctis, impedimentis consanguinitatum vel affinitatum hujusmodi nequaquam obstantibus, libere contrahere et in contractis licite remanere valeant, plenam concedimus tenore presentium facultatem. — Datum Avinione, III idus Augusti, anno quinto.

## III

Avignon, 10 août 1321. — *Jean VIII donne au patriarche de l'Église d'Arménie licence d'accorder au roi Léon et à Alise sa femme, fille d'Oschin, comte de Gorigas, sa cousine au quatrième degré dans la ligne masculine et au troisième degré dans la féminine, la dispense nécessaire pour rester conjoints s'ils sont d'âge à se marier, et, dans le cas contraire, pour se fiancer pré-sentement et contracter mariage lorsqu'ils seront en âge de le faire.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Johannis XXII. Epistolae communes, an. v, part. II, fol. 265 v°, epist. 1336; Reg. Avinion., t. XV, fol. 399 r°. — Analyses: *Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 267; MOLLAT, *Jean VIII. Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Latican*, n. 13977.]

Venerabili fratri, . . . patriarche Armenorum<sup>3)</sup>. Cum summus pontifex, collatis ei in persona beati Petri ab eo qui eterna providencia celestia simul et terrena disponit clavibus regni celestis, ligandi obtineat pontificium et solvendi, nonnun-

<sup>1)</sup> Roi de 1308 (ou 1309) à 1320.

<sup>2)</sup> eia dans le Reg. Vat.

<sup>3)</sup> Cf. ci-dessus, p. 305, n. 4.



quam supra jus de jure dispensans necessitatis, vinculum quo ad ipsius juris observantiam cuncti tenentur, circa quosdam et precipue circa personas generis nobilitate sublimes, erga Deum et Sedem apostolicam precipua devotione fulgentes, laxat provide de sue plenitudine potestatis. Oblata siquidem nobis pro parte prelatorum, principum, baronum et militum regni Armenie petitionis series continebat quod ipsi consideratis diversarum afflictionum et terribilium adversitatum eidem incumbentium regno periculis, et pensantes attentius quod carissimus in Christo filius noster Leo, rex Armenie illustris<sup>1</sup>, propter principum regalium et baronum christianorum partium illarum defectum, alicui sibi pari persone que sibi non foret consanguinitatis vel allinitatis gradu conjuncta non poterat matrimoniali federacopulari, quasi quadam qua (*sic*) necessitate compulsi volentes per hoc hujusmodi periculis obviare unanimiter ordinarunt quod idem rex, licet adhuc in pupillari constitutus etate, dilectam in Christo filiam nobilem mulierem Alisiam, natam dilecti filii Ossini comitis Culchi<sup>2</sup>, que ipsi regi per masculinam in quarto, per feminam vero lineas in tercio consanguinitatum gradibus attinere dinoscitur, credentes hoc ei virtute quorundam privilegiorum Armenie regibus super contrahendis matrimoniis cum personis in tercio et quarto allinitatis gradibus conjunctis eisdem a Sede apostolica concessorum posse licere, sibi matrimonialiter copularet<sup>3</sup>. Verum ad eorundem prelatorum et baronum et militum demum perlato noticiam quod hujusmodi et huiusmodi similia privilegia super contrahendis hujusmodi matrimoniis diversis mundi ab eadem Sede concessa principibus per nos fuerunt revocata, sicque prefatum inter eisdem regem et Alisiam contractum matrimonium absque dicte Sedis dispensacione non potest de jure subsistere, pro parte prelatorum, baronum et militum predictorum nobis fuit humiliter supplicatum ut, cum per hujusmodi matrimonium periculis hujusmodi obviaretur quin immo tranquillus status et salus ejusdem regni auctore Domino procurerentur, providere regi et Alisie prefatis super hoc de oportune dispensacionis beneficio dignaremur. Nos vero qui status dicti regni tranquillitatem ac dictorum regis et Alisie cunctorumque Christi fidelium salutem appetimus et libenter tranquillitatis et pacis commoda procuramus, considerantes attentius quod privilegium concessum, ut prefertur, regibus supradictis nobis pro parte prelatorum, baronum et militum predictorum exhibitum se ad personas hujusmodi non extendit, et paterna consideracione pensantes quod ex hujusmodi matrimonio regni et prelatorum, baronum et militum predictorum salus, ut predictur, procuratur, fraternitati tue dispensandi auctoritate nostra cum rege et Alisia prefatis, si sint etatis legitime ad matrimonium contrahendum, ut impedimentis consanguinitatum hujusmodi nequaquam obstantibus in sic contracto matrimonio licite remanere, si vero non sint etatis legitime, cum eisdem ut

<sup>1</sup> Léon IV (V), roi de 1320 à 1341.

<sup>2</sup> Sur Alise et son père Oschin, comte de Gorigos, voir ci-dessus, p. 306-307.

<sup>3</sup> Ms. : «copulavit».

sponsalia de presenti, et, cum ad etatem ad hoc aptam pervenerint, matrimonium invicem contrahere licite valeant liberam tenore presentium licenciam impertimur. — Datum Avinionæ, non idus Augusti, anno quinto.

## IV

Avignon, 17 mars 1323. — *Jean VIII, sollicité par Léon [IV (V)], roi d'Arménie, par son tuteur Hayton de Negrino, par plusieurs barons arméniens, par Oschin, comte de Gorigos, et par sa femme Jeanne, reine d'Arménie, de confirmer la donation du château de Baberon qui avait été faite par ledit roi Léon auxdits Oschin et Jeanne, autorise Pierre, patriarche de Jérusalem<sup>(1)</sup>, à donner cette confirmation si, après examen de l'acte de donation et des circonstances qui s'y rattachent, il constate qu'aucune raison ne s'y oppose.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Johannis VIII. Epistolæ secretæ, ann. VI-VII, t. III, fol. 273 r<sup>o</sup>, epist. 1138.]

Venerabili fratri Petro patriarche Jerosolimitano<sup>2</sup>. Ex parte dilecti filii nobilis viri Ossini, comitis Curchi, et carissime in Christo filie nostre Johanne regine Armenie<sup>(3)</sup> illustris, consortis ejusdem comitis, dum adhuc eadem viveret<sup>4</sup>, fuit expositum coram nobis quod carissimus in Christo filius noster Livo, rex Armenorum<sup>5</sup> illustris, volens certis considerationibus eisdem comitem et reginam liberalitate magnificentie regie prevenire, de consensu et voluntate dilecti filii nobilis viri Haytoni de Negrino<sup>(6)</sup> bajuli et tutoris sui, castrum de Baberon<sup>(7)</sup> cum omnibus jurbus, casalibus et pertinentiis suis in feudum et jure feudi prefatis comiti et regine ac proli masculine ex ipsis legitime descendenti dedit, tradidit et concessit, hac tamen conditione adjecta quod si prefatam reginam absque prole masculina ab

<sup>(1)</sup> Pierre II, chanoine de Nicosie, patriarche de Jérusalem, mort en 1324. On ne connaît pas son nom de famille.

<sup>(2)</sup> On trouve dans les *Epistolæ secretæ* de l'année VIII de Jean XXII, t. IV, fol. 89 v<sup>o</sup>, epist. 987, la même lettre avec la suscription suivante : « Venerabili fratri archiepiscopo Tharsensi et dilecto filio Geraldo de Vitris archidiacono Beneventano, Sedis apostolicæ nuncio. »

<sup>(3)</sup> Oschin, comte de Gorigos, fils de Hayton l'historien, avait épousé Jeanne de Tarente, veuve d'Oschin, roi d'Arménie de 1308 (ou 1309) à 1320.

<sup>(4)</sup> Le membre de phrase « dum adhuc eadem viveret » figure dans le seul registre d'Avignon.

<sup>(5)</sup> Léon IV (V), roi de 1320 à 1341.

<sup>(6)</sup> Sur ce personnage, voir *Rec. des hist. des croisades. Documents arméniens*, t. I, p. LXXV, LXXIX, 756, 758.

<sup>(7)</sup> Voir ci-dessus, p. 307-308.

eodem comite legitime procreata decedere contingeret, dictus comes castrum predictum cum juribus et pertinentiis suis ad vitam suam dumtaxat teneat, post ejus obitum ad eundem regem suosque heredes et successores in tali casu libere reversurum, sicut in litteris et scripturis confectis super hoc plenius dicitur contineri. Verum, cum prefatus rex et tutor ejus et nonnulli alii de regno Armenorum, quorum approbatione et concensu dicta donatio dicitur processisse, nec non comes et regina predicti nobis fecerint humiliter supplicari, ut donationem hujusmodi et contenta in ea dignemur auctoritate apostolica confirmare, nos de premissis in predicta donatione contentis plenam noticiam non habentes, ac de tua<sup>1</sup> circumspectionis industria specialem in Domino fiduciam obtinentes, fraternitati tue<sup>2</sup> per apostolica scripta committimus et mandamus, quatenus si predictae donationis visis meritis et plena deliberatione habita super illis, consideratisque circumstantiis universis, tibi<sup>3</sup> videatur quod rationabiliter debeat, honestate servata, dicta donatio confirmari, eam et contenta in ea confirmare auctoritate nostra procuret<sup>4</sup>, super quo plenam tibi<sup>5</sup> concedimus auctoritatem presentium facultatem. — Datum Avinione, xvi kalendas Aprilis, anno vii<sup>o</sup>.

## A

Avignon, 16 avril 1336. — *Benoît XII recommande à la bienveillance de Hugues [IV], roi de Chypre, Gui, seigneur de Tyr, Jean, connétable du royaume d'Arménie, et Bénémond de Lasignan, comte de Gorigos, afin qu'ils trouvent auprès de lui prompte justice dans l'affaire qu'ils ont à traiter avec lui.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Benedicti XII, Epistolae secretae, an. vii, fol. 47 r<sup>o</sup>, epist. 17.]

Carissimo in Christo filio Hugoni regi Cipri illustri<sup>1</sup>. Sincera dilectorum filiorum nobilium virorum Guidonis domini Tirenensis et Johannis constabuli regni Armenie, ac Benamdi de Lasignano comitis Carchensis<sup>2</sup> fratrum devotio, quam ad sanctam Romanam gerunt ecclesiam, promeretur ut eos apostolicis favoribus, quantum cum Deo possumus, muniamus. Hinc est quod ipsos et eorum quemlibet tue regie benevolentie commendantes, regalem magnificentiam plenius affectibus

<sup>1</sup> Reg. Johannis XXII, *Epistolae secretae*, an. viii, l. IV, epist. 987 (cf. ci-dessus, p. 318, n. 2) : «ve-tra».

<sup>2</sup> *Ibid.* : «discretionis vestre».

<sup>3</sup> *Ibid.* : «vobis».

<sup>4</sup> *Ibid.* : «procuretis».

<sup>5</sup> *Ibid.* : «vobis».

<sup>6</sup> Hugues IV, roi de 1324 à 1359.

<sup>7</sup> Sur ces trois personnages, voir ci-dessus, p. 308. La *Chronique* de Dardel fournit sur eux de nombreux renseignements.

deprecamur quatenus super hiis que tecum, fili carissime, habent, ut accepimus, expedire, promptam reperiant justiciam nec desit eis favor qui honeste pro nostra et Apostolice sedis reverentia prestari poterit gratosus. — Datum Avinione, XVI kalendas Maii, anno secundo.

## VI

Villeneuve-lès-Avignon, 8 septembre 1344. — *Benoît XII, informé que le royaume d'Arménie est fréquemment molesté par les Sarrasins, invite Henri, patriarche de Constantinople, à assister Gui, roi d'Arménie, par l'envoi de vaisseau et par d'autres secours opportuns, et à le renseigner, lui pape, tant sur les affaires dudit royaume que sur toutes autres choses qui mériteraient d'être rapportées.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Benedicti XII. Epistolae secretae, an. III, fol. 79 r°, epist. 266.]

Eidem legato [Henrico Constantinopolitano patriarche <sup>1</sup>]. Cum regnum Armenie in quo catholice fidei viget cultus per Agarenorum infidelium sevitiam, sicut compassibiliter intelleximus, sepius molestetur, volumus quatenus carissimo in Christo filio nostro Guidoni regi Armenie <sup>2</sup> illustri et fidelibus regni sui contra ipsos Agarenos tam navali quam aliis auxiliis et favoribus oportunitis quibus decenter et commode poteris assistere non postonas, rescripturus nobis sepius super statu pactum illarum et aliis que tue prudentie occurrerint rescribenda. — Datum apud Villam Novam Avinionensis diocesis, VI idus Septembris, anno tercio.

## VII-VIII

Villeneuve-lès-Avignon, 6 mars 1345. — *Clément VI recommande à la bienveillance de Hugues [IV], roi de Chypre, et de Gui [de Lusignan], roi d'Arménie, Pierre de la Palu, chevalier, seigneur de Varambon, qui se rend outremer avec une troupe armée pour la défense de la foi chrétienne et des fidèles contre les Turcs.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Clementis VI. Epistolae secretae, ann. III, fol. 220 r°, epist. 844. — Analyse : RUSCH, *Les évêques*, an. 1345, n° 1.]

Carissimo in Christo filio Hugoni regi Cipri illustri. Cum dilectus filius nobilis vir Petrus de Palude miles, dominus Varambonis <sup>3</sup>, fervore devotionis affectus

<sup>1</sup> Patriarche de 1341 à 1345.

<sup>2</sup> Gui de Lusignan, fils d'Amari prince de Tyr, roi d'Arménie en 1341, mort assassiné le 17 novembre 1344.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, voir ci-dessus, p. 309.

et catholice fidei zelo accusus cum certa gente armigera pro defensione ipsius fidei et fidelium contra Turchos crudeles christiani nominis persecutores et hostes ad partes transmarinas cum nostre benedictionis gratia proficiscatur ad presens, eundem militem regie benevolentie commendantes, tuam regalem excellentiam deprecamur, quatenus ipsum cum gente sua predicta velis pro divina et Apostolice sedis reverentia prosequi favoribus sicut expedierit oportunis. — Datum apud Villam Novam, Avinionensis diocesis, ii nonas Martii, anno tercio.

[*Ibid.*, epist. 845.]

Item in eundem modum carissimo in Christo filio Guidoni regi Armenie <sup>1)</sup>. — Datum ut supra.

## IX

Avignon, 30 juin 1347. — *Clément VI, sachant qu'Isabelle, fille du défunt roi d'Arménie, Gui de Lusignan, et nièce de Hugues [IV], roi de Chypre, est en âge de se marier, invite le roi Hugues à lui faire restituer les biens que la succession de son père lui a donnés dans l'île de Chypre, de façon qu'elle puisse trouver un parti convenable.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Clementis VI. Epistolae secretae, an. vi, fol. 141 v<sup>o</sup>, epist. 149.]

Carissimo in Christo [filio] Hugoni regi Cipri illustri. Ad illa te, fili carissime, libenter paternis inducimus monitis que Deo placere tuisque honoribus et commodis congruere credimus, tuam sperantes magnificentiam circa hec promptam et propiciam reperire. Sane cum, sicut intelleximus, dilecta in Christo filia nobilis mulier Isabella <sup>2)</sup>, nata clare memorie Guidonis regis Armenie, neptis tua, sit etatis nubilis, tuumque ac suum dietat quod grato tibi tradatur conjugio, prout melius fieri poterit, juxta tui et sui alti generis claritatem, excellentiam regiam [rogamus] et attentius in Domino exhortamur quatenus premissis et aliis que regie providentie in hac parte possint occurrere consideratis attentius, bona ipsius Isabelle que ratione successionis dicti regis genitoris sui habere in regno tuo dicitur, cum quibus juxta tue voluntatis beneplacitum possit honorabiliter viro tibi et sibi congruo matrimonialiter copulari, eidem Isabelle restitui facias et etiam assignari, eam neptem tuam orfanam divine miserationis et tui honoris obtentu ac nostrorum precaminum de fonte caritatis procedentium interventu oculis pietatis clementer respiciens, favorabiliter et benigne pertractans, ejusque necessitatibus et utilitatibus consulens velut pater. — Datum Avinione, ii kalendas Julii, anno sexto.

<sup>1)</sup> Gui de Lusignan, roi de 1341 à 1344 (cf. ci-dessus, p. 320, n. 2).

<sup>2)</sup> Sur Isabelle et les autres personnages cités dans la présente lettre et les deux suivantes, voir ci-dessus, p. 309-310.

## X

Avignon, 30 juin 1347. — *Clément VI invite Georges, archevêque de Colossi, à s'employer par tous les moyens auprès de Hugues [IV], roi de Chypre, pour l'amener à faire, en faveur de la princesse Isabelle, fille du défunt roi d'Arménie [Gui de Lusignan], ce que lui demande la lettre apostolique qu'il a chargé ledit Georges de lui présenter.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Clementis VI. Epistolae secretae. an. vi. fol. 141 v<sup>o</sup>. epist. 150.]

Venerabili fratri Georgio archiepiscopo Colocensi. Moti zelo caritatis paterne pro dilecta in Christo filia Isabella. nata clare memorie Guidonis regis Armenie puella nobili. carissimo in Christo filio nostro Hugoni regi Cipri illustri scribimus juxta formam quam cedula continet presentibus interclusa. Cupientes igitur ut scriptio nostra hujusmodi de fonte pietatis procedens plenum et debitum sortiatur effectum. et attendentes quod. sicut relatam est. tu. frater. eorum de quibus scribimus. ut prefertur. plenam habes noticiam. et prelatam puellam inelitam geris in visceribus caritatis. volumus et fraternitatem tuam rogamus attente. quatenus litteras nostras quas super predictis prefato regi Cipri dirigimus presentans eidem. ipsum ad ea viis et modis quibus expedire videris. ostendendo nichilominus sibi sicut extiterit oportunum pericula que provenire. ut asseritur. valerent ex contrariis. inducere non postponas. — Datum ut supra [Avinione. ii kalendas Julii. anno sexto].

## XI

Avignon, 30 juin 1347. — *Clément VI ayant reçu les lettres de Théodora, reine d'Arménie, fait connaître à cette princesse celle qu'il a écrite à Hugues [IV], roi de Chypre. et il l'informe qu'il a en outre écrit à Georges, archevêque de Colossi, de s'employer à disposer le roi Hugues en faveur de ce qui lui est demandé, lorsqu'il lui présentera la susdite lettre apostolique.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Clementis VI. Epistolae secretae. an. vi. fol. 141 v<sup>o</sup>. epist. 151.]

Carissime in Christo filie Theodore regine Armenie illustri. Benigne receptis Serenitatis tue. filia carissima. litteris nobis per dilectum filium Andolo. civem Januensem. tum nuncium. presentatis. et contentis in eis diligentius intellectis. ecce quod carissimo in Christo filio nostro Hugoni regi Cipri illustri. per litteras oportunas scribimus super eis. et nichilominus venerabili fratri nostro Georgio. archiepiscopo Colocensi. per alias mandamus litteras ut ipse illas quas dirigimus

regi memorato presentans, regem eundem ad illa complenda, que sibi, ut prefertur, circa premissa scribimus, inducere non postponat. — Datum ut supra [Avinione, ii kalendas Julii, anno sexto].

## XII-XIII

Avignon, 26 septembre 1347. — *Clément VI, ayant appris que Hugues [IV], roi de Chypre, et D'Éti de Goson, grand-maître de l'Hôpital<sup>1</sup>, se sont efforcés de secourir le roi et le royaume d'Arménie contre les ennemis de la foi catholique, leur en exprime sa reconnaissance et les invite à continuer.*

[Archiv. Vatie. Reg. Vat. Clementis VI. Epistolae secretae, an. vi. epist. 407.]

Carissimo in Christo filio Hugoni regi Cipri illustri. Dilecti filii nobilis viri Constancii militis<sup>2</sup> et ambassiatoris carissimi in Christo filii nostri Constancii regis Armenie illustris<sup>3</sup> grata nobis relatione comperimus quod tu, velut fidei zelator fervidus et sincerus, eidem regi et regno suo Armenie in eorum oportunitatibus contra impugnationes hostium catholice fidei regnum ipsum continue impugnantium, et molientium illud eorum subijcere potestati, oportunis favoribus potenter assistere studuisti; de quo licet ab illo Rege regum per quem datur regnare principibus mercedem et premium debeas hic et in futuro fiducialiter expectare, nos quoque qui hoc placide admodum gerimus, Serenitatem tuam dignis prosequimur actionibus gratiarum, rogantes attentius quatenus in similibus casibus memorato regi sic prompte subvenias, sicque favorabiliter auxilia tua impertiaris eidem, quod eorundem hostium previa cogitatio et conatus reprobi auxiliante Domino elidantur, tuque gratie divine meritum et humane laudis preconium uberius consequaris. Ceterum precibus nostris adicimus ut eundem militem habeas commendatum. — Datum Avinione, vi kalendas Octobris, anno sexto.

[*Ibid.*, epist. 408.]

Dilecto filio Deodato de Gosono, magistro hospitalis Sancti Johannis Ierosolimitani<sup>4</sup>, Dilecti<sup>5</sup> filii nobilis viri, etc. *ut supra usque* studuisti; de quo licet ab eo cujus her consideratione fecisti mercedem et premium, etc. *ut supra usque ad finem.* — Datum ut supra [Avinione, vi kalendas Octobris, anno sexto].

<sup>1</sup> Constant Carsilly, sur lequel voir ci-dessus, p. 311.

<sup>2</sup> Constant ou Constantin II (IV), roi de 1344 à 1363.

<sup>3</sup> Grand-maître de 1346 à 1353.

<sup>4</sup> «Dilecto», dans le manuscrit.

## XIV

Avignon, 22 janvier 1372. — *Grégoire XI recommande à Jean de Lisignano, prince d'Antioche et gouverneur du royaume de Chypre, Jean, archevêque de Sis, ambassadeur de Marie, reine d'Arménie, vers le Saint-Siège, qui, retournant auprès de cette reine, passera par Chypre.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Gregorii XI. Epistolae secretae, an. II, fol. 5 v<sup>o</sup>.]

Dilecto filio nobili viro Johanni de Lisignano, principi Antiocheno, gubernatori regni Cypri<sup>(1)</sup>, salutem etc. Cum venerabilis frater noster Johannes, archiepiscopus Sisiensis, ambaxiator carissime in Christo filie nostre Marie regine Armenie illustris per ipsam reginam ad Sedem apostolicam destinatus ad reginam revertatur eandem tuoque favore in eundo tute a Cipro in Armeniam se asserat indigere, nobilitatem tuam rogamus attente quatenus eundem archiepiscopum in hoc et aliis tibi possibilibus nostrorum interventione precaminum habeas favorabiliter commendatum. — Datum ut supra [Avinione, XI kalendas Februarii, anno secundo].

## XV-XVII

Avignon, 22 janvier 1372. — *Grégoire XI, ayant appris par Marie, reine d'Arménie, le misérable état de ce royaume dont les Turcs ont occupé la majeure partie et dont ils massacrent ou oppriment les habitants, prie André Contarini, doge de Venise, Dominique de Campo-Fregoso, doge de Gènes, et Raymond Bérenger, grand-maître de l'Hôpital, d'assister ladite reine et son peuple de tout le secours qu'il leur sera possible de fournir.*

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Gregorii XI. Epistolae secretae, an. II, fol. 5 r<sup>o</sup>. — Cf. RUSALDI, *Laudes eccles.*, an. 1372, t. 30.]

Dilecto filio nobili viro Andree Contarino<sup>(2)</sup>, duci Venetiarum, salutem, etc. Super gregem dominicum. licet insufficientibus meritis, permittente tamen Domino constituti, dolemus nimirum ab intimis et amaris suspiriis anxiamur, cum aliquas oves gregis ejusdem diris hyorum morsibus laniari prospicimus et macrari, digneque procuramus constitutis in evidenti periculo nostre sollicitudinis studio subveniri. Sane mesta multiplicataque significatio ad Apostolice sedis perduxit auditum, quod Turchi et alii Sarraceni, hostes sevissimi catholice fidei, regnum Armenie minoris, quod temporibus non longe preteritis totum erat catholicum.

<sup>(1)</sup> Sur ce personnage, voir ci-dessus, p. 311-312.

<sup>(2)</sup> André Contarini, doge de 1367 à 1382.



crebris incursionibus impugnantes, magnam ipsius partem immani eorum tyrannidi subjecerunt, eius incolas aut perimenes aut cogentes ad eorum subverti perditionem, vel tenentes oppressos sub iugo miserabilissime servitutis: noviterque iidem Turchi civitatem Sisiensem regiam, in qua degit carissima et christianissima in Christo filia nostra Maria, regina Armenie illustris, et alia loca ipsius regni, ut in eo nomen Christi deleatur totaliter, moluntur plus solito impugnare, licet nunc trengua inter eosdem reginam et incolas ex una parte et Turchos ex altera pendeat modico tempore duratura: et quod nisi succurratur eisdem regine et incolis, dicte servituti horrendè cogentur subijcere colla sua (prout hec omnia tibi, qui prefato regno vicinus existis, debent plenius esse nota <sup>1</sup>) prout hec et alia circa ea occurrentia debent tibi et civibus tuis conversantibus in ultramarinis partibus plenius esse nota. Quare nobilitatem tuam affectuose rogamus et hortamur in Domino quatenus pie considerans quod sit meritorium apud Deum proximo periclitanti succurrere quodque possit esse dampnosum et periculosum pro tempore subditis tuis et christianis aliis quod in eisdem partibus minuatur christianitas, et infidelitas augeatur, proindeque dictorum Turchorum perniciose crescat elatio et extollatur temeritas super cultores fidei memorate, velis una cum aliis fidelibus dictis regine ac incolis de possibili tibi auxilio celeriter subvenire. Nos enim super hujusmodi tribuendo succursu carissimis in Christo filiis nostris Philippo imperatori Constantinopolitano et Johanne regine Sicilie illustribus consanguineis prefate regine Armenie, ac dilectis filiis magistro hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani, necnon nobilibus viris principi Antiocheno gubernatori regni Cipri, et duci Januensi dirigimus similia exhortatoria scripta nostra <sup>2</sup>. Et, si aliquid notabile in hac parte disponetur per te et ipsos, nos in aliquibus partibus concedimus propter hoc transfretantibus et aliis qui circa id manus adjutrices porrexerint indulgentiam consuetam. — Datum ut supra [Avinione, xi kalendas Februarii, anno secundo].

Eo. mo. Dilecto filio nobili viro Dominico de Campofregoso duci Januensi, mutatis mutandis et circa finem: sed ubi ponitur *duci Januensi*, hic ponatur *duci Venetiarum* <sup>3</sup>, etc. — Datum ut supra.

Eo. mo. mutatis mutandis Dilecto filio Raymundo Berengarü <sup>4</sup> magistro et

<sup>1</sup> La phrase que je place entre parenthèses devait sans doute être substituée à la suivante dans l'exemplaire adressé au grand-maitre de l'Hôpital, résidant à Rhodes.

<sup>2</sup> Sur les lettres adressées par Grégoire XI à Philippe, empereur de Constantinople, et à Jeanne, reine de Naples, voir ci-dessus, p. 310-313. — La lettre adressée à Jean de Lusignan n'est pas transcrite dans le Registre, à moins que ce ne soit celle qui est publiée ci-dessus sous le n° XVI, quoiqu'il n'y soit pas question, à proprement parler, d'une aide à donner à la reine Marie.

<sup>3</sup> Doge de 1371 à 1378.

<sup>4</sup> Le scribe a évidemment interverti les titres.

Grand-maitre de 1365 à 1374.

conventui hospitalis Sancti Iohannis Jerosolimitani salutem, etc. Sed ubi dicitur superius *nobilitatem* hic dicatur *discretionem*, etc. — Datum ut supra.

## XVIII

Avignon, 22 janvier 1379. — Grégoire XI, ayant appris par une lettre de Marie, reine d'Arménie, et par la voix des ambassadeurs de cette reine, Jean, archevêque de Sis, et l'Arménien Manuel, que le royaume d'Arménie était en proie aux hostilités féroces et répétées des Turcs et qu'elle désirait trouver en Occident un mari généreux et vaillant qui s'occuperait de lui amener des troupes, lui répond qu'il fera son possible pour obtenir des secours des princes chrétiens, bien que ceux-ci, en guerre les uns contre les autres, ne soient pas en situation de lui fournir une aide sérieuse et prompte; en ce qui concerne le choix d'un mari, il l'engage à prendre conseil de ses cousins, Philippe, empereur de Constantinople, Jeanne, reine de Sicile, et Louis, roi de Hongrie, et lui annonce qu'il a, de son côté, commencé des démarches: enfin il lui recommande de rester inébranlablement fidèle à la foi catholique et d'inciter son peuple à garder la même foi.

[Archiv. Vatic. Reg. Vat. Gregorii XI. Epistolae secretae, an. II, fol. 4 v<sup>o</sup>. — Cf. RULLI, *Annales eccles.*, an. 1379, § 36.]

Carissime in Christo filie Marie, regine Armenie illustri<sup>(1)</sup>, salutem, etc. Ex pia narratione venerabilis fratris nostri Iohannis archiepiscopi Sisiensis, nunciï tui latoris presentium, seu dilecti filii Manuelis<sup>2</sup> nati quondam Iohannis de Leone, militis Jacien[sis], subditi tui, eius fidelis interpretis, ac lectione epistole tue admodum dolenter audivimus te tumque populum Turchorum hostium catholice fidei diris et jugibus hostilitatibus impugnari, tantoque de ipsis dolemus amarius quanto evidencius cernimus quod principes et populi fidelium partium Occidentis, utpote bellis mutuis occupati, minus et tardius tibi possint auxilium impertiri. Sed nichilominus super hoc providimus, prout ad presens possibile redditur, et idem archiepiscopus dicit tibi: et si Deus per sui gratiam concedat pacem partibus memoratis, eosdem principes et populos conanimur ad tribuendum tue Serenitati auxilium oportunum. Preterea, quia idem archiepiscopus mediante interprete predicto tam ex parte tua quam cleri et populi tui regni nobis exposuit necessarium esse tuo et prefati regni statui ut, cum sis vidua, recipias consortem generosum, virtuosum et strenuum de partibus Occidentis, qui ad congregandum auxi-

<sup>(1)</sup> Sur la reine Marie, voir ci-dessus, p. 313.

<sup>(2)</sup> Sur ce personnage, voir ci-dessus, p. 313-314.

lium de ipsis partibus, tibi, dante Domino, transmittendum, regnum ipsum tanquam in re propria fideliter et cordialiter intendat toto tempore vite sue, nos super hoc meditatione matura prehabita, id credimus plurimum expedire, tibi que paterne consulimus quod ad hoc intendas cum consilio carissimorum in Christo filiorum nostrorum Philippi imperatoris Constantinopolitani et Ludovici regis Ungarie, ac Johanne regine Sicilie, illustrium consanguineorum tuorum<sup>(1)</sup>, qui tue Celsitudini super hoc fidele et salubre consilium exhibebunt. Id autem quod nos jam in hac parte providimus, et quid iidem archiepiscopus et Manuel inde invenerint et quid etiam prefatis imperatori et regine ad quos redire debent et ipsismet videatur expediens, eadem Serenitas audiet ab eisdem. Confortare igitur, carissima filia, et semper habeas oculos tue mentis ad Deum, et propter tarditatem de christianorum auxilio non desperes, sed cum hostibus tui regni prudenter pertranscas per defensionem virilem quam desperatio non relinquat, sed spes posita in Deo et suis fidelibus confortet et roboret incessanter, vel per treugam et redemptionem vexationis hostilis, tenendo semper inconcusse dictam fidem catholicam, quam sancta Romana ecclesia, mater et magistra cunctorum fidelium, tenet, profitetur et docet, ad hocque tuum populum animando et inducendo devote ac faciendo induci per viros catholicos et peritos, ut tu et idem populus tuus digne mereamini illorum obtinere succursum, cum quibus et sincere tenebitis unam fidem. — Datum ut supra | Avinione, xi kalendas Februarii, anno secundo].

<sup>(1)</sup> Sur le degré de parenté de ces trois personnages avec la reine Marie, voir ci-dessus, p. 313.



# BÉZÉTHA

PAR

LES PP. LAGRANGE ET VINCENT,

PROFESSEURS À L'ÉCOLE BIBLIQUE DE JÉRUSALEM<sup>(1)</sup>.

---

Dans la toponymie de la Jérusalem moderne, on dit « la piscine de Bethesda » et « la colline de Bézétha ». Le même nom Bézétha ne conviendrait-il pas plutôt aux deux endroits? C'est notre pensée. Il était d'autant plus naturel de soumettre cette idée à M. le Marquis de Vogüé que l'on sait, à Jérusalem, qu'il a songé à la création d'une École biblique en cette parcelle de terre française dont nous cherchons à déterminer le nom.

Déjà compliqué dans les écrits de l'historien Josèphe, le cas du Bézétha s'enchevêtre encore dans un problème de la critique textuelle évangélique : le nom de la piscine aux eaux miraculeuses, où fut guéri le paralytique. Essayons donc de fixer d'abord la teneur des textes de Josèphe relatifs à la colline, de ceux de saint Jean à propos de la piscine, pour voir enfin de quelle sorte ils ont pu réagir les uns sur les autres sous la plume des copistes, à qui nous en devons la transmission.

## I

De toutes les mentions du Bézétha dans les œuvres de Josèphe, la plus circonstanciée, la plus claire aussi à première vue, est celle qui, à propos du siège de l'an 70, définit la nature de cette localité, détermine au moins implicitement sa situation et prétend même en interpréter le nom<sup>(2)</sup>. C'est une colline, *λίζος*, au même titre que les trois

<sup>1</sup> Les § I et III sont l'œuvre du P. Vincent, le § II du P. Lagrange.

<sup>2</sup> *Guerre juive*, V, iv, 2 (éd. Niese, § 149 et suiv.).

autres collines qui constituaient la ville, antérieurement au règne d'Agrippa. Cette colline est ainsi disposée dans le relief orographique de la contrée, qu'elle formait, à l'origine, un prolongement normal de la colline qui portait le Temple et dont l'Antonia marquait et défendait l'extrémité septentrionale. Pour les isoler, on avait pratiqué, au nord de l'Antonia, une large et profonde coupure dans le roc, à travers le col d'attache des deux collines. C'est ce coteau, jadis extérieur à la ville, face à l'Antonia et au Temple, mais artificiellement séparé de l'un et de l'autre, qui se trouve graduellement envahi par les habitations et qu'il faut couvrir par un rempart nouveau à l'époque d'Agrippa. C'est ce même coteau le plus récemment habité qui « dans le parler indigène, était appelé *Bé:éthā*. . . ce qui, interprété en grec, se dirait comme *Nouvelle ville* ». Comme la meilleure bonne volonté et la moins exigeante philologie ne sauraient extraire le sens grec *καινή πόλις* d'un vocable articulé *Βεζεθά* par les Juifs de Jérusalem contemporains de Josèphe, on s'est persuadé que la leçon *Βεζεθά* était fautive: Josèphe a dû écrire, pensait-on, *Βηθεσδα*: expression qu'on relève d'ailleurs parmi les variantes des manuscrits, au moins en d'autres passages; expression qui semble dès l'abord confirmée par le vocable évangélique familier; expression enfin qui s'adapterait assez convenablement à un nom judéo-araméen du 1<sup>er</sup> siècle, tel que *בית החדש* ou *בית החדש*, pour *בית החדש* ou *בית*<sup>(2)</sup> « maison nouvelle, quartier neuf ».

Cela n'allait pas sans créer une antinomie grave dans Josèphe, qui distingue ailleurs très explicitement plusieurs quartiers dans cette « Nouvelle ville », désignée maintenant sous forme de nom propre hellénisé: *Καινόπολις*<sup>(3)</sup>. Un texte, en tout cas, ne souffre aucune ten-

<sup>1</sup> Ἐκλήθη δ' ἐπιχωρίας Βεζεθά τὸ νεόκτιστον μέρος, ὃ μεθερμηνεύμενον Ἑλλὰδι γλώσσει καινή λέγοιται ἄν πόλις (*Guerr.* . . . I, l.).

<sup>2</sup> On peut citer, comme représentant plus ou moins confiant de cette fausse étymologie, P. KOHOET, *Jud. Krieg*, trad. allem. commentée, p. 691. L'adaptation gréco-sémitique est reconnue théoriquement possible par G. DALMAN, *Grammatik des jüd.-paläst. Aramäisch*<sup>2</sup>, p. 147, n. 1.

<sup>3</sup> *Guerr.* . . . V, XL, 2. Du moins l'expression ἡ κατωτέρω Καινόπολις donne-t-elle manifestement à entendre que Josèphe en suppose une ἀνωτέρω, dont la relation avec « l'inférieure » se déduit sans difficulté du passage cité décrivant la grande ligne de cir-

tative d'harmonisation avec la théorie basée sur l'équivalence Βεζεθά—Καινόπολις. En racontant l'incendie partiel de la ville par Cestius Gallus, l'historien écrit, d'après les leçons courantes : Κέστιος. . . ὑποπίμπρησιν τήν τε Βεζεθάν προσαγορευομένην καὶ τὴν Καινόπολιν καὶ τὸ καλούμενον Δοκῶν ἀγοράν<sup>(1)</sup>. Ce texte prête à discussion; il demeure néanmoins que si, en ce passage encore, Καινόπολις peut s'identifier à Βεζεθά, la ville septentrionale que Gallus a brûlée comprenait d'autres éléments, ne fût-ce que ce « bazar des bois » mentionné aussitôt après. Les expressions de l'historien juif suggèrent déjà que Καινόπολις est un terme plus compréhensif que Βεζεθά, et cela devient évident à la plus simple réflexion. La « nouvelle ville », toujours au sens de Josèphe, est celle qui déborde les anciens remparts de l'époque royale, premier et second murs; c'est toute la zone couverte d'habitations que le mur d'Agrippa avait pour fonction de défendre. Mais le Bézétha, tel que défini strictement tout à l'heure, n'est pas et ne peut pas être la seule région incluse dans le nouveau circuit fortifié. Aussi d'autres topographes ont-ils imaginé une distinction radicale entre Βεζεθά et Καινόπολις, correspondant, pensent-ils, à des quartiers différents, dans la pensée du narrateur<sup>(2)</sup>: théorie non moins dénuée de critique.

Josèphe ne paraît en effet ni avoir jamais prétendu fournir par ses expressions variées : Καινόπολις, καινὴ πόλις, προσάσειον, τέταρτος λόφος, τὰ προσάρκτια τῆς πόλεως, etc., des appellations locales spécifiques, ni avoir jamais opposé topographiquement ou même distingué

convallation de Titus après la capture du troisième mur, ou mur d'Agrippa. Ce retranchement part du camp de Titus, vers l'angle nord-ouest de la ville moderne, et pour atteindre le Cédron il doit traverser la « nouvelle ville inférieure », c'est-à-dire, à n'en pas douter, le coteau qui longe le Tyropœon au nord de l'Antonia, par conséquent ce qui a été défini tout à l'heure par Josèphe comme le « Bézétha ». La difficulté n'est pas résolue par l'hypothèse de Robinson et de Tobler distinguant deux Bézétha; car dans d'autres passages Καινόπολις et Βεζεθά s'opposent comme tout et partie, par exemple *Guerre*. . . V, v, 8 : ἡ Βεζεθά δὲ λόφος. . . μέρος τῆς καινῆς πόλεως προσήκειστο : il y avait donc d'autres « parties » de la « ville neuve », puisque le Bézétha n'en constituait qu'une.

<sup>(1)</sup> *Guerre*. . . II, xix, 4. Parmi les variantes diplomatiques Niese a adopté ici sans raison valable Βεζεθά.

<sup>(2)</sup> Cf. SMITH, *Jerusalem des Josephus*, p. 101; et KOHLEI, *op. l.*, p. 614, n. 530.

Βεζέθη et Καινὸς πόλις, ni peut-être avoir jamais commis le rébus étymologique principe de tout ce brouillamini.

On ne saurait donner à ses expressions topographiques une valeur matérielle plus absolue qu'à son langage historique. Quand il nous fournit une appellation locale indigène, ou détermine un site par un monument, il va de soi qu'on lui doit savoir gré de sa précision et la retenir avec soin. Mais dans des expressions communes du genre de toutes celles rappelées ci-dessus en connexion avec le Bézéthā, on aurait tort de chercher une nomenclature technique, et par conséquent des éléments spéciaux à discerner dans la topographie de la cité. La méthode positive d'utilisation de Josèphe consistera donc, pour le cas spécial du Bézéthā comme pour cent autres, à traiter avec une détermination rigoureuse ce qu'il a présenté sous ce jour et à laisser dans le vague ce que lui-même a exprimé en termes divers et imprécis. La détermination stricte, la seule, c'est que Βεζέθη est un nom indigène appliqué au prolongement septentrional de la colline du Temple. Et jusque dans cette très intentionnelle accentuation sur l'orographie de la ville en cette région, Josèphe trahit ce qu'il est toujours et partout : l'homme du détail de circonstance, l'homme soucieux du trait énergique apte à faire plus puissante image, quitte à ne pas s'accorder avec l'aspect général esquissé ailleurs et d'un autre point de vue, quitte même parfois à faire entorse aux plus évidentes réalités. En train de définir le Bézéthā et le comparant aux autres parties de la ville, y compris la ville haute, il écrit rondement que cette colline était « la plus haute de toutes <sup>(1)</sup> » : assertion matériellement fautive. La confrontation textuelle devra être sévère avant qu'on se hasarde à des distinctions applicables sur le sol.

Dans le texte cité tout à l'heure au sujet de l'incendie ordonné par Gallus en l'an 66, à côté de la leçon Βεθεζάιν, choisie par Niese pour son texte critique, les variantes enregistrées par son *apparatus* sont :

<sup>1</sup> Guerre... V, v, 8 fin : ἡ Βεζέθη δὲ ἰσχυρὸς... πάντων δὲ ψηφιδότατος ἦν. Cette amplification imprudente devait trouver un complaisant exégète, et naguère Robinson s'évertuait à montrer que Josèphe n'avait voulu comparer Bézéthā qu'à la ville basse (*Later Biblical Researches*, p. 212, éd. de 1856).



Βεζέθηάν, Βεσδαθάν, Βεσδεθάν, Βηθεσδάν, *Bedestham*, *Bethesdam*, *Bethsaidam*. Décompte fait de certains accidents orthographiques, il reste trois leçons en présence : 1° Βεζέθηάν-Βεθεζζάν; 2° Βηθεσδάν-Βεσδεθάν; 3° *Bethsaidam*. Niese a bien l'air d'avoir jeté son dévolu sur Βεθεζζάν en cet endroit par pure analogie avec un cas antérieur<sup>(1)</sup>, où cette même localité Bézétha est attestée sous les formes Βεθεζζά, Βεθαζζά, Βεθζεθά, Βεζέθηά, Βεζέθηά: soit exactement la leçon 1° ci-dessus, avec une nuance supplémentaire, ou si l'on veut une leçon nouvelle, Βεθζεθά. Les manuscrits qui appuient la leçon Βεθεζζά sont datés du x-xi<sup>e</sup> siècle, mais d'une même famille. Le groupe de témoins pour la leçon Βεζέθηά se présente dès l'abord comme beaucoup plus vaste, plus compact, à peine moins archaïque, puisque la plupart datent du xi<sup>e</sup> siècle, du xii<sup>e</sup> tout au plus. Les deux groupes peuvent donc, de ce chef, mériter une égale considération, et le fait que Βεθεζζά se ramène à Βεζέθηά plus facilement que Βεζέθηά ne saurait être tiré de Βεθεζζά, incline la balance en faveur de Βεζέθηά.

Cestius Gallus fait donc incendier tout d'abord : τήν τε Βεζέθηάν προσχορορευομένην. Cette détermination par l'*art. fém.*<sup>2</sup> trouve probablement sa raison d'être en une sorte de construction elliptique dont le sens serait la partie de la nouvelle ville dite spécialement Bézétha. L'enclitique τε, en ce premier membre de phrase, est sans contredit, dans le texte actuel, l'indice d'un élément auquel sont coordonnés deux autres éléments moyennant la conjonction καί dans l'énumération qui suit : τήν τε . . . καί τήν Κωνόπολιν καί τὸ κτλ.<sup>3</sup>. Cette observation grammaticale élimine la correction suggérée par Reland<sup>(1)</sup> : τήν καί Κωνόπολιν au lieu καί τήν Κ., c'est-à-dire : le lieu appelé Bézétha, dit aussi la nouvelle ville. Pour résoudre la difficulté du texte, deux hypothèses seulement valent d'être proposées. On accepterait, dans la première, le texte reçu, en lui adaptant l'ingénieuse exégèse de Reland,

(1) *Guerre*. . . II, xv, 5, § 328.

<sup>2</sup> Reproduite avec constance : *Guerre*. . . II, xv, 5; V, v, 8.

(3) Sur cet usage de la coordination en grec, voir RIEMANN et GOLLZER, *Grammaire grecque*, § 436.

(1) *Palestina*. . . p. 855 (éd. de 1714).

mais sans sa transposition de mots; car, au lieu de référer la particule *καί* à Βεζέθᾶ, on la rapporterait comme simple copule à *προσπαρορυσομένην*: « le Bézétha, appelé aussi ville neuve », sorte de parenthèse dans l'énumération. L'autre hypothèse, plus conforme à une critique méthodique et plus respectueuse de la grammaire, suppose la disparition d'un mot spécifiant *Καιρόπολιν* dans le second terme de l'énumération très bien coordonnée. Le Bézétha n'est qu'une partie de la « ville neuve »: on a trouvé Josèphe absolument ferme sur ce point<sup>(1)</sup>. Ce même Bézétha se trouve par ailleurs dans la situation la plus attendue pour spécifier, au moins partiellement, une autre expression très catégorique de Josèphe quoique tout à fait commune: ἡ κατωτέρω Καιρόπολις, impliquant, au moins dans sa pensée, une « ville nouvelle supérieure » *ἄνωτέρω* ou tout bonnement *ἄνω Καιρόπολις*. Or l'expression *τὴν ἄνωπόλιν* se lit précisément au-dessous de *καὶ τὴν Κ.*, dans le texte imprimé de Niese: une disposition analogue de lignes dans les manuscrits facilitait un bourdon de copiste supprimant *ἄνω* devant *Καιρόπολιν*. Ce bourdon corrigé, la phrase de Josèphe est exempte de toute équation problématique entre Bézétha et « Ville neuve »: elle devient correcte et limpide, parfaitement à l'unisson de tous les autres passages et en harmonie avec la marche de Gallus, qui arrive par le Nord, se dirige d'abord vers le Temple où les révoltés s'enferment, incendie le Bézétha, inflige ensuite le même sort à « la partie haute de la nouvelle ville » pour se frayer mieux les voies à l'assaut de la citadelle hérodiennne.

Cette solution laisse entière la difficulté concernant le Bézétha dans Josèphe, si tant est même qu'elle n'y ajoute pas, en supprimant l'équivalence Βεζέθᾶ-Καιρόπολις. Les éditions critiques, et cette fois celle de Niese, ne trahissent aucune hésitation sur la leçon Βεζέθᾶ. Les seules variantes relevées dans les principaux manuscrits sont: Βεζέθᾶ, Ἄξις-σχοή, Βεζέθανᾶ, *Zebethana*<sup>2</sup>. Ainsi deux thèmes seulement: 1° Βεζέθᾶ-Βεζέθᾶ-Βεζέθᾶνᾶ-*Zebethana*; 2° Ἄξιςσχοή. Le premier représente des articulations grecques à peine nuancées d'un même original ara-

<sup>1</sup> *Guerre...*, V, v, 8; cf. *supra*.

<sup>2</sup> Dans Niese sur *Guerre...*, V, iv, 2, l. 149 et 151.

méen<sup>(1)</sup>, et correspond à ce qu'on a appelé plus haut la leçon 1<sup>o</sup>: le second est une leçon originale dont l'explication par l'araméen serait intéressante, voire même assez facile; mais elle n'est attestée que par le manuscrit *Laurentien* du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, contre lequel Niese a pris soin de mettre en garde<sup>(2)</sup>, et elle ne peut prévaloir contre les leçons plus solides précédemment classées.

Pour compléter la documentation relative à la critique de ce nom dans Josèphe, on doit rappeler ici deux passages où il reparait à travers les variations des manuscrits. C'est à l'époque des grandes luttes macchabéennes. Bacchidès, au mépris de la foi jurée, fait massacrer une soixantaine de Juifs, apparemment à Jérusalem<sup>(3)</sup>: « s'éloignant ensuite de Jérusalem, il fut près du village appelé Berzétho<sup>(4)</sup> », d'où il envoya rassembler transfuges et prisonniers pour les mettre à mort. Niese adopte en son texte la leçon Βηρζήθω appuyée par la grande majorité des manuscrits et par la *vieille latine*: *Birzitho*. Son choix est des plus justes et l'on ne peut que s'étonner de voir par exemple M. Schlatter lui préférer la leçon Βηθζήθω<sup>(5)</sup> sans autre appui que deux manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle, contumiers des adaptations tendancieuses souvent

(1) La plus divergente variante *Zebethana* de la *vieille version latine* n'est qu'une métathèse de Βεζεθανά.

(2) Préface, p. xxx: « Sed ne Laurentiano nimis facile credamus... »

(3) *Antiquités judaïques*, XII, 1, 2. Dans l'abréviation imprécise de Josèphe, on ne comprend pas grand chose à l'ordre des faits. Dans I *Macch.*, VII, 8-20, les événements sont coordonnés et précis: arrivée de Bacchidès à Jérusalem ou tout aux abords; massacre perfide des soixante adversaires du parti syrien; retour de Bacchidès, qui s'arrête seulement en route pour rassembler des transfuges et des prisonniers et les faire jeter dans « le grand puits », sans doute un réservoir (puits ou piscine) remarquable dans la localité où il campait.

(4) Ἐπεὶ δ' ἔκ τῶν ἱεροσολύμων ἰπελθὼν κατὰ κόμην Βηρζήθω ἰεργόμενον ἐγένετο, πέντε-ψας συλλαμβάνει πολλοὺς καὶ... (I. I., § 307, NIESE).

(5) SCHLATTER, *Berzetha and Bethzetha* (*Zeitsch. des deut. Palaest. Vereins*, XIX, 1896, p. 225). L'argument est que Βηθζήθω est une meilleure transcription de l'original sémitique, rendu Βηζήθω dans I *Macch.*, tandis que Βηρζήθω résulterait de quelque contamination avec ce puits, φρέαρ = 782, que Josèphe a omis et qui figure dans I *Macch.* Mais Βηζήθω est loin d'être ferme dans le récit parallèle de I *Macch.*, VII, 19, et les variantes Βηθζαίθ, Βηθζήθ peuvent autoriser le soupçon de retouche en vue de faciliter la localisation aux portes de Jérusalem.

les moins réservées<sup>1</sup>. Ce premier cas semble donc fort clair : il s'agit d'une localité Berzéthò, nuance phonétique de Berzétha, qui n'a rien de commun avec le Bézétha<sup>2</sup>.

Le second passage est en apparence une suite de celui-ci. Bacchidès est derechef en Palestine avec la mission d'écraser enfin Judas Macchabée. Il a traversé la Galilée et, dans sa marche vers Jérusalem, quand déjà il est presque aux portes de la ville, il apprend que Judas s'est établi « en un bourg du nom de Zètho(?) », d'après la leçon adoptée par Niese<sup>3</sup>, mais cette fois par un choix probablement moins heureux. Ζηθῶ a beau être attesté par le meilleur manuscrit<sup>4</sup>, il n'est guère douteux que le nom ne soit amputé de son premier élément. Βηθ, Βεθ, Βαηθ, Βηρ. ou autre, passé peut-être dans le mot grec *καμμη*, par une traduction un peu libre. Les meilleurs témoins, après P, mais tous réunis contre lui, offrent un vocable plus complet : Βηρζηνθῶ, Βαρζηνθῶ, Βιρζηνθῶ, Βηρζηνθαι, *Barzithou*. L'éminent éditeur était dans la bonne voie sans doute en déclarant ce nom « suspect » : il s'est arrêté trop vite, se bornant à rappeler que le récit parallèle de I *Macch.* portait au contraire le nom Ἐλκασά ou Ἀλκασά<sup>5</sup> : remarque trop laconique, apte à induire en erreur. Ἐλκασά n'est pas une nuance de nom, mais un nom tout autre : une lecture réfléchie du récit de la Bible, adapté tant bien que mal dans la narration de Josèphe, met sur la piste de ces transformations onomastiques, Bacchidès et son armée

<sup>1</sup> Il s'agit du *F[lorentinus]* et du *V[aticanus]*. L'introduction de Niese (p. xiv-xvii) établit que si *FI* marchent de pair, leur commune valeur est assez intime et leur valeur individuelle n'inspire pas confiance.

<sup>2</sup> On ne voit pas qu'une objection solide puisse être élevée contre l'identification de ce Βηρζηνθῶ avec le moderne *Bir ez-Zot*, plus communément *Bir Zeit*, à 2 kilomètres ouest-nord de Djifneh. La lecture « Bezéthia » a eu pour résultat anormal de faire dresser le camp de Bacchidès dans le faubourg le plus immédiat de Jérusalem, là où les textes disaient avec précision : καὶ ἐπὶ τῶν Βαρχιδῆος ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ (*Macch.*), ou ἐκ τῶν Ἱεροσολύμων ἀπελθὼν (Josèphe).

*Antiq.*, XII, vi, 1 : ἐν τῆσι κώμασι Ζηθῶ τοῖσιρομα.

<sup>3</sup> Le *P[alatinus]*, du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle : «... inter omnes et vetustate et virtute eminet» Niese, Introduction, p. xv.

<sup>4</sup> Niese, note sur *Antiq.*, l. l., § 122. M. Schlatter (*ZDPV*, XIX, 295) critique facilement le choix de M. Niese, mais suppose d'une manière plus gratuite encore que la source de Josèphe a dû offrir Βηρζηνθῶ.

sont arrivés εἰς Βερεῶν. Judas Macchabée s'est établi au contraire avec sa petite troupe ἐν Ἀλασσά-Ἐλασσά-Ἐλασσά<sup>(1)</sup>. Tout va de soi dans la succession des faits ainsi localisés. Les Syriens arrivant du Nord ont atteint Βερεῶν = *et-Birch* sur la grand-route vers Jérusalem. Les Macchabées ont pris position un peu à l'occident de la route, et Bacchidès, fort de sa supériorité numérique, leur impose la bataille. Judas, trahi par les siens, succombe dans la mêlée. Ni le Bézéthà, ni Berzéthò n'avaient la moindre place en tout ceci, et le texte de I *Macch.*, εἰς βερεῶν est demeuré suffisamment ferme. Dans Josèphe, un scribe trop superficiellement docte, rencontrant ce vocable, s'est cru bien inspiré d'évoquer le Βηρζηθώ précédemment nommé en relation avec le même Bacchidès, et il a rétabli Βηρ[ζηθώ]. La suggestion de rapprochement était ici d'autant plus forte qu'à l'identité des personnages en scène s'ajoutait une étroite similitude de sens : le Βηρζηθώ du premier cas = נרנח ברנב était reproduit partiellement par l'élément araméen caché sous Βερεα = \*רנב du livre des Macchabées.

Il résulte de cet examen que ces deux textes de Josèphe mentionnent deux localités très distinctes, et que ces localités n'ont rien à voir avec le Bézéthà dans les faubourgs de Jérusalem. Il reste à discuter si Josèphe a expliqué jamais Βεζεθά par Κινοπόλις. Mais au préalable voyons quelle est la situation textuelle de saint Jean, v. 2.

## II

1. Et d'abord, faut-il lire *προβητικόν* ou ἐπὶ τῆ *προβητικῆ* ?

La première leçon a pour elle 8 (c'est-à-dire le Codex sinaitique grec *prima manu*), 61 en marge, 116, 57 (évangélique); le manuscrit *e* de l'ancienne latine (*Palatinus*, du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle); la Vulgate Clémentine, appuyée sur quelques manuscrits (A C J O T A W Z, *apud*

<sup>(1)</sup> I *Macch.*, ix, 4 et suiv. Le cadre limité de cette note ne permet pas de pousser plus avant la critique de ce nom Ἀλασσά — peut-être Ἄδισά (ΑΑΛΑΑ-ΑΔΑΑΑ), ni surtout de discuter les équivalences modernes faciles avec *Hassa* et *Idesch*, et l'adaptation des péripéties du combat sur le terrain.

WORDSWORTH et WHITE); EUSÈBE (*Onom.*, éd. KLOSTERMANN, p. 58) : Βηζαθά κολυμβήθρα ἐν Ἱερουσαλήμ, ἣτις ἐστὶν ἡ προβατικὴ τὸ παλαιὸν ἐ' σίοῦς ἔχουσα; saint Jérôme (*vol. loc.*, p. 59) : *Bethsaida piscina in Jerusalem quae vocabatur προβατικὴ, et a nobis interpretari potest pecualis*; saint Chrysostome (MGNE, *P. Gr.*, LIX (8), c. 203) : Ἐστὶ δὲ ἐν ταῖς Ἱεροσολύμοις προβατικὴ κολυμβήθρα ἐπιγεγομένη Ἐξραΐσι Βηθεσδά; Ammonius (*Cat. nom.*, II, p. 227) : προβατικὴ ἐκαλεῖτο, ὅτι ἐκεῖ συνήετο τὰ πρόβατα τὰ μέλλοντα σφάζεσθαι εἰς τὴν ἑορτήν. Théodore de Mopsueste est cité dans le même sens par Tischendorf : μετὰ τὰς ἐν κύκλῳ πάντε σίοῦς μέση ἦν ἡ προβατικὴ κολυμβήθρα. . . . La chaîne de Cramer ne contient pas ce texte; cependant une variante du Codex Bodl. B. lui prête aussi la piscine probatique (p. 437) : *Par. lat.* (10439) *pecuaria piscina*.

Ce qui recommande cette leçon, c'est donc avant tout l'autorité d'Eusèbe, car on admet très généralement que le manuscrit sinaïtique a subi son influence ou du moins l'influence de la même école palestinienne. Or, il est à remarquer qu'Eusèbe n'affirme pas que la piscine de Bézatha est dite probatique dans le texte de saint Jean; il se contente de l'identifier avec la probatique, de sorte que son texte, par lui-même, se présente plutôt comme la source de la variante si mal soutenue, que comme l'écho de manuscrits antérieurs. Les versions éthiopienne et slavonne n'ajoutent aucune autorité.

Et cependant cette leçon est envisagée avec faveur par les commentateurs, Holtzmann et Loisy par exemple, car elle donne un sens facile : - Il y a à Jérusalem une piscine probatique, nommée en hébreu X. . . - On s'attend à ce que saint Jean nomme la piscine en grec aussi bien qu'en hébreu; *προβατικὴ* serait la traduction du nom hébreu (ou araméen), comme dans tant d'autres cas (I, 39, 42; IV, 25; IX, 7; XIX, 13, 17; XX, 16). Mais précisément cette leçon est trop facile. Elle nous apparaîtra bientôt comme une des échappatoires de la tradition en présence de la leçon très attestée, mais difficile.

La leçon ἐπὶ τῇ προβατικῇ se recommande en effet non seulement par des autorités positives, mais encore par la difficulté qu'on a éprouvée devant ces mots.

Les témoignages positifs sont ΒΟΙΓ ΔΑΠ, huit autres onciaux, la presque totalité des cursifs, les versions salidique, memphitique, arménienne, syriaque philoxénienne; les manuscrits de l'ancienne latine *c, f, g* (*super probatica*) et la Vulgate d'après Wordsworth et White (d'après les manuscrits les plus nombreux et les meilleurs). Cette leçon est encore soutenue par les manuscrits grecs qui lisent *εν τη προβατικη* (8 ADGL)<sup>1</sup>, soit par suite d'une erreur de copiste, soit plutôt que la leçon leur ait paru plus facile; c'est aussi le cas de *d y* de l'ancienne latine. Ajoutez d'autres manuscrits latins *a* et *b* : *in inferiorem partem*; *ff* ou *ff*<sup>2</sup> : *in inferiore parte*, qu'on peut regarder soit comme une traduction différente (de *προβατικη*?), soit comme une glose pour suppléer une lacune. Peut-être pensait-on à la ville basse de Josèphe : *η κλιω παλις* (WORDSWORTH et WHITE, *ad h. l.*, en note), ou même à la piscine de Siloé, comme c'est le cas de saint Éphrem (MOESINGER, p. 146) : *si enim credunt, per aquam Siloe angelum sanasse infirmum*. . . (cf. M. B. *Reg.*, I A. XVIII, et *Bernensis*, 676, *ad v. 4*, cités par Wordsworth et White). L'évangélaire syriaque de Jérusalem lit : « contre l'entrée » (éd. LAGARDE : *ܘܢܘܠܘܟܘܢ*; éd. LEWIS : *ܘܢܘܠܘܟܘܢ*), qui suppose aussi *ἐπι τῆ προβατικῆ*, qu'on n'a pu comprendre et qu'on a suppléé.

En constatant l'embarras causé par une leçon si solidement attestée, on est tenté d'inscrire encore à son actif ceux qui n'ont rien mis du tout. Ils sont trop peu nombreux pour qu'on puisse supposer que la lacune est originale. Dès lors l'omission s'explique si le texte était difficile, non s'il était facile, comme c'est le cas avec la variante discutée la première. Cette lacune est constatable dans le syriaque de Cureton (le syriaque sinaïtique manque pour tout ce passage), dans le Diatessaron en arabe et dans la Pechittô qui a suivi la tradition syrienne antérieure<sup>2</sup>. L'omission a passé aux versions anglo-saxonne et persane.

<sup>1</sup> Tischendorf ajoute Nonnus (v. 3) : il est vrai qu'il dit *εν εὐδερῶ προβατικῆ*, mais cela prouve qu'il identifiait la piscine et la probatique, ce qui le mettrait plutôt dans la catégorie de ceux qui lisent *προβατικη*. Il ne faut pas oublier qu'il paraphrase en vers.

<sup>2</sup> Cette tradition est aussi caractérisée par l'emploi du verbe au passé : « Il y avait (la Pech.) à Jérusalem un lieu pour les bains. . . »

Mais sans tirer trop d'avantage de ce silence, plus contraire au simple *προβατικῆ* qu'à *ἐπὶ τῇ προβατικῇ*, il reste assez de témoins pour que cette leçon ne soit pas douteuse; c'est celle de toutes les éditions critiques. Tischendorf, Westcott-Hort, Nestle, etc.

Ce texte admis, comment le traduire? On a très souvent rappelé la porte du troupeau : *Ἰσθμὸς τῶν* (Nén., III, 1. 32; XI, 39), située au nord du Temple, dans la direction où la tradition place la « piscine probatique ». C'est le sens adopté par de nombreux commentateurs : *ἐπὶ τῇ προβατικῇ* (*πύλῃ*) « vers la porte probatique ». Mais cette ellipse est simplement impossible en grec. Rien n'indique qu'il soit question d'une porte, et il faudrait du moins un verbe pour en suggérer l'idée, comme on disait par exemple : *τῆν ἐπὶ Βαβυλῶνος* (sous-entendu *ἔδδον*) *ἔβριζι*. Et en effet, parmi les traducteurs ou copistes que nous avons vus si embarrassés et qui ont cherché des solutions à côté, aucun n'a suivi cette voie.

Nous avons vu au contraire que la tradition, qui ne fait nulle mention de la porte probatique, croyait connaître une piscine probatique, destinée à laver les animaux consacrés au Temple. Si le mot de *πύλη* ne peut être supposé sans aucun indice, il est au contraire tout naturel de sous-entendre une fois *κολυμβήθρα*. On peut donc lire : *ἐπὶ τῇ προβατικῇ, κολυμβήθρα* « auprès de la (piscine) probatique, il y a une piscine », ou encore *ἐπὶ τῇ προβατικῇ κολυμβήθρα, ἢ ἐπιλεγρομένη* . . . « auprès de la piscine probatique, il y a celle qu'on nomme . . . ».

La leçon *ἐπὶ τῇ προβατικῇ κολυμβήθρα* a été proposée récemment par Nestle (*Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1902, p. 171 et suiv.), après l'édition des Alde et l'édition Elzévier de 1633, mais le distingué critique a gâté cette lecture en supposant qu'ensuite Bethesda (?) est le nom d'une maison, non d'une piscine. Il traduit en effet : « Es war aber bei dem Schaftteich die (oder das) sogenannte Bethesda, ein Haus mit 5 Hallen. » Une piscine pouvait très bien porter un nom composé avec *beth* « maison », surtout s'il s'agit d'un nom de lieu ancien adapté à une piscine. Quant aux cinq portiques, on peut en supposer quatre le long d'une piscine carrée, avec un portique traversant l'eau, comme Théodore de Mopsueste l'avait très bien compris :



περὶ τῶν πάντε σίωᾶν οὕτως οἶμαι, μετὰ τὰς ἐν κύκλῳ τέσσαρας, μέσην εἶχεν ἕτεραν (CRAMER, II, *ad h. l.*).

Et en effet le lieu de la scène n'est pas un édifice situé près de la probatique, mais une piscine. C'est elle qui doit être nommée, et, si nous n'avons pas le droit de sous-entendre *πόλη*, nous n'avons pas non plus le droit de sous-entendre « maison » ou « construction ». Le seul mot qui puisse être sous-entendu, répétons-le, c'est « piscine ». D'ailleurs, il est plus naturel qu'il soit d'abord exprimé, puis sous-entendu.

Il ne reste donc plus qu'à traduire : « Il y a, près de la piscine probatique, une autre piscine nommée. . . »

Rien de plus naturel. La piscine qui servait à laver les victimes ne pouvait convenablement servir aux gens. Il y avait donc là deux piscines. L'une était la probatique. Le mot *προβατικὸς* est attesté de nouveau par les papyrus : l'impôt sur les troupeaux se nommait *προβατικὸς φόρος* (*Papyrus de Berlin*, 382, 8) ; une piscine où l'on baignait les troupeaux était une probatique. La tradition de Jérusalem avait conservé le souvenir d'une probatique, et nous lui donnons raison ; mais elle avait le tort de confondre les deux piscines que saint Jean avait distinguées ; sa concision risquait en effet d'amener cette confusion. Il nous reste à chercher le nom de la seconde.

## 2. *Bethsaïda*, ou *Bethesda*, ou *Bethzatha* (subsidièrement *Bethzéta*) ?

Chacune de ces leçons est ancienne et assez répandue ; le choix est passablement difficile.

*Βηθσαιδα* a l'autorité considérable de B (*Vaticanus*), du manuscrit d'ancienne latine *c* (*Colbertinus*, XI<sup>e</sup> siècle), du manuscrit gréco-latin *Saugallensis* du IX<sup>e</sup> siècle, de la Vulgate (l'unanimité morale des manuscrits), du sahidique et du memphitique, de la version syriaque philoxénienne et de l'éthiopien ; parmi les Pères, Tertullien (*De baptismo*, V, éd. de Vienne) : *piscinam Bethsaidam angelus interueniens commovebat* ; saint Jérôme (*Quom.*, éd. KLOSTERMANN, p. 59) : *Bethsaida piscina in Ierusalem* ; parmi les pèlerins, le Pèlerin de Bordeaux (éd. GEYER, 21, 6) : *interius vero civitati sunt piscinae gemellares, quinque porticos habentes, quae appellantur Betsaida* ; le pseudo-Eucher (éd. GEYER, 127, 3) : *Vicina*

*templo Bethesda piscina genuino apparet insignis lacu* (répété par Bède, 306, 8). Si M. von Soden a raison de rattacher le *Vaticanus* à l'Égypte, cette leçon paraîtra originaire de ce pays. C'est de là qu'elle aurait passé à l'Occident avec Tertullien et saint Jérôme. Elle a pénétré tardivement dans des manuscrits de l'ancienne latine, et paraît s'être acclimatée même à Jérusalem. Elle est demeurée étrangère (sauf B) à la tradition diplomatique grecque. Ce qui la rend suspecte, c'est qu'elle reproduit un nom bien connu par l'histoire évangélique. C'est ainsi que Theodosius (éd. GEYER, 137, 9 et suiv.) nomme Béthel Bethesda. On a donc lu Bethesda un nom qu'on ne savait comment lire. Quel était ce nom?

La leçon *Βηθεσδα* est celle de *ACIF ΔΑΠ*, neuf autres onciaux, le torrent des manuscrits grecs. Ce n'est pas la leçon de l'ancienne latine, car elle ne se trouve que dans deux manuscrits dits italiens, *f* (*Brivianus* du VI<sup>e</sup> siècle) et *g* (*Monacensis* du VI<sup>e</sup> siècle): *betsuda* et *bethesda*. Son principal appui est la tradition syrienne, syr. de Cureton, Pechittò, Évangélique de Jérusalem, qui ont tous uniformément ܩܬܩܢ ܒܬܫܕܐ<sup>1</sup>. Il faut encore ajouter la version arménienne, qui a suivi les textes grecs de Syrie, et, parmi les Pères, Didyme (MIGNE, XXXIX, c. 708): *εὐροιμεν δὲ ἄν . . . καὶ τὴν κολυμβήθραν, τὴν ἐν Ἱερουσαλήμ, ἣ ἔνομα Ἑβραϊστὶ Βηθεσδά*; Chrysostome (MIGNE, LIX, col. 203) qui nomme la piscine à la fois probatique et Bethesda; Cyrille d'Alexandrie (MIGNE, LIII, 336): *Ἐστὶ δὲ ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις ἐπὶ τῇ προβατικῇ κολυμβήθρῳ, ἣ ἐπιεζομένη Ἑβραϊστὶ Βηθεσδά*. Mais sans doute ne faut-il pas attribuer trop d'autorité aux Pères dont la leçon a pu être changée d'après le texte régnant. C'est peut-être le cas pour Didyme, comme pour saint Jérôme, qui écrit dans le dialogue contre les Lucifériens (MIGNE, XXIII, 161): *Bethesda lacus Judaeae, nisi per adventum angeli, debilitata corporaliter membra sanare non poterat*, tandis que dans l'*Onomasticum* et dans la Vulgate il a dit *Bethsaida*. De sorte qu'en somme la leçon Bethesda peut être regardée comme une leçon surtout syrienne. Or, il faut noter que la leçon syriaque n'est pas la transcription du grec *Βηθεσδά*, mais

<sup>1</sup> Le Diatessaron arabe ne fait que traduire par la leçon ܩܬܩܢ ܒܬܫܕܐ.

une véritable traduction. Le son *khesdà* a été choisi pour lui-même, parce qu'on jugeait que le sens en était approprié au lieu. Quoique ce mot ait en syriaque une double signification : « opprobre », si le *d* est prononcé dur, « grâce, miséricorde », si le *d* est aspiré, il n'est pas douteux qu'on ait eu en vue le sens de grâce et de charité. La *Charité* est encore le nom de nombreuses maisons de bienfaisance. D'ailleurs les anciennes versions syriaques n'avaient pas tort de supposer que Βηθεσδα̅ peut répondre à כְּסֵדָה בֵּית (Jos., xv, 6) répond à כְּסֵדָה בֵּית, et Βαθωρα̅ (Jos., xvi, 3) à כְּסֵדָה בֵּית; c'est-à-dire que la transcription ne tient pas compte du π.

Tout cela pouvait être compris et apprécié de l'Église grecque d'Antioche. Saint Chrysostome (dans le passage cité plus haut) semble faire allusion dans son homélie au sens de « grâce ». On peut se demander si l'heureuse appropriation trouvée par les Syriens n'a pas été pour beaucoup dans le succès de la variante. Quel qu'ait été ce succès, elle demeure trop limitée à un groupement spécial pour avoir le plus de chances d'être primitive.

Reste enfin la leçon Βηθζα̅, avec ses variantes, variantes qui prouvent bien qu'on copiait comme on pouvait, sans se préoccuper d'un sens ou d'un mot à obtenir.

Elle est soutenue par le Sinaiticus et L, et le manuscrit cursif 33. C'est aussi la leçon de D, Βελζεθ̅; le manuscrit *d* (texte latin de D) avait d'abord *helzetha*, corrigé en *belzetha*. C'est certainement la leçon primitive de l'ancienne latine dans ses plus anciens témoins : *ff* ou *ff*<sup>2</sup> (*Corbeiensis*, d'après son dernier éditeur, M. Buchanan, de 375 à 425), *betzetha*, corrigé en *belzetha*; *a* (*Vercellensis*, iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> s.), *belzatha*; *b* (*Feronensis*, iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> s.), *betzeta*; *e* (*Palatinus*, iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> siècle, africain), *bezatha*; *l* (*Rhedigerianus*, vii<sup>e</sup> s.), *betzata*; *r* (*Usserianus*, ?), *belzetha*. Cette leçon a passé dans quelques très rares manuscrits de la Vulgate et s'est maintenue dans le capitulum du *Codex Cavensis* : *Apud natatoria betzetha*; parmi les Pères, on peut invoquer le texte d'Eusèbe, déjà cité.

Si M. von Soden ne se trompe pas en dénonçant les attaches palestiniennes des textes dits occidentaux (D. et anc. lat.), notre leçon

serait surtout palestinienne. Il serait donc vrai de dire de ce cas spécial ce que saint Jérôme dit de tout l'Ancien Testament (*in Paralip. . præfatio*): *totusque orbis hac inter se trifaria varietate compugnat.*

La question serait résolue si l'on pouvait dire avec Tischendorf que la leçon Bethsaida appuie la leçon Bethzatha. Il serait difficile de le prouver au simple point de vue paléographique. ΒΗΘΣΑΙΔΑ vient-il plutôt de ΒΗΘΖΑΘΑ que de ΒΗΘΕCΔΑ? Mais on peut alléguer qu'en présence de la leçon Βηθεσσα, le scribe, averti de son sens de « maison de charité » — et la traduction syrienne semble marquer une tradition assez stable, — n'aurait pas été tenté de chercher un nom géographique plus connu et approprié au bord de l'eau, tandis qu'en lisant ΒΗΘΖΑΘΑ il était dérouteré. En effet, il ne pouvait guère songer au Bézéthä de Josèphe, le nom d'un quartier nouveau de Jérusalem, nom qu'il interprétait « la ville neuve » (*Bell.*, II, XIX, 4), ce qui ne rappelait guère une piscine.

Que s'il fallait choisir entre les différentes variantes de la leçon, on opinerait pour Βηθζαθα avec αλ; la leçon d'Eusèbe, Βηζαθα, confirme le son *a* avec omission du *theta*, par suite d'une prononciation plus coulante. Mais D et les textes latins sont plutôt favorables au son *e*. De sorte qu'on est ainsi conduit à supposer que le texte original était ΒΗΘΖΑΙΘΑ, et alors on s'expliquerait très aisément qu'un copiste eût abouti au nom maritime si connu de ΒΗΘΣΑΙΔΑ « lieu de pêche », qui lui paraissait très convenable pour une piscine.

Quant à l'étymologie de Βηθζαθα, c'est naturellement אבן עזר « la maison de l'olivier ». Ce nom n'a pu être donné à nouveau à une piscine, mais, si c'était le nom d'un lieu, la piscine établie en cet endroit pouvait très bien se nommer : la piscine de Bethzaïtha ou de la maison de l'olivier.

### III

Cette détermination du texte de saint Jean et du nom primordial de la piscine donne la clef de tout l'imbroglie littéraire qui a tant exercé la sagacité des topographes.

Comme dans les témoins des textes de Josèphe, on retrouve dans

les témoins du texte évangélique la triple leçon Βεζεθα, Βηθεσδα, Βηθσαιδα : à propos, il est vrai, de sujets d'apparence tout autre, puisque ici une piscine, là un quartier de la ville, ou plutôt une colline, sont en jeu. Et pourtant l'identité est beaucoup plus réelle qu'il n'y paraît d'abord, attendu que la piscine est désignée non par elle-même ou par une appellation spécifique, mais par un nom emprunté à la région où elle se trouve. Et parce que Βεζεθα (Βηζεθα, Βηθεθα, Βηθεθα, etc.) garde, dans saint Jean comme chez Josèphe, les meilleures chances d'être le vocable authentique en vertu de ses attestations diplomatiques, de sa difficulté même et de sa banalité étymologique très ingénuë, nous aurons à examiner maintenant par quelle voie les leçons perturbatrices Βηθεσδα et Βηθσαιδα ont pu se glisser dans les textes en cause.

Avec Josèphe, la difficulté serait insoluble sans le rapprochement qui s'impose avec le cas évangélique; en effet, si la leçon Βεζεθα demeure bien la plus ferme, la plus sûre et la seule investie d'une autorité réelle, comment s'expliquer sa déformation en Βηθεσδα, Βηθσαιδα? Comment surtout concevoir que l'historien ait pu l'expliquer lui-même en grec par *καὴν πύλις*? Tout s'éclaircit dès qu'on vient à examiner de quelle façon les textes nous ont été transmis. Il est clair que les leçons évangéliques sur saint Jean étaient depuis longtemps fixées à l'époque où furent transcrites les œuvres de Josèphe dans les diverses « éditions » parvenues jusqu'à nous. En présence du vocable Βεζεθα, vide pour eux de signification et inconnu par ailleurs, les scribes ne pouvaient qu'être tentés de revenir à l'expression évangélique. Suivant leur préférence individuelle, ou mieux d'après leur tradition textuelle sur saint Jean, ils écrivaient dans Josèphe Βηθεσδα ou Βηθσαιδα, à côté de la bonne et persistante leçon authentique.

Rien en ceci que de fort élémentaire. Mais l'interprétation du nom? Glose de quelque scribe audacieux, qui a passé sous le convert de Josèphe cette étymologie pitoyable<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> D'après SCHÜRER, *Geschichte des jud. Volkes*. . . 1<sup>e</sup>, 605, n. 14, cette hypothèse d'une glose aurait déjà été proposée par M. WEIL, *Revue des études grecques*, 1896, p. 28 et suiv.

La possibilité d'une telle glose est démontrée par des cas célèbres, par exemple : les 30 stades entre Jérusalem et la colonie des vétérans de Vespasien, qui deviennent couramment 60 stades par analogie avec le bourg évangélique, lui aussi au nom d'Emmaüs<sup>(1)</sup>, et la longue interpolation chrétienne relative à Jésus<sup>(2)</sup>. On attendrait assez volontiers dans l'historien juif l'équivalent grec du nom « indigène » Βεζέθα. A la rigueur, on pourrait concevoir soit un lapsus, soit une juxtaposition des deux noms, sans que le grec fût présenté comme la traduction de l'araméen. Dans l'une et l'autre alternative, la formule du texte reçu de Josèphe est anormale. Quand il mentionne un double nom, il emploie des tournures telles que ἡ καὶ . . . ἐπικαλουμένως, λεγόμενος, προσσαγορευόμενος, ou d'autres à l'avenant. Pour indiquer une traduction d'araméen en grec, il se sert de l'expression μεταφέρω<sup>(3)</sup> ou d'une équivalente, mais pas, au moins que j'aie su voir, de μεθερμηνεύω, qui est au contraire un terme assez usuel pour être caractéristique dans les écrits du Nouveau Testament<sup>(4)</sup>. Cet indice linguistique est par lui-même suggestif. Il l'est bien davantage aussitôt qu'on l'ajoute aux variations que l'influence de l'Évangile a infligées, sur le point qui nous occupe, au texte de Josèphe. Que l'on suppose un copiste lisant dans Josèphe ἐπιχωρίως Βηθεσδά. — suivi peut-être d'une interprétation originale que Josèphe aurait pu fournir de Βεζεθά ou d'un surnom le mettant en relation avec καινή πόλις : — la modification du nom détruisant l'à-propos de l'étymologie (hypothétique), ou le terme ἐπιχωρίως ayant suggéré un complément par le grec, le trop docte scribe y est allé du petit raisonnement linguistique dont nous avons le résultat en cette invraisemblable leçon courante Βεζεθά = καινή πόλις. Il lisait que Βεζεθά était le nom « indigène » de « la plus récente partie de la ville » τὴ νεώκτιστον μέρος. Peut-être n'est-ce pas le calomnier que de lui

<sup>(1)</sup> Guerre, . . ., III, vi, 6 et suiv.; Luc, xiv, 13.

<sup>(2)</sup> Antiq., VIII, iii, 3; cf. SCHERER, *GJL*, P, 544 et suiv.; LAGRANGE, *Le Messianisme chez les Juifs*, . . ., p. 19.

<sup>(3)</sup> Cf. Antiq., VI, viii, 5 : εἰς τόπον τινα Σαθεῖν λεγόμενον. Τὸ δὲ ὄνομα τοῦτο μεταφέρων εἰς τὴν ἑλληνικὴν γῶνταν Σκοπὸν σημάζει.

<sup>(4)</sup> Mt., I, 23; Mc., I, 41; aa., ii, 34; Ion., I, 38, 40; Act., iv, 36; xiii, 8.

prêter la conviction de réaliser quelque spirituel jeu d'esprit en faisant exprimer au vocable indigène cette particularité relative au développement de la ville: or Βηθεσδαΐ, on l'a vu, pouvait tant bien que mal exprimer cela: ביתה שבה, pour ביתה שבה. Et afin que nul ne pût s'y méprendre, après avoir substitué Βηθεσδαΐ à Βεζεθαΐ, il précisait son trait d'esprit: καινη λέγοιτ' ἄν πβλις «comme vous diriez Neuville», encore une tournure (λέγοιτ' ἄν) bien peu familière à Josèphe et qui sont son étymologiste malavisé.

En un tel état de cause, on n'estimera sans doute plus trop mal fondée l'hypothèse suggérée d'une interprétation adventice glissée en cet endroit par une main chrétienne sous l'influence de réminiscences évangéliques. Josèphe est donc innocent du malencontreux rébus depuis si longtemps en circulation sur la foi de son autorité; et comme déjà on a montré l'inanité d'une prétendue équation de Βεζεθαΐ - Καινώπολις, ou d'une prétendue opposition entre ces deux termes sous sa plume, toutes les spéculations linguistiques ou topographiques risquées au hasard sur l'une ou l'autre expression relevée dans le texte reçu de ses œuvres sont absolument dénuées de portée. Il est vain de chercher à discerner deux Bézétha, — haut et bas, — de se creuser le cerveau pour aboutir à des combinaisons autorisant les équations Βεζεθαΐ - ville neuve, Βεζεθαΐ - προβατικη, etc.<sup>11</sup>. Josèphe n'a jamais fait mention d'un Βηθεσδαΐ, Βηθεσδαΐ, mais seulement de Βηθζηθαΐ = Βεζεθαΐ à Jérusalem. Il appliquait cette désignation, suivant l'usage indigène attesté par sa formule ἐκλήθη δ' ἐπιχωρίως . . . à l'extrémité septentrionale de la colline du Temple, au nord de l'Antonia. Cette colline avait été envahie graduellement par un des quartiers neufs; jamais cependant l'historien juif n'a entendu relater une appellation spécifique en usant des termes

<sup>11</sup> Qu'on ait nuancé le vocable de Josèphe en vue d'aboutir à ces rapprochements, ou plutôt que ces rapprochements aient été suggérés aux érudits par de vagues analogies de transcriptions, c'est ce qui paraît hors de doute en présence de leçons telles que Ἀβισσαθη - *Abisathe*, dérivées de ביתה שיתה. Or ביתה שיתה - ש - *shebis* - est l'équivalent araméen de שש, ce qui rappelle du même coup et la «porte probatique» de Néhémie et la piscine de saint Jean. Mais qui ne voit à quel point cette leçon est artificielle? La transcription prédominante avec Z (Βηθζηθαΐ, Βεζεθαΐ, etc.) implique rigoureusement un original sémitique ז, au lieu des ש, ש, ט auxquels correspond le grec σ.

καινή πόλις. Καινὸπολις. κατωτέρω Καινὸπολις. Il n'a pas davantage confondu avec ce faubourg de Jérusalem les localités très différentes — en dépit d'une certaine analogie de nom — où s'accomplirent des événements mémorables de l'histoire macchabéenne : Βηρζηθώ = *Bir Zeit*. Βηρεα (?) = *el-Bireh*. C'est ce même vocable Βηρζηθά qui, dans le texte primitif de saint Jean, servait à déterminer la piscine où Jésus guérit le paralytique.

L'étymologie de ce nom n'a pas besoin d'être cherchée en de subtiles combinaisons<sup>(1)</sup>; elle s'impose, selon toute vraisemblance, au point de vue philologique : בית עץ - maison de l'olivier - peut être aussi la désignation d'un « lieu planté d'oliviers = l'oliveraie ». Qu'était cet olivier, si c'est bien d'un seul qu'il s'agit? Nous n'avons en somme pas plus à le rechercher qu'à rechercher ce que pouvait bien être « le chêne de Thabor », près de Béthel<sup>(2)</sup>, ou ce qu'il faut se représenter par l'expression « vis-à-vis des mûriers<sup>(3)</sup> ». C'est une de ces désignations locales usuelles dont l'origine échappe le plus souvent<sup>(4)</sup>. Par le fait même de sa banalité, elle entre au mieux dans le cycle des appellations toponymiques populaires. Elle a du reste, aux abords mêmes de Jérusalem, un répondant célèbre et incontestable : le mont des Oliviers, τὸ ἔρος τῶν ἐλαιῶν des Synoptiques<sup>(5)</sup>, indiqué probablement dès la lointaine époque où David, en fuite devant Absalom, gravissait בית העצים ἀνὰ ἔκστασιν τῶν ἐλαιῶν<sup>(6)</sup>.

<sup>(1)</sup> On trouvera un certain nombre de combinaisons rabbiniques dans NEUBAUER, *La géographie du Taboul*, p. 139; cf. 138.

<sup>(2)</sup> I SAM., v, 3.

<sup>(3)</sup> II SAM., v, 23.

<sup>(4)</sup> Cf. aujourd'hui à Jérusalem : *ouidy el-Djô* « la vallée de l'amandier », où ces arbres sont cependant fort rares; mieux encore, *ouidy el-Henab* « la vallée du jujubier », où l'on en chercherait vainement un seul.

<sup>(5)</sup> Mt., xvi, 1; Mc., vi, 1; Lc., xiv, 29.

<sup>(6)</sup> II SAM., xv, 36.



# EIN MANDÄISCHES AMULETT,

VON

DR. MARK LIDZBARSKI,

PROF. AN DER UNIV. GREIFSWALD.

---

Im März 1899 teilte mir A. G. Ellis vom British Museum mit, dass vor einiger Zeit dem Museum Bleitafeln mit mandäischen Inschriften zum Kaufe angeboten worden wären, die Verwaltung sie aber nicht erworben hätte. Er hatte einige Stücke nachgezeichnet, und aus den Kopien ersah ich, dass der Inhalt der Texte apotropäisch war. Wo die Tafeln hingerauten waren, konnte Mr. Ellis mir nicht sagen (*cf. Ephemeris*, I, p. 30). Als ich bei einem neuen Aufenthalte in London im September 1906 Mr. Ellis besuchte, übergab er mir 3 Bleitafelchen mit längeren mandäischen Textstücken und ermächtigte mich sie zu veröffentlichen. Sie gehörten Mr. H. T. Lyon in London, und mit der Erlaubnis des Besitzers konnte ich die Bleistücke nach Oxford mitnehmen und dort in Musse studieren. Es zeigte sich, dass die drei Stücke zusammengehörten und einen vollständigen Text lieferten. Mr. Ellis teilte mir mit, dass andere Tafeln derselben Gattung von Mr. Klein in der City erworben worden wären, und er bemühte sich, auch sie mir zugänglich zu machen. Ich erhielt sie nach einigen Wochen, kurz bevor ich England verlassen musste, und konnte sie damals nicht genauer ansehen. Doch vermittelte Mr. Ellis, dass die Tafeln mir im Sommer 1907 nach Kiel gesandt wurden, wo ich Kopien von ihnen herstellte.

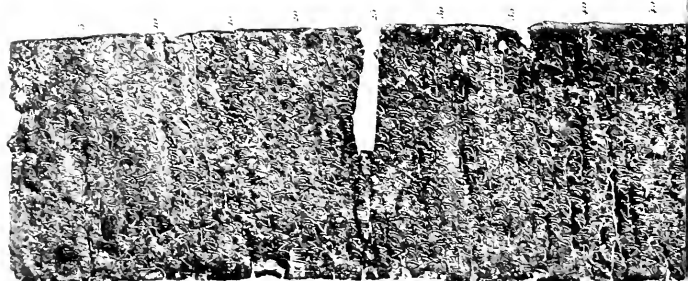
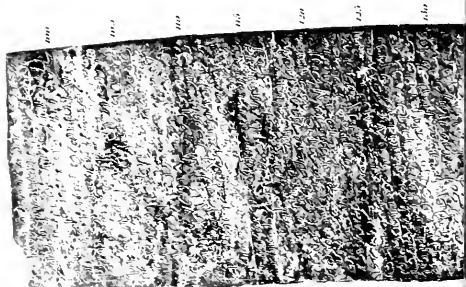
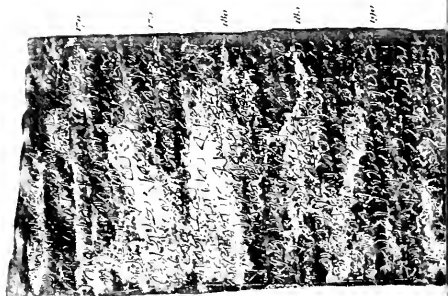
Die Tafel Lyon ist vorzüglich erhalten. Die Schrift ist zwar sehr klein, da sie mit einer Nadel in das Blei eingeritzt ist, doch lässt sich fast alles mit Sicherheit lesen. Dagegen sind die Tafeln Klein in sehr schlechtem Zustande. Die Oxydationsschicht, die sich auf dem Blei

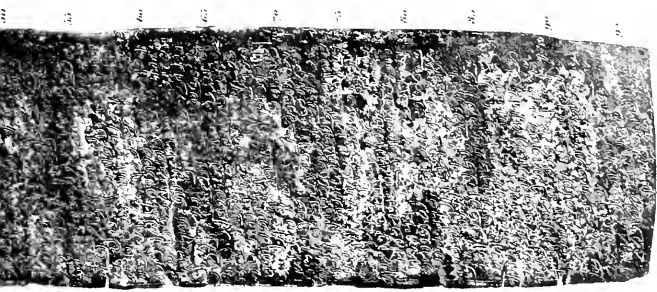
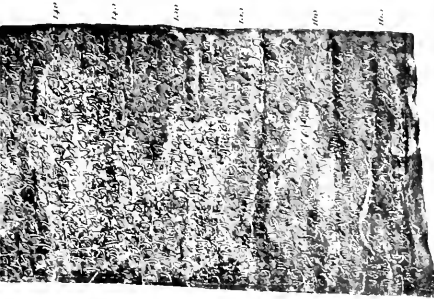
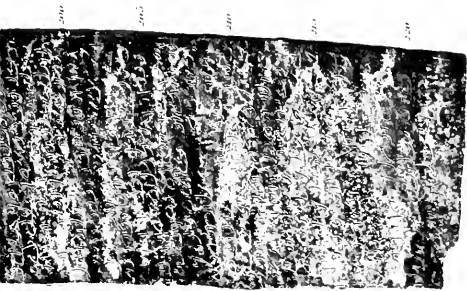
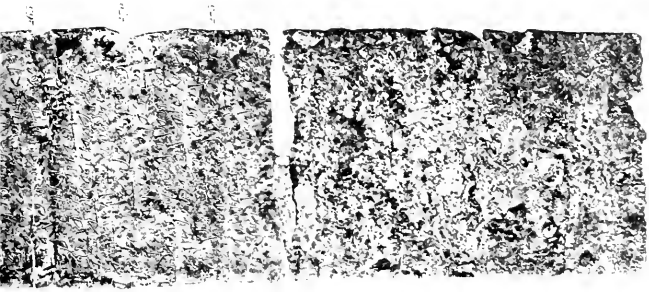
gebildet hatte, war durch Chemikalien entfernt worden und dabei wurde auch die Schrift mitgenommen. Ich musste viel Zeit und Mühe an die Entzifferung wenden, habe aber schliesslich leidlich zusammenhängende Texte erhalten. Bei dem zweiten Aufenthalte in London hatte der Versuch, die Tafel Dietrich zu ermitteln, mehr Erfolg. Ich fand sie im Department of Egyptian and Assyrian Antiquities, stellte fest, dass beide Seiten beschrieben sind, und konnte eine Kopie herstellen.

Die Tafeln sind von verschiedenen Personen für einen Mann geschrieben und wahrscheinlich in dessen Grab gefunden. Die Schrift ist im Ganzen der der Tonschalen ähnlich, aber  $\text{v}$  und  $\text{v}$  haben ältere Formen.  $\text{v}$  ist, wenn es allein steht, noch nach links gewandt und ist daher oft von Waw nicht zu unterscheiden.  $\text{v}$  wird nie nach rechts liegt. Leider sind auch schon  $\text{v}$  und  $\text{x}$  oft schwer auseinanderzuhalten, obwohl die Schreiber sich bemühen,  $\text{v}$  lang zu ziehen. Bei diesen Tafeln ist also der Herausgeber, wie bei sonstigen mandäischen Texten, beim Lesen der beiden Zeichen, sofern er den Text versteht, leicht einer Autosuggestion ausgesetzt. Das hohe Alter der Tafeln zeigt sich auch in der knappen Verwendung der Vokalbuchstaben. Die Schreibung  $\text{v} \text{v} \text{v} \text{v} \text{v}$  mit konsonantischem  $\text{v}$  habe ich sonst nirgends gefunden. Von besonderem Interesse ist, dass der 3. pers. Imperf. immer  $\text{v}$ , nicht  $\text{v}$  vorgesetzt ist. In Lyon 94, wo  $\text{v}$  dem Verb vorangeht, steht sogar noch  $\text{v} \text{v}$ . In den literarischen Texten hat sich nur an einzelnen Stellen  $\text{v}$  erhalten, cf. NÖLDEKE, *Gram.*, p. 215 f., und so ist es auch auf den Tonschalen ( $\text{v} \text{v} \text{v} \text{v}$  Pognon 23, l. 45 f.,  $\text{v} \text{v} \text{v} \text{v}$  Pognon 31, Anfang). Die Entstehungszeit der Tafeln wird sich nach geographischen Notizen in den Tafeln klein wahrscheinlich ziemlich genau bestimmen lassen. Hier möchte ich nur bemerken, dass sie um etwa 2 Jahrhunderte älter sein dürften als die Tonschalen.

Der Wert der neuen Texte liegt in der Nennung vieler babylonischer und persischer Gottheiten, und wir erschen aus ihnen, wie lange und in welcher Form das babylonische und iranische Pantheon in Südbabylonien fortlebte. Diese Angaben sind in der Tafel Lyon spärlich, und somit ist sie inhaltlich weniger interessant als die Kleins. Aber diese sind alle fragmentarisch, während die Tafel Lyon vollständig erhalten







*Tablette de plomb avec inscription moudée*



ist. Auch ist es die einzige, von der eine Reproduction, die eine Anschauung vom Aussehen dieser Texte ermöglichen lässt, herstellen lässt. Daher teile ich sie hier als Specimen mit.

Die Tafel enthält zwei gesonderte Texte (Z. 1-114; Z. 115-278). Ihre Form berührt sich mit den Inschriften auf den Tonschalen *Pogvox* 15 ff.; *Ephemeris*, I, p. 90 ff. Im ersten hört ein Schutzgeist von der Not dessen, dem die Amulette gelten und wendet sich an die oberen Mächte um Beistand, der ihm gewährt wird. Im zweiten sucht er die bösen Geister, von denen er das Unheil vermutet, zu bewegen, dass sie von dem Geplagten lassen. Wie der Vermittler hier von einem zum anderen gesandt wird, erinnert an ein häufiges Märchenmotiv. Form und Inhalt sind nicht vom Schreiber erfunden, sondern übernommen. Er hatte das Überlieferte schlecht in Erinnerung, denn die Darstellung ist verworren und Personen und Reden in störender Weise durcheinandergeworfen. Dass das Gewünschte als geschenes Ereignis dargestellt wird, entspricht der Art, wie sonst die Semiten Wünsche äussern.

In den Anmerkungen beschränke ich mich auf das Allernotwendigste; Ausführliches werde ich in der Gesamtedition geben. Für die Heliogravüre auf der beigefügten Tafel ist eine Photographie benutzt, die Mr. Ellis in liebenswürdiger Weise auf eigene Kosten für mich hat herstellen lassen. Sie zeigt das Schriftbild viel schärfer als das Original, und nach ihr hätte ich den Text mit weniger Mühe entziffern können als nach der Bleitafel selbst.





Im Namen des grossen, fremden Lebens  
 sei ein Hüter, Heilung und Sieghaftigkeit  
 ihm, dem Hause, der Wohnung, dem Palaste  
 und dem Baue, der Gattin, den Söhnen und Toch-  
 5 tern, sowie dem Körper des Per Nukhrā-  
 rājā, Sohnes der Ābādukht! — Von  
 sieben Siegeln bin ich gesiegelt und von  
 meinen acht Brüdern bin ich gerüstet. Ich kam  
 und fand wie am Tore des Nukhrā-  
 10 jā die Planeten dastehn,  
 wie Verwüstung in unserem Dorfe haust,  
 Unglück in unserer Stadt lagert,  
 grosse Plage an unserer Schwel-  
 le. Und ich Jökabar, Sohn des Anuschag,  
 15 bin in Angst und Furcht, zum Leben ru-  
 fe ich und Mand'a dHajje  
 bitte ich um Erbarmen. Ich spreche zu ihm : ~ Du  
 Mand'a dHajje zerbrich dieses  
 Unglück und stosse weg diese Plage  
 20 von der Schwelle des Nukhrāja und  
 die böse Verwüstung von unserem Dorfe. Wie  
 schlecht sind doch die Planeten, die dastehn  
 und in Wut auf Böses sinnen. »  
 Da spricht . . . . . das Leben . . . . .  
 25 . . . . . ~ Er stehe auf und stosse weg das Unglück vom  
 Tore des Nukhrājā, die Plage von  
 seiner Schwelle und die böse Verwüstung von  
 seinem Dorfe. » — Und ich Hibil bin gekommen, den



Knoten der Kusta, den grössten unter den Knoten,  
 30 und das grosse Siegel band ich mir um, bereit  
 für das Gewaltige, zu zerbrechen die Siegel des  
 Todes und zerbrechen die Knoten des Ver-  
 derbens. Mein Haupt beugte ich, vor dem Grossen ver-  
 neigte ich mich, in der Rede des Jawar re-  
 35 dete ich und in der Sprache des Gewaltigen, das  
 thront in Ehre, sprach ich zu Jawar, zum  
 Leben, das vor ihm, und zum Leben, das über  
 ihm ist, zu jenem Weinstock, der dasteht in  
 der innersten Verborgenheit. Ich sprach zu jenem  
 40 Manne, dessen eigener Name ihn behütet  
 und dessen eigene Gestalt sich vor ihm verneigt: „Die Stimme  
 des Nukhrājā höre ich, der weint,  
 jammert, hingegossen wird, bebt und zit-  
 tert, dessen ganzer Körper bebt in  
 45 seinem Gewande, indem er spricht: Wehe mir, wehe mir! Un-  
 glück ist emporgestiegen zu unserem Dorfe und grosse Ver-  
 wüstung zu unserer Stadt. Die Planeten lassen Tod los  
 und sinnen in Wut gegen uns.“ —  
 Da klatscht in die Hand und spricht  
 50 das Leben zum äusseren Jawar: „Auf,  
 rufe den Boten vom (Welten)ende, den grossen Ja-  
 war vom Wasser und den reichen Segen  
 vom Jordan. Wir wollen ihn einsetzen über  
 das Tor des Nukhrājā.“ — Was es ihm sagte,  
 55 tat er. Er machte sich auf, rief den äusseren Jawar  
 und den verborgenen Jawar aus dem Wasser, den reichen Se-



gen aus dem Jordan. Da bekleidete  
 es (das Leben) ihn mit einem Gewande aus Glanz und be-  
 einem guten, reinen Turban aus Licht. [deckte ihn mit  
 60 Es rüstete ihn, machte ihn standhaft und richtete ihm auf die  
 Luftkrone. Es entliess ihn, sandte ihn hin und be-  
 schwor ihn. Es sprach zu ihm : ~ Ich beschwöre dich beim Le-  
 ben . . . . . , bei kbar Ziwa, dem Wur-  
 zel-Weinstock, bei dem Glanze, mit dem du bekleidet bist,  
 65 bei dem Lichte, mit dem du bedeckt bist, bei der Luftkrone,  
 die auf deinem Haupte ist, bei der kraft des Bar-Hauraran,  
 dann beschwöre ich dich und beeidi-  
 gige dich bei dem Manā, der dich gerüstet, aufgerich-  
 tet, entlassen und gesandt hat. Geh und  
 70 sei ein Hüter in Gradheit und sei  
 ein grosses Siegel und eine Stütze für die Schwel-  
 le des Nukhrājā und des Bar-Haije ( . . . . )  
 sei seinem Hause und ein Hüter seiner Seele. ~  
 Mich drängte mein Vater mit den Eiden, mit denen  
 75 er mich beschworen hatte. Ich ging kraft der Macht des  
 Bar-Hauraran, kraft der Rede des  
 Jawar der äusseren Luft, der Benennung  
 des Gewaltigen, das thront in Ehre. Ich ging  
 hierher, ich kam und fand  
 80 die Planeten, wie sie sich über ihm erhe-  
 ben. Unglück lassen sie los auf sein Dorf  
 und grosse Verwüstung auf seine Stadt. Zum Unglück  
 sagen sie : Schlage, zur Verwüstung sa-  
 gen sie : Packe, und zum Engel des Zornes sa-



85 gen sie : Bedränge immerfort. Ich, kraft  
 der Macht des Wortes und der Lobpreisung,  
 sowie der Eide, die mein Vater mir abnahm, ergriff  
 die Waffe, trat ein und rief : Ha,  
 kraft der Macht des ersten Lebens, der Be-  
 90 nennung des Gewaltigen, das thront  
 in Herrlichkeit, kraft der Rede des Mannes,  
 meines Helfers, erklärte ich zu treten unter  
 die Planeten, dass einer an den anderen  
 nicht heranlange. Ich trat unter die Pla-  
 95 neten, und keiner konnte an den anderen heranlangen.  
 Weggeschleudert wurden (?) ihre Plagen,  
 zerbrochen wurde ihr Schlag  
 und zerstreut (?) ihre Verwüstung. Ich brachte  
 die Planeten dahin, dass keiner an den an-  
 100 deren heranzulangen konnte. Ich stiess fort vom Tore  
 des Nukhrājā, Sohnes der Abändukht,  
 das Unglück auf den Märkten und die grosse  
 Plage unter den Lebewesen. Ich ent-  
 fernte von ihm und vom Hause des Joka-  
 105 bar Bar-Haije, des Sohnes des Anuschag,  
 die Verwüstung, die kam über das Dorf und das Unglück,  
 das gesandt wurde über die Stadt. Als-  
 dann wandte ich mich zum Hause des Nukhrā-  
 jā, ich umband es mit sechzig Banden  
 110 und siegelte es mit sechzig Siegeln.  
 Ich setzte an jeden Pfosten seines Tores  
 eine grosse Wache der Verborgenheit. Ein-

تجارتیوں نے وہ نیکو سا جہاز بنا دیا

سہ۔

115 جہاز بنا دیا وہ سہا پہنچا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 120 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 125 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 130 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 135 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا  
 140 نیکو سا جہاز بنا دیا وہ نیکو سا جہاز بنا دیا



gesetzt sind über ihn Helfer; gelobt sei  
das Leben.

- 115 Im Namen des Lebens! Ein Hüter und Heilung  
sei ihm selbst, dem Hause, der Gattin, den Söhnen und  
dem Tore, der Schwelle und dem Körper des [Töchtern,  
Pēr Nukhrāja, Sohnes der Abāndukht!  
Ein Bote bin ich, der über allen Boten steht,  
120 der ich von den seligen Boten gekommen bin.  
In Glanz, Licht, Pracht und Herrlichkeit  
kam ich und trat hin vor das Scepter, die Kro-  
ne, die Pracht und Majestät des Šamiš (der Sonne).  
Ich spreche zu ihm: „Was ist das für ein Beben von  
125 der Tibil (Welt) her und Erschütterung aus dem Hause des  
ges?“ — Šamiš schwört und spricht: „Ich [Krie-  
weiss es nicht.“ — Da erwidere ich ihm: „Du Lügner,  
in deiner Zauberei sagst du: Ich weiss es nicht.“ — „Ich  
weiss es nicht“, sagt er zu mir. „Geh aber hin und  
130 frage den Sin (Mond), den Sohn des Bel, des Königs der  
Götter.“ — Da sprach ich zu ihm (zu Sin): „Du Blinder, der  
du über die (Himmels)kreise, du Lahmer, der du über die  
gefährte eingesetzt bist, warum lässt du Tod [(Himmels)-  
und Unglück gegen das Haus (die Welt) los und sagst mir:  
135 Ich weiss es nicht?“ — Da sprach er zu mir: Nicht, Engel,  
ter, Pracht, Krone und Majestät. Er sprach: [Scep-  
„Ich habe es nicht losgelassen, sondern  
die Planeten haben es losgelassen. Auf, er ruf-  
fe den Herrn des Unglücks und der Verwüstung und sa-  
140 ge ihm: Wer hat dir den Befehl erteilt?“ — Da stehe ich

په ښه کتله په لور لږت کتله په لور  
 ه نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 کتله په لور لږت کتله په لور  
 نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 145  
 په کتله په لور لږت کتله په لور  
 ه نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 کتله په لور لږت کتله په لور  
 نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 150  
 په کتله په لور لږت کتله په لور  
 ه نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 کتله په لور لږت کتله په لور  
 نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 155  
 په کتله په لور لږت کتله په لور  
 ه نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 کتله په لور لږت کتله په لور  
 نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 160  
 په کتله په لور لږت کتله په لور  
 ه نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 کتله په لور لږت کتله په لور  
 نه کتله په لور لږت کتله په لور  
 165

- auf und rufe den Engel Qarqel und  
 spreche zu ihm : „ Wer hat dir den Befehl erteilt ? “ — Da er-  
 widerte er : „ Šamiš und sein Glanz haben ihn mir erteilt  
 und sagten mir : Gehe, Tod und Unglück las-  
 145 se in das Haus, gegen die Söhne des grossen Stam-  
 mes des Lebens. “ — Da ergriff ich das Messer  
 des Glanzes und die Klinge des Glanzes und Lich-  
 tes. Ich ergriff den Rosenkranz,  
 nahm das Gewand und zog es ihm aus. pack-  
 150 te ihn bei seinem Mysterium und sagte ihm : „ Einer Frau  
 ( Kind ) bist du. “ — Da sprach er zu mir : „ Was du sagst,  
 davon weiss ich nichts. “ — Da beschuldigte ich ihn bei den  
 des Hauses und sprach zu ihm : „ Warum sagst [Engeln  
 du : „ Ich weiss es nicht ? “ — Ich ging von dort weg  
 155 und kam und fand den Engel Harbēl  
 und sprach zu ihm : „ Über wen  
 überhebst du dich, gegen wen ist dein Schwert  
 gezückt, dein Messer gegen wen  
 . . . . dein Köcher gegen wen gefüllt,  
 160 deine Pfeile gegen wen losgelassen ? “ — Ich  
 sprach zu diesem Dēw, aber er wollte mit mir nicht  
 sprechen. Da schrie ich, jammerte, heulte  
 und kreischte. Ich rief : „ Dich  
 bitte ich, dich erstes Leben,  
 165 dass du mir sendest etwas Gewich-  
 tiges und Wertvolles gegen den Engel Harbēl.

## II

دستخورد چه که نصیبی از آن  
 نعمت نجاتی از آن نصیبی نماند  
 که چه بگذرد که چه بماند (a)  
 بزم از آن چه نصیبی نماند 170  
 سینه از آن چه بماند که آن  
 که بماند که بماند که بماند  
 از کوی کوی که کوی کوی  
 لیس که کوی که کوی که کوی 175  
 از کوی که کوی که کوی که کوی  
 بزم از آن چه نصیبی نماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 دستخورد که بماند که بماند  
 دستخورد که بماند که بماند 180  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند 185  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند 190  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند  
 که بماند که بماند که بماند

## II

- dessen Schwert gezückt, dessen Messer  
 . . . . . und dessen Köcher gefüllt ist. Tod und Ver-  
 derben lässt er gegen die Seelen los,  
 170 und zur Unzeit treibt er mich heraus. » Ich stehe  
 ganz allein da, und er überhebt sich  
 über mich und spricht zu mir : » Ich werde auf-  
 stehen und dich fressen, auch al-  
 le deine Helfer und was  
 175 du sonst nennst. » — Da gab es (das Loben) mir und es  
 kam zu mir etwas Gewichtiges und Wertvolles.  
 Da packte ich ihn kraft der Macht des Mana       •  
 und . . . . Ich trat ein, zerbrach  
 sein Schwert, drückte zusammen seinen Bogen.  
 180 öffnete (?) seinen Köcher und alle  
 seine Pfeile . . . . . etwas. Da . . .  
 sprach dieser Geist : » Jeden Or-  
 tes, wo man deinen Namen mir nennen wird,  
 da soll ein Wächter bereit stehen. Ich will entfernen  
 185 Unglück vom Tore des Nukhrajā  
 und Plage von den Pfosten seines To-  
 res. Ich erkläre (?) : » Kraft deiner Macht, deiner Re-  
 de und deiner Lobpreisung werde ich mich nicht nä-  
 hern dem Hause, dem Quartier, der Woh-  
 190 nung, dem Palaste und dem Baue des Per  
 Nukhrājā, Sohnes der Ābāndukht,  
 auch an den Seelen, die in seiner  
 Wohnung sind, werde ich nicht sündigen. » Ich



sprach nun zu diesem Geist : « Wenn  
 195 du weisst, dass du dich nicht nähern darfst,  
 so sage mir dein Geheimnis und offenbare  
 mir deinen Auftrag bei Nacht, » —  
 « Wenn du dastehst und mich  
 fragst nach den geheimen, verbor-  
 200 genen Mysterien und mir sagst (l. : so sage ich dir ?) :  
 Sie alle sind bei Ruha und Jorabba  
 bewahrt und verborgen, denn  
 wir sind von Ruha  
 und Jörabba beordert. » — Als  
 205 mir dieses sagte dieser Dew,  
 sprach ich zu ihm : « Wenn du auf mich  
 nicht hörst, bringe ich gegen dich  
 einen Befehl der dreihundert sechs-  
 undsechzig Uthras  
 310 und bringe gegen dich einen Knoten, den Gross-  
 ten unter den Knoten. » — Da brachte ich gegen ihn einen  
 der dreihundert sechsundsech- [Befehl  
 zig Uthras und sandte gegen ihn  
 einen Knoten, der alle Kno-  
 215 ten überragte,  
 und ein Wort, das  
 über alle Worte  
 eingesetzt war.  
 Ich zeigte es diesem Un-  
 320 glück, und während er jammerte  
 und über sich weinte,





(*newes  
Blatt*)

indem er sich beugte, wand, ver-  
 schwand, verjagt  
 und entfernt wurde, sprach er :  
 225 7 Wie ich mich wand,  
 verschwand, verjagt  
 und entfernt wurde,  
 so soll jedes Unglück, jede Plage  
 und die Engel des Zornes  
 230 sich winden, vernich-  
 tet, verjagt und  
 entfernt werden vom Hause,  
 der Wohnung, dem Palaste und dem  
 Baue des Nukhrāja und von den  
 235 Seelen, die darin sind, kraft die-  
 ses Bandes, das über allen  
 Banden, dieses Wortes,  
 das über allen Worten,  
 dieses Knotens, der über  
 240 allen Knoten steht. Denn  
 diesen Knoten hat Man-  
 d'a in seinem Glanze und das Leben im Verbor-  
 genen und der Herr der Luft bekräftigt.  
 Jōšamin, der Reine, und Ab-  
 245 atur haben ihn bekräftigt. Pta-  
 ēl, der das Haus (die Welt) gebaut, hat ihn  
 bekräftigt. Šamiš in seinem Glanze hat  
 ihn bekräftigt. Bel, Xerig  
 und Kewan haben ihn bekräftigt. Der

که بخاندن تو در دهانت کلر 250

تلاطم بر نظرها در دهانت

کلر بر یکدیگر تو در دهانت

خبر در دهانت کلر در دهانت

در دهانت سینه در دهانت کلر

ناتوانی است از علم و سستی 255

در دهانت کلر ساحتی است

تو در دهانت کلر است

بهر نظرها در دهانت کلر

تو در دهانت کلر است

در دهانت کلر تو در دهانت 260

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است 265

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است 270

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است 275

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

تو در دهانت کلر است

- 250 Mond in seinem Glanze hat ihn bekräftigt.  
 Dlibat und D(u)niš haben ihn bekräftigt.  
 Nebō, seine Priester und Anbe-  
 ter haben ihn bekräftigt. Die sieben  
 Planeten haben ihn bekräftigt.
- 255 Ihre zwölf Engel  
 haben ihn bekräftigt. Ihre fünf  
 Leiter haben ihn bekräftigt. West  
 und Ost haben ihn bekräftigt. Die  
 vier Winkel des Hauses (der Welt) haben  
 260 ihn bekräftigt. Die acht En-  
 den des Firmaments haben ihn bekräftigt.  
 Nicht konnten sie umwenden  
 diesen reinen Befehl  
 des Lichtes, der gegeben war  
 265 in Gradheit und Richtigkeit. Diese Be-  
 fehle, die niedergeschrieben sind — er lese  
 sie, wenn du willst, dass wir nicht an ihm sündi-  
 gen — vier Schalen von Sil-  
 ber und drei von Gold.
- 270 rezitiere es mit der Kraft  
 des Manā und . . .  
 und Heilung, Rüstung und Bewahrung  
 wird zu Teil werden dem Hause, den Söhnen  
 und Töchtern, dem Körper, der Gattin,  
 275 dem Tore und der Schwelle des  
 Nukhrājā, Sohnes der Abādukht. —  
 Das Leben ist siegreich über alle  
 Werke!

## ANMERKUNGEN.

Zeile 5. — שפיר scheint mir das persische سپهر "Greis" = سیج als Titel zu sein.

6. — *a.* Das Epitheton "fremd, ausserweltlich" kommt eigentlich den höheren Wesen zu, aber bei den Mandaern werden allgemein die Namen der "anderen" Wesen, wohl zu apotropaischen Zwecken, auch Menschen beigelegt. — *b.* Vgl. JETSI, *Iranisches Namenbuch*, p. 1 *a.*

7. — Wegen קן und als Parallele zu אהה fasse ich האתתיא nicht als "Siegel" auf.

8. — *a.* Auch bei den Mandaern findet sich die 8 als Steigerung der 7. Näheres im zweiten Teile des Johannesbuches. — *b.* Subjekt ist der in Z. 14 genannte Jökabar. Nach seiner im *Giara*, R. p. 316 ff. geschilderten Rolle passt er gut als Beschützer der Gläubigen. In Z. 105 wird er auch ברהייא genannt. אנושאן ist wohl so viel wie אנוש: ist die Endung persisch? Jökabar hängt mit seinem Schutzzling eng zusammen, vgl. אההאן in Z. 11, sowie ZZ. 72, 104. Er wird als ein überirdischer ka der Person gedacht, der sie behutet.

22. — אנושאן mit Übergang des Murrellautes in *ü* vor א, wie bei אנושאן, vgl. NOLDEKE, *Gram.*, p. 28 f.

24 f. — Kleine Lucke, in der Hibil genannt gewesen sein muss, vgl. Z. 28.

28. — אההאן deutlich in einem Worte geschrieben. Vielleicht ist אההאן = אההאן, vgl. auch Z. 30. — Die Worte in Z. 29 f. sind durcheinandergeworfen. אההאן אההאן oder אההאן אההאן gehört hinter אההאן אההאן, vgl. Z. 210 ff. Über Knoten als Abwehrmittel vgl. *Archiv f. Religionswiss.*, VIII, Beiheft, S. 1 ff. Zu אההאן vgl. *ZDMG*, LVI (1907), p. 696, n. 3.

31. — אההאן steht für אההאן.

33. — אההאן deutlich, nicht אההאן.

40. — Vgl. auch *ZDMG*, LVI (1907), p. 694, n. 1, Ende.

50. — Man erwartet אההאן statt אההאן אההאן אההאן ist eine Abkürzung von אההאן אההאן.

60. — Bei der grossen Zahl der Prädikate ist schliesslich die Übereinstimmung mit dem Subjekt aufgegeben.

63. — Ich kann in אההאן keinen Sinn hineinbringen. Man könnte an sich auch אההאן lesen, aber dann ist mit dem Vorhergehenden nichts anzufangen.

66 f. — Zu אההאן אההאן vgl. *ZDMG*, LVI (1907), p. 693, n. 4.

72 f. — Zwischen אההאן אההאן und אההאן אההאן muss etwas ausgefallen sein.

74 f. — אההאן אההאן steht vielleicht irrtümlich für אההאן אההאן, so dass es das Subjekt zu אההאן אההאן wäre.

84. — אההאן steht irrtümlich für אההאן אההאן.

96. — אההאן ist wahrscheinlich soviel wie אההאן אההאן (NOLDEKE, *Gram.*, p. 277 *m*) und könnte eine ältere Form davon sein.

98. — אההאן אההאן vielleicht = אההאן אההאן.

130. — Vgl. אההאן אההאן, *Ephemeris*, 1, p. 67.

131. — Sonst wird Mars als Blinder bezeichnet, vgl. CARWOLSON, *Sabier*, II, p. 188.

139. — *a.* Eigentlich »Kriechers«, **مُكْرِبٌ**; der Lahme kriecht dahin; vgl. auch *Johannesbuch*, p. 274<sub>11</sub>.
135. — Die Worte **לֹא יִלְאֶנְסֵא** bis **רִשְׁעֵא** hat der Schreiber irrtümlich hierher gesetzt.
141. — **קָרָק** in **קָרָקִי** gehört wohl zu **קָרָקִי**, vgl. *NOLDEKE, Gram.*, p. 55<sub>2</sub>.
- 159, 167. — Ich kann **מִיִּטְבַּח** nicht erklären. **مُعْتَمِدٌ** »eingetaucht« ist ausgeschlossen, aber auch als **مُتَعَمِّدٌ** »hin-schlachtend« ist es wohl nicht aufzufassen.
169. — *a.* Vgl. *ZDMG*, LXI (1907), p. 691 ob.
170. — **אִיבְנֵא** steht für **אִיבְנֵא**.
178. — **אִיבְנֵא** findet sich häufig in der mandaischen Literatur, doch kann ich die Bedeutung nicht bestimmen. Es steht oft neben **אִיבְנֵא** »Quelle«. Siouffi p. 27 wird es mit »palmier« übersetzt. Dass das Wort ursprünglich eine Pflanze bezeichnet, ist wohl möglich, da vieles in der theologischen Terminologie der Mandaer dem botanischen Wortschatze entlehnt ist.
180. — **אִיבְנֵא** ist vielleicht s. v. a. **אִיבְנֵא**.
181. — Die Lesung des zweiten Wortes ist unsicher.
- 198-204. — Die Zeilen enthalten die Worte des Geistes; statt **אִיבְנֵא** erwartet man **אִיבְנֵא**.
- 208 f. — Die Mandaer haben ein Jahr von 12 Monaten zu 30 Tagen und 5 Epagomenen. Daher findet sich bei ihnen häufig die Zahl 365. Aus dieser ist durch eine Erweiterung um 1 die Zahl 366 entstanden wie 8 aus 7 (s. Z. 8). 366 findet sich auch bei *PETERMANN, Reisen*, II, p. 460: »Schaltjahre kennen die Mandaer nicht.«
- 214-216. — Irrtümliche Wiederholung.
236. — **אִיבְנֵא** steht fälschlich für **אִיבְנֵא**.
251. — Es ist unsicher, ob **אִיבְנֵא** oder **אִיבְנֵא** zu lesen ist. Es ist wohl irgend ein Stern; oder sollte es Adonis sein?
252. — Die Priester und Anbeter des Nebō erinnern an die Priester und Diener des Bel im Achikarronan, vgl. *Theolog. Literaturzeitung*, 1899, col. 609. Auch hier sind wohl Sterne gemeint.
- 254 ff. — Der Schreiber dachte nicht daran, dass er schon vorher die Planeten genannt hatte. Die Malwäse werden hier als Engel der Planeten bezeichnet. In den »fünf Leitern« sind noch einmal die fünf Planeten ausser Sonne und Mond genannt.
260. — Die acht Enden des Firmaments finden sich auch in Pognon 27. Durch Teilung der vier Himmelsrichtungen sind vier weitere gewonnen.
- 266 ff. — Gemeint ist wohl, dass man die Beschwörung auf die Silber- und Goldschalen schreibe. Die Schreiber der Tonschalentexte sind anspruchlos, vgl. *Ephemeros*, I, p. 94 ff.
- 269 f. — Lies **אִיבְנֵא**.



# NABATÄISCH-GRIECHISCHE BILINGUEN,

VON

DR. ENNO LITTMANN,

PROF. AN DER UNIVERS. STRASSBURG.

---

Während der Princeton Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905<sup>(1)</sup> and 1909<sup>(2)</sup> wurden im Hauran-Gebiete mehrere nabatäisch-griechische Bilinguen gefunden, die ich hier in der Festschrift für den Nestor der Epigraphiker zusammenstellen möchte; ist doch auch durch seine Reisen, Forschungen und Untersuchungen vor einem halben Jahrhundert das Studium der semitischen Epigraphik Syriens zum ersten Male auf sicheren Grund gestellt. Von den Texten, die ich hier publiziere, ist einer bereits früher veröffentlicht, ein anderer ist seinem Inhalte nach von mir bekannt gegeben, während von zweien der nabatäische Teil zwar längst herausgegeben, der griechische aber erst durch die Princeton Expeditions gefunden ist.

## I

Sf. Auf einer Basalt-Platte, die beim Ausgraben des ersten Vorhofes, an das Podium des neuen Tempels<sup>(3)</sup> angelehnt, gefunden wurde. Die Platte ist 51 cm breit. Die Inschrift befindet sich in einem vertieften

<sup>(1)</sup> Vgl. *American Journal of Archaeology*, 1905, p. 389-410.

<sup>(2)</sup> Meine Freunde H. C. Butler und D. Magie Jr. haben im März und April dieses Jahres Mittelsyrien bereist und mir das nabatäische Material zur Veröffentlichung überlassen.

<sup>(3)</sup> Dieser Tempel ist von Professor Butler in dieser Festschrift veröffentlicht.

Rahmen, der auf der Aussenseite  $38\frac{1}{2} \times 42\frac{1}{2}$  cm, auf der Innenseite  $32\frac{1}{2} \times 36\frac{1}{2}$  cm misst. Die griechischen Buchstaben sind  $2\frac{1}{2}$ –3 cm, die nabatäischen  $4\frac{1}{2}$ – $5\frac{1}{2}$  cm (das  $\aleph$  in Z. 1 : 8 cm) hoch. Die zweite griechische Zeile ist in einen etwas vertieften Untergrund eingemeis-



Fig. 1. Maassstab 1 : 5.

selt; das deutet vielleicht auf eine Korrektur im Originale. Die hier mitgeteilte Zeichnung ist von mir nach dem Abklatsche und den Kopien der Herren Butler und Magie hergestellt (Fig. 1).

ΣΕΕΙΑ ΚΑΤΑΓΗΝΑΥΡΑ  
ΝΕΙΤΙΝΕΣΤΗΚΥΙΑ

Σεεια κατά γῆν Λαβανειτων ἐστῆκεν.  
Sé'î, im lauanitischen Lande errichtet.

הא צלטהא דא      Dies ist das Bild  
די שטייען      der Sé'î.

Durch diese Inschrift lernen wir die Lokalgottheit von Sé kennen. Diese Tatsache ist um so interessanter, als der Name des Ortes, an



dem sich die Ruinen eines der schönsten und grössten Tempelkomplexe von Syrien befinden, bisher ganz unerklärlich war. Ob der Name des Ortes, oder der der Gottheit das Prius ist, lässt sich nicht ohne Weiteres entscheiden, da die Göttin שַׁיַּי, soweit mir bekannt ist, aus anderen Quellen bisher noch nicht nachgewiesen ist. An und für sich wäre es wahrscheinlicher, dass der Ortsname etwa aus בַּיַּת שַׁיַּי verkürzt wäre, als dass die Göttin einen anderen Namen gehabt hätte und ihr Beiname etwa רַבַּת שַׁיַּי gewesen wäre. Die etymologische Bedeutung von שַׁיַּי passt allerdings besser zu einem Ortsnamen. M. Lidzbarski dachte sogleich an ein aramäisches שַׁיַּי = „geebnete Fläche, Area“. Für die Anlage der Tempel und Vorhöfe muss der Berg Rücken in der Tat geebnet worden sein. Demnach scheint ἡ ἱερόν πλατεῖα in der Inschrift *Am. Arch. Exped.*, III, n° 405 fast eine wörtliche Übersetzung von שַׁיַּי zu sein. Wäre der Ort also danach benannt, so wäre שַׁיַּי als Göttin erst eine spätere Abstraktion, was auch dadurch nahegelegt wird, dass sie nicht die Hauptgottheit von Sif war: der erste und grösste Tempel, an den sich alle anderen Gebäude erst anschlossen, war der des Baal-Samain, der von Marquis de Vogüé<sup>(1)</sup> entdeckt und von Professor Butler noch einmal untersucht wurde<sup>(2)</sup>. Vielleicht ist erst mit der Errichtung ihrer Statue als einer Θεὸς σύμβουλος im Tempel eines anderen Gottes — der Dūsārā gewesen zu sein scheint — ihr Kult hier eingeführt; darauf scheint das Wort ἐπιηκὺς zu deuten. Doch sind auch andere Erklärungsweisen möglich. Sicher ist nur, dass wir es hier mit der Statue einer Göttin zu tun haben, die denselben Namen trägt wie der Ort, an dem sie errichtet wurde.

Der Name Sif geht also auf Seif — arabisch für Šeif — zurück. Es liegt hier wieder ein Fall von Haplologie vor, über die BROCKELMANN, *Grundriss der vergleichenden Gramm. der semit. Sprachen*, § 97, zu vergleichen ist. Diese Haplologie scheint schon alt zu sein, da neben Σεσημῶν (Wadd. 2367) auch Σεμῶι (A. I. E., III, n° 405), Σεμῶς (Wadd. 2418) vorkommen; dagegen ist Σεμῶν (DUSSAUD, *Mission*,

<sup>(1)</sup> *La Syrie Centrale*, Tafeln 2, 3, 4; Text S. 31-38.

<sup>(2)</sup> *Pub. Amer. Arch. Exped. in 1899-1900*, II, S. 334 ff.; *Rev. arch.*, 1905, I, S. 404 ff. Vgl. auch meine *Semit. Inschr.*, S. 85 ff.

p. 250) nach meiner Kopie dieser Inschrift wahrscheinlich [...]σαρρωωρ zu lesen.

Zu erwähnen ist noch, dass hier das Wort צלמא (fem. zu צלם) zum ersten Male im Nabatäischen erscheint, während es in anderen aramäischen Dialekten bereits häufiger nachgewiesen ist, vgl. LIDZBARSKI, *Handbuch*, s. v.

## II

Sf. Türsturz (?) eines Grabgebäudes. Der Stein wurde unter den Ruinen eines Grabturmes gefunden, am Wege von Sf nach Qanawāt, auf der nach Sf zu gelegenen Seite des Wādi. Der Stein misst 45 × 151 cm; der Raum auf der Innenseite des Rahmens (ohne die

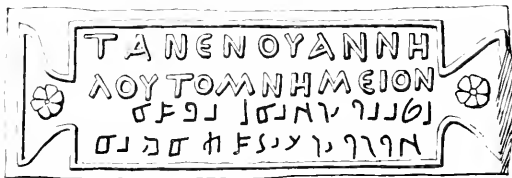


Fig. 2.

Schwalbenschwänze) 35 × 110 cm. Die griechischen Buchstaben, in Relief, sind  $6\frac{1}{2}$  — 9 cm hoch; die nabatäischen, eingemeißelt, 5 — 8 cm. Die Zeichnung ist eine genaue Wiedergabe meiner Originalkopie (Fig. 2).

Τα νενοῦαννη τοῦ λουτομημεῖου.

לטננו בר הנאל נפשא

הורו בר עבישת אמנא

*Für Thauīmū, den Sohn des Ham-’el, ist das Grabmal.*

*Hürū, der Sohn des ’Obuīsat, [war] der Künstler.*

Den Text dieser Inschrift habe ich bereits in der *Rev. arch.*, 1905, I, S. 409 veröffentlicht; vgl. dazu die Bemerkungen von CLERMONT-GANNEAU, *ib.*, und von LIDZBARSKI, *Ephemeris*, II, S. 260.

Die Inschrift verdient Beachtung wegen ihrer schönen und monumentalen Ausführung; auch der Kontrast zwischen den in Relief ausgeführten und den eingemeißelten Buchstaben wirkt nicht un schön.

Dem nabatäischen  $\alpha\psi\sigma\zeta$  entspricht  $\mu\eta\eta\mu\epsilon\tilde{\iota}\omicron\nu$ , also bezieht sich  $\alpha\psi\sigma\zeta$ , wie auch sonst schon nachgewiesen ist, auf das ganze Grabgebäude. Über die Formen der Grabtürme von Si<sup>c</sup> wird in dem Si<sup>c</sup> gewidmeten Hefte der *Publ. Princet. Arch. Exp.* näher behandelt werden.

Die Form  $\tau\alpha\psi\epsilon\omicron\nu$ , die auch in einer anderen von mir in Si<sup>c</sup> kopierten Grabinschrift vorkommt, als Wiedergabe von  $\tau\alpha\psi\epsilon$  zeigt, dass wir es hier nicht mit einer Deminutivform *fa'il* von  $\text{ḥ}\alpha\tau(2)\tau\psi$  zu tun haben, sondern eher mit einer Adjektivform *fa'il*, oder vielleicht mit einer Deminutivform *fa'il*, vgl. LIDZBARSKI, *Ephem.*, II, S. 260. Immerhin bleibt das  $\epsilon$  schwierig zu erklären. Dass die Namen  $\text{ḥ}\alpha\tau\psi$  ( $\tau\alpha\psi\eta\lambda\omicron\varsigma$ ),  $\text{ḥ}\alpha\tau\tau\psi$  ( $\tau\alpha\psi\tau\eta\lambda\omicron\varsigma$ ),  $\tau\psi$  und  $\tau\psi\tau$  ( $\tau\alpha\psi\tau\omicron\varsigma$ ) im Safaitischen häufig sind, ist bekannt.

Als Künstler finden wir ein Mitglied der auch sonst in Si<sup>c</sup> bekannten Familie 'Obaisat; vgl. *C. I. S.*, II, n° 164. Es ist möglich, dass  $\tau\psi\tau$  derselbe Künstler ist, der seinen Namen  $\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma$  in sehr dünner Schrift auf einen ebenfalls 1904 gefundenen runden Altar im grossen Tempel geschrieben hat und ein Bruder des  $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$  *C. I. S.*, II, n° 164. Der Name wird arabisch ( $\text{عبد ابن دور}$ , *Ibn Dor.*, S. 228) sein und mit dem ägyptischen Horns kaum etwas zu tun haben.

Die Zeit der beiden Inschriften No. I und No. II lässt sich annähernd bestimmen. Es haben sich bis jetzt drei Daten auf nabatäischen Inschriften in Si<sup>c</sup> gefunden: 1° das Jahr 5/4 v. Chr. vgl. meine *Sem. Inscr.*, S. 92 f.; 2° das Datum des grossen Ba'al-Šamain Tempels 33/32 — 13/12 v. Chr. vgl. LIDZBARSKI, *Ephemeris*, II, S. 257; 3° das Datum  $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$ , d. i. das Jahr 23 des Tetrarchen Philippus, auf einer unpublizierten Inschrift, die 1909 von der zweiten Princeton Exped. gefunden wurde<sup>(1)</sup>. Die Daten bewegen sich also rund zwischen 30 v. Chr. und 20 n. Chr. Diese datierten Inschriften zeigen alle noch

<sup>(1)</sup> Das 1904 von der ersten Princeton Exped. gefundene Fragment  $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$   $\tau\psi\tau$  (*Ber. arch.*, 1905, I, S. 410) ist kaum als Datum zu rechnen, zumal es auch nicht sicher ist, ob wir es hier mit Agrippa I. oder Agrippa II. zu tun haben.

das ältere  $\varkappa$  ( $\Sigma$ ), während das  $\varpi$  nur in den beiden vorchristlichen Inschriften 1° und 2° eine wirklich alte Gestalt hat. Unsere beiden Inschriften zeigen dagegen einen etwas späteren Typus. In No. I hat das  $\varkappa$  eine sonst nicht belegte Form, in der links oben die Kreislinie schleifenartig durchgezogen ist; da beide  $\varkappa$  am Ende stehen, könnte man hierin Finallbuchstaben sehen. Jedenfalls liegt hier bereits die spätere Form vor, in der der kleine Ansatz rechts oben an das Ende des Kreises gerückt ist, wo er später zum Hauptbestandteil des Buchstabens geworden ist. In No. II finden wir das gewöhnliche spätere  $\zeta$ . Das  $\varpi$  hat in beiden Inschriften unten einen längeren Ansatz und hat die rechten Seitenarme bereits höher hinaufgerückt. In No. II findet sich am  $\eta$  auch schon ein Ansatz zu der Schleife am unteren linken Ende. Aus paläographischen Gründen müssen daher beide Inschriften etwa in die erste Hälfte des 1. Jahrh. n. Chr., wahrscheinlich zwischen 25 u. 50 n. Chr., angesetzt werden. Dazu kommt für No. II noch der Name des Künstlers. Wenn er ein Bruder des 172 ist, so gehört er zu der Generation des jüngeren Maleikat (*C. I. S.*, II. n° 164; *Sem. Inscr.*, S. 90), und da der ältere in der letzten Hälfte des 1. Jahrh. v. Chr. baute, kann der jüngere, sein Enkel, kaum vor 25 — 50 n. Chr. seinerseits gebaut haben. Somit würde auch von dieser Seite her das aus Gründen der Schriftgeschichte gewonnene Datum bestätigt werden.

### III

IL-MU<sup>c</sup>ARBIBEL. Stele, die später, mit der Vorderseite nach unten gewendet, als Türsturz gebraucht worden ist. Sie wurde 1905 in dem Hofe eines Bauernhauses liegend, im südlichen Teile der Stadt, nicht weit vom südlichen Ende, etwa in der Mitte der Südseite, gefunden. Der Stein misst etwa 32 × 90 cm. Die in der Mitte ausgehauene Vertiefung misst 13 × 53 cm. Die griechischen Buchstaben sind in Z. 1 : 10 cm, in Z. 2 u. 3 : 5 cm hoch; die nabatäischen Buchstaben sind 11 — 14½ cm hoch. Zeichnung nach meiner Kopie (Fig. 3).

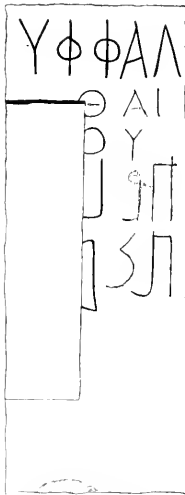


Fig. 3. Maassstab 1 : 10.

ΥΦΦΑΛ

= ΘΑΙ

= ΟΥ

i. e. ΥΦΦαλ[ος] Θαι[ου]

| חַיִּי | בְּרַ

| יוֹ | יוֹ

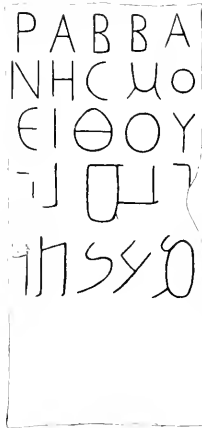
*Haffal(?), Sohn des Tamm.*

Der Name ΥΦΦαλος ist neu. Er wird am ehesten von der häufig gebrauchten arabischen Wurzel  $\text{حفل}$  abzuleiten sein, obgleich mir kein Name davon bekannt ist. Vielleicht ist er zu  $\text{حَفْلٌ}$  "Menge" zu stellen; dergleichen Namen deuten den Wunsch an, dass die Nachkommenschaft ihrer Träger sehr zahlreich sein möchte. Die Verdoppelung des mittleren Radikals könnte hier hypokoristisch sein. Da wir es mit Arabern zu tun haben, wird natürlich der  $f$  Laut im Griechischen wiedergegeben.

## IV

It-GIRAYEN. Stele, später als Türsturz verwendet. Sie befindet sich als solcher in einem Bauernhause westlich von der nördlichen Birkeh. Die Stele misst 35 x 75 cm. Die Buchstaben sind 4,8 und 1,0 cm hoch. Zeichnung nach meiner Kopie (Fig. 4).

DUSSAUD et MACLER, *Voyage archéologique au Sûfi et dans le Djebel ed-Drûz*, S. 185-186; *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, S. 309. — CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, IV, S. 172-173. — *Répert. d'épigr. sémit.*, n° 85. — LUDZARSKI, *Epheméris*, I, S. 332; II, S. 254.



Παββανης Μοειθου.

רבא בר מיטרה

Rabbū(?), Sohn des Muqīf̄.

Fig. 4. Maassstab 1 : 10.

Diese bereits zweimal publizierte und mehrfach besprochene Inschrift veröffentliche ich hier noch einmal nach einer Kopie von H. C. Butler und meiner eigenen, da der zuletzt von Dussaud-Macler gegebene Text in zwei Punkten der Verbesserung bedarf. Nach einer genauen Untersuchung des Steines bin ich zu der Überzeugung gekommen, dass im nabatäischen Teile der erste Name רבא geschrieben ist, wie schon M. Clermont-Ganneau zuerst vorgeschlagen hat. Wenn nun רבא im Griechischen durch Παββανης wiedergegeben wird, so hat das eine genaue Parallele in No. V unten, wo dem ארעא ein Αουετ-δραου entspricht. רבא ist — mag es nun Rabbā' oder eher Rabbā gesprochen sein — eine Kurzform zu Rabb'el; über ähnliche Formen vgl. LUDZARSKI, *Ephem.*, II, S. 9. Zur Erklärung von Παββανης bieten sich zwei Möglichkeiten: entweder ist ein ν eingeschoben, um die

lange Endung  $\bar{a}$  zu bewahren und zugleich den Hiatus zu vermeiden, oder die Endung  $-xns$  ist nach Analogie der vielen anderen Namen mit der gleichen Endung — die aber auf semit.  $-ān$  zurückgehen — hier fälschlicherweise angehängt. — Der zweite Name lautet bei Dussaud  $\text{Μοσειθου}$ ; dagegen steht sowohl in Butler's wie in meiner Kopie  $\text{Μοσειθου}$ . Die letztere Form ist die auch sonst bekannte. So interessant es wäre, ein  $\nu$  bezw.  $\xi$  durch  $\varepsilon$  wiedergegeben zu finden, so kann diese Form kaum als Beweis dafür verwendet werden.

## V

UMM İĞ-GİMÄL. Auf einem Altar, der im Hofe eines Hauses im westlichen Teile der Stadt — No. VI auf dem in *Publ. Princet. Exped.* erscheinenden Plane von Umm İğ-Gimäl — gefunden wurde. Der Altar ist 140 cm hoch, Kapitell und Basis sind je 22 cm hoch und  $37\frac{1}{2}$  cm breit, der Schaft misst  $30 \times 96$  cm. Die griechischen Buchstaben sind 6-10 cm hoch, die nabatäischen 6-13 cm. Zeichnung nach Kopien, Abklatschen und Photographien (Fig. 5).

DE VOGÉÉ, *Syrie Centr., Inscr. Sémit.*, S. 120. — A. LEVY, *ZDMG*, XXIII, S. 436. — *C. I. S.*, II, 190. — CLERMONT-GANNEAU, *Rec.*, VII, S. 215, *Ann.* 2 — Ed. MEYER, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme*, S. 344, *Ann.* — LUDZEVSKI, *Ephemeris*, II, S. 336.

משגדא	MACE
דא עבד	XOCA
משכב	OVEID
בר עוי	ANOV
דא דא	ΔOVC
דא דא	APCIA
שׂא	APPA

Der griechische Text ist demnach zu lesen :

$\text{Μασεχος Λουσιδανου Δουσαρει Ααρρα}$

Der nabatäische Text ist zu übersetzen :

[Dies ist] der Kultstein, den Mäsiq, Sohn des Arida, für Dusares gemacht hat.

Der nabatäische Teil ist im *C. I. S.* nach der Kopie Waddington's mit Ausnahme des ersten Wortes richtig gelesen und übersetzt. Auf dem

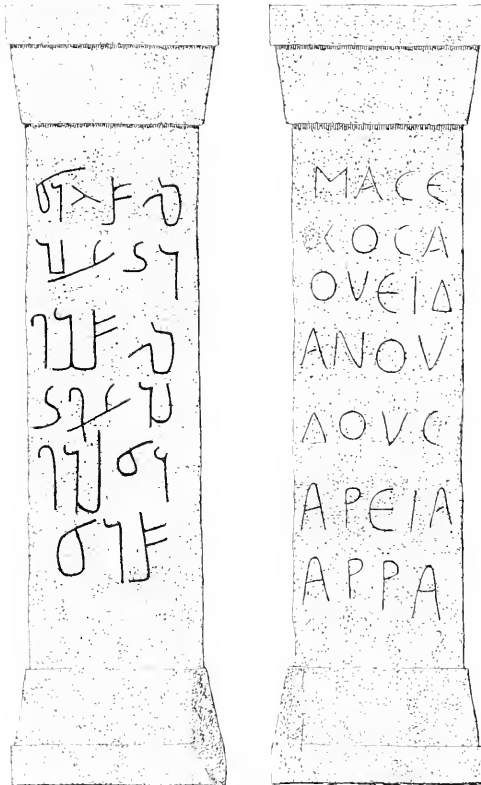


Fig. 5. Maasstab 1 : 10.

Steine steht מַסְנָדָא, nicht מַסְנָדָא. Der Wechsel von ש and ס ist ja auch sonst im Nabat. und Palmyr. belegt; hier handelt es sich natürlich nur



um eine graphische Variante, da dies Wort im Aram. wie Arab. nur mit *s* gesprochen wird. Waddington hatte aber übersehen, dass auf der Seite die rechts an die nabatäisch beschriebene Seite anstösst, ein mit sehr dünnen Buchstaben geschriebener griechischer Text steht. Dieser ist interessant wegen des Namens *Αουειδαρου*, und besonders wegen des Gottesnamens *Ααρρα*. Über *Αουειδαρου* sind die Bemerkungen zu No. IV zu vergleichen:  $\text{אָרַר}$  ist also wohl eine Kurzform von  $\text{אַרְרַרְר}$ .

Dass *Ααρρα* die Wiedergabe des nabatäischen  $\text{אַרְרַרְר}$  ist, habe ich bereits im *Amer. Journ. of Arch.*, 1905, ausgesprochen. Diese Inschrift beweist — wie übrigens auch die nabatäischen Inschriften *Ephem.*, I, S. 330; II, S. 262 — dass  $\text{אַרְרַרְר}$  ein anderer Name des Dusares ist, und vor allem sichert sie die Aussprache von  $\text{אַרְרַרְר}$ , über die man lange geschwankt hat. Allerdings giebt uns die Form *Ααρρα* wieder neue Rätsel auf. Lidzbarski leitet  $\text{אַרְרַרְר}$  von dem arabischen *كَحْمَر* = Fruchtbarkeit ab; dies Wort hätte allerdings im Aramäischen lautgesetzlich zu  $\text{אַרְרַ} > \text{אַרְר}$  werden müssen. Diese Etymologie ist zunächst sehr ansprechend, zumal da  $\text{אַרְרַרְר}$  ja im Kulturlande mit Dionysos identifiziert worden ist. Aber zweierlei spricht dagegen: 1. Die Wurzel  $\text{אַרְרַ}$  ist im Aramäischen nirgends nachzuweisen; 2. Der Name muss arabisch sein, da es sich um einen arabischen Gott handelt, und wäre der fremde arabische Name von den Aramäern übernommen, so hätten sie ihn nicht gemäss den viel früheren Lautgesetzen umgewandelt, sondern etwa  $(\text{אַרְרַרְר})$ , oder eventuell  $(\text{אַרְרַרְר})$  daraus gemacht; so erscheint ja auch *رضى* als  $\text{אַרְרַ}$  im Palmyrenischen. Wir müssen uns daher nach einer echt arabischen Etymologie umsehen. Da  $\text{אַרְרַ}$  einem arabischen *شرى* entspricht, kann  $\text{אַרְر}$  natürlich ohne Weiteres einem *غرى* entsprechen. Im Arabischen bedeutet *العريّ* ein Idol aus Steinen, auf dem man Schlachtopfer darzubringen pflegte, und das man mit Blut bestrich; bekannt sind auch die *عَرِيَّان* in al-Hira<sup>(1)</sup>. Andererseits war das Idol des Dusares in Petra = ein schwarzer viereckiger unbehaener Stein, vier Fuss hoch und zwei breit, darauf schüttete man das Blut der Opfer-

<sup>1</sup> Vgl. ROUSSEIN, *Die Dynastie der Labniden in al-Hira*, S. 340 f.

tiere » (vgl. WELLMANSEN, *Reste arab. Heidentums*<sup>2</sup>, S. 49, und die dort angeführte Literatur). Ich halte es daher für wahrscheinlicher, dass 8728 *Aappa* zu der Wurzel *غري* gehört, muss aber die Frage nach der Form des Namens und seiner grammatischen Erklärung offen lassen. Nach *Aappa* zu schliessen, müsste man zunächst an die Form *غري* denken, vor die ein bei *r*, *n* und *l* nicht seltenes Vorschlagsalif getreten wäre.

## VI

UMM İĞ-GİMİL. Grabinschrift, in alter Zeit in zwei Teile zerschlagen. Der Teil mit der nabatäischen Inschrift befindet sich in der Mauer eines Hauses im westlichen Teile der Stadt, nicht weit von No. V, in der Nähe der Westmauer der Stadt. Die Inschrift ist mit der Vorderseite

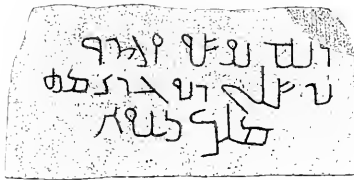


Fig. 6. Maassstab 1 : 10.

dem Hofe zugewandt; sie ist bereits von Waddington kopiert worden. Die hier gegebene Zeichnung ist nach meiner Kopie und meinem Abklatsch<sup>1</sup> hergestellt (Fig. 6). Der Stein misst 29 × 58 (-62) cm; die Buchstaben sind  $3\frac{2}{3}$ - $8\frac{2}{3}$  cm hoch. Der Teil mit der griechischen Inschrift wurde 1909 im Hofe eines Hauses direkt südlich von der «Doppelkirche» im östlichen Teile der Stadt gefunden. Der Text ist nach der Kopie von Dr. D. Magie Jr. gegeben.

M. DE VOGÜÉ, *Sgr. Centr., Inscr. Sémit.*, S. 122, n° 11. — *C. I. S.*, II, 192.

דנה נפשו פהרו  
בר שלו רבו גדומת  
בילך תנח

HCTHΛHAYTHΦE  
P O Y C O Λ A E O Y  
T P O Φ E Y C Γ A Δ I  
M A Θ O Y B A C I A E Y C  
Θ A O O ' N O Y H N Ω N

<sup>1</sup> Locher im Stein.

Η στήλη αὐτῆ φερου Σολῶεου τροφεύς Γαδιμαθου βασιλεύς Παρουνηνών.

*Dies ist die Stele des Führ,  
Sohnes des Sullay, des Erziehers von Gadiumat,  
dem König von Tauhih.*

Es war ein glücklicher Zufall, dass die zweite Princeton Expedition bei einer kurzen Rast in Umm ig-Gimäl im April 1909 einen so wichtigen Text fand, der uns im Jahre 1905 bei längerem Aufenthalt entgangen war. Ohne die griechische Übersetzung, die sich, wie man sieht, wörtlich an den nabatäischen Text anschließt, wäre es wohl nie möglich gewesen, den letzteren mit Sicherheit zu interpretieren, da nicht nur mehrere Sprachfehler in ihm gemacht sind, sondern auch die Formen der Buchstaben zum Teil recht ungewöhnlich sind.

Die Schrift befindet sich bereits im Übergangsstadium zur arabischen. Viele der im arabischen Alphabet verbindbaren Buchstaben sind auch hier schon mit dem folgenden und vorhergehenden Zeichen verbunden; aber diese Inschrift geht hierin noch nicht so weit wie die Inschrift von in-Nemära, wie sich besonders am  $\varpi$  in der 1. Zeile (nicht nach rechts verbunden) und am  $\nu$  in  $\nu\varpi\gamma\delta$ , Z. 2 (nicht nach links verbunden) zeigt. Doch mag hier auch die Absicht mitgespielt haben, die Buchstaben, die zur Zeit der Abfassung in der Schreibschrift bereits verbunden wurden, in monumentaler Schrift getrennt zu schreiben, was aber nicht ganz durchgeführt worden ist. Aber auch dann würde sich eben noch ein gewisser Zusammenhang mit der monumentalen Schrift zeigen, eine Tatsache, die auf ein etwas höheres Alter als das der Inschrift von in-Nemära schliessen lässt.

Darauf weist auch der Umstand, dass die Sprache noch aramäisch ist. Freilich ist das Aramäische nicht einwandfrei, ebensowenig wie das Griechische. Statt  $\varpi\varpi\varpi$  hätte korrekterweise  $\varpi\varpi\delta$ , statt  $\nu\gamma$  hätte  $\delta\gamma$  geschrieben werden müssen. Aber der Verfasser war ein Araber, der das Nabatäische nur als archaische Literatursprache kannte. Er wusste, dass im Nabatäischen viele Worte mit der Endung  $\nu$  geschrieben werden, wusste aber nicht, dass dies  $\nu$  im (sogen.) Status constructus fehlen muss. Das war ein ähnliches Missgeschick wie jenes,

von dem bald nachher die abessinischen Steinmetzen betroffen wurden: die wussten, dass es im Sabäischen eine Mimation gab und fügten daher ein  $\aleph$  an fast jedes Wort an, wenn sie mit sabäischen Buchstaben schrieben, auch da, wo es gar nicht hingehörte. Nur bei dem Worte  $\aleph\aleph$  ist kein  $\aleph$  angefügt, während im griechischen Teil  $\tau\rho\phi\epsilon\delta\varsigma$  statt  $\tau\rho\phi\acute{\epsilon}\omega\varsigma$  und  $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\delta\varsigma$  statt  $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\acute{\epsilon}\omega\varsigma$  geschrieben ist. Man wäre zunächst versucht aus der Setzung des  $\aleph$  und dem Gebrauche des Nominativs statt des Genitivs zu schliessen, dass der Schreiber ein mangelhaftes - Kasusgefühl - gehabt hätte, was etwa darauf zurückzuführen wäre, dass er in seinem arabischen Dialekte bereits ohne *Fräb* gesprochen hätte. Ein solcher Schluss ist aber noch nicht zulässig, da sonst kein sicheres Material über diese Frage vorhanden ist.

Über die Namen ist folgendes zu bemerken.  $\aleph\aleph$   $\text{قُرَيش}$  ist als Stammes- und Personenname im Arabischen bekannt; u. a. soll Qurais, der Stammvater der Quraisiten, auch Filr geheissen haben. Die Wiedergabe durch  $\Phi\epsilon\rho\omega$  ist durchaus korrekt, da das kurze offene  $i$  im Arabischen namentlich vor einem Hauchlaute nach dem offenen  $e$  hin klingt. —  $\aleph\aleph$   $\text{سولل}$  ist also *Šullay* oder *Sullay* zu sprechen. Darauf deutete auch schon der Name  $\Sigma\upsilon\lambda\lambda\acute{\alpha}\omega\varsigma$ , der uns in der Geschichte der nabatäischen Könige begegnet, wenngleich, wie M. Lidzbarski mir schreibt, dieser Name durch  $\Sigma\acute{\upsilon}\lambda\lambda\alpha\varsigma$  beeinflusst sein mag. Es liegt am nächsten,  $\aleph\aleph$  von der Wurzel  $\text{سلم}$ , arabisch  $\text{سلم}$ , abzuleiten; dabei mag wie oben in No. V. das  $\aleph$  nur graphische Variante für  $\aleph$  sein, oder der aramäische Name hätte auch in der Schrift seine ursprüngliche Form beibehalten. Lidzbarski glaubt (nach einer brieflichen Mitteilung), entweder sei aus einem Namen wie  $\text{سُلَيْم}$  das  $\aleph$  beibehalten, — während sonst diese Kurzform immer *\*qattay* lautet (*Ephemeris*, H. 16), — oder Sullay könnte eine direkte Kürzung aus *Sullaim* sein, wozu er *Halkais* (meine *Semit. Inschr.*, S. 60; *Ephemeris*, H. S. 285) vergleicht und an  $\text{سَلَيْط}$  Dozi, *Suppl.*, I, p. 66<sup>3</sup> erinnert. — Über  $\aleph\aleph$  vgl. weiter unten. — Der Stammesname  $\aleph\aleph$ , griechisch  $\Theta\alpha\sigma\iota\sigma\upsilon\eta\eta\omega\tau$ , ist das arabische  $\text{قُنُوخ}$ , an das Prof. Nöldeke sofort dachte, als ich ihm die neu gefundene Inschrift zeigte. Wir haben hier wieder

einen der Fälle, in denen das semitische *h* (ח) im Griechischen nicht wiedergegeben ist, während man doch ein χ erwartete. Es scheint, dass die Liquiden dabei eine gewisse Rolle gespielt haben, da sich z. B. Αλαφος u. ä. zu خلب, Αλεσος und Αλασαθος zu خلص, Αιρανης zur Wurzel خار med. *i* finden. Wie in den letzteren Fällen *h* in der Nähe von *l* und *r* nicht ausgedrückt ist, so in Θραουνηραν in der Nähe von *n*.

Die Bedeutung dieser Inschrift besteht in der Nennung des 𐤆𐤃𐤁𐤁 𐤍𐤏𐤁𐤁, d. i. جَدِيمَةَ مَلِكِ تَنْوُح. M. Lidzbarski machte mich sogleich darauf aufmerksam, dass dies nur der Gadmat al-Abraš der arabischen Tradition sein könne, von dem sie viel zu erzählen weiss. Gadmat war nach den Zeugnissen, die bei G. ROTUSTEIX, *Die Dynastie der Lahmiden*, S. 38 ff. zusammengestellt sind, einer der ersten Könige von al-Hira; er wird in die Zeit der Zenobia gesetzt, und über seine Kriege mit dieser mächtigen Königin wird viel erzählt. Sein Verhältnis zu seinen beiden Zechgenossen (ROTUSTEIX, *l. c.*, S. 40, 140 f.) wird auch von den Dichtern besungen. ROTUSTEIX musste damals zu dem Schlusse kommen: «Wie für jene Dichter Gadma eine mythische Grösse war, so bleibt er es auch für uns» (S. 40 unten), aber er giebt zu (S. 40 oben), dass wir es vielleicht doch mit einer historischen Persönlichkeit zu tun haben könnten. Dies wird durch unsere Inschrift festgestellt; leider aber auch nichts mehr. Es ist jedoch wichtig, dass er noch nicht König von al-Hira war — die Stadt wird wahrscheinlich schon im Jahre 132 n. Chr. erwähnt (meine *Sem. Inscr.*, S. 71) — sondern «König der Tanûh»: dann waren also die Tanûh damals noch nicht fest in al-Hira angesiedelt. Da nun durch die Inschrift von in-Nemära der zweite Nachfolger des Gadmat, d. i. Imru'ulqais b. 'Amr, im Jahre 328 starb, da ferner hier noch aramäische Sprache und ältere Schrift verwendet sind, haben wir keinen Grund die Angabe, dass Gadmat ein Zeitgenosse der Zenobia war, zu bezweifeln.

Dass Gadmat selber im Haurân geherrscht hätte, geht, wie Lidzbarski mit Recht bemerkt, nicht aus dieser Inschrift hervor. Filr war nach dem Namen seines Vaters wahrscheinlich ein Nabatäer und war

Lehrer des Gadmat gewesen: dann mag er sich in seine Vaterstadt Umm iğ-Gimâl zurückgezogen haben. Als er dort gestorben war, wurde ihm zu Ehren diese Inschrift gesetzt. Immerhin mag Gadmat, da sein Stamm wahrscheinlich noch nicht feste Wohnsitze hatte, auch in die Haurângegend gekommen sein und dort gelegentlich andere Stämme zinsbar gemacht haben. Seine Nachfolger, die Lahmiden, haben ja, wie Prof. Noldeke in dieser Festschrift nachweist, zum grossen Teile dort gewohnt. Darauf deutet ja auch der Name in-Nemâra, der kaum von dem Stammesnamen Numâra b. Lahm zu trennen sein wird.

# ARAMÄISCHE LURCHNAMEN

(FROSCH UND SALAMANDER),

VON

H. IMMANUEL LÖW,

SZEGED.

Ich möchte auf meine aramäischen Fischnamen (<sup>5</sup>NÖLDEKE *Orientalistische Studien*, 549) und Schlangennamen (*HABEATY Festschrift*, 27) als weitere Probe meiner aramäischen Tiernamen die Namen der Lurche folgen lassen. Es liegen hier natürlicher Weise nur Gattungsnamen vor, die sich naturgeschichtlich nicht genauer bestimmen lassen. Ueber Gattungsnamen ist die Anschauung der in Frage kommenden Sprachen hier nicht hinausgekommen, und wo im Arabischen einzelne Bezeichnungen genauer waren, haben weltfremde syrische Mönche wieder so ziemlich alles durcheinandergeworfen.

Die Froschnamen sind als Kapitel VI, die Salamander als Kapitel VII bezeichnet, weil in den vorhergehenden Kapiteln die Kriechtiere behandelt werden: 1. Eidechsen (45 Nummern); 2. Chamaeleon (11 Nummern); 3. Schlangen (40 Nummern); 4. Krokodile (8 Nummern); 5. Schildkröten (16 Nummern).

## VI. FROSCH UND KRÖTE.

1. 𐤒𐤆𐤀𐤌. DBB, 87: 𐤀𐤌𐤀𐤃 𐤀𐤌𐤀𐤃 𐤒𐤆𐤀𐤌 𐤒𐤆𐤀𐤌  
𐤀𐤌 𐤀𐤌 𐤀𐤌 𐤀𐤌. Dazu die LI: 𐤒𐤆𐤀𐤌 𐤀𐤌𐤀𐤃 𐤒𐤆𐤀𐤌  
𐤀𐤌𐤀𐤃. Das ist 𐤀𐤌𐤀𐤃 *bubo magnus*, VILLERS, I, 84. Daraus entstellt ist  
𐤒𐤆𐤀𐤌 *ramae*, PSM, 99! [Ganz sicher bin ich nicht, ob 𐤒𐤆𐤀𐤌  
(und erst nicht ob 𐤒𐤆𐤀𐤌) nicht doch alte Verschreibungen von  
𐤒𐤆𐤀𐤌 sind. Das pers. 𐤀𐤌𐤀𐤃 ist unbelegt und wer weiss, ob es





24, ist nicht *urbaa* anzusetzen: PREUSS, *Krankheiten der Mundhöhle*, 9. [Merkwürdige Lautübereinstimmung mit **ܩܘܪܚܘܫܐ** gegenüber **ܦܘܪܥܘܬ**. NÖLDEKE.]

Targum: **ܐܘܪܕܥܢܝܬܐ**, j. II, *Er.*, VIII, 1; **ܐܘܪܕܥܢܐ**, Samar. *Er.*, VIII, 1; pl. **ܐܘܪܕܥܢܝܐ**, Samar. *Er.*, VIII, 4-13 (**ܐܘܪܕܥܢܝܡ**, 2-4). **ܐܘܪܕܥܢܝܐ**, Ouk. u. j. Gbgr., *Er.*, VII, 27-29, VIII, 1-9; *Ps.* LXXVIII, 45, cv, 30; *Sohar*, I, 243<sup>b</sup>, 9.

**ܦܘܪܥܘܬ** bibl. *Er.*, VII, 24-29, VIII, 1 ff.; *Ps.* LXXVIII, 45, cv, 30. *Mischmisch Tohor.*, v, 1-4, *T.*, VI, 666, 3 **ܦܘܪܥܘܬ** *Kt.*, 15<sup>a</sup>, aber *Suk.*, 67<sup>b</sup> **ܦܘܪܥܘܬ** *Ker.*, 13<sup>b</sup> **ܦܘܪܥܘܬ** *Koh. r.*, 5, 8, f. 15<sup>b</sup>, 11, Romm. Pl. **ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, *Ps.*, 53<sup>b</sup>; *M. Ps.* XXXIII, 2, BUBER und unten unter קולנים.

**ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, *Nid.*, 18<sup>a</sup>, aber **ܦܘܪܥܘܬܝܢ** *T. Tohor.*, VI, 666, bei RŠ zu *Tohor.*, v, 1. *Kt.*, 15<sup>a</sup>.

**ܦܘܪܥܘܬܝܢ** = **ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, ABLFW., 800 = Dozy: *raunca, ranocchio, RĒJ*, XVIII, 108.

**ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, DAMIRI, II, 74, SEETZEN, III, 492, IV, 515: ursprünglich das Gattungswort für alle Frosch- und Krötenarten (FLEISCHER). *Bufo mosiacus* Nob, Kröte: III, 501. Frosch: man sagt es gebe Frösche, welche tausend Jahre alt werden. Sonst verzeichnet SEETZEN, II, 488, noch eine Froschart, von *Rana esculenta*<sup>1)</sup> in Europa nicht sehr abweichend, IV, 515.

Auch Sternname **ܦܘܪܥܘܬܝܢ** = **ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, Dozy. Als Pflanzenname: *Ranunculus*, *Pflanz.*, 258. [Frosch des Pferdesattels, WRIGHT, *opusc.*, 4, 5, Fr. SCHULTHESS.]

3. **ܦܘܪܥܘܬܝܢ** nicht *Frosch*, sondern falsche Lesart *Echa r.*, 1, 16, für **ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, ed. BIBER, p. 81, wie SACHS, I, 56, gegen RAPPOPORT nachgewiesen hat. Danach LEWISOHN, p. 232, ABRAMOWITSCH, 233, und HAMBURGER, *R. Enc. bibl. Art.*, s. v. *Frosch* zu corrigieren.

4. **ܦܘܪܥܘܬܝܢ** nicht *spec. testudinis vel bufonis*, BXT., 490, oder Eidechsen-

<sup>1)</sup> **ܦܘܪܥܘܬܝܢ**, LANE: der essbare Frosch.

art. LEWY, I, 387. Krötenart. LEWISOHN, 370, auch nicht *ῥόδρον* (!), *B. Chan.*, IV, 314, oder *ῥόδρος*, III, 237, sondern wie RD LUBA zu *Schem.*, r. 15, 96. emendiert : *רודר*. Siehe *Schlange Namen*, Nr. 16. Die Midrascheditionen haben von der ed. pr. an alle das falsche *רודר*.

5. *במנהק*. Kröte. Etym. NÖLDEKE, *Gram.*, § 127, 2. [Mit *חמסה* usw. insofern verwandt, als alle auf Wiedergabe des Quakens zurückgehen. NÖLDEKE.] *قرد*, DAMIRI, II, 218; BOCH., II, 651; punisch : *kurur* (*Pflm.*, 405); koptisch : *κροουρ*; aeth. : *kʾarnadʾat*. Frosch, HOMMEL, 373; *kaḳerat*, Tiere die schreien, Frösche (?), 372; *רודר* n. pr. palmyr., COOK, 61; NÖLDEKE, *Beitr.*, 87, *Φρόνος*, *Φρόνη*. BA, 4504, *חמסה* ohne Erklärung. PSM, 93, 4; 1627. DBB, 851 : *متمهك ضفدع*. ARDO erklärt : *ממטהק כחכא*, *ῥόδρον* *κρόνον* d. i. *ضفدع السّم*<sup>(1)</sup>. *crapaud*, DOZY. CARD. stellt das Wort richtig zu *√حصد*, irrt aber in der Bedeutung, wenn er es für *lal* hält. Er citirt *Caus. caus.* (= BROCK., s. v. = KAYSER, 29, 21) : *كك حاصهك حاصهك*. Arab. *بقرور* SEETZEN, III, 490. *Bana nilotica* = koptisch mit Artikel *πεκροουρ*, *pekrōr*, DOZY, I, 103; ZDMG, L, 617, 654, n. 37. *ابو الفضل*, *crapaud*, DOZY, I, 6. Vgl. *ضفدع مكركر*, Erdfrosch, *Sha*<sup>(2)</sup>, 1254, *مترقات*.

Hierher zu ziehen ist *חמסה*, Kaulquappe; QUATREMÈRE aus BAR KEPHĀ, *Hexaem.*, bei PSM, 3711 : *retard* (l. *têtard*) de grenouille. kaulquappen : *دعوسه* *du'mūs*, DAMIRI, I, 304; JACOB, *Beduinenleben*, 2<sup>te</sup> Ausg., 24; LANE, s. v.

Zu Kaulquappe vgl. noch *جران*, BOCH., II, 65. *γύρινος*, Kaulquappe, Froschbrut; *كراكة* = *جران*. DOZY : grenouille, *crapaud*, *Sha*, 1250.

Ueber *רודר*, Kaulquappe, habe ich neuerlich bei BEZOLD, ZI, 1909, gehandelt.

6. *במנהק*, *חמסה*, DBB, 1456; PSM, 2974, und CARD., *ضفدع* (meist wie PSM, 93, 1627 : *חמסה*). ARDO = *כחכא*.

<sup>1</sup> BERGGEN, 5 : bufo, *crapaud*, espèce de grenouille terrestre. *ضفدع سمى*.

<sup>2</sup> *Sha* = STEINSHILDER, *Heilmittelnamen der Araber*.

אָפּרֶקָס (nicht אָפּרֶרָס! trotz SEETZEN, IV, 514), BOCH., II, 660; SCHÖNMAK., 153; *Ned.*, 41<sup>a</sup>, אָפּרֶקָס (edd. falsch אָפּרֶרָס, BXT., 2149, wogegen *Ialk Ps.*, 877) von fabelhafter Grösse (nicht אָפּרֶרָס, DS. z. St.); *Bb.*, 73<sup>b</sup> aber nicht *Krokodil*: LEWISOHN, 220, 369, und danach אָפּרֶקָס, DELITZSCH zu HIOB, 2<sup>te</sup> Ausg., 40, 25; *Aruch*, ms.: אָפּרֶקָס, fm.: אָפּרֶרָס. [عُفْرُق, حَمَامَكَا braucht nicht ursprünglicher zu sein als א der jüdischen Form, da es durch das emphatische ق hervorgerufen sein kann. VÖLDEKE.]

Es ist = عُفْرُق. DOZY: *grenouille* (SCHWARZ, הַגְּמִינָה הַרְצִי, 4<sup>b</sup> אָפּרֶקָס), SEETZEN, 486, سُفْرُق, *Hyla syriaca*. WIEGMANN: dazu FLEISCHER, IV, 514: onomatopoetisch wie عُفْرُق, III, 287, očourak, der gewöhnliche essbare Frosch in Haleb; BERGGREN ms. عُفْرُقَة - عُفْرُق, *rana, grenouille (Rana marina, piscatrix, espèce de poisson: عُفْرُقَة بحرى)*.

7. אָפּרֶקָס. BA, 404: אָפּרֶקָס סָה חֶרֶב. Dieselbe Glosse hat DBB, 87, zu אָפּרֶקָס, aber mit dem pl. אָפּרֶקָס. PSm, 3222, falsch: *forte sit فنع vermes rubrae quae etiam vocentur אָפּרֶקָס*. Es ist das pers. بَد, بَد. Frosch, ns. אָפּרֶקָס *pīqā*, MACLEAN, 255, אָפּרֶקָס *pīqā*, a tadpole, 256; *pīqā*, SOCIN, *Neu-aram.*, 113, 13, *pīqāqī*, 113, 17; *bāqā*, grenouille, DEVAL, *Salmas*, 102, 2, 17; die Europäer essen Frösche, 201. ANH.: FRAENKEL brieflich: KAMPFMAYER, *Neusyr. Sprichw. im Dial. vom Urmia (= Westasiat. Stud., Mitt. Sem. Or. Spr. Berlin, 1905, II, 96)*: אָפּרֶקָס אָפּרֶקָס «wie Frösche Quaker».

VULLERS, I, 253. بَد (aus Skr.), ZDMG, XXXVI, 64: pars. *wak*, *gik*; kurd. *baq*; np. *gāk*. Vgl. ungarisch *béka*; türk. *bagha*.

[Hier können verschiedene Sprachen zufällig ähnliche Wörter haben. Die persische Form des schon von ASADI, p. 64, bezeugten Wortes ist sicher بَد. Dass dafür meist بَد geschrieben wird — auch bei ASADI — hat keinen positiven Wert, da die Perser ja meistens پ für ب setzen. Anlautendes *p* und *b* wechseln im Neupersischen nicht, mit einziger Ausnahme der Präposition پ aus *pa*. Wie das *u* in بَد des

*Gazophylacium* zu beurteilen ist, weiss ich nicht. Ist **וֹק**, das ich am liebsten für ein verstümmeltes **عوك** halten möchte, wirklich -Frosch-, so könnte allerdings auch **ك** richtig sein, denn anlautendes *w* wird ja np. gern zu **ב**, aber **عوك**, das gut bezeugt ist, wäre immer noch davon zu trennen, denn *wa* wird nicht zu **ع** und der lange Vocal wäre auch noch nicht erklärt. Es sind schliesslich nur verschiedene Wiedergaben von *quak*, **αυζζ**. NÖLDEKE.]

8. **וֹקְרֵי**, **וֹקְרֵי** **בְּנֵי עֵלְיָהוּ** in einer agadischen Ausführung über die ägyptischen Plagen. *Pesikta*, 66<sup>b</sup>, und BUBER ZUR St. *Leqah Job*, Bo. 11, 9; *Wärrä*, 7, 28; *Tanch Bo. 4* (**וֹקְרֵי**), *Tanch BUBER. Bo. 4*; MACHIRI. *Ps. LXXVIII*, 50, BUBER; JELLINEK, *B. hamidras*, I. 44; *Pes. r.*, 89<sup>b</sup>. FRIEDM.; SACHS, II. 44.

**וֹקְרֵי**, **וֹקְרֵי** durchaus nicht *Frösche*. Auch lärmende Schaaren (ZIEGLER, *Königgleichnisse*, 91; BACHER, *Ag. Pal.*, III, 395) ist ungenau. Eher: der *εὐρυθέλας*, Schreier = Held; vgl. **ἠλθε βροντὴ ἀγαλλῶς** *Μετέλλωος*, B. 408, 1; DUNCAN, ed. ROST, s. v. *βροντῆ*. Wenn KOHUT, *Ar.*, VII, 93, 103, **קלר**, *Frosch*, VULL., II, 858, 862, **קלר**, **קלר**, damit combinirt, so ist das durchaus unzulässig.

Der Frosch verdankt seine alttestamentliche Erwähnung der Froschplage der Aegypter<sup>(1)</sup> (*Ex.* VII und VIII; die zwei Psalmstellen, ebenso *Jubil.*, XLVIII, 5, *Sap. Sal.*, XIX, 10. KAUTZSCH). Das neue Testament nennt ihn nur als Bild für unreine Geister (*Apoc.*, XVI, 13), womit aber nicht zusammenhängt, wenn spät-rabbinische Malice unter dem Frosche die griechische Philosophie versteht! (PALAGGI, *Jismah Hajjim*, 28<sup>b</sup>.)

Während Josephus (*Ant.*, II, 14) sich an die biblischen Nachrichten über die Plage hält, werden diese in agadischen Quellen zum Teil in wenig geschmackvoller Weise erweitert (**וֹקְרֵי**, *Schem. r.*, 10, 3; *M. Ps. LXXVIII*, 13; CV, 30; MACHIRI, *Ps. LXXVIII*, 51). Die Frösche dringen in die marmornen Paläste ein (BACHER, *Ag. Pal.*, I, 54; *Schem. r.*, 10; *Ialk Ps.*, 820, 863; *M. Ps. LXXVIII*, 11, 13; CV, 9, BUBER;

<sup>(1)</sup> Analogien zur Froschplage haben ROSENMÜLLER und WISLER, II, 112, gesammelt.

MACHBI, Ps. LXXXIII, 50; cv, 32). Jeder Tropfen Wasser wird zum Frosche, der eingesenkte Bacher wird ihrer voll (*Schem. r.*, 10, 3, 4).

Das Quaken der Frösche nennt R. Jössē קרקרי<sup>(1)</sup>; es war den Aegyptern lästiger als die Frösche selbst (*Aruch*, VII, 93, 217, aus Jelamdeni u. *Pesik.*, 66<sup>b</sup>; BUBER zu *Tauch Bo.*, 4, n. 29; *Leqah tob Ex.*, vii, 29; *Schem. r.*, 10, 6. Erleichternde La קול *Tauch Bo.*, 6, BACHER, *Ag. Pal.*, II, 87). Mit קרקי suchte man später das Quaken wiederzugeben (*Tanna d. El. r.*, 8, p. 41, FRIEDM.; *Ialk Ex.*, 182, 56<sup>c</sup>; *Zunz*gV<sup>2</sup>, 120, n. b; dazu ns. קאסא, PSM, s. v., nicht bei MACLEAN; oben Nr. 7). R. Eleazar b. Azarja nennt es קרש (zischen, pfeifen; *ies.*, v, 26; vii, 18; *ZACH.*, x, 8) aber nur, weil in dem von ihm als zu grotesk widerlegten Ausspruche R. Akiba's קרש vorkam (*Sub.*, 67<sup>b</sup>). Dieser meinte nämlich, der biblische Ausdruck, der *Frosch* stieg herauf, besage, es sei nur ein Frosch gewesen, dem aber so viele entsprangen, dass das Land ihrer voll wurde. Noch mehr in's Groteske gerät spätere Ausführung: «Es kam ein Frosch, die Aegypter schlugen ihn, worauf ihm so viele Frösche entfielen, dass das Land von ihnen überschwemmt ward.» (*Tanna d. El.*, a. O.) Da קרש nicht recht zu den Fröschen stimmte, modifizierte sich der Ausspruch indem man קרשקש in קר + קשקש zerlegte: «An Nil lebte ein kluger Vogel, קשקש קרש, der pfiff den Vögeln» (*Leqah tob Ex.*, vii, 29). Andere Variante: «Der Frosch ruft den Vögeln, die sich fürchten, zu: «Kommet, fürchtet nicht und trinket!»» (*Tanna. d. El. r.*, 8, p. 41, FRIEDM.)

Die Frösche haben sich in Aegypten zur Heiligung des göttlichen Namens in den brennenden Ofen gestürzt. Dafür sind gerade diese Frösche leben geblieben, als die übrigen alle in Aegypten sterben mussten. Daraus haben, so lehrte Theudas in Rom, Hananja und seine Genossen gefolgert, dass sie sich dem Feuertode zur Heiligung des göttlichen Namens nicht entziehen dürfen. Die Frösche, denen das Verdienste der Väter nicht beistand, wurden gerettet, wie sollten wir, die Kinder Abrahams, Isaks und Jacobs nicht gerettet werden?

<sup>(1)</sup> *Kenaf Benaim*, f. 122<sup>b</sup>; مغرجات, Frosch, *Shu*, 1254.

(*Pres.*, 53<sup>b</sup>: *M. Ps.* XXVIII, 2; *BACHER, Ag. Tam.*, II, 561; *VOGELSTEIN* und *RIEGER, Rom.* I, 109.)

Die Mohammedaner töten keinen Frosch, weil er mit seinem Quaken Gott lobt und weil die Frösche das Feuer, in welches Abraham geworfen wurde, löschten (*BOCH.*, II, 673; [*Gāviz, Uniwān*, V, 155, *FR. SCHULTHESS*]; *LIEBRECHT, Zur Volkskunde*, 263; *LANDSBERGER, Igg. Baale Chajjim*, 92, 234; *STEINACH.*, Uebers., 860 ff.; *ABRAMOWITSCH* zu *P. Schīrah*, p. 97, n.). Sie haben sich für die Heiligung des göttlichen Namens geopfert und loben Gott Tag und Nacht, meint der *Sohar* (III, 232<sup>b</sup>). Noch 1872 erscheint das Quaken dem Verfasser einer hebräisch geschriebenen Naturgeschichte allen Ernstes als Halleluja (*ABRAMOWITSCH, Toledot hačba*, III, 230).

König David schliesst das Buch der Psalmen in dem Bewusstsein, kein Geschöpf habe Gott je in ähnlicher Weise verherrlicht, wie er. Da erscheint vor ihm ein Frosch und spricht: ~König, überlebe dich nicht! Ich singe Gott mehr Loblieder als du!~ (*Jalk Ps.*, 889 Ende; *Kēnaḥ Rēnānām*, 122<sup>b</sup> ff.; *BOCH.*, II, 666; *Igg. Baale Chajjim*, a. O.) Anders [*OVID, Metam.*, VI, 376: *Quamvis sint sub aqua, sub aqua maledicere tentant: NÖLDEKE*] und *VIRGIL, Georg.*, I, 378: *Et veterem in limo ranae cecinere querelam.* Im Lobgesang der Geschöpfe wird dem Frosche das Wort in den Mund gelegt: ~Gelobt sei der Name seines herrlichen Reiches immer und ewig!~ (*Perek Širā*, *BAER, Gebetbuch*, 549.) Ob der Verfasser nur an das Quaken ~immer und ewig~ dachte oder ob ihm bloss kein unpasrenderer Vers einfiel, sei dahingestellt. Den Kommentatoren des *Perek Širā* war der ungereimte Ausspruch erwünschte Gelegenheit zu weit ausholender Deutung (*LERIA, Kēnaḥ Rēnānām*, 122<sup>b</sup>; *ABRAMOWITSCH, Perek Šīrah*, 1876, p. 94 ff.). *Elia Deutz* giebt 1735 dem Frosche das Schriftwort in den Mund: ~Wenn dein Feind hungert, speise ihn mit Brot~, und erläutert den Tiefsinn des Schriftwortes und seinen Zusammenhang mit dem Frosche (*Pi Elijahu*, Altona, 26<sup>c</sup> ff.). So wie die Frösche das Feuer Abrahams gelöscht haben (oben. *DAMI.*, II, 106: *الذئبات والصفدع والعظرفوط*), so haben sie auch Stroh zum Tempelbau getragen und müssen darum geschont werden (*GRUNWALD, Müt.*, I, 70).

Bei den kaukasischen Bergjuden stecken die Frauen Frösche in Kleider aus Seide, in der Hoffnung, dass auch diese dafür Gott um Regen bitten werden (GRUNWALD, *Mitt.*, 27, 127). Als Amulet werden Frösche in Palästina getragen (ZDPV, XII, 205).

Ältere jüdische Quellen bieten kaum etwas zur Naturgeschichte des Frosches<sup>(1)</sup>. Die *rana rupta* (PHAEDRUS, I, 24) der Fabel klingt in der Behauptung eines Bibelerklärers (1583: *Möhäh belüläh*, 110) nach: „Die Kröte (כרית), *rospo* (רשפ) bläst sich im Zorne auf (inflat se quam rana, PETRONIUS, *Fragmenta tragica* bei 77; er bläst sich auf, wie der Frosch im Mondschein, KÖHLER, *Tierleben im Sprichwort*, 54), platzt und entwickelt dabei einen tödlichen Dunst.“ Es war ein weit verbreiteter Glaube, dass die Kröte platzt, wenn eine Spinne über ihr hängt (OKEN, VI, 484).

Frösche in der Fabel (GRUNWALD, *Mitt.*, II, 9), alle aus fremden Quellen stammend bei BERECHIA, p. 6: *Frosch und Adler*; ROMULUS, 6: *Frosch und Maus* (STEINSCH., Uebers., 962); *Frösche, Baum und Schlange* (BERECHIA, 94); *Frösche und Ochsen*, 128 (PHAEDRUS, I, 30). Neuere Bearbeitung: der Frosch, der dem Hirsche ähnlich sein möchte (GORDON, *Mishle Jehūdā*, Wilna, 1859, p. 146). Eine Erzählung כרית רשפ von Victor Hugo ist 1902 in's Hebräische übertragen worden (J. RUDERMAN, *ZHB*, XII, 132). Medizinisches, STEINSCH., *Pseudepigr. Litt.*, 88.

## VII. SALAMANDER.

1. כרית רשפ. DBB, 723: כרית רשפ (= PSm, 1210), nach HOEISEN = כרית רשפ, nach dem *Liber Paradisi*: der Schlange ähnlich, BA bei PSm, 1210: weibliche Schlange; DBB, 1354, 21: Salamander. Audo, der auch כרית רשפ = כרית רשפ hat, sagt unter letzterem Worte: dem כרית רשפ ähnlich, Aussehen wie כרית רשפ. سامة اجري. وول. حردون. Ausserdem hat Audo zu כרית רשפ: כרית רשפ כרית רשפ und zwar aus *Physiol.*, p. 39, ARENS, PSm, 2584, DBB, 1322: כרית רשפ כרית רשפ. wo erklärt wird: כרית רשפ כרית רשפ כרית רשפ; ARENS, p. 61:

<sup>(1)</sup> Naturgeschichtliches aus neueren Quellen sammeln: LISDAU, p. 50<sup>b</sup>, SCHONBAK, p. 188 ff., ABRAMOWITSCH, III, p. 122 ff.

eine rote und glänzende *Schlange*. So DAMIRI, II, 49, aus ARB. HALLAN AR-TAMIMI : حراء جراء حمية zu حَمْسِيَّة; BOCH., I, 1048 : حية شمسي : Dozy : lézard.

Die Bedeutung : weibliche Schlange, **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, NÖLD., *Gir.*, § 137, ist sicher; die Bedeutung **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** wohl nur geraten. BROCKELMANN und BRUN haben mit Recht nur : *serpens*.

2. **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**. Eine Art **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, العظاية, الوزغ; PSM, 2178, *lacerta*, ist bloss Uebersetzung von **ܫܝܫ** und stammt von HONEIN : **ܫܝܫ** ist eine Art **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** und bedeutet **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**; LA, **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**; Diosc., I, 194 = **ܫܝܫ**, *ἔνοι σαύρα*, etc.; DBB, 1346; PSM, 2618.

3. **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**. BA bei PSM, 3040; DBB, 1500, العظاية. Siehe *Eidechsen*, Nr. 36.

4. **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**. Siehe *Eidechsen*, Nr. 41. **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** (ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ): JAK. EDESS., *Hevaem.*, 60; *Hex. Pr.*, 30, 28, *χαλαρότης*; **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**. Augenhilfsmittel, GOTTHEIL, *Syr. folk. med.*, 191, 5. MACLEAN gibt 267 als altsyrisch : *ḡurūtā*, the landrocodile; HOFFMANN bei AHRENS, *BVG.*, p. 42, deutsch, p. 63 : Gecko-Eidechse.

Nach BS, DBB, 1681, dem **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** ähnlich, aber breiter, goldfarbig, in Ruinen lebend; HOFFM., *OV.*, 90, 22; PSM, 3438, schwächer und kleiner als **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, in Häusern wohnend; JAK. EDESS., *Hevaem.*, ein eierlegendes Tier, das Füsse hat; AUDO, ein schwarzes Tier mit gelben Flecken, **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**; DBB, 1681; PSM, *Phys.*, begattet sich durch das Maul : **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** (LA, **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**); *Σαλαμάνδρα είδος έστι σαύρας*, Diosc., I, 193; **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, PSM aus BAR KEFA; B. HERR, BA, HONEIN, DBB, 1292, und 1681, Anm.

Arabische Uebersetzungen zu **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** und *σαλαμάνδρα* : **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** : BA, HONEIN; GABRIEL; DBB, 1291 f., 1681; PSM, 2178, 2493; EN, 43; *Sha*, 1380; BOCHART, I, 1077, 1088.

**ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ** : BA; DBB, 1681; auch **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, siehe *Eidechsen*. **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**, BA; DBB, 1681; PSM, 2178; HONEIN, siehe **ܟܕܘܪܘܘܘܬܐ**. HONEIN:



DBB, 1291, σαύρα; PSm., 2493. GABRIEL, عظابة, B. Bahlul bemerkt aber, das sei unrichtig. Siehe *Eidechsen*.

Die Nachrichten der Griechen und Römer<sup>1)</sup> über den Salamander stellt Lenz (*Zool. d. Gr. und Röm.*, 477 ff.) zusammen. Obwohl schon Dioscorides und Plinius die Unverbrennbarkeit des Salamanders in Abrede stellten, erhielt sich der Glaube fast überall. So bei den Kirchenvätern z. B. Augustinus (*Lippmann, Abhandl. und Vorträge zur Gesch. der Naturwissenschaften*, 1906, p. 49, n. 77). Er ist, wie das Lehnwort ܣܘܪܐ, ܦܣܘܪܐ, ܦܘܣܘܪܐ zeigt, nach dem Orient gewandert und taucht bei Juden, Syrern, Persern und Arabern auf; bei den Syrern in den verschiedenen Recensionen des *Physiologus* (*Hoffmann zu Ahrens*, p. 80; *Tychsen*, 9; *Land*, 52; *Ahrens*, 118), bei Jakob von Edessa, den Glossographen und sonst (DBB, 1292, 1354; PSm., 2645). Der Salamander stammt aus dem Feuer, löscht das Feuer und wird in Confusion mit dem im Feuer sich verjüngenden Phoenix für einen Vogel gehalten (BB). Nach Jakob von Edessa (708) ist er eine Art ܩܕܝܘܓܝܘܢ. Von diesem berichten die Schriftsteller über Naturgegenstände: Wie wir ohne Schaden in der Luft, wie die Fische ebenso im Wasser leben, so der Salamander im Feuer. Wenn er verfolgt wird und ein geheizter Ofen in der Nähe ist (ܨܘܪܐ ܩܕܝܘܓܝܘܢ ܩܕܝܘܩ ܐܟ ܘܨܘܪܐ ܐܟ ܩܝܐ ܩܠܘܐ), so rettet er sich ins Feuer und verbirgt sich darin ohne Schaden zu nehmen (Ms. Leyd., 61 r.).

Dieselben Nachrichten variieren arabische Schriftsteller und syrische Glossographen. Der Salamander löscht das Feuer, wenn er hineinfällt; man webt aus seinen Federn (!) unverbrennbare Stoffe für Könige (DBB, 1354; PSm., 2645). Auch die Glossographen schwanken ob er ein Vogel oder ein andres Tier ist. Bar Bahlul führt den *Physiologus* an (*Tychsen*, 17; *Land*, 111; *Ahrens*, 63, 6).

[Die ärgste Hyperbel, die ich gelesen, ist wohl die irgendwo in d. *Lucari Suhwilt* (leider habe ich die Stelle nicht notiert) wo es heisst:

<sup>1)</sup> *Arist.*, *Tiergesch.*, v, 19; *Plin.*, v, 86; *Allian.*, *Nat. an.*, II, 32, und sonst. - *Salamandra ignem* - *Kobler*, *Tierleben im Sprichwort*, 159.

Das Wetter war so heiss, dass der Salamander als er den Kopf aus dem Feuer hinaussteckte, ihn sofort wieder hineinzog; — die Luft war ihm zu heiss!

Von den persischen Namen des Salamanders dürfte آذر شین richtig sein und auch wohl آذرس, doch könnte سس aus سسی verlesen sein. Diese beiden Formen im *Gazophylacium*. Den anderen Formen mit آذر traue ich durchaus nicht. Die Form سمیدر ist blosses تصحیف von سمندر und ich denke, auch سندبیل (Gāviz, *Hajawān*, 6, 147) ist nichts anderes, wenn auch möglicherweise der Verfasser selbst schon eine falsche Form für سمندل geschrieben hat. Da heisst es aus dem Gedichte eines Gelehrten, der allerlei Wunderbares aufzählt: „Und ein Vogel der in einer Glut schwimmt, wie ein geschickter Schwimmer in einer Flut“, und dazu sagt der Verfasser: „Das ist der سندبیل genannte Vogel in Indien, der aus dem Feuer des Ofens unversehrt herauskommt.“ Für das Feuerleben und die Verwechslung mit dem Phoenix habe ich einige altarabische Stellen. Ibn Faqih, 207, 11: السمندل طائر يقال له: Gāviz, *Hajawān*, 5, 95: طائر يكون في النار فلا يحترق ريشه سمندل فاته يسقط في النار فلا يحترق ريشه. Bei Ibn Faqih folgt darauf unmittelbar die Beschreibung des Phoenix بئحس. So auch *Lisān*, s. v., daraus wohl Lane. Aus der Handschrift von 1001 N. (2, 11<sup>a</sup>): وكانت من ريش السمندل قال وهذا السمندل طير في بلاد الهند وكروء: في النار ويبيض ويفقس في النار ومنها قوته من الجمر ومنه تعمل الملوك شيطان [Schale] وكلما علاه الوسخ القوا ذلك الشال في النار فيعود كما كان اولا نظيف [sic] NÖLDEKE |

۸۷۷۲۲۲. Siehe den Excurs Buxtorf's, s. v., und BOCH., I, 1082; II, 824 Das weitgewanderte Fremdwort<sup>(1)</sup> (KRAUSS, II, 395; HÜBSCH-

<sup>1</sup> سمندل: BROCKELM., *Gudriss*, p. 220; HOMMEL, *Säugetiere*, 338 ff.; als Vogel, DAWIDI, II, 34; GALUHARI, سمندل ohne *m*; IEN KHALIKAN, سمند ohne *l*; LANE, سمندل the phoenix, auch سمندل, ein unverlesbarer indischer Vogel, der sich im Feuer vorjungt; HOMMEL und BOCH., II, 822 ff.; ZDANK, I, 622; II, 298; سمندر samandar; VÄLLERS, II, 194, 203; I, 23, 24. Sonst pers. آذرسپی, آذرسپی, آذرسپی, آذرسپی, in igne solens, und آذرسپی feuerfarben. Transcritibit salamandra, Sha, 1034. In einem indischen Recepte ۸۷۷۲۲۲ STEINSCHE., *Pseudopig.*, Litt., 66 u. 88.

MANN, 376) taucht schon im Mischmischen auf und bezeichnet nach tannaitischer Ansicht eine Art des 22 (*Sifra* und *Hullin*). Schon R. Akiba (50-132) geht von der Anschauung aus, der Salamander entstehe im Feuer und könne nur im Feuer leben (*Sifra*, 52<sup>b</sup> WEISS; *Hull.*, 127<sup>a</sup>; BACHER, *Ag. T.*, I, 342). Er sagt: „Wie sind deiner Werke so viel, o Herr! (*Ps.* CIV, 22) Du hast Geschöpfe, die nur im Meere und solche, die auf dem Festlande leben; wenn jene auf's Festland, diese ins Meer geraten, so kommen sie um. Du hast Geschöpfe, die im Feuer und solche, die in der Luft leben: die einen kommen in der Luft, die anderen im Feuer um. Das Lebenselement des einen bringt dem andern den Tod. Wie sind deiner Werke so viel, o Herr! alle hast du mit Weisheit geschaffen!“

Von R. Akiba an erhielt sich die Meinung vom Ursprung des Salamanders aus dem Feuer bis in die neueste Zeit. In Babylon ist Abba Arichā (Rab.) ihr Vertreter: Hiskia's Mutter bestrich ihren Sohn mit dem Salamander, um ihn gegen das Moloeh-Feuer zu feien (*Suh.*, 63<sup>b</sup>; RMBN *Achare*, 98<sup>b</sup>; BACHER, *Ag. babyl.*, I, n. 59; *ZDMG*, XXVIII, 15, wo Bacher an das Eintauchen des Achilles durch seine Mutter erinnert). Die Anschauung ist auch sonst in Talmud und Midrasch unbestritten (*Schem. r.*, 15, 28; *Hag.*, 27<sup>a</sup>; *Ialk. Er.*, 373, f. 102<sup>b</sup>). Näher bestimmt sich die Sache dahin, dass der Salamander aus sieben-tägigem oder siebenjährigem Feuer entstehe (*Tauch*, 2271, 3; *Aruch*, 61, 60 [nicht 70-jährigem: *J. Enc.*, s. v. Salamander!]; BACHA, *Sēmūn*, 164<sup>a</sup>, 6; Glosse *Ialk. Er.*, 373, f. 102<sup>b</sup>, und *II K.*, 234, f. 36<sup>b</sup>; RAŠI, *Suh.*, 63<sup>b</sup>; *Hull.*, 127<sup>a</sup>). Die nachtalmudische Zeit teilt den Glauben an die Entstehung des Salamanders aus dem Feuer. So z. B. RAŠI (1105: *Hag.*, 27<sup>a</sup>; *Suh.*, 63<sup>b</sup>; *Hull.*, 127<sup>a</sup>), TORIA B. ELIEZER (1107: *Leqah tōb*, II, f. 32<sup>a</sup>, 6), NATHAN B. JEHIEL (1106; *Ar.*, VI, 60), SALOMO PARHÖN (1160; *WB.*, s. v. 777), JERUDA HEDESI (1148; *Eškōl ha-Kōfer*, 24<sup>c</sup>), das *Buch der Frommen* (1217; Nr. 1809, WIST.), DAVID KIMCHI (1235; *WB.*, s. v. 777), MOSE B. NAUMAN (1270; *Ibarē*, 98<sup>b</sup>, 17, 20), GERSON B. SALOMO (1275), NATHANAEL B. JESAJA (1327; KOHL F. *Light of Shade*, 79), BACHJA B. ASCHER (1340; *Sēmūn*, 164<sup>a</sup>, 6), SALOMO BEN MELECH (1548; zu 777, *Jes.*, XXXIV, 14), VIDAL ZARFATI (Mitte des

vii. Jh.: *Sifrā*, p. 214), Jechiel Heilprim (1746; 'Erchē ha-Kimūjīm. f. 50<sup>b</sup>), M. L. Maleim (1860: *Sifrā*, f. 110<sup>a</sup>), Pinchas Stein (1875: שנין קננת פינתס; Munkács, 1896, 27<sup>b</sup>, 34<sup>a</sup>).

Gegen die Fabel äussert sich der Arzt Benjamin (Dionysius) Mussafia (1655): Das Tier ist nicht unverbrennbar, es widersteht nur infolge seiner Feuchtigkeit und Kälte der Flamme längere Zeit. Ihm schliesst sich 1900 Perle an ('*Ošar Lēšon Hačhāmīm*, Nr. 6353). Baruch Lindau hatte sich schon 1789 auf das Experiment, das die Fabel nicht bestätige, berufen (*Rēšith Limmūdīm*, 51<sup>b</sup>). Schönhak «rettet» R. Akiba: Da dieser sagt, der Salamander könne nur im Feuer leben, der Augenschein aber zeigt, er lebe meist ausserhalb des Feuers, so ist nuser Salamander von seinem und dem der talmudischen Quellen überhaupt verschieden! (*Talēdōth haḥajīm*, Nr. 162). Bei den Syrern widerspricht erst Ardo 1892 der alten Fabel (II, 150), die als unbestrittener Volksglaube auch bei Shakespeare und Schiller nicht fehlt (*Heinrich VI.* III, 3; Lippmann, a. O., 469; *Wallenstein's Tod*, II, 2).

Auf Grund des Volksglaubens wurden Salamander und Amiant, ἀμιατων, verwechselt (Hoffm. zu Ahrens, p. 80, n. 117). Daher DBB, 136: קראבל ס (L1, אבאבאב) אבאבאב: 185, BS: קראב קראבל קראב: 186 = Salamandra, ein Tier קראב קראב ähnlich; PSm, 157, 229. Daher ἀμιατων ein Kleid aus der Wolle (!) des Salamanders! (Hoffm., *OA*, 9<sup>c</sup>, 30; PSm, 2645). Ausführlich bespricht Dozy, I, 687, die Verwechslung. Siehe auch Duval, App. zu BB, 136, 6.

Der Verwechslung von Amiant (Krauss, *Talm. Arch.*, 142; Lenz, *Mineralogie der Gr. und Röm.*, 79, n. 204) und Salamander sind auch die Juden nicht entgangen. *Midr. Ps.* xxiI, BUBB, steht סלמדרא als falsche Lesart neben Amiant (Krauss, 60; Bxt., 1487). Aus den Haaren (der Wolle) des aus dem Feuer des Glasofens entspringenden katzenähnlichen (!) Tieres, das bei den medizinischen Schriftstellern Salamandron heisst, webt man einen Stoff, der nur im Feuer gereinigt werden kann. Diesem Tiere entspricht ein in Babylon lebender Vogel, dem das Feuer nichts anhaben kann und dessen Blut wie das des Salamanders den damit gesalbten gegen Feuer feit (Jehuda Helessi, *Eškol ha-Köfer*, 24<sup>c</sup>).

Josef Kimchi (1170) erzählt, man mache aus dem Salamander, der im Glasbrennerofen entsteht, Tischtücher für den Tisch der Könige (ויכלה ״ס, 90; siehe oben NÖLDEKE AUS 1001 N.).

Das *Buch der Frommen* (Nr. 1809, WIST.; GÜDEMANN, *Gesch. d. Erw.*, I [1880], 19) berichtet, ein Hemd Jesus habe für unverbrennbar gegolten, ein Jude habe es aber in Essig und Lauge ausgewaschen und dann verbrannt. Auf die Frage, warum er es ausgewaschen habe, gab er die Antwort, das Hemd sei mit Salamander eingerieben gewesen und war darum unverbrennbar.

Gerson b. Salomo aus Arles (1275) berichtet unter Berufung auf Avicenna ausführlich, der Salamander entstehe im Feuer, nähre sich von demselben und schütze den mit seinem Blute Bestrichenen vor dem Verbrennen. Nach anderen entsteht er in Schwefelbergen, feuerspeien- den Vulkanen und ist ein tödliches Gift. Aus seiner Wolle werden Stoffe gewebt, die man nur im Feuer reinigen kann (*Sa'ar ha-Samajim*, 28<sup>2</sup>, HEIDENHEIM; dazu GROSS, *Monatschr.*, 1879, 28; STEINSCHNEIDER, Uebers., 14. n. 99). Mose de Leon (1305) erwähnt einen Stoff aus Salamanderwolle, der sich nur im Feuer reinigen lässt (<sup>6</sup>ANAF JÖSSÉF zu EX JAKOB. *Hag.*, 27<sup>2</sup>; *Sohar*, II, 21<sup>r</sup>). Analogien aus anderen Kreisen z. B. aus Marco Polo führt Jellinek an (*Beitr. zur Gesch. der Kabbala*, I, 48, wo GRÄSSE, *Beitr.*, 1850, S. 81, angeführt wird; daraus in *The Israelite*, III, 168, bei LEWYSONN, *Zool. d. Talmuds*, 229).

Alwin Schulz (*Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger*, 2<sup>te</sup> Auf., I, 338) spricht von Geweben, die aus Salamander hergestellt werden und im Feuer nicht verbrennen. Dazu bemerkt Jakob (*Die Waaren beim arab. nord. Verkehr*, S. 18, n.): Das sind Asbest-Stoffe. Jakob verweist auf *Lohengrin*, 6525: „Sie niuwent sich, swenn man sie heizet prennen.“ (QAZWINI, II, 204; MOJISI, 303. Z. 13.) Der Vorwurf, der Verfasser der kleinen Kosmographie *Šel ha-'Olām* habe Amiant und Salamander verwechselt, ist unberechtigt (REIFMANN, *Qebūsath ha-chünim*, 27): die Verwechslung war ganz allgemein, der Épitouator des *Image du monde* hat sie nur nachgeschrieben.

Zum Schlusse möchte ich anführen, was Brehm, 632, sagt: „Bei Kröten und Salamandern sind diese [Schleim- und Gift-]Absonderungen

bedeutender als bei anderen Lurchen, können auch durch Hautreize noch besonders vermehrt werden. Setzt man z. B. einen Salamander oder eine Kröte auf glänzende Kohlen, so sondert sich dieser Schleim in grösserer Menge ab : daher die uralte, grundlose Sage, dass der Salamander im Feuer aushalten könne. »

# SELECT ARABIC PAPYRI

OF

THE RYLANDS COLLECTION, MANCHESTER,

BY

PROF. D. S. MARGOLIOUTH,

OXFORD.

---

The chief collections of Arabic Papyri which have furnished materials for European publications are that of the Archduke Rainer in Vienna, the Schott-Reinhardt collection at Heidelberg, and that of the Royal Museum in Berlin. The extracts from these published by Karabacek, Becker, and Abel furnish examples of the documents which these collections contain, and the ingenuity and skill of these scholars provide the necessary guidance for the decipherment of all similar documents. The collection originally made by the Earl of Crawford, and afterwards purchased by Mrs. Rylands for the Library founded by her in Manchester, is probably less interesting than any of the three which have been named, since it contains only an insignificant number of complete documents, most of the papyri being so mutilated that only an imperfect idea can be formed as to their import. In antiquity also they fall far short of the Rainer and Schott-Reinhardt deeds. Still, authentic documents of the second and third centuries of Islam are in any case of some interest whether as specimens of palaeography, or for the historical and archaeological notices which they contain. It may be hoped that the selection which has been made will from these points of view justify itself as a contribution to the volume dedicated to the honour of the great Epigraphist.

I, II, III. — All these are orders on the postmaster of Ushmün to

supply horses. To the practice of sending persons and even goods by the *barūd* there are frequent allusions; so TABARI, III, 286 : *اكتب لي جوازًا ولغلام لي ولغرائق واجلني على البريد* "write a pass for me and for a slave of mine and for a *furānik*, and mount me on the post"; *ibid.*, 416 : *امر ان يحمل اليه مع مال وجد عنده فحمل اليه على البريد والفي معه* : 416 : *الف دينار فحملت مع ثقله على البريد* - he ordered that he should be sent to him with money found upon him, and he was forwarded to him mounted on the *barūd*, and there were found upon him 2,000 dinars, and these were carried with his baggage on the *barūd*. The *furānik* probably accompanied the traveller as a guide; in HILĀL's *Wuzarā* (ed. AMEDBOZ, p. 66) he is the vizier's messenger, and rides a mule.

1. — Size : 0.15 × 0.19.

بسم الله الرحمن الرحيم 1  
 من عيسى بن ابي عطية الى صاحب بريد اشمون 2  
 فا حمل مسلم رسولي 3  
 على دابتين من البريد احديهما 4  
 دابة الغرائق وكتب شد في شهر 5  
 ربيع الاخر سنة سبع وعشر بن و 6  
 مائة 7

*Verso* : same as line 2.

- 1 In the name of God, etc.
- 2 From 'Isā b. Abi 'Aṭā to the postmaster of Ushmūn.
- 3 Mount my messenger Muslim
- 4 on two posthorses, one of them
- 5 a *furānik*'s horse. And it was written by Mohammed in the month
- 6 Rabi'ii, year twenty-seven and
- 7 a hundred.

*Verso* : From 'Isā b. Abi 'Aṭā to the post[aster] of Ushmūn.

NOTES. — 'Isā b. Abi 'Aṭā was finance-minister in Egypt from 22 Shawwāl 125 till 29 Jumada II, 127 (WÜSTENFELD, *Statthalter*, I, 46, 47).



All these documents have the two circles after the date on the *recto*; and this one has four horizontal strokes after the address on the *verso*. These must be official marks.

II. — Size : 0,17 × 0,11.

- بسم الله الرحمن الرحيم 1  
 [من عبد الملك بن يزيد الى صاحب] بريد اشمون 2  
 فاجل صالح وهو امرد لونه ابيض رسول 3  
 محمد بن نعيم على دابتين من البريد احديهما 4  
 دابة الغراني [وكتبه] محمد في جمادى الاخرى سنة 5  
 ثلث وثلثين [وماذاة] 6

*Verso* illegible.

- 1 In the name, etc.  
 2 [From 'Abd al-Malik b. Yazid to the postmaster] of Ushmūn.  
 3 Mount Šāliḥ, who is beardless and his colour white, the messenger  
 4 of Mohammed b. Nu'aim on two posthorses, one of them  
 5 a *farānīk*'s horse. Written by Mohammed in Jumāda n. year  
 6 one hundred and thirty-three.

NOTES. — 'Abd al-Malik b. Yazid was governor of Egypt 133-136 (*l. c.*, II, 2). For the description of the messenger compare the document edited by KARABACEK, *Führer*, n° 670.

III. — Size : 0,15 × 0,11.

- [من عبد الملك بن يزيد الى صاحب] بريد اشمون 1  
 فاجل فلان رسول السمط بن عبد الله 2  
 وهو اسمر [وا] نعه ابيض [الى] السمط بن عبد الله 3  
 على [دابتيه] من البريد احديهما دابة 4  
 الغراني وكتبه سلجم في رجب سنة 5  
 اربع وثلثين وماذاة 6

*Verso* : . . . من عبد الملك بن يزيد.

[In the name, etc.]

- 1 [From 'Abd al-Malik b. Yazid to the postmas]ter of Ushmūn.
- 2 [Mount . . . . messenger of al-Sāmī] b. 'Abdallah
- 3 who is br[own, only his n]ose is white, to al-Sāmī] b. 'Abdallah
- 4 upon two post[horse]s, one of them
- 5 a *farānik*'s horse. Written by Sulaiman in Rajab of the year
- 6 one hundred and thirty-four.

*Verso* : From 'Abd al-Malik b. Yazid . . .

#### IV. — An order for drugs.

Size : 0.12 × 0.08.

رفعة عبد الرزاق	1
بسم الله الرحمن الرحيم	2
اطال الله بقاك وادام عزك وكرامتك	3
وجعلني فداك قد وجهنا اليك بربع درهم	4
فنتفضل ادفع الى الغلام دانق سكبينيح	5
ونصف دانق بزر كرفس وادفع اليه	6
كسربين وسرني بذلك انشاء الله	7
املي في غد القدر	8

- 1 Letter of 'Abd al-Razzāk.
- 2 In the name, etc.
- 3 God prolong your existence, and perpetuate your might and honour
- 4 and make me your ransom! I am sending you  $\frac{1}{4}$  dirhem,
- 5 and please to give the slave 1 *dānaḳ* of Sagapenum, and
- 6  $\frac{1}{2}$  *dānaḳ* of celery seed, and give him
- 7 2 *kasr*, and gladden me therewith, please God.
- 8 Dictated the day after the *Ḳadr*.

NOTES. — A dirhem = 6 *dānaḳ*; the sum sent was 1  $\frac{1}{2}$  *dānaḳ*, but was perhaps a silver coin, worth more than its face value, whence the buyer required 2 *kasr* change. This word "fraction" does not figure in the dictionaries in the sense of "coin".

The date intended is Ramaḍan 27.

The drugs purchased were largely used in medicine; see IEN BAITAR. Compare the prescription edited by KARABACEK, *Deutschriften der kais. Akademie*, XXXIII, 236.

V. — Imprecation.

Size : 0.13 × 0.11.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ	1
لَا صَنَعَ اللَّهُ لَكَ وَلَا	2
رِزْقَكَ الْعَافِيَةَ فِي	3
بَدَنِكَ وَأَسْأَلُهُ اللَّهَ	4
أَنْ يَنْتَقِمَ مِنْكَ	5
لَوْ أَنَّكَ جَعَلْتَ فِدَاكَ فِي الْأَمْنِ	6
لَا فَشَيْتَ إِلَيْكَ فَعَالَكَ	7

- 1 In the name, etc.
- 2 May God not favour thee nor
- 3 furnish thee with health in
- 4 thy body, and I ask God
- 5 to take vengeance upon thee.
- 6 If thou wert, may I be made thy ransom, in safety
- 7 I should have revealed to thee thy conduct.

NOTE. — The courteous formula of line 6 makes it doubtful whether this imprecation can be intended seriously.

VI, VII, VIII are all receipts for *kharāj*; similar documents have been published by KARABACEK, *Mittheilungen*, II, 162-171; ABEL, *Urkunden*, I, 5, 7, and CRUM, *Coptic Papyri of the Rylands Library*, p. 144.

VI. — Size : 0.25 × 0.11. With seal.

رَقْعَةٌ	1
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ كَهَارِجًا	2
أَدَى كَثِيرِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ عَا يَلِزِمُهُ عَن دَنَانِيرِ شَتَى	3

من خراج ابشايه ومقطول من ضياع	4
الامير اعزه الله بخراج سنة خمسين ومائتين	5
دينر ونصف وثمان كاهه مثقال بيت المال	6
ووجه به الى مينا وبنافر القسطليين	7
بحضرة خليفه . . . بن محمد وكيل ابي الحسن	8
معين بن صقر اعزه الله بخراج سنة ٥٠٠	9
ابشايه بامر كثير بن عبد الله <sup>١</sup>	10
مقطول بامر كثير بن عبد الله <sup>٢</sup>	11
وخرجه اليه	12

- 1 [1 +  $\frac{1}{4}$  +  $\frac{1}{8}$ ] *Ruḡ'ah* v.  
 2 In the name, etc.  
 3 Paid by Kathir b. 'Abdallah on account of what was due from him on various  
 dinars  
 4 of the *kharāj* of Iḥshāyah and Maḳṭūl, of the estates  
 5 of the Emīr. God exalt him, for the *kharāj* of the year two hundred and fifty  
 6 a dinar and a half and an eighth 1 +  $\frac{1}{2}$  +  $\frac{1}{8}$  in coin of the Treasury  
 7 and sent by him to Mena and Venafer the Quaestors  
 8 in the presence of a deputy . . . b. Mohammed, for Abū'l-Ḥasan  
 9 Mu'īn b. Ṣaḳr, God exalt him, trustee for the *kharāj* of the year ٥٥٠  
 10 Iḥshāyah by order of Kathir b. 'Abdallah  $\frac{1}{2}$  +  $\frac{1}{4}$  +  $\frac{1}{8}$   
 11 Maḳṭūl by order of Kathir b. 'Abdallah <sup>2</sup>  
 12 and he issued it to him.

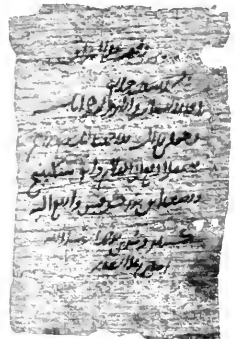
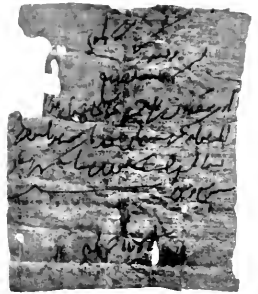
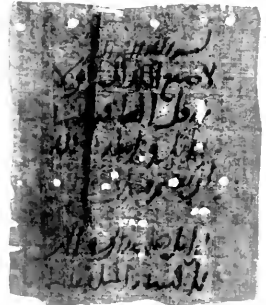
NOTES. — 3. The last words are difficult. It is noticeable that the first two words of line 4 appear to have been sponged out, whence the mention of the *kharāj* should perhaps not have been made here, but only «various monies» been mentioned. A local name ending in سې is found in the document interpreted by KARABACEK, *Denkschriften*, XXXIII, ٢٧٧, n° 8; but it would seem that the localities are not mentioned till line 4.

4. Iḥshāyah is mentioned in the *Tuhfat sanīyyah*, p. 150, where it



١١  
١٢  
١٣  
١٤  
١٥  
١٦  
١٧  
١٨  
١٩  
٢٠  
٢١  
٢٢  
٢٣  
٢٤  
٢٥  
٢٦  
٢٧  
٢٨  
٢٩  
٣٠  
٣١  
٣٢  
٣٣  
٣٤  
٣٥  
٣٦  
٣٧  
٣٨  
٣٩  
٤٠  
٤١  
٤٢  
٤٣  
٤٤  
٤٥  
٤٦  
٤٧  
٤٨  
٤٩  
٥٠  
٥١  
٥٢  
٥٣  
٥٤  
٥٥  
٥٦  
٥٧  
٥٨  
٥٩  
٦٠  
٦١  
٦٢  
٦٣  
٦٤  
٦٥  
٦٦  
٦٧  
٦٨  
٦٩  
٧٠  
٧١  
٧٢  
٧٣  
٧٤  
٧٥  
٧٦  
٧٧  
٧٨  
٧٩  
٨٠  
٨١  
٨٢  
٨٣  
٨٤  
٨٥  
٨٦  
٨٧  
٨٨  
٨٩  
٩٠  
٩١  
٩٢  
٩٣  
٩٤  
٩٥  
٩٦  
٩٧  
٩٨  
٩٩  
١٠٠

PAPYRUS ARABIC.  
(Coll. BRYAN'S, Manchester.)



PAPYRUS ARABIC.  
(Coll. BYLANDS, Manchester.)





is called *Ḥshāyat al-Rumman*, modern *إبشاي الرمان* (*Dict. géogr. de l'Égypte*, 1899), in the province Fayyūm. Yāqūt mentions it (vocalized *Abshāyah*, cf. DE SACY, *Abd al-Latīf*, p. 680) as a village of the Ṣaʿīd. It is described at length in the *Tārīkh al-Fayyūm* by ABU ʿUTHMĀN AL-NAʿFLĪ (Cairo, 1899), p. 49. Two places with the name Maḳṭūl are mentioned in the *Tahfah*, one in Ushmunain, the other (coupled with Rubayyat) in the Fayyūm. Probably the latter is intended here; it is described by Abū ʿUthmān, *l. c.*, 169.

The nature of these proceedings is made clear by another document in the Rylands collection (provisional n° 44) :

... كتاب ائحق بن بدر عامل  
 ... لفضل مولى امير المؤمنين ابقاه الله على  
 ... عام اهل اشمون للحسين بن انس اني اكرمتك  
 ... مدينه سبعة فدادين بسبعة دنير..  
 ... له بيت المال تزوعها كما سنة احدى وثمانين ومائة  
 وتدفع خراجها على ما ياتي من توزع الامير  
 حفظه الله مع خراج سنة اثنين وثمانين ومائة  
 وعليك فيها كل الضريبة كمثل ما على  
 جميع اهل كورة اسفل اشمون ان شاء الله  
 وكتب في ذي القعدة سنة اثنين وثمانين  
 ومائة

In this contract the farmer, who rents the 7 Feddāns, undertakes to pay the tribute for the preceding year, according to such distribution as may be made, and also the tribute of the year for which he farms the land. The rule (cited *Denkschriften*, XXXIII, 233) that a sum of money might not be demanded by the owner, but only a portion of the produce, did not apply in this case; the latter is intended here. In the document published by Abel, n° 7, *Jāliyah* is paid on the estate

of the Emir. The Emir (Governor of Egypt) in this year (250) was Yazid b. 'Abdallah.

6. The word *منتقال* is often used by itself; so in our n° 7, whereas in n° 8 the words *بلا صرف* are added; other phrases are collected by KARABACEK, *Mith.*, II, 161.



7. The name Mena or Menas is common; for Venafer see KARABACEK, *Mittheilungen*, II, 164. On the Quaestors see *ibid.*, I, 6.

8. The translation "a deputy" follows the syntax of the document in *Mittheilungen*, I, 99, line 5, where the words *بحضرة خليفتين جعفر* appear to admit of no other construction. This implies that the following words are to be taken as in the same document, which proceeds *الله احمد بن محمد بن محمد والعلاء بن صاعد* rendered by Karabacek «des Steuervogtes Abu'l-Hasan» u. s. w. This Abu'l-Hasan Aljmad is identified by the editor with the famous Ibn al-Mudabbir, who must have been the 'Amil at this time (250 A. D.) also. The same construction is intended in Abel's n° 6: *بحضرة خليفة احمد [د] بن رجا عامل*: *الله احمد بن محمد بن محمد بن محمد والعلاء بن صاعد*. The word *وكيل* «trustee» occurs in Abel's n° 7: *بحضرة الشبل بن عيسى الوكيل بها* (misread by the editor).

11. The sign for  $\frac{3}{3}$  is correctly given in the table of STERN, *Koptische Grammatik*. In the *Denkschriften*, XXXIII, 217, Karabacek gave it the value  $\frac{1}{3} + \frac{1}{4}$ , but in land measurement.

12. The deputy issued this document to the payer.

VII. — Size : 0.10 x 0.08.

	1
	2
رقعة	3
بسم الله الرحمن الرحيم	4
ادى سعدون بن ابي حمزة عن الفراج بادوا لاسنة تسع	5

	المنعولة عن سنة ثمان وسبعين ومائتين نصف وثلاث ومئتان د	6
	منشغال وكتبه شمعون بن مينا في شهر رمضان	7
	سنة تسع وسبعين ومائتين للم	8
	لخراج سنة ٢٧٨	9
1	$\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{8}$	
2	iii	
3	<i>ruk'ah</i> .	
4	In the name, etc.	
5	Paid by Sa'dun b. Abi Hamzah on account of the <i>kharaj</i> , in Edfu for the year nine,	
6	transferred from year two hundred and seventy-eight, a half and a third and an eighth D	
7	coin. Written by Shim'un b. Mena in the month Ramaḍan	
8	year two hundred and seventy-nine.	
9	For the <i>kharaj</i> of year 278. $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{8}$	

NOTES. — Two other receipts, given to the same person, and in the same hand, are found in the collection. Comparison of the three renders it possible to read this difficult writing with certainty. One of the others is, like the above, dated Ramaḍan 279; it also bears the number iii at the top. The other is numbered ii, and is dated Sha'ban of the same year. They are respectively for  $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{8}$  dānaḳ, and  $\frac{2}{3} + \frac{1}{8} + 5$  dānaḳs. It would seem then that several payments might be made in the same month, and that the receipts (*ruk'ah*) of the same month bore the same number. In some receipts recently brought over by Prof. FLINDERS PETRIE the word *daftar* takes the place of the word *ruk'ah*, and probably refers to the official register.

5. The name Sa'dun occurs in the Index to ABU'L-MUḤASIN. In one of the receipts he is described as *al-haddād* «the smith».

The spelling  $\text{ادفوا}$  is found in all three receipts. For other examples see AMÉLINEAU, *Géographie de l'Égypte*, p. 156; ABU'L-MUḤASIN, I, 725, n. 7; DE SACY, *Abd al-Latif*, p. 660.

6. The year 278 was disastrous, «the Nile sinking so as to dis-

appear altogether" (Abū'l-Ma'āsir, II, 84). Probably no *khavāj* could be paid, and the tax had to be postponed.

The abbreviation for dinar is noticed in *Mittheilungen*, II, 162.

VIII. — Size : 0,22 · 0,11. Seal on back, well preserved (ما شاء الله).

شهر	خمس وتسعين [وماتين]	١
الرقة	فيونه	٢
	بسم الله الرحمن الرحيم	٣
	ادى محمد بن ابي الاشهل عما يلزمه من الخراج	٤
	عما زرع عليه باللّهون عن عبد الله بن وقاح	٥
	نصف وثلث وثمان دينار مثقال بلا صرف	٦
	الى نقله بن اندونه الجهبذ بحضور خليفه	٧
	ابي عيسى محمد بن العباس العباسي العامر	٨
	اعزه الله بخراج سنة خمس وتسعين ومائتين	٩
	وكتبه نقله بن اندونه بخطه	١٠

1 The *ruḳ'ah* m. Year two hundred and ninety-five.

2 Month Pauni.  $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{6}$  dinar.

3 In the name, etc.

4 Paid by Mohammed b. Abū'l-Ashhal on account of what was due from him for the *khavāj*

5 on the land sown by him in Allahūn, rented from 'Abdallah b. Waḳāh

6 a half and a third and an eighth dinar, *mithḳāl* without change

7 to Nicolas son of Andūnah the Juhbudh in the presence of the deputy of

8 Abū 'Isā Mohammed b. al-'Abbās al-'Abbāsī the prefect,

9 God exalt him for the *khavāj* of the year two hundred and ninety five 295

10 written by Nicolas b. Andūnah. With his hand.

*Below* : apparently the same figures as at the top of the deed.

NOTES. — In 2 the word فيونه seems certain. The Arabic orthography of these words varies.

The formula in line 5 is found also in Abel's n° 5, where the editor has not read the word *تسجل*, which signifies «to rent» and ordinarily for a year or season: in another of the Rylands deeds the writer, indicating that affairs are progressing normally, states that people *تسجلوا* the land and are cultivating it.

Allahun is mentioned in the *Tuhfat san'iyyah* as having originally belonged to the district of Ushmunain, and having been afterwards transferred to that of Fayyum.

7. For the *jubbah* in this context cp. KARABACEK, *Mittheilungen*, II, 169.




# SUR UNE STATUE THÉBAINE DE L'ÉPOQUE DE THOUTMÔSIS III,

PAR

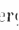
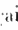


M. G. MASPERO,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Ce n'est pas la beauté de la matière ou la finesse de l'exécution qui ont attiré mon attention sur cette statue<sup>1</sup> : elle est en un granit noir de qualité assez commune, et celui qui la tailla était à coup sûr un bon ouvrier, très versé dans la pratique de son métier, mais elle n'offre aucun mérite particulier de conception ou de facture. Elle représente un homme agenouillé qui tient devant lui, renversée légèrement en arrière et appuyée contre sa poitrine, une stèle arrondie du sommet. Il est coiffé d'une perruque qui lui dégage les oreilles et qui lui tombe d'aplomb sur les épaules. Il porte un jupon long, à tablier triangulaire, assez haut serré sur les hanches et qui lui descend presque jusqu'aux chevilles. Il a les pieds nus. Les traits sont réguliers, mais sans expression : c'est le type de l'Égyptien médiocre, qui demeurait cantonné sa vie durant dans un petit emploi, auprès de son seigneur et maître. Il s'appelait  Nafarparouï, ou mieux, selon la prononciation probable du temps dans laquelle le *r* et le *t* final s'étaient déjà amuis, Nafparouï, Nafprouï, et il était attaché à la personne du Pharaon Thoutmôsis III.

La stèle derrière laquelle il semble se retrancher est divisée en deux registres : celui du bas le montre prosterné en adoration, et celui du

<sup>1</sup> La statue elle-même et son texte ont été publiés par LEGRAY, *Statues et Statuettes de Rois et de particuliers*, t. I, pl. LXXI, et p. 69-71; le texte seul, revu et corrigé sur l'original, se trouve dans SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, p. 1017-1021. Cf. LEGRAY, *Notes d'Inspection*, § XXXVII, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1906, p. 187.

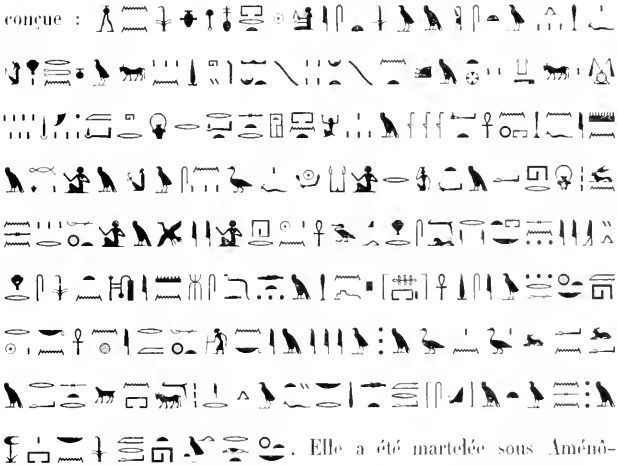
haut contient les dieux auxquels il adresse sa prière. C'est à gauche le Pharaon Thoutmôsis divinisé, et, debout devant lui, à droite, sa femme Hachopsoutou-Maritrîya, la fille de la grande reine Hachopsoutou. Comme Nafparouï avait, ainsi que nous le verrons, suivi son souverain dans une au moins de ses expéditions d'Asie, il se plaisait à lui prodiguer les titres belliqueux : il l'appelait « celui qui défend l'Égypte de sa harpè », « la sentinelle vigilante, dont la harpè terrasse les barbares, le redoutable contre ceux qui l'attaquent, qui soumet ceux qui foulent aux pieds sa frontière ». Il n'en faudrait pas conclure qu'il eût figuré lui-même parmi les combattants et qu'il appartint à la maison militaire du prince : il exerçait au contraire les fonctions pacifiques de   SOUTOU OI ÁBÁ, *huissier du roi*, et de   SHERE-NE-KAPOU, *page du cabinet*. Il est évident, d'après la teneur de son inscription, que cette campagne en Syrie avait été l'événement capital de sa vie : elle lui avait du moins fourni l'occasion d'accomplir l'acte pieux qu'il raconte dans l'inscription tracée sur la plinthe à laquelle sa statue est adossée. Là en effet, comme dans le post-scriptum d'une lettre, est relégué le texte qui nous rend ce personnage intéressant et qui d'ailleurs l'intéressait le plus lui-même, celui dans lequel il raconte sommairement une donation pieuse qu'il avait faite à son bénéfice et au bénéfice des siens. C'était un *wakf* véritable, du genre de ceux qu'on rencontre partout dans l'Orient musulman ou chrétien. Il l'avait institué pour un des temples de Thèbes, non pas le sanctuaire de Karnak où il avait consacré son monument, mais pour la chapelle funéraire que Thoutmôsis se construisait alors ou venait de se construire sur la rive droite du Nil, à la lisière du désert et des terres cultivées. Les ruines en ont été déblayées récemment par les soins du Service des Antiquités, mais nous avons eu le chagrin de constater que les murs en ont été partout détruits presque jusqu'au ras du sol. Les quelques fragments de sculptures et d'inscriptions qui en subsistent nous prouvent qu'elle s'appelait « le château des millions d'années *offrande de vie de Manakhpirrîya* »

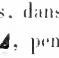
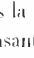



① Sur ce temple funéraire de Thoutmôsis III, voir les articles de A. WILGALL, *A Report*

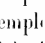

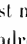
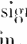
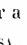
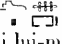


Cette inscription, qui consiste en vingt-deux petites lignes, est ainsi

conçue : 

Elle a été martelée sous Aménôthés IV, au moment où les prêtres du dieu royal effaçaient le nom d'Amon, non seulement partout où il se trouvait en réalité, mais partout où ils croyaient l'apercevoir. Ils agissaient parfois à la légère, sans se donner le temps de vérifier les passages suspects, et c'est ainsi qu'à l'une des dernières lignes, dans la phrase négative , ils effacèrent les deux signes , pensant y reconnaître le mandit : il en résulta que, par la suite, sous Ramsès II ou sous Sétouï I<sup>er</sup>, lorsque les dévots réparèrent de leur mieux l'outrage infligé à leur Amon par les hérétiques, ils rétablirent son nom dans la lacune et produisirent ainsi un texte inintelligible. . Sethe a restitué la leçon première d'après les formules de prohibition analogues qu'on trouve sur d'autres monuments, et sa restauration est irréprochable. Il a interprété également de façon plus correcte des caractères que Legrain, trompé par


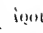
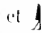

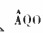
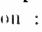
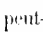
on the Excavation of the funeral Temple of Thutmôsis III at Gurneh, dans les *Annales*, t. VII, p. 121-151, et de LEGRAIN, *Notes d'Inspection*, § XXXII, dans les *Annales*, t. VIII, p. 183-187.


certaines inconséquences du graveur, avait transcrits à faux, des — et des — par exemple. La lecture  Qwîr, qu'il propose pour le nom du pays d'où viennent les deux dernières vaches, est rendue certaine par la présence de  M en seconde radicale et du déterminatif  : le premier signe  qwî est méconnaissable et semble plutôt un — mal gravé. Enfin, dans un endroit, le sculpteur a passé le groupe  sv, qui entre dans l'expression  SATAROU-SA, qui est un des noms du palais royal et parfois du roi lui-même.

La rédaction est très concise, mais le sens ressort sans trop de difficulté de l'analyse des phrases. L'acte, mot pour mot, nous dit : « A apporté l'huissier royal Nafparouî — or il était aux suites de Sa Majesté en Lotanou — bestiaux du Zahi, vaches laitières 4, vaches laitières d'Égypte 2, taureau 1, en tout 7 [bêtes], et des seaux en bronze<sup>1)</sup>, pour les donner au Château des millions d'années Houkîtânoukhou, son frère Amanoumemeliabou en leur bouvier, son fils Zosirkeriÿa à porteur des cruches, ils sont sous ma dépendance pendant mon jour de vie. Entrer à ce sujet l'intendant de l'entrepôt, Nabsenouî, venir à ce sujet le scribe royal Amanmasou, paroles prononcées par la Majesté du Palais v. s. f. : « Ils sont à ta dépendance dans ton jour de vie. Et après la vieillesse qui sera à toi, ils sont en fils de fils, en héritier d'héritier, qu'ils ne soient pas remis au bureau de l'intendant des bœufs. Si n'importe qui vient pour parler contre, qu'on ne permette pas qu'il soit écouté dans n'importe lequel des diwans du roi, qu'on ne permette pas qu'il y ait atteinte pour faire quelque chose que ce soit. » Je n'ai pas osé me borner à mettre partout le mot français sous le mot égyptien, et pourtant ma traduction demi-littérale est à peine intelligible par endroits : cela tient, partie à la difficulté de trouver des expressions françaises techniques pour les expressions techniques du langage judiciaire de l'Égypte, partie à la forme très dense que Nafparouî a donnée à son récit.

Comme exemple de la première difficulté, je citerai les deux termes

<sup>1)</sup> Le texte porte ici le singulier, mais le même mot se retrouve au pluriel un peu plus bas, et je ne doute pas que le don ait compris plusieurs vases en bronze : il est peu probable que Nafparouî ait donné un seul seau à lait pour tant de bêtes.

   $\dot{\text{a}}\text{qot}$  et   $\dot{\text{a}}\text{v}$ , qui servent à marquer l'intervention de Nabsenoui et d'Amanmasou. Ceux-ci sont évidemment les personnes dont la présence assure la validité à l'acte de constitution du *wakf*; mais interviennent-ils uniquement comme témoins de la donation, ou doivent-ils veiller à ce que les conditions auxquelles elle est faite soient exécutées de part et d'autre?   $\dot{\text{a}}\text{qot}$  signifie *entrer* et   $\dot{\text{a}}\text{v}$  *venir*, dans le langage courant, mais je ne connais aucun texte qui me permette de décider quelle valeur ces mots prenaient dans la langue du droit. L'emploi qui en est fait ici prouve qu'ils représentaient chacun un acte différent dans l'opération : peut-être   $\dot{\text{a}}\text{qot}$  signifie-t-il une sorte d'*entrée* en possession, et   $\dot{\text{a}}\text{v}$  figurerait-il l'acte du témoin qui *vient* pour assister à l'*entrée*. Comme on le voit, ceci n'est rien moins que certain; tout ce qu'on peut conjecturer avec quelque vraisemblance, surtout d'après l'ordre dans lequel sont énumérés les deux personnages, c'est que celui qui *entra* pour recevoir le don, Nabsenoui, jouait le rôle principal, mais que celui qui *vint*, Amanmasou, était au second plan. Dans le même ordre d'idées, je suis embarrassé pour trouver l'équivalent précis de la locution  $\overline{\text{O}}\text{A}$  RA-KHAT, qui désigne le droit particulier qui reste au donateur après que les objets dont il a fait présent au dieu ont été constitués en *wakf*. Elle est depuis longtemps connue par ailleurs, mais c'est la première fois que je la rencontre dans une position qui indique suffisamment le genre d'autorité à quoi elle répondait : les bêtes et l'outillage donnés au dieu par Nafparoui ne lui appartiennent plus en nue propriété, mais il retient sur eux un droit de contrôle qui durera sa vie et qui s'exercera, ainsi qu'il est dit ailleurs, par le fait de son frère Amanoumemehiabou sur les bœufs, par le fait de son fils Zosirkeriya sur les pots de bronze.

La concision extrême résulta du manque d'espace disponible pour l'inscription : comme Nafparoui ne lui avait réservé que la surface du pilier auquel la statue s'adossait, il dut écarter tout ce qui n'était pas absolument indispensable à l'intelligence du document par ses contemporains. Il supprime donc les considérants du début et, entrant en matière *ex abrupto*, il énumère les bêtes et les objets qu'il *apporte*  au temple, tout en indiquant la provenance qu'ils ont. Il nomme en-

suite les deux personnes auxquelles il confie le soin de veiller sur chacun des deux éléments de sa donation, puis il déclare qu'il demeurera le *uzir*, l'administrateur du *wakf* et de ses dépendants, sa vie durant. La donation faite, deux fonctionnaires se présentent pour en prendre possession avec les formalités légales, mais il fallait l'approbation du souverain pour qu'elle devint définitive. La fin du morceau contient donc un extrait du rescrit royal qui l'approuve, et cette fois en discours direct : le prince accepte les conditions du donateur, il donne au *wakf* une véritable personnalité civile, en déclarant que le troupeau, l'outillage et leurs gardiens ne devront jamais passer au service de l'intendant du bétail, puis il le déclare inattaquable et irrévocable. Cela dit, voici, au lieu de la traduction mot pour mot qui demeurerait obscure, une traduction libre qui reproduit exactement, sinon la lettre, du moins le sens du texte : « L'huissier royal Nafparouï, après avoir été en Lotanou à la suite de Sa Majesté, a apporté du bétail de Zahi, soit quatre vaches laitières, deux vaches laitières d'Égypte, un taureau, en tout sept bêtes, et des seaux à lait en bronze, pour les donner au Château des millions d'années de Thoutmôsis III, avec son frère Amanoumemechiabou pour gardien des bêtes, tandis que son fils Zosirkeriya serait porteseaux, et ceux-ci seront sous mon administration pendant mon jour de vie ». Après que l'intendant de l'entrepôt Nabsenouï fut entré pour cette affaire, et que le scribe royal fut venu pour cette affaire, les paroles suivantes furent prononcées par la Majesté du Palais : « Ils (les deux gardiens, et par suite leur charge) resteront sous ton administration pendant ton jour de vie. Si, après le temps de vieillesse qui l'accroira, ils se perpétuent de fils en fils et d'héritier en héritier, qu'ils ne passent pas au service de l'intendant des bœufs. Si jamais qui que ce fût venait pour en contester, qu'il ne soit point prêté attention à ses paroles dans aucun des diwans du roi, et qu'aucune atteinte ne soit portée à ces dispositions, pour les altérer en autre chose! »

J'ai publié naguère des actes constituant des *wakfs* funéraires en l'honneur des princes de Siout ou de Tehnèh, mais là il s'agissait de rentes considérables et de terres importantes : ici, il n'est plus question que de sept têtes de bétail et d'un peu de vaisselle de bronze. C'est

dans la valeur médiocre des objets que réside l'intérêt du monument : il prouve que, dans l'Égypte païenne comme dans l'Égypte musulmane, tout, et même des biens insignifiants, pouvait prêter matière à constitution de *wakf*. Il ne semble pas qu'ici le droit d'usufruit disparût à la mort du donateur, ni que le *wakf* se fondît dans la masse des biens de mainmorte : il se conservait distinct aussi longtemps que la descendance des gardiens et la progéniture du bétail donné continuaient à se propager. Le *wakf*, dans la pensée de son fondateur, devait être affecté à l'usage de la laiterie du temple plutôt que de la boucherie : c'est ce qui explique la donation de seaux à lait qui accompagne celle des bœufs.

Caire, le 2 juin 1909.



# LE RÔLE DU FOIE

DANS

## LA LITTÉRATURE DES PEUPLES SÉMITIQUES,

PAR

M. ADALBERT MERY,

PROF. À L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG <sup>1</sup>.

---

Le langage, à la fois instrument et dépôt de la pensée, nous offre les moyens de reconstituer l'ordre des idées des temps les plus reculés, qui n'ont laissé d'autre monument que les mots mêmes. Par l'analyse scientifique de certains groupes de mots, on parvient à reconstituer dans une certaine mesure une image de la vie des peuples anciens, on reconnaît leur organisation sociale, leur religion, leur superstition et leur morale, leur droit et leurs efforts journaliers pour se procurer la nourriture par la chasse, la pêche, l'agriculture, bref une image de leur état général à une époque pour laquelle on n'a aucune autre source d'information. En recueillant, en analysant et en comparant les noms des animaux, des plantes, des étoiles, des organes du corps, on peut acquérir une idée de leur connaissance des sciences exactes, et de plus, par le même procédé, on peut trouver l'ensemble de leurs idées ou fantaisies philosophiques primitives, qui ont formé les bases de tout développement ultérieur. Chaque philosophe, bon gré mal gré, commence par la critique de ses devanciers, et Thalès lui-même n'était

<sup>1)</sup> Huit jours après nous avoir adressé ce travail, le professeur Mery était inopinément enlevé à l'affection des siens (5 août 1909). Sa mort est une grande perte pour les études orientales. Sa vaste érudition le plaçait aux premiers rangs parmi les sémitisants, et la dignité de son caractère lui avait conquis les sympathies de tous ses collègues. (J.-B. Cu.)

pas le premier qui se fût occupé de fantaisies scientifiques : lorsqu'il chercha le principe des choses, il eut d'abord l'idée de principe, et sans cela il ne l'aurait pas cherché. On ne cherche l'Eldorado que parce qu'on connaît l'or.

Pour la famille des peuples sémitiques, cette sorte de recherches est relativement facile, mais pourtant nécessaire, parce que la mieux connue des anciennes littératures sémitiques a déjà elle-même fait ses emprunts à l'âge précédent, qui lui a fourni les idées fondamentales réglant la tendance des esprits. C'est à l'étude d'une de ces idées que nous consacrons les pages suivantes; pour déchiffrer leur manière d'appréhender la nature de l'homme, nous allons parler de leurs pensées anthropologiques et, en particulier, de leurs opinions sur les relations de l'âme avec le corps.

L'homme est composé de poussière et du souffle de vie, c'est-à-dire de l'haleine, d'après la plus ancienne de leurs théories, admise aussi chez les premiers philosophes grecs, parmi lesquels Xenophanès déclara que l'âme est un souffle ( $\alpha\nu\epsilon\tilde{\nu}\mu\alpha$ ; Diogène de Laerte, IX, 19). D'après une autre théorie, l'homme est composé de chair et de sang, et le sang est l'âme elle-même. Je note en passant que le sens du mot *nefesh*, qu'on traduit par «âme», n'est nullement *vent*, *haleine*, mais directement *sang*. Le *basar ve nefesh* des Anciens est absolument la même chose que le *basar ve dam* «chair et sang» des écrivains postérieurs, et il ne désigne autre chose que l'homme. En arabe, *nafisa* se dit de l'écoulement du sang après un accouchement, *nafsa* est la femme pendant ses règles et la femme accouchée, littéralement «l'ensanguantée». En hébreu, il est dit : הַדָּם הוּא הַנֶּפֶשׁ «le sang est l'âme» (*Deut.*, XII, 23), et נֶפֶשׁ כָּל בָּשָׂר דָּמוֹ הוּא «l'âme de toute chair c'est son sang» (*Lév.*, XVII, 14), ce qui établit l'identité absolue du *nefesh* et du *sang*. C'est ce qu'on trouve aussi *Genèse*, IX, 5, où *nefesh* est glosé par דָּמוֹ «son sang»; de même, *Lév.*, XVII, 14, נֶפֶשׁוֹ est ajouté comme glose pour introduire dans le texte une transformation ultérieure de l'idée primitive d'après laquelle le *nefesh* est contenu dans le *sang*, comme principe indépendant, qui se sert du sang comme d'un véhicule. Cette théorie est semblable à l'opinion de Pythagore, qui soute-



nait que l'âme se nourrit du sang et attribuait à l'âme une hypostase séparée qui la distinguait du corps (DIOGÈNE DE LAERTE, VIII, 30).

Mais on ne s'en tint pas à ces idées sommaires et rapides: on se demanda aussi par quels instruments intermédiaires s'effectue la relation de l'âme et du corps. Et pour répondre à cette question, on inventa une psychophysique élémentaire, en choisissant les organes du corps les mieux caractérisés et palpables, le *cœur*, les *reins* et le *foie*, pour y attacher les fonctions psychiques les plus grossières. On déclara le cœur siège de l'intelligence, on fixa dans les reins les sentiments tendres, — et c'est Dieu qui sonde « les cœurs et les reins », où nous devrions dire « les esprits et les cœurs ». Enfin, on attribua au foie les sensations de grandeur, d'orgueil, de courroux, et on combina avec le foie la bile et sa vésicule, que Dieu fend pour verser la bile dans la poussière (JOB, VI, 13), ce qui veut dire : « Dieu m'avilît ».

Dans les textes hébraïques cette idée n'a pas été conservée dans son intégrité; actuellement elle se trouve avoir été oblitérée par des personnes qui la regardaient comme répugnante, de sorte que la majorité des exégètes ne la reconnaît plus et la repousse absolument. Il faut donc des recherches sérieuses pour la rétablir et pour retrouver ainsi les éléments d'une psychologie primitive, en vogue non seulement chez les Hébreux, mais dans toute la famille des peuples sémitiques. Mais, de même que les Hébreux, avec le temps, ont multiplié les fonctions psychiques du cœur, qu'ils ne restreignaient pas à l'intelligence, de même les Arabes ont élargi la fonction psychique du foie en lui attribuant aussi des sentiments tout autres que le courroux; commençons donc par les Arabes. Le sens métaphorique dans lequel ils emploient le mot *foie* est fort varié; ils l'emploient pour désigner aussi les affections de tendresse, d'amour, de dévouement, d'amitié étroite, d'angoisse, de douleur et peut-être encore beaucoup d'autres. Voici les preuves :

Un enfant est appelé par son père *مُهَجَّةٌ كَبِدِي* - le sang le plus profond de mon foie -, quoique le mot *مُهَجَّةٌ* désigne en particulier le sang du cœur (*Mille et une nuits* [HABICHT], I, 48).

Pour exprimer le respect et la vénération, on se sert de la phrase *انت بين كبدى وجلبى* « tu es entre mon foie et le lobe de mon foie », et d'autre part *بين الجلب والكبد* est employé pour désigner un ami intime (MADANI, *Proverb.*, éd. FREYTAG, II, 128; III, 136).

Tourmenté par le souvenir de ses amours, un poète dit :

واذكر أيام الحمى ثم انثنى على كبدى من خشية تصدعا

En me souvenant des jours passés avec elle dans son domaine qui nous est interdit, je me courbe sur mon foie, de peur qu'il ne se rompe (HAMASA, p. 540).

Un jeune amoureux se plaint auprès de son amante de ce que le sommeil fuit ses yeux, son cœur étant toujours en proie à des imaginations douloureuses et à « une douleur qui ne touche qu'à un membre blessé et ne parvient qu'à un foie déchiré et rompu » *هتة لا تلمس غير جارة مجروحة ولا تمر الا كبد مصدوعة ومقروحة* (*Millé et une nuits*, III, 307).

Le billet doux de l'amante apporte la guérison à un foie blessé, déchiré par le malaise et la faiblesse : *انزلت الشفاء على كبد مجروح اقرحه الضنا والسقام* (*L. c.*, 371).

Une femme poète, se plaignant du départ de son ami, s'écrie :

يا كبدًا كادت عاشيةً غُرب من سوق إكتر الطاعنين تصدع

O le foie! Peu s'en est fallu, le soir de Gourab, qu'il ne se soit fendu par le désir de suivre les traces des gens qui s'en allaient (HUSA, p. 542).

Dans un vers de Medjnoun, le foie est rafraîchi par l'odeur douce de l'haleine de Laïla. Il dit :

اقول لاصحاني هي الشمس ضوءها قروب ولكن في تناولها بُعد  
لقد عارضتنا روح ليلة بنأحة على كبدى من طيب ارواحها بُرد

Je dis à mes compagnons : Elle est le soleil, dont la lueur est proclée, tandis qu'il est loin, quand on veut le saisir. Le vent nous a apporté une odeur de Laïla :

le parfum de ses souffles est un rafraîchissement pour mon foie (*Tuz'gin el-'aswâq*, p. 60, 62 de l'édition du Caire, 1305).

Enfin, en tant qu'organe qui a ressenti les peines du cœur et en garde le souvenir, le foie est comparé à un parchemin écrit par la main, avec beaucoup de pleurs; ainsi, dans la description des insomnies, dans un vers d'Alḥmad ibn 'abd rabbihî, composé en l'honneur d'Ibrâhîm ibn Ḥadjjâdj :

كتاب الشوق يطويه الغواد      ومن فيض الدموع له مداد  
حطّ يد البكا به سطورا      على كبدى ويملئها السهاد

La lettre du désir que le cœur plie pour l'envoyer, où l'effusion des larmes lui sert d'encre, et où la main, sous mes gémissements, trace sur mon foie des lignes que dictent les insomnies, etc. (IBN ABUHARI, éd. Dozy, II, 131).

Un pas de plus, et nous voyons le foie traité comme organe de la compassion et de la sympathie; et c'est ainsi que Ḥariri fait dire à son Abou Zaid : « les lobes de mon foie tremblèrent de compassion pour mon enfant », enfant qu'il avait quitté « le foie brisé » *فَصَلَّتْ عَنْهُ بِكَبِدٍ مَرْصُوعَةٍ* (ḤARIRI, *Macamas*<sup>2</sup>, I, 57, 58).

Les enfants sont regardés comme des morceaux des foies de leurs parents :

واثما اولادنا بيننا اكبادنا تمشى على الارض

Nos enfants au milieu de nous sont nos foies marchant sur le sol (ḤAMASA, p. 143).

Et dans ce sens, on parle d'une *قطعة الكباد* « d'un morceau de foie » (Dozy, *Ibbadil*, I, 238). Cette expression se trouve aussi dans un poème composé par Ibn el-Labbana à l'occasion du départ de Mo'tamid quittant l'Espagne pour l'Afrique :

كم سال في الماء من دمع وكم حملت تلك العطايع من قطعات اكباد

Que de larmes tombèrent dans l'eau de la mer et que de personnes aimées ces bateaux (*lit.* : ces séparations) emportèrent-ils ! ('ABD EL-WAHID, *Hist. of the Almohades*, éd. Dozy, p. 104).

Ici les morceaux des foies désignent les favoris, quoique M. Fagnan les prenne pour les causes du chagrin en traduisant « que de causes de chagrin ces bateaux emportèrent ! ».

Le foie paraît encore dans la poésie des Bédouins modernes comme l'organe qui ressent les douleurs les plus atroces. M. Wetzstein a communiqué la nénie de Ibn Douchi, phylarque syrien, où il dit, déplorant la mort de son frère :

يا غم كبدى اتقل من الطار بى واتقل من اللى فوقه البدو يمشون

Ô douleur de mon foie, plus pesant sur moi que la montagne, plus accablant que la terre sur laquelle marchent les Bédouins! (*Zeitschrift für Völkerpsychologie*, VII, 463. — Je crois qu'au lieu de *طار*, il faut lire *حتر*).

Un poète, en décrivant son combat avec les membres de sa propre tribu, déclare :

واى وان عاديتهم وجدوتهم لتالمر مما عَصَّ اكبادهم كبدى

Si je les attaque et les endommage, mon foie souffre une douleur pire que celle qui mord les leurs (HAMASA, p. 351): — et *واكبدى* - *waïe* mon foie - (*ibid.*, 599) est une exclamation de douleur.

Cet emploi est répandu dans la littérature arabe de tous les temps et de toutes les contrées. Je cite comme exemples :

كيف اضطبارى ونور الشوق فى كبدى

والدموع من مغلتى طوفان لادبدى

Comment pourrais-je patienter, tandis que le feu du désir brûle dans mon foie et que les larmes de mes yeux sont un déluge pour toujours? (*Mille et une nuits*, VII, 144).

ما الشوق مُتَّعِنَا بِذَا الكبد حتى اكون بلا قلب ولا كبد

Le désir ne sera pas contenté chez moi par cette pâleur de ma figure avant que j'aie perdu aussi mon cœur et mon foie (MOITANABBI, 46, 1 = p. 104, DIETENICHT).

اريتك ام ماء الغامة ام حتر بعي بيروود وهو فى كبدى حتر

Je ne sais si mon sentiment est l'effet de l'humidité de tes lèvres, ou de l'eau

d'une nuée, ou du vin rafraîchissant dans ma bouche, mais qui se change en charbon ardent dans mon foie (*Ibid.*, 45, 1; p. 101).

كُنَّ فِي صُلْبِي فَلَمَّا وَلَدْتُهُنَّ صَرِنَ فِي كَبِدِي فَهِيَ تَحْتَرِقُ عَلَيْهِنَّ لَغَرَطِ شَفَقَتِي

Les fillettes étaient dans mon ventre, et lorsque je les eus mises au jour, elles entrèrent dans mon foie qui brûlait pour elles à cause de l'excès de ma sympathie (HAMASA, 142).

Ibn Arabschah (éd. GOLUS, p. 126) cite, d'un discours du temps de Timour, c'est-à-dire du XIV<sup>e</sup> siècle, la locution كَوِي كَبِدًا et شَوِي كَوِي, qui est employée aussi du temps de Tograi (*Carmen* V, 23), vers l'an 1110, où on lit : تَبِيَّت نَارُ الْهَوَى مِنْهُنَّ فِي كَبِدِي « le feu du désir qu'elles m'ont allumé reste dans mon foie pendant la nuit ».

De nos jours, je trouve cet emploi dans la locution : كَبِدِي عَايِفٌ « mon foie repousse la nourriture, je n'ai pas la force de manger » (*Z.D.M.G.*, XXII, p. 89, l. 5). Mais je me contente d'indiquer seulement les vers du chérif Ibn Hâshim (*LEX KHALDUN*, *Proleg.*, III, 362, 367) sans les citer, parce que le sens en est douteux, comme l'a avoué aussi M. de Slane dans sa traduction.

J'ajoute encore à ces exemples les citations suivantes :

HARIRI, *Durra*, éd. THORBECKE, p. 197 : وَابِي كَبِدٌ مَجْرُوحَةٌ. — *Mostatraf*.

II, p. 51 : مِنْ لَمْ يَبِيَّتِ وَالْبَيْنِ يَصْدَعُ قَلْبَهُ لَمْ يَدْرُ كَيْفَ تَفَتَّتِ الْاَكْبَادُ. — *Kitâb al-Aghani*, éd. KOSEGARTEN, 224 :

وَذَكَرْتُ مِنْ رَقَّتْ لَدَى كَبِدِي

وَإِي فَلَيسَ تَرَّقَى لِي كَبِدِي

Et, pour démontrer l'emploi de la bile, je citerai des *Mille et une nuits* (II, 138) : انْفَطَرَتْ مَرَاتِقِي مِنَ الْعِيْظِ « ma bile est fendue par la colère », ce qui est formulé comme فَتَّتِ الْاَكْبَادُ.

Nous avons recueilli ces exemples dans tout le vaste domaine de la littérature arabe, à commencer par les origines de l'Islâm jusqu'à nos jours, où nous avons trouvé l'emploi de la métaphore dans la bouche du phylarque moderne. La plus ancienne de nos citations appartient à

un poète qui était contemporain d'el-Hadjdjâdj, mort en l'an 95 de l'Hégire à l'âge de 54 ans<sup>(1)</sup>. Il était donc né en 41 de l'Hégire, ce qui prouve que l'usage de la phrase était reçu du temps du Prophète.

Mais l'usage de cette métaphore franchit les limites de la civilisation arabe; avec la multitude d'expressions dont ils ont cru enrichir et raffiner leur langue, les Persans l'ont adopté. Dans la langue ancienne du Zend-Avesta, il ne s'en trouve aucune trace. Les poètes de la littérature néo-persane, s'étant pénétrés des beautés de la poésie arabe, ne tardèrent pas à former un grand nombre d'expressions, dans lesquelles جگر « foie » est employé comme en arabe. Pour décrire la chaleur de l'amour paternel, Firdousi (I, 256. Mon.) fait dire au père : « Mon fils restera chez vous, جگر که چنان جان است و خون جگر - lui qui est comme l'âme et le sang du foie », et rien de plus fréquent, pour désigner les gémissements et le soupir, que la phrase : یکی باد سرد از جگر کشیدن, littéralement « tirer un vent froid du foie » (Firdousi, II, 622). Anvéri ne parle pas de son cœur douloureux, mais de son foie brisé, quand il dit : رخته رخته شد از سمت جگرم « mon foie est brisé, brisé par le souci que tu me donnes » (Orsely, *Orient. Collect.*, I, 296); ou : من از تو جگر محروم - je ne mange pas de foie à cause de toi, c'est-à-dire : « tu ne m'as pas causé de chagrin ». Cette phrase trouve son commentaire dans un vers de Sa'di (*Bonstan*, p. 35. GRAY) :

بداندیش نَسْت آن جگر خوار خلق  
که نفع تو جوید در آزار خلق

Ton ennemi, ô prince, est cet écorcheur (*litt.* : ce mangeur des foies des gens) qui cherche ton avantage dans la vexation des gens.

Les Persans admettent le mot جگر پاره « morceau de foie », comme les Arabes leur قطعة الكبدة; par exemple :

روزی که وقف روی تو خردم نظاره را  
ددم بدمایم این جگر پاره پاره را

<sup>(1)</sup> Voir les KHALIKAN, I, p. 223 de l'édition du Caire (s. l.)

Le jour auquel je me suis permis de regarder ta figure, j'ai vu une miraille dans le pan de cette personne aimée [*lit.* : ce morceau de foie].

Les douleurs de l'âme sont comparées au foie parsemé de sel :

هجرت که بجان من درویش آمد  
گوئی مکی بر جگر ریش آمد

Tu pourrais dire de la douleur, causée dans mon âme par (ton) absence, que c'est du sel jeté sur mon foie (HAFIS, *Rosenzweig*, III, 398).

Et le foie est déchiré par l'injustice, mais ne doit pas s'en venger, selon un autre beau vers de Hafis :

هر که بحراشدت جگر بچغا  
هچوکان کریم زر بحشس

Comme une mine généreuse, tu dois donner de l'or à qui l'aura déchiré le foie par l'injustice (HAFIS, *Rosenzweig*, III, 250).

Dans les dictionnaires, on trouve un assez grand nombre de mots composés avec جگر; ainsi, on parle d'un جگر خواره "affligé, dont le foie a été mangé"; جگر سوز "جگر تافتند" ayant le foie brûlé, follement amoureux; جگر گرم "جگر گرم" ayant le foie chaud. Mais ces locutions sont familières à quiconque lit la poésie persane et les littératures qui suivent son exemple.

L'emploi étendu de cette phraséologie métaphorique, qui est le produit et la conséquence d'une psychologie ou plutôt d'une psychophysique primitive, attira d'abord l'attention des philosophes et des médecins, dont la théorie psychologique n'est qu'une combinaison bizarre de ces anciennes fantaisies populaires avec les doctrines des médecins grecs, et on la trouve détaillée dans les Traités des frères de la sincérité (*Icharân es-şafa*, t. II, p. 249-251 de l'édition de Bombay, 1305).

Après un développement étendu et péril de l'idée du microcosme<sup>(1)</sup>,

<sup>(1)</sup> L'idée du microcosme est reçue aussi anciennement chez les Juifs. Cf. le Targoum de l'Écclésiaste (iv, 14) : גוף ברגש דמתיל לקרתא ושירתא, c'est-à-dire : "le corps de l'homme ressemble à une petite ville".

ou apprend que le foie, dans lequel la production du sang est localisée, ressemble à la cave d'une maison, tandis que la vésicule du fiel avec son agent chimique de la bile jaune est comme un arsenal (بيت السلاح). D'autre part, l'âme résidant dans le corps a ses forces innées et ses qualités inhérentes, qui se répandent sur les membres du corps et ressemblent aux différentes tribus et peuplades d'une ville qui en ont occupé (selon la coutume orientale) les différents quartiers. Il y a trois espèces de forces, semblables aux tribus habitant une ville, l'âme végétative avec ses inclinations bonnes et mauvaises, l'âme animale et l'âme raisonnable; mais toutes trois sont les branches d'un seul arbre, ou même une substance identique sous des noms différents.

L'âme végétative réside dans le foie, d'où elle exerce son influence par les canaux qui le rattachent aux autres parties du corps; l'âme animale réside dans le cœur; l'âme raisonnable dans le cerveau. On reconnaît la psychologie d'Aristote, à laquelle ces Encyclopédistes arabes ont emprunté leur triple âme: mais la localisation dans le foie, le cœur et le cerveau est inconnue aux philosophes anciens, et Aristote en particulier traite le foie et la rate comme les organes de la nutrition et de la digestion (*De partib. anim.*, p. 670<sup>s</sup> de l'édition de Berlin). On devra donc attribuer la localisation de l'âme végétative dans le foie à l'ancienne idée populaire sur la fonction psychique de cet organe, dont nous avons jusqu'ici démontré l'existence chez les Arabes, et qui dominait l'esprit de ces Encyclopédistes.

Leur système a fait école: les Rabbins éclairés l'ont adopté, et, quoique Sa'adya, réformateur de la science judaïque, ne l'a ni mentionné ni critiqué dans ses *Émonot ve De'ot* (VI, 1 et suiv.), Ibn Ezra déclare nettement: הנפש בלבד - l'âme est dans le foie-. Aussi attribue-t-il au foie la fonction d'exciter l'appétit de manger et de satisfaire aux besoins sexuels, tandis que la רוח - l'esprit -, établie dans le cœur, est la force générale qui dirige l'ensemble de la vie. Ces deux forces lui semblent subordonnées à la נשימה, proprement la respiration, dont le siège est le cerveau, et qu'il identifie à la sagesse, חכמה, source de tous les mouvements et de toutes les sensations. Elle est le principe de la personnalité, qui défend l'existence individuelle contre



toute influence délétère, et qui, pour accomplir sa tâche, possède le צב, c'est-à-dire le ressentiment, la faculté de se chagriner de tout obstacle qui empêche la liberté et l'effet de ses actions. La respiration, ou, si l'on veut, l'haleine, נשמת, avec le corps, selon *Gen.*, II, 7, lui semblent les éléments constitutifs de l'homme. Voilà, en peu de mots, son anthropologie, développée dans son commentaire sur *Écclé.*, XXXIII, 25, combinaison des idées primitives de *Gen.*, II, 7 avec la théorie la plus en vogue à son époque.

En attribuant le ressentiment, צב, au cerveau, Ibn Ezra s'écarte de la théorie des Rabbins anciens, dont on trouve les idées psychophysiques dans le traité talmudique *Bérakhot*, 61<sup>a</sup>, où il est dit : « Les Rabbins soutiennent que des deux reins que possède l'homme, celui qui est à droite lui donne le bon conseil et celui qui est à gauche le mauvais conseil », après quoi le texte continue ainsi : « Les reins donnent le conseil [nous dirions l'impulsion], le cœur l'entend, la langue définit et la bouche achève. L'œsophage reçoit tout genre de nourriture, la trachée-artère produit les sons, les poumons absorbent tout genre de liquides, le foie excite la colère, qui est apaisée par une goutte que la bile y jette<sup>(1)</sup>; la rate produit le rire, le gésier digère [littér. : mou], l'estomac fait dormir et le nez réveille. » En localisant le rire dans la rate, les Rabbins suivent simplement les médecins contemporains, et l'idée se trouve déjà dans Persius (*Satir.*, I, 12) : « Quid faciam? sed sum petulanti splene cachinno », où un scolaste a ajouté : « Secundum physicos dicit, qui dicunt homines splene ridere, felle irasci, jecore amare, corde sapere ». Cf. PLINE, *Hist. nat.*, XI, 205. Les langues romanes ont conservé cette idée. Mon ami, M. Schneegans, me cite les exemples suivants : « Voilà une femme sans cœur, sans fiel et sans foie » (MARGUERITE DE NAVARRE, *Heptam.*, XXXVIII) pour le français, et pour le provençal moderne *as pas de fegé*, et *es un fegé* (en Dauphiné : un homme courageux). Aussi en italien on dit *uno è un corto fegato* pour désigner un homme violent, et *a fegato di fare* veut dire « il a l'audace de faire ». Chez les Juifs, la théorie citée du traité

<sup>(1)</sup> C'est emprunté à PLATON, *Timée*, 32.

*Bérakhot* était regardée comme si certaine, que R. Yehouda ben R. Ele'âi explique avec son aide pourquoi l'angine commence dans les entrailles et parvient à la bouche, à savoir : parce que les reins donnent l'impulsion qui s'achève enfin dans la bouche (*Sabbath*, 33<sup>b</sup>).

La théorie des Rabbins ne leur était du reste nullement propre et spéciale; elle était généralement admise dans le domaine de la civilisation araméenne; car rien de plus commun dans la littérature syriacque que de regarder la colère comme un effet de l'amertume du foie, du כְּבִדָּה כֶּבֶד; « le foie ». כֶּבֶד, est l'organe כֹּסֶם כֶּבֶד כְּבִדָּה - dans lequel se trouve la colère » (SACHAU, *Lucd. syr.*, Praef., vii). L'emploi de cette phrase est antérieur aux plus anciens documents littéraires, car la Pešittâ (*lct.*, viii, 23) le connaît déjà, quand elle rend le grec *eis cholên pikipras* par כְּבִדָּה כֶּבֶד, ce qui n'est pas de son invention, mais s'explique par un usage déjà en vogue; cet emploi était familier, au IV<sup>e</sup> siècle, à saint Ephrem, bien qu'il connût aussi la théorie purement grecque, lorsqu'il dit : כֶּבֶד כֶּבֶד כְּבִדָּה כִּיפֵד לְכִמְרִי כִמְרִיחָה « le foie est l'organe [*littér.* « la mère », parce que כֶּבֶד est féminin] qui procure les aliments au corps » (H. 316). Car, dans un autre passage, il exprime directement en ces termes la doctrine plus haut citée du Talmud : כְּבִדָּה כֶּבֶד כִּיפֵד לְכִמְרִי כִמְרִיחָה כְּבִדָּה כֶּבֶד כִּיפֵד לְכִמְרִי כִמְרִיחָה כְּבִדָּה כֶּבֶד כִּיפֵד לְכִמְרִי כִמְרִיחָה « Les reins sont le type de la faculté de l'intelligence de faire des distinctions, parce que le rein est l'organe du corps qui fait les distinctions. On a fait des recherches sur la dure-mère, et sur le foie, et on a dit que le désir résidait dans le foie... c'est la source de tout désir. » Dans Jean d'Éphèse, on trouve fréquemment la כְּבִדָּה כֶּבֶד (p. 240, 40, 44, etc.), et le simple כֶּבֶד כֶּבֶד a le sens de « en colère », p. 82, où il est dit : כֶּבֶד כֶּבֶד, כִּמְרִיחָה, כִּמְרִיחָה « il le frappa, en colère, de ses propres mains ». Cf. aussi p. 234, l. 1. L'adjectif כֶּבֶד, par conséquent, signifie « courroucé, se mettant en colère », significa-

tion à attribuer aussi à l'Étpa'al. C'est ainsi qu'on le trouve dans les *Actes des martyrs orientaux* (ASSEMANI, I, 12), où il est dit : **כדכדבב מדינאס דינא פא** - il se mit en colère, il devint furieux et ses reins tremblèrent -.

Mais les écoles syriaques, ouvertes aux influences étrangères, connaissent aussi la théorie des Encyclopédistes arabes et l'emploi métaphorique des poètes. On comprend donc que Bar Ali, n° 3862, puisse dire : **כדכדבב מדינאס דינא פא כדכדבב מדינאס דינא פא כדכדבב מדינאס דינא פא** - la force psychique est celle du cerveau, la force animale celle du cœur, la force naturelle [mot qu'il emploie au sens de « végétative »] est celle du foie -; et on ne méconnaîtra pas, dans les vers suivants de Barhébréus, sa façon, plus semblable à la poésie arabe ou persane qu'à l'ancienne manière syriaque, de placer dans le foie seulement la colère :

<b>פא כדכדבב מדינאס דינא פא</b>	Par le feu de son amour il a rôti le foie,
<b>כדכדבב מדינאס דינא פא</b>	et par sa flamme il a brûlé le cœur;
<b>כדכדבב מדינאס דינא פא</b>	en moi, pauvre, sa beauté a excité le désir,
<b>כדכדבב מדינאס דינא פא</b>	et s'il me reste je n'en serai pas fiâché.

De même que les Persans ont adopté les métaphores arabes, les Arméniens aussi se sont emparés de ces locutions, mais en se conformant plutôt à l'usage des Syriens, dont ils reçurent la première instruction chrétienne. Les mots **լերդաբեկել** - épouvanter, effrayer - et **լերդալեղ** - triste -, signifient littéralement - briser le foie - et - ayant le foie blessé, ulcéré -, ce qui est sensiblement différent de l'usage arabe.

Enfin, pour ne rien omettre, je citerai encore une observation de Dillmann dans son *Lexicon aethiopicum*, p. 851: il croit que l'expression **በከብድ** - par le foie - (I Esdr., III, 20) a le sens de « sans délai, tout de suite », en allemand « von der Leber weg, courageusement », et elle serait opposée au **በልብ** « par le cœur », dans le sens « avec réflexion et hésitation ». L'usage éthiopien est donc conforme à celui des Syriens.

Après tout cela, on s'attendra naturellement à trouver la même phraséologie psychologique dans la littérature hébraïque; mais il n'en

est pas ainsi, du moins en apparence. Qu'on feuillette les dictionnaires, on n'en trouvera aucune trace; les quelques hébraïsants qui ont songé à voir « le foie » *kabéd* כבד là où le texte massorétique offre *kabōd* כבוד dans le sens de « l'âme », sens qu'on attribue actuellement à *kabōd*, ont été rejetés par le grand maître de la lexicographie. Car c'est Gesenius lui-même qui déclare : « Quod nonnulli כבד animae significatione idem esse voluerunt atque כבד jecur, minime probabile est: quod jecur nunquam ut cor, renes, animi sedes appellatur. » Cette déclaration formelle a empêché l'étude sérieuse de la question, et, après lui, personne, que je sache, ne s'en est occupé. Et pourtant la déclaration est décidément erronée en ce qui concerne les autres littératures sémitiques, comme nous venons de le voir, et elle est contestable pour l'hébreu, en tant que jugement anticipé formulé sans connaissance de cause. En vérité, les anciens Hébreux, eux aussi, ont connu et employé l'usage métaphorique du foie, actuellement caché sous le voile d'une vocalisation artificielle, d'un *tiqqoum sopherim* ou d'un *gre perpetuum*, pour ainsi dire. Au lieu de *kabéd*, on lit à présent généralement *kabōd*, conformément à un goût capricieux qui admet le cœur, la bile et les reins, mais abhorre le foie. Les traducteurs modernes ont suivi cette coutume; mais celui qui admet une phrase comme « sonder le cœur et les reins » n'a pas le droit de réprover une locution comme « avilir le foie »; ce n'est là qu'une question d'habitude. En latin, personne ne trouve insupportable de lire : *difficili bile tumet jecur* (HORACE, *Od.*, I, 15) ou : *cum tibi flagrans amor et libido sacriat circa jecur ulceratum* (*ibid.*, I, 25), ou dans JUVENAL (VI, 648) : *rabie jecur incendente feruntur praecepites*. En grec, on vante la force énergique de l'expression, quand on lit dans Eschyle : Λοξίου χρησμός . . . δυσχειμέρους άτας ύφ' ήπαρ Σερμδν έξαυδάμενος (*Choeph.*, 266); ou : δήγμα λύπης ούδέν εφ' ήπαρ ποροικνεύεται, et πολλά Σιγγάνει προς ήπαρ (*Agamemnon.*, 756, 413); et : άλγησον ήπαρ ένδίκους λνείδεσιν et ύπό λύβον (*Eumenid.*, 138, 161); ou quand l'amoureux Polyphème porte un ύποκάρδιον έλκος Κύπριδος έν μερ χλας τό οι ήπατι σάξε βέλεμον (*THÉOCRIT.*, *Id.*, XI, 16). Je demande donc pourquoi on veut dépouiller le langage des Hébreux d'une expression aussi vigoureuse et aussi originale, pour la remplacer

par une expression artificielle et banale ? Il faut leur laisser ce qui leur appartient. En vérité, personne n'est choqué par les phrases de Shakespeare : « We use thee not so hardly as prouder *livers* do » (*Cymbeline*, III, 3, 9); « the *liver*, heart and brain of Britain » (*ibid.*, V, 5, 14); « the *liver* white and pale, which is the badge of pusillanimity » (*Henry IV*, 3, 113); « love my wife with *liver* burning hot » (*Merry Wives*, II, 1, 121); laissons donc aussi les expressions bibliques telles qu'elles étaient primitivement. Mais il faut prouver notre thèse.

On reconnaît l'usage original de *kabîl* par la comparaison des deux passages *Genèse*, XLIX, 6, et *Lamentations*, II, 11. Le texte massorétique de *Genèse*, XLIX, 6 : אֶל תִּהְיֶה בְּקִהְלֵם אֶל תִּהְיֶה בְּבִדְיִי est traduit dans les Septante par : ἐπὶ τῆς συστάσεως αὐτῶν μὴ ἐρίσαι τὰ ἥπατά μου; ils lisaient donc בְּבִדְיִי, de בִּדְיִי, et le sens qu'ils attribuèrent à ce passage n'est autre que celui-ci : « Que mon foie ne s'échauffe pas contre leur assemblée à cause de leur complot »; et en tout cas ils prononcèrent בְּבִדְיִי et interprétèrent le passage suivant l'analogie de אֶל יְהִי אֵי - que ma colère ne s'enflamme pas ».

Dans l'autre passage, on a conservé en hébreu le mot original קֶבֶד בְּבִדְיִי, לֹא רָפָה בְּבִדְיִי, mais les Septante l'ont remplacé par δόξα, en traduisant : ἐξέχυθη εἰς τὴν γῆν [ἡ?] δόξα μου. Nous voyons donc les deux lignes de la tradition, celle d'Alexandrie comme celle de Jérusalem, conservant à la fois le mot original et le remplaçant par בְּבִדְיִי, mais chacune à un autre endroit, tandis que, dans les deux versets, la Pesîqta traduit le mot que nous discutons par קֶבֶד = בְּבִדְיִי « honneur ». La tradition juive postérieure, représentée par les Targoums et saint Jérôme, reste conforme à la ponctuation massorétique.

Il va sans dire que l'original était partout בְּבִדְיִי, et on peut aussi le prouver surabondamment à l'aide de textes judaïques originairement écrits en hébreu, mais conservés seulement en grec, textes dans lesquels l'expression antique a échappé à la soi-disant correction des Massorètes. C'est ainsi qu'on lit dans le *Testament des douze Patriarches* la phrase suivante : ἡ καρδία μου σκληρὰ καὶ τὰ ἥπατά μου ἀκίνητα, qui se complète par le troisième membre : καὶ τὰ σπλάγχνα μου ἀσυμπαθῆ (*Test. Simonis*, 2). Le texte mal transmis de ce livre est garanti ici par

l'une des deux recensions de la traduction arménienne, qui donne les mots suivants : *սիրս իմ խիտա էր, և լեարդ իմ անշարժ և սզզլք իմ անշարժացից* *cor meum durum erat, et jecur meum immobile, et intestina mea immisericordia*; mais l'autre recension a changé *լեարդ* *jecur*, en *փոր*, qui signifie « les entrailles »<sup>(1)</sup>.

A côté de cet appui, nous en avons encore un autre dans le langage des Samaritains, qui, hébraïque au fond, n'a pas été altéré par le préjugé massorétique contre l'emploi de כֶּבֶד. Je trouve dans une description du *Yom kippourim* les vers suivants :

יומי התשובה בחסד	כי מן שריו השעת
לבבון והכבד (בצלואן וגו')	דבון ישראל יגצרו

Au commencement du septième mois sont les neuf jours de repentance, par la grâce de Dieu, pendant lesquels les Israélites sauvent leurs cœurs et le foie par leurs prières, etc. (Cf. MERX, *Der Messias oder Ta'eb der Samaritaner*, Giessen, 1909, I, 17.)

Par notre longue induction, nous croyons avoir amplement prouvé que l'usage du mot « foie », dans son sens métaphorique, était et est familier aux autres peuples sémitiques, et qu'il n'était pas inconnu des Hébreux. Ce fait établi, on devra se demander s'il est possible que cet usage soit restreint aux deux seuls versets que nous venons de citer. Et en vérité, il s'en trouve d'autres. On devrait proprement soumettre à un examen rigoureux tous les endroits où l'on attribue au mot כֶּבֶד le sens d'« âme »; mais, pour terminer notre discussion, nous nous bornerons aux passages qui nous semblent absolument concluants. Les voici :

Ps. VII, 6 :

יִרְדֵּף אוֹיֵב נַפְשִׁי וַיִּשָּׁג	Quo l'ennemi me poursuiue et m'atteigne,
וַיִּרְמַס לְאַרְצֵי הָאֵרֶץ	qu'il foule à terre ma vie, [la poussière!]
וַיִּכְבֹּדֵי (כֶּבֶדֶד־ lisez) לְעַפְרֵי יִשְׂרָאֵל	et qu'il couche ma gloire (lisez : <i>mon foie</i> ) dans

Les Septante ont traduit ici, comme *Lament.*, II, 11 : τῆν δόξαν.

<sup>(1)</sup> Cf. *Ἡ ἀποκρυφικὴ Σφραγὶς καὶ ἡ ἑρμηνεία αὐτῆς*, I. *Les livres apocryphes de l'ancien Testament*, Venise, 1896; et PELSCHEN, *Die armenische Übersetzung der Testamente der zwölf Patriarchen*, dans *Zeitschrift für Neutestamentl. Wissenschaft*, 1890.

*Ps.* xvi, 9 :

אָה שִׁמְח לְבִי וַיְגִל כְּבוֹדִי (כְּבֹדִי לִישׁוּ)  
אָה בְּשָׂרִי יִשְׁכַּן לְבַטָּח

Aussi mon cœur est dans la joie, mon esprit (lisez : *mon foie*) est dans l'allégresse (éclate de cris de félicité), — et mon corps repose en sûreté.

Dans *Ps.* v, 7, nous avons en outre les reins, qui exhortent le poète pendant les nuits (לַיְלִוִּת יִסְרֹנִי כְּלַיְוִתָּי), de sorte qu'ici nous voyons réunis les trois organes psychiques, le cœur, le foie et les reins. Les Septante remplacent ici encore le foie, mais non pas comme d'ordinaire par  $\delta\acute{\epsilon}\xi\alpha$ , car leur traduction donne :  $\eta\gamma\alpha\lambda\lambda\iota\acute{\alpha}\sigma\alpha\tau\omicron\ \eta\ \gamma\lambda\acute{\omega}\sigma\sigma\alpha\ \mu\omicron\upsilon$ .

*Ps.* xxx, 13 : (כְּבֹדִי לִישׁוּ) לְטַעַן יִמְרֹךְ כְּבוֹדִי « afin que mon foie te chante ».

Le chant du foie n'est pas plus extraordinaire que le battement des mains chez Is., lv, 12, où tous les arbres de la campagne battent des mains, ce que les Septante rendent par :  $\acute{\epsilon}\pi\iota\kappa\rho\sigma\tau\acute{\eta}\sigma\epsilon\iota\ \tau\omicron\iota\varsigma\ \kappa\lambda\acute{\alpha}\delta\omicron\iota\varsigma$ . Dans notre verset, les Septante traduisent :  $\eta\ \delta\acute{\epsilon}\xi\alpha\ \mu\omicron\upsilon$  et suppléent ainsi le pronom qui manque dans le כְּבוֹדִי des Massorètes.

Enfin, je propose les deux rédactions du même texte :

*Ps.* lvi, 8 :

נִבְּנָן לְבִי אֱלֹהִים  
נִבְּנָן לְבִי אֲשִׁירָה וְאוֹמֵרָה  
עֹרָה כְּבוֹדִי (כְּבֹדִי) עֹרָה  
הַנִּבְּלָל וְכִנּוֹר אֲעִירָה שָׁחַר

*Ps.* cxvii, 2 :

נִבְּנָן לְבִי אֱלֹהִים  
... אֲשִׁירָה וְאוֹמֵרָה  
אָה כְּבוֹדִי עֹרָה  
הַנִּבְּלָל וְכִנּוֹר אֲעִירָה שָׁחַר

La critique textuelle du passage en question nous mène à la restitution et à l'interprétation suivante :

Mon cœur est affermi, Seigneur.  
je chanterai, je dirai un hymne.  
Réveille-toi aussi, mon foie, réveille-toi.  
je vais réveiller mon luth et ma harpe au temps de l'aurore.

Nous terminons ici notre travail, et nous espérons avoir rétabli un fait ancien, oublié et voilé, qui était nécessaire pour compléter nos connaissances de la psychologie des Hébreux; c'est là une petite pierre pour le grand édifice de la Théologie biblique. D'autres en tireront les conséquences, quand on s'occupera de l'hépatoscopie des Anciens et de l'opinion exposée dans le *Timée* de Platon (32), d'après laquelle le foie est l'organe de la prophétie, le siège de la faculté prophétique et le miroir des formes éternelles.



DIE FORMEN  
QÁTLAL UND QÁTLIL  
IN DER SOQOTRI-SPRACHE,

VON

DAV. HEINR. MÜLLER.

---

Was uns das Soqotri für die gemeinsemitische Sprachvergleichung lehrt, wird man aus dem Wörterbuch und der Grammatik dieser Sprache erfahren, welche in nicht gar zu langer Zeit veröffentlicht werden dürften. Hier soll der Versuch gemacht werden, dies an einer einzigen grammatischen Erscheinung nachzuweisen<sup>(1)</sup>. Es wird sich zeigen, dass aus dieser Sprache, welche erst in der allerjüngsten Zeit in den Kreis der semitischen Sprachen eingeführt worden ist, sich Schlüsse auf die ältesten Formen dieser Sprachengruppe ziehen lassen.

Zu dieser Beobachtung und Untersuchung haben mich zwei Wörter geführt, welche recht häufig in den Soqotri-Texten vorkommen; es sind dies die Wörter *šibab* „der Greis“ und *šibib* „die Greisin“. Das Auffällige war dabei die Bildung des Genus durch den Umlaut von *a* in *i*. Die Etymologie des Wortes ergab sich leicht aus den beobachteten Lautgesetzen, indem man arab. *شَيْبَة*, hebr. *שֵׁיבָה*, assyr. *šēba*, etc. verglich. Neben der eigentümlichen Differenzierung des Genus musste auch die Verdoppelung des dritten Radikals in Betracht gezogen werden. Ich richtete daher mein Augenmerk auf ähnliche Formen und fand bei

<sup>(1)</sup> Ich habe diese Arbeit in den ersten Tagen des Monats August auf dem Lande niedergeschrieben, wo mir nahezu alle wissenschaftlichen Hilfsmittel besonders aber Grammatiken fehlten. In meiner Soqotrigrammatik wird alles, was ich etwa übersehen habe, nachgetragen werden.

meinem Gewährsmann, dem Fischer 'Ali ibn 'Amer aus Soqatra, volles Verständniß und die bereitwilligste Unterstützung. Im Verlaufe der Zeit sammelte ich mehr als drei hundert Beispiele dieser Formen, die zum Teil in den von ihm diktierten Texten vorkommen, zum Teil aber mir von ihm aus dem Gedächtnisse nach und nach überliefert wurden.

Um den Leser einen Begriff von der Fülle und der Bedeutung dieser Formen zu geben, will ich hier alle Beispiele zusammenstellen welche mit 'ain beginnen und sie alphabetisch ordnen.

- עבדח 'ábdcher, F. 'ábdchir<sup>1)</sup>, scheckig, schwarzweiss.  
 עננח 'aigénchen, F. 'aigénhán, stumm; 'égem, stumm sein (عَجَمَ).  
 עדגג 'ádgég, F. 'ádgíg, Nutscher; 'élog, saugen.  
 עדפף 'ádfaf, F. 'ádfif, Netzwerfer; عَدَفَ dasselbe ('Ali).  
 5 עזעז 'áz'az, F. 'áz'íz, schüttelnd (einen Baum, einen schwankenden Zahn).  
 עזלל 'ázthal, F. 'ázthil, Spinner (عَزَالَ, عَزَل).  
 עטבב 'átab, F. 'áthib, faltig (im Gesichte).  
 עטנח 'átnah, F. 'átnahim, fett; عَطَمَ freigebig, reichlich.  
 עירף 'áheqaf, F. 'áheqiq, Tröpfler; نَطَّأ, der etwas tropfenweise tut, beim Melken, Pissen, etc. رَأَق, zurückhalten.  
 10 עלנח 'álaham, F. 'álahim, mit der Zunge lispelnd; عَاظ verleumden, schmähén.  
 עממח 'ámah, F. 'ámeh, weichherzig; vgl. عَمَّ und عَمَّأ.  
 עסכל 'áskal, F. 'áskel, mit kropffartigem Auswuchs (bei Schafen und Ziegen).  
 עפף 'áfyaq, F. 'áfyaq, grossbrüstig.  
 עפפד 'áfpd, F. 'áfpil, müde, abgéspannt. تعَبَان 'éfed, sehr müde sein (عَصَد).  
 15 עפפף 'áfpf, F. 'áfpif, faltig (am Bauch); 'adf, Falte (vgl. ضعف).  
 עקלל 'áqlhal, F. 'áqlhel, Jemand der am Orte klebt, جالس دأماً 'éqol, niederstellen, niederlegen.

<sup>1)</sup> Zu beachten ist das in die Wurzel besonders vor liquidis eingedrungene *h*. Diese Erscheinung und ihre Entwicklung fordert eine eingehende Behandlung. Dass dies *h* mit dem vielfach in Minaischen innerhalb der Wurzel vorkommende *h* zusammenhangt, liegt auf der Hand und brauchte nicht erst entdeckt zu werden. Ich habe diese Tatsache lange vor Praetorius erkannt und sie verschiedenen Fachgenossen schriftlich und mündlich mitgeteilt.

- עקמם 'áqman, F. 'áqmim, weiss am Hintern.  
 ערגג 'árggag, F. 'árgig, mit Basstimme sprechend.  
 ערוה 'áruha, F. 'áruhe, Schlinger; عرّاح: 'áre, schlingen.  
 20 ערצץ 'árdad, F. 'árded, Entwöhner, عرّام, und Bettler, der seine Wunden  
 ausstellt (عرّض).  
 עשמם 'ásnam, F. 'ásnem, abgehackt an Händen und Füßen: 'éson, ab-  
 hacken. فعّس.  
 עשלל 'áslal, F. 'áslil, mit abgeschnittenem Schwanz (أشّول): 'ésol, *فصّ الذئب*.  
 עתוה 'átua, F. 'átue, verräuchert: 'éto, Rauch.

Aus einer Prüfung dieser Beispiele ergibt sich, dass die Differenzierung des Genus durch eine Art Umlaut in der letzten Silbe gebildet wird. Das Masculinum hat in der letzten Silbe den Vocal *a* oder *e*, das Femininum *e* oder *i*. Es kommen also folgende Kombinationen vor:

Masc. *a*, Fem. *e*

Masc. *a*, Fem. *i*

Masc. *e*, Fem. *i*.

Die meisten dieser Adjectiva verdoppeln den dritten Radical, andere aber fügen einen neuen Consonanten dazu und bilden quadrilittera. Die mit verdoppeltem dritten Radical, sowie die mit praefigiertem *s* bezeichnen wie die arabischen Formen 'aq<sup>h</sup>alu, qat<sup>h</sup>li'u meistens Farben und körperliche Gebrechen.

Zunächst muss die Frage aufgeworfen werden, wie die so eigentümliche Bildung des Genus entstanden ist. Ich möchte hier die Vermutung aussprechen, dass das Fem. in allen diesen Fällen ursprünglich durch ein angesetztes *y* beziehungsweise *i* gebildet war und das im Verlaufe der Zeit das *i* abgestossen, aber den Umlaut des vorangehenden Vocals *a* oder *e* in *e* und *i* bewirkt hat<sup>(1)</sup>.

Diese Erscheinung lässt sich im Soqotri wie in den übrigen semitischen Sprachen auch sonst nachweisen:

- 1) Das Pronomen personale 2. P. heisst im Soq. *het*, F. *hit*,

<sup>(1)</sup> Ähnliche Lautübergänge finden sich bei Leo BEINISCH, *Das Persönliche Feminin und die Verbalflexion in den chamito-semitischen Sprachen*, § 26 d, § 105, § 181 b und § 193.

oder  $\bar{e}$ , F.  $\bar{i}$ . Beide Gruppen gehen auf *autu* und *auti* zurück; wir haben also denselben Umlaut zur Differenzierung des Genus.

2) Im Imperf. wird das Genus in der 2 Pers. mas. u. fem. meistens in gleicher Weise differenziert, z. B. :

M. *tsá'iq*, F. *tsé'iq*, du schreist; Subj. M. *tsá'iq*, F. *tsé'iq*, du schreiest; Arab. تصعق, تَصْعَقِي, Hebr. צִעַצְעַק, צִעַצְעַקִּי, etc.

M. *ttar*, F. *ttír*; Subj. M. *latér*, F. *latír*, du hältst fest.

M. *tkal*, F. *tkíl*, du weißt; M. *tken*, F. *tkén*, du bist.

M. *tóod*, F. *té'úd*; Subj. M. *té'ád*, F. *té'úd*, du gelbst.

M. *úgbíb*, F. *úgbíb*, du schwimmst.

M. *ulétoq*, F. *uléliq*, du machst viel; M. *thútoq*, F. *thúth*, du tötest.

3) Bei den Praeposition sagt man Masc. *šek*, F. *sís*, mit dir; M. *bék*, F. *bís*, mit dir; M. *idék*, F. *idís*, zu dir (vgl. arab. **بِك** und **بِكِ**).

4) Das Gleiche tritt im Hebräischen ein bei den Suffixen der zweiten Person : מְלִכְךָ, dein König, F. מְלִכְךָ; הִרְגֶּךָ, er hat dich (F.) getötet.

Nach diesen Hinweisungen glaube ich, dass meine Vermutung über die Bildung des Genus bei den Adjectiva durch Umlaut durchaus nicht gewagt ist.

Ich habe schon oben darauf hingewiesen, dass die Adjectiva mit verdoppeltem dritten Radikal *ihrer Bedeutung nach* mit den arabischen Formen *'aqtabu* und *qatlá'u* übereinstimmen; ich gebe nun einen Schritt weiter und behaupte, dass die Formen *qáttal*, F. *qáttil* im Soqotri nicht nur dem Sinne nach sondern auch *ihrer Form nach* mit den arab. Formen *'aqtabu*, F. *qatlá'u* zusammenhängen und ich stelle nun die weitere These auf, dass die Formen ursprünglich gelautet haben :

M. *qáttal*, F. *qáttáli*;  
daraus Soq. *qáttal*, F. *qáttíl*;  
Arab. *'aqtab*, F. *qatlá*.

Ein Beweis für die Richtigkeit meiner Auffassung liegt darin, dass die Adjectiva der Form *'aqtabu* und *qatlá'u* genau genommen zu den IX und XI arabischen Verbalformen *iqtabla* und *iqatalla* gehören, man

also die Verdoppelung des dritten Radikals auch bei den Adjectiven postulieren muss. Beispiele für die Zusammengehörigkeit sind :

أَبْلَقَ، بَلَّغَ، scheckig; اِبْتَلَقَ، scheckig sein.  
 أَيْبَضَ، بَيَّضَ، weiss; اِبْتَيْضَ، weiss sein.  
 أَحْمَرَ، حَمَّرَ، rot; اِحْمَرَ، rot sein.  
 أَخْضَرَ، خَضَّرَ، grün; اِخْضَرَ، grün sein.  
 أَحْوَلَ، حَوَّلَ، schielend; اِحْوَلَ، schielen.  
 أَقْوَمَ، عَمَّجَمَ، krum; اِعْمَجَمَ، krumm sein.  
 أَقْوَرَ، عَمَّرَ، einäugig; اِعْمَرَّ، einäugig sein.

Der Umstand, dass einerseits das Soqotri die Verdoppelung des dritten Radikals im Adjectivum, andererseits das Arabische dieselbe Verdoppelung im Verbum aufbewahrt hat, lässt darüber keinen Zweifel, dass im Arabischen sekundäre Bildungen vorliegen. Dass das praefigirte Aleph der Form *'aqtal* nicht ursprünglich der Bildung gehört, beweist das Fem., wo das praefigirte *aleph* nicht vorkommt. Dabei ist noch die Tatsache in Betracht zu ziehen, dass die Endung im Femin. (فعلاء) ursprünglich nur *yod* oder *ī* gewesen sein kann. Dafür spricht das Fem. der Elativa كُبْرَى، كُنْتَرَى، etc., welches kaum von حَجْرَاءَ، سَوْدَاءَ der Endung nach getrennt werden kann<sup>(1)</sup>. Der Uebergang von *qātlal* in *'aqtal* ist nicht leicht zu erklären, er lässt sich aber auch im Soqotri belegen.

Um diesen Beweis zu führen muss ich alle Bildungen dieser Adjectiva hier zusammenstellen, welche mit *s* beginnen. Ich tue dies wieder in alphabetischer Reihenfolge :

שִׂדַקְּ sē'dak, F. sē'dek, seufzend; Rad. 'ēdok.  
 שִׂדַּקְּ sē'daq, F. sē'deq, schwerfällig; 'ēdaq, schwer sein.  
 שִׂזְחִם sē'zhem, F. sē'zhim, Borger (für sich); 'ē:om, borgen (einem andern).  
 שִׂטַּב sē'tab, F. sē'tib, Jemand der die Hand gewohnheitsmässig auf ver-

<sup>(1)</sup> Wenn ich mich recht erinnere, behauptet F. Hommel, dass كُبْرَى und حَجْرَاءَ früher *kubray* und *hanray* gesprochen wurden; ich glaube, dass diese Annahme durchaus richtig ist.

- schiedene Körperteile (Gesicht, Kopf, etc.) niederlegt; 'étab, die Hand auf einen Körperteil leicht aufschlagen.
- 5 ש'טבב *šé'tab*, F. *šé'tib*, mit einer Brust oder einem Euter = 'étab, F. 'íqib; 'útab, Euter.
- ש'כד *šé'ked*, F. *šikid*, schreckhaft (أَقْرَبُ): 'ekod, erschrecken (فَرَع).
- ש'כל *šá'kal*, F. *šá'kel*, Spassmacher, مزاح.
- ש'מח *šé'mat*, F. *šé'mit*, einseitig; 'amt, Seite (vgl. أَجْتَبُ von جنب).
- ש'קף *šé'qaf*, F. *šé'qaf*, schweigsam, اسكت: 'éqaf, schweigen.
- 10 ש'רט *šé'rat*, F. *šé'ret*, mit Verhand versehen, عجبور: 'éraf, Knochen einrichten.
- ש'רע *šé'ret*, F. *šé'rit*, Erbe (وارث): 'éret, erben.
- ש'תר *šé'ter*, F. *šé'tir*, sich nähernd (أَقْرَب): 'étor, nahe sein.
- ש'דד *šiddad*, F. *šiddid*, leberkrank; šibdeh (כבד), Leber.
- ש'דח *šibdeham*, F. *šibdehim*, Schweiger: bédom, den Mund schliessen.
- 15 ש'בח *šibbah*, F. *šibbeh*, mit gestrecktem Fuss wie die Soldaten schreitend; šáh, den Fuss strecken.
- ש'בב *šigbab*, F. *šigbib*, Schwimmer: geb und íglib, schwimmen.
- ש'גה *šighad*, F. *šighid*, stieranblickend; 'égod, anschauen.
- ש'גח *šighah*, F. *šigheh*, gebückt gehend, auf den Boden blickend: gélah, وَطِئ.
- ש'גח *šighar*, F. *šigher*, sich krank stellend, مستقرض.
- 20 ש'גש *šiges*, F. *šigis*, den Kopf anstossend, دائما يدق راسه: 'égoš, den Kopf anstossen.
- ש'גס *šigmes*, F. *šignis* = *gimses*, F. *gimsis*, mit nach innen gekrümmten Zähnen (Rad. גמס).
- ש'גה *šigula*, F. *šiguhe*, flüchtig.
- ש'דה *šidhad*, F. *šidhid*, eiweiss.
- ש'דח *šidham*, F. *šidhim*, Träumer; šódim, traum: déme, schlafen.
- 25 ש'דח *šidhan*, F. *šidhin*, Warner = dehnen, F. *déhin*.
- ש'דפי *šidfé*, F. *šidfi*, taub ('ásmah); défe, taub sein.
- ש'טנ *šitna*, F. *šitni*, mit vorgestrecktem Bauch und eingezogenem Rücken (أَبْرَح): itne (Verbum).
- ש'טנ *šitnhan*, F. *šitnhen*, ruhig, behaglich = řénhan, F. řéhin; řen, anruhen.
- ש'תק *šitqah*, F. *šitqeh*, nach oben schauend, stumpfnasig; ityah, nach oben schauen.
- 30 ש'לג *šilgeg*, F. *šilgig*, seitlich gehen, سار الى جانب: leg, impl. ýlgeg.
- ש'לט *šélat*, F. *šélit* = *lúlat*, F. *lútit*, mit herausgestreckter Zunge. Rad. لعت.

- שמצץ *šimšas*, F. *šimšis*, Säuger: *مص* saugen.  
 שִׁמְדָד *šimdad*, F. *šimdid*, Butterer: *ghémad*, buttern.  
 שִׁמְדָד *šimded*, F. *šimdid*, schläfrig: *ihénod*, schlafen.  
 35 שִׁמְדָּק *šimdaq*, F. *šimdeq*, freigebig (مستعطى) = *nidqay*, F. *nidiq* = *nideq*,  
*nidéqeh*.  
 שִׁמְחָג *šimħag*, F. *šimħeg*, Spieler, Hofmacher = *nihgeg*, F. *nihgig*: *nihog*,  
 spielen.  
 שִׁמְחָט *šimħat*, F. *šimħet*, zitternd (جَزَّ): *uet*, impf. *yimħet*.  
 שִׁמְחָה *šimħah*, F. *šimħeh*, knackend (bei Bewegung von Händen und  
 Füßen): *nāqah*, knacken.  
 שִׁמְחָס *šimħas*, F. *šimħes*, Zahnstocherer: *nēqas*, Dorn herausziehen. Geschwür  
 öffnen.  
 40 שִׁמְבָב *šimbab*, F. *šimbib*, Scheusser (عب): *'eb*, impl. *yimbib*.  
 שִׁמְגֵחַל *šimgehil*, F. *šimgehil*, eilend (مستجبل أو ملحق واحدا على الطريق):  
*'eghel*, F. *'igéleh*.  
 שִׁמְחָח *šimħah*, F. *šimħeh*, grossrippig, langrippig (أَخْلَجَ).  
 שִׁמְיָא *šimjā*, F. *šimjē*, sich erbrechend (أَسَّ): *šimjā*.  
 שִׁמְחָח *šimħam*, F. *šimħim* = *qilmham*, F. *qilmhim*, Abspringer (der bei  
 einer Sache nicht aushält, von einer zur andern springt): *qétom*,  
 springen (وَنَب).  
 45 שִׁמְחָפ *šimħaf*, F. *šimħif*, Dachmacher: *ihéqaf*, ein Dach machen (سَفَّ):  
*šimħaf*.  
 שִׁמְחָרַף *šimħarəf*, F. *šimħrif*, hochschulterig: *mirqifoh*, Schulterblatt.  
 שִׁמְחָח *šimħah*, F. *šimħeh* — مَسْرُحٌ *mšorħik*.  
 שִׁמְחָח *šimħah*, F. *šimħeh*, mit grossem Nabel: *širah*, Nabel.  
 שִׁמְחָס *šimħas*, F. *šimħis*, eingerichtet (der Bruch).  
 50 שִׁמְחָר *šimħer*, F. *šimħir*, leidenschaftlich verlangen: *gher* (Verbum).

Es ist nun von Wichtigkeit den Charakter des vorgesetzten *š* festzustellen.

Das *š* ist wurzelhaft in den Formen *šimdad* (Rad. שִׁמְדָד): *šimħah* (Rad. שִׁמְחָח): *šimħah* (Rad. שִׁמְחָח = שִׁמְחָח): *šimħah* (Rad. שִׁמְחָח): *šimħah* (Rad. שִׁמְחָח): *šimħah* (Rad. שִׁמְחָח): es liegt also in diesen Fällen eine Form *qitlal* vor.

Anders verhält es sich bei den Adjectiven der *mediae geminatae*, eine weitere Verdoppelung des letzten Radikals war nicht möglich und es musste anstatt der Verdoppelung ein praefigiertes *š* eintreten. Dahin

gehören: *šigbab* (Rad. שגב); *šitehan* (Rad. שתן); *šilgag* (Rad. שלג); *šitūt* (Rad. שוט); *šimsas* (Rad. שמס); *šā'bab* (Rad. שבב. عَبَب).

Eine weitere Reihe von Beispielen zeigt die Verdoppelung des dritten Radicals neben dem praefigierten *š* (in welchen Fällen die Verdoppelung wegfällt): *šidhan* = *d'han* (Rad. שהן); *šitehan* = *t'han* (Rad. שתן); *šudag* = *udag* (Rad. שדג); *šuhag* = *nähgeg* (Rad. שהג); *šē'tab* = *t'hab* (Rad. שתב). Diese Gruppe ist von besonderer Wichtigkeit, weil sie gewissermassen die Identität der Formen *qātal* und *'aqtal* demonstriert. Das vorgesetzte *š* dem in Soqofri stets *h* entspricht weist auf eine Form *hāqtal* zurück, auf welche wahrscheinlich arab. <sup>قتل</sup> zurückzuführen ist.

Sehr merkwürdig ist es, dass die primae *aleph* seltener den dritten Radical verdoppeln. Meistens wird ihnen *š* vorgesetzt: *šē'dak* (Rad. שהד); *šē'daq* (Rad. שהדק); *šē'chem* (Rad. שהחם); *šē'tab* (Rad. שתב); *šē'tab* einbrüstig (Rad. שתב = שבט); *šē'ked* (Rad. שהכד); *šē'kal* (Rad. שהכל); *šē'mat* (Rad. שהמת); *šē'qaf* (Rad. שהקף = שהקף); *šē'rat* (Rad. שהרט); *šē'ret* (Rad. שהרת); *šē'ter* (Rad. שהטר).

Ausser dem schon angeführten *t'hab*, wo eine Verdoppelung eintritt, kenne ich noch *'erbeb*, F. *'erbib*, weissgestreift am Bauch (Rad. שהבב); *šifef*, F. *šiff*, packend (Rad. שהפפ), und *šerer*, F. *širir* <sup>شعر</sup> (Rad. שהسر = שהسر).

Bei den primae *aleph* zeigt sich nun die zweifache Art der Bildung: Verdoppelung des dritten Radicals oder praefigiertes *š*, bisweilen beide Bildungen nebeneinander, nur ist die mit praefigiertem *š* die häufigere. Bei anderen Wurzeln kommt das praefigierte *š* ebenfalls öfters vor, wie man aus dem vorangesetzten Verzeichnis erschen kann.

Das *š* ist demnach entweder wurzelhaft oder als Vorschlag eines *ha*, dem arab. *'a* in *'aqtalu* entsprechend. In einzelnen Fällen mag es vielleicht dem praefigierten اسمت der  $\lambda$  arabischen Verbalform entsprechen, was mir jedoch sehr zweifelhaft zu sein scheint. Zu beachten ist noch, dass *šē* und nicht *ša* praefigiert wird; dies geschieht aber auch dort wo *š* wurzelhaft ist. Die Form *qātal* neben *qātal* kommt übrigens auch sonst vor.



Aus dieser Betrachtung ergibt sich, dass die Formen welche Farben und körperliche Eigenschaften (*meistens* Gebrechen aber nicht immer) bezeichnen, im Adjectivum wie im Verbum durch die Verdoppelung des dritten Radikals gebildet worden sind. Im Arabischen behielt nur das Verbum die Verdoppelung, im Soqotri blieb sie beim Adjectivum. Daneben finden sich im Soqotri Ansätze, die Verdoppelung durch Praefigierung von *s* zu ersetzen wie im Arabischen, also eine Art Compensation, die aber im Arabischen beim Fem. verschwindet; denn das Fem. lautet *qatla'* bez. *qatla* (beim Elativum). Dass diese beiden Gruppen: *كَبِيْرٌ*, *كَبِيْرٌ* und *كَبِيْرٌ*, *كَبِيْرٌ* von einander nicht zu trennen sind, scheint mir ausser Zweifel zu sein. Dafür spricht neben dem praefigierten *a* und dem suffigierten *i* auch das Fehlen der Nunation, das sich vielleicht durch den Ausfall der Verdoppelung erklären lässt.

Für die Annahme, dass ursprünglich die Verdoppelung des dritten Radikales für derlei Adjectiva charakteristisch war, spricht auch das Hebräische, wo eine grosse Anzahl solcher Adjectiva vorkommt:

אָדָם, אָדָמָה, rot; אָרָךְ, אָרָךְה, lang; אָיִם, אָיִמָה, furchtbar; בָּרָדִים, בָּרָדִים, scheckig; חָשֵׁבִים, חָשֵׁבִים, finster; נָקֵד, נָקֵדִים, gesprenkelt; עָבֵת, עָבֵתָה, dicht belaubt; עָגֵל, עָגֵלָה, rund; עָמָק, עָמָקָה, tief; עָנָג, עָנָגָה, verzärtelt; עָרֵם, עָרֵמָה, nackt; גָּבֵחַ, גָּבֵחָה, hoch; יָרֵךְ, יָרֵךְה, grün; שָׁחֵר, שָׁחֵרָה, schwarz, etc.

sind Adjectiva der Form *qatull* also mit Verdoppelung des dritten Radicals. Hierher gehören ferner Adjectiva wie *שָׁטְטֵן*, ruhig, etc.

Ich möchte aber auch eine andere Gruppe hebräischer Adjectiva, die man bis jetzt anders classificiert hat, hierher rechnen. Es sind dies die Adjectiva:

אָלֵם, אָלֵם, stumm; אָטָר, אָטָר, gelähmt; גָּבֵחַ, גָּבֵחַ, kalkköpfig; גָּבֵן, גָּבֵן, bucklig (גָּבֵנוֹן); חָרָשׁ, חָרָשׁ, taub; עָלָג, עָלָג, stammelnd; עָוֵר, עָוֵר, blind; פָּרַח, פָּרַח, kalkköpfig; פָּסֵחַ, פָּסֵחַ, hinkend; שֵׁהֵד, שֵׁהֵד, sehend, etc.

In allen diesen Fällen würde man im Arab. die Adjectiva *أَفْعَلٌ*, *كُفْلَانٌ* und im Soqotri *qatlal* und *qatlil* erwarten. Die Verdoppelung des zweiten Radikals drückt im Semitischen intensives *Handeln* aber nicht intensives *Leiden* aus. Es ist also nicht möglich in diesen Adjectiven

Nominalbildungen der Form *qáttil* zu erkennen, vielmehr liegen hier Nominalbildungen der Form *qáttal* (*qáttal*) vor, also *'ilnam* (*'ilnam*): *'irrar* (*'irrar*, أَقْوَر), etc. Das Zurückweichen der Verdoppelung vom dritten auf den zweiten Radical hat eine Analogie bei der Bildung des Verbums der mediae geminatae. Man sagt *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ* für *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ* und daneben *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ*, *ḥḥḥ*, das Dageš weicht also vom dritten auf den zweiten Radical zurück.

Ich fasse die Ergebnisse dieser Untersuchung in folgende Thesen zusammen :

1) Im Soqotri existieren eine grosse Anzahl Adjectiva, bei denen das Genus durch eine Art Umlaut der letzten Sylbe differenziert wird. Das Masc. hat *a* oder *e*, das Fem. *e* oder *i*, also M. *qáttal*, Fem. *qáttil* oder *qáttel*; Masc. *qáttal*, Fem. *qáttil*.

2) Die meisten dieser Adjectiva verdoppeln den dritten Vocal, andere praefigieren ein *s* oder fügen einen Konsonanten dazu, und bilden quadrilittera : *sáttal*, *sáttil*; *qáttam*, *qáttim*.

3) Die mit verdoppeltem dritten Radical oder praefigiertem *s* bezeichnen wie die arabischen Formen *'aqtalu*, *qatli*, meistens Farben oder körperliche Gebrechen.

4) Die Formen *qáttil*, *sáttil* und *qáttim* sind aus einer älteren Form *qáttali*, etc. hervorgegangen, d. h. das auslautende *i* des Femininum ist in die Wurzel eingedrungen und hat den Umlaut bewirkt.

5) Dieser *i*-Laut als Zeichen des Femininum ist noch in den arabischen Formen *qatla* (قَتْلَى) und *qatli* (قَتْلَى) erhalten.

6) Die arabischen Formen *'aqtalu* und *qatli* hängen aufs engste mit der IX und XI Verbalformen *iqatla* und *iqatilla* zusammen und müssen ursprünglich *qáttal* und *qáttali* gelautet haben.

7) Das Soqotri hat die ursprüngliche Form des Masc. *qáttal* erhalten, und aus *qáttali* das Fem. *qáttil* gebildet, daneben aber durch Praefigierung von *s* und Aufhebung der Verdoppelung des dritten Radikals die Formen *sáttal* und *sáttil* hervorgehen lassen.

8) Die Formen *sáqtal* und *sáqtíl* (ursprünglich *sáqtali*) entsprechen genau dem arab. Formenpaare *'áqtalu* und *qatlá'*, nur dass das Arabische beim Fem. das praefigierte *aleph* weggelassen hat.

9) Das praefigierte *s* im Soqotri, welches mit dem *h* gleichwertig ist, erscheint im Arabischen als *aleph*.

10) Das Hebräische hat diese Adjectiva in zweifacher Art erhalten :  
*a)* in der Form *qatíl*, wo durch das Femin. und dem Plural *qētalla* und *qētallim* die Verdoppelung des dritten Vocals bezeugt wird;  
*b)* in der Form *qítel*, welche aber unzweifelhaft auf eine Bildung *qítal* bezw. *qítal* zurückgeht.



# LA VILLE DE GÉZER

## D'APRÈS UNE INSCRIPTION ÉGYPTIENNE,

PAR

M. ÉDOUARD NAVILLE,

ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'INSTITUT.

---

Les belles fouilles faites à Gézer par M. Macalister nous ont appris que dans cette ville l'influence égyptienne se faisait fortement sentir et que l'importation égyptienne y prédominait depuis l'époque la plus reculée<sup>(1)</sup>. Il est donc intéressant de voir ce qu'en disent les inscriptions égyptiennes. Il en est une surtout qui me paraît donner un renseignement curieux sur cette ville et sur la région avoisinante : c'est la fameuse stèle du roi Ménéphthah, qui mentionne les Israélites<sup>(2)</sup>. Voici le passage qui parle de Gézer; je le traduis d'une manière un peu différente des nombreuses versions qui en ont été données jusqu'ici :

« Chéta est en paix. Kanaan est prisonnier de tous les maux, (car) Askalon est amené prisonnier, tenu par Gézer, *Inuamma* est comme n'existant plus. Israël est anéanti, il n'a plus de descendance. »

Cette phrase est tirée d'un hymne à Ménéphthah qui célèbre la gloire et la puissance du roi, et qui lui montre qu'il n'a plus d'ennemis à redouter. Après avoir parlé de ses voisins d'Afrique, l'auteur passe au Nord et à l'Est. Il cite d'abord les adversaires persévérants de Ramsès II, les Chétas. Ceux-ci sont en paix, il n'y a donc rien à craindre d'eux. De là l'auteur passe à une région et à des villes qu'il faut cher-

<sup>(1)</sup> P. Hugues Vincent, *Canaan*, p. 437, dont j'adopte la transcription Gézer.

<sup>(2)</sup> *Catalogue du musée du Caire*, Stèles du Nouvel Empire, p. 58.

cher, ainsi que M. Clermont-Ganneau l'a reconnu dès longtemps, dans le sud de la Palestine, dans la Judée méridionale<sup>(1)</sup>.

On a souvent considéré le nom de Kanaan, qui paraît ici, et qu'on rencontre en égyptien avec deux orthographe différentes, comme étant celui d'une ville; mais le nom est toujours écrit avec le déterminatif des pays. La description de la première campagne de Sétî I<sup>er</sup>, qui nous parle de la déroute des Schasou, les nomades de l'Orient, « depuis la forteresse de *Djar* », sur la branche Pélusiaque du Nil, le Kantarah d'aujourd'hui, « jusqu'au pays de Kanaan », nous indique clairement qu'il s'agit de la partie méridionale de la Palestine. Les villes qui sont citées soit dans la campagne de Sétî, soit dans le texte qui nous occupe, nous montrent que Kanaan, c'est la côte des Philistins et peut-être une partie de la Shéphélah.

Du temps de Méneptah, comme sous les rois précédents, le pays était politiquement morcelé; chaque groupe de cités voisines formait autant de petits États sans cohésion, et habituellement en guerre les uns avec les autres; nous le voyons soit par les récits des guerres des Pharaons, soit par la conquête de Josué. Tout au plus pouvait-il quelquefois se former une coalition, qui était dissoute et se dispersait à la première défaite.

« Kanaan est prisonnier de tous les maux. » Cette expression qui, dans l'esprit de l'auteur égyptien, a une tournure poétique, veut dire qu'il est dans une situation désespérée, et par conséquent réduit à l'impuissance. On va nous expliquer pourquoi : c'est qu'il est en proie à des guerres intestines.

Jusqu'à présent, les nombreuses traductions de ce passage qui ont été proposées, pour ne parler que de celles qui sont en français, par MM. Maspero, Virey, Daressy et d'autres, ont toutes admis le parallélisme complet des trois membres de phrase : Askalon est emmené ou transporté, Gézer est pris ou capturé, *Inuamma* est comme n'existant plus. Le défaut de ces traductions me paraît être qu'on ne discerne pas où Askalon est transporté, par qui Gézer est pris, ni pourquoi *Inuamma*

<sup>(1)</sup> *Revue archéol.*, 1896, II, p. 127.

est comme n'existant plus. L'interprétation correcte me paraît fournie par un passage de l'inscription d'Ahmès le nautonnier. Deux fois il nous raconte qu'il amena des prisonniers qu'il avait saisis et qu'il tenait ferme comme, suivant un autre texte, on tient dans sa main un sceptre. Ce sont les deux mêmes verbes qui sont employés à propos d'Askalon et de Gézer; Askalon est emmené, tenu prisonnier par Gézer. Quant à *Inuamma*, on nous dit que cette ville est comme n'existant pas; cela veut dire en égyptien qu'elle a été prise et détruite de fond en comble. C'est là une expression conventionnelle qui se retrouve fréquemment : « Tu frappes les chefs de toutes les nations, disent Harmachis et Amon à Ramsès II; ils deviennent comme n'existant plus. » Dans l'inscription de Ménéptah, il est naturel d'appliquer ce succès à Gézer; non seulement cette ville s'est emparée d'Askalon, mais elle a détruit *Inuamma*. Ainsi, à cette époque, Gézer était assez puissante pour vaincre et anéantir des villes du voisinage qui cependant étaient de force à se mesurer avec les armées de Sétî et de Ramsès.

Quelle est la ville d'*Inuamma*? Si nous revenons à la campagne de Sétî I<sup>er</sup>, nous trouvons que c'est là que le roi livra sa première grande bataille après être entré dans le pays de Kanaan. Les bas-reliefs du temple de Karnak<sup>(1)</sup> nous montrent sous la forme conventionnelle abrégée une ville défendue par des murs crénelés, et autour de laquelle sont de grands arbres. Il semble même qu'il y ait un cours d'eau. Les combattants qui en sont sortis sont à pied, à cheval ou sur des chars. C'est donc une ville importante. Dans le tableau suivant, Sétî se trouve en face des habitants de *Remenen*, un pays plat dans lequel croissent de grands arbres. Le roi n'a donc pas quitté la plaine.

*Inuamma* est écrit de trois manières différentes, et, dans un travail précédent, à la suite de Brugsch, j'ai reconnu dans ce nom celui de la ville d'Iamnia, qui porte dans Josué (xv, 11) le nom d'יַמְנִיא, Ἰαμνιάλ<sup>(2)</sup>, maintenant le village de Yebnah, sur le Nahr Rubin. Le nom de Ἰαμνιάλ est si clairement d'origine israélite que nous n'avons pas à le consi-

(1) ROSELLINI, *Mon. stor.*, pl. 46, 2.

(2) Les Septante lisent ici Ἀμνιά (SWETE) et Ἀεβνιά (TISCHENDORF). Le passage est très corrompu, aussi bien dans le texte hébreu que dans le texte grec.

dérer ici, mais seulement le nom ancien *Inuamma*, que j'assimile à Iammia. M. Clermont-Gauneau repousse cette identification et n'admet pas la disparition d'une radicale essentielle telle que le *z*, de la transcription égyptienne<sup>(1)</sup>. Je me permettrai de faire observer à mon savant confrère que rien ne nous prouve que dans le mot égyptien *Inuamma* il y ait un *z*, quand même un Hébreu peut avoir employé cette consonne pour reproduire le son qu'il entendait. Que l'— égyptien ait été souvent transcrit par *z* dans les noms hébreux, cela est certain, mais les formes hébraïques d'après lesquelles on a voulu établir cette équivalence sont beaucoup plus récentes que les formes égyptiennes auxquelles on les compare; et parce que l'hébreu a rendu l'— par un *z*, ce n'est pas une preuve que l'*z* existât en égyptien. En fait, dans les transcriptions sémitiques les plus anciennes, celles de Tell el-Amarna, l'— n'est pas transcrit par l'aspirée qui correspond à l'*z* dans les noms propres<sup>(2)</sup>; par exemple, dans le nom de *Nimûria*, Aménophis III, — est une fois une voyelle et une fois le signe que M. King appelle la diphtongue *ia*<sup>(3)</sup>. Nous avons la transcription de *Inuamma* dans les tablettes de Tell el-Amarna<sup>(4)</sup>: *Ia-nu-am-ma*; de ce mot à *Ἰαμρία*, il n'y a pas loin; il en est comme de presque toutes les transcriptions de noms géographiques; ce qui les détermine, c'est l'assonance, la nécessité de donner à ces noms une forme familière aux étrangers qui les prononcent, et des articulations auxquelles ils soient habitués; ou bien c'est l'étymologie populaire. Mais ce ne sont pas des règles philologiques arrêtées, auxquelles on n'obéit pas même de notre temps; d'ailleurs c'est presque toujours l'oreille qui règle l'orthographe, et non un texte écrit.

L'ancienne forme du nom, transcrite en hébreu, subsiste dans un passage de Josué où il nous est parlé des villes données à Juda (xv, 45) : « Depuis Ekron עקרון toutes les villes près d'Asdod. » Ici nous avons un exemple d'étymologie populaire. Comme dans le nom de

<sup>(1)</sup> *Revue archéol.*, vol. XXXII, p. 429.

<sup>(2)</sup> DELITZSCH, *Assyr. Gram.*, p. 110.

<sup>(3)</sup> *Assyrian language*, p. 52.

<sup>(4)</sup> BURCHARDT, *Die altbabylonischen Fremdwörter und Eigennamen*, 5 26 et 60.



Moïse, on a donné à la transcription un sens tout à fait étranger à la forme originelle. *Ia-mu-am-ma* est devenu  $\pi\alpha\mu$ , parce que ce mot a un sens en hébreu. Ce qui prouve cette déviation, ce sont les manuscrits des Septante; tandis que quelques-uns lisent : ἀπὸ Ἀκκαρῶν καὶ εἰς Θαλασσαν, d'autres, et ceux en particulier dont Tischendorf et Swete ont adopté la leçon, disent : ἀπὸ Ἀκκαρῶν Γεμνά, ou même Ἰεμναῖ. Iamnia était en effet à l'ouest d'Ekron, du côté de la mer, entre Ekron et Asdod. Il est intéressant de constater que le rédacteur hébreu de cette partie du livre de Josué avait sous les yeux un ancien texte; il cite pour cette ville un nom qui était perdu. L'hymne de Ménéphthah, qui est peu antérieur à la conquête par Josué, nous apprend qu'*Iuamma* était entièrement détruite. Est-ce une hypothèse téméraire de supposer qu'elle fut rebâtie par les Israélites, et qu'alors la ville prit le nom de  $\text{יבנה}$  = Iahveh bâti ou fait bâtir ».

Je reviens à la stèle : après *Iuamma*, il est dit qu'Israël est anéanti. On suppose donc Israël arrivé dans le midi de la Palestine. Ménéphthah peut être tranquille. Askalon, qui avait combattu contre son père Ramsès, est prisonnière; *Iuamma*, devant laquelle Sétî I<sup>r</sup>, son grand-père, avait livré bataille, est tombée sous les coups de Gézer, une ville plus éloignée de l'Égypte et dont il n'a rien à redouter. Cet état de choses paraît avoir été celui qui régnait encore au moment de la conquête par Josué. Ni Askalon, ni Iamnia ne paraissent dans le récit, quoique la conquête se soit étendue jusqu'à Gaza. Gézer essaya de résister et son roi se crut assez fort pour tenter de porter secours à Lakis; son armée fut taillée en pièces, mais la population ne fut pas détruite, ni même chassée de la ville, qui ne fut pas conquise. C'était donc une ville plus forte que les autres, comme nous l'apprend la stèle. Elle demeura entre les mains des Gananéens jusqu'au moment où elle fut prise par les Égyptiens, sous le règne de Salomon. Nous n'avons pas encore trouvé d'inscription égyptienne qui nous parle de ce fait d'armes, que nous ne connaissons que par le texte biblique.



# DER ARABERKÖNIG VON NAMĀRA,

VON

PROF. DR. TH. NÖLDEKE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

So vieles auch in der von Dussaud entdeckten und zuerst publicierten arabischen Grabinschrift von Namāra<sup>(1)</sup> noch unklar ist<sup>(2)</sup>, so darf man doch kaum daran zweifeln, dass der König, dem sie gilt, מראלקיש בר עמר<sup>(3)</sup>, derselbe ist wie der unter den ältesten Königen von Ḥira genannte عمرو الغيس بن عمرو. Peiser, der diese Identität als Erster öffentlich ausgesprochen hat<sup>(4)</sup>, nahm aber gleich Anstoss daran, dass ein persischer Vasall hier auf römischem Gebiet bestattet sein sollte, und meinte daher, jener Fürst sei der Dynastie von Ḥira mit Unrecht zugezählt worden. Clermont-Ganneau, der auch sofort in unserm Maralqais den alten König von Ḥira erkannt hatte, meint dagegen, dass jener wirklich ein dem Sāsānidenreiche angehörender arabischer Unterkönig gewesen sei<sup>(5)</sup>. Das scheint mir jedoch kaum möglich. Diocletian hatte Macht und Ansehen des römischen Reiches den Persern gegenüber kräftig hergestellt, und im Jahre 329, dem Datum der

<sup>(1)</sup> *Rev. arch.*, 1902, II, 409 sqq. Vgl. Lidzbarski's *Ephemeris*, II, 34 sqq., 375 sqq.

<sup>(2)</sup> So ist selbst die Bedeutung von מרא לקיש noch dunkel. Aus der unvollständigen Angabe des *Qāmūs*, ححج sei = حجا und اكننق, wozu *Tōdj* noch fügt, ححج bedeute »ganz nahe sein«, lässt sich wenigstens kein sicherer Schluss ziehen. *Lasān* hat diese Angaben nicht.

<sup>(3)</sup> בר ist in dem arabischen, aber nabatäisch geschriebenen, Epitaph aus dem von den Nabatäern gebrauchten Aramäisch beibehalten. Ganz so hat die äthiopische, aber sabaisch geschriebene, Inschrift des Königs Aezanes von Aksūm noch das sabaische מרא (und den Titel מלך), während er in dem Text in Ge'ez-Buchstaben das heimische מרא (und מרא) setzt.

<sup>(4)</sup> *Orientalist. Literaturzeitung*, 1903, 232 sq.

<sup>(5)</sup> *Recueil d'archéologie orientale*, VI, 305 sqq.

Inschrift, umfasste Constantin mit starker Hand das ganze Reich. Für einen persischen Vasallen war damals kein Raum innerhalb des fest geschützten Grenzlandes, an einer Stelle, die, wie ich von den ortskundigen Gelehrten Buttler und Littmann höre, auf den guten Römerstrassen von dem Waffenplatz Bostra aus in einem starken Tagesritt erreichbar war, die auch von Damascus nicht sehr weit entfernt lag und an der sich eine Anzahl römischer Soldaten inschriftlich verewigt hat<sup>(1)</sup>. Man könnte freilich annehmen, Maralqais sei auf einer Reise in Nāmāra gestorben und deshalb da begraben worden, aber eine so prahlerische Grabinschrift wäre einem Unterthanen des orientalischen Grosskönigs dann gewiss nicht zu Theil geworden. Auch erwarteten wir in dem Falle wohl irgend eine Andeutung davon, dass der Mann fern von seinem Wohnsitze gestorben sei.

Die Annahme Peiser's hat aber auch ihre Schwierigkeit. Die beiden Kelbi's, auf die auch die Liste der Könige von Hira zurückgeht, haben zwar manche willkürliche Verknüpfung gewagt, aber im Ganzen haben sie für ihre Zeit sehr sorgfältig gearbeitet. Dass امرؤ القيس بن عمرو in der Reihe der Könige von Hira zweimal erscheint<sup>(2)</sup>, kann immerhin auch als eine Bestätigung seiner Zugehörigkeit zu der Dynastie angesehen werden, wenn darauf natürlich auch nicht viel Gewicht zu legen ist.

Ich denke, alle Bedenken werden durch die Annahme beseitigt, dass Maralqais ein römischer Vasall auf römischem Gebiet war, wie später die Ghassanischen Phylarchen, dass aber seine Nachkommen persische Unterthanen und Könige von Hira wurden. Ein solcher Wechsel ist nicht ohne Beispiel. Ein Namensvetter unseres Fürsten Αμορκεσσος<sup>(3)</sup> ging im 5. Jahrhundert aus dem persischen Gebiet und der persischen Vasallenschaft zu den Römern über<sup>(4)</sup>, und im 6. Jahrhundert haben Kindafürsten bald Rom, bald Persien gedient. Von

(1) Vgl. Waddington zu Nr. 2464.

(2) Tabari, I, 834, 850. Vgl. meine *Tabari-Übersetzung*, 79, Anm. 2.

(3) Ich lasse solche orientalische Namen ohne Accente. Vielleicht hatte man Αμορκεσσος zu schreiben, denn ε = ai ist hier ae.

(4) Malchus, s. Dindorf's *Hist. graeci minores*, I, 385 sq.

besonderm Gewicht ist hier, dass der Stamm Lachm, dem die Hira-könige nach aller Ueberlieferung angehörten, seine Sitze und Weidegründe durchaus im römischen Reich oder an dessen Grenzen in der Nähe Palästina's hatte. Da wohnten die Lachm, die sehr oft mit den Džuzām zusammen genannt werden, noch in früh islamischer Zeit<sup>(1)</sup>. Ausdrücklich erfahren wir, dass die Lachm (als Stamm) im Iraq gar nicht vertreten waren, während sie auf der Seite der Syrer eine beachtenswerthe Masse bildeten<sup>(2)</sup>. Somit war Maralqais noch Fürst in der Heimath seines Stammes unter kaiserlich römischer Hoheit. Aus welchen Gründen seine Nachkommen zu den Feinden übergegangen sind, wissen wir nicht. Denkbar wäre, dass dies damit zusammenhänge, dass nach der Ueberlieferung in Hira einmal ein Amalekiter (d. h. ein Mann unbekanntes Stammes) geherrscht hat, nach dessen Ermordung die als legitim angesehne Linie der Naşriden wieder auf den Thron gekommen sei<sup>3)</sup>. Doch wie denn auch sein mag: gegen 420 war Nu'mān aus diesem Geschlecht König von Hira und persischer Vasall. Das steht fest durch die *Vita* des Simeon Stylites<sup>4)</sup>.

Dass es von Maralqais heisst, er habe sich (selbst) die (Königs-)krone aufgesetzt, bleibt auffallend. Die Kaiser waren mit der Ertheilung solcher Würden an Barbarenfürsten nicht freigebig<sup>(5)</sup>. Der Perserkönig, dessen eigentlicher Titel = König der Könige = (*Shāhānshāh*) war, konnte sich so etwas eher erlauben. Und doch darf man gewiss nicht annehmen, dass unser Mann die Krone ohne Zustimmung Constantin's getragen habe. Wir kennen die Verhältnisse, welche eine solche Concession veranlassten, nicht. Vielleicht geschah sie mit Rücksicht auf den immer wieder zu erwartenden Ausbruch eines Krieges mit Persien.

Dass das hier gebrauchte Wort *tāg* persisch ist, hat für die Bestim-

<sup>1)</sup> Vrgl. z. B. TABARĪ, I, 1611 = Ibn HISHĀM, 792; TABARĪ, I, 1617 = Ibn HISHĀM, 797; TABARĪ, I, 1873, 2081, 2347 sq.; II, 468; BELADHORĪ, 59, 135. Genaue Angaben HAMDĀNĪ, *Djazira*, I, 299 sq.

<sup>(2)</sup> TABARĪ, I, 3287, 15.

<sup>(3)</sup> Vrgl. meine *Tabarī-Uebersetzung*, 78, Anm. 1.

<sup>(4)</sup> *Acta Mart. or.*, II, 327 sq.

<sup>(5)</sup> Vrgl. meine Abhandlung: *Die Ghassān. Fürsten*, 12 sqq.

mung der Person des in Namara Beigesetzten gar keine Bedeutung. Denn dies Wort war damals längst in dem aramäischen Sprachgebrauch übergegangen. Es kommt schon in einem Spruch des berühmten jüdischen Lehrers Hillel (also noch im 1. vorchristlichen Jahrhundert) vor<sup>1)</sup>, und einige Male in der syrischen Uebersetzung des Alten Testaments<sup>2)</sup>, die jedenfalls älter als unsere Inschrift ist.

Ehe ich zugäbe, dass im Jahre 329 auf römischen Boden ein persischer Unterkönig gewaltet hätte, würde ich selbst eine zufällige Namensgleichheit annehmen. عمرو ist ja neben زیند und لحرث so ziemlich der häufigste altarabische Name, und امرؤ القیس ist wenigstens nicht so ganz selten<sup>3)</sup>. Wirklich kommt ja auch ein عمرو بن القیس vor, der mit den Helden von Namara nicht identisch sein kann<sup>4)</sup>. Natürlich wäre aber ein solches Auskunftsmittel sehr bedenklich, und ich bleibe daher dabei, dass Maralqais von Namara zwar ein Vasall des Kaisers, aber doch der Stammvater der Könige von Hira gewesen ist.

<sup>1)</sup> *Aboth.* 1, 13.

<sup>2)</sup> *Deut.*, xxxii, 42: *Jona*, iii, 6. Dass *täg* in der bekannten Uebersetzung der Apokalypse dreimal für *ἐξέστης* steht, beweist natürlich nichts, da diese einer ziemlich späten Zeit angehört. — Die Perser selbst haben das Wort verloren und es erst in der arabisirten Form *tād* zurückerhalten.

<sup>3)</sup> Ich habe ohne grosse Mühe mehr als 12 Männer dieses Namens aus der heidnischen und der allerfrühesten islamischen Zeit gefunden.

<sup>4)</sup> *LEX QOTABIA, Ma'arif*, 45, 16: *LEX DONAID, Ischtîqâq*, 285, 7.

VOYAGES  
À  
ATHÈNES, CONSTANTINOPLE ET JÉRUSALEM  
DE FRANÇOIS ARNAUD

(1602-1605),

PAR M. H. OMONT,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Un petit cahier manuscrit, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (ms. français 19896), contient le journal autographe, à ce qu'il semble, et resté jusqu'ici inconnu<sup>(1)</sup>, d'un double voyage à Athènes et à Constantinople, puis à Jérusalem, en 1602 et 1605, du capitaine marseillais François Arnaud, qui commandait le «gallion» de François Savary de Brèves, ambassadeur du roi de France près la Porte ottomane<sup>(2)</sup>.

Dans un premier voyage, François Arnaud va de Marseille

<sup>(1)</sup> Il n'est pas mentionné dans la *Bibliotheca geographica Palaestinae* de R. RÖHMIGER (Berlin, 1890, in-8°).

<sup>(2)</sup> C'est un cahier cartonné, de format petit in-4, comptant 19 feuillets de papier, mesurant 212 millimètres sur 150, qui se trouvait sous le n° 2 du paquet 10 du Résidu Saint-Germain. Au premier feuillet, on lit le titre : «Voilage en Levant et en Ierusalem». — L'écriture change au folio 10, où commencent les notes du voyage de Jérusalem.

à Athènes, dont il visite les monuments antiques; il part bientôt pour Messine, d'où, après un séjour de plus d'un mois, il s'embarque de nouveau pour visiter différentes îles de l'Archipel, le mont Athos et revenir à Athènes. Au bout d'un nouveau séjour d'un mois à Athènes, il quitte cette ville pour Constantinople, où il reste cinq mois. Il y rencontre le nouvel ambassadeur du roi de France, François de Gontaut-Biron, baron de Salignac, qui venait d'y arriver, et assiste avec la suite des deux ambassadeurs à un baise-main du Grand Seigneur.

Dans son second voyage, Arnaud accompagne à Jérusalem l'ambassadeur du roi de France, Savary de Brèves, qui, après avoir signé avec le Grand Seigneur les capitulations de 1604, retournait en France, en passant par la Terre sainte, l'Égypte, Tunis et Alger. Le 19 juillet 1605, on le trouve à Caïffa, en route pour Jérusalem, qu'il quitte le 7 août, après une excursion de Rama à Gaza.

Le journal de François Arnaud dans sa brièveté, et si dépourvu qu'il soit de tout mérite littéraire, paraîtra sans doute bien sec et insipide à côté du récit détaillé de ce voyage de Savary de Brèves, tel qu'il a été imprimé, dès l'année 1628, par Jacques Du Castel<sup>1</sup>. On remarquera, toutefois, que le journal d'Arnaud forme en quelque sorte la trame du récit de Du Castel et qu'il vient confirmer jour par jour son exactitude, en y ajoutant quelques détails nouveaux; c'est à ce double titre qu'il n'était peut-être pas inutile de le publier.

<sup>1</sup> *Relation des voyages de Monsieur de Brèves, tant en Grece, Terre sainte et Égypte, qu'aux royaumes de Tunis et Alger. . . : le tout recueilly par le S. D[un] C[astel]* (Paris, 1628, in-4°).



*Voyage fait par moy François Arnaud, capitaine du gallion de  
Monsieur de Breves, ambassadeur pour le Roy treschrestien à  
la Porte du Grand Seigneur, en l'année 1602.*

Premierement, partans de Marseille, passames à Malthe, de là aux Zanthes, des Zanthes à Modon, de là au Serigo et dudit lieu en Athenes, où j'ay veu ce que s'ensuict.

Sur l'une des portes sont gravées ces lettres :

ΑΙ Δ'ΕΙΣ ΑΘΗΝΑΙ ΘΗΣΕΩΣ Η ΠΡΙΝ ΠΟΛΙΣ  
ΑΙ Δ'ΕΙΣ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΑΙ ΟΥΧΙ ΘΗΣΕΩΣ ΠΟΛΙΣ.<sup>(1)</sup>

Et sur le chasteau y a un temple fait en devotion du Dieu inconnu<sup>(2)</sup>, soubstenu de 46 colonnes de marbre, et hors la porte s'y voit 17 colonnes aussy de marbre, et là les habitans disent y avoir 300 desdictes colonnes servant de pillotis à une gallerie, qui alloit dudit temple jusques hors la ville, auquel lieu se pourmenoit les Empe-  
reurs.

Dans la ville se voit un palais tout ruyné, où se voioient beaucoup de colonnes, et, à ce qu'on dict, là estoit le palais de l'empereur Adrian, soubstenu de 360 colonnes<sup>(3)</sup>.

Auprès dudit palais on voit une porte fort antique, en laquelle y a une grand pierre de marbre, où est escript toute la police et reglement que tenoit la cité.

Et l'autre part de la cité on voit le temple d'Apollo, soubstenu de 34 colonnes de marbre, qui à la mort de Nostre Redempteur se sepa-

<sup>(1)</sup> Cette inscription, citée par le P. BAIK dans sa *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes* (Lyon, 1674, in-12, p. 45-46), a été pour la première fois imprimée dans le *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, de Jacob SROX (Lyon, 1678, in-8°), t. III, 2<sup>e</sup> partie, p. 15-16.

<sup>(2)</sup> Le Parthénon. Cette appellation de "Dieu inconnu" se trouve antérieurement dans la description anonyme d'Athènes (vers 1460), publiée par le comte DE LAMORDE, *Athènes aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1854, in-8°), t. I, p. 24.

<sup>(3)</sup> Colonnes de l'Olympéion, où la tradition voyait les ruines du palais de l'empereur Hadrien.

rarent comme se voit, lequel est enrichy d'une belle cornisse de marbre, avecq des petitz personages fort admirables, et a 40 pas de long et 20 de large.

Un peu plus hault et sur une colinne se voit, au lieu où fesoit sa demeure S<sup>t</sup> Denis Areopagite, un oracle qui estant animé d'un mauvais demon donnoit responce aux demandes qu'on luy faisoit, lequel print fin à l'arrivée de Monsieur S<sup>t</sup> Paul, et d'icelluy en voiet-on encore quelque partie avec quelque triomphe et estatues anthiques toutes ruynées<sup>(1)</sup>.



Et dans la cité se voit un grand fanal de marbre, qu'on dict estoit d'Aristote<sup>(2)</sup>.

Plus on voit la demeure de Pithagoras, faicte à la façon d'un *domo* tout de marbre, autour duquel y a 8 grands personnaiges relevés, fort bien faicts, et aucuns veulent dire que c'estoiet l'estufve dudict Pithagoras; ce qu'est à croire pour n'y avoir en lieu de fenestres que quelques trous<sup>(3)</sup>.

Encor voiet-on de grandes portes soustenues de plusieurs colonnes de marbre, où y a d'escriptz. que n'ay peu copier causant leur grande hauteur.

Il se voiet beaucoup d'estatues de marbre, fort belles et bien faictes, mais la pluspart d'icelles ont les yeux crevés et n'ont ny mains, ny nez.

Plus, hors la ville, se voiet une porte sur deux colonnes, où est escript ce que s'ensuit :

IMP. CÆSAR · T · ÆLIVS · AVG · COS ·  
 III · TRIB · POT · II · P · P · AQVÆDVCTVM  
 IN NOVIS  consumant .<sup>(4)</sup>

Les habitans disent que là estoit l'escolle d'Aristote, de plus voiet on le lieu où se faisoient les joustes, avec de grandes places tailliées au roc vif, et se voit dans du roc où posoient des idoles.

(1) C'est le Théseion, ou temple de Thésée.

(2) Le monument de Lysistrate, appelé vulgairement Lanterne de Démosthène.

(3) C'est Florloge hydraulique d'Andronicus Cyrrestes, ou Tour des Vents.

(4) Voir Spox, *op. cit.*, t. II, p. 171 et figure.

A 3000 de la ville y a ung port non pareil, à l'emboucheure duquel y avoiet une tour de chasque costé, et se fermoit avecq une chayne comme celluy de Marseille, et dans lediet port, à main guauche, y avoiet une *arseno*, où estoiet la demeure des gallaires. Lediet port à 8 brasses de fondz, 4000 de longueur, 1000 de largeur et 125 pas à l'emboucheure. Et à la fin dudiet port y a ung lion, du poidz d'environ cinq cens quintaux<sup>(1)</sup>.]

En entrant dans le goulphe d'Athenes on voit ung cap nommé cap Colonne, parce qu'il y a plusieurs colonnes, auquel antienement on faisoiet sentinelle et garde pour voir les armées quy alloient et venoient. Il y a une isle dicte Helena, en laquelle se prent du bois d'*ebeno*.

Audiet Athenes je chargis de marchandises et m'en allis à Messine en Sicille, et passis 32 jours, je fis voile et m'en allay dans l'Archipel-laige, et passis en deux petites isles nommées les Escolles<sup>(2)</sup>, où je mis pied en terre et vis beaucoup des estatues de marbre et sur tout ung geant et une geante et un theatre. Les Venitiens ont une forteresse tout au pied desdictes Escolles, qu'ils nomment le *Tino*, et journallement mandent auxdictes Escolles 15 ou 20 hommes, quy creusent et trouvent force anthiquités.

Partant de là j'alis à l'isle de Paris<sup>(3)</sup>, où aussy on voiet beaucoup d'anthiquités. De là alis à Sio, et de Sio à Esmierne<sup>(4)</sup>, où se voiet ung theatre et force estatues toutes ruynées, et à 300 pas de là on voiet ung chasteau tout ruyné, où disent que residoit la belle Helayne. Partant de là je passis à l'isle de Methelin et arrivay à l'isle de Tenedo, où disent qu'aborda Paris, quand il eust derobé Helayne. Dans ladicte isle on ne voiet aulcune anthiquité. Et de là m'en allis à ung grand goulphe, nommé Seres, et d'icelluy à l'isle de Limenos, où se recueille la terre sigillée; partis de là m'en allis costoyant la Grece et passay au Monte Sancto, apellé antienement des Latins le Mont Atou.

C'est une montaigne fort haulte et pointue, où y a force monastaires

(1) Lion du Pirée, transporté au xvii<sup>e</sup> siècle à Venise, par Morosini.

(2) Sans doute les îles d'Andros et Tinos.

(3) Île de Psara.

(4) Smyrne.

des Grecz, quy ont force belles rentes, et sur le hault de ladicte montaigne y a 25 ou 30 hermites, quy font la vie telle que faisoit S<sup>t</sup> Hierosme. et ne conversent avecq personne, allant tous nudz et ne vivantz que d'herbes. Ladicte montaigne se void de 150.000 loing. Delà j'allis au goulphe de Cassandre. et se voit ung fort beau pays, fort fertile en bledz. Au partir de là je passis aux isles de Scopoli, Ly. Fourny, Esehate et autres isles, et arrivis à l'isle Delpho, où y a 4 beaux portz, en laquelle isle se voit beaucoup d'anthiquités et beaucoup de lieux où tenoient des idoles. Partant de là je passay à la Bouche d'Andry. laissant d'ung costé l'isle d'Asie et de l'autre Negrepont, et m'en retournis en Athenes, et y demeuray 32 jours.

Et en ce temps je feus assiegé audict port de 16 galliotes de S<sup>t</sup> Maure, la Volome et autres, ausquelz la robe du Turc est sy bonne que celle des Chrestiens, et estoient resolu de nous ataqer et nous prendre s'ilz eussent peu. Mais nous se resolumes et fismes conseil de mourir tous advant qu'ilz eussent cest advantaige, et se preparasmes sy bien que souhaitions qu'ilz vüssent, et demeurasmes 11 jours avec les estandars de combat arborés à tous les arbres. Mon equipaige estoict de 103 hommes, 27 canous et eulx fayont compte qu'estoient 700 hommes.

Et, ayant fait mon chargement, je partis dudict Athenes pour m'en aller à Constantinople, où je fus en 6 jours. Auquel lieu je treuvís M<sup>r</sup> le baron de Salignac<sup>(1)</sup>, qui estoict arrivé de nouveau pour ambassadeur: et demeurasmes 5 mois audict Constantinople. Et un jour les ambassadeurs vieulx et nouveaux allerent baiser les mains au Grand Seigneur, acompaignés des S<sup>rs</sup> de Victry et de Beauvais et 35 autres, dont j'estois ung, et estions fort bien acoustrés tous, vestus à la longue, de bonnetz de velours avecq beaux panaches et medaillies, et feumes fort bien receuz. Et entrasmes dans le serrail du Grand Seigneur, en une grand basse court et Messieurs les Ambassadeurs s'allerent metre là où tiennent la grand cour et là fusmes receuz de 4 bassas et du grand chancellier, et les firent assoir et devisarent une grand heure en-

<sup>1)</sup> Francois de Gontaut-Biron, baron de Salignac.

semble et après lesdicts bassas, Messieurs les Ambassadeurs et nous allismes dedans la maison et passames par une porte gardée par d'eunuques et parvinsmes dans une chambre où estoit le Grand Seigneur tout seul, assis avecq les jambes en croix, apuyé sur ung cuissin tout enrichy de pierreries et à son turban pourtoict deux panaches d'heron. ayant ung petit poignart à sa ceinture. le forreau d'or gravé tout de pierreries, habillé d'une robe de satin blanc, laquelle chambre estoit pavée d'ung drap de brocard, et la tapisserie d'icelle de drap tout couvert de diamans, rubis et esmeraudes, turquoises et perles de vailleu inestimable; et estans là, les truchemans de Messieurs les Ambassadeurs commencerent à luy remonstrer que l'empereur de France luy mandoit un ambassadeur nouveau pour tousjours entretenir l'amitié qu'ilz avoient eu, et encores luy remonstrerent ilz les ravages que commetoient journellement les coursaires de Barbarie, et plusieurs autres discours, ausquelz les baschas respondirent quelque chose, sans que jamais le Grand Seigneur dict mot. Et après les Ambassadeurs se levarent et allerent baiser les mains au Grand Seigneur, et puis, après nous luy alismes l'ung après l'autre avecq ung des gentilhommes du Grand Seigneur de chasque costé, quy nous tenoyent les bras. Et quand nous estions devant ledict Grand Seigneur, nous prosternans en terre, luy baisions le bout de sa robbe, et puis en recullant passions la porte, et estant de retour à la basse court montasmes à cheval, acompagnés de 100 chevalliers de sa cour et ainsy retournasmes à nostre logis.

De la description de Constantinople, pour y avoir d'autheurs qu'en ont escript, je n'en diray sinon qu'il est scitué en lieu hault, où y a 7 petites montaignes dedans et toutes ces montaignes sont revestues de beaux edifices, nommés mousquées, qu'il faict beau voir. Il y a ung beau édifice basty à l'honneur de sainte Sophie, aussy une collonne historiale embellie de personnages et histoires; on y voict encores les palais de l'empereur Constantin. Toute la ville, taut du costé de mer que de celui de terre, est entourée de belles murailles, comme aussy la maison du Grand Seigneur, quy sera à peu près comme Marseillie. Il y a ung admirable port et le plus beau du monde, auquel n'y a jour qu'on ne voye entrer cent vaisseaux, venans les uns de la mer Mediterranée, les

autres de la Mer Noire et les autres du costé de Calcidoine. De l'autre costé de Constantinople est la ville de Gallata, quy n'est distante que demy mille de travers par mer. Nous alasmes pour voir sy descoverions quelque marque de Calcidoine, mais n'en trouvâmes auleuns vestiges.

Plus, me transportans plus avant, je vis ung petit gouffe et une riviere que y jetoiet son eau, laquelle riviere on appelle Nicias; tout proche on y travaille de ceste belle terraille qu'on vent à Constantinople. Je me fis interpreter ce nom de Nicias par ung interprete du Roy qui estoiet avec moy, lequel me dict que tout proche de ceste riviere estoit ceste grande et renommée ville de Nicée. où se tindrent plusieurs synodes ou concilles, me monstrant tout plain de vestiges dans des bois de haulte fustaye.

\* \* \*

Le dixneufviesme jour de juillet [1605] nous partismes de Caïffan, ville maritime de Syrie, scituée au pied du mont Carmel, en laissant à l'ancre une fragnate de Malte, commandée par ung jeune chevalier nommé Chasteauneuf, quy nous suivit incontinent et vint passer dessous nostre vaisseau au droiet du cap Carmel<sup>(1)</sup>. Estant à Caïffan, nous vismes sur le mont Carmel deux grottes d'Hellie et le lieu où il sacrifia et confondit les profetes de Baal.

Plus nous passâmes devant le chateau des Pellerins, ainsy nommé à cause qu'anciennement les pelerins de Hierusalem descendoient là<sup>(2)</sup>, et arrivâmes au droiet de Cesarée, où on donna fonds, ne pouvant avancer au cause du grand courant et vent contraire. Là nous prîmes une petite barque avec laquelle nous vismes à Jaffa le 25 juillet<sup>(3)</sup>.

Jaffa, nommé du nom de Jaffet, fils de Noé, feust une belle et grande ville, comme on cognoist encores aux ruynes des tours quy sont à la marine et aux fossés et murailles, dont se voyent les vestiges de la playne; ce n'est qu'un meschant et mal assuré port, où il n'y a

<sup>(1)</sup> Voir la *Relation des voyages de Monsieur de Breves* . . . , p. 74-75.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 86.

pour tout bastiment que deux petites tours, hault de la couste, pour la garde et sur la queue deux voulttes demy restantes d'ung maguazin, èsquelles se retirent les pellerins atendants les montures de Rames, comme aussy les Turcs, Mores, Arabes et Grecs, quy ont affaire au port, n'y ayant aucun autre lieu pour se metre à couvert.

En ce port s'embarqua Jonas, fuyant la face de Dieu et ne voullant aller prescher à Ninive, comme il luy avoict commandé. Sainct Pierre preschoiet long la coste, quand Nostre Seigneur l'appella à l'apostollat.

De là nous partismes le mesme jour, pour aller à Rama en Passée Sirie, contre ung village nommé Jasoy, devant lequel est une mousquée couverte de neuf coupes, où on tient que sont la sepulture de Gad, fils de Jacob et prince d'une des douze tribus d'Israel. Et aprochant de Rame, nous laissasmes à main gauche le village de Lyda, celebre pour la cure que saint Pierre y fiet du paraletique Aeneas<sup>(1)</sup>.

Sur les deux heures après midy, nous arrivasmes à Raman, et le soir, après souper, nous alasmes avec M. l'ambassadeur de Breves audiet Lyda, acompagnés d'ung chaoux et huit ou dix Mores. Là nous feust monstré le lieu où S<sup>t</sup> George eust la teste tranchée, et hors ledict village la place de la maison du paraletique que guerit S<sup>t</sup> Pierre. Le landemain matin, alasmes visiter l'eglise des 40 Martirs, qu'est près de Rama<sup>(2)</sup>.

La nuit nous partismes pour aller à Hierusalem. A dix mil de Rama, nous passames par le chasteau du bon Larron; puis estans entrés dans la montagne de Judée, nous vismes l'eglise de S<sup>t</sup> Hieremie au lieu de la naissance appellé en l'Escripture : *Nato de terra Benjamin*<sup>(3)</sup>. Puis passasmes la vallée Terebincte, où David tua Goliat, et arrivasmes à la sainte cité à midy, le meeredy 27 juillet<sup>(4)</sup>.

A l'heure de complies, le service se fit fort sollempnellement, puis on nous lava les pieds et allasmes à la procession le long du cloistre.

(1) Voir la *Relation, etc.*, p. 90-94.

(2) *Ibid.*, p. 103.

(3) *Ibid.*, p. 109. Il faut lire *Anathot de terra B.* (JÉRÉMIE, I, 1).

(4) *Ibid.*, p. 111-112.

[*Première journée.*]

Le landemain, après que chacun eust disposé l'estat de sa conscience, nous commençames les stations; et premièrement, sortis du couvent, vismes passer près du chasteau des Pisains, où nous feust monstrée la tour de David<sup>1</sup>. Puis, l'ayans laissé à main droicte, nous alismes à la maison où Nostre Seigneur s'apareust aux trois Marie, après la Resurrection. Il y a sept ans et 7 quarantaines d'indulgence.

De là nous fusmes à l'esglise saint Jacques, où il eust la tete tranchée; elle est belle et grande, servie par les Armeinens. Et y a sept ans et sept quarantaines d'indulgence.

Après, descendus jusques à la porte de Sion, nous trevasmes sur la maison gauche et alasmes à la maison d'Anne, où les Juifs menarent premièrement Nostre Seigneur. Il se void dans la cour ung ollivier, où Il feust ataché, attendant que Anne luy donast audience. Il y a plenyere indulgence<sup>(2)</sup>.

De là, estans sortis de la ville par la porte de Sion, nous vinsmes à la maison de Caïphe. En icelle se void sur l'authel de l'esglise la pierre quy fermoiet le sepulchre de Nostre Seigneur, et au costé droict dudit authel, le cachot où il feust mis prisonnier; dans la cour se void la collonne sur laquelle le coeq chanta en la place où se chaulfoiet saint Pierre, quand renya Nostre Seigneur. Puis nous montasmes sur une terrasse, d'où nous feust monstré l'esglise du mont de Sion, bastye à la place où Nostre Seigneur lit la sainte Gene avec ses apostres, où il leur envoya son saint Esprit, et où il s'apareust à saint Thomas; on n'y peult pas entrer à cause qu'elle est mousquée, où se gaigne playne indulgence en faisant les prieres sur ladiete terrasse.

Sortis de là nous vinsmes faire nos prieres près d'une muraille restante de la maison où moureust la Vierge. Il y a plenyere indulgence.

De là, traversans la place où jadis estoict le chasteau de David, et

<sup>1</sup> Voir la *Relation*, etc., p. 121.

*Ibid.*, p. 123-124.



parvenus au bout de la plaine, nous vîmes à bas la piscine de Barsabée, où elle se lavoit quand David en devint amoureux. C'est un grand réservoir d'eau, revêtu de pierre de taille, long de 230 pas, et large de 120, dans lequel se desgorge un canal de la fontaine scellée de Sallamon, qu'est auprès de Bethleem<sup>(1)</sup>.

À présent rentrés dans la ville par la porte de Sion, nous vîmes à la maison de saint Thomas; sainte Heleyne en avoit fait une église, qui maintenant est ruinée. Plusieurs fois les Turcs ont essayé de la redresser pour en faire une mosquée, mais ont toujours été empêchés par un gros serpent qui paressoit dans la ruine, sitôt qu'ils vouloyent mettre la main à l'œuvre.

De là nous vîmes à la maison de S<sup>t</sup> Marq, où se sauva saint Pierre quand l'ange miraculeusement le leva de prison. Il y a une église, servie des Sorians, autour de laquelle se voit ceste histoire peinte à la mosayque.

Puis nous feusmes voir la porte de fer, qui miraculeusement s'ouvrit pour faire passage à S<sup>t</sup> Pierre; et de là nous feusmes à la maison de Zebédée, père de S<sup>s</sup> Jean et Jacques, d'où estans venus au pertuis du S<sup>t</sup> Sepulchre, nous fîmes nos prières, à la porte et après montâmes au lieu où Abraham vouloit immoler son fils Isaac. Il y a une fort belle chapelle que les Abissins tiennent<sup>(2)</sup>.

De ladicte chapelle, on entre en une autre bastie droict derrière la chapelle du mont Calvayre, en memoire du sacrifice de Melchicedech<sup>(3)</sup>.

Au sortir de là nous vîmes à la maison des Templiers et là vîmes la prison de S<sup>t</sup> Pierre, qui sert encores de cachot, puis nous en retournâmes au convent.

<sup>(1)</sup> Voir la *Relation, etc.*, p. 126-127.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 131.

*Seconde journée<sup>(1)</sup>.*

Le vendredy 29. au point du jour, nous sortismes par la porte de Sion, et vinsmes faire nos prieres où les Juifs vouloyent ravir le corps de la Vierge, quand les apostres le pourtoient au sepulchre.

De là nous vinsmes à la grotte où saint Pierre pleura et fiet penitence de son peché.

En descendant plus bas fismes nostre priere au droiet du Temple de la Purification, qu'est dans la ville, mosquée des Turcz.

Puis nous passames la ville de Josaphat et le torrent de Cedrom; et montaus vers Bethanye vismes le lieu où Judas se pendit, et ung peu plus hault la place du figuier que Nostre Seigneur maudit.

De là au chasteau du Lazare, puis au sepulchre, d'où Nostre Seigneur le recusita, à la maison de la Magdelaine, à celle de sa sœur Marthe, puis à une pierre sur laquelle s'assist Nostre Seigneur en venant chez la Magdeleine pour recuser ledict Lazare.

De là en Bethfage, où Nostre Seigneur envoya deux de ses apostres en ung village voisin pour admener l'asne et l'asnesse, voullant fere l'entrée en Hierusalem. Puis au lieu où l'ange aporta la palme à la Vierge Marie, quinze jours avant son trespas, et luy annonça l'heure d'icelle.

De là à la chapelle du mont d'Ollivet, d'où Nostre Seigneur monta au ciel. Et en descendant à S<sup>te</sup> Pelagie, au lieu où elle fiet trente ans penitence. Et sur la main droicte, au lieu où Nostre Seigneur demandoiet à Nostre Seigneur quand seroiet le Jugement. Puis où Il leur donna la forme de prier, leur disant ce memorable : *Dicite : Pater noster, etc.* Et au costé de là le lieu où les apostres composèrent le Simbole de la foy. Plus bas où Nostre Seigneur pleura sur Hierusalem.

Après aux sepultures des prophetes Michée et Agée, quy sont de grandes voutes faites en la roche vive avec ung travaill admirable; les Juifs les ont en grand veneration, et s'y voient plusieurs de leurs noms.

<sup>(1)</sup> Voir la *Relation, etc.*, p. 133.

De là vinsmes passer au jardin d'Olivet et le sepulchre de la Vierge glorieuse; puis nous rentrames par la porte saint Estienne. Et ayans veu la piscine propratique, où Nostre Seigneur guerit le paralytique, nous retournasmes au couvent disner.

Après disner nous allasmes voir la maison de sainte Anne, où nasquit la Vierge tressacrée. Il y eust autrefois ung couvent de religieuses et une belle eglise, qui maintenant sert de mousquée aux Turcz.

### *Troisième journée<sup>(1)</sup>.*

Le lendemain, partis du couvent pour faire les estations le long de la Voye dolleureuse, nous vinsmes à la Porte judicyere. par où feust conduit Nostre Seigneur au mont de Calvaire, chargé de la croix.

De là à la maison de la Veronique, puis ayant passé devant la maison du mauvais riche, nous fismes nos prieres à la place où les filles (*sic*) voyant les filles de Iherusalem pleurer et condelloir à ses soufrances leur diet : *Fillie Iherusalem. nollite flere super me, etc.*

De là au coing de la rue de Pillate, où Nostre Seigneur tomba sur le faix de la croix et où feust prins Simon le Sireneen pour luy ayder.

Puis nous passasmes devant une eglise apellée la *Madona d'espasimo*, où la Vierge se pasma d'angoisse voyant mener son cher fils par les Juifs. Après soubz l'arcade. *Ecce homo*, ayant passé devant le palais d'Herode, puis devant la maison de Pilate, où feust flagellé et condamné à la mort Nostre Seigneur.

Et estans sortis de la ville par la porte S' Estienne, nous vismes au lieu où il feust lapidé, et de là nous descendisines au sepulchre de la Vierge et visitasmes, en montant l'escalier, les sepulchres de saint Joachim, sainte Anne et saint Joseph.

De là à la grotte où Nostre Seigneur sua sang et eau, où la Vierge Marie prioiet pour saint Estienne, quand on le lapidoiet. Après, elle laissa tumber sa sainture à saint Thomas pour l'asseurer du mistere de son Assumption. La place où s'endormirent les trois apostres pen-

<sup>(1)</sup> Voir la *Relation*, etc., p. 153.

dant que Nostre Seigneur prioict au jardin d'Olivet, l'endroit où feust prins Nostre Seigneur.

Gethsemony, où Nostre Seigneur laissa ses huict apostres, l'arcade du torrent de Cedrom, sous laquelle, dans la roche, on void les vestiges des pieds de Nostre Seigneur, qui s'imprimerent lors que les Juifs le précipiterent à bas. Tout devant se void le sepulchre d'Apsalon, fils de David, puis celui du profete Zacarie, qui feust mis à mort entre le temple et l'hautel.

De là nous passames à la fontayne de la Vierge. Puis au natatoyre de Siloé, où Nostre Seigneur dict à l'aveugle, luy ayant ouvert les yeux, de s'aller laver : le lieu où Esaye feust sié.

Puis la spellonque, où se cacherent les apostres durant la passion. Après au champ achapté des trente deniers, que Judas recen de la vente de Nostre Seigneur. Après descendismes en la ville de Sion et de là montasmes en Iherusalem par la porte du chasteau dicte en l'Escrip-ture des poissons.

Après disner nous allasmes en Bethleem et en chemin vismes le therebinte sur lequel se repositoit la Vierge sacrée allant de Bethleem en Iherusalem<sup>(1)</sup>.

Puis le lieu où les trois roys treuverent l'estoille qu'ilz avoyent perdue de veue en entrant en Iherusalem, où il y a une sisterne seche. Ung jet de pierre de dellà est la maison d'Helie. Et ung peu plus advant celle de Jacob, où moureust sa femme Rachel, de laquelle se void la sepulture à deux ou trois cens pas de là, devant laquelle sepulture y a ung champ semé de poix de pierre.

Puis nous vismes la fosse où feurent enterrés les morts de Rames, de Senacherib, qui feust defaict par l'ange, au dessoubz de Bouticelle. Et ayant ven la sisterne de David, qui est à ung mil de là, nous arrivasmes en Bethleem, où, ayant assisté à complices, nous descendismes en procession à la S<sup>te</sup> Creche, où deigna naistre le Sauveur du monde<sup>(2)</sup>.

Là se voyent trois lieux remarquables : le premier est sous le maistre

(1) Voir la *Relation*, etc., p. 166-167.

(2) *Ibid.*, p. 174.

autel, honoré de l'enfantement de la Vierge: les deux autres sont à main droicte. L'ung où elle se retira vers la creche pour eschauffer Nostre Seigneur entre l'asne et le bœuf, et l'autre le lieu où elle s'assist avec son fils glorieux, attendant que les roys le venoyent visiter. Dans l'autre voute, quy tient à celle cy, on void le sepulchre des Innocens, cellui de S<sup>t</sup> Iherosme, de S<sup>t</sup> Paul et de S<sup>t</sup> Ensebe.

Le landemain. de matin, nous feusmes voir la fontayne cellée de Salamon, qui est à quarante milles de là; puis trois grandes piscines, quy s'emplissent de l'eau de ladicte fontayne, et ung jardin fermé, sy renommé en l'Esriture sainte. Après nous retournasmes au couvent, et, après disner, alasmes visiter le champ où estoient les pasteurs, quand l'ange leur annonça la nativité du fils de Dieu. Puis nous retournasmes au village des pasteurs, où nous feust monstré ung puyts, quy miraculeusement s'emplit d'eau, soudain que les paysans quy en tiroient en eurent refusé à la Vierge sacrée<sup>1</sup>.

De là nous allasmes à la maison de Joseph, où l'ange luy apareust et commanda qu'il s'enfuyt en Égypte avec la Vierge et son fils.

Puis entrasmes à la grotte, où se cacha la Vierge avec Nostre Sauveur durant que Herodes les faisoit chercher: son lait s'espandict en ladicte grotte, et depuis la terre a heu la vertu de faire revenir le lait aux femmes quy l'avoient perdu par quelque accident. Après nous retournasmes au couvent.

Le lendemain nous acheminasmes aux montagnes de Judée et aynat passé par Boticelle, qu'est ung petit village assis sur une colline, vinsmes à la grotte où saint Jean prechoit au peuple.

De là nous passasmes à la maison de Zacharie, en laquelle la Vierge Marie, enceinte de Nostre Sauveur, vint visiter sa cousine sainte Elisabeth, femme dudict Zacharie, et là vinsmes la chambre où la mere de Dieu composa le *Magnificat*, et puis celle où Zacharie le *Benedictus Deus Israel*, et quand on luy eust dict que sa femme estoit accouchée du prophete et precurseur de nostre sauveur Jesus Christ. Après nous vinsmes à la maison où sainte Elisabeth s'acoucha de

<sup>1</sup> Voir la *Relation*, etc., p. 179-182.

saint Jean Baptiste. Il y a une eglise belle, encore entiere, quy sert aujourd'huy d'estable à vaches<sup>(1)</sup>.

Après nous vinsmes à ung monastere de religieux Georgiens, appellé Sainte Croix, basti au lieu où estoiet Follivier d'où feust coupé la tablete aposée sur la croix de Nostre Seigneur. L'eglise est belle et ornée de figures à la mosayque; puis nous retournasmes en Iherusalem.

Le second jour d'aoust M<sup>r</sup> de Breves arriva de Jaffa en Iherusalem<sup>(2)</sup>. et après disner nous allasmes visiter le sepulchre des roys, quy sont à ung mil de la ville. ce sont de grandes voutes cavées soubz une roche et séparées par petites chambres, dont les portes sont faictes et taillées d'une piece dans la roche. avec les gondz et pivotz.

De là nous vinsmes à la grotte où Iheremye composa ses comentaires, et puis rentrasmes en la ville par la porte de Damas et nous feust monstré, sur la main gauche en entrant, la maison de Simon le Phrigien.

Le vendredy cinquieme jour d'aoust. à quatre heures après midy, nous entrasmes au S<sup>t</sup> Sepulchre, et allasmes droict à la chapelle de religieux de saint Francois, où, après que complies feurent chantées fort solennellement, on fiet la procession, et allast on visiter tous les lieux saints<sup>(3)</sup>.

Premierement, on feust à la chapelle de la colonne de la flagellation, qu'est dans la grande chapelle. De là à la prison, où feust Nostre Seigneur, attendant que la croix feust dressée. Puis à la chapelle de la colonne d'Improperie. sur laquelle feust assis Nostre Seigneur, quand on le couronast d'espines. Après on descendict au lieu où sainte Helayne trouva la croix de Nostre Seigneur. De là. estans remontés en hault, entrasmes au lieu où les soldats jouarent la robe de Nostre Seigneur. Puis nous montasmes à la chapelle du mont de Calvaire, où l'on void le trou de la croix, puis au lieu où il feust ataché à la croix. Puis à la pierre de l'unction, sur laquelle Nicodeme et Joseph d'Ari-

<sup>(1)</sup> Voir la *Relation*, etc., p. 187-189.

*Ibid.*, p. 193.

*Ibid.*, p. 198.

mathie estendirent le corps de Nostre Seigneur pour l'oindre. Et après au Saint Sepulere, où, ayant fait nos prieres, nous retirasmes au logis des moynes.

Le lendemain, environ sur trois heures de matin, on chanta matines et sur les huit heures la messe sur ung autiel dressé à la porte du S' Sepulchre, et le service tout achevé nous sortismes, qu'estoiet environ midy<sup>(1)</sup>.

Le samedy vi<sup>e</sup> d'aoust nous partismes de Iherusalem et arrivasmes à Rama la nuit. Puis le lendemain nous acheminasmes à Jaffa, où nous avons demeuré dans la route jusques au troisieme septembre, que M<sup>r</sup> de Breves arriva<sup>(2)</sup>.

### *Voyage de Rama à Gaza.*

Mercredy, vingt septiesme juillet, à trois heures après midy, nous partismes pour aller à Gaza avec Monsieur de Breves, et ayant laissé à main gauche le voyage d'Acaron, nous vinsmes souper à Geth, terre natale de Goliath. Après souper nous remontasmes à cheval et partis de Geth, passasmes par ung grand village nommé Berdaga, et de là en ung autre apellé Orgiron, d'où nous arrivasmes à Besse, et de là passasmes à Ramons, puis à Ebboe, et jedy matin à Jaffa. C'est une grande ville, à deux mil de la mer, en pays plain et sablonneux, ayant plusieurs jardins au tour, et là se void le palais que Sanson rmya.

Il y demeure quelques familles de Samaritayns, quy portent les turbans rouges, qui sont fort supercieux, car quand ilz achapient ensemble ung mouton, ou quelque autre animal, et que par hasard ung chien, chat, ou autre beste vient à manger de l'une des partz, celluy à quy elle touche est constrainct d'en advertir tous ses compagnons et n'en osent manger. Ils trouvent impures les femmes acouchées quarante jours entiers<sup>(3)</sup>.

<sup>1</sup> Voir la *Relation, etc.*, p. 216.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 222-227. La *Relation* donne pour le départ la date du 7 août.

<sup>3</sup> Ce *Voyage* est mentionné seulement, à sa date, dans la *Relation*, p. 106.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 105.

Et retournans de Gaza à Rama, nous vinsmes coucher à Sealon, grande et vielle ville toute ruynée, au bord de la mer, et de là, le lendemain à Mergedet, puis à Asser, d'Asser à Yepna, où nasquit Sanson, et d'Yepna à Rama.

Sur le tombeau de Godeffroy de Builhion sont les motz suyvants :

*Hic jacet inclitus dux Godefredus de Buillon, qui totam istam terram a cultu Christiano adquisivit, ejus anima regnat cum Christo. Amen.*

Sur le tombeau de Baudouyn, son frere, sont ces vers :

*Bev Baldoinus, Jctus alter Machabeus,  
Spes patrie, rigor Ecclesie, virtus utriusque,  
Quem formidabant, cui dona tributa forebant  
Cedar et Egiptus, Dam et homicidia Damascus  
Proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.*

L'épithape de ses enfans ne se peult pas bien lire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ces deux épithapes se trouvent dans la *Relation*, p. 214 et 213.



# NOTES

UPON

## THE ASSYRO-BABYLONIAN ARAMAIC DOCKETS,

BY

THEOPHILUS G. PINCHES,

LATE ASSIST. IN DEPART. OF, EGYPT. AND ASSYR. ANTIQUITIES, BRITISH MUSEUM,  
LECTURER IN ASSYRIAN AT UNIVERSITY COLLEGE, LONDON.

---

To the Assyriologist, the great work upon which the Marquis de Vogüé has been engaged — the *Corpus Inscriptionum Semiticarum* — appeals in many ways, furnishing, as it does, an enormous amount of material for comparison; and the student of cuneiform naturally turns to the numerous Aramaic dockets and names on seals to see how the people who used the Aramaic form of the Phœnician script reproduced the sounds which they heard. This he does because he realizes that these short inscriptions not only control his readings, but also give information as to the peculiarities of pronunciation which existed in Assyro-Babylonian, as in all other languages.

It is not my intention to traverse the domain of Assyro-Babylonian phonetics, such as the *g* for *k* in *Tiglath-pileser* (*Tukulti-âpil-êšarra*), comparing *Mannu-gî-Arbailu* for *Mannu-ki-Arbailu* (*Corpus*, p. 24); or *Imqarruna* for *Ekron* (Ἐκκάρων), which has a kind of parallel in *Hambusu* for *Hab(b)usu* (p. 24); my desire is simply to say a few words upon the sibilants corresponding with *š* and *ś*, concerning which a certain difference of opinion exists. The corresponding sounds in Assyro-Babylonian are generally transcribed as *s* and *š*, it being the custom, when writing out the latter symbol fully for popular treatises, to give it as *sh* in English, *ch* or *sh* in French, and *sch* in German.

As has been long since noticed by Assyriologists, this is not always in

accordance with the docketts found on certain tablets, nor does it generally agree with the transcriptions of Assyro-Babylonian names in the Old Testament and elsewhere. Thus *Tiglath-pileser* appears as *Tukulti-ápil-ésarra*, *Sargon* as *Sarru-kénu*, *Ésarhaddon* as *Aššur-áhu-úddina*, etc., in all of which *s* is reproduced in Assyrian by *š* (transcribed as *sh*).

The substitution of *s* for the general Semitic sound of *š* (*sh*) goes back to an exceedingly early date, as is evidenced by the transcription of Sumero-Akkadian words : 𒍪𒍪, *saugu*, Semitic *šaugū* "priest"; 𒍪𒍪𒍪, *sap*, Semitic *šappu*; 𒍪𒍪𒍪, <sup>gis</sup> *mēs*, Semitic *mēsu*, a certain tree; and an excellent example is found in the word 𒍪𒍪𒍪𒍪 < 𒍪𒍪𒍪𒍪 < 𒍪𒍪𒍪𒍪 < 𒍪𒍪𒍪𒍪, *Karkamīšū* - Carchemishite -, in an inscription of the time of Ammi-šaduga<sup>(1)</sup>. It is to be noted, in connection with this last, that it belongs to the period of the dynasty of Babylon, which gives us the form *Samsu-iluua*, the name of Hammurabi's son (instead of *Šamsu-iluua*), suggesting that the use of *s* for *š* may be due to the influence of the dynasty then on the throne, which, as is well known, notwithstanding that it was called "the Dynasty of Babylon", was in all probability of W. Semitic origin.

If we may follow the indications of the syllabaries, however, this interchange between *s* and *š* did not (except in the few cases above mentioned) become the rule in Assyro-Babylonian. Thus *maš* - double " became *māšu*; *šulub* - ass's foal (?) " became *šuhuppatum*; *šuššana* - one-third " became *šuššan*; *šanabi* - two-thirds " became *šimbu*<sup>(2)</sup>; *bansur* - table, dish ", *paššuru*: *sukkal* - minister ", *sukkallu*; *ušmūgal* " dragon, etc. ", *ušmūgallu*; *éšēš* " a festival ", *éšēšu*; *šabra* - seer (?) ", *šabrū*; *kisal* - platform, court ", *kisallu*; *pisan* " receptacle ", *pisanuu*; etc., without any change in the sibilants. Nevertheless, the Assyrian docketts published in the *Corpus* furnish the following examples of the interchange between these two sounds :

*Šimbu* - two-thirds " appears as 𒍪𒍪𒍪 (p. 8).

𐤇𐤍𐤏, *Hoshea*, is given as 𒍪𒍪𒍪𒍪 𒍪𒍪𒍪 𒍪𒍪𒍪. *U-si-ʔa* (p. 18).

<sup>(1)</sup> *Cuneiform Texts from Babylonian Tablets*, part II, pl. 1, obv. 1, 8.

<sup>(2)</sup> See below the Assyrian Aramaic form.

חבש, *Hubuš*, a woman's name, appears as 𐤠 𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍 𐤍𐤏𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Ha-am-bu-su* (p. 21).

סראש, *Sār-Iš*, is the Aramaic transcription of 𐤍 𐤍𐤏𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Šār-Ištar* (p. 25)<sup>(1)</sup>.

ארבלטר, *Arbail-sara*, is the rendering of 𐤠 𐤍𐤏 𐤍𐤏 𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Arbail-sarrat*, a woman's name (p. 26).

נבוסררן is apparently the Aramaic reproduction of 𐤍 𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Nabū-sarru-iddina* "Nebo has given a king" (p. 35).

נבסררר represents the Assyrian 𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Nabū-sarru-ušur* "Nebo, protect the king" (p. 44).

אסרררר is the Assyrian 𐤠 𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏 𐤍𐤏𐤍𐤏, *Iššur-sarru-ušur* "Aššur, protect the king" (p. 54).

סרנרר is the cuneiform 𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵, *Sarru-nūri* "the king is my light" (p. 46).

The Babylonian texts published are of a somewhat later date, and therefore ought not to differ much in their method of transcription. Nevertheless, they nearly always represent the sibilants under their proper forms — that is, without the interchange of *s* and *š* which the Assyrian inscriptions show. The following are examples :

בלשן is 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵, *Bil-sanu*, a name meaning "their lord" (p. 60).

מרסגלמר is the Babylonian 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵𐎶𐎵, *Mār-Ēsagil-lūmar* "let me see the son of Ēsagil" (p. 62).

כישוש, *Ki-Šamaš*, is the cuneiform 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵, *Ki-Samaš* "like Šamaš", with *m* pronounced as *w* (p. 68).

שזן renders the Babylonian 𐎶𐎵𐎶𐎵 𐎶𐎵, *Šum-ukin* "he (the deity) has established a name" (p. 77). As in the case of *Samaš*, the *m* in *Šum* has become *w*.

The same consistency is observable in the Aramaic dockets on certain contract-tablets found at Niffer, as exemplified by such names as

<sup>(1)</sup> The reason of the abbreviation of *Istar* to *Iš* is not clear, and it is noteworthy that the *š* has not become *s*, though the change duly appears in the first element, *šār*.

<sup>(2)</sup> Variant : 𐎶 𐎶𐎵.

𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠 = 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠. *Bêl-ušur-ša* = Bel, protect him; 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠, *Bannēšaya*, cuneiform 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠, *Bana-nēša(y)a* (= the lion-clansmen, or the like); 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠, the Babylonian *Lābāsi*, etc. (1).

As far as one can judge, therefore, both transcriptions *s* and *sh* (*ch*, *sch*) are correct, but Assyrian *s* is best pronounced as *sh*, and *š* as *s*, whilst Babylonian *s* should be pronounced as simple *s*, and *š* as *sh*. The Assyrian Aššur was certainly pronounced sharply as *Assur*, whilst the Babylonians said *Ashshur*; and this leads to the probability, that the Old Testament 𐤀𐤃𐤍 came from a Babylonian source. The same might also be contended for the name of the well-known Assyrian king *Sennacherib*, which the Assyrians probably pronounced *Shîn-âhê-êribu* — compare 𐎶𐎵𐎠𐎧𐎺𐎠. *Shîn-sarru-ušur* (= Sin, protect the king), on the Assyrian cone, *Corpus*, p. 89 and pl. VI. It is quite consistently transcribed from an Assyrian point of view, but a Babylonian would probably have pronounced this name as *Sin-sharru-ušur*, with *s* and *sh*, not *sh* and *s*.

Is it too much to claim that, with the exception of words capable of both pronunciations, the question of the sibilants *s* and *š* is solved? I leave it to the unprejudiced reader. The evidence of the Aramaic docketts from Babylonian and Assyrian tablets published in de Vogüé's *Corpus Inscriptionum Semiticarum* can hardly be regarded as leading us astray, and they seem to settle this debated question beyond a doubt.

(1) See the Rev. Albert T. CLAY'S valuable publication of these texts in *Business-Documents of Mucashî Sons of Appur* (*The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, edited by H. V. Hilprecht, vol. X), 1904, p. 32, 35, etc.

# CHRONIQUE SYRIAQUE

RELATIVE

AU SIÈGE DE MOSSOUL PAR LES PERSANS

EN 1743,

PAR

M. H. POGNON,

CONSEIL GÉNÉRAL DE FRANCE.

---

En 1743, le roi de Perse Nadir-Chah envahit le territoire ottoman à la tête d'une puissante armée et assiégea Mossoul. D'après le voyageur Niebuhr qui visita cette ville peu d'années après, le bombardement fut extrêmement violent mais, par suite de l'inexpérience des artilleurs persans<sup>(1)</sup>, il ne causa pas de très grands dommages; les habitants résistèrent courageusement, les Chrétiens rendirent de grands services en combattant aux côtés des Musulmans et Nadir-Chah dut lever le siège. Si la ville de Mossoul n'eut pas beaucoup à souffrir, il n'en fut pas de même des villages des environs que les Persans mirent à feu et à sang. Ils pillèrent Karamlès et Bartelli, et à Karakoche, village alors jacobite, aujourd'hui syrien catholique, situé à quelques heures de Mossoul, du côté du Zab, ils détruisirent tous les livres liturgiques de l'église de sainte Marie. On dut, après leur départ, en faire écrire d'autres et un scribe termina un de ces nouveaux livres par une longue

<sup>(1)</sup> Voir C. NIEBUHR, *Voyage en Arabie et en d'autres pays circonvoisins*, traduit de l'allemand, 1780, tome II, p. 297.

note destinée à faire connaître aux générations futures les circonstances dans lesquelles le livre avait été écrit et les événements dont lui-même avait été le témoin. Bien que cette note soit écrite en très mauvais syriaque et ne contienne pas des renseignements très intéressants au point de vue historique, je crois bien faire d'en publier le texte. J'ajouterai que je n'ai pas vu le manuscrit original lorsque je suis allé à Karakoche et n'ai eu entre les mains que deux copies que je dois à l'obligeance du clergé oriental.

10.   
 11.   
 12.   
 13.   
 14.   
 15.   
 16.   
 17.   
 18.   
 19.   
 20.   
 21.   
 22.   
 23.   
 24.   
 25.   
 26.   
 27.   
 28.   
 29.   
 30.   
 31.   
 32.   
 33.   
 34.   
 35.   
 36.   
 37.   
 38.   
 39.   
 40.   
 41.   
 42.   
 43.   
 44.   
 45.   
 46.   
 47.   
 48.   
 49.   
 50.   
 51.   
 52.   
 53.   
 54.   
 55.   
 56.   
 57.   
 58.   
 59.   
 60.   
 61.   
 62.   
 63.   
 64.   
 65.   
 66.   
 67.   
 68.   
 69.   
 70.   
 71.   
 72.   
 73.   
 74.   
 75.   
 76.   
 77.   
 78.   
 79.   
 80.   
 81.   
 82.   
 83.   
 84.   
 85.   
 86.   
 87.   
 88.   
 89.   
 90.   
 91.   
 92.   
 93.   
 94.   
 95.   
 96.   
 97.   
 98.   
 99.   
 100.

Dans la copie de M. Pognon, comme dans tous les manuscrits, les mots abrégés et les lettres exprimant des nombres sont surmontés d'un trait: j'ai remplacé ici ce trait par le signe conventionnel [L.B. Cu.].













כהן מן המזבח (sic) כהן. ויהי זה המזבח  
 והוא יתקן למלך אלהים לעד וכו'. ויהי זה המזבח  
 למלך אלהים עליו שלם לך וכו'. ויהי זה המזבח  
 ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח.  
 ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח.  
 ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח. ויהי זה המזבח.

TRADUCTION.

Pour l'honneur, la gloire, l'exaltation, la confession et la glorification de la Trinité très haute qui est adorée et glorifiée par les Anges et les hommes, qui est sainte et de même essence, pour la paix et l'édification de la sainte Église, ce rituel des fêtes de Notre-Seigneur a été fini, achevé, terminé et parachevé par les mains de l'esclave débile et pécheur, rebut, ordure du fumier et de la boue des places publiques, Habèche fils du diacre Djembla de la famille du prêtre Élie de Karakoche<sup>(1)</sup>, individu négligent, sot, mou, paresseux, appartenant à la lie du peuple, prêtre de nom, à la vérité, mais ne méritant pas, par ses œuvres, de recevoir ce titre et indigne d'insérer son nom sur ce saint livre, autrement qu'en vue des prières que ceux entre les mains de qui il tombera feront pour lui. Puisse-t-il être l'objet de la miséricorde divine! Il a été écrit dans la sainte église de la Mère-de-Dieu dudit village de Karakoche, dans la chambre qui regarde vers le nord. Cela a eu lieu en l'an 2057 des Grecs (1746 de notre ère), le 12 du mois de septembre (du calendrier Julien); il a été écrit par les soins de notre illustre père, le bienheureux M<sup>re</sup> Iwannis, aussi appelé le métropolitain Karès, de ce village, du diacre Jean, fils du diacre Matthieu, de sa mère khatoun et de ses frères Georges, Jacques et David, pour son âme et les âmes de ses morts, car notre père vénéré a fourni le papier, le diacre Jean a payé la dépense, tant de sa poche que de

<sup>(1)</sup> Le village que l'on appelait au moyen âge *כרן חסר* se nomme aujourd'hui "Karakoche"; il est situé entre Mossoul et le grand Zab, et est habité par des Syriens catholiques.

celle de sa famille, et tous ont donné ce livre à la sainte église de la Mère-de-Dieu à Karakoche. Personne n'a reçu de Dieu le pouvoir de faire sortir ce livre de ladite église pour un motif quelconque, car ils l'ont donné à l'église en don spirituel. Ces choses ont eu lieu à l'époque des pères vénérables, des patriarches illustres, notre père M<sup>sr</sup> Ignace aussi nommé Georges, patriarche d'Antioche, et notre père sublime et bienheureux M<sup>sr</sup> Iwannis, aussi nommé Karès, natif de Karakoche, qui réside dans le couvent de Saint-Belnam et a juridiction sur toute la région de Mossoul, c'est-à-dire sur l'Orient<sup>(1)</sup>. Que Dieu élève et exalte leurs sièges jusqu'aux célestes hauteurs! Ainsi soit-il!

Maintenant tous les frères lecteurs expérimentés sous les yeux de qui tomberont ces lignes mal écrites sont priés de dire une prière pour les personnages bénis qui ont fait faire ce livre et pour le scribe pécheur qui l'a écrit; que la prière soit pour toute la troupe<sup>(2)</sup>. Quiconque prie pour le pardon des péchés d'autrui recevra lui-même son pardon grâce aux prières de la Mère de Dieu et de tous ses saints. Il y avait, dans ce village, à cette époque, vingt prêtres et cent vingt diacres dont Marie, Mère de Dieu, et les saints de Notre-Seigneur gardent le souvenir. Amen! Ainsi soit-il!

Voici le motif pour lequel ce livre a été écrit : En l'an 2054 (des Grecs = 1743), le roi de Perse vint avec ses troupes, ils pillèrent ce pays et emportèrent les livres qui existaient avant ceux-ci. Écoutez donc, ô nos frères et nos amis, le récit de ce qui arriva à cette époque :

<sup>1</sup> En raison de l'opposition que les primats d'Orient (كفتك) faisaient aux patriarches jacobites, ceux-ci, pendant les deux ou trois derniers siècles, ont souvent laissé le siège du primat d'Orient vacant, et la dignité de كفتك est à peu près abolie aujourd'hui, car depuis plus de soixante ans, je crois, aucun prélat jacobite n'a reçu ce titre. A l'époque du métropolitain Karès, il n'y avait pas de primat d'Orient et ce prélat en remplissait les fonctions, sans en avoir le titre. Il habitait généralement au couvent de Saint-Belnam et restaura la galerie à arcades située devant la porte de l'église du couvent, ainsi que le prouve une inscription que l'on y voit encore aujourd'hui. Il mourut dans ce couvent en 1746, au mois d'avril, et y fut enterré. J'ai parlé du couvent de Saint-Belnam dans mon ouvrage intitulé : *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, p. 132 et suiv.

<sup>(2)</sup> C'est-à-dire : pour ceux qui ont fait écrire le livre et pour le scribe qui l'a écrit.

Nous avons célébré la fête de la Résurrection, lorsque nous parvint la terrible nouvelle que cet impie allait venir, et tout le pays fut consterné. Le roi de Perse Tahmasp<sup>(1)</sup> vint avec ses troupes semblables aux santerelles ailées qui n'ont pas de nombre. Ils arrivèrent d'abord à la ville de Kerkouk<sup>(2)</sup> qu'ils entourèrent et assiégèrent inutilement pendant neuf jours; le dixième, ils mirent en batterie des mortiers<sup>(3)</sup>, et, pendant la nuit, vers l'aurore, ils lancèrent des bombes dans la ville jusqu'à la troisième heure du jour et l'incendièrent. Les habitants de la ville crièrent: « Nous nous soumettons à toi, ô roi notre seigneur! » et ils livrèrent la ville. Le roi de Perse s'en empara, y entra, prit les notables et en tua quelques-uns; on en tortura d'autres<sup>(4)</sup>, on enleva les garçons, les filles, les femmes, l'or, l'argent, les troupeaux et tout ce qu'on trouva chez eux. Le roi y établit un gouverneur, continua sa route et arriva à la forteresse d'Erbil; on l'assiégea pendant quelques jours, on l'incendia également, au moyen de bombes: il s'en empara, pillà tout ce qu'il y trouva, y commit des horreurs sans nombre<sup>(5)</sup> et y établit un autre gouverneur. Mais avant même qu'il n'arrivât à Kerkouk, Houssein Pacha, roi de Mossoul<sup>(6)</sup>, nous avait envoyé dire, c'est-à-dire avait envoyé dire au village de Karakoche: « Apportez tout ce que vous possédez, blé, orge, paille, bois, et ce à quoi vous tenez, c'est-à-dire les femmes et les enfants. » Nous enlevâmes donc tout ce que nous pûmes et ne restâmes qu'un petit nombre d'hommes dans le village

<sup>(1)</sup> L'auteur désigne toujours Nadir-Chah sous le nom de Tahmasp. Ce prince, avant de monter sur le trône en 1736, se faisait appeler Tahmasp Kouli Khan.

<sup>(2)</sup> On appelle en turc et en curde «Kerkouk» la ville qui portait au moyen âge, chez les Syriens, le nom de **كركوك** **رحا** **كركوك**. Elle est située sur la route que suivent généralement les caravanes pour aller de Bagdad à Mossoul, et on y voit une église souterraine très ancienne, l'église de Saint-Tamouzgard.

<sup>(3)</sup> **كركوك** est une transcription du mot turc **قمره** «bombe». Notre auteur emploie ce mot dans le sens de *bombe* et dans celui de *mortier*.

<sup>(4)</sup> Dans tout ce passage les troisième personnes du singulier et les troisième personnes du pluriel s'entremêlent tellement, qu'on ne sait pas exactement si l'auteur a voulu parler du roi ou des Persans.

<sup>(5)</sup> **كركوك** est évidemment une faute pour **كركوك**.

Les Nestoriens donnent aujourd'hui le titre de roi (**كركوك**) aux chefs de tribu. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur de la chronique ait qualifié de roi Houssein Pacha, qui n'était en réalité que Pacha de Mossoul.

jusqu'à la fête de l'Assomption, avec notre père illustre et digne d'un bon souvenir, le métropolitain karès. Nous avions célébré les saints mystères et sortions de l'église, lorsqu'on nous apporta l'avis suivant : - Partez et fuyez, les Persans sont venus ! - La crainte et une immense terreur s'emparèrent de tout le monde au point que personne ne conserva la moindre force; nous emportâmes ce que nous pûmes, nous nous enfûmes à Mossoul ce même jour et, le lendemain, il ne restait qu'environ quatre-vingts hommes gardiens du village. Les troupes persanes arrivèrent, les atteignirent, les dépouillèrent de leurs vêtements, mais ne tuèrent qu'un seul homme et entrèrent dans la ville. Les Persans s'emparèrent du pays tout entier jusqu'aux montagnes et firent du butin et des captifs dans les villages des Syriens et des Musulmans. Ils commencèrent par les habitants de Karamlès<sup>(1)</sup>, ils les pillèrent et prirent les garçons, les filles, les animaux domestiques. Ils firent de même aux gens de Bartelli parmi lesquels ils tuèrent beaucoup d'hommes, enlevèrent beaucoup de garçons, de filles et de femmes, et à qui ils ne laissèrent rien. Ils pillèrent Tell-Kef et Alkoche, mais la plupart des habitants s'étaient enfuis et réfugiés au couvent de Rabban Hormouz, dans la montagne. Les Persans les y atteignirent, fondirent sur eux comme des loups sur des agneaux, comme des faucons sur des passereaux; ils tuèrent les uns, emmenèrent les autres en captivité et leur firent subir de grands outrages qu'on ne saurait exposer et raconter. Il m'est impossible, ô nos frères, de raconter en entier ce qui se passa dans ce pays : les Persans allèrent dans les montagnes de Cheikh-Adi<sup>(2)</sup> et y firent un grand carnage, enlevant les femmes, les enfants et tout ce qu'ils trouvèrent, puis ils revinrent auprès de Tahmasp, leur roi, à Erbil.

Le susdit roi de Mossoul ainsi que ses fils, les gens de sa famille et tous les notables se mirent à l'œuvre avec courage et diligence; ils fermèrent

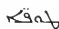
<sup>1</sup> Le village de Karamlès (en syriaque *ܟܪܡܠܝܣ*) est situé à peu de distance de Karakoche; il était habité par des Nestoriens et est aujourd'hui chaldéen catholique. Les habitants de Karamlès étaient appelés *ܟܪܡܠܝܣܝܘܬܝܢ*.

<sup>2</sup> Les villages de Tell-kef, Alkoche, Cheikh-Adi et le couvent de Rabban-Hormouz sont situés au nord de Mossoul.

les portes de la ville soigneusement et courageusement, et le roi adressa une proclamation à tous les habitants musulmans de la ville, ainsi qu'aux Syriens et aux Juifs, pour leur dire : « Préparez-vous à la guerre avec courage et diligence. » Ils se mirent tous également à l'œuvre, préparèrent leurs armes, disposèrent sur les murs de la ville les machines de guerre, c'est-à-dire les canons <sup>(1)</sup>, et ils montèrent jour et nuit la garde avec vigilance.

Dix jours après, le roi Tahmasp arriva avec ses troupes semblables aux criquets et aux sauterelles qui n'ont pas de nombre. Ils entourèrent comme d'une ceinture la ville où il y eut une grande peur et une panique. Je ne saurais, ô mes auditeurs, décrire la panique, l'effroi, l'épouvante qui y régnaient. L'unique roi de Perse prit bien ses dispositions, les Persans firent en batterie des canons et des mortiers au-dessous de la ville et, le jour de la fête de la Croix, ils commencèrent à tirer. Ils tirèrent d'abord le canon, mais sans utilité <sup>(2)</sup>, puis ils commencèrent à lancer des bombes et en lancèrent pendant neuf jours, sans interruption jour et nuit. Dieu donna aux gens de Mossoul qui gardaient le mur un cœur de pierre : ils rugirent comme des lions sur le mur, tous restèrent unis et en parfait accord et ils s'encourageaient réciproquement, disant : « Soyez courageux pour que l'injuste ne triomphe pas de nous ! » Ceux qui restaient dans les maisons descendirent sous terre, c'est-à-dire dans les sous-sols ; ils pleuraient et priaient Dieu de ne pas les livrer aux mains de l'impie. La panique, l'angoisse régnaient dans toute la ville, principalement à cause des bombes qui venaient de tous les côtés et tombaient dans la ville. Il y en avait qui, tombant sur le toit, détruisaient une pièce, d'autres en détruisaient deux, d'autres trois, et personne ne pouvait sortir à l'exception de ceux qui gardaient le mur et les retranchements.

L'unique Tahmasp ordonna à ses troupes de détourner le Tigre pour qu'il ne coulât plus dans le voisinage de la ville ; la ville tomba alors dans la détresse et l'angoisse à cause de l'eau : on but l'eau de puits salés et amers, et cela aussi tourmenta beaucoup la ville de Mossoul.

<sup>1</sup>  n'est pas un mot syriaque, c'est le mot turc *topu* « canon », pourvu d'une desinence syriaque.



Il envoyait ses troupes dans les montagnes et les plaines et elles rapportaient des vivres. Les Persans ne laissèrent rien dans la montagne et dans la plaine, ni blé, ni orge, ni bois, ni paille, ni huile, ni miel, ni aucune espèce d'aliment. Ils arrivèrent jusqu'à Djézireh, dans le pays de kardou, un dimanche au moment de la messe, entrèrent dans l'église où tous les Syriens étaient réunis, les prirent, les égorgèrent comme des agneaux, enlevèrent les femmes et les enfants, les objets appartenant à l'église, je veux dire les croix, les patènes, les calices, avec les objets servant au culte. Ils commirent de grands excès dans cette ville et revinrent à Mossoul. Pendant qu'il les faisait combattre contre les Mossouliotes(?), sans que les gens de la ville faiblissent, l'unique roi de Perse eut recours à de nombreux stratagèmes. En effet, il creusa des mines sous terre pour détruire le mur et les remplit de poudre<sup>(1)</sup>, il fit aussi de nombreuses échelles afin que l'on escaladât le mur. Quelques-uns apportèrent de la paille pour remplir les fossés, ils firent avec soin leur ouvrage et toutes les troupes se réunirent, cette nuit-là, autour des mines. Leurs mines firent explosion dans leur direction<sup>(2)</sup>, et beaucoup d'assaillants furent étouffés par la fumée, d'autres engloutis dans la terre. Lorsque le roi Tahmasp vit qu'il en était ainsi, il fut désolé, et les Mossouliotes qui étaient sur le mur prirent courage : ils commencèrent à lancer des bombes(?)<sup>(3)</sup>, tuèrent des hommes en quantité innombrable, et le roi Tahmasp fut frappé de terreur en voyant les prodiges et les miracles qui avaient lieu par la volonté de Dieu et de ses saints.

Après cela, il envoya des messagers pour traiter de la paix; ils

<sup>1</sup> كوكب est le mot arabe vulgaire بود «poudre.»

<sup>2</sup> La phrase: **كوكبهم** **سقط** **على** **الأسوار** n'a pas de sens, et je crois qu'il faut lire: **كوكبهم** **سقط** **من** **أعلى** **الأسوار** «et leurs mines revinrent sur eux», c'est-à-dire: les mines éclatèrent de leur côté, au lieu d'éclater dans la direction du mur. «Nadir-Schah, dit Niebuhr, fit aussi sauter quelques mines, mais toujours plus à leur propre désavantage qu'à celui des Turcs.»

<sup>3</sup> **كوكبهم** signifie «lance, javelot», mais, à moins que les Persans n'aient essayé de prendre les murs par escalade, ce que le chroniqueur ne dit pas, je ne vois pas comment les Mossouliotes auraient pu se défendre avec des lances ou des javalots. Je serais très porté à croire que **كوكبهم** est une faute pour **كوكبهم** «mortier, bombe», barbarisme dont j'ai parlé dans la note 3 de la page 498.

vinrent vers le roi de Mossoul et lui apportèrent des présents. De son côté, le roi de Mossoul, c'est-à-dire Housseïn Pacha, envoya le fils de son oncle paternel, avec des présents, vers Tahmasp, et ils firent la paix. Les Persans abandonnèrent les approches de Mossoul et s'en retournèrent, mais, en s'en allant, ils incendièrent les villages, et Tahmasp descendit pour aller à Bagdad<sup>(1)</sup>, car il était en bons termes avec le roi de Bagdad, Ahmed Pacha; celui-ci fut, en effet, la cause de tous ces désastres parce que le grand roi de Constantinople (le Sultan) était irrité contre lui.

Ledit Housseïn Pacha envoya son fils vers le grand roi de Byzance (le Sultan), afin de lui faire connaître la victoire que Dieu lui avait accordée sur le roi de Perse. Son fils se rendit donc près du roi, lui annonça la victoire et l'entretint des dévastations, des massacres, des enlèvements de captifs, des actes de pillage qui avaient été subis, des tortures et des persécutions qui avaient été endurées sans qu'on livrât la ville. Le roi se réjouit fort, lui fit bon accueil, lui donna de nombreux présents, ainsi qu'un firman pour la construction des églises dans toute la région de Mossoul.

Quant à nous, les gens de Karakoche<sup>(2)</sup>, nous sortîmes de Mossoul et allâmes dans notre village; nous trouvâmes beaucoup de maisons incendiées, les Persans avaient enlevé ce qui nous restait de céréales.

<sup>1</sup> Dans les textes très modernes, les chrétiens orientaux appellent quelquefois Bagdad **ܒܒܠܐ** (Babylone).

<sup>2</sup> Dans les adjectifs en **ܠܘܘܐ** dérivés de noms de villes, de villages ou de pays, composés de **ܕܘܨ** et d'un autre mot, le mot **ܕܘܨ** était toujours supprimé; l'adjectif dérivé de **ܕܘܨܐܘܪܐ ܕܘܨ** était donc **ܕܘܨܐܘܪܐ** (voir BAR HEERETS, *Chron. eccl.*, éd. LAMY et ARBELOUS, II, p. 343, l. 22). Mais, dans la langue parlée au moyen âge et dès une époque antérieure à l'invasion arabe, il semble que le peuple abrégait la plupart des noms propres composés de **ܕܘܨ** et d'un autre mot, en transformant le premier mot **ܕܘܨ** en un préfixe *ba*, *bi* et quelquefois *bu*, qui se soudait au second mot. Il semble, en outre, que les abréviations ainsi formées pouvaient, tout en gardant leur première syllabe, prendre la désinence **ܠܘܘܐ** et former des adjectifs (voir POISSON, *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, etc., p. 45, n. 4, et p. 58, 59). — La forme **ܕܘܨܐܘܪܐ** est extrêmement curieuse: c'est un adjectif en **ܠܘܘܐ**, dérivé de **ܕܘܨܐܘܪܐ**, abréviation de **ܕܘܨ ܕܘܨܐܘܪܐ** que je n'ai trouvée jusqu'à présent dans aucun texte. Les adjectifs ainsi formés sont extrêmement rares dans les textes littéraires, mais il est probable qu'ils étaient très nombreux dans la langue parlée, tout au moins à la basse époque.

il n'y avait plus de paille, ils avaient enlevé une partie de tout ce qui restait dans le village et en avaient brûlé une partie; il en était de même dans toute la région jusqu'aux montagnes. Les habitants souffrirent beaucoup et il y eut une grande famine dans ce pays. Le fils de Housseïn Pacha revint auprès de son père et l'entrefint des honneurs que le roi de Byzance (le Sultan) lui avait accordés, des présents qu'il avait reçus, et du firman pour la construction des églises des chrétiens. Housseïn Pacha permit que nous reconstruisissions les anciennes églises et celles qu'avaient brûlées les Persans. Les Mossouliotes construisirent huit églises; quant à nous, les habitants de Karakoche, notre père vénérable et digne d'éloge M<sup>re</sup> Iwannis, aussi nommé le métropolitain Karès, se mit vaillamment à l'œuvre; il persuada<sup>(1)</sup> les habitants du village, et ceux-ci se mirent à bâtir la sainte église de Saint-Sergius et Saint-Bacchus. Notre père vénéré était à la tête des travailleurs, il se donna beaucoup de peine pour la construction et travailla beaucoup ainsi que les habitants du village jusqu'à ce que la construction de l'église de Saint-Sergius et Saint-Bacchus fût terminée. On conserva également et on restanra la sainte église de Marie-Mère-de-Dieu, car elle avait été remplie de bois et on avait mis dans cette église les portes et tout ce qu'on n'avait pas pu emporter à la ville; lorsque les Persans étaient venus, ils avaient mis le feu<sup>(2)</sup> à ces pièces de bois et l'église avait été incendiée avec les livres qui y restaient.

A partir du jour de l'arrivée des Persans dans ce pays, jusqu'à l'année 2057 (1746), les alertes et les paniques ont été continuelles et notre cœur n'a pas eu un seul mois de tranquillité, par suite des nouvelles terrifiantes, des déprédations commises dans les régions et des famines. L'année même où ce livre a été écrit nous n'avons pas eu de céréales, et pour quinze mesures de semences une seule mesure est entrée dans notre grenier dans<sup>(3)</sup> toute la région de Mossoul. — rix.

<sup>1</sup> Il faut probablement lire *عاقبا* au lieu de *عاقبا*.

<sup>2</sup> Il faut sans doute lire *عاقبا* au lieu de *عاقبا*.

<sup>3</sup> Il faut probablement lire: *دجلة اربا اربا*.



# VASES GRECS TROUVÉS EN PERSE,

PAR

M. E. POTTIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Les belles découvertes de la Mission J. de Morgan à Suse n'ont pas seulement enrichi la science des antiquités orientales d'une façon incomparable; elles ont, en outre, apporté à la céramographie grecque quelques documents très précieux. Dès ses premières fouilles en Perse, M. de Morgan recueillait dans le tell de Suse des débris de vases peints grecs, qui ne manquèrent pas d'attirer son attention et qui prirent place dans le premier volume de sa publication<sup>(1)</sup>. Quand les objets furent apportés au Louvre, je pus étudier à loisir ces fragments et j'eus le plaisir d'y reconnaître les restes d'un important vase plastique en forme de cheval que, par comparaison avec d'autres œuvres similaires, j'ai proposé d'attribuer à un des plus notables fabricants d'Athènes, le potier Sotadès, contemporain des guerres Médiques<sup>(2)</sup>. J'avais tiré de ces faits une conclusion qui me semblait plausible: c'est que dans le pillage d'Athènes par Xerxès, en 480, quelque soldat perse avait bien pu s'emparer de cet objet et l'emporter comme trophée de victoire ou comme souvenir de sa campagne en Grèce. Je rappelais l'osselet de bronze pris dans le temple d'Apollon à Milet et transporté de la même façon à Suse par les vainqueurs de 494, après l'invasion de l'Ionie<sup>(3)</sup>.

Les plus récents apports de la Mission de Morgan ont un peu modifié sur ce point mes premières impressions. Jusqu'à présent, ces rares fragments de poteries grecques ne nous permettaient pas de remonter plus haut que le début du v<sup>e</sup> siècle et, par conséquent, on avait le droit

(1) *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. 1, 1900, p. 116 et pl. V.

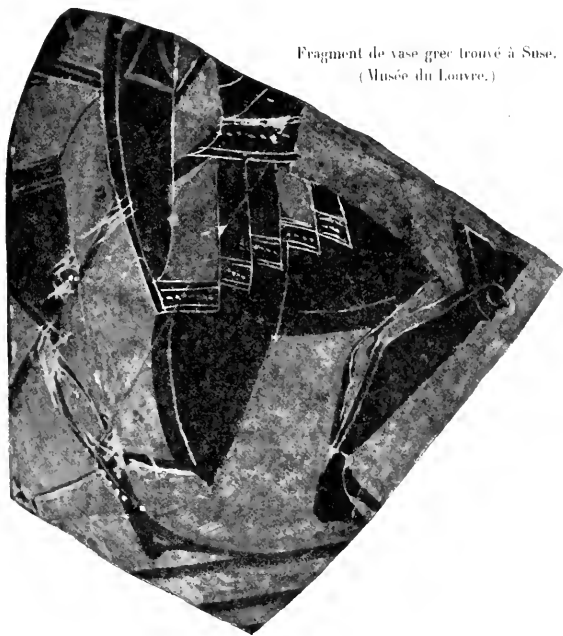
(2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 428; 1903, p. 216.

(3) HAUSSOULLIER, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1902, p. 97.

de penser que les expéditions militaires étaient seules la cause du transport de ces objets si loin de leur pays d'origine. Mais dans le lot d'antiquités susiennes maintenant rassemblé au Louvre, on remarque, avec quelques autres fragments plus menus, un important morceau de vase à figures noires, dont on ne saurait fixer la date plus bas que le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les hostilités n'avaient pas encore commencé entre les Perses et les Grecs. C'est seulement en 546 que Cyrus envahit la Lydie, que Crésus est vaincu et Sardes prise; c'est en 544 que le mouvement se propage à l'Ionie et que commence l'exode des Grecs vers les îles et le continent d'Europe. Assurément, on ne peut affirmer que ces peintures ne soient pas contemporaines de ces événements. Ou bien encore on pourrait admettre que les Perses trouvèrent en Ionie, dans les sanctuaires ou dans les habitations, des vases dont la fabrication remontait à vingt ou trente ans en arrière. Pour ces raisons je ne renonce pas complètement à l'ancienne hypothèse. Mais je dois dire que, plus on recueillera en grand nombre des débris de vases grecs dans le sous-sol de Suse, moins on devra en chercher l'explication dans des circonstances exceptionnelles et accidentelles. Mieux vaudra y reconnaître les effets naturels du commerce amenant, dès la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, des vases jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, et de là, par caravane, les convoyant vers les hauts plateaux de la Susiane<sup>(1)</sup>. Bien entendu, il ne s'agit pas de prêter aux Perses l'idée

(1) Sur le commerce des Grecs ioniens, dès le VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, voir mon *Catalogue des vases du Louvre*, p. 490 et suiv. On me permettra d'en citer le passage essentiel : « Les trois grandes cités commerçantes furent Éphèse, Milet et Phocée. La première drainait par terre et par la route des caravanes le commerce de l'intérieur dont les étapes principales étaient Sardes et Suse (BADET, *La Lydie et le monde grec*, p. 102). La seconde, avec ses quatre ports bien clos, fréta d'innombrables flottilles qui peu à peu supplantèrent les Phéniciens dans tous leurs anciens comptoirs. Ce sont les Phocéens qui, les premiers des Grecs, poussent des points jusqu'à la Corse, la Gaule et même l'Espagne... La mer Noire, où aboutissent les caravanes venant des plateaux de l'Arménie et dont les richesses minérales donnaient lieu à de mystérieuses légendes sur les Arimaspes et les Griffons, attirait les marins de Milet... Enfin la Crimée elle-même, perdue dans les Trouillards des Cimmériens, est explorée et exploitée, d'abord au moyen de camps volants, puis à partir du VI<sup>e</sup> siècle mise en coupe réglée... Le fond de la mer d'Azof seul arrêta l'essor des Miliéniens. »

de se procurer des vases peints grecs pour orner leurs sanctuaires ou leurs maisons. A plusieurs reprises, j'ai fait remarquer que ces vases voyageaient, non pas comme bibelots et objets d'art, mais comme récipients de produits utiles, vin, huile, parfums, très recherchés des



Fragment de vase grec trouvé à Suse.  
(Musée du Louvre.)

populations barbares<sup>(1)</sup>. C'est pourquoi le commerce a porté si loin et dans toutes les directions, aux confins du golfe Persique comme aux rivages du golfe du Lion, des poteries fabriquées dans les pays grecs, en Ionie, à Corinthe, à Athènes<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Voir le *Catalogue des vases du Louvre*, p. 48, 49, 420, 608.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 419-420.

Venons maintenant aux fragments de Suse et voyons si leurs caractères techniques permettent de reconnaître à quelle fabrique ils appartaient.

Le plus important morceau, que nous publions ici (haut., 0 m. 14; larg., 0 m. 13) paraît provenir d'une grande amphore, ou peut-être d'un dinos, sorte de cratère sans anses en forme de marmite ronde, dont le Louvre possède plusieurs beaux spécimens<sup>(1)</sup>. A vrai dire, la taille des personnages (environ 0 m. 18, si le sujet était complet) dépasse sensiblement les dimensions usitées sur les dinoi qui sont presque toujours divisés en plusieurs zones; au contraire, elle se rapproche exactement de celles qui sont données aux figures sur les grandes amphores à tableaux<sup>(2)</sup>. J'opterais donc plutôt pour cette dernière forme.

La représentation est incomplète; le haut des personnages manque, mais on y reconnaît aisément le sujet classique du combat. Trois guerriers, armés en hoplites, avec la cuirasse, les cnémides, le bouclier, l'épée ou la lance, se dirigent vers la droite dans l'attitude de l'attaque; celui du milieu, le mieux conservé, a la pose caractéristique, presque agenouillée, qui indique la marche à allure vive<sup>(3)</sup>. Six autres fragments plus petits et moins intéressants, provenant de vases différents, montrent les restes plus ou moins distincts de sujets appartenant au style à figures noires du VI<sup>e</sup> siècle (tête de guerrier casqué, bras d'homme, draperies, etc.); ils pourraient être de date un peu plus récente que le grand morceau.

Au premier abord, on est tenté de voir là des produits de fabrication attique. L'argile est rosée et soigneusement épurée, les traces du tour très visibles à l'intérieur. Le fond jaune orangé, la peinture noire, avec retouches de rouge violacé sur certaines parties des tuniques, des boucliers, des cnémides, les points blancs en bordure sur la jambière du guerrier placé à gauche, les fines incisions qui détaillent la musculature

<sup>1</sup> Voir mon album des *Vases antiques du Louvre*, pl. 60 à 69; cf. SAGLIO, *Diet. des Antiq.*, article *Crater*, fig. 2041.

<sup>2</sup> Par exemple, 0 m. 18 sur le n<sup>o</sup> E 733 bis du Louvre; 0 m. 22 sur le n<sup>o</sup> F 209.

<sup>3</sup> Sur ce motif de l'agenouillement exprimant la course, voir le travail récent de M. Ed. SCHUBERT dans les *Manchester arch. Studien*, 1909, p. 259; cf. mon article des *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. XVI, p. 111.



et le costume, toute la technique offre les particularités qu'on est habitué à rencontrer sur les vases attiques, à l'époque qui va de Clitias et Ergotimos à Nicosthènes, sous l'administration de Pisistrate et de ses fils<sup>(1)</sup>. D'ailleurs, comme nous savons que les potiers athéniens de cette époque étaient en relations, par voie de commerce, avec l'Orient, comme on a trouvé les signatures de Clitias et d'Ergotimos, d'une part en Phrygie, à Gordion, et d'autre part en Égypte, à Naucratis<sup>(2)</sup>, rien ne s'oppose à admettre que des marchands grecs, de Milet ou de Phocée, aient pu convoier jusque dans le centre de l'Asie une cargaison où se trouvaient des vases attiques.

Cependant il faut tenir compte d'un fait important. Dans l'histoire céramique du vi<sup>e</sup> siècle nous avons été amenés à ouvrir un chapitre spécial pour une classe de vases qui participent de toutes les qualités techniques de la céramique athénienne, mais qui, à cause de certains détails du décor, à cause aussi des inscriptions tracées à côté des personnages, n'appartiennent pas à la fabrication attique proprement dite. Le Louvre possède un des plus importants de ces vases, représentant le Combat des Dieux et des Géants<sup>(3)</sup>. Les coupes de Siana du Musée Britannique<sup>(4)</sup>, la coupe de Phineus du Musée de Würzburg<sup>(5)</sup> et les coupes à décor d'yeux prophylactiques<sup>(6)</sup> rentrent dans la même catégorie. On a supposé que le centre de cette fabrication devait se trouver sur la côte ionienne ou dans une île voisine, comme Naxos, Céos, etc.<sup>(7)</sup>. En réalité, nous ne pouvons encore rien dire sur le lieu de production. Nous avons seulement le droit de croire à l'existence d'un ou de plusieurs ateliers ioniens où, comme à Chaleis, la technique du métier se rapprochait très sensiblement de celle des ouvriers attiques.

(1) Voir *Catalogue des vases*, p. 708 et suiv.

(2) KORTL, *Gordion*, p. 144, pl. 7; E. GARDNER, dans *Naukratis*, II, p. 67.

(3) *Catalogue des vases*, p. 544, E 732; album des *Vases du Louvre*, pl. 54.

(4) *Journal of Hell. studies*, 1884, pl. 40-43.

(5) FURTWAENGLER et REICHHOLD, *Griechische Vasenmalerei*, I, p. 209, pl. 41.

(6) *Catalogue des vases du Louvre*, p. 768-771. Furtwaengler distingue dans cette série les coupes qui seraient d'origine ionienne et celles qui seraient des imitations attiques; *Griech. Vasenmal.*, I, p. 221, n. 3.

(7) FURTWAENGLER, *op. l.*, I, p. 220-222.

Or, un détail particulier m'incite ici à considérer le fragment principal de Suse comme un produit ionien, plutôt qu'attique. C'est la façon dont le décorateur a exécuté la tunique qui, dépassant le bord inférieur de la cuirasse, retombe sur les cuisses du guerrier placé au centre. Les plis du vêtement sont indiqués par de longs rectangles juxtaposés, comme les feuillets d'un livre. C'est là un procédé étranger, je crois, aux peintures attiques, où cette partie de la tunique est toujours représentée par un contour arrondi, par une sorte de basque ronde qui recouvre la cuisse et remonte vers la ceinture<sup>(1)</sup>. Au contraire, je remarque la même manière de faire les plis verticaux et anguleux de la tunique sur une des amphores du Louvre que nous rangeons dans la catégorie ionienne, apparentée aux attiques<sup>(2)</sup>. Je serais donc porté à croire que le morceau principal vient d'un vase de fabrication ionienne. Je ne saurais rien affirmer pour les autres qui sont de dimensions trop petites pour fournir matière à l'analyse.

En somme, le fait le plus précis et le plus instructif qui résulte de la présence de ces débris à Suse, c'est l'étonnante diffusion de la céramique grecque. Dès le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les vases peints voyageaient sur un espace qu'on peut évaluer en ligne droite à environ 4.000 kilomètres. Actuellement, les deux points extrêmes de cette course à travers le monde sont, à l'est, Suse en Perse et, à l'ouest, Montlaurès, près de Narbonne, en Gaule<sup>(3)</sup>. Par une coïncidence qui ne peut que nous réjouir, aux deux bouts de la ligne ce sont des mains françaises qui ont exhumé ces précieux débris.

<sup>(1)</sup> Cf., par exemple, dans l'album des *Vases antiques du Louvre*, les n<sup>os</sup> E 855, 874, 875, 876, F 6, etc.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, pl. 54, E 733 (Arès debout derrière le trône de Zeus).

<sup>(3)</sup> Sur les découvertes de M. Henri Bouzard à Montlaurès, voir les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1907, p. 260; H. ROUZARD, *Notes et observations sur le pays Narbonnais*, dans le *Bulletin de la comm. arch. de Narbonne*, t. VIII, 1905.

## DREI

# ALTE ORTHOGRAPHISCHE RÄTSEL,

VON

DR. H. RECKENDORF,

PROF. AN D. UNIV. FREIBURG I. BR.

1. Das syrische **ⲟ** in **ⲙⲙⲙⲟⲃ** λεξις u. s. w. ist ein in den syrischen Konsonantentext geschriebenes griechisches E, das in der Estrangeloschrift als syrischer Buchstabe verstanden worden war (**ⲙⲙⲙⲟⲃ**). (Die Syrer schrieben die Zeilen von oben nach unten.) So ist denn auch **ⲉⲣⲟⲙⲟ** eroma aus ἄρωμα, wie **ⲉⲅⲟⲙⲟ** egoma aus ἄγων.

2. Das syrische **Ⲟ** für kurzes *ä* in **ⲙⲙⲙⲟⲃ** δόγματα u. s. w. ist ein auf die gleiche Weise in die Estrangeloschrift (**Ⲟ**) gedruckenes griechisches A.

3. Das arabische **و** für kurzes *ü* in **أولئ** 'ulā'i, **أولى** 'ulā u. s. w. ist orthographisch übertragen von **هأولئ** hā'ulā'i, wo es bekanntlich einen Gleitlautbezeichnete (*hā'ü'lā'i*).



# L'IVOIRE

## EN CRÈTE ET À CHYPRE,

PAR

M. A. DE RIDDER,

CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE.

---

Le sarcophage d'Hagia Triada est décoré, sur l'une de ses longues faces<sup>(1)</sup>, de la représentation suivante : L'image du double, dressée à l'égyptienne, devant l'édicule funéraire, reçoit l'hommage de trois personnages tournés vers la droite et portant leurs offrandes les bras à demi baissés, comme s'ils étaient sur le point de les déposer contre les parois du naos ou sur l'autel qui le précède. Deux de ces ex-voto sont des quadrupèdes à robe tachetée, peut-être de jeunes veaux; le troisième a la forme d'un long fuseau que termine une pointe recourbée; les bords sont peints en jaune et l'intérieur est strié de traits noirs, obliques et parallèles.

M. Paribeni<sup>(2)</sup> n'hésite pas à voir dans l'objet une barque votive dont l'arrière aurait disparu, le haut du champ ne s'étant pas conservé entre les deux premiers orants. Rien ne se comprend mieux en Égypte qu'une offrande pareille, le dernier voyage des morts ayant lieu sur la barque sacrée, vers la région d'Abydos et les terres mystérieuses du Couchant. La Crète, que tant de rapports unissent à la vallée du Nil, aura pu lui emprunter cette croyance et ce détail pittoresque.

Le malheur est que l'ex-voto ne ressemble nullement à un navire. Aucun arrière, de quelque forme qu'on l'imagine, ne trouverait place entre les deux premiers porteurs d'offrandes et, si l'on examine de près

<sup>1)</sup> *Mon. Antich.*, XIX, 1908, pl. I.

<sup>2)</sup> *Ibid.*, p. 274-27.

la fresque, on aura la certitude que, malgré la cassure, l'objet est parvenu presque complet jusqu'à nous, et qu'il ne se prolonge guère vers la gauche. Aucun avant, non plus, n'a, en Égypte<sup>(1)</sup>, à la fois cette courbure, cette minceur et cette pointe effilée. Nous trouvons bien, à Kurnet-Murraï<sup>2</sup>, un bordage strié de traits parallèles, mais les hachures sont rigoureusement verticales et la proue est toute différente. Rien de pareil non plus en Crète, où l'empreinte de Knossos<sup>(3)</sup> nous a bien conservé l'image d'un navire, mais sans les deux pointes, qui seules nous intéressent. J'ajoute que, si légère qu'on imagine une pirogue, il est singulier de la voir portée par un seul homme, car on ne peut guère douter qu'il s'agisse d'un objet d'usage, les trois ex-voto ne pouvant se séparer les uns des autres et les deux derniers étant manifestement empruntés à la réalité, comme le prouve le grand nombre de moschophores antiques venus jusqu'à nous<sup>4</sup>. Or aucun monument égyptien ne montre de navire qui soit chargé sur les épaules d'un seul homme; les barques pliantes, *plicatiles*, dont on faisait le portage dans la région des cataractes<sup>5</sup>, devaient être de cuir et n'avaient rien de commun avec la forme rigide figurée sur le sarcophage.

Ces difficultés disparaissent si l'on voit dans l'offrande ce qu'elle est à n'en pas douter: une lourde défense d'éléphant, l'un des dons les plus précieux qu'on pût faire au mort. L'aspect n'y contredit pas; la place est plus que suffisante, la dent s'arrêtant net devant la main gauche du second porteur; le décor n'a rien qui surprenne, Égyptiens et Crétois ayant de très bonne heure tant colorié que gravé et sculpté

<sup>1</sup> Même lorsque la proue ne se relève pas en bouquet, ce qui est le cas le plus fréquent, la pointe est toujours mousse, et une rame, un gouvernail, quelques cordages précisent le sens de la représentation. Les exemples sont innombrables; il me suffira de citer: WILKINSON, *Manners and Customs*, 3<sup>e</sup> éd., 1847, III, pl. 41, p. 185; MASPERO, *Hist. des peuples de l'Orient*, I, p. 61, 70, 195, 297; II, p. 81; *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, VI, 1884, pl., p. 36; *ibid.*, VIII, 1895, pl. XXV-XXVI.

<sup>2</sup> Tombeau d'Houï, vice-roi de Kousch, LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. 116 (XVIII<sup>e</sup> dynastie).

<sup>3</sup> *Annual British School*, VI, 1904-1905, p. 13 (EVANS).

<sup>4</sup> On rencontre même un enfant moschophore sur un bas-relief de Memphis, PERROT, *Hist. de l'Art*, I, fig. 486, p. 721.

<sup>5</sup> PLINIE, V, 10. M. Paribeni, *I. L.*, cite à tort ce texte, qui, comme l'empreinte de Knossos, est à l'encontre de la thèse qu'il soutient.

l'ivoire; enfin le poids est normal, car nous voyons, sur le tombeau de Rekhmara, tantôt deux défenses<sup>(1)</sup> et tantôt une seule<sup>(2)</sup> sur les épaules d'un tributaire. L'analogie est ainsi complète entre les deux sortes d'ex-voto, la triple offrande ayant d'abord été chargée à dos d'homme et les trois personnages s'appêtant également à la déposer à terre.

Il ne suit pas de là que la scène représentée sur le sarcophage se soit jamais passée en Crète, ni que les roitelets insulaires héroïsés aient reçu d'ordinaire des défenses comme offrandes. Le motif a pu et dû être emprunté à quelque monument égyptien analogue au tombeau de Rekhmara, mais le fait seul qu'il ait été reproduit sur les parois d'un larnax crétois prouve que les indigènes pouvaient en comprendre le sens, donc non seulement qu'ils connaissaient, mais qu'ils importaient à l'occasion des défenses d'éléphant. On ne songera pas à s'en étonner si l'on pense à la grande consommation d'ivoire qui, de très bonne heure, s'est faite dans l'île. Les Crétois semblent l'avoir travaillé dès les temps les plus anciens, les seaux qui correspondent à l'âge des Cyclades étant précisément le plus souvent faits d'ivoire<sup>(3)</sup>, alors que l'usage de cette matière disparaît, pour cette catégorie d'objets, pendant le moyen crétois (Camarès), ainsi qu'à l'époque « mycénienne ». Or le sarcophage d'Hagia Triada est daté de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et correspond au plein épanouissement de la civilisation minoenne : rien d'étonnant à ce que nous trouvions à ce moment, vers 1500 avant notre ère, des entrées considérables d'ivoire en Crète, la précieuse denrée y décorant les objets les plus divers, tels que coffrets, poignées de couteaux et manches de miroirs.

Un document contemporain, dont j'ai déjà signalé l'importance<sup>(4)</sup>,

<sup>(1)</sup> *Mémoires publiés par la Mission française du Caire*, V, 1, 1889, pl. VII, 1, p. 37 (VIREY). Même scène très effacée sur un tombeau de Tell el-Amarna appartenant également à la XVIII<sup>e</sup> dynastie, DAVIES, *The Rock tombs of El-Amarna*, 1905, pl. XXXVIII (2<sup>e</sup> registre), p. 38-40.

<sup>(2)</sup> VIREY, *l. l.*, pl. IV, 1-2, p. 32; pl. V, 1, p. 33-34; pl. VI, 1-2, p. 35. DAVIES, *l. l.* (la défense est soutenue par les deux mains).

<sup>(3)</sup> Εξνημ. Αρχαιολ., 1907, p. 146 (ANTHOPOULOS).

<sup>(4)</sup> *Catal. de Clercq*, V. *Antiquités chypriotes*, 1908, p. 18. *Rev. des Ét. grecques*, XXI, 1908, p. 373.

nous prouve qu'à cette époque l'ivoire circulait à l'état brut entre les îles de la mer Égée. L'une des lettres dont se compose la volumineuse correspondance de Tell el-Amarna est adressée au souverain de l'Égypte par le roi d'Alasia ou de Chypre<sup>(1)</sup>. Celui-ci a fait don à Aménophis une première fois de deux dents d'éléphant<sup>(2)</sup>, une seconde fois d'une seule défense<sup>(3)</sup>, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de réclamer de l'ivoire<sup>(4)</sup> à celui-là même qui en recevait de lui. Donc, sous la xviii<sup>e</sup> dynastie, l'Égypte, si grande productrice d'ivoire qu'elle fût<sup>(5)</sup> et bien qu'elle en exportât au dehors, en recevait volontiers en tribut. Celui qu'elle importait ainsi des îles provenait, non de l'Éthiopie, ni de la région des Somalis, mais de la Syrie avec laquelle les Égégiens étaient en rapports constants<sup>(6)</sup>. L'éléphant, en effet, était autrefois indigène en Syrie et cent vingt de ces animaux sont massacrés dans une chasse royale à Nii<sup>(7)</sup>, près du Mitani ou du pays d'Alep; de même Touthmosis III reçoit de l'ivoire des Rotennou<sup>(8)</sup> qui habitent la marche d'Arabie, et il est significatif qu'Aménophis III se vante d'avoir dompté des peuples qui apportaient l'ivoire, sans qu'on connût les voies qui menaient à leur pays<sup>(9)</sup>. Le tombeau de Rekhmara nous montre précisément des dents

<sup>1</sup> L'identification, proposée d'abord par Max Muller, est acceptée par tous les égyptologues, *Catal. de Clercq, l. I.*, et E. MEYER, *Gesch. des Altertums*, 2<sup>e</sup> éd., 1909, I, 2, p. 672-673.

<sup>2</sup> J. A. KNUDZON, *Die El-Amarna Tafeln*, 1907, 4<sup>e</sup> livr., 40, l. 7, p. 297.

<sup>3</sup> *Ibid.*, l. 14.

<sup>4</sup> *Ibid.*, l. 11.

<sup>5</sup> L'Égypte connaît l'éléphant dès la période prédynastique, comme le prouve l'une des hampes de navire qui décorent les tessons trouvés par Flinders Petrie à Naqadah, *Naqadah and Ballas*, 1896, pl. LXXII, 14, p. 49.

<sup>6</sup> Ajouter aux preuves que j'ai données *Catal. de Clercq*, V, p. 13 et suiv., ce fait que les Philistins qui occupent la région de Gaza sont probablement de race achéenne, *Arch. Anzeiger*, XXIII, 1908, p. 383 (H. THIERSCH).

<sup>7</sup> Inscription d'Amenemhabî, *Z. A. S. A.*, 1873, p. 5, l. 22 : «Voici encore un exploit que le Maître des deux terres (Thoutmosis III) accomplit dans le pays de Nii : il captura à la chasse 120 éléphants pour (se procurer) leurs défenses.» Je dois cette traduction à l'obligeance de mon collègue M. Boreux. Nii n'est pas Ninive, comme le croyait à tort Chabas (*Études sur l'antiq. historique*, 2<sup>e</sup> éd., 1873, p. 574).

<sup>8</sup> VIREY, *Mém. publiés par la Mission*, V, 1, pl. VII, 1, p. 36-39. MASPERO, *Hist. des peuples de l'Orient*, II, p. 285. L'éléphant représenté est de race asiatique.

<sup>9</sup> CHÉVAS, *l. l.*, p. 572.



d'éléphant apportées de la Phénicie et des Îles de la Grande Verte<sup>1</sup>, telles que Chypre et la Crète; c'est la confirmation frappante de ce que nous apprend la lettre de Tell el-Amarna.

Ainsi, aux environs de l'an 1500 avant notre ère, l'ivoire, sous la forme brute d'une défense, était couramment importé à Chypre et en Crète. La marine insulaire en recevait par deux voies et sous ses deux espèces, africaine et asiatique. Ce menu fait, dûment constaté, fait comprendre qu'une grande quantité d'objets d'ivoire ait été, dès le deuxième millénaire, fabriquée dans les îles de la mer Égée; il prouve de plus l'importance et la fréquence des échanges qui se faisaient, dès lors, dans la partie orientale de la Méditerranée. La Grande Verte était sillonnée en tous sens par des navires, tant égyptiens que crétois, chypriotes et syriens: on s'explique ainsi que l'art de la Crète, si original qu'il demeure, ait subi tant d'influences étrangères et renferme autant d'éléments empruntés aux diverses civilisations orientales.

<sup>1</sup> VIREY, *l. l.*, pl. V, 1, p. 33-4.



# LA LANGUE DES INSCRIPTIONS

DITES

DE HADAD ET DE PANAMMŪ,

PAR

LE P. SÉB. RONZEVILLE, S. J.,

PROF. À L'ÉMI. SAINT-JOSEPH, BEYROUTH.

La langue de ces inscriptions<sup>(1)</sup> est-elle araméenne ?

Depuis longtemps déjà, on a répondu à cette question par l'affirmative. Sauf M. Halévy, qui persiste<sup>(2)</sup> à voir dans ces textes du cananéen influencé par l'araméen, tous les savants qui, jusqu'à ces derniers temps, s'en sont occupés au point de vue linguistique ont cru devoir les ranger parmi les inscriptions araméennes, en compagnie du texte de Barlika, qui leur est si étroitement apparenté et par la provenance et par la langue.

Tout récemment cependant, M. Pognon a émis l'opinion que le dialecte de H et de P, bien que sémitique, n'est ni araméen, ni cananéen, ni arabe, ni assyrien<sup>3</sup>. La position prise par M. Pognon s'explique sans peine : M. Halévy avait attaché trop d'importance à la présence, dans H et P, de certains faits linguistiques qu'on ne connaissait jusqu'ici que par les langues cananéennes. Or, s'il est aujourd'hui un monument

<sup>(1)</sup> Suivant l'usage, j'indiquerai par H l'inscription de Hadad, trouvée à Gertchîn; par P, celle de Panammū, trouvée à Tahtali, et par B, celle de Barlika, ou «Bau-inschrift», découverte à Zingirli. Les reproductions prises pour base dans cette étude sont, pour H, celle du *Handbuch* de M. Lidzbarski, et pour P, celle de Lutke, dans *Insgrabungen in Sendschirli*.

<sup>(2)</sup> *Revue sémitique*, 1908, p. 372 et 379.

<sup>(3)</sup> *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, p. 161, note.

imprégné de soi-disant «hébraïsmes»<sup>(1)</sup>, c'est bien la stèle de ZKR, roi de Hamat et de Ls., que M. Pognon vient de publier dans son beau recueil d'inscriptions sémitiques. Et cependant la langue de cette stèle est foncièrement araméenne, c'est incontestable. Mais si H et P ne semblent pas connaître les «états» des formes nominales, trait caractéristique qui les rangerait dans la famille araméenne, ils ignorent également l'article préposé, qui les classerait dans le groupe cananéen<sup>(2)</sup>. M. Pognon s'est donc logiquement séparé de son devancier, et sa thèse a quelque chose de tellement rigoureux qu'il faudrait l'adopter, si la thèse communément reçue était réellement insoutenable.

A vrai dire, les arguments qu'on a fait valoir en faveur de cette dernière n'ont jamais paru entièrement décisifs. Le dernier effort, très louable, tenté par M. Chr. Saraaw<sup>(3)</sup>, loin de renforcer la thèse araméenne, l'a, au contraire, étrangement rapprochée de celle de M. Pognon, et sur le point précis du litige. Il peut donc être utile de reprendre ce problème intéressant, pour le serrer de plus près<sup>(4)</sup>.

Une des principales raisons qui ont discrédité la thèse, très juste en elle-même, qui défend le caractère araméen de H et de P, c'est qu'on ne s'est pas appliqué à les disséquer indépendamment de B. Dès le début et jusqu'à l'heure actuelle, on a raisonné ainsi : B est araméen ; donc P, qui lui ressemble beaucoup, qui est du même âge et qui émane du même roi, doit l'être également ; par suite, H aussi<sup>(5)</sup>. Avec

<sup>(1)</sup> Il n'est nullement prouvé que nous ayons là des emprunts proprement dits aux idiomes cananéens. Même le *aw* *conversif* peut appartenir à un stade antique des langues araméennes. Cf. les observations de NOLDEKE, *Zeitschr. f. Assyriol.*, XXI, p. 380, et de BARTU, *Orientalist. Literaturzeit.*, 1909, col. 12, dont le rapprochement est d'ailleurs erroné. (Voir plus loin, p. 523, n. 4.)

<sup>(2)</sup> M. HALÉVY, *Rev. sémit.*, 1899, p. 353, a rapproché l'éthiopien, qui ne possède pas non plus l'article prépositif ; mais cela nous donnerait précisément une langue dans le genre de l'éthiopien, lequel n'est ni cananéen, ni araméen, ni assyrien, ni arabe !

<sup>(3)</sup> *Zeitschrift für Assyriol.*, XX, p. 61 et suiv.

<sup>(4)</sup> La présente étude devrait s'ouvrir par la traduction de H et de P ; mais cette traduction appelant un commentaire justificatif assez long, je suis obligé de renvoyer à un autre travail cette introduction nécessaire à ma thèse, et demander, en attendant, un peu de crédit.

«Die Inschrift B entscheidet aber dafür, dass dies alles aramaisch ist.» (NOLDEKE,

ce raisonnement, certaines grosses objections s'évanouissaient sans doute, mais la pleine conviction ne pouvait se faire. Et cependant, à proprement parler, il n'y avait là aucun cercle vicieux. Les raisons de rapprocher B de P et de H sont sérieuses : dans les trois documents, la phonétique paraît foncièrement la même, et la stylistique de B est d'autant plus apparentée à celle de P et de H que certaines expressions y sont pratiquement identiques<sup>(1)</sup>. Mais les différences existent aussi et si fortes, du moins en apparence, que M. Lidzbarski<sup>(2)</sup> s'est cru autorisé à voir dans H-P un dialecte araméen local, indigène, et dans B l'araméen des chancelleries assyriennes, cette *lingua franca* de l'Asie antérieure que nous ont fait connaître divers monuments épigraphiques du premier millénaire avant J.-C.

Mais peut-on franchement admettre la possibilité d'un dialecte araméen privé des « états » des noms ? Quelque secondaire ou tardive que soit l'origine de cette caractéristique, peut-on croire qu'un dialecte spécifiquement araméen en ait été dépourvu en pleine époque historique, au siècle de Teglatphalasar III, alors que des documents antérieurs la possèdent déjà ? Cela n'est pas possible. Aussi bien, de deux choses l'une : il faut ou se ranger à l'avis de M. Pognon, ou démontrer que, même dans H et dans P, la caractéristique, qu'on croit absente ou douteuse, existe en réalité.

C'est cette démonstration que je vais tenter de faire, en me bornant à l'état emphatique. Je dois dire, au reste, que MM. Nöldeke<sup>(3)</sup> et G. Hoffmann<sup>(4)</sup> ont déjà entrevu la vraie solution ; mais ni l'un ni l'autre n'a poussé assez loin dans cette voie rationnelle, et leurs arguments,

Z.D.M.G., 1893, p. 99.) « Derselbe König kann nicht zwei aramaische Sprachen reden. » (G. HOFFMANN, Z.L., XI, p. 233.)

<sup>(1)</sup> Cf. outre אָה (pronom), הָה, בָּה, אָה, פֿ = פֿא (ou פֿי) et הָה (B, 15, certain malgré D. H. MÜLLER, W.Z.K.M., 1896, p. 196, et BARTH, *Rev. sémit.*, 1908, p. 541) : les locutions פֿ בָּהָה, בָּהָה, הָה, בָּהָה, פֿ, בָּהָה, בָּהָה, בָּהָה, et הָה בָּהָה אָה . . . . אָה בָּהָה אָה (B, 12-13, et P 9, certain).

<sup>(2)</sup> *Ephemeris f. semit. Epigr.*, I, p. 57. Ed. KÖNIG, *Hebraisch u. Semitisch*, p. 106, exprime une opinion analogue.

<sup>(3)</sup> Z.D.M.G., 1893, p. 103. Cf. du même, *Beiträge zur semitisch. Sprachwiss.*, p. 49.

<sup>(4)</sup> Z.L., XI, p. 233-234.

incomplets ou vacillants, ont été presque étouffés sous le poids de ceux qu'on leur a opposés.

Remarquons d'abord que les formes nominales ont plus d'un « état » dans nos textes, contrairement à l'opinion de M. Pognon<sup>1)</sup>. Sur ce point, M. Sarauw a particulièrement appelé l'attention<sup>2)</sup>, et ce seul fait, qui est certain, oblige déjà à voir dans ces inscriptions toute autre chose que du cananéen. Mais l'on peut faire un pas de plus, et décisif.

Si on étudie minutieusement dans H-P le vocalisme graphique des syllabes finales ouvertes, on ne tarde pas à remarquer qu'il est soumis à certaines règles nettes et précises. Pour nous en tenir à la longue *ā*, on la rencontre d'abord régulièrement dans les féminins singuliers, à l'état absolu : הַלְבָנָה<sup>3)</sup> (H. *passim*), הַנְּחָה, שַׁעֲרָה et שַׁאֲרָה<sup>4)</sup> (P. l. 6, 9), שַׁנָּה (H. 24) et הַנְּחָה (H. 28). La même voyelle, avec la même graphie, se présente pour la particule pronominale הַנְּחָה (H. 12). Partout ailleurs, sauf à la ligne 22 de P, pour un mot sur lequel nous aurons à insister, le הַנְּחָה représente le suffixe verbal ou nominal<sup>5)</sup>.

Quant au *ā* final, il ne rend nulle part, de façon certaine, la voyelle *ā*. Il est évidemment radical dans שַׁרָה (P. 4) et dans שַׁרָה (P. 13, 14). Il devait représenter *ā* dans שַׁרָה (H. 24), שַׁרָה (H. 9), לְבָנָה (H.

<sup>1)</sup> « Je ne peux pas... considérer comme araméen un dialecte dans lequel le substantif n'a ni état simple, ni état emphatique, et ne possède qu'une seule forme. » (*Loc. cit.*)

<sup>2)</sup> *Loc. cit.* Il est bien évident que שַׁרָה (H. 2), etc., ne peut être un état absolu en *ā* : suivant la règle générale de nos textes, le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, et, lorsque le sujet est multiple, parfois avec le premier de la série. שַׁרָה ne peut signifier que *les dieux*, tout comme שַׁרָה signifie *les rois*, אֲרָרָה (H. 13), *les terres*, etc. Partant, שַׁרָה (P. 12) nous offre un masculin pluriel à l'état construit, et l'on en dira autant de tous les pluriels masculins se présentant dans les mêmes conditions, par exemple שַׁרָה שַׁרָה (P. 10), שַׁרָה שַׁרָה (P. 16), etc.

<sup>3)</sup> Cf. le même mot avec le suffixe : הַלְבָנָה (H. 13); cf. encore הַנְּחָה (P. 11).

<sup>4)</sup> Ces trois mots sont évidemment indéterminés : cf. H. 5 et 6, et d'ailleurs l'usage hébraïque. L'autre mot, qu'on a lu שַׁרָה, est un féminin pluriel : שַׁרָה, également indéterminé.

<sup>5)</sup> Cela paraît indubitable, quoi qu'en aient dit quelques savants, notamment M. Hoffmann, *loc. cit.*, et M. CLEMMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. orient.*, II, p. 102, note. — Tout au plus, pourrait-on croire encore que, dans שַׁרָה (H. 28 et 29), le הַנְּחָה est radical : mais cela n'est pas certain et l'on peut provisoirement laisser de côté ce mot obscur.

13, 14)<sup>(1)</sup>, 𐤍[𐤍] (H, 29), 𐤍𐤍 (H, 33; rad. 𐤍) et dans 𐤍[𐤍]י<sup>(2)</sup> (P, 21). Restent quatre mots : le premier, 𐤍𐤍 (H, 20), est obscur; le second, 𐤍, est deux fois (H, 36; et P, 11) le pronom de la troisième personne, et trois fois (H, 17, 𐤍[𐤍], et 22; P, 22) une interjection d'une nature particulière, dont la vocalisation reste incertaine; enfin 𐤍 et 𐤍. 𐤍 (H, 18 et 19) pouvait d'autant mieux se prononcer *zā*, qu'il semble avoir été employé pour les deux genres<sup>(3)</sup>; mais cela n'est pas tout à fait certain, et je crois que *zā* aurait été écrit 𐤍, comme 𐤍. Quant à 𐤍 (H, 17 et 33; et P, 22), il ne se prononçait pas nécessairement *pā* : on a la graphie 𐤍 (P, 11), qui représente la même particule, quoi qu'en aient dit MM. Lidzbarski et Barth<sup>(4)</sup>. 𐤍 équivalait donc à *pā*.

Ainsi, il est avéré que, pour marquer la finale *ā*, nos textes employaient normalement le 𐤍, mais qu'ils ne le faisaient généralement que pour l'état absolu du féminin singulier. A cet égard, H et P ne diffèrent pas, sauf sur un point: mais ce point est si important qu'il constitue la vraie pierre de touche de la langue de nos inscriptions. En effet, alors que, partout dans ces textes, le démonstratif 𐤍 est écrit défectivement, à la ligne 22 de P nous le trouvons écrit comme dans B : 𐤍𐤍. M. Halévy a toujours protesté contre la force probante de cet argument matériel. Il avoue bien qu'on a ici « un exemple unique de la forme de l'état emphatique araméen », mais c'est pour lui un « barbarisme commis par le lapicide araméen », une « intrusion unique », une « inadvertance de l'auteur bi-dialectal<sup>(5)</sup> ». Ces protestations montrent, du moins, que si l'existence du seul état emphatique ou déterminé était prouvée dans nos textes, tous, y compris M. Halévy, les

<sup>(1)</sup> Cf. H, 16, où le même mot est autrement vocalisé : 𐤍𐤍𐤍𐤍 (cf. n. 4).

<sup>(2)</sup> Cf. 𐤍𐤍. Pour cette restitution, comme pour d'autres, je donnerai ailleurs les explications nécessaires.

<sup>(3)</sup> H, 18, avec 𐤍𐤍, et H, 19, avec 𐤍, dont le pluriel est 𐤍𐤍𐤍.

<sup>(4)</sup> LIDZBARSKI, *Handb.*, p. 443, supprime sans raison le point séparatif qui suit le 𐤍, et qui est visible même sur son propre fac-similé; tandis que BARTH, *Orient. Literatur...*, 1909, col. 12, cherche à tort, sur la même base matérielle, la présence d'un phénomène de *anacoursif* dans ce passage. — Pour l'échange de 𐤍 et de 𐤍, cf. ci-dessus, note 1.

<sup>(5)</sup> *Rev. sémi.*, 1893, p. 239, 251; 1908, p. 379.

rangeraient, sans plus hésiter et sans restriction, dans la famille araméenne. M. Völdeke ne pense pas autrement sur ce point, lorsque, pour déclarer que le texte de ZKA, roi de Hamat, est bien décidément araméen, il fait valoir qu'il lui suffit des deux passages : כל מלביא אל et כל מלביא (1). Pour moi, la présence du seul מל dans P est une preuve suffisante que l'état emphatique existe « partout » dans nos deux textes (2). C'est une intrusion, passe pour le mot; mais une intrusion « graphique », et pas autre chose! Autrement dit, dans ce seul cas, le scribe, ou, si l'on préfère, le lapicide, a écrit le démonstratif « comme on le prononçait toujours ». La conséquence est inéluctable et la preuve s'en trouve dans nos textes mêmes.

Car peut-on sérieusement soutenir que, dans un dialecte sémitique, si étrange qu'on le suppose, mais qui possède des féminins absolus en *ā*, il n'existe pas d'autres cas de finale *ā*, en dehors de מל? Cela est invraisemblable! Tout au contraire, n'est-il pas conforme à l'histoire de l'orthographe des langues sémitiques qui ont adopté l'alphabet « phénicien » d'admettre que nous avons précisément dans nos documents des témoins parlants de ce stade de transition, durant lequel l'écriture locale, déjà sortie du consonantisme pur (3), n'avait pas encore

(1) Z.L., XXI, p. 379.

(2) D. H. MÜLLER, W.Z.K.M., 1893, p. 191, a déjà fait état de cet argument; mais il n'en a pas tiré tout ce qu'il comportait pour sa thèse.

(3) Nous ignorons sans doute toujours combien de temps le consonantisme pur a duré dans l'écriture alphabétique des Sémites, mais le fait même ne saurait être mis en doute: l'orthographe des plus anciens monuments phéniciens en fait foi. Même pour des mots formés par une seule syllabe, une seule consonne leur suffisait. Dans nos textes, au contraire, un monosyllabe, dès lors qu'il a été conçu comme une entité *sui juris*, reçoit toujours une voyelle graphique supplémentaire, lorsqu'il est séparé par un point du mot qui le suit. C'est bien évidemment pour l'empêcher d'être réduit à quelque chose qui n'aurait pas ressemblé à un vrai mot que *mā* est accompagné du מ lorsqu'il est isolé, et qu'il le perd aussitôt qu'il entre en composition avec ses semblables: מלמל et מל. Ce que nous disons de *mā* s'applique naturellement aussi à מל et à מל (מל), ainsi qu'à מל, à מל et à tous les monosyllabes, dont la graphie pleine a dû être imaginée assez tôt, et, par analogie, s'étendre ensuite, sans retard, à des mots plus longs, comme מלמל, et finalement à tous les cas de syllabe ouverte longue, *i*, *e*, *ū*, *ō*. Il est certainement remarquable, comme on le voit par nos textes, que, plus l'on remonte, et plus les *matres lectionis* longues se font rares dans le corps des mots.



donné à l'emploi des *matres lectionis* l'extension qu'elles acquirent dans la suite? Il est facile de s'en assurer : tandis que P marque les diphthongues et fait un usage modéré des *matres lectionis*, H, qui est plus ancien, connaît fort peu de signes vocaliques, même longs<sup>(1)</sup>, en dehors des syllabes finales ouvertes<sup>(2)</sup> : bien mieux, des diphthongues qui semblent certaines n'y sont pas marquées<sup>(3)</sup>. D'autre part, nous savons par l'ensemble des monuments épigraphiques recueillis jusqu'ici que le signe  $\eta$  a été partout choisi le premier pour représenter la finale  $\bar{a}$ <sup>(4)</sup> : or, P et H ne diffèrent pas sur ce point, et S n'y a jamais la valeur certaine  $\bar{a}$ . Au regard de B, ces deux textes représentent donc une école graphique différente, l'école archaïque ou archaïsante, pour laquelle le signe extérieur de la détermination était toujours resté pratiquement inutile.

Nous pouvons donc conclure que, malgré les apparences contraires, tous les féminins et tous les masculins singuliers déterminés possé-

(1) Les voyelles brèves n'y sont jamais marquées, cela va sans dire. Il existe un exemple certain de voyelle longue à l'intérieur du mot, l. 10 :  $\eta\eta\eta\eta$ ; on peut y ajouter  $\eta\eta\eta\eta$  (l. 19) et  $\eta\eta\eta\eta$  (l. 22, où la voyelle  $a$  est représentée par un  $\eta$  comme dans les finales). Dans tous les autres cas, on a des diphthongues : l. 9,  $\eta\eta$ ; l. 10,  $\eta\eta$  (et non  $\eta\eta$ !); l. 19,  $\eta\eta$ ; l. 24 et 27,  $\eta\eta$ ; l. 26,  $\eta\eta$ ; l. 30 et 32,  $\eta\eta$ ; l. 34,  $\eta\eta$ . C'est peut-être encore une diphthongue qu'il faut reconnaître dans la première articulation du mot  $\eta\eta$  (l. 24, 27, 28 [2 fois], 30 et 31).

(2) Encore faut-il constater une tendance à les supprimer même à cet endroit. Comparer  $\eta\eta$  (H, 1) et  $\eta\eta$  (P, 19).

(3)  $\eta\eta$  (l. 7, 9, 10 et 12). Cf. par contre P, 10 et 18 :  $\eta\eta$ .

(4) Le fait est reconnu depuis longtemps. Cf. en dernier lieu VOLKEKE, Z. I., XX, p. 138, et D. NIELSEN, *Oriental. Literaturz.*, 1908, col. 116 et suiv. — A quelle époque le S emphatique a-t-il fait son apparition? Nous en ignorons le moment précis; mais la stèle de ZAKR nous montre la chose déjà accomplie pour la Syrie avant l'époque de P et de B. Si P avait voulu marquer graphiquement l'état emphatique, aurait-il maintenu l'emploi antique du  $\eta$ ? Nous ignorons également; mais il est probable que le scribe de P se serait plutôt conformé à la mode existante, d'autant plus que la présence de tant de  $\eta$  dans un même texte aurait créé des confusions de lecture. Il est même possible que l'origine du S emphatique soit à chercher dans le désir ou la nécessité d'éviter ces confusions. — Il va sans dire qu'on ne saurait, en aucune façon, rapporter la graphie antique  $\eta$  de l'état emphatique à une très ancienne prononciation  $*h\bar{a}$  de l'article postposé araméen. L'existence même de cet article est, dans l'état actuel de nos connaissances, un pur postulat, et, si la preuve venait un jour à en être faite, ce ne sont très probablement pas les documents en caractères alphabétiques qui la fourniraient.

daient l'état emphatique dans H et P. Restent les masculins pluriels : אלהו, בללו, אביו, etc. Mais ici encore, le doute n'est pas possible. Si ces mots sont déterminés pour le sens, ils doivent être soumis aux mêmes règles phonétiques que les autres. Nous leur restituons donc, sans hésiter, la finale  $\bar{a}$ , et nous verrons en eux une forme de pluriel spéciale à la langue de H et de P. Cette forme, à laquelle personne n'avait songé, non seulement n'a rien d'étrange en elle-même, mais se trouve être, philologiquement, plus originale que la forme en  $\text{ay}=\text{}$  : en tout cas, son existence justifie au mieux celle de certains pluriels de pluriels araméens, tels que  $\text{ܐܠܗܘܐܝܢ}$ ,  $\text{ܐܒܘܝܢ}$ ,  $\text{ܐܠܗܘܐܝܢ}$ , etc., dont la liste assez longue a été dressée avec soin par M. Nöldeke<sup>(1)</sup>.

Si l'on admet ces conclusions, qui me paraissent fondées, la phonologie de ces textes change du tout au tout, et ce qui était confusément entrevu par les tenants de leur caractère araméen acquiert, si je ne m'abuse, la valeur d'une vérité scientifiquement démontrée. Peu importe, à côté de cela, la question de savoir si, à l'état absolu des masculins pluriels, la finale était prononcée  $\bar{a}$  ou  $\bar{m}$ <sup>(2)</sup>, encore moins celle de savoir pourquoi, dans nos textes, le pluriel absolu du féminin conserve la finale antique  $\bar{at}$ , au lieu d'avoir la terminaison  $\bar{an}$ , devenue usuelle ailleurs. Ce qui importait, c'était de montrer que la caractéristique araméenne la plus saillante existe réellement dans H et P, et cela suffit pour ruiner les thèses de MM. Halévy et Pognon.

Les inscriptions H et P représentent donc un idiome araméen : partant, il n'est plus nécessaire de recourir, avec M. Sarauw, à l'explication désespérée et, si l'on peut dire, psychologiquement insoutenable,

<sup>(1)</sup> *Beitrag*, p. 56. Cf. sur le même sujet BARTH, *Z.D.M.G.*, 1904, p. 431-442.

<sup>(2)</sup> L'analogie avec le *tauvrin* arabe autoriserait, jusqu'à un certain point, l'adoption de la seconde alternative : mais le fait linguistique aurait d'abord besoin d'être prouvé pour lui-même, et, sur ce point, nos textes sont absolument muets. Il est d'ailleurs invraisemblable qu'on eût marqué au moyen du seul  $\bar{a}$  une articulation  $\bar{m}$ , conçue comme formant un tout inséparable. Tout ce qu'on conclura de l'absence de  $\bar{m}$ , comme d'ailleurs de  $\bar{an}$  dans les féminins, ou de  $\bar{an}$  dans les pluriels de l'imparfait, c'est que ces formes secondaires n'existaient pas ou n'avaient pas encore passé dans l'usage courant de la langue cristallisée pour nous dans H et P.

qui admettait une influence assyrienne quelconque sur une fonction linguistique aussi vitale que la détermination dans les formes nominales de l'araméen. En revanche, il faut évidemment maintenir, contre M. Hoffmann, que la langue de H-P ne doit pas être confondue avec celle de B. Mais la distinction qui intervient ici n'est plus du tout celle de M. Lidzbarski. En effet, si nous avons bien raisonné jusqu'ici, et si la phonétique et le style de B sont très étroitement apparentés à ceux de H-P, la seule différence sérieuse qui existerait entre H-P et B résiderait presque uniquement<sup>1)</sup> dans la forme des pluriels absolus: dans ces conditions, il devient impossible d'admettre la «coexistence» de deux langues «couramment parlées» dans des localités situées à deux lieues de distance. Je ne vois plus qu'une hypothèse, c'est que H et P représentent, par rapport à B, non pas une langue distincte, mais un stade linguistique et graphique déjà presque tombé en désuétude à l'époque de Teglatphalasar III, et apparemment réservé à la rédaction de certains documents, plutôt que de tels autres. B étant une «Bauinschrift», l'emploi de la forme courante du parler indigène était tout indiquée. H et P, par contre, sont des inscriptions foncièrement religieuses, destinées à perpétuer, au sein de la postérité, le culte des deux Panammu: on comprend sans peine qu'on ait choisi pour elles la forme archaïsante de la langue locale. Il n'est même pas dit que, quand Panammu l'ancien fit graver son texte, ce langage ne fût déjà réservé aux monuments d'un caractère plus ou moins sacré<sup>2)</sup>.

<sup>1)</sup> Les deux autres différences mises en vue par M. Lidzbarski, *loc. cit.*, sont tellement secondaires, qu'il est inutile de s'y appesantir.

<sup>2)</sup> Je ne veux pas toucher ici à la question de savoir si le BarBa de B est bien identique à celui de P: toutes les probabilités sont pour cette identité, bien que le contraire conserve, malgré tout, quelques chances d'être conforme à la réalité. Mais il est douteux qu'il faille nécessairement voir dans Panammū II le petit-fils de Panammū I'. Il peut être antérieur de près d'un siècle à P, et surtout à B. Malgré cela, je n'admettrais guère, avec M. H. Winckler, que nous ayons dans H un des premiers essais d'écriture araméenne dans le pays de NSN ( *Altorient. Forsch.*, I, p. 309, et *Mit. d. Vorderas. Gesellsch.*, 1896, p. 15 ). Je laisse de côté le point de vue historique et ethnographique, qui soulève tant de problèmes intéressants, pour la plupart très ardues, sinon insolubles. Sur l'inscription de Hassan Beyli, cf. *Mélanges de la Faculté orient. de Beyrouth*, III, p. 803 et suiv.

Envisagés de la sorte, H et P n'offrent plus cet inextricable complexe de contradictions qui a tant nui à leur interprétation littérale. Du point de vue philologique, ils acquièrent une valeur nouvelle, en nous faisant presque toucher du doigt, dans le temps et dans l'espace, un moment caractéristique de l'évolution d'un dialecte araméen. Enfin, compris comme ils doivent l'être, ils serviront peut-être à l'intelligence de ce vieux texte de 𐤏𐤍𐤏, roi de Šam'al, dont nous attendons patiemment la publication depuis bientôt sept ans<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. ŠANDA, *Die Aramäer (Der alte Orient, IV, 3, 1902)*, p. 12 et 26. M. STRECK, *Klio*, 1906, p. 202, note, n'est pas disposé à croire à l'existence de ce document; mais le nom de *Kalamū* est déjà connu par B, 18.

EIN  
ALTARAMAEISCHER PAPYRUS  
AUS DER ZEIT DES AEGYPTISCHEN KÖNIGS  
AMYRTAEUS,

VON

DR. EDUARD SACHAU,

PROF. AN D. UNIVERS. BERLIN

UND MITGLIED DER KÖNIGLICH PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN.

Die durch die Ausgrabungen in Elephantine zu Tage geförderten, mir gegenwärtig zur Bearbeitung vorliegenden Denkmäler altaramaeischer Sprache und Schrift lassen sich etwa in folgende Gruppen zerlegen :

1. Historische Schriftstücke, in denen der Name Arsames oder andere der in dem zuerst von mir veröffentlichten Papyrus vorkommenden Personennamen begegnen<sup>(1)</sup>.
2. Verzeichnisse von Eigennamen von Männern und Frauen.
3. Urkunden geschäftlichen Inhalts verschiedener Art.
4. Briefe.
5. Literarisches : Reste der didaktischen Novelle *Abkār* und einer Chronik.
6. Ostraka.
7. Krugaufschriften.

Eine gewisse Zahl dieser Denkmäler ist datirt nach den Regierungs-

<sup>(1)</sup> Cf. meine Abhandlung : *Drei aramäische Papyrusurkunden aus Elephantine*, Berlin, 1907.

jahren der Achaemeniden-Könige Darius I., Xerxes, Artaxerxes und Darius II., und nur ein einziges nach der Regierung des national-ägyptischen Königs *Ἀμυρταῖος*<sup>1)</sup>. Leider ist es nur als im Torso uns erhalten. Der grösste Theil ist verloren, anderes nur in Fetzen vorhanden, und nur wenige Zeilen erscheinen annähernd vollständig. Da indessen die Zahl der Alterthumsreste, welche den Namen des Königs Amyrtaeus verewigen, eine sehr geringe ist, so hoffe ich, dass auch das hier zum ersten Mal veröffentlichte Papyrus-Fragment den Freunden des Alterthums willkommen sein wird. Es wird zur Zeit in der Papyrus-Abtheilung des königlichen Museums zu Berlin aufbewahrt, wo es im vorläufigen Verzeichnisse der aus Grabungen stammenden Papyri unter Nr. 13476 eingetragen ist.

## ZEILE 1.

בב ——— חתף שנת אמורטוס מלכא

Der Monatsname ist nur zur Hälfte erhalten חתף. Zu ergänzen ist פננ und gemeint פננחתף d. i. der ältere Name des koptischen Monats Phamenoth, der in dieser Form auch noch sonst z. B. im Anfang des grossen Papyrus Nr. 13488, eines Namensverzeichnisses in sieben Columnen, begegnet.

Von dem Monatsdatum ist nur 20 + 1 erhalten. Wenn man den Raum abmisst und die sonstigen Abstände zwischen zwei Wörtern vergleicht, ergiebt sich die Vermuthung, dass die Zahl schwerlich grösser als etwa 23 gewesen sein kann. Man kann demnach vermuthungsweise diese Textstelle in folgender Weise ergänzen :

בב [ו] [לפננ] חתף שנת [ו] [ו] אמורטוס מלכא

d. i. Am 23. Phamenoth im Jahr 5 des Königs Amyrtaeus.

Will man dies Datum in unsere Zeitrechnung übertragen, so ver-

<sup>1)</sup> Bedeutung: „Amion ist es, der ihn gegeben hat“, nach SPIEGELBERG, *Ägyptisches Sprachgut in den aus Aegypten stammenden Urkunden der Perserzeit*, S. 6.

gleiche man etwa A. WIEDEMANN'S *Aegyptische Geschichte*, 2. Theil, S. 693, 694.

Nach ihm hätte der Saite Amyrtaeus im Jahre 415-414 mit Hilfe griechischer Söldner Aegypten von dem Joch der Perser befreit <sup>1)</sup>, ein nationales Königthum gegründet und ganz Aegypten, auch Oberägypten, wo unser Papyrus geschrieben ist, regiert, und die Dauer seiner Regierung beträgt nach der Tradition sechs Jahre. Diese Angaben vorausgesetzt, würde unser Papyrus vom Jahre 5 des Amyrtaeus im Jahr 410-409 vor Chr. Geb. geschrieben sein, was unvereinbar ist mit dem Datum des Papyrus I. (s. meine obige Schrift, S. 11, Zeile 30) vom 17. Jahr des Königs Darius (II.) = 408-407 vor Chr. Geb. Wenn in letzterem Jahr zu Elephantine nach Darius II. Nothos datirt wurde, kann nicht Amyrtaeus zu gleicher Zeit dort regiert haben.

Ich muss mich damit begnügen hier auf diesen Widerspruch aufmerksam zu machen. Wie er etwa gelöst werden kann, mag künftiger Forschung vorbehalten bleiben. Wenn die Regierung des Amyrtaeus sicher in die Zeit *nach* 408-407 verlegt werden muss, kann allenfalls unser Papyrus etwa um die Wende des fünften und vierten Jahrhunderts geschrieben worden sein. Dieser Ansatz stimmt auch mit der Darstellung von ED. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, V. § 831 überein.

ZEILE 1-3.

ארין

אמר ——— בר ———. ם ארמי וי יב ברתא להגל נבוכדרי  
לסלו ——— ברת ס. וזה לאמר

Der Name des Verfassers der Urkunde ist an dieser Stelle verschwunden. Da er aber in Zeile 5 sich selbst als Menachem bezeichnet: אנה מנחם, so dürfen wir den Namen מנחם an dieser Stelle einsetzen.

Der Name seines Vaters lässt sich nicht mit Sicherheit wieder

<sup>1)</sup> Nach NOLDEKE, in *Encyclopaedia Britannica*, s. v. *Persia*, fand die Erhebung der Aegypter bald nach 4107 statt.

herstellen. Vor dem finalen ם kann ein ן gestanden haben, sodass man an solche Namensformen wie םןן, I *Chron.*, IV, 19, oder auch etwa an eine Schreibung םןן anstatt des biblischen םןן denken kann.

Ein Aramäer der Festung leb gehörig zum Fähnlein Nebokudurri.

Der Schreibung unseres Papyrus ברהא steht die Schreibung ברהא bei SAYCE-COWLEY, *Aramaic papyri discovered at Assuan*, gegenüber.

Die jüdische Kolonie von Elephantine wird in mehreren Papyri bezeichnet als :

אילן יהודי

d. i. *δύναμις Ἰουδαϊκῆ* oder *exercitus Judaeus*. Sie war also eine Militärkolonie. Es ist hier nicht der Ort auf die Frage nach dem Ursprung dieser Militärkolonie einzugehen, ich kann mir aber nicht versagen auf die bekannte Stelle des Aristeas-Briefes hinzuweisen, die in dieser Untersuchung eine grosse Rolle spielen wird: ἦδη μὲν καὶ πρότερον (d. h. vor Ptolemaeus Lagi) ἰκανῶν εἰσεληλυθόντων σὺν τῷ Πέρσῃ καὶ πρὸ τούτου ἐτέρων συμμαχιῶν ἐξάπεσλαμένων πρὸς τὸν τῶν Αἰθιοπίων βασιλέα μάχεσθαι σὺν Ψαμμετίχῳ· ἀλλ' οὐ τοσοῦτοι τῷ πλῆθει παρεγενήθησαν ὅσους Πτολεμαῖος ὁ τοῦ Λάγου μετήγαγε. (S. *Aristeae ad Philocratem epistula*, ed. P. WENDELAND, Leipzig, 1900, § 12, 13.)

Abgesehen von bisher unveröffentlichten Papyri dürften einige Stellen in bekannten Papyri bereits eine Hindeutung auf den militärischen Character der jüdischen Colonie von Elephantine enthalten : In dem Papyrus Euting B, 2 (s. *Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg*, S. 5) ist die Rede von einem Brunnen in der Festung (Elephantine), der immer genug Wasser habe אילן ארשׁהל d. i. um die *Truppe* (d. i. den אילן יהודי) zu tränken. Dieselbe Truppe ist wahrscheinlich im Papyrus Euting C, 10 mit dem Ausdruck :

אילן ןן ןנהא

nos ex exercitu

und vielleicht auch in dem Text Nr. 247, 5 des *Répertoire d'épigraphie sémitique*, tome I, mit dem Worte אילן gemeint.



Dieser *exercitus Judaeus* war in Compagnien oder *Fähnlein*, לגל, eingetheilt ähnlich, wie nach Numeri 2 und 10 die durch die Wüste marschirenden Israeliten. Von den Namen dieser Fähnlein sind fünf durch die von Sayce-Cowley (s. S. 35, Anm. 3) veröffentlichten Urkunden bekannt geworden :

Warēzat,  
Artabanos,  
Athropadan,  
Haumadāta,  
Iddinnabu.

Durch unseren Papyrus wird ein sechstes Fähnlein, das den babylonischen Namen *Vabukudurri*, *Nebokudurri* führte, hinzugefügt. Ausser in diesem Papyrus erscheint es noch in zwei anderen, Nr. 13467, 3, und Nr. 13470, 2.

Der Gebrauch der Präposition ל in der Verbindung :

ארכמי ניב ברהא לדגל נבוכודורי

ein zum Fähnlein Nebokudurri gehöriger Aramäer der Festung Ieb

findet sich ebenso im Hebraeischen.

Man vergleiche z. B. *Num.*, xxxvii, 1 :

בנות צלפחד ואלו למשפחת מנשה

Die zu den Abtheilungen von Manasse gehörigen Töchter des Zelofhad

und *Num.*, xxxvi, 1 :

ראשי האבות למשפחת בניגלעד

Die zu der Abtheilung der Gileaditen gehörigen Erzväter.

Von dem Namen der Dame, welcher unser Menachem diese Urkunde ausstellt, ist im Anfang von Zeile 3 — לבלו — nur der Rest לו erhalten. Ein mit diesen Konsonanten beginnender Frauenname ist bisher im Alten Testament und in semitischen Inschriften nicht nachzuweisen, findet sich aber in einem der mir vorliegenden Papyri, Nr. 13489, 1, in der Form ללואה, welche mit der in unserem Papyrus Z. 10 vorkommenden Zeichengruppe ללואה identisch sein dürfte. Die Aussprache

des Namens ist ungewiss. Wenn man aber den biblischen Mannesnamen  $\text{סְלִיָּה}$ , *Num.*, *xxv.*, 14, vergleicht, darf man vielleicht  $\text{סְלִיָּה}$  lesen.

Der Name des Vaters der Selū'ah ist zum Theil zerstört.  $\text{וְהָאָבִי}$ ? Das  $\text{ו}$  ist nicht ganz normal gezeichnet, doch aber scheint mir die Lesung  $\text{ו}$  ausgeschlossen.

Der Rest des zweiten Consonanten kann zu einem  $\text{ב}$  ergänzt werden. Ob demnach etwa ein Name  $\text{סְבִיָּה}$ , entsprechend einem hebraeischen  $\text{סְבִיָּה}$  vorliegt? Solche Lesungen wie  $\text{סְבִיָּה}$  oder  $\text{סְבִיָּה}$  scheinen mir mit den erhaltenen Zügen nicht wohl vereinbar.

Nach diesen Bemerkungen übersetze ich Z. 1-3 wie folgt :

Damals sprach Menachem, der Sohn des (Naham?, Nahum?), ein Aramäer der Festung Jeb, gehörig zum Fähnlein Nebokudurri, zu der Selū'ah, der Tochter des (Sammū'ah?) wie folgt.

ZEILE 3-5.

1) איתי לבי עלי כסף ש

הו | כסף | סתתרי | מן קצת כספא ונכסיא זו על ספר  
אנתוהכי

Die Ergänzung des Wortes  $\text{כסף}$  in Z. 4 scheint mir durch die Wortreste in Zeile 9, die ich in folgender Weise ergänze :

1) [ב]סף[ש]ף[לן] [11] הו כסף[ה] סתת[רי]

einiger Maassen sicher gestellt.

Zeile 3 gibt uns die Gleichung : 2 Pfund ( $\text{ש} = \text{שףלן}$ ) Silber = 1  $\sigma\iota\alpha\tau\eta\rho$  Silber.

Das hier genannte Pfund oder Šekel ist der medische Šekel,  $\Sigma\gamma\lambda\omicron\varsigma$   $\mu\eta\delta\alpha\lambda\epsilon\varsigma$ , von dem F. Hultsch in seiner *Griechischen und römischen Metrologie*, 1. Ausgabe, S. 278 sagt : „Dieser Siglos ist als die Hälfte des weitverbreiteten persischen oder babylonischen Silberstater zu betrachten, der von den Satrapen des persischen Reiches sowie von den Städten Kleinasiens und anderwärts geschlagen wurde.“ Vgl. ferner die zweite Bearbeitung desselben Werkes S. 486 ff. und von dem-

selben Verfasser: *Die Gewichte des Alterthums*, in den *Abhandlungen der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, Band XVIII, 1899, S. 16, Anm. 1.

Das Wort *σάτηρ* begegnet hier zum ersten Mal in der Form *סַתְרִי*, während es auf dem bekannten Löwengewicht von Abydos *סַתְרִיאַ* (Plural) geschrieben ist. Vgl. M. DE VOGÜÉ, *Mélanges d'archéologie orientale*, S. 180.

Der Ausdruck *סַתְרִי בְּקַצָּה* findet sich in ähnlicher Verbindung in Nr. 13470, 3, und dürfte wie das hebraeische *קַצָּת סַתְרִי* *Gesamtheit*, *Summe* bedeuten.

Der Ausdruck *וְיָ עַל סַפֵּר* ist mir auffällig. Er kann kaum etwas anderes bedeuten als: *was auf dem Schriftstück der Urkunde* (steht, verzeichnet ist), wobei man aber beachten muss, dass das Verbum *schreiben* gewöhnlich mit *בְּ*, nicht mit *עַל* verbunden wird. Vgl. *וְיָ בְּתוֹכָן בְּסַפֵּרָא* *וְיָ זֶנְה* in Nr. 13465, 2.

Zu dem Ausdruck *סַפֵּר אַנְתוּמְרִי* *Urkunde deiner Weibschafft* (*sit venia verbo*) ist zu bemerken, dass das letztere Wort aus dem talmudischen *אֲנִי* (vgl. talmudisches *אִישׁוּת*) bekannt ist und dass es auch in der Form *אֲנִתְרִי* bei SAYCE-COWLEY, G 3 vorkommt.

«Weibschafft» ist Ehe, also *סַפֵּר אַנְתוּמְרִי* «deine Ehe-Urkunde, dein Ehe-Contract».

Ich übersetze demnach Z. 3-5 wie folgt:

Ich schulde dir (לְכִי עֲלִי) 2 Pfund Silber d. i. 1 Stater Silber von der Summe des Geldes und der Güter, welche auf deinem Ehecontract (verzeichnet) sind.

Wenn also Menachem sich zu einer Schuld bekennt, welche sich aus dem Ehecontract der Frau Schu'ah ableitet, so war er ihr Ehemann. Wir haben es demnach in dieser Urkunde mit einem Geschäft aus dem Gebiet des ehelichen Güterrechts zu thun.

Zunächst die Frage: Wann wird der Schuldner Menachem seine Schuld an die Gläubigerin Schu'ah bezahlen? — Hierauf geben die Zeilen 5 und 6 Antwort.

## ZEILE 5-6.

אנה מנחם אנתננה ואשלמנלבי עד  
 רב לפרמתי שנת מן מן אמן[ר] טיך מלכא

Dass diese Worte *ἀστυδέδως* an das Vorhergehende angereilt sind, ist ein in den Papyri aus Elephantine nicht seltener Sprachgebrauch, während in späterer Zeit z. B. in einem syrischen Rechtsbuch das  $\nu$  vor  $\alpha\eta\eta$  schwerlich fehlen würde.

Die Form *אנתננה* = ich werde es (d. i.  $\text{מן שן}$ ) geben = entspricht genau dem Biblisch-aramaischen. Dagegen ist die Form *אשלמנלבי*, die doch nur heissen kann = ich werde es dir übergeben =, befremdlich. Dass das selbständige Wort *לבי* mit der Verbalform *אשלמן* zu einer Zeichengruppe vereinigt ist, halte ich für ein Versehen des Schreibers, desgleichen mehrfach in den Schriftstücken aus Elephantine nachzuweisen ist. Es bleibt übrig *אשלמן*. Da eine solche Form im Aramaeischen nicht bekannt ist und an den arabischen Energeticus nicht gedacht werden darf, so vermute ich, dass hier ein weiterer Schreibfehler vorliegt und lese:

ואשלמנ[ה] לבי

und ich werde es dir übergeben.

Eventuell kann man auch eine nachlässige Schreibung (*ואשִׁלְמְנִלְבִי*?) annehmen.

Der folgende Monatsname *פרימתי*, der mir nur aus dieser einzigen Stelle bekannt ist, ist der koptische Pharmuthi, der achte, auf den Phamenoth folgende Monat des ägyptischen Jahres.

Üebersetzung:

Ich, Menachem, werde es (das Geld) dir geben und aushändigen bis zum 30. Pharmuthi im Jahr 5 des Königs Amyrtaeus.

Es ist daher nur eine Frist von wenig mehr als einem Monat, welche sich der Schuldner für die Zahlung seiner Schuld ansbedingt.

Das Ende der Zeile 6 ist zerstört, das letzte Wort vermuthlich  $\text{ל}$ .

Im Folgenden ist der Zusammenhang verloren, und nur noch hier und da sind einzelne Wörter und kleine Satzglieder zu lesen.

## ZEILE 7.

ויהבת לכו כספא זנה [ש] קלן ןן | חו | סתתרי י ן

und ich dir gegeben haben werde dies Silber, 2 Šekel d. i. 1 Stater.

## ZEILE 8.

זנה ז [י] מנעל כתיב

dies was oben geschrieben steht.

Der Ausdruck מנעל [זי] כתיב findet sich in dem Papyrus Nr. 13466, 10.

## ZEILE 9.

כספכי — כסה שקלן ןן | חו כסה סתתרי י

dein (fem.) Silber — das Silber von 2 Pfund d. i. das Silber von 1 Stater.

Es verlohnt sich nicht hier auf die übrigen Bruchstücke näher einzugehen. Zeile 10 giebt den Namen der Frau סלואה.

C spricht von Gerste שערן, von 3 Pfund ןן שקלן, und von dem Titel eines persischen Beamten *Sagan* (= assyrischem *saknu*) לבסן, der in den Urkunden aus Elephantine zuweilen in Verbindung mit dem Richter דיגני genannt wird.

In D ist vom Gericht דין, vielleicht vom Richter דיגני die Rede.

Die Bruchstücke F.-E sowie auch B, das rechte Stück, gehören dem Schluss der Urkunde an. Mit דיגני [דיגני] begann die Aufzählung der Zeugen, und E 3 beweist, dass die Zeugen eigenhändig ihre Namen eingetragen hatten, denn die Schrift dieser Zeile ist verschieden von derjenigen der übrigen Urkunde.

Schliesslich ist zu erwähnen, dass die beiden Bruchstücke, die sub B zusammengestellt sind, nicht in der Weise, wie es das Facsimile andeutet, zusammengehören.

Was in einer Urkunde über eine so kurzfristige Schuldverpflichtung unter Ehegatten dargelegt gewesen sein mag, ist schwer zu errathen. Vielleicht war gesagt, dass die Schuld zu Recht bestehe, solange dieser Schuldschein in der Hand der Gläubigerin sei; vielleicht hatte sich der Schuldner verpflichtet, falls er nicht zum Termin zahle, der Gläubigerin Getreide, Gerste, שערך, zu liefern, und vielleicht war, falls Streitigkeiten entstehen sollten, die Entscheidung der Beamten in Aussicht genommen. Den Schluss bildete dann die Schreibernotiz und die Reihe der Zeugen:

[בתרפ' בר' פ' ספרא זנה כפס בנן] ש[הדיא] בנו [פ' בר' פ' שהד' פ' בר' פ']

Die Untersuchung des juristischen Inhalts dieser Urkunde mag künftigen Rechtshistorikern vorbehalten bleiben. Dass in diesem Fall die Ehe durch einen schriftlichen Contract geschlossen wurde, dürfte mit Sicherheit aus dem Ausdruck ספר אנתורתך - die Urkunde deiner Weibschafft - hervorgehen.

In dem Ehecontract hatte Menachem sich verpflichtet seiner Frau eine gewisse Summe von Geld und Gut zu geben, ich nehme an als *δωρεά* oder *donatio ante nuptias*. Ueber eine solche schriftliche Festsetzung der *δωρεά* sind die *Leges Constantini Theodosii Leonis* (s. meine *Syrischen Rechtsbücher*, Band I, R. II, § 51, Absatz 3) zu vergleichen.

Bei dem Eingehen der Ehe ist Menachem evident nicht im Stande gewesen, seiner jungen Frau die ganze, ihr contractlich zugesicherte *δωρεά* zu zahlen. Er musste ihr zwei Pfund = 1 Stater schuldig bleiben, und verspricht nun in diesem Schuldschein, ihr diese seine Schuld nach wenig mehr als einem Monat zahlen zu wollen.

Die Urkunde ist, obgleich das Object der Verhandlung doch wohl kein Gegenstand von hervorragender Bedeutung war, in jener Breite und Ausführlichkeit, die für solche Rechtsurkunden des hohen Alterthums charakteristisch ist, abgefasst.

Falls meine Auffassung von dem Inhalt dieses Papyrus bestätigt werden sollte, könnte man zum Vergleich auf einen Paragraphen der *Leges Constantini Theodosii Leonis* verweisen. Die *Leges* bestimmen nicht, was geschehen soll, wenn, wie hier, der junge Ehemann nicht die im Ehecontract versprochene *δωρεά* seiner Ehefrau zur rechten Zeit



A

Fragment of papyrus with Hebrew text, likely a continuation from the previous page. The text is partially obscured by the tear.

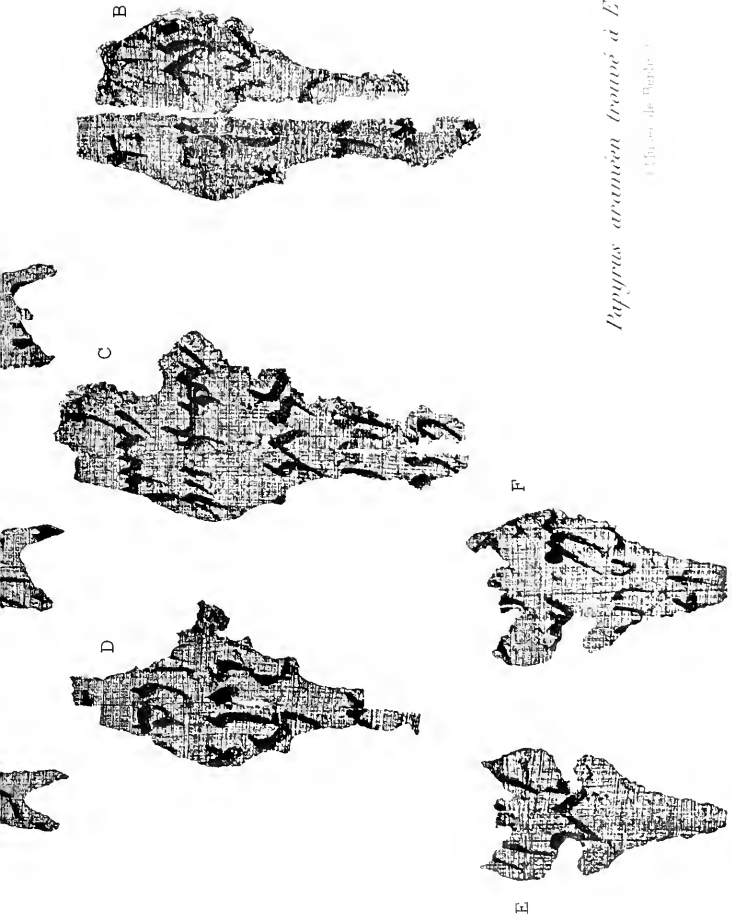
Fragment of papyrus with Hebrew text, showing several lines of script. The text is partially obscured by the tear.

Main fragment of papyrus with Hebrew text, showing several lines of script. The text is partially obscured by the tear.



*Papyrus arabiensis* trouvé à Elephantine

(Musée de Boulogne)







## B, LINKE HÄLFTE.      B, RECHTE HÄLFTE.

ח	1	.	1
כי	2	זנה	2
לע	3	שה	3
יר	4	.	4
א	5		

## C

.	1
שערן	2
שקלן	3
לסגן	4
כסף	5
מנו	6

## D

נק.	1
דין א	2
ל כל	3
א	4

## E + F

.	1	.	1
בנו		הם שה	2
		העו	3
		תת	4

## ÜBERSETZUNG DER ERSTEN SECHS ZEILEN.

- 1 Am 23. (?) Phamenothi im Jahr 5 des Königs Amyrtaeus, damals  
 2 hat Menachem, Sohn des Naḥam (?), ein Aramäer der Festung Jeb,  
 gehörig zum Fähnlein Nebokudurri,  
 3 zu Schu'ah, der Tochter des Samnu'ah (?), gesprochen, wie folgt :  
 Ich schulde dir das Silber von 2 Šekel  
 4 d. i. das Silber von 1 Stater von der Gesamtsumme des Silbers  
 und der Güter, welche auf deinem Ehecontract  
 5 (verzeichnet) sind. Ich, Menachem, werde es dir geben und aus-  
 händigen bis  
 6 zum 30. Pharmuthi im Jahr 5 des Königs Amyrtaeus.

Berlin, 5. Aug. 1909.



# THE TREES OF LIFE AND KNOWLEDGE,

BY

A. H. SAYCE, M. A.

PROF. IN THE UNIV., OXFORD.

---

«The tree of life» plays a conspicuous part in books upon Babylonian art. It is identified with the conventional tree so often represented upon Babylonian and Assyrian monuments, on either side of which a winged «genius» stands or kneels. Lenormant showed long ago that this conventional tree passed from Babylonian to Persian art, where it would seem to represent the *haoma* or *asclepias acida* of the Iranians, from which the sacrificial liquor of life was derived. Above the tree the winged solar disk, the symbol of Assur, is sometimes depicted, with cords hanging down on either side of the tree, the ends of which are held by the kneeling geni, and it was natural to suppose that the cords resembled the hands which on certain Egyptian monuments extend from the solar disk and present the symbol of life to the worshipper. Moreover Professor Tylor has made it clear that the tree was a conventionalised attempt to picture the palm<sup>(1)</sup>, and it was from the palm that the Sumerians of primitive Babylonia manufactured the wine which they termed «the drink of life».

I have failed, nevertheless, to discover in the Babylonian texts any reference to a tree of life. Immortality was conferred, not by means

<sup>(1)</sup> *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XII (1896), 383-393. Professor Tylor shows that the winged geni, as well as Ea, are depicted impregnating the female palm, the male inflorescence being held in one hand and the bucket containing the supply of pollen in the other.

of a tree of life, but thro' "the water of life" and "the food of life". "The water of life" is frequently mentioned; when Istar was released from the world of death she was sprinkled with the waters of life<sup>(1)</sup>, which in common parlance came eventually to denote any fresh life-giving water in opposition to stagnant water. In the myth of the first man Adamu (usually, but erroneously, written Adapa), which explains how death came into the world, it is "the food of life" and "the water of life" which are offered to him in the heaven of Anu, and not the fruit of a tree<sup>(2)</sup>.

On the other hand there are references from an early period to a sacred tree. But the sacred tree is a tree of knowledge and not of life. As was first noted by Professor Hommel, Eri-Aku of Larsa calls himself "the executor of the oracle of the sacred tree (*gis-kin*) of Eridu<sup>(3)</sup>", and a description of this oracle-tree, which the Semites named *kiskanu* from the Sumerian *giskin* "tree of the oracle", is given in the Babylonian version of the story of the garden of Eden<sup>(4)</sup>.

The *kiskanu* was thus a tree of knowledge, and not of life as has hitherto been supposed. Hence we have an explanation of the fact that Ea, the culture-god of Eridu, is represented as laying hold of it. On a monument, for example, discovered by M. de Morgan at Susa and now in the Louvre, the god under the form of a human-headed fish is grasping the branches of the tree with both hands. In later Assyrian art the fish tail becomes a fish which clings like a veil to the head and shoulders of a human deity, and the deity himself is depicted as a "genius" standing in front of the sacred tree and holding the

<sup>(1)</sup> *Descent of Istar*, Rev., 38.

<sup>(2)</sup> Fragment II, Rev., 24-26. As in all cases where an attempt is made to write names or words phonetically by means of a pictorial script, the Sumerian scribes endeavoured to adapt the characters they employed for this purpose to the meaning of the particular name or word which they wished to represent. Hence the last syllable of the name of the first man of Babylonian legend was expressed by a character which signified "the man". In the Berlin Syllabary (I. I. Th. 244) first published by Reisner, we are told (Col. iv, 6) that *ra* when signifying *amelu* "man", had the phonetic value of *mu*.

<sup>(3)</sup> II II, IV, 35, 6, 12-13; *Louvre Cone*, 12: *me gislin Eridugga sudu*. Prof. Price (*Literary Remains of Rim-Sin*, Chicago, 1904) has entirely misunderstood the passage.

<sup>(4)</sup> II II, IV, 15, Rev., 52-67.



so-called "cone" in his hand. That Ea should have been associated with the oracle-tree follows from the fact that he was the god of oracular knowledge who brought science and a "knowledge of good and evil" to the people of southern Babylonia.

Eridu was the city of Ea as it was of Adamu the first man, and here therefore the *kiskamû*-tree is described as growing. In the Sumerian text of the description of the Babylonian garden of Eden the second syllable of the word *giskin* is written with the character which denotes the word *kin* in Sumerian, translated by the Semitic *teutu* "revealed knowledge" and *sipru* "message, writing". *Sipru* is specially used of the laws and instruction communicated to mankind by Ea<sup>1</sup>. What tree exactly was intended by the *kiskamû* is, however, uncertain. The oracle-tree of Eridu is described as "dark", *i. e.* "throwing a shadow", as the Semitic translation shows (*kiskamû zabuu irbi* "grew overshadowing"), and its stem is stated to have descended towards the deep like clear lapis-lazuli. Besides the "dark" *kiskamû* there were also "white" and "grey" (*sâmi*) varieties, a fact which has made Dr. Pinches suggest that the vine is meant. The different colours, however, would in this case apply only to grapes, not to the vine itself. In one of the early Babylonian tablets belonging to Lord Amherst of Hackney the seed of the *kiskamû* is stated to have been part of a cultivator's rent<sup>2</sup>.

From the fact that Ea is represented as grasping the oracle-tree on a Susian monument we may perhaps infer that it grew in the highlands of Elam. At any rate the picture of the tree shows that it was not a palm. It is tall and slim, with depressed branches like those of a cypress.

There is another tree which is connected with Ea. This is the *eva*, called *mann* in Sumerian. Since the name is also given as *erimmu*, in my *Hibbert Lectures* I supposed that it signified the "cedar", and accordingly in a passage in a magical text (*W.H.*, IV, 15, 10-13), where we read: *eva gis-lhuldubbû sa vabi'zi sa ina libbi-su Ea sumu zakru*.

<sup>1</sup> *W.H.*, IV, 55, Obv., 7.

<sup>2</sup> PINCHES, *The Amherst Tablets*, 18.

I translated : "The cedar, the tree which shatters the power of the demon, on its core is the name of Éa written."

That the cedar (*erim*) was a sacred tree is clear. In a text describing the heavenly sanctuary, after a reference to the altar-places and treasures of Anu mention is made of "the tablets of the gods, the oracle of heaven [and earth], the cedar-tree, the beloved of the great gods<sup>(1)</sup>". A commentary on the text is furnished by a monument discovered at Susa and recently published by M. Gautier in the *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, XXXI, 1, 2. The monument, which is termed a *sît samî*, represents the high-place of Susa during the celebration of a solar ritual. In front of the altar-platform is a grove of trees. What the grove was is explained by Assur-bani-pal in his account of the destruction of Susa. There he tells us that he carried away the image of "Susinak<sup>(2)</sup>, the god of their oracle who dwelt in secret, the image of whose divinity had been seen by none", and that his soldiers entered "the secret groves of the gods, wherein none had penetrated before<sup>(3)</sup>". That the sacred grove consisted of cedar-trees may be concluded from the fact that the name of Susa was expressed in the early inscriptions with the help of the ideograph of "cedar-tree"; Susinak, "the Susian" god, accordingly, would have been worshipped in the secrecy of a cedar-grove.

To the primitive Babylonian, in fact, the highlands of Elam were emphatically the land of the cedar. In the Epic of Gilgames, the god Khumbaba, the enemy of the Babylonians, dwells in the cedar-forest<sup>(4)</sup>, and a fragmentary myth published by Professor Strong couples Khumba-sitr of Elam with sovereignty over the cedar-land<sup>(5)</sup>. The cedar was characteristic of Susa and Elam as the palm was of Babylonia.

<sup>(1)</sup> H. H., II, 58, 31-33.

<sup>(2)</sup> Written : "The Asherah of the cedar-tree." Hence the religious name of Susa - the city of the Asherah of the cedar-.

G. SMITH, *History of Assur-bani-pal*, 227, 228, 231.

<sup>(3)</sup> *Kisti erim*, GILGAMES, III, 6.

<sup>(4)</sup> *Babylonian and Oriental Record*, I (1892), 5-7. The fragment relates to the legend of Baldakha.

The discoveries of M. de Morgan have shown that Susa was once a Babylonian city. That the sacred trees of Susa and Eridu should have been interchanged is, therefore, intelligible. The cedar did not grow in Eridu; the palm was not indigenous at Susa. Hence the tree associated at Susa with Susinak, "the deity of the oracle", would naturally be replaced by another tree at Eridu.

This tree would have been the *eru* "on whose heart the name of the god was recorded". But I can no longer assign the signification of "cedar" to *eru*, firstly because the cedar does not grow in the lowlands of Babylonia, and secondly because the increase of our cuneiform materials makes it evident that *eru* was in some way connected with the palm. Like the cedar the *eru* grew in a grove, though it is also mentioned as standing in the *unbali* or "desert", and Dr. Langdon has pointed out to me that it was associated with Ann. In one passage it is in apposition to *gis libbi gisimmari* "the core of the palm"<sup>1</sup>, in another the ideographs *GIS PA-KUD SAGA* are rendered *urû erum* "the leafless stem of a palm", where *SAGA* "palm" corresponds with *erum*<sup>2</sup>. Various objects used in the cult of the gods were made of the *eru*, more especially the priestly staff, which when placed on the head of the sick man was supposed to cure him, as the staff of Elisha was used to restore the Shunammite's son to life (*H Kings*, iv. 29, 31)<sup>3</sup>. It would thus appear that the *eru* signified the stem of the palm and might accordingly be employed to denote the palm itself.

In the *eru*, therefore, we have the sacred tree of Babylonia, the wood of which was naturally used in the religious ritual. The name will be the religious designation of the palm, and we may assume that it was specially applied to the conventionalised representations of the palm-tree in art. But it was distinct from the *kiskanû*, the oracle-tree of Eridu. What, then, was the latter?

At Susa there seems to have been only one sacred tree, the cedar.

<sup>1</sup> *W H*, IV, 91, 1, 3-5.

<sup>2</sup> *W H*, V, 31 *gh* 23.

<sup>3</sup> With the *eru* Dr. Langdon is doubtless right in connecting the *abau eru*, which would accordingly be an imitation in stone of the sacred palm-wood staff.

In Babylonia this became two trees, the *evu* or palm and the *kiskanû*. Since the oracles of Susinak were delivered in a cedar-grove, the *kiskanû* of Eridu would more especially correspond with the cedar of Susa. We may, therefore, expect it to be a species of cedar. This expectation is confirmed by the mention of its "seeds" on Lord Amherst's tablet where the cultivator who supplies them bears the significant name of Lu-Susana "the Susian".

According to the botanists the only trees that grow without artificial cultivation in Babylonia are the palm and the cypress<sup>1</sup>. The *kiskanû*, therefore, must be the cypress, since the *evu*, as we have seen, is the palm. The vine is excluded, not being a tree, and the pomegranate is a late importation, found only in gardens.

The fact that the single sacred tree of Elam was thus replaced by two trees in Babylonia might lead us to imagine that the attributes assigned to them would be different, and that we here had the prototypes of the two trees of Genesis, the tree of life and the tree of knowledge. But, as I have pointed out, there is no reference in the Assyro-Babylonian texts to a tree of life; what references we have are to a tree of knowledge. The *kiskanû* was sacred to Ea at Eridu as the cedar was at Susa, and Ea was the god of knowledge.

Ea, however, was also the god of life. One of his titles was "the god of pure life" (*Zi-ûzagga*), another was "the life of the divine hosts" (*Zi-ukkin*)<sup>2</sup>, and thro' his spells and wisdom his son Asari was able to raise the dead to life. Life, in fact, flowed from knowledge; it was because Ea alone had knowledge that he was the creator of all living things and the giver of life to the sick. The oracles which he delivered by means of his sacred tree communicated life and healing to those who consulted him. The sacred tree thus became a source of life.

<sup>1</sup> Besides the palm and cypress, the pomegranate, tamarisk, poplar and acacia are also found in cultivated ground on the river banks. But the tamarisk is a shrub, not a tree, and the acacia had a different name (*usu*), while the poplar has no seeds which a cultivator could bring as rent. See RAWLINSON, *Ancient Empires*, I, 56.

<sup>2</sup> Both titles were transferred to Merodach (Asari) in the Seventh Creation Tablet (15-19). See KIXE, *The Seven Tablets of Creation*, I, 95-96.

The connection of life with a tree was rendered easier by the fact that the product of the fruit of the palm was already known as "the drink of life". As far back as the period of the formation of the cuneiform script this was the name given to the date-wine of Babylonia, which was subsequently extended also to grape-wine after the introduction of the vine into the Babylonian plain. It would seem that the *gestin* or date-wine of the Sumerians occupied much the same place in the religious cult as the *soma* of the Indians and the *haoma* of the Zoroastrians. But it is important to observe that like the *soma* it was a drink, and not a food. The Babylonians were, moreover, acquainted with a magical herb which "made the old man young again", and which Gilgames in his quest for immortality obtained from Ut-napis-tim, tho' it was ravished from him by a serpent before he could test its virtues<sup>(1)</sup>. But the conception of a life-giving herb was doubtless derived from the herbs which were used in medicine and which appear to be what is meant by "the herb of life" in certain Assyrian inscriptions quoted by Prof. Zimmern<sup>2</sup>.

In the Alexander legend Alexander derives his oracle from two trees which grow in a paradise. Here the second tree has not yet become a tree of life, perhaps under classical influences. At all events to the Greek writers the idea of an oracle-tree was more familiar than that of a tree of life. The oracular oaks of Dodona were famous<sup>3</sup>, and in Delos and at Delphi oracles were delivered thro' the moving leaves of a laurel<sup>4</sup>. The Etruscans divided trees into lucky and unlucky according to the character of the predictions drawn from them<sup>(5)</sup>, and the oracle delivered to David in "the sound of a going in the tops of the mulberry trees" (*II Sam.*, v, 24) proves that the Babylonian belief in an oracle-tree had made its way to Palestine.

In the book of *Genesis* the serpent is brought into close connection

<sup>1</sup> *GILGAMES*, XI, 295-305.

<sup>2</sup> ZIMMERN and WINKLER, *Die Keilschriften und das Alte Testament*, II, 504.

<sup>3</sup> *ESCHYLUS*, *Prometheus*, 830.

<sup>4</sup> *VERGIL*, *Eneid*, III, 73 sqq.; *HOMER*, *Hymn. in Apollinem*, 393.

<sup>5</sup> *MACROBIUS*, *Saturnalia*, II, 16.

with the tree of knowledge. He is described as the most "subtle" of the beasts of the field, and is thus marked out as pre-eminently the associate of Ea, the god of wisdom and creator of all living things. On the Babylonian boundary-stones<sup>(1)</sup> the serpent, which is there described as a goddess, is also associated with the goat-fish, the symbol of Ea, and between the *kiskamù* and the serpent the relations were close. The roots of the oracle-tree are stated to descend into the deep, and this deep is further identified with the serpent (*H.M.* II, 51-45-47). On a well-known seal-cylinder in the British Museum two figures are represented as sitting on either side of a tree, while behind one of them rises a serpent<sup>(2)</sup>. A serpent in a similar position is sculptured on a stone from the neighbourhood of Aintab, and now in the Louvre, a naked man standing behind it on another face of the stone.

We must, therefore, conclude that the tree of knowledge is more original than the tree of life. The single oracle-tree bifurcated into two trees, one of which eventually became a tree of life, thanks, probably, to the fact that Ea, the god of knowledge was also the god of healing, and that life was conferred on man by means of his spells. When the bifurcation took place we do not know, nor do we know whether it originated on Babylonian soil or among the Babylonians themselves. If we may argue from the silence of the inscriptions the transformation of one of the oracle-trees into a tree of life would have been due to the Semitic populations who lived to the west of Babylonia.

<sup>(1)</sup> HUSKE, *A new Boundary-Stone of Nebuchadnezzar I. from Nippur*, 30-34.

<sup>(2)</sup> GEORGE SMITH, *Chaldean Account of Genesis*, 91.

# MELCHIOR, GASPAR, BALTHASAR,

PAR

M. V. SCHEIL,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

Quand la curiosité humaine s'avisa de vouloir connaître le nombre et les noms de ceux que l'Évangile de saint Matthieu (chap. II) appelle des « Mages », les anciens docteurs y satisfirent à souhait.

Comptant trois offrandes : l'or, l'encens, la myrrhe, les Syriens comptèrent aussi trois mages, comme l'auteur de la *Spelunca thesaurorum* (après 500) — ou, pour plus de pompe, trois groupes de quatre mages, comme Bar Kōni (893), Bar Bahloul (965), etc. Le nom de « mage » leur parut être strictement celui des sacrificateurs et des prêtres de la Perse, et ils donnèrent à ces personnages des noms presque exclusivement perses : Hornizd, Yazdegerd, Peroz, etc.

Avant l'auteur de la *Spelunca thesaurorum*, les Gréco-alexandrins et à leur suite les Occidentaux ne se départirent jamais du nombre trois, et comme ils mettaient sur le même pied, selon l'usage déjà ancien, « mages » et « chaldéens » (τοὺς μάγους καὶ τοὺς χαλδαίους, DAN., II, 4), ils leur attribuèrent, à plus juste raison, des noms sémitiques ou chaldéens.

Ainsi, un moine mérovingien du VI<sup>e</sup> siècle tire d'un auteur grec vivant sous l'empereur Anastase (491-518) les noms de *Bithisarea*, *Melichior*, *Gathaspa* (*Excerpta latina barbari*. — Th. MOMMSEN, dans *Chronica minora saec. II, I, II, III*, vol. I, p. 278).

Puis, Bède, ou un pseudo-Bède, tire d'un ouvrage pareillement grec les noms de *Melchior*, *Caspar*, *Balthasar* (*Collectanea et flores*: Basileae, 1563, t. III, p. 649), formant variantes avec les trois précédents.

Dans un ouvrage récent (1908-1909), *Die heiligen Drei Könige in Literatur und Kunst* (2 vol. in-4°: XVI-114 pages, XV-327 pages), M. Hugo Kehrer épuise avec une érudition toute allemande son sujet; aucun document du passé, tant écrit que figuré, touchant les rois Mages, ne paraît lui avoir échappé. Sur les noms propres attribués en Occident à ces personnages, il n'exprime rien de personnel, se contentant d'enregistrer en historien consciencieux les opinions des philologues. On peut en émettre de nouvelles, réformer les anciennes ou les éprouver. Puisque l'occasion m'en est offerte, je tenterai de dire un mot sur les noms de Balthasar, Gaspar, Melchior.

Laissons de côté le fatras des variantes d'époque postérieure (on en trouvera la liste dans KEHRER, *op. cit.*, t. I, p. 72-75) et attachons-nous aux formes des deux plus anciennes sources : les *Excerpta latina barbari* et les *Collectanea et flores*. Celle de ces deux sources qui n'a point corrompu le nom, de tout temps bien connu par la Bible, de Balthasar, me paraît être aussi plus sûre à suivre pour les deux autres noms, et en général plus digne de confiance, je veux dire le Pseudo-Bède avec *Balthasar, Caspar, Melchior*. L'auteur des *Excerpta* est d'ailleurs suspect par d'autres mauvaises transcriptions : *Cemenclaus* pour καὶ Μενέλαος, et *pedes Casaulrus* pour παῖδες Κασάνδρου.

## I

Le nom de *Balthasar* est tiré des Septante (Βαλτάσαρ), où il désigne le fils du roi Nabuchodonosor (DAN., V, 1, 30; VII, 1; VIII, 1), et aussi Daniel lui-même (X, 1). Les formes corrélatives hébraïques diffèrent entre elles : בלשאצר (DAN., V, 1), בלשאצר (DAN., V, 30; VII, 1; VIII, 1) pour le nom du fils du roi, et בלשאצר et בלשאצר pour le nom de Daniel (X, 1).

La lecture et le sens exacts nous en sont fournis par les textes cunéiformes. Le fils prétendu de Nabuchodonosor est en réalité celui de Nabonide et s'appelle  $\text{𒍪 𒍪 𒍪 𒍪} = \text{𒍪 𒍪}$  *Bél šar usur* et *Bél*, garde le roi! d'après l'inscription dite d'Ur (RAWL., I, 68, col. 9, 21) : *U ša Bél šar usur mari rīštū šū libbiya puluḫti ilūtika rabiti libbuš šuškamma aī*





Septante), alors que ces termes assyriens désignent un haut fonctionnaire militaire de la Cour. Seulement, par un jeu d'esprit bien connu en Orient, on l'épela à rebours.

### III

Le plus gracieux de nos trois noms est *Melchior*. «Melchior ist offenbar כֹּהֵן לְנֵר König des Lichtes», dit Kehler, d'après Weigand (*Deutsches Wörterb.*, II, p. 71). Cette interprétation n'est pas exacte, encore que le mage ait été en rapport «avec l'étoile». A ce prix, tous trois étaient *Könige des Lichtes*. Si l'on abstrait, et il le faut, de cette considération particulière, des Sémites ne peuvent appeler que Dieu seul «roi de la lumière».

Il est donc mieux de ne pas toucher aux mots כֹּהֵן לְנֵר qui signifient «mon roi est lumière», dans la bouche d'un sujet parlant de son dieu ou de son prince. Le *Psaume* xxxvii, 1 dit : לַחַיִּים אֱלֹהֵי יְהוָה «lahy ést ma lumière!»

Il est certain pour le nom de *Melchior*, comme pour celui de Balhasar, qu'il se rencontre dans l'antique onomastique des Sémites. Je le découvre dans un contrat assyrien de l'an 710 av. J.-C., 20<sup>e</sup> jour du mois de ab : trois individus, dont une femme, sont vendus pour 3 mines d'argent, cours de Karkemîs (Journs, *Assyrian Deeds*, text 234). L'un des trois s'appelle מִלְכִּי אֲרִי *Mil-ki u-ri*, nom qui a le sens de «mon roi est ma lumière».

Dans ces textes qui ont été en bon nombre rédigés en province et où les personnalités araméennes abondent, *milki* a le sens araméen de «prince, roi», que des Assyriens auraient plutôt rendu par *malka*. La lecture entièrement phonétique *Mil-ki u-ri* semble alterner avec une autre partiellement idéographiée dans מִלְכִּי אֲרִי *Mil-ki uri* (*Ibid.*, text 316, 494, 627), et dans la forme proprement assyrienne מִלְכִּי אֲרִי *Ma-lik uri* (*Ibid.*, text 233, rev. 14, et 452).

# MONUMENTS BYZANTINS INÉDITS,

PAR

M. GUSTAVE SCHLUMBERGER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

## I. CROIX PROCESSIONNELLE DE BRONZE

PROVENANT DE HOMS DE SYRIE

ET PORTANT PEUT-ÊTRE LE NOM DE THÉOGNIS,

GÉNÉRAL DE L'EMPEREUR TIBÈRE CONSTANTIN.

EN L'AN 581 DE JÉSUS-CHRIST.

Cette croix de bronze, terminée à sa partie supérieure par un disque crucigère, à sa partie inférieure par le tenon destiné à être fiché dans la hampe, mesure près de trente centimètres de longueur sur quatorze de largeur au niveau des branches latérales. Cinq ornements en forme de disques concentriques marquent le centre et chacune des extrémités de la croix.

Sur le disque crucigère supérieur, on lit cette légende assez négligemment gravée en creux, comme du reste toutes les suivantes : ΚΕ ΒΟΗΘΗ ΓΕΝΝΑΔΙΑΝ, *Seigneur, protège Gennadia*. C'est très probablement le nom de la donatrice de la croix à quelque sanctuaire de Homs ou du voisinage.

Sur la petite croix inscrite dans le disque supérieur, on lit le monogramme si fréquent : ΦΩC ZΩΗ, dans lequel ΦΩ médian est commun aux deux mots : *Lumière et Vie*.

Sur la partie centrale des quatre branches de la croix, on lit les deux inscriptions, dont la seconde est assez difficile à interpréter : + ΑΓΙΕ ΓΕΩΡΓΙΕ ΒΟΗΘΗ + et : ΜΕΣΕΒΡΙΟῩ ΚΑΤΑ ΘΕΟΓΝΙ.

Au bas de la branche inférieure de la croix, un donateur (ou une donatrice) à genoux aux pieds de saint Georges armé et vêtu suivant la tradition byzantine. Au-dessus, l'inscription : ΑΓΙΕ ΓΕΩΡΓΙ ΒΟΙΘΙ (*sic*).

La face postérieure de la croix ne porte aucune trace de légende ni aucun sujet gravé.

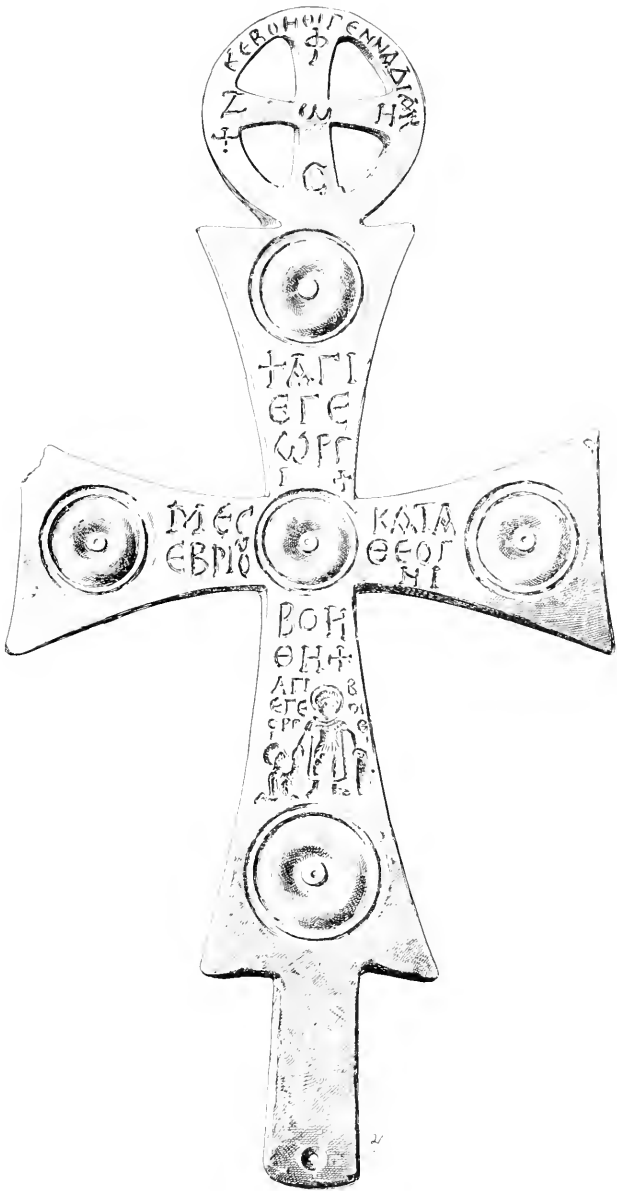
*Μεσεβρίος* pour *Μεσέμβριος* (originaire de la ville de Mesembria) est un nom d'homme, peut-être celui de l'époux de *Gennadia*. Quant au mot *κατά* précédant le nom *Θεόγνι*, j'avais en vain cherché et tout aussi en vain demandé autour de moi la signification de cette formule, quand M. Henri Grégoire, le byzantiniste si perspicace, a bien voulu m'en adresser l'explication la plus lumineuse et la plus satisfaisante :

-Voici ce que signifie ici le mot *κατά*, m'écrit cet excellent érudit. On trouve depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'au IX<sup>e</sup> environ, dans les écrivains byzantins qui suivent l'usage vulgaire, les *surnoms* introduits par cette formule. Ainsi dans Malalas, 494<sup>3</sup> : *Ἰσαάκιος ὁ κατά Βελισάριον τὸν πατριάρχιον*; dans J. Mosechos, 3069 B : *Ἀθανάσιος ὁ κατά Ζήμαρχον*, etc. Avec l'article et l'ellipse de *ἐπινομαζόμενος*, cela se comprend très bien. Presque toujours, en outre, le nom que précise *κατά* est un nom de grand personnage historique [ici M. Grégoire cite divers exemples relevés par lui sur des inscriptions des environs de Sivas, concernant entre autres le fameux général Vitalien (*Θέσις Ἰωάννου κατά Βιταλιανόν*) et le diacre Jean, surnommé Armatios (*κατά Ἀρμάτιω*), le non moins célèbre favori de l'impératrice Zénonis].

« Ainsi donc, *Μεσεβρίου κατά Θεόγνιν*, sur votre croix, signifie : *Mesembrius, surnommé Théognis*, et, comme les noms que précède *κατά* dans tous les exemples de cette formule à moi connus sont de date relativement ancienne, il serait, à mon avis, parfaitement légitime de choisir parmi les personnages du nom de Théognis (plutôt que Théognios) le seul qui au VI<sup>e</sup> siècle ait joué un rôle politique et militaire, je veux dire celui que Ménandre Protecteur (fr. 65, 66) cite comme général du basileus Tibère Constantin en l'an 581 après J.-C.

-C'est votre croix qui m'a fait bien comprendre pour la première fois le sens des textes épigraphiques dont je viens de vous parler, et qui étaient jusqu'ici demeurés obscurs pour moi. »

Cette croix, qui a certainement appartenu à quelque sanctuaire dédié à saint Georges, paraît bien, d'après ce qui a été dit plus haut,



Croix processionnelle de bronze.



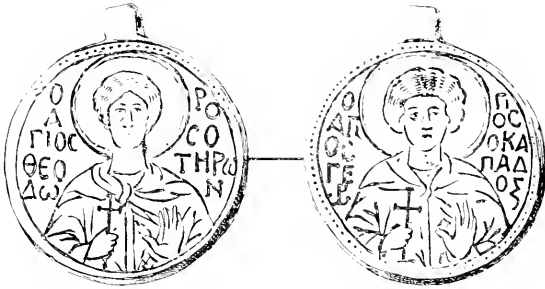
remonter à une époque assez ancienne, probablement antérieure au VII<sup>e</sup> siècle. Elle fait partie de ma collection. Je la dois à la précieuse intervention du Père Ronzevalle de Beyrouth.

## 2. GRAND MÉDAILLON DE CUIVRE

### AUX EFFIGIES DES SAINTS THÉODORE TIRON ET GEORGES.

Médaille en cuivre de quarante-deux millimètres de diamètre sur près de cinq d'épaisseur, muni à sa partie supérieure d'un tenon percé d'un trou de suspension. C'est probablement un ornement de quelque monument religieux d'un trésor d'église.

Sur les deux faces du médaillon se voient, très finement gravées et niellées, les effigies en buste : d'une part de saint Théodore Tiron, en costume de diacre, avec la légende : Ο ΑΓΙΟΣ ΘΕΟΔΩΡΟΣ Ο ΤΗΡΩΝ; d'autre part, de saint Georges avec l'épithète de «Cappadocien» : Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΩΡΓΙΟΣ Ο ΚΑΠΑΔΟΣ (*sic*).



- Le Cappadocien est une des épithètes du mégalomartyr trophéophore saint Georges, originaire de la province asiatique de ce nom, martyrisé sous Dioclétien.

Ce médaillon est d'un très beau style, de la plus belle époque byzantine. — V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle. — Ma collection. — Acquis à Paris d'un marchand de Constantinople.

## 3. FEUILLET DE DIPTYQUE

## OU TRIPTYQUE DE BRONZE REPRÉSENTANT SAINT GEORGES.

Feuillet de diptyque ou triptyque de bronze arraché, de soixante-six millimètres de hauteur sur quarante-huit de largeur, représentant saint Georges d'un beau style, en pied, armé de la lance et du bouclier, costumé à l'antique, avec la légende : Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΩΡΓΙΟΣ. A ses pieds le donateur prostré. — Un « graffiti » plus moderne, de lecture indéchiffrable, a été gravé en creux par un illettré sur cette même face.



Belle époque, du v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècle. — Ma collection. — Acquis à Paris d'un marchand de Constantinople.

## 4. PIERRE GRAVÉE AVEC L'EFFIGIE DE SAINT LUC.

Jaspe vert. — Buste de saint Luc écrivant l'Évangile : Ο (ΑΓΙΟΣ) ΛΟΥΚ(ΟΣ). — Ma collection. — v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècle.





## 5. CAMÉE À L'EFFIGIE DE L'ARCHANGE MICHEL.

Jaspe vert. — L'archange Michel, de face, armé à l'antique :  
 ΜΧ (pour ΜΙΧΑΗΛ) ΑΡΧΑΓΓΕΛΟΣ Ο ΦΗΛΑΣ (*sic*).



Beau travail du x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle. — Ma collection. — Don de M. Sambon père.

## 6. PÂTE DE VERRE

## À L'EFFIGIE D'UN DES DEUX SAINTS THÉODORE.

Pâte de verre. — Saint Théodore galopant à droite, foulant aux pieds un dragon dont il perce la gueule de sa lance : [Ο ΑΓΙΟΣ  
 ΘΕΟ]ΔΩΡΟΣ (*sic*).

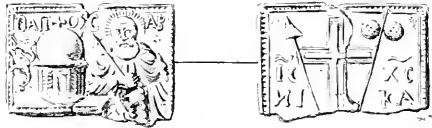


Beau travail du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle. — Ma collection. — Provient d'Asie Mineure.

7. PORTION D'UNE PETITE PLAQUE D'ARGENT  
À L'EFFIGIE DE SAINT SABBAS.

Portion supérieure d'une petite plaque d'argent de forme probablement carrée. Sur la face principale, l'effigie de saint Sabbas dont la portion inférieure manque. Le saint porte de la main droite un bâton ou sceptre abbatial, de la gauche une sorte de chapelet. A ses côtés, la portion supérieure, en forme de coupole sphérique surmontée d'une croix et posée sur un tambour cylindrique, d'un édifice religieux (peut-être le Saint-Sépulcre ou l'église du couvent de Mar Sabbas). La portion inférieure du monument est également disparue.

A la partie supérieure de la plaque, la légende : Ο Ο ΑΓΙΟΣ (sic) CΑΒ (pour CABBAC). A droite de la coupole, deux oiseaux voletant, peut-être les merles de Saint-Sabbas (*Amydrus Tristrami*).



Au revers on aperçoit la portion supérieure de l'effigie de la Croix avec les instruments de la Passion. On distingue les extrémités supérieures de la lance, du roseau portant l'éponge, et de la légende : ΙC XC [NIKA]. La portion inférieure a disparu.

C'était là quelque plaque d'argent qu'on vendait ou distribuait à quelque pèlerinage de saint Sabbas.

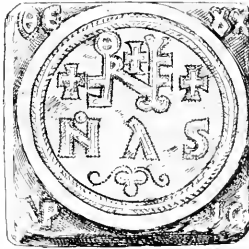
XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle. Beau travail. — Ma collection. — Provient de Constantinople.

8. POIDS DE CUIVRE DE TRENTE-SIX NOMISMATA.

Magnifique poids de cuivre incrusté d'argent acquis à la vente Menasse, par mon ami Adrien Blanchet qui a bien voulu me permettre de le publier ici.

Dans un double cercle incrusté d'argent, grand monogramme également incrusté surmonté d'une petite croix et cantonné de deux autres. Au-dessous du monogramme, la légende : Ν Λ S qui signifie « *trente-six nomismata* ». Au-dessous, encore un fleuron également incrusté d'argent. Dans chaque angle, deux des lettres de la légende également incrustée : Θ Ε Ο Υ Χ Α Ρ Ι C .

Au revers, on a grossièrement gravé à une époque postérieure et en guise certainement de *memento* le chiffre XXXIIII qui indique le poids en *nomismata*.



Je n'ai pu réussir à déchiffrer le grand monogramme, certainement celui de quelque magistrat municipal.

Le poids de ce précieux monument est de 154 grammes. Il y a quelque déchet, car les deux angles inférieurs sont légèrement écornés. Le fameux poids de *soixante-douze nomismata* du Musée Kircher <sup>(1)</sup> pèse 309 gr. 50. Celui de *dix-huit nomismata* de ma collection, que j'ai publié il y a quelques années <sup>(2)</sup>, pèse 79 gr. 80. Un autre poids de *dix-huit nomismata* de ma collection <sup>(3)</sup> en pèse 75.

Ce poids est certainement de l'époque de Justinien ou d'un basileus tout voisin.

<sup>(1)</sup> G. SCHUMELGER, *Mélanges d'archéologie byzantine*, 1895, p. 25.

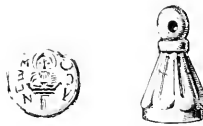
<sup>(2)</sup> *Ibid.*, même page — poids avec le nom de Zémarque, illustrissime, et évêque de Rome.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 325.

## 9. SCEAU EN STÉATITE

## À L'EFFIGIE DE SAINT SIMÉON LE STYLITE.

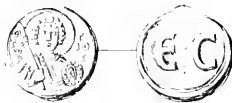
Charmant petit sceau ou cachet en stéatite, à l'effigie du fameux Stylite figuré les mains étendues pour la prière, sur sa colonne, avec la légende : Ο [ΑΓΙΟΣ] ΣΙΜΕΩΝ. — Ce cachet, orné extérieurement



de fleurons, terminé supérieurement par un bouton percé d'un trou de suspension, fait également partie de la collection de mon ami Adrien Blanchet. — <sup>x<sup>e</sup></sup> ou <sup>xi<sup>e</sup></sup> siècle.

10, 11 ET 12. TESSÈRES BYZANTINES <sup>1)</sup>.

10. Tessère de bronze de ma collection, d'un style charmant, portant au droit l'effigie en buste de saint Georges avec la légende : Ο [ΑΓΙΟΣ] ΓΕΩΡΓΙΟΣ, et au revers les deux lettres Ε. C., probablement les initiales du propriétaire. — <sup>x<sup>e</sup></sup>-<sup>xi<sup>e</sup></sup> siècle. — Acquisée à Constantinople.



11. Tessère de bronze de ma collection, provenant d'Alep, portant

<sup>1)</sup> Voir dans mes *Mélanges d'archéologie byzantine*, p. 21-34, 163-170, 281-304 et 305-310, divers articles dans lesquels j'ai déjà publié un certain nombre de ces tessères.

au droit comme au revers un même monogramme que je n'ai pu déchiffrer. — IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle.

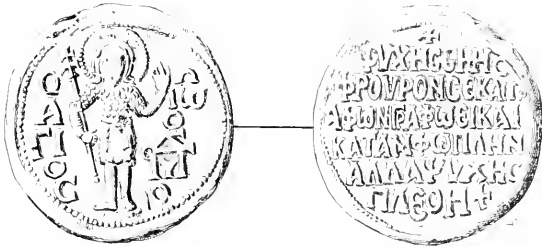


12. Tessère de bronze de ma collection, acquise à Constantinople, portant au droit le monogramme cruciforme traditionnel : ΒΟΗΘΕΙ ; cantonné par les lettres du nom ΝΙΚΗΤΑ, et, au revers, la légende : + ΜΟΝΑΧΩ ΚΑΙ ΣΥΓΚΕΛΛΩ. — Cette légende, terminée par un petit fleuron, nous donne donc le nom du propriétaire de ce petit monument : [*Seigneur*], *protège Nicétas moine et synecelle*. — X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle.

13 À 19. SCEAUX (OU BULLES) DE PLOMB INÉDITS  
DE MA COLLECTION.

13. Très beau sceau anonyme du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle.

Saint Jean-Baptiste debout, de face : Θ ΑΓΙΟΣ ΙΩ(αννης).



Rev. : ΨΥΧΗΣ ΕΜΗΣ ΦΡΟΥΡΟΝ ΣΕ ΚΑΙ ΓΡΑΦΩΝ ΓΡΑΦΩ

ΕΙ ΚΑΙ ΚΑΤ' ΑΜΦΩ ΠΛΗΝ ΑΛΛΑ ΨΥΧΗΣ ΠΛΕΟΝ

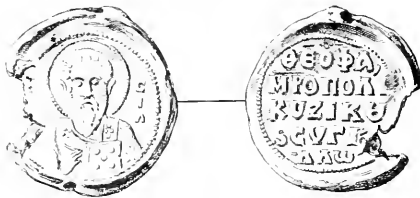
Cette légende est une invocation à saint Jean-Baptiste. Le proprié-

taire du sceau le salue en qualité de gardien de son âme et aussi de ses écrits, « certes de tous deux, mais cependant plus encore de l'âme ».

Légende métrique. — Acquis à Constantinople.

14. Sceau de *Théophile, métropolitain de Cyzique et synelle* (du patriarche).

Buste de saint Basile : [Θ̄ Ᾱ] (̄) (̄) (̄) BA]CΙΛ̄ (̄) (̄) (̄).

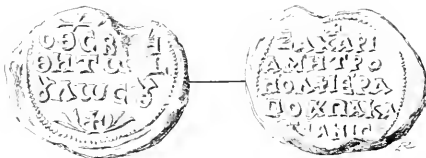


Rev. : Θ̄ Ε̄ Ο̄ Φ̄ Ᾱ (̄) Μ̄ Ρ̄ Ο̄ Π̄ Ο̄ Λ̄ Ῑ (̄) Κ̄ Ῡ Ζ̄ Ῑ Κ̄ Ο̄ Ῡ Σ̄ (̄) Κ̄ Ῡ Ν̄ Κ̄ Ε̄ Λ̄ Λ̄ Ω̄.

x<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle. — Acquis à Constantinople.

15. Sceau de *Zacharius, métropolitain de Hiérapolis de Pacatiane*.

+ Ο̄ Ε̄ Σ̄ (̄) (̄) Θ̄ Ε̄ Ο̄ Σ̄ Ῑ Β̄ Ο̄ Η̄ Η̄ Τ̄ Ω̄ Δ̄ Ο̄ Ῡ Λ̄ Ω̄ C̄ Ο̄ Ῡ +



Rev. : Ζ̄ Ᾱ Χ̄ Ᾱ Ρ̄ Ῑ Ᾱ Μ̄ Η̄ Τ̄ Ρ̄ Ο̄ Η̄ Ῑ Ε̄ Ρ̄ Ᾱ Ν̄ Ο̄ Κ̄ Ρ̄ Ῑ Σ̄ Κ̄ Ᾱ Ῑ Ᾱ Ν̄ Η̄ Σ̄.

x<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle.

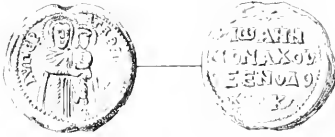
C'est ici le second sceau que je publie d'un évêque de Hiérapolis de Pacatiane. Voir, à la page 255 de ma *Sigillographie byzantine*, le très curieux sceau d'un prélat de ce siège, du x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle.

16. Sceau de *Jean, moine et xénodoque de . . .*

La Panagia *Hyperagathos* debout, de face, portant l'Enfant Jésus

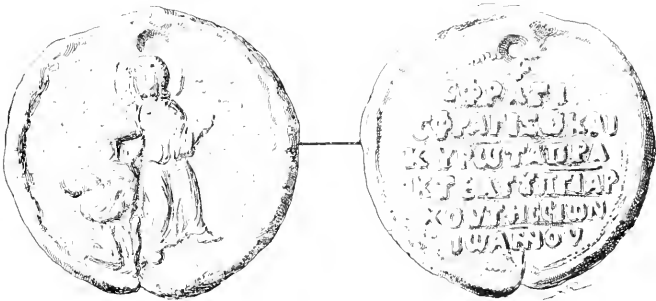
sur le bras gauche : Ι ΥΠΕΡΑΓΑΘΟΣ..... (la fin de la légende est effacée).

*Rev.* : ΙΩΑΝΝ(ΟΥ) ΜΟΝΑΧΟΥ Σ ΞΕΝΟΔΟΧ(ΟΥ) ...Κ'.



XI<sup>e</sup> siècle. — Je ne connais aucune église de Constantinople qui soit dédiée à la Panagia Hyperagathos. C'est la première fois que je vois figurer cette épithète de la Vierge sur un sceau byzantin.

17. Grand sceau de Jean, patriarche de Jérusalem (Sion).



Le Christ, tenant de la gauche le globe crucigère, ressuscitant Lazare.

*Rev.* : + ΣΦΡΑΓΙΝ ΣΦΡΑΓΙΣΩ ΚΑΙ ΚΥΡΩ ΤΑ ΠΡΑΚΤΕΑ  
ΤΟΥ ΠΑΤΡΙΑΡΧΟΥ (pour ΠΑΤΡΙΑΡΧΟΥ) ΤΗΣ ΣΙΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ.

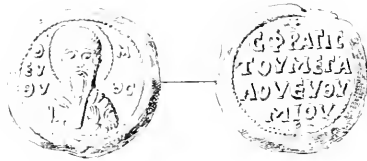
Trimètres iambiques.

Ce sceau me semble avoir appartenu au patriarche Jean VI, qui fut tué, à l'époque de Nicéphore Phocas, en l'an 969, par les Sarrasins.

18. Sceau du *Monastère de saint Euthyme le Grand.*

Buste de saint Euthyme de face : Ο ΑΓΙΟΣ ΕΥΘΥΜΙΟΣ.

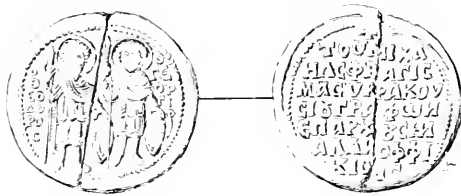
Rev. : ΣΦΡΑΓΙΣ ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΘΥΜΙΟΥ.



ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle. — Saint Euthyme, dit le Grand, que l'Église grecque honore le 20 janvier, était originaire de Mélitène d'Arménie. Il alla à Jérusalem. Il y habita d'abord une grotte avec saint Théoctiste, puis y fonda un grand et célèbre monastère. Il mourut vers 465.

J'ai acquis ce beau sceau d'un marchand d'Alep.

19. Sceau de *Michel Syrrakosios, évêque.*



Les saints Georges et Théodore, de face, avec leurs noms inscrits latéralement.

Rev. : ΤΟΥ ΜΙΧΑΗΛ ΣΦΡΑΓΙΣΜΑ ΣΥΡΡΑΚΟΣΙΩΝ

ΓΡΑΦΩΝ ΕΠΙΤΑΧΟΥ ΣΗΝ (pour ΣΥΝΙ ΑΛΛΙΣ (pour ΑΛΛΟΙΣ)

[ΟΦΗΚΙΟΙΣ

x<sup>e</sup> siècle. — Beau travail.



# GEOGRAPHISCHE NAMEN

DES BUCHES JONAS,

VON

DR. JAROSLAV SEDLÁČEK,

PROF. AN DER K. K. BOHEM. UNIV., PRAG.

---

In den grossen bekanntesten Religionen des Orients wird das Vertrauen zu Gott durch die Heiligenverehrung wachgehalten und gestärkt. Es gibt Heilige, die in mehreren verschiedenen Religionen und Kirchen allgemein verehrt werden. Das trifft z. B. bei den alttestamentlichen Heiligen zu. Sie werden bei den Juden verehrt, sie werden in der orientalischen sowohl als auch in der westlichen christlichen Kirche, bei den Katholiken und Protestanten als Heilige genannt, man errichtet ihnen Statuen und Altäre, es werden zu ihrer Ehre Feste und Prozessionen veranstaltet; dieselben finden aber auch bei den Mohammedanern viele Verehrer, weil sie entweder im Koran oder in den Überlieferungen des Islam einen ehrenvollen Platz erhalten haben.

Nicht selten hat der Ort, wo man den Heiligen verehrt hat, diese Verehrung den folgenden Geschlechtern, wenn sie auch nicht derselben Religion gewesen sind, erhalten: es vererbte sich so die Verehrung vieler biblischen Personen und einiger berühmten Lokalheiligen. Das Andenken Adams wird auf der Insel Ceylon von Christen, von Juden, Mohammedanern und Buddhisten in Ehren gehalten; freilich haben die Buddhisten diesen Ort mit ihrem Stifter in Verbindung gebracht, und Mohammedaner wieder mit Mohammed. Das Grab Moses wird an zwei Orten, die Grabstätten Daniels, Jonas, des heiligen Georg werden an mehreren Orten aufgesucht und verehrt. Die Orte, welche in der Lebensgeschichte dieser Heiligen vorkommen, erhalten und verbreiten

ihre Verehrung. Die Geschichte Jonas' ist darin ein sehr anschauliches Beispiel.

Der Geburtsort des Propheten Jonas und dessen Beerdigungsstätte werden an mehreren, weit von einander entfernten Punkten gesucht und bestimmt.

Wenn Jonas, der Prophet des gleichnamigen Buches, mit Jonas des Königsbuches identisch ist, dann wird sein Geburtsort in *Geth-ha-Hepher*<sup>1)</sup> zu suchen sein (II *Kg.*, xiv, 25). Hieronymus verlegt Geth-ha-Hepher in ein Dorf bei Tiberias und erwähnt, dass man zu seiner Zeit dort auch das Grab des Jonas zeigte. Es wäre Diocaesarea, 10 röm. Meilen westlich vom Tabor entfernt: Diocaesarea, welches einst Safforine geheissen hat (Saphorim). „Geth, quae est in Ofer“: zwei Meilen von Diocaesarea an der Strasse nach Tiberias, das heutige el-Meshad (THOMSEN, *Loca Sancta*; BAEDERER, *Palästina und Syrien*).

Andere sagten, dass er bei Diospolis, d. i. Lidda geboren wurde und dass er dort auch sein Grab hatte<sup>2)</sup>.

Die jüdische Tradition hat den Propheten Jonas mit Elias und Elisaeus zusammengebracht. Es heisst, dass er der Sohn der Witwe zu Sarepta gewesen wäre. R. Levi sagt, er wäre aus dem Stamme Aser gewesen. R. Johanan meint, seine Mutter wäre vom Stamme Aser, sein Vater aber vom Stamme Zabulon gewesen, weil Gath-Hepher in Zabulon und Sarepta im Stamme Aser gelegen ist. Seder Olam und Jalkut S. verbinden ihn mit Elisaeus und sagen, Jonas wäre jener Prophetenjünger gewesen, den Elisaeus zu Jehu nach Ramoth Galaad gesandt hat (II *Kg.*, ix, 1)<sup>3)</sup>.

Der Grund dieser Zusammenstellung ist ein einfacher gewesen: Die Mutter des auferweckten Knaben sprach zu Elias: „Jetzt erkenne ich, dass du ein Mann Gottes bist und dass das Wort Gottes in deinem Munde Wahrheit ist.“ Wegen dieser Worte hatte man gemeint, dass

<sup>1)</sup> Geth Opher in Zabulon (Jos., xiv, 13).

<sup>2)</sup> Dieses wird auch von Hieronymus angeführt und verworfen; Cyrill von Alexandria meint auch, dass es ein Ort in Judäa wäre. B. Petakhia hat das Grabmal Jonas in Judäa gesehen und nennt den Ort Caphar Uzza (*Dictionnaire des pèlerinages*, MDCXV. 827).

<sup>3)</sup> Darüber mehr in allen Einleitungen zu Jonas.

der Knabe dann Wahrheitssohn genannt wurde, nach dem Hebräischen: *Sohn des Amittai*, Sohn dessen, der das wahre Wort Gottes im Munde führte (I Kg., xvii, 25).

Dann ist seine Geburtsstätte in *Sarepta* zu suchen, im jetzigen Sarafend, am halben Wege von Tyrus nach Sidon.

In seinen weiteren Schicksalen wird *Joppe*, der Hafen des Schiffes, das nach Taršis bestimmt war, erwähnt. Es ist das die Stadt Jaffa, wo sich aber jetzt kein Andenken an Jonas befindet.

Jonas suchte zu fliehen und nahm deswegen das Schiff, welches nach *Taršis* ging. Bereits Hieronymus nennt die verschiedenen Erklärungen, welche zum Worte „Taršis“ bekannt gewesen sind. Josephus Fl. meint, es sei darunter *Tarsus* in Cilicien zu verstehen, wobei der erste Buchstabe vertauscht worden wäre, nämlich Teth statt Tau (Theta aspirationis literam vitiose a posteris in Tau fuisse corruptam; ad *Gen.*, x, 2); dies ist auch die Meinung des Saadia Gaón. Tarsus liegt am rechten Ufer des Kydnos. Andere hielten Taršis für Tunis, wie Abarbanel, ja auch für *Karthago* (nach der LXX). Weil Taršis auch für *Ophir* eingesetzt ist, so wurde es von einigen wie Ophir nach Indien versetzt (I Kg., ix, 27, 28); im Sanskrit heisst übrigens das Meer „tarischia“, *Σηλασσα* der Griechen. Hieronymus bemerkt noch, dass die Hebräer mit Taršis ganz allgemein das Meer bezeichnen können und führt hiefür diese Stellen an: *Confringes naves Tharsis*, i. e. maris (*Ps.* xlviii, 8) und: *I lulate naves Tharsis* (*Is.*, xliii, 1), was an einigen Stellen auch mit dem Targum, LXX, und mit der Vulgata in *Is.*, ii, 16; xliii, 1, 14, und lx, 9, bestätigt wird.

Meist wird jetzt unter Taršis *Spanien* verstanden. *Tartessus* ist eine phönizische Kolonie, entweder jenseits der Herkulesssäulen, oder besser an der Mündung des Baetis (Quadalquivir). Man hat dann die Bezeichnung Tartessus auf die nächste Umgebung und dann auf ganz Spanien ausgedehnt. Aramäisch hiesse es Tartis, so auch phönizisch.

Jonas hatte sich also in einem Hafen des Mittelländischen Meeres eingeschifft. Die Schiffer sind *Heiden* gewesen: ein jeder hatte eine eigene Gottheit, die er in der Sturmzeit anrief. Sie wären also aus verschiedenen Gegenden gewesen, was bei den Phöniziern zutrifft.

Im 1. 13. heisst es, dass sie dann das Land zu erreichen suchten, was ihnen aber nicht gelang.

Orte, von denen es heisst, dass dort Jonas vom Fisch ausgespieen wurde, giebt es ziemlich viele.

Im Süden Palästinas, an der Grenze von Philistäa und Nordarabien soll die Stadt *Janyso* des Herodot zu suchen sein. Der Ort besteht noch heute unter dem Namen *Chân Innân*, die Herberge Jonas, und liegt in einer kleinen Oase am Wüstenwege von Aslod-Gazza nach Ägypten. Die Mohammedaner erbauten hier eine Moschee, weil eine alte Sage erzählt, dass hier der Prophet auf seiner Flucht ruhte<sup>(1)</sup>!

Nach II, 11. schien es, dass Jonas an derselben Stelle aus dem Fische herauskam, wo er das Schiff bestiegen hatte<sup>(2)</sup>. Die Tradition deutete es aber verschiedenartig. Nach Einigen machte er im Innern des Fisches eine lange Reise und kam dann bis ins Schwarze Meer, wo er nicht weit von Ninive ans Ufer gesetzt wurde. Josephus Fl. sagt: Jonas aber soll von einem grossen Walfische verschlungen und von diesem nach drei Tagen und drei Nächten lebendig und ganz unverletzt an das Ufer des *Pontus Euxinus* ausgeworfen worden sein. Kaulen setzt hier der Übersetzung bei, dass hier Josephus' Bestreben, den Heiden nicht missfällig zu sein, zutage trete, da er dasjenige, was die Schrift als wirkliche Tatsache hinstellt, ins Gewand der Sage hüllt (*J. I., IV., 10., 2.*). Es wäre danach seine Landung bei Trebizond oder bei Constantinopel anzusetzen<sup>(3)</sup>.

Beim jetzigen *Kaiffa*, zwischen dem Berge Karmel und der Stadt Akko, werden die Pilger gewöhnlich darauf aufmerksam gemacht, dass sie hier den Ort der Landung Jonas' aus dem Fische haben. Hier wäre also auch der Ort des zweiten Gottesbefehles an Jonas.

Andere versetzen den Ort etwas nördlicher. An der Strasse von Sidon

<sup>(1)</sup> O. z. E., *Lon Aslod nach Ninive*, 711 (60). Eine schöne Abbildung der dortigen Moschee bringt Al. MUSEL in seiner *Arabia Petraea*; BAEDKER, *Palästina und Syrien*, S. 153.

<sup>(2)</sup> So Cornél. a Lepide, *ad versum*; er sagt, dass sich Jonas dann nach Jerusalem begeben habe, um Gott für die Rettung zu danken.

<sup>(3)</sup> Rabh. Erklärer (und Pineda) versetzen diese Stelle ins rote Meer, weil sie die Geschichte Jonas mit dem Uebergange der Hebraer und den Pharao mit dem König von Assyrien verbunden haben.

nach Beirut liegt der *Chân en-Nebi-Jânus*, dort ist auch eine kleine Bucht, die nach dem Propheten, beziehungsweise nach einer Mosehee, welche sich hier unter seinem Namen befindet, benannt ist. Sonst heisst die Bucht auch Barza und Ziya, weil hier Dörfer dieses Namens liegen zwischen den Vorgebirgen Ras-Damur und Ras-Yunes<sup>(1)</sup>.

Au Jonas erinnert in der Nähe von Alexandrette in Syrien der sogenannte *Jonasfelsen*. Es sind die alten *Pylae Syriacae*: die dort befindlichen Ruinen sind vielleicht Überreste eines Triumphbogens, welchen etwa die Seleuciden zu Ehren Alexanders errichtet haben. In der Nähe ist die Stadt Porphyriion gewesen. Andere nennen hier einen Ort «portella», wo der Fisch Jonas ans Land setzte<sup>(2)</sup>.

Es gab ausserdem auch solche Erklärungen, nach welchen der Fisch Jonas bis ganz in die Nähe Ninives brachte und ihn unmittelbar vor der Stadt ausgespion hat<sup>(3)</sup>. Er hätte ihn dort auch mit menschlicher Sprache zur Befolgung des göttlichen Befehles ermahnt oder ermuntert<sup>(4)</sup>.

Nach einer rabbinischen Erklärung warf der Fisch Jonas 965 Parasangen weit ins trockene Land. Da hatte er dann nicht mehr weit nach Ninive<sup>(5)</sup>.

Auf den Ruinen von Ninive steht *Nebi Yânus*, wo das Grab des Propheten gezeigt wird. Unter dem Orte sind zwei Paläste der alten Herrscher Assurs verschüttet gewesen: das des Sennacherib und des Asarhaddon. Jonas wird hier von Juden, Mohammedanern und Christen eifrig verehrt<sup>(6)</sup>. Benjamin von Tudela bemerkt, dass sich im nahen Mossul unter den drei Synagogen jene des Propheten Jonas

(1) GOLDBARD, *la Liban*, S. 120 mit Bildern; BAEDEKER, *Paläst. u. Syr.*, 307.

(2) BAEDEKER, *Paläst. u. Syr.*, 407; WILSON, *Handbook of Asia Minor*, 192; GOLDBARD, *la Liban*, 120 (4).

(3) So auch Gregor der Grosse (*Biblia Morum*, TIRIUS ad II, 11) und Sulpitius.

(4) Bei WOLF, *Die Geschichte Jona*, S. 20.

(5) So im Midrasch mit Berufung auf die Worte, welche Gott zum Fische sprach (v. 11). Der Fisch ist so gross gewesen, dass Jonas in seinem Bauche stehen konnte. Eine Parasange ist ungefähr 1 1/2 St. Weges.

(6) Das Grabmal ist nahe am Tigris, wo das Fluschen Khozr mündet; MIGNÉ, *Dictionnaire des pèlerinages* (unter Ninive); WILSON, *Asia Minor*, 296, mit einem Plan von den Ruinen; VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, Ninive.

befand. Die Jakobiten haben in ihrem Kalender drei Tage nach dem fünften Sonntage nach Dreikönigen als Bittage der Niniviten bestimmt: es fällt immer zwanzig Tage vor dem grossen Fasten (MACLEAN-BROWNE, *The Catholics of the East*, 344, 347).

*Ninive* wird dem Namen nach von Minos, dem mythischen Gründer der Stadt abgeleitet. Die Bibel leitet die Gründung der Stadt ab von Nimrod. Es kann von Niná, einer Tochter des Gottes Ea, den Namen haben. Das könnte die semitische Istar sein. Das Volk leitet es ab von Nín, d. h. Fisch.

# UPĀS-UPANIṢAD,

PAR

M. É. SENART,

MEMBRE DE L'INSTITUT. PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

Des juges excellents se sont, récemment encore, appliqués à dégager le sens exact du mot *upaniṣad*. Comment ne pas spéculer volontiers sur un nom qui évoque le souvenir et l'exemple de tant de spéculations? Aussi bien ce nom n'est-il pas seulement le qualificatif de certains ouvrages, qui, comme tel, supporterait une certaine imprécision: c'est un mot de la langue courante; il n'est pas indifférent pour l'intelligence de plusieurs textes d'en préciser la portée.

J'y crois arriver par un détour. On me le pardonnera sans doute, on me pardonnera de consacrer une courte notice à un objet qui peut paraître rebattu, si j'ai raison d'estimer qu'elle me fournira l'occasion d'éliminer un certain nombre de traductions dont j'avoue que je ne réussis pas à m'accommoder, encore qu'elles soient consacrées par des autorités imposantes.

## I

C'est par l'interprétation du verbe *upās* que se dirige notre chemin.

Le mot a une longue histoire; il est, depuis les hymnes védiques, familier à la littérature sanskrite tout entière. Je ne me propose pas d'en embrasser tout le passé; j'en voudrais seulement déterminer le sens dans ces Upaniṣads dont il doit, à mon sens, nous aider à bien entendre le titre. Ce n'est pas s'attarder à une recherche oiseuse. L'éminent traducteur des Upaniṣads, M. Deussen, dans les cas nombreux où il le rencontrait, a imputé au verbe *upās* une valeur que je crois inexacte; encore s'appuie-t-il, au moins en partie, sur la tradition

antérieure, et son autorité, bien faite pour inquiéter mon propre scepticisme, a naturellement entraîné des adhésions précieuses.

Le sens étymologique est d'une transparence parfaite. Is signifie "s'asseoir"; *upa* le colore d'une double nuance de rapprochement et d'infériorité ("s'asseoir auprès et au-dessous") qui sont, l'une et l'autre, susceptibles de passer du matériel au moral, au figuré. On conçoit ainsi que, suivi d'un nom ou d'un titre humain ou divin, *upās* ait pu de bonne heure signifier "servir, honorer, adorer". C'est, à l'époque moderne, son acception courante. M. Deussen n'a pas hésité à la transporter partout dans les Upaniṣads; partout il le rend par "verehren". Il va même dans l'occasion jusqu'à fonder sur tel passage ainsi entendu des déductions doctrinales: elles témoignent de la portée précise et très consciente qu'il attache à cette interprétation. Commentant l'expression *iti . . . upāssva* (Taitt. *up.*, I, 6, 2) qu'il traduit: "Adore-le (l'espace) comme tel (c'est-à-dire comme *brahman*)", il conclut du terme "adorer" que "nous avons affaire au *brahman saguṇam* qui est objet d'adoration non de savoir". C'est édifier sur une base étrangement fragile.

Il y a en effet un passage au moins: le vers 12 de l'Īśā upaniṣad, où l'évidence était trop forte et où M. Deussen est obligé de rendre *upās* par "croire". Je suis surpris que, éclairé par ce cas si exactement parallèle à bien d'autres, il n'ait pas largement étendu cette interprétation. Et tout d'abord, dans la phrase citée de la Taittirya upaniṣad, n'est-il pas sensible que la seule traduction justifiée par la grammaire comme par la vraisemblance pour *iti . . . upāssva*, est: "Sache, crois ainsi"?

A plus d'une reprise les commentateurs reconnaissent cette signification à *upās*, le transcrivant par *jāā* (in *Bṛh. āv. up.*, I, 4, 7), par *dhyai* (in *Kena up.*, 4-8), par *sāksātkar* (in *Kauṣ. up.*, IV, 3 et suiv.) ou quelque autre équivalent. Mais ce sont les textes eux-mêmes qui parlent clair quand à *upās* ils substituent, visiblement avec la même valeur, *vid* (Ch. *up.*, I, 9, 3. al.: 4; *Kena up.*, 31), *upalabh* (*Maitr. up.*, IV, 4) ou quelque autre verbe pareil. Et le cas n'est ici ni arbitraire, ni tardif, comme en témoignent les faits de même ordre soit dans l'Ātharva veda (V, 108, 4), soit dans la Vājasaneyī saṁhita



(32, 13), où le rapprochement *yām medhām . . . upāste* est particulièrement significatif. Il y a longtemps que, pour plusieurs passages, le Dictionnaire de Saint-Petersbourg a revendiqué le sens de « considérer comme, reconnaître pour »; loin de le perdre de vue, il eût fallu le généraliser. On eût de la sorte évité plusieurs traductions devant lesquelles je m'étonne qu'on n'ait pas reculé. La Chāndogya upaniṣad (II, 21, 4) exaltant certaines assimilations mystiques conclut : « Celui qui sait cela sait tout; il est le maître de l'univers », puis ajoute : *sacram asuīty upā-sita, Tad vrateam*; c'est-à-dire, suivant M. Deussen : « Ich bin das Weltall - dieses Bewusstsein zu verehren ist seine Maxime », et suivant Böhtlingk : « Man verehere die Erkenntniss dass man Alles sei. Das ist die Lebensregel. » Concevoir une opinion, une croyance, c'est à merveille! Mais qu'on l'adore, qu'est-ce à dire? Le sens est assez limpide : « Qu'il sache qu'il est le Tout. »

Je ne saurais ni discuter tous les textes, ni me contenter d'une simple affirmation. On me permettra de prendre un parti moyen et de passer rapidement en revue tous les passages afférents de la Chāndogya upaniṣad.

Le mot y apparaît dès les premières lignes (I, 1, 1) : « Qu'il connaisse que l'udgītha est oū », et, comme justification : « C'est par oū que l'on commence le chant (*udgāyati*) ». « Adorer » ne signifie vraiment rien. De même dans les paragraphes suivants (I, 1, 7-8) : « Celui qui sachant cela connaît l'udgītha. » L'udgītha n'est pas un objet mais un mode de l'adoration; il n'est pas question de prescrire une manière de culte, mais de suggérer des identifications mystiques. Le rapprochement de *vidvān* est instructif. Il s'agit, comme le montre I, 2, 1, de bien connaître la nature (mystique) de l'udgītha, et c'est pourquoi, aux paragraphes 2 et suiv., nous entendons : « Ils connurent l'udgītha comme le souffle, etc. » Celui-là est réputé invincible qui connaît (*evamvid*, § 8) et non qui « adore » l'udgītha. Il n'en est pas autrement aux paragraphes 10, 11, 12; cela est si vrai que le paragraphe 13 peut substituer *vidvāncakāra* à *upāsāncakre*. La suite n'en témoigne pas moins : si, I, 3, 1, la traduction : « Qu'il sache que le soleil est udgītha » ne se justifiait pas suffisamment d'elle-même, elle serait absolument com-

mandée par le texte qui, au paragraphe 8, a visiblement pour objet l'analyse (avec interprétation mystique) du mot *udgātha*.

De même, I, 4, 1, il s'agit d'expliquer la nature et la vertu de *om*, qu'il faut « connaître » et non « adorer ». L'upanishad recourt à cet effet à un jeu de mots; elle prend *akṣara* à la fois dans son double sens de « syllabe » et d'« impérissable ». C'est (§ 4) parce qu'il est *akṣara* — impérissable en même temps que syllabe — que *om* offre aux dieux un refuge immortel, et nous entendrons donc au paragraphe 1 : « Que l'on connaisse la syllabe *om* comme impérissable ». I, 5, 3; I, 9, 2, 4, rentrent exactement dans la série.

Il n'est pas moins clair que, II, 1, 4, il n'est nullement question d'adorer le saman sous prétexte qu'il est bon (*sādhu*), mais de « savoir » que *sādhu* et *sāman* sont équivalents, comme il est dit au paragraphe 1 : *yat khalu sādhu tat sāmetyācakṣate*. Nous allons aussi bien être ramenés à ce passage où la traduction ne peut pas plus faire doute que plus loin dans II, 2, 1, 3; 7, 1, 2; 8, 1, 3.

De II, 21, 4, j'ai déjà touché un mot. La traduction « adorer » n'est pas moins choquante III, 13, 1 et suiv. où le sens de « connaître comme » est une fois de plus garanti dans les termes mêmes puisque *ya evaṁveda* y est en exact parallèle avec *upāsita*, la récompense étant statuée après le précepte.

Connaître que Brahman est le Tout est l'objet essentiel de la gnose; et c'est bien tout ce que dit III, 14, 1. Prescrire de l'adorer serait en contradiction avec les doctrines essentielles de l'école. Après cela, qu'il faille maintenir la lecture traditionnelle ou adopter la conjecture de Boltlingk, il importe assez peu; dans la seconde hypothèse *jānāmi* serait une fois de plus expressément posé en synonyme de *upāse*; mais nous n'en sommes pas à un indice près. Ils abondent. III, 18, 1 encore, les expressions *ādīṣṭam*, *adhyātman*, *adhivedatam* excluent l'idée d'« adoration » et attestent qu'il est question d'un enseignement qui s'exprime par des assimilations établies tour à tour dans le domaine intérieur et dans le domaine des dieux. Au khaṇḍa suivant, *ādeśa* du premier paragraphe ne constitue pas de l'*upāsita* du dernier un commentaire moins péremptoire.

À maintenir, IV, 3, 6, la traduction « adorer », on est obligé, en sous-entendant un accusatif, *annān*, que rien n'appelle, de faire violence au texte, et cela pour n'en rien tirer qui satisfasse l'esprit. La pensée est pourtant bien simple : après le vers qui désigne et glorifie Agni, Śaunaka proclame : « Voilà, ô novice, ce que nous savons (ou croyons). »

IV, 5, 3; 6, 4; 8, 4, le Taureau, Agni, etc., promettent à Satyākāma un enseignement, une révélation (*bravāṇī*) sur le pied de brahman, impliquant une fois de plus pour *upās* le seul sens de « connaître ». C'est aussi celui qu'il faut certainement maintenir, V, 10, 1, dans un passage qui, au premier aspect, pourrait paraître déconcertant et obscur, si un texte parallèle n'y portait la lumière. Tout d'abord l'expédient auquel on en est réduit pour y conserver à *upās* le sens d'« adorer » et qui consiste à le prendre absolument (« Verehrung üben » dit M. Deussen) sullirait, je pense, à condamner l'interprétation; et plus encore les traductions auxquelles aboutit Böhtlingk : « den Glauben als Kasteiung verehren », « Opfer und fromme Werke als das Spenden verehren »; elles constitueraient, si j'ose dire, des sortes de non-sens si, par un artifice plus ou moins conscient, elles n'abusaient d'une nuance de signification propre à l'allemand « verehen » pour transporter silencieusement à *upās* la valeur très estompée de « respecter, considérer avec respect »; par là, elles reviennent, au fond, à abandonner le sens d'« adorer » pour celui de « considérer comme, connaître pour ». Böhtlingk a d'ailleurs très justement remarqué dans son annotation critique que c'est *śradhān*, l'accusatif, et non *śradhā*, qu'il faut lire; c'est ce que montre la contrepartie de cette phrase dans la Bṛhad Araṇyaka upaniṣad (VI, 2, 15) : *ye cām̐ araṇye śradhān satyam upāsate*. Il faut donc entendre : « Ceux qui (les ermites qui) dans la forêt croient, savent que la foi est [la vraie] ascèse. » « Ceux qui (les maîtres de maison qui) dans le village croient, savent que c'est dans les offrandes du sacrifice que réside la [vraie] aumône. » On constate aussitôt que la formule de la Bṛhad Araṇyaka upaniṣad, bien que se distinguant en un terme important et par un tour plus général, revient en somme au sens de la Chandogya : dire que la Foi est la Vérité

l'Essentiel, ou que la Foi est la seule ascèse qu'il faille pratiquer, dans l'espèce c'est tout un.

Ce n'est pas pour déterminer l'objet de leur culte, mais pour savoir ce qu'est l'âtman, ce qu'est brahman, que, dans la légende mise en scène, V, 11 et suiv., les brâhmanes se réunissent et procèdent à une enquête: ce qu'ils demandent aux sages qu'ils vont consulter c'est ce qu'ils savent sur l'âtman. Qui ne sent que l'on fausse la tendance de toute cette spéculation en introduisant une idée d'adoration au lieu de la préoccupation absorbante du savoir et de la gnose? Aussi bien, en substituant *vid* à *upâs* des paragraphes précédents, V, 18, 1 coupe court à toute hésitation. Cette équivalence est exprimée avec plus de force un peu plus loin (VIII, 12, 6) quand, aux êtres divins qui, dans le monde de brahman, connaissent (*upâsate*) l'âtman, est assimilé l'homme qui ici-bas *âtmanam anuridhya vijânâti*. Cette synonymie implique une nuance soulignée de connaissance exacte et profonde.

C'est une indication qui a son prix pour entendre une dernière série de passages VII, 1-14. Ils se signalent par une construction un peu nouvelle: *upâs* y est suivi d'un accusatif sans *iti* ni aucun mot, adjectif ou substantif, qui fasse attribut. C'est successivement *nâmopâssva*, *vâcam upâssva*, etc. On pourrait en être cette fois incliné à traduire «adorer», si, d'une part, on n'échouait ainsi sur des formules assez dépourvues de sens, si surtout chacun de ces tours laconiques n'était suivi immédiatement d'une réplique plus explicite qui exclut cette interprétation. Après *nâma*, *vâcân*, etc. *upâssva*, le texte reprend: *sa yo nâma (vâcân, etc.) brahmetyupâsate*. . .: *nâmopâssva* revient donc à *nâma brahmetyupâssva*. Plusieurs explications des commentateurs (p. ex. in Brl. ar. up., V, 5, 1; VI, 2, 15; in Kaus. up., IV, 3; al.) donnent à penser que, partout où *upâs* est construit de la sorte, il faut ainsi suppléer *brahmeti* comme un complément implicite. En tout cas, deux points intéressants sont ainsi mis en saillie: l'un que les upanîsads attestent assez par leur teneur même, à savoir que *upâs* est très particulièrement, très intimement rapproché de *brahman*: *brahmety upâs*, etc.; l'autre, indiqué déjà, que *upâs* comporte l'idée d'une connaissance profonde, d'une croyance essentielle.

Je me résume.

De l'aperçu qui précède, il ressort que des cas, nombreux on le voit, où la Chândogya upaniṣad ramène le verbe *upās*, la grosse majorité réclame impérieusement le sens de « connaître, croire, savoir d'une science intime et certaine ». S'il en reste quelques-uns (IV, 11, 2; 12, 2; 13, 2) où *a priori* la traduction « adorer » puisse paraître plausible, il n'en est aucun, même de ceux-là, où elle s'impose, où elle soit seulement à aucun degré préférable à celle qui est ailleurs nécessaire. IV, 2, 2 aussi, il semble d'abord que l'on puisse comprendre « adorer »; et cependant, si l'on se reporte à IV, 1, 4, on voit que ce qui importe c'est de *savoir* ce que *sait* Raikya; il est donc naturel que Janaśruti lui demande la divinité qu'il « connaît », en laquelle il « croit ». Et c'est donc cette interprétation qu'il est légitime de rétablir ici partout, abstraction faite des quelques passages où, comme I, 3, 8, *upās* conserve son sens étymologique : « se rapprocher de, se réfugier dans », ou bien V, 24, 6, où, suivi d'*agnihotraṁ*, il garde l'acception, consacrée aussi dès les hautes périodes littéraires, de « pratiquer, exécuter ».

Je n'en finirais pas si je prétendais continuer à travers seulement toutes les upaniṣads cet examen détaillé. Chacun pourra, le précieux index du colonel Jacob en main, contrôler et poursuivre cette enquête. Que l'on veuille bien m'entendre : je ne conteste en aucune façon que *upās* ait pris de bonne heure le sens de « rendre un culte, adorer »; il l'a déjà dans plusieurs vers des hymnes. Ce que je tiens pour avéré c'est que l'on a, dans les upaniṣads, démesurément étendu le champ de cette acception qui n'a aucune place dans les plus anciennes, au détriment d'une autre qui n'est ni moins autorisée, ni sans doute consacrée de moins bonne heure. Et, pour préciser, je ne découvre ni dans l'Aitareya upaniṣad ni dans la Kauṣītaki ni dans la Taittirīya ni dans la Bṛhad Āraṇyaka upaniṣad, plus que dans la Chândogya, aucun texte où (en dehors des cas dont j'ai signalé des exemples où il garde sa valeur étymologique ou prend celle d'« accomplir ») *upās* se puisse légitimement traduire autrement que « connaître » ou « croire » ou quelque équivalent. Dans nombre de cas la traduction « adorer » conduit à des formules que je m'excuse de juger baroques; je suis persuadé

que personne ne s'y serait jamais arrêté s'il ne s'agissait de textes où il semble qu'aucune bizarrerie n'ait le droit de surprendre. Encore faut-il prendre garde de n'en pas multiplier de notre fait les duretés.

Le mot offre d'autant plus d'intérêt qu'il reparait avec plus d'insistance dans les *upaniṣads* les plus archaïques et les plus autorisées, la *Bṛhad Aranyaka* et la *Chandogya*. On aimerait d'autant plus en serrer la portée de près. Aucun fond à faire sur le sens étymologique. Les considérations de cette sorte sont presque toujours fragiles. Elles ont justement, en ce qui concerne le mot *upaniṣad* auquel nous arrivons maintenant, suggéré des hypothèses décevantes. On comprend sans doute que sur l'idée de se rapprocher étroitement d'un objet se greffe celle d'en constater l'existence et d'en reconnaître la nature; c'est un peu comme nous disons « saisir » pour « comprendre ». Mais comment aller plus loin? Les ouvrages qui sont en cause ne se distinguent ni dans la pensée ni dans la forme par assez de rigueur pour être très instructifs pour un pareil détail.

Retenons du moins que la connaissance que vise le mot s'appuie souvent sur des identifications destinées à faire ressortir l'importance mystérieuse de l'objet, qu'il paraît donc bien, comme plusieurs indices le donnaient à penser, désigner une science ou une foi qui pénètre jusqu'à son essence intime. Il est donc très explicable que la connaissance qu'exprime *upāś* se définisse tout spécialement par la réduction à brahman, réalité suprême (*satya*) et suprême effort de la gnose.

## II

M. Oldenberg a justement constaté qu'une parenté étroite lie au verbe *upāś* le substantif *upaniṣad*. Ce serait peu pour l'établir de l'équivalence sémantique de leurs éléments. La conscience persistante s'en affirme dans les textes par des rapprochements qui sont d'autant plus significatifs qu'ils associent les deux termes non pas dans leur valeur matérielle primitive mais dans leur application dérivée et morale. Mon savant ami en a cité plusieurs exemples; il serait aisé d'en grossir le

nombre. J'en veux ici ajouter au moins un qui est particulièrement frappant.

J'ai allégué tout à l'heure le passage II, 1, 4 de la Chāndogya upaniṣad : *upās* y signifie certainement « savoir ». Mais, au paragraphe 1 du même khaṇḍa, *sānna upāsanaṁ sādhu* ne saurait se séparer de *sādhu sāmetyupāste* du paragraphe 4 : la traduction « Verehrung » pour *upāsana* tombe forcément avec celle de « verehren » pour *upās*. Les deux termes sont nécessairement solidaires; c'est ce qu'avaient bien senti les auteurs du Dictionnaire de Pétersbourg qui, admettant pour *upās* le sens de « considérer comme », indiquent ici pour *upāsana* celui de « das Erachten, für-Etwas-halten ». Le khaṇḍa précédent, consacré à établir des identifications fantastiques pour les syllabes mystiques dites *stobhas* qui servent à construire le chant des samans, se termine par les mots : *ya etīm veaṁ sānnaṁ upaṣadain vea*. Rapprochés ainsi immédiatement de II, 1, et suiv., ils attestent de la façon la plus claire, d'une part l'équivalence de *veda* et de *upāste* (au paragraphe 4), d'autre part la synonymie de *upaniṣad* et de *upāsana* (au paragraphe 1). *Upaṣad* et *upās* se trouvent du même coup expressément rattachés l'un à l'autre par l'intervention d'un moyen terme, *upāsana*, qui fait le pont entre les deux. La rencontre a d'autant plus de prix que cet emploi d'*upāsana* n'est pas fréquent, s'il n'est pas unique. Quelle que soit la cause de cette rareté, qu'elle résulte de ce que *upāsana* se serait de bonne heure immobilisé dans le sens de « culte, adoration » ou de toute autre circonstance, elle est certaine. Elle a l'avantage d'expliquer un fait qui, au premier abord et malgré la foncière équivalence étymologique, surprend un peu, à savoir que *upaniṣad* ait pu, au lieu d'*upāsana*, faire auprès de *upās* fonction de substantif, sans que la différence formelle paraisse impliquer aucune différenciation du sens.

Synonyme de cet *upāsana* et reflet de *upās*, « upaniṣad » se présente donc avec la notion nécessaire de « connaissance, croyance ». L'usage la confirme pleinement. Elle ne saurait s'affirmer plus nettement que Ch. up., I, 1, 10, où le mot est encadré, comme un synonyme approximatif, entre *vidyā* et *śraddhā*, les deux mots précisément qui évoquent la double idée de savoir et de foi qui nous a paru être au

fond de *upāste*. En dehors des passages plus tardifs où *upaniṣad* est employé pour désigner les ouvrages mêmes connus sous ce titre, je n'en connais aucun où cette interprétation ne soit à la fois convenable et suffisante. Parallèlement à ce que nous constatons pour *upās*, l'idée d'une connaissance par identifications mystiques (cf. les «*upaniṣadas*» de Śat. Br., X, 4, 5, 1) et notamment d'identification avec l'absolu, brahman, paraît s'y refléter spécialement (cf. Kena. up., 32).

Il va de soi que la notion d'abord subjective de connaissance, considérée par rapport à l'objet, incline aisément au sens de «*principe, essence*»; c'est ainsi que nous pouvons en français dire la *vérité* d'un objet pour sa *vraie nature*. Quand le Śatapatha brāhmaṇa prononce (X, 5, 1, 1) que : «*la parole est l'upaniṣad d'Āgni*: car c'est par la parole (*le veda*) qu'il est préparé», en présentant la parole comme *la connaissance* d'Āgni, il entend «*la vérité, le principe ultime d'Āgni*», puisque c'est par la parole, le veda, que, religieusement, il existe. Tout de même quand le brahmaṇa constate que, l'année étant faite d'une succession de jours, «*le jour est l'upaniṣad de l'année*» (XII, 2, 2, 23), c'est-à-dire la *vérité*, la *réalité* substantielle de l'année qui n'est en somme qu'une collection de jours. Pareillement le moi est l'*upaniṣad*, la manifestation du puruṣa, de l'atman individuel (Bṛh. Ār. up., V, 5, 4). L'idée de «*connaissance*» se confond avec celle de la «*réalité*» qui en est la fin. Il n'en va pas autrement pour *upāsana* dans le passage de la Chāndogya upaniṣad (II, 1, 1) : «*Sādhu (le bien) est l'essence du sāmān envisagé dans sa totalité (et non plus seulement, comme au khaṇḍa précédent, dans certaines de ses parties constituantes)*: car on dit *sādhu* pour *sāmān*»: les deux sont donc identiques. L'explication ne porterait pas si l'on entendait : «*Bonne est la connaissance du sāmān*», traduction qui, en elle-même, serait simple et qui se présente la première à la pensée.

Bṛh. Ār. up., II, 1, 20, fait toucher du doigt à quel point est naturelle cette sorte de dédoublement. Le texte vient d'affirmer que, comme les étincelles du feu, les âmes, les mondes, les dieux, tous les êtres sortent de l'atman: il ajoute : *tasyopaniṣat satyasya satyam iti* «*son upaniṣad (de l'atman) est qu'il est le réel du réel*», c'est-à-dire la «*doctrine*»



de l'âtman, laquelle est tout ensemble la vérité, l'essence de l'âtman et la vérité (la doctrine vraie) sur l'âtman. M. Deussen traduit : « son nom secret »; mais *satyasya satyaû* n'est pas un nom. Si plus loin (II, 3, 6) *upaniṣad* est, dans la même formule, remplacé par *nāmadheya*, cela n'implique nullement que les deux mots soient de sens identique; *nāmadheya* est amené par la locution *neti neti* qui a été donnée comme le vrai *ādeśa*, à la fois « enseignement » et « désignation » de l'âtman.

L'idée de secret, de mystère, qu'introduit ici M. Deussen et qu'il estime inhérente au terme d'*upaniṣad*, n'est pas démontrée davantage par l'expression de la Śvetāsvatara upaniṣad : *tad vedaguhyopaniṣatsu gūḍhaû*. Loin de montrer que *upaniṣad* enferme une notion de secret, l'addition de *guhya*, ayant été jugée utile, indiquerait plutôt l'opposé. Quant aux passages, Ch. up., III, 5, 2, et Kaṭh. up., III, 17, invoqués aussi par M. Deussen (n. 12), je ne vois pas ce que l'on prétendrait en tirer pour préciser le sens d'*upaniṣad*. Que l'enseignement d'où sont sorties nos upaniṣads ait eu un caractère ésotérique, qu'il ait été enveloppé d'un certain mystère, cela ne prouve en aucune façon que le titre qui les désigne ait à l'origine exprimé cette nuance. Il l'a bien plutôt empruntée tardivement au caractère de cet enseignement où il s'est trouvé appliqué<sup>(1)</sup>. Et c'est par là, non par sa portée primitive, que se justifie le *rahasya* par lequel le glossent certains commentaires. M. Deussen (p. 13) reconnaît lui-même qu'il est au premier abord malaisé de comprendre comment *upaniṣad* en est venu à signifier « doctrine secrète, secret ». Il faudrait tout d'abord être bien sûr que ce sens lui appartient. C'est ce dont je ne découvre pas de preuve.

Que *upaniṣad* exprime le sens fondamental de « connaissance, doctrine », c'est ce que confirment des passages comme Ch. up., VIII, 8, 4, 5, où il est appliqué à une doctrine *fausse*, qui doit être une cause de ruine pour ceux qui la professeront, d'une croyance propre aux Asuras; comme aussi Kauṣ. up., II, 1-2, où *upaniṣad* désigne cette doctrine, ou cette règle de vie que le religieux mendiant ne doit pas solliciter l'aumône mais attendre qu'elle lui soit spontanément offerte.

<sup>(1)</sup> C'est ce qu'a fait justement observer M. Hopkins (*Relig. of India*, p. 317).

C'est un précepte que nous retrouvons chez les bouddhistes; il n'a rien du caractère mystérieux que lui prêterait la qualification de «*geheime Losung*».

M. Deussen est, à mon avis, bien mieux inspiré lorsque, contre le sentiment de M. Oldenberg, il conteste à *upanīśad* le sens de «*formule d'adoration*», quand il fait valoir que l'âtman n'est pas, comme les dieux, objet d'adoration mais objet de connaissance. Comment peut-il, presque dans la même phrase, admettre que «*bien souvent dans nos textes (les upanīśads) il est question d'une adoration du brahman ou de l'âtman*»? Cette méprise se dissipe devant l'interprétation rectifiée de *upās*. A méconnaître la corrélation intime entre *upās* et *upanīśad*, M. Deussen a du moins gagné d'échapper à l'embarras visible où flotte M. Oldenberg entre la valeur trop aisément accordée au verbe et la protestation latente du substantif. Il s'en est trouvé plus à l'aise pour imputer à la conception primitive d'*upanīśad*, sans base étymologique et sans preuve définie, cette nuance de mystère qui reste seule uniformément apparente dans la diversité de ses traductions, «*geheime Lehre, geheimname, geheime Losung*».

L'explication à laquelle il s'arrête comme représentant le sens fondamental, «*geheime Sitzung*», se heurte à cette autre difficulté qu'elle laisse mal comprendre par quel mécanisme s'est de ce point de départ produite une évolution sémantique que, comme l'a de son côté montré M. Oldenberg, ne favorise aucune donnée positive, et que la lointaine comparaison du mot «*Colleg*» dans la langue universitaire allemande est sans doute un peu insuffisante à établir. Ce scrupule a d'autant plus de poids que *upanīśad* n'appartient pas à la période la plus haute de la langue, mais seulement à l'idiome des écoles sacerdotales. Il s'évanouit dès que l'on reconnaît dans le mot le substantif correspondant au verbe *upās*, dominé, conditionné par les destinées de ce chef de file qui a derrière lui un passé plus long.

Le terme ne me semble pas gros des conclusions en elles-mêmes intéressantes et plausibles que M. Oldenberg a cru pouvoir y rattacher — plus, je pense, qu'y fonder — sur le mode de construction de la littérature qui l'a finalement reçu pour exposant. Ce qui en revanche

apparaît avec certitude — et j'y crois voir un argument indirect en faveur des interprétations que j'ai proposées, — c'est que, compris de la sorte, *upās* et *upanīṣad* rentrent avec une précision rigoureuse dans l'analogie générale de ce milieu littéraire. Plus d'une fois la formule *ya etad upāste* double ou supplée la formule *ya evaṁveda*, si caractéristique de ces compositions. Le mot *vidyā* était d'une application trop générale; *veda* n'était plus disponible, ayant reçu une affectation spéciale bien déterminée : quel mot eût pu, à meilleur titre que le substantif inspiré par *upās*, «upanīṣad», être appelé à désigner les recueils de «doctrines», de «vérités», où la théosophie brâhmanique a consigné le dépôt de ses intuitions et de ses rêves?



# UNE INSCRIPTION ÉNIGMATIQUE,

PAR

M. SEYMOUR DE RICCI.

---

Ayant eu l'occasion, en décembre 1901, de copier à l'*Ashmolean Museum* d'Oxford un certain nombre de textes épigraphiques, mon attention fut arrêtée par un grand cachet rectangulaire en bronze, mesurant 0 m. 12 sur 0 m. 07, portant en relief une inscription en lettres grecques, parfaitement complète, parfaitement lisible et pourtant incompréhensible, du moins à première lecture. La provenance indiquée était la côte syrienne. Grâce à la complaisance de M. Arthur Evans, je pus emporter un excellent moulage de ce curieux monument; c'est d'après ce moulage que le fac-similé ci-joint a été exécuté.



La première pensée est que l'inscription doit être mutilée; en effet, BOYAEYTOY étant un mot grec, le texte commencerait par la syllabe NA, dont il est bien difficile de faire un mot. Plus loin, on croit voir

encore du grec (ΚΑΙ). A la dernière ligne, il semble difficile de lire autre chose que ΚΥΡΙΑΛΟΥ ou ΚΥΡΙΑΛΟΥΤ(ος).

N'ayant pu déchiffrer ce cryptogramme, j'allai le porter à M. Clermont-Ganneau, qui y lut immédiatement, à ma grande surprise :

ΚΥΡΙΑΛΟΥ ΤΩΝ ΚΑΙ ΑΝΑΤΟΛΙΟΥ ΜΑΡΑΝΑ ΒΟΥΛΕΥΤΟΥ

Pour comprendre ce petit texte, il suffisait de le lire en commençant par la dernière ligne; mais le tout était d'y penser.

Je renvoie aux sémitisants le mot *Μαρανα*, qui me paraît de nature à exercer leur sagacité.

# UN ACTE DE RÉPUDIATION SUR UNE TABLETTE CAPPADOCIENNE,

PAR

M. FR. THUREAU-DANGIN,

CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE.



Voici une tablette, conservée au Musée du Louvre, qui peut être rangée dans le petit groupe des tablettes dites cappadociennes. On remarquera les noms propres, qui ont une couleur non sémitique très marquée<sup>(1)</sup>.

*Face.*

kumuk da-ku-na kumuk	Sceau de Dakuna, sceau
ša- <u>hi</u> -is-ga-an	de Sabiḡgan.
kumuk zu-zu ¶ kumuk da-ar- <u>ha</u> -si-at	sceau de Zuzu, sceau de Darḡasiat,
kumuk na-ki-lī-e-it	sceau de Nakilēt.
rab ša-ri-ki	5 le chef . . . .
kumuk šu-hu-or-bi-a	sceau de Šuhurbia.
ta-li-a ¶ a-ša-zu	Talia, sa femme.
ha-šū-ša-ar-na	Hašūšarna <sup>2)</sup> ,
mār gu-ud-ga-ri-a	ils de Gudgaria.

*Tranche.*

e-zi-ib ¶ šu-ma	10 Fa répudiée. Si
ta-li-a	Talia

*Revers.*

a-na ha-šū-šar-na	contre Hašūšarna,
a-si-di-šū i-du-wa-ar	son mari, se retourne.
a ma-na kaspim	→ mines d'argent

<sup>1</sup> Seul, parmi ces noms, *Zu-zu* pourrait être d'origine babylonienne (cf. ДНОУМ, B. A. VI, 3, p. 79).

<sup>2</sup> Comparer *Sutarna, Lubarna*.

i-sa-gal ú i-na	15	elle payera et, en outre, dans
i-di-nim		la plaine
i-du-ku-su		ou la tuera.
su-na [ ud-ga-ri-a		Si (Gudgaria
ú ha-su-sar-na		et Hasušarna
a-na ta-li-a	20	contre Talia
i-du-ru		se retourner.

*Tranche.*

2 ma-na kaspim	2 mines d'argent
----------------	------------------

*Marge.*

i-sa-ku-lu	ils payeront
ú i-na i-di-nim	et, en outre, dans la plaine
i-du-ku-su-m	25 ou les tuera.

L. 1-6. La tablette porte effectivement des empreintes de sceaux.

L. 13. *a-si*  $\text{𐎶}$ . La lecture *ti* du signe  $\text{𐎶}$ , reconnue par Golénischeff en quelques passages, a été surabondamment démontrée par Delitzsch (*Beiträge zur Entzifferung und Erklärung der kappadokischen Keilschrifttafeln*, p. 25). Jensen (*Z I, IX*, p. 67 et suiv.) a montré que  $\text{𐎶} = di$  et *tí* (jamais *hi*) et  $\text{𐎶} = hi$  (jamais *di*). Mais il admettait, et on a continué à admettre depuis, que le « cappadocien »  $\text{𐎶} =$  l'assyrien  $\text{𐎶}$  (les valeurs *di* et *tí* procéderaient de *tí*). La connaissance que nous avons aujourd'hui de l'écriture cursive usitée en Babylonie sous la première dynastie, écriture fort apparentée à celle des tablettes cappadociennes, suggère une autre solution :  $\text{𐎶}$  pourrait être le signe *din* (confondu à l'époque de la première dynastie avec *hi*) et les valeurs cappadociennes *di* et *tí* procéderaient de *din* et *tin*.

La forme *a-si-di* se retrouve GOL., n° 11, l. 20 (*Ga-ri-a a-si-di-su*<sup>(1)</sup> *me<sup>2</sup>-ir-e-su*); comparer l. 16 du même texte : *Ga-ri-a a-su-zu ú me-ir-e-su* «Garia, sa femme et ses enfants», *I-si-di* signifierait donc dans GOL. 11 «épouse» et ici «époux».

<sup>(1)</sup> DELITZSCH (*l. c.*, p. 32) lit *a-am-su*, PEISER (*K B, IV*, p. 54) *I-gab-su*. SAYCE (*Babylonica*, II, 1, p. 13) *a-su-ti-su*.

<sup>(2)</sup> Correction suggérée par Sayce (*l. c.*).





On retrouve la forme *i-du-wa-ar* (lire *i-tu-wa-ar*) sur une tablette qui a été acquise par Golénisheff depuis la publication de ses *24 tablettes cappado-ciennes*, et transcrite par Sayce dans *Babyloniaca*, II, 1, p. 43 (Sayce lit *i-du-wa*, omettant le signe *ar* écrit dans l'interligne). Comparer *i-du-a-ar* (Gol., n° 8, l. 14; tablette DE CLERCQ, l. 9), où Golénisheff a reconnu une forme du verbe *tāru* (si fréquemment usité dans la littérature juridique avec le sens de «revenir sur un engagement, contester, réclamer»). Au pluriel, c'est la forme contractée qui est employée (*i-du-ru*; cf. p. ex. l. 21 de notre texte).

M. Golénisheff a eu la bonté de m'envoyer une copie de la tablette dont il vient d'être question, et je pense qu'il n'est pas sans intérêt d'en donner ici la transcription et la traduction :

16	! Siqil kaspim	Seize sieles et demi d'argent
	ša bi-la-ah-a-šur	dont Pilaḥ-ašur
	i-zi-ir gimil-a-nim	sur Gimil-anim
	i-šu-ú <sup>(1)</sup>	était créancier,
	bi-la-ah-a-šur	5 Pilaḥ-ašur
	kaspam (?) et (?)-(ki?) <sup>2)</sup>	(et) argent a reçu,
	bi-la-ah-a-šur ar-ku	Pilaḥ-ašur dans l'avenir
	a-na gimil-a-nim	contre Gimil-anim
	ú-la i-du-wa-ar	ne se retournera pas.
	tup-pu-um	10 Toute tablette (de créance)
	ša e-li-a-ni	qui serait produite
	za-ar	est fausse.
	maḥar i-ku-nim	(Fait) en présence d'lkūnum.

L. 10-17. Je relève une formule à peu près identique sur une tablette cappado-ciienne inédite<sup>(3)</sup>. Cette tablette paraît être un contrat

<sup>(1)</sup> M. Golénisheff m'écrit qu'à la [fin de la] ligne 4 on dirait qu'un mot a été effacé ou plutôt laissé en blanc par l'ancien scribe. D'après la copie, le mot en question est probablement *kaspim* (qui faisait double emploi avec le même terme, l. 6).

<sup>(2)</sup> La lecture de la ligne 6 est très hypothétique : d'après la copie, le signe que je lis *et* (?) termine la ligne.

<sup>(3)</sup> I M 268. Cette tablette (avec d'autres de même provenance) sera prochainement publiée en appendice d'un volume intitulé *Lettres et contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne*.

d'adoption : 1, 3 à 6 il est spécifié, semble-t-il, qu'un certain Siliara doit apporter tous ses gains à Habatali qui l'a adopté; on lit ensuite : *ša-na iš-du ha-ba-ta-li me-na ú-ba-za-ar 2 ma-na kaspiṃ i-ša-gal šu-a-ti i-du-ku-ša* - s'il dissimule quoi que ce soit à Habatali, 2 mines d'argent il payera et on le tuera». L'insertion d'une clause pénale dans les contrats était un usage très répandu. Comparer en particulier la peine spécifiée dans les contrats de Uana<sup>(1)</sup>.

L. 16. *i-dī-nim* : la traduction est incertaine; comparer *edinnu*.

Notre tablette paraît remonter à une époque qui ne peut pas être postérieure à la première dynastie babylonienne. Meissner a fait connaître<sup>(2)</sup> un acte de répudiation, provenant de Sippar et daté du règne de Sin-muballiṭ, le cinquième roi de la première dynastie. Voici la transcription et la traduction de ce document :

¶ <sup>11</sup> šamaš-ra-bi ¶ na-ra-am-tum	Šamaš-rabi
i-te-zi-ib	a répudié Narāmtum :
zi-ik-ša ba-bil-at	elle a (em)porté son . . . . .
ū-zu-bi-ša ma-aḥ-ra-at	elle a reçu son indemnité de répudia-
¶ na-ra-am-tum a-bi-zi-a-nu-um	5 si un autre mari (tion :
i-ha-a-za-ma	épouse Narāmtum,
¶ <sup>12</sup> šamaš-ra-bi ú-ml i-ca-(ga)-am	Šamaš-rabi ne s'y opposera pas.
niš <sup>13</sup> šamaš <sup>14</sup> a-a <sup>15</sup> marduk	Par Šamaš, Aya, Marduk
ù sin-nu-ba-li-ù	et Sin-muballiṭ
in-pa(d)-dē-meš	16 ils ont juré.

(Suivent les noms des témoins et la date.)

Ce texte se distingue de celui que nous publions principalement par la mention de l'indemnité. Mais le silence de notre texte sur ce point ne démontre pas, ce semble, que le mari n'ait versé aucune somme d'argent.

D'après le code de Hammu-rapi (§ 141), la femme répudiée ne perdait son droit à une indemnité que si elle était convaincue d'avoir négligé ses devoirs d'épouse et de ménagère. C'est, je crois, ce cas que

<sup>(1)</sup> Cf. *OLZ*, 1908, p. 93, n. 1.

<sup>(2)</sup> *APR*, n° 91, et *Assyr. Studien*, III, p. 41.

trauche le jugement suivant<sup>(1)</sup> qui remonte à la dernière année du règne de Dun-gi, c'est-à-dire à une époque de plusieurs siècles antérieure à Hammu-rapi :

di-ti-la	Sentence définitive :
[ ] gîm <sup>du-gi</sup> en-lil-lá	Gim-enlila.
lû <sup>du-gi</sup> habbar dumu nig <sup>du-gi</sup> ba-ú-ge	Lu-habbar, fils de Nig-bau,
in ku	l'avait répudiée.
gîm <sup>du-gi</sup> en-lil-lá-ge igi-ni-in gar-ar-ra <sup>2</sup> 5	Gim-enlila ayant comparu :
mu lu-gal	"Au nom du roi,
10 gîm kû-habbar-ám sum-ma-ab	verse-moi dix sicles d'argent.
dî-ha-ra-a-da-ab-bi-in	..... ,
in-na-an du(g)	ainsi lui parla-t-elle.
10 gîm kû-habbar-ta ib-ta-an-é-a	10 Qu'elle avait perdu son droit aux dix sicles d'argent <sup>(3)</sup> .
du(g)-gi-ti	Dugi-ti
úg-il engar	et U'g-il, le cultivateur.
nam-erim-ám	Font attesté sous serment.
ur-[ ] maškim	Ur-[ ] (était) maškim.
<hr/>	
n[ ] <sup>du-gi</sup> lama	15 Ur-lama
pa-t[e] šî	(était) patési.
mu ha-ar-šî <sup>4</sup> mur - lu-ú <sup>5</sup> ba-hul	Année où Harsî et Humurti furent dévastés.

Noter que la proposition de la ligne 10 est subordonnée, elle dépend de *nam-erim-ám*, l. 13. Même construction *RTC*, n° 291 face, 2-10; n° 293 face, 2-12; n° 295 face, 8-11. Comparer Ham. Code, rev. XVIII, 10-12 : "qu'il ne l'a pas (*mot à mot* : que je ne l'ai pas) frappé sciemment, il jurera"; *am-ha-zu* n'est pas pour *amhaš-su*, cf. dans un passage parallèle, *ibid.*, XIX, 53, la forme *ú-gal-li-bu*. Voir

<sup>1</sup> Publié *RTC*, n° 289; voir la traduction de Virolleaud (*Di-tilla*, p. 34 et suiv.) et celle de Pelagaud (*Babyloniaca*, III, 2, p. 105).

<sup>2</sup> Dans cette catégorie de textes (*igi-gà-gar* (var. *igi-gà-gar*) signifie "comparaître en justice", cf. PELAGAUD, *l. c.*, p. 91 (ce sens a été reconnu par SCHUL, *Rev. de trav.*, XXII, p. 153) : pour *gà-gar*, comparer Gu-de-a, *Cyl. B*, v, 5, 13 (à cette dernière place *gà-gar* alterne avec *gâl*, *Cyl. A*, XXIII, 13).

Comparer Ham. Code, XII, 3-4 : *i-na kuspî-su i-to-el-li* (l'emploi de cette expression est fréquent dans les contrats).

encore dans un jugement inédit (AO, 4421), daté du règne de Rîm-sin, la formule : *la ni-tu-ú-ru-ú la ni-ba-aq-ru-ka-ma . . . ú-pa(d)-meš*, mot à mot « que nous ne reviendrons pas en arrière, que nous ne l'inquièterons pas, (par tel et tel dieu) ils jurèrent ». Il suit de là qu'il faut traduire la formule si fréquemment usitée dans les contrats de la première dynastie (*ukur-šá lù-lù-ra úim-nu-gà-gà-a . . . ú-pa(d)-de-meš*), non pas « à l'avenir l'un contre l'autre ils ne réclameront pas; (par tel et tel dieu) ils ont juré », mais « qu'à l'avenir l'un contre l'autre ils ne réclameront pas, (par tel et tel dieu) ils ont juré ». La désinence *a* caractérise la première proposition comme subordonnée. Au contraire la formule *ukur-šá nu-nu-uu-da-bal-e* représente une proposition indépendante.

À la ligne 14, comme généralement à la suite de toute sentence (*di-til-la*), il est fait mention d'un *maskim*; si un *di-til-la* porte sur plus d'une affaire, à chaque affaire est affecté un *maskim* (cf. *RTC*, n<sup>os</sup> 293 et 294), bien que les différentes affaires comprises dans le même *di-til-la* soient jugées par les mêmes juges (cf. *RTC*, n<sup>o</sup> 293). Le rôle du *maskim* est malaisé à déterminer : c'était peut-être une sorte de magistrat enquêteur qui instruisait les affaires, sans avoir à les juger. À l'époque de la première dynastie babylonienne on trouve le *maskim* (ou *rabišum*) mentionné parmi les juges (cf. *CT*, VI, 8, l. 8; *CT*, VIII, 28 b, l. 29). Il est souvent dans les textes de cette époque désigné comme *maskim dikud* (*BE*, VI, 1, n<sup>o</sup> 10, 35; *CT*, IV, 47 a, 42; *CT*, VI, 42 b, 27), c'est-à-dire *rabiš daiinim* « *rabiša* du juge ».



# THE SURROUNDINGS OF 'BETHULIA',

BY

CHARLES C. TORREY,

PROF. AT THE YALE UNIVERSITY, NEW HAVEN (U. S. A.).

---

In an article entitled «The Site of Bethulia», published in the *Journal of the American Oriental Society*, vol. XX (1899), p. 160-172, I demonstrated the fact that the city thus named, in and around which the scene of the book of Judith is laid, is no other than *Shechem*. The book, which is merely a very skilfully written popular tale, is the work of a Jew and was written for Jews; hence the necessity of the pseudonym, avoiding the mention of the hated city of the Samaritans. All of the many geographical and topographical details of the narrative, so far as they can be understood at all, point with the utmost distinctness to Shechem, and cannot be made to suit any other place<sup>(1)</sup>. The demonstration was accepted as conclusive by nearly every one of the scholars under whose notice it came, judging from the private communications which I received. If I may quote, for example, from Professor Nöldeke's letter: «So seltsam es ist, dass ein Jude gerade Sichem in dieser Weise ausgezeichnet hat, so ist Ihre Erklärung doch kaum anfechtbar.» Others, also, whose judgment in such matters is of the greatest weight expressed themselves in like manner. I do not believe that any one who examines the evidence carefully will doubt the identification.

There are in the story of Judith other names of places, hitherto unknown or doubtful, on which some light may be thrown. The form in which the proper names in the book have been transmitted to us is often most unsatisfying. The original language of the story was Hebrew,

<sup>(1)</sup> I may add, here, that IV, 2 contains a reference to the early history of Shechem, namely to the narrative in *Gen.*, xxxiv.

but we have it only in Greek and in translations from the Greek. The manuscripts have been carelessly written, and in this particular, especially, have suffered a great deal of corruption. In many cases the only possibility now left to us is the highly precarious choice among numerous forms, no one of which is likely to be what the Greek translator originally wrote. No one of our manuscripts gives us a tradition which can be relied on as even approximately trustworthy. Of course the possibility must also be admitted that the original Hebrew text, from which the Greek version was made, had itself transmitted some of these names in more or less corrupt form. Nevertheless, the existing evidence is quite sufficient in a few important instances.

In my former article I called attention to the names in vii, 18, showing how the clue to their location given by the context appears to tally with the names which have actually been preserved in that vicinity unto the present time. When «Bethulia» is besieged, the two main roads to the east and south are occupied, so that all fugitives in these directions can be cut off. The sentence in question reads : καὶ ἀπέστειλαν ἐξ αὐτῶν πρὸς νότον καὶ ἀπηλιώτην ἀπέναντι Ἐκρεβηλ ἢ ἐστὶν πλησίον Χουσι<sup>(1)</sup> ἢ ἐστὶν ἐπὶ τοῦ χειμάρρου Μοχμουρ «And they sent some of their number to the south and to the east, toward Ekrebel, which is near<sup>(2)</sup> Chusi, which is by the valley of Mochmur.» The name *Ekrebel*(*h*)<sup>(3)</sup> has been quite generally recognized as identical with the עֲרֵבֵל, עֲרֵבֵל, of the Talmud, and the modern 'Agrabeh, a town lying about three hours southeast of Nablus, on the important road that leads directly down into the valley of the Jordan. This place, in fact, meets the requirements exactly, for it commands the eastern highway from Shechem. The other of the two names, *Chusi*, has not heretofore been satisfactorily identified. G. A. Smith, in his *Historical Geography in the Holy Land*, on the map facing p. 320, proposes to

<sup>1</sup> Codices N and B have Ἐκρεβηλ and Χουσι, but these codices in the book of Judith, as in most other parts of the Old Testament, contain a text which is decidedly inferior to that given by Codex A.

<sup>2</sup> Very possibly some words are missing here.

The final λ is certainly the result of a mere copyist's blunder in the Greek.



connect it with the modern hamlet Quzeh, which lies five or six miles south of Nabulus. He makes no mention of it in the text of the book, however, so far as I have been able to learn. The grounds of the identification are obviously these: the resemblance in sound, and the fact that the place is near to 'Aqrabeh. But the question of prime importance is whether the locality is one possessing the characteristics indicated in vii, 18.

In the spring of the year 1901 I had an opportunity to see, from personal observation, how well this identification of "Chusi" satisfies the needs of the story. The main road southward from Nabulus skirts the western edge of the Makhneh valley<sup>(1)</sup>, then turns eastward and ascends a smaller side-valley which leads directly to the principal pass into the mountains of Ephraim and Judah. At the very point where the road begins to ascend stands Qūzeh. No other such commanding situation could possibly be found on this route, if the object was *to intercept those who might flee southward from the city*. As I stood on this site, I could see the whole Makhneh plain<sup>(2)</sup>, stretching northward to the very slope of the pass in which "Bethulia" stands. Whoever attempted to escape from Shechem in the direction of Judea would for a long time be exposed to the view of those who were on the watch here, and must ultimately pass close to the very spot where I was standing.

The fact that the *Χουσει* of Judith designates the place now called Quzeh, may therefore be regarded as established. The two names, "Chusi" and "Ekrebe(l)", moreover, now give each other the strongest mutual support. There is obviously no possibility of accident; we have the two main routes "to the south and to the east" (vii, 18); the two most commanding situations on these routes, bearing names which have persisted to the present time; and the agreement with the

<sup>(1)</sup> This, beyond much doubt, is the "valley of Mochmur". The name in the book of Judith, where it occurs only this one time, has plainly suffered from careless transcription, for it appears in widely differing forms in certain of the versions.

<sup>(2)</sup> The word *χειμάρρου* (in the verse quoted) is not well suited to such a broad valley as this one; but it must be remembered that we are dealing with a translation, not with the original text.

other topographical data of the story; in view of all this there is only one reasonable conclusion. And the fact should also be emphasized, that these two identifications carry with them of necessity, even without other evidence, the equation, Bethulia = Shechem, for no other city could have been blockaded on the east and south by the occupation of these two positions.

On the same occasion mentioned above, I also made the round of the outskirts of Nabalus, taking note of the various topographical features mentioned in the story of Judith, and paying especial attention to the great source of the city's water supply, - the spring in the ravine - (vii. 8, 12 ff.), - on the south side - (vii, 6 in the Vulgate version). Whoever, with the book of Judith in his hand or fresh in his memory, looks at this powerful spring and the ancient conduit leading from it (see the article referred to, p. 166 f.), and then turns to look at the city below, planted squarely in the middle of this most important pass in all Palestine, will be pretty sure to feel the extraordinary fitness of the scene to suggest such a story as that of Judith to an imaginative writer. The scene, in fact, is quite sufficient of itself, and there is no need to suppose that any historical incidents, of whatever nature, lent their aid.

It is likely enough that some of the features of the city and its surroundings are more or less idealized by the narrator. This has generally been taken for granted in regard to the statement in iv. 7, where the western approach to the city<sup>(1)</sup> is described, and the way is said to have been very narrow, so that men could enter - in double file at most -. G. A. Smith, for instance, quotes these words in his *Historical Geography*, p. 356, note 1, with the remark that they must be an exaggeration. It may be, however, that they are much nearer to a true description than we have been wont to suppose<sup>(2)</sup>. It does, indeed.

<sup>1</sup> The fact that it was on the west side is made evident especially by vii. 18, where in the account of the blockading of the city the Edomites and Ammonites are said to have aided the -Assyrians- by guarding the roads to the north, the east, and the south; the obvious inference being that the main army of Holofernes was encamped on the west side.

The approach to Shechem on that side may have been very different in the second

seem to be the case that the strength of the city as a fortress is exaggerated. But this was a feature necessary to the story, and the writer was certainly at liberty to use his imagination to some extent. The Shechem which he knew was doubtless a strong city; and he could easily picture to himself how "in the days of Arphaxad" it was so strong that even such a host as that of Holofernes might hesitate to storm it.

There is another place, named in the story, in regard to which a conjecture may be ventured. The city *Betomesthaim* is twice mentioned in connection with "Bethulia" in such a way as to suggest that the two were not only near together but also of nearly or quite equal importance. This appears especially in iv. 6 f., where the first mention of these cities is made. The narrator has told in chap. 3 how Holofernes, in his march against Jerusalem, entered the great caravan route which leaves the Plain of Jezreel at the town now called Jennu and runs directly southward. After proceeding for some distance on this route, the vast army halted for a whole month, the advance guard having reached Geba, a town lying a few miles north of the city of Samaria, while the stragglers in the rear were still in the neighborhood of Scythopolis (iii. 9 f.). This gave time for a messenger to carry to Jerusalem the report of the route which the enemy had chosen, and for word to be sent back to the Hebrews who dwelt in and near "Bethulia". The narrative proceeds (iv. 6 f.): "Then Joakim, who was in those days the high priest in Jerusalem, wrote to those who dwelt in Betylia and Betomesthaim (which lies in the direction of Esdraclon, facing the plain which is near Dothan), telling them to hold the pass into the hill-country, because through it was the entrance into Judea; and it would be easy to stop them as they came up, since the approach was narrow,

century B. C. from the approach to Nabalus at present. A few hundred men working for a few months could make a great change there even now. In the case of Jerusalem we have information concerning some of the alterations which have taken place in and about the city, rocky hills being cut down, and deep valleys completely filled up, either in the course of military operations or by slower processes extended through many centuries; and something similar may have happened in the case of Shechem. The narrator of the story of Judith has kept so closely in general to the actual facts of the topography of the city that he is entitled to the benefit of every reasonable doubt.

for men in double file at most.» This description gives us, in unmistakable terms, several facts of great importance : 1° «Betomesthaim» was a city lying near to Shechem, and one that could easily cooperate with it by sending men to help hold the pass between Ebal and Gerizim. 2° It lay south of Geba, for the army of Holofernes had not yet reached it. 3° It lay north, or northwest, of Shechem («toward Esdraclon». ἀπέναντι Εσρηλων), and on the west side of the caravan route («facing the plain which is near Dothan». κατὰ πρόσωπον τοῦ πεδίου τοῦ πλησίον Δωθαειμ). The other passage naming the city is xiv. 4, where the narrative tells how the tidings of the death of Holofernes were sent out to the neighboring cities and towns : «And Ozias sent word to Betomesthaim, and to Chobai and Chola, and all the territory of Israel, telling them the things which had happened.» Here, again, the impression is given that «Betomesthaim» was the nearest and most important city in the neighborhood.

But no name even remotely resembling this is known anywhere in this region, in either ancient or modern times, although we are pretty well informed as to the geography of the whole district. Side by side with this fact may be put the equally remarkable one, that while the other principal places on this route southward from the Great Plain are mentioned : Ibleam, Dothan, Geba, and the writer increases the number of geographical and topographical details as he approaches nearer and nearer to Shechem, *yet Samaria is never mentioned*. I have no doubt that Samaria is the city intended, and that «Betomesthaim» is its pseudonym, just as «Betyhia» is the pseudonym of Shechem. As soon as the suggestion is once made, it is obvious how the description of the city — its locality, its close relations with Shechem — fits Samaria precisely. There are plainly two reasons, at least, why the disguise should have been used. Just as the name «Shechem» would have been offensive in a Jewish story, so also «Samaria» was a name with equally unpleasant associations. And again, if the device of the pseudonym had any value at all, as a means of veiling, however slightly, the identity of the place, its effect would be aided if it were also applied to the sister city.

The question of the Semitic original of this Greek name is of course a difficult one. It is evidently a compound, of which the first element is the word בית. The second element presumably began with the letter ב, if the text has been correctly transmitted at this point; the transliteration beginning with Βετομ, from a Semitic בית ב, is well attested elsewhere. As for the Hebrew word which μσθαιμ (?) might represent, I have only one conjecture to offer. The original transliteration may have been Βετομσφαί, for בית מצפה - "Place of the Lookout": compare the ordinary etymology of שציה, from שצה "keep watch, lookout". It is hardly likely that the original name stood in any significant relation to the pseudonym of Shechem, though the choice of a compound with בית in both cases was probably made because of the intimate relation between the two<sup>(1)</sup>.

<sup>1</sup> בית אלה - "House of God", seems still to be the most probable original of Βετομσφαι. The best attested tradition of the second syllable writes it with υ, not with ου, and this might well have been chosen to represent the reduced vowel under the Σ. But every conjecture here is precarious. In this connection, attention may be called to the possibility that the equivalent of "Bethulia" in the Syriac version, ܒܝܬܘܠܝܐ, had some significance of its own, and was not merely the result of transcriptional blunders. The presumption is, in any case, that it is transliterated from its Greek original; and we seem to have some evidence that the recension which it represents, to which the Vulgate text is often allied, was one whose author knew that "Bethulia" stood for Shechem (observe the statement in the Vulgate of vii, 6, that the spring which was the source of the city's water supply was "on the south side"). Is it not possible that the Greek of this recension had maliciously substituted, for the pseudonym of the Samaritan city, οἶκος Σαλλοσ?



# ZUR METRIK

## VON ISAIAS KAP. VI,

VON

DR. V. ZAPLETAL, O. P.

PROF. A. D. UNIV. FREIBURG (SCHWEIZ).

Bekanntlich bietet die metrische Analyse des vi. Kapitels des Propheten Isaias grosse Schwierigkeiten, weshalb mehrere Exegeten der Ansicht sind, es sei grösstenteils prosaisch verfasst. Meines Erachtens ist es metrisch geschrieben, nur dürfen wir nicht meinen, dass überall dasselbe Metrum angewendet sei. Die Mahnung, welche der Prophet v. 9<sup>f</sup>-10 an das Volk halten soll, ist nach dem Schema 3 + 3, während alles Ubrige, soweit es ursprünglich ist, dem Schema 3 + 3 folgt. In meinem Werke *De poesi Hebraeorum* (S. 34 f.) habe ich an mehreren Beispielen gezeigt, dass dergleichen öfters stattfindet: die Aufforderung zum Zuhören, sprichwörtliche Redensarten, und im allgemeinen die Reden anderer Personen können ihr eigenes Metrum behalten.

Das Schema 3 + 3 ist in der Vision nicht bloss durchsichtig, es ist sogar meistens gut erhalten. Nur an einigen Stellen ist der Text nicht gut erhalten: Auslassungen und Einschübe haben stattgefunden, man kann aber leicht erraten, wie der Text ursprünglich lautete.

Eine strenge strophische Gliederung ist nicht vorhanden, dies wohl deshalb, weil wir hier kein Lied haben, sondern die Beschreibung eines geschichtlichen Ereignisses. Daher mag es kommen, dass in v. 1<sup>f</sup> und 11<sup>f</sup> sogar isolierte Stichen vorhanden sind, die das Folgende einleiten sollen.

- 1 כשנתרבות חמורך עוֹהוּ  
 ונראה אתראדְנִי (יְהוָה)  
 ושולְיוֹ מלאים אתהתיכֹל :
- יֵשֶׁב ער-בְּסֵא רים ונשָׂא  
 2 (ו) שְׁרָפִים עמִידִים מִמַּעַל לוֹ :
- שֵׁשׁ כְּנָפִים [שֵׁשׁ כְּנָפִים] לְאַחַד  
 [ו] בְּשָׂתִים וְכִסָּה רַגְלָיו
- בְּשָׂתִים וְכִסָּה פְּנָיו  
 וּבְשָׂתִים וְעוֹפָה :
- 3 וקראָה נַח אל־נֶחַ וְאַמֵּר  
 (קדוֹשׁ) יְהוָה צְבָאוֹת
- קדוֹשׁ קדוֹשׁ קדוֹשׁ  
 מְלֵא בְּלִדְהָרֵיךָ כְּבוֹדוֹ :
- 4 וְנִזְעוּ אַמּוֹת הַסָּפִים [מִקּוֹל הַקּוֹרֵא]
- 5 a וְאַמֵּר אוֹרְלֵי בִרְגָמִיתֵי  
 b כִּי אִישׁ טִמְא-שְׁפָתָיו אֲנִי
- 6 וְלָזַח [אֵלַי] אַחַד מִן־הַשְּׂרָפִים  
 כְּמִלְחָמוֹס לְחַח מִעַל הַמִּזְבֵּחַ :  
 הִנֵּה נִגַּע נֶחַ עַל־שְׁפָתֶיךָ
- 7 וְנִזְעוּ עַל־פִּי נִיאֵמֵר  
 7 וְכִי עוֹנֵד וְחַטָּאָהָךְ [הַכֹּפֵר] :
- 8 וְאַשְׁפַּע אֶת־קוֹל אֲדִנִּי  
 וְמִי יִלְדֶ־לִּנִּי
- 9 וַיֹּאמֶר (הַמַּלְאָךְ) לֵךְ
- וְאַל־תְּבִינֵנוּ  
 וְאַרְתְּעוּנוּ :
- 10 הַשְּׂמֹן לְבָב (ב)  
 וְאוֹזְנוֹ הַכֹּכַד
- וְהַעֵם הַזֶּה  
 וְעֵינָיו הַשֵּׁעַ
- וּבְאוֹזְנוֹ וְשִׁבְעַת  
 וְשֵׁב וְרַפָּא לֵא :
- פְּרוּרָאָה כַּעֲיִנָּיו  
 (ב) לְכַבּוּ וְכִין



	וַאֲמַר עַד-מָתַי אֲדַנִּי	11
	וַאֲמַר עַד אֲשֶׁר אֶם-שָׂאוּ	
	וּבָתִּים מֵאֵין אֲלֵם	
	וְרָמַק יִהְיֶה אֶת-הָאֲלֵם	12
	וְ(אֵם) עוֹד בָּהּ עֲשִׂירֶיהָ	13
	בְּאַלְהֵהּ וּבְאַלְהֵין	
	וְרַע קָרַשׁ מִצְבָּתָהּ:]	
	עָרִים מֵאֵין יוֹשֵׁב	
	וְהָאֲדָמָה תִּשָּׂא(ר) שְׂמָמָה:	
	וְרָמַק הַשְּׂנוּקָה בְּתֹרֵם חֲאָרֶץ:	
	וְשָׂבָה וְהוֹתֶה לְבָגֵר	
	אֲשֶׁר בְּשִׂרְיֹת מִצְבַּת בָּם	

- 1 In anno quo mortuus est rex Osias .  
 Vidi Dominum (Iahwe)  
 Sedentem super thronum excelsum et elevatum,  
 Et symmata eius replebant templum.  
 2 Et Seraphim stabant super eum.  
 Sex alae [sex alae] unicuique:  
 Duabus velabant faciem suam  
 [Et] duabus velabant pedes suos  
 Et duabus volabant.  
 3 Et clamabant alter ad alterum dicentes :  
 Sanctus, sanctus, sanctus,  
 (Sanctus) Iahwe exercituum,  
 Plena est omnis terra gloria eius!  
 4 Et commota sunt superliminaria earduum [a voce clamantis]  
 Et domus repleta est fumo.  
 5 a Et dixi : Vae mihi, quia actum est de me,  
 b Quia Regem [Iahwe exercituum] viderunt oculi mei;  
 c Et in medio populi pollutorum labiorum habito.  
 6 Et volavit [ad me] unus de Seraphim  
 Et in manu eius carbo ardens :  
 Forcipe tulerat eum de altari  
 7 Et tetigit os meum dicens :  
 Ecce tetigit hoc labia tua,  
 Et recessit iniquitas tua et peccatum tuum [expiatum est].

- 8 Et audiui vocem Domini,  
Dixit: Quem mittam,  
Et quis ibit nobis?  
Et dixi: Ecce me, mitte me!
- 9 Et dixit (Rex): Vade  
Et dic populo huic:  
— Audite continuo  
Et nolite intelligere,  
Et videte continuo  
Et nolite cognoscere!
- 10 Fac pingue cor  
Populi huius  
Et aures eius aggravata  
Et oculos eius claude,  
Ne forte videat oculis suis  
Et auribus suis audiat  
Et corde suo intelligat  
Et iterum sanctur.
- 11 Et dixi: Quamdiu Domine?  
Et dixit: Donec devastentur  
Civitates, ut sint absque habitatore,  
Et domus sine homine,  
Et terra sit deserta.
- 12 Et longe faciat Iahve homines,  
Et magna desolatio sit in medio terrae;
- 13 Et (si) adhuc remanserit in ea decima pars.  
Iterum erit in deletionem!  
[Sicut quercus et sicut terebinthus,  
In quarum excisione truncus remansit.  
Semen sanctum est truncus eius.]

V. 1. — Nach וְדַבַּר־יְהוָה fehlt ein Wort: ich vermute, dass es יְהוָה lautet, wie *vi*, 7 und sonst. Viele Manuskripte haben hier übrigens יהוה statt וְדַבַּר־יְהוָה: falls sie den richtigen Text wiedergeben, so mag hier יהוה יהוה gewesen sein.

V. 2. — Der Anfang dieses Verses klingt besser, wenn ein ו vor-

ausgeschickt wird: die LXX ( $\chi\alpha\iota\ \sigma\epsilon\rho\alpha\varphi\epsilon\iota\mu$ ) und die Peschitto ( $\text{ܟܝܠܩܝܡܝܢ}$ ) fanden es noch in ihrer hebräischen Vorlage.

Dass das zweite  $\text{שׁשׁ כִּכְּלִי}$  eine Dittographie ist, ersieht man ganz klar aus dem Metrum.

Vor dem zweiten  $\text{כִּכְּלִי}$  streiche ich das  $\text{כ}$  als Dittographie des vorhergehenden  $\text{כ}$ ; die LXX haben es nicht.

V. 3. — Dem 3. Stichus, der jetzt nur zwei Akzente aufweist, ist durch Wiederholung von  $\text{שׁדִּתָּ}$  leicht abzuhelfen, ohne dass der Sinn dadurch geändert wird. Das Peseq der Masoreten kann übrigens andeuten, dass sie über die Zahl der  $\text{שׁדִּתָּ}$  nicht einig waren.

V. 4. —  $\text{אֶרְבֵּי הַקִּיּוֹן}$  ist metrisch überschüssig; ein Abschreiber oder ein Leser wollte damit das Erbeben der Schwellen erklären.

V. 5. — Der Inhalt spricht für die Verstellung der Stichen: der Prophet hält sich für verloren, weil er Gott gesehen; wer Gott sieht, muss nach alttestamentlicher Vorstellung sterben; vgl. *Ec.*, xiv, 21: xxxiii, 20; *Ri.*, xiii, 22; I *Sam.*, vi, 19.

Ein Glossator hielt es für notwendig zu erklären, dass mit dem  $\text{קִיּוֹן}$  lahwe gemeint ist; deshalb fügte er sein  $\text{אֶרְבֵּי הַקִּיּוֹן}$  hinzu.

V. 6. — Da der Seraph sieht zuerst zum Altar und erst nachher zum Propheten begibt, so wird das  $\text{לְאֵל}$  nicht ursprünglich sein.

V. 7. —  $\text{קִפְּצָה}$  ist überschüssig; damit fallen auch die Theorien über das „Zudecken“ der Sünde.

V. 9. — Nach  $\text{יְהוָה}$  ist ein Name Gottes ausgefallen:  $\text{קִלְקִל}$  konnte wegen des folgenden  $\text{קִל}$  leichter ausfallen als  $\text{יְהוָה}$  oder  $\text{יְהוֹה}$ .

V. 10. —  $\text{לֵבִי}$  für  $\text{לֵב}$  macht den Stichus wohlklingender.

Statt  $\text{ב} + \text{ב}$  findet sich hier eigentlich  $\text{ב}$ , eine licentia poetica, der wir öfters begegnen; vgl. mein Werk *De poesi Hebraeorum*, S. 35.

Dass  $\text{בִּלְבָבִי}$  zu lesen sei statt  $\text{בִּלְבָבִי}$ , deuten  $\text{בִּלְבָבִי}$  und  $\text{בִּלְבָבִי}$  an.

V. 11. — Lies mit LXX ( $\chi\alpha\tau\alpha\lambda\epsilon\iota\varphi\theta\eta\sigma\epsilon\tau\alpha\iota$ )  $\text{אֶרְשָׁה}$  für  $\text{אֶרְשָׁה}$ .

V. 12 f. — Bekanntlich werden diese zwei Verse für einen Anhang gehalten: metrisch sind v. 12 und 13<sup>b</sup> nicht zu beanstanden. Wenn ich in 13<sup>a</sup> ein  $\alpha\delta$  inseriere, so geschieht es nur deshalb, weil der Sinn das Wort sowie so fordert und das Metrum dadurch besser klingt.

Dagegen ist v. 13<sup>cd</sup> sicher ein späterer Anhang, weil hier das Metrum  $\alpha \dot{\gamma} \alpha \dot{\gamma} \alpha \dot{\gamma} \alpha$  ist und dies ohne jeden Grund; namentlich 13<sup>e</sup> ist neu, da es den LXX noch nicht vorlag.

# L'AUTODAFÉ

## DES LIVRES SYRIAQUES DU MALABAR,

PAR

J.-B. CHABOT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

---

Les premiers missionnaires latins qui s'aventurèrent au moyen âge pour prêcher l'Évangile, dans les régions de la Chine orientale et dans les pays baignés par la mer des Indes, ne furent pas peu surpris de rencontrer des communautés chrétiennes déjà établies en ces contrées. Ces Églises avaient été fondées par des évangélistes venus de la Mésopotamie, et des documents authentiques nous les montrent, au VIII<sup>e</sup> siècle, placées sous la juridiction du patriarche nestorien, dont la résidence officielle était à Séleucie-Ctésiphon.

L'Église syrienne de Chine, encore florissante au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>, semble avoir totalement disparu dans les siècles suivants. Celle du Malabar, beaucoup plus développée, a subsisté jusqu'à nos jours à travers diverses péripéties qui forment une curieuse page de l'histoire ecclésiastique. Ce sujet a été plusieurs fois traité, et il a suscité de nombreux travaux d'érudition<sup>(2)</sup> ; il demanderait à être repris d'ensemble, en dehors de toute pensée de polémique ou d'apologétique ; mais un pareil travail exigerait tout un volume. La présente notice sera limitée à l'examen d'un simple épisode de l'histoire des Églises du Malabar.

Quand Vasco de Gama, amiral du roi de Portugal, arriva en ces

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet la curieuse histoire du moine chinois qui, après s'être rendu par terre de Pékin à Bagdad, vint à Paris en 1287, comme ambassadeur du roi mongol Argoun (*Hist. du princ. Jabalaha III et du moine B. Cauma*, traduite du syriaque par J.-B. CHABOT, Paris, 1895).

<sup>(2)</sup> Comp. ASSEMANI, *Bibl. or.*, III, II, p. 435 et suiv., et BICKELL, *Conspectus rei Syrorum litterariae*, p. 59-60.

régions dans les dernières années du xv<sup>e</sup> siècle, les Chrétiens de Saint-Thomas — c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes<sup>(1)</sup> — recherchèrent la protection des Portugais contre les vexations dont ils étaient l'objet de la part des païens au milieu desquels ils vivaient. Les missionnaires latins qui s'établirent dans les territoires conquis par les Portugais, les Cordeliers d'abord et ensuite les Jésuites, firent tous leurs efforts pour rattacher ces chrétiens à la communion de l'Église romaine et pour faire disparaître parmi eux les doctrines nestoriciennes qu'ils professaient de longue date, sinon d'origine. Mais personne n'apporta à cette entreprise autant d'ardeur qu'un religieux augustinien, Alexis de Menezès, qui devint archevêque de Goa en 1594, fut transféré à l'archevêché de Braga en Portugal, en 1612, et mourut à Madrid en 1617. Son zèle ardent, intempestif et mal avisé, lui fit mettre en pratique une théorie trop répandue jadis chez les missionnaires latins. Le meilleur moyen d'assurer la persévérance des hérétiques, qu'il croyait avoir convertis, était, pensait-il, de les « latiniser », c'est-à-dire de leur imposer la discipline de l'Église romaine, d'introduire chez eux des usages qu'ils avaient ignorés de tout temps, de substituer à leur antique liturgie la liturgie latine ou tout au moins une liturgie syriaque corrigée d'après les livres latins, et, par-dessus tout, de faire disparaître, en les jetant au feu, les livres syriaques entachés de nestorianisme. Plusieurs fois il fit procéder, en sa présence, à cette dernière opération.

Cet acte de vandalisme lui a été amèrement reproché par les écrivains protestants du xviii<sup>e</sup> siècle, et en particulier par La Croze<sup>(2)</sup>. Nous n'avons nullement la pensée de lui chercher une excuse; nous n'entendons ni souscrire aux éloges que lui décernent ses panégyristes, ni approuver les critiques acerbes et souvent injustes de ses adversaires. Nous nous proposons uniquement d'examiner quel dommage a pu causer aux lettres orientales la maladresse de l'archevêque de Goa.

<sup>1</sup> Selon une tradition fort ancienne, ces contrées auraient été évangélisées par l'apôtre saint Thomas.

Dans son *Histoire du Christianisme des Indes*, La Haye, 1724. L'auteur y censure Benandot avec beaucoup d'arrogance et tombe lui-même dans des erreurs stupéfiantes.

La réunion, partielle et bien éphémère, de l'Église syrienne du Malabar avec l'Église romaine fut opérée, en principe, au synode assemblé dans la petite ville de Diamper, au mois de juin de l'an 1599, sous la présidence de Menezès. Les actes du Synode furent rédigés en portugais pour être traduits ensuite dans le dialecte syriaque du Malabar par les soins des Jésuites de Vaïpicota; car Menezès lui-même ignorait cette langue et devait user d'un interprète dans ses rapports avec les Chrétiens de Saint-Thomas<sup>(1)</sup>.

La question des livres fut réglée dans la III<sup>e</sup> session du Synode. Le Décret xv débute ainsi : « Comme la pureté de la Foi, etc. . . ; et comme il a été constaté dans le Synode, que ce diocèse est rempli de livres syriaques pleins de nombreuses hérésies, des blasphèmes et de la fausse doctrine des hérétiques nestoriens et d'autres sectes diaboliques, il ordonne au nom de la sainte obéissance et sous peine d'excommunication à encourir *ipso facto*, que nul, de quelque qualité ou dignité qu'il soit, ne retienne, n'écrive, ne lise ou n'écoute lire les livres suivants; savoir :

1.<sup>o</sup> Le livre intitulé *De l'enfance du Sauveur* ou *Histoire de Notre-Dame*<sup>(2)</sup>. — Cet ouvrage nous est parvenu et a été publié<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Les actes du Synode ont été résumés et accompagnés de commentaires malveillants par La Croze dans l'ouvrage précité. Ils ont été traduits en latin par BURLIN dans son *Historia ecclesie Malabaricæ*, Rome, 1745. L'édition princeps porte ce titre : *Synodo diocessana da igreja e bispado de Angamale dos antigos Christãos de san Thome das Serras do Malabar das partes da India Oriental, celebrado pello reverendissimo Senhor Dom Frey Alvaro de Menezes Arcebispo Metropolitano de Goa, etc. . .* Em Coimbra, na Officina de Diogo Gomez. . . ; anno Domini 1606 (ff. 62). Ce volume n'est pas commun. J'ai pu le consulter grâce à l'obligeance de M. J. Halle, libraire à Munich, qui en possède en ce moment un exemplaire bien complet. Le texte du Synode y est précédé du récit de Gouvea : *Jornada do Arcebispo de Goa Dom Frey Alvaro de Menezes, Primate da India Oriental. . . por Frey Antonio de Gouvea* (Coimbra, 1606; ff. 6-159); il est suivi du texte expurgé de la liturgie : *Missa de que usam os antigos Christãos de São Thome. . . purgada dos erros* (texte latin, 9 ff.); c'est ce texte qui a servi de base à l'édition syriaque imprimée à Rome en 1774 : *Ordo chaldaicus Missæ beatorum Apostolorum juxta ritum ecclesie Malabaricæ* (60 pp.). [L'exemplaire de la Bibl. Nat. est coté : fol. Oy 76.]

<sup>(2)</sup> O livro que se chama da Infancia do Salvador, ou historia de nossa Senhora. . .

<sup>(3)</sup> E. W. BUDGE, *The history of the blessed Virgin Mary and the history of the likeness of Christ* (2 vol.), London, 1899.

2° Le livre de *Jean Bariabdon*<sup>(1)</sup>. — Il faut probablement lire *Jean Bar Khaldoun* (ܝܫܘܥ ܚܠܕܘܢ): cet auteur vivait au x<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>.

3° Le livre de *Processione Spiritus sancti*<sup>(3)</sup>. — Nous ne pouvons identifier avec certitude cet ouvrage théologique.

4° Le livre intitulé *Margarita Fidei*<sup>(4)</sup>. — L'ouvrage a pour auteur Ébedjésus, métropolitain de Nisibe, mort en 1318: il a été publié<sup>(5)</sup>.

5° Le livre des *Pères*<sup>(6)</sup>. — Cet ouvrage, qui n'a pas encore été publié, nous est parvenu dans un manuscrit de Berlin<sup>(7)</sup>. Il date vraisemblablement du xiv<sup>e</sup> siècle.

6° La *Vie de l'abbé Isaïe*<sup>(8)</sup>. — On en possède plusieurs manuscrits, et le texte syriaque a été édité récemment<sup>(9)</sup>.

7° Le livre des *Synodes*<sup>(10)</sup>. — D'après la description qui est donnée de cet ouvrage, il faut y reconnaître le traité d'Ébedjésus de Nisibe intitulé: *Collectio canonum synodicorum*. Cette compilation forme en quelque sorte le *Corpus juris* des églises nestoriennes. Elle a été publiée<sup>(11)</sup>. Il est possible que l'ignorance de l'archevêque de Goa ait confondu l'œuvre d'Ébedjésus avec le grand *Recueil des synodes nestoriens* dont nous avons donné une édition<sup>(12)</sup>; mais c'est peu probable, cette collection ayant été supplantée par l'ouvrage d'Ébedjésus. Dans un cas comme dans l'autre on n'a pas à regretter la perte de ce livre.

<sup>1</sup> Item o livro de João Bariabdon...

<sup>2</sup> Cependant la description ne répond pas aux ouvrages connus de cet écrivain, à moins qu'il ne s'agisse de la *Vie du moine Joseph Bousnaya* que nous avons publiée.

<sup>3</sup> Item o livro que se intitula da processão do Espírito Sancto...

<sup>4</sup> Item o livro que se chama Margarita fidei, pedra preciosa da Fee...

<sup>5</sup> M<sup>U</sup>, *Scriptorum veter. nova collectio*, t. X, n. p. 317-341. La citation du pape Gélais rapportée par le Synode se trouve au Tr. IX, ch. v.

<sup>6</sup> Item o livro que se intitula Patrum, dos padres...

<sup>7</sup> Coll. Sachau n° 108 (*Catal.*, p. 360). Cf. J. PARISOT, *Le livre des Pères* (dans *La Science catholique*, mai et juin 1890).

<sup>8</sup> Item o livro da vida do Abade Isaías...

<sup>9</sup> P. BEHAV, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, p. 534.

<sup>10</sup> Item o livro que chamão dos Synodos...

<sup>11</sup> M<sup>U</sup>, *Script. vet. nov. coll.*, t. X, p. 1-331.

<sup>12</sup> *Synodicon orientale* (t. XXXVII des *Notices et Extraits des manuscrits*).



8° Le livre du *Patriarche Timothée*<sup>(1)</sup> « dans lequel il y a des erreurs nombreuses au sujet de l'Eucharistie ». — Il s'agit du traité sur les sacrements du patriarche Timothée II (1318). Cet ouvrage existe dans plusieurs bibliothèques<sup>(2)</sup>.

9° La Lettre tombée du ciel, au sujet de l'observance du Dimanche<sup>(3)</sup>. Cet apocryphe a été publié plusieurs fois<sup>(4)</sup>.

10° Le livre intitulé *Maclamatat*<sup>(5)</sup>. — Il faut lire « Machamatas ». C'est l'ouvrage d'Ébedjésus de Nisibe, plus connu sous le nom de *Paradis d'Éden*, composé à l'imitation des fameuses *مقامات*, ou *Séances*, de Hariri. Nous en possédons plusieurs manuscrits, et il a été publié en partie<sup>(6)</sup>.

11° Le livre appelé *Uguarda* ou *Rosa*<sup>(7)</sup>. — On appelle ainsi la collection des hymnes composées par Georges Warda, d'Arbèles, vers 1230. Elle existe; quelques fragments ont été publiés<sup>(8)</sup>.

12° Le livre appelé *Gamiz*<sup>(9)</sup>. — La collection des hymnes de Qamis bar Qardahé, un contemporain de Warda. Nous la possédons<sup>(10)</sup>.

13° La lettre de *Marnacai*<sup>(11)</sup>. — On a conjecturé qu'il fallait lire Mar Narsai; comme on ne connaît aucune lettre attribuée à Narsai, la restitution me paraît hasardeuse<sup>(12)</sup>.

(1) Item o livro que chamão de Timotheo Patriarcha. . .

(2) Analysé par ASSEMANI, *Bibl. or.*, III, 1, p. 567-580.

(3) Item a carta que chamão de Domingo. . .

(4) Cf. *Der von Himmel gefallene Brief Christi in seiner morgenländischen Versionen*, von M. BITNER (Wien, 1905; *Deutsche. der k. Akad. der Wiss.*, Bd. LI).

(5) Item o livro que chamão Maclamatat. . .

(6) *Liber paradisi*, I, ed. CARDANI, Beryti, 1889; *Carmena selecta ex libro Paradisus Eden*, ed. ac latine redd. H. GISMONTI, Beriti, 1888.

(7) Item o livro que se chama Uguarda ou Rosa. . .

(8) Cf. DUVAL, *La littérature syriaque*, 3<sup>e</sup> éd., p. 403, n. 1.

(9) Item o livro que chamão Gamiz. . .

(10) Voir l'énumération des hymnes dans A. SCHER, *Notice sur les mss. syr. du couvent de V.-D.-des-Semeuces*, cod. 85.

(11) Item a Epistola de Marnacai, que toda he em prouar que nossa Senhora não he Mãe de Deos. . .

(12) Une lettre qui répondrait assez bien aux données du Synode est celle de Jésusyahb bar Malkon (ܝܫܘܥ ܝܗܘܒܐ, XI<sup>e</sup> siècle) dont l'analyse se trouve *B. O.*, III, 1, 297-302.

14<sup>o</sup> Le livre intitulé *Menra*<sup>(1)</sup>. — « Menra » est vraisemblablement pour *Menré* (ܡܢܪܐ) « discours, traités ». Ce titre peut convenir à un grand nombre d'ouvrages qui sont ordinairement distingués par le nom de leur auteur. En l'absence de ce dernier, il vaut mieux s'abstenir de conjectures.

15<sup>o</sup> Le livre des *Ordres*<sup>(2)</sup>. — Il s'agit d'un rituel. Les recueils de prières à l'usage des prêtres sont généralement appelés en syriaque ܡܘܨܘܪܐ, ܡܘܨܘܪܐ.

16<sup>o</sup> Le livre des *Homélie*s<sup>(3)</sup>. — « Homélie » pourrait être la traduction de ܡܘܨܘܪܐ; mais comme ce dernier mot a été conservé (n<sup>o</sup> 14), « homélie » répond probablement ici à ܡܘܨܘܪܐ. Il existe un recueil de ce genre<sup>(4)</sup>.

17<sup>o</sup> Le livre intitulé *Explication des Évangiles*<sup>(5)</sup>. — Les paroles du Synode montrent qu'il s'agit d'une compilation tirée principalement des écrits de Théodore de Mopsueste.

18<sup>o</sup> Le livre de *Rabban Hormisd*<sup>(6)</sup>. — Cet ouvrage a été publié<sup>(7)</sup>.

19<sup>o</sup> Le livre des *Sorts*, auquel est joint l'*Aneau de Salomon*<sup>(8)</sup>. — Il contenait « la liste des jours propices pour contracter mariage ou entreprendre certaines affaires, diverses pratiques empruntées aux païens, etc.<sup>(9)</sup> ».

20<sup>o</sup> Un livre analogue à la *Fleur des Saints*. — C'est, croyons-nous, l'ouvrage de Jésusdenah, évêque de Bassorah, au IV<sup>e</sup> siècle, que nous

<sup>(1)</sup> Item o livro que se chama Menra. . .

<sup>(2)</sup> Item o livro que se chama das ordens. . .

<sup>(3)</sup> Item o livro que chamão das homilias. . .

<sup>(4)</sup> Par ex. le ms. 68 de la bibliothèque de Notre-Dame-des-Semences, à Alqûs.

<sup>(5)</sup> Item o livro que chamão a exposição dos Evangelhos. . .

<sup>(6)</sup> Item o livro de Hormisda Baban. . .

<sup>(7)</sup> E. A. W. BUDGE, *History of Rabban Hormisd, the Persian*, London, 1902.

<sup>(8)</sup> Item o livro de sortes, onde poem o que chamão anel de Salamão. . .

<sup>(9)</sup> Il existe quelques recueils de ce genre; mais on ne saurait reconnaître celui d'entre eux dont il est ici question.

avons édité sous le titre de *Livre de la chasteté*<sup>(1)</sup>. Nous y reviendrons dans un instant.

21° Le livre appelé *Parisman* ou *Médecine des Perses*<sup>(2)</sup>, qui contenait, au dire du Synode, des formules de remèdes, de philtres, d'incantations, etc.

Ainsi, les livres syriaques proscrits sont au nombre de vingt et un, et ce sont probablement tous ceux qu'on connaissait au Malabar. Tous proviennent de la Mésopotamie. La plupart d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous, et il est bien probable que ceux que nous ne pouvons identifier avec certitude se trouvent également parmi les nombreux ouvrages théologiques de nos bibliothèques occidentales, ou sont conservés dans les couvents de l'Orient. Au reste, le zèle exagéré de Menezès n'a certainement pas atteint tous les Syriens détenteurs de ces livres, et il a dû en subsister bien des exemplaires, même au Malabar. Cela est vrai surtout pour les livres liturgiques (bréviaires, rituels, missels) qui, aux termes d'autres décrets, devaient être corrigés et réformés. Ils ont été conservés par les prêtres réfractaires à l'union. Ces livres ne différaient sans doute en rien de ceux dont on faisait usage dans les églises nestoriennes de la Mésopotamie, et qui nous sont connus.

Mais n'a-t-on pas à déplorer la perte d'une quantité de documents hagiographiques? On pourrait le croire à s'en tenir strictement aux termes du Décret xiv, surtout si on le lit dans la version latine de Raulin :

Item librum alium, qui se habet instar libri illius qui apud Catholicos sic inscribitur: *Flos Sanctorum*: describuntur enim in illo acta aliquorum Nestorianorum quos Sanctos appellant. Eadem damnatione comprehenduntur libri alii, qui acta alicujus Nestoriani peculiariter narrant, et nominatim ii in quibus describuntur vitæ Abrahami cognomento Magni, etc... (*suit l'énumération*)... Jobar Malchi, qui omnes sunt haeretici Nestoriani, et perfidi sequaces illius execrabitis

<sup>(1)</sup> *Le Livre de la chasteté, composé par Jésusleah, év. de Barrah*, publié et traduit par J.-B. Guvnot, Rome, 1896.

<sup>(2)</sup> Item o libro que chamão Parisman, ou Medicina Persica... — Nous ne pouvons identifier ce livre.

sectae, ut aperte colligitur ex libris eorum acta continentibus, qui seant undique multis haeresibus, blasphemis ac fabulosis, falsisque miraculis, quibus Nestoriani sectae suae fidem conciliare frustra conantur.

La liste des saints dont les Actes sont condamnés est fort longue. Existait-il réellement des vies particulières de chacun d'eux ? Il y a lieu d'en douter. Nous en connaissons, à la vérité, plusieurs : mais il paraît évident que la présente liste a été confectionnée artificiellement à l'aide du *Livre de la chasteté*. Aussi pouvons-nous, avec le secours de cet ouvrage, identifier tous les noms qu'elle renferme, malgré les altérations qu'ils ont subies dans la transcription portugaise. Assemani et Renaudot, qui ne connaissaient point l'ouvrage de 'Isôdenah, s'y étaient exercé en vain<sup>1</sup>.

Or, voici le texte de tout le passage, fidèlement reproduit de l'édition portugaise :

Item o liuro a modo de Flos Sanctorum que contem em sy muytas vidas de hereges Nestorianos a que chama Sanctos, assi o dito liuro iunto como qualquer das vidas que andar escrita em particular, em special as de Abraham que chama magno<sup>1</sup> George Abbade<sup>2</sup> Cardeg, que chamão mari,<sup>3</sup> Jacob,<sup>4</sup> Abbã,<sup>5</sup> Saurixo :<sup>6</sup> Iohanan :<sup>7</sup> Gauri :<sup>8</sup> Raban : Sabacal :<sup>9</sup> Ocama :<sup>10</sup> Daniel :<sup>11</sup> Barcaula :<sup>12</sup> Raban nuna :<sup>13</sup> Iacob :<sup>14</sup> Rabai Magno :<sup>15</sup> Dadixo :<sup>16</sup> Iomarusia :<sup>17</sup> Schalita :<sup>18</sup> Ihab :<sup>19</sup> Abimelec expositor :<sup>20</sup> Abraham :<sup>21</sup> outro Abraham Natpraya :<sup>22</sup> Iobearder :<sup>23</sup> Ioannes :<sup>24</sup> Ircasca :<sup>25</sup> Nestorio :<sup>26</sup> Iauanam :<sup>27</sup> Barcurra :<sup>28</sup> Raban Gabarona :<sup>29</sup> Schabibi :<sup>30</sup> Barcima :<sup>31</sup> Tito :<sup>32</sup> Raban sapor :<sup>33</sup> Gregorio : Metropolita :<sup>34</sup> Georgio : Monacho :<sup>35</sup> Xahucalmaran :<sup>36</sup> Ioseph :<sup>37</sup> Natanael :<sup>38</sup> Simão Abbade<sup>39</sup> chabita :<sup>40</sup> Zinai Abbade :<sup>41</sup> Audixo :<sup>42</sup> Iõãne erascaya :<sup>43</sup> Barcalade :<sup>44</sup> Italaah :<sup>45</sup> Ioanes<sup>46</sup> Sahadui :<sup>47</sup> Ahã :<sup>48</sup> Xalita :<sup>49</sup> Ioanacoreta :<sup>50</sup> Xari :<sup>51</sup> outro Ioannes :<sup>52</sup> Elias :<sup>53</sup> Ioadarmah :<sup>54</sup> Ananixo :<sup>55</sup> outro Ioannes :<sup>56</sup> Barhetta :<sup>57</sup> Rabai Simeon :<sup>58</sup> Narsai Naban,<sup>59</sup> Raban Theodoro,<sup>60</sup> Rabai doctor,<sup>61</sup> Abda,<sup>62</sup> Abolaniner,<sup>63</sup> Rabantarsaha de Cadarui,<sup>64</sup> Xuueal

<sup>1</sup> -Pene impossibile autem est orthographicis castigare defectus apographi Lusitani quo nisi sumus, quod nomina cognominibus confundit, disjungit, temere interpungit, aut erronee exarat : adeo ut maleficio orthographiae Lusitanae, Renaudotio teste, ut notat Grozeus, p. 244, nomina ista orientalium reddita sunt cimmeriis obscuriora tenebris. - (KALLEN, *Hist. eccl. Malabaricae*, p. 101, n. a.).

maran,<sup>65</sup> Serginduda,<sup>66</sup> Xuncalmaran,<sup>67</sup> Dadixo,<sup>68</sup> outro Abraham,<sup>69</sup> et Ezechieldosa,<sup>70</sup> Rabai Perca,<sup>71</sup> David Barmutar,<sup>72</sup> Hormisda,<sup>73</sup> Pitton,<sup>74</sup> Salamon Abbade,<sup>75</sup> Raban Machixo,<sup>76</sup> outro Georgio,<sup>77</sup> Muchiqua,<sup>78</sup> outro Abraham Apnimacau,<sup>79</sup> Xaurixo,<sup>80</sup> Ixosauran,<sup>81</sup> Iosedec,<sup>82</sup> Raban camixo,<sup>83</sup> Bardirta Abbade,<sup>84</sup> Abraham Barmaharait,<sup>85</sup> Georgio Raban,<sup>86</sup> Zliua Abbade,<sup>87</sup> Guiriaco<sup>88</sup> Babanbaut,<sup>89</sup> Joseph. Abbade,<sup>90</sup> Zaca,<sup>91</sup> Noshian,<sup>92</sup> Jesus Abbade,<sup>93</sup> Aaron<sup>94</sup> Bucatixo,<sup>95</sup> Atean,<sup>96</sup> outro Abraham,<sup>97</sup> Xonxa Abbade,<sup>88</sup> Amanixo Gasraya,<sup>98</sup> Sahedona Bispo,<sup>100</sup> Joseph. Azaya,<sup>101</sup> Isabaha Bispo,<sup>102</sup> Iacob que chamão Propheta,<sup>103</sup> Ixaiahu,<sup>104</sup> Eunuco Ramãï,<sup>105</sup> Iobar Malchi,<sup>106</sup> os quaes todos sam hereges Nestorianos, et principaes seguidores de sua maldita seita como consta de suas vidas, as quaes estão cheas de muytas heregias, blasfemias et milagres fabulosos et falsos com que pretendem a creditar sua seita.

Et voici la restitution des formes insolites, avec la référence aux paragraphes de notre édition du *Livre de la chasteté* :

1. Comp. le *Livre de la chasteté*, § 14. — 2. *Ibid.*, § 16. — 3. *Kardag* ܟܪܕܐܝܓ, § 11. — 4. § 24. — 5. ܟܟܟܟ, § 25. — 6. *Sabrisô* ܫܒܪܝܫܘܘܐ, § 26. — 7. *Yônân* ܝܘܢܢܐ, § 27 (il est possible que la leçon *Iohannan* soit préférable). — 8. *Gani* ܓܢܝܐ, § 28 (*Gauri* pourrait être la bonne leçon). — 9. *Rabban Schokht* ܪܒܒܐܢ ܫܚܟܬܐ, § 29. — 10. *Oukama* ܘܟܟܐܡܐ, § 30. — 11. § 31. — 12. *Bar-Kêwêla* ܒܪܟܘܘܘܠܐ ܟܘܘܘܠܐ, § 32. — 13. *Rabban Iona* ܪܒܒܐܢ ܝܘܢܐ, § 33 (le portug. a lu ܟܘܐ). — 14. § 34. — 15. *Babai le Grand* ܒܒܐܝ ܕܐܘܪܘܟܐ, § 39 (la lecture *Babai* vient évidemment, comme beaucoup d'autres, d'une faute d'impression ou de copie, et non pas d'une méprise originale). — 16. *Dabîsô* ܕܒܝܫܘܘܐ, § 38. — 17. *Jean Marwazaya* ܝܘܗܢܢ ܡܪܘܘܘܘܝܐ, § 37. — 18. ܟܦܝܕܐ, § 35. — 19. ܕܘܡܐ, § 40. — 20. § 41. — 21. § 42. — 22. § 43. — 23. *Job* ܝܘܒ, § 44; et *Kardag* ܟܪܕܐܝܓ, § 45. — 24. § 46. — 25. *Isôzeka* ܝܫܘܘܘܘܟܐ, § 47. — 26. § 48. — 27. ܝܘܢܢܐ, § 49. — 28. *Bar Kôusvê* ܒܪܟܘܘܘܠܐ ܟܘܘܘܘܠܐ, § 50. — 29. § 51. — 30. *Hlabh* ܗܠܒܗ, § 52. — 31. *Basima* ܒܫܝܡܐ, § 53. — 32. ܘܟܟܐܡܐ, § 54. — 33. § 55. — 34. *Grég. métrop. de Nisibe*, § 56. — 35. *Georges le moine*, § 57. — 36. *Soubhalmaran* ܫܘܒܗܠܡܪܐܢ, § 58. — 37. *Joseph*, § 65 (notez qu'on passe du paragraphe 58 au paragraphe 65 par suite d'un bourdon, le paragraphe 64 étant aussi consacré à un *Soubhalmaran*: la faute vient du copiste plutôt que d'une

lacune dans les manuscrits). — 38. § 66. — 39. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 67. — 40. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 68. — 41. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 69. — 42. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 70. — 43. *J. de Kaskar ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 10. — 44. *Bar Sahdê ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 9. — 45. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 8. — 46. *J. de Kamoul* § 7. — 47. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 18. — 48. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 6. — 49. *Salîta ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 5. — 50. *Yonan Vanachorète ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 4. — 51. *Šari ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 3. — 52. § 2. — 53. § 19. — 54. *Jean d'Adramab ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 20. — 55. *Henanîsô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 21. — 56. § 22. — 57. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 15. — 58. *Babai ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 17. et *Siméon* § 71. — 59. *Rabban Varsai ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 72. — 60. § 73. — 61. *Babai le scribe ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 74. — 62. § 75. — 63. Ce nom doit répondre au paragraphe 76; c'est probablement *Abda tabmâlê*, Abda, disciple du précédent. — 64. *Rabban Bar Sahdê ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 77. et *Khundahwi ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 78. — 65. *Šonbhalman ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 79. — 66. *Sergius Dauda ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 80. — 67. *Šonbhalman ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 81. — 68. *Dadišô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 82. — 69. § 83. — 70. *Ezrahiel ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 84. et *Dausa ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 85. — 71. *Babai le Persan ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 86. — 72. *Kiŕya ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 87. — 73. *Rabban Hormîd ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 88 (celui dont la vie a déjà été condamnée au n° 18). — 74. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 99. — 75. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 97. — 76. *Rabban Malkîsô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 98. — 77. § 94. — 78. *Makîka ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 95. — 79. *Abraham ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 96. et *Afanimoran ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 93. — 80. *Subrišô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 92. — 81. *Isôsuban ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 91. — 82. § 90. — 83. *R. Hanîsô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 89. — 84. *Abba Dairata ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 105 (il se peut que la leçon *Bar-dairata* soit préférable). — 85. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 106. — 86. § 100. — 87. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 101. — 88. *Cyriacus ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 102. — 89. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 103. — 90. § 110. — 91. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 108. — 92. *Rouzbilan ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 107. — 93. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 111. — 94. § 117. — 95. *Bokhtîsô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 118. — 96. *Athen ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 119. — 97. § 120. — 98. *Abba Šamîsa ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 123. — 99. *Henanîsô ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 122, et *Gabriel Kaskaraya ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 121. — 100. *ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 127. — 101. *J. Hazaya ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 125. — 102. *Isaac, év. de Ninive ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 124. — 103. § 140. — 104. *Isôgabb ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 139. — 105. *Le fidèle Barmânî ܘܫܬܐ ܕܘܫܬܐ* § 128 (la traduction *eunuchus*, au lieu de *fidelis*, témoigne du peu d'érudition des censeurs auxquels Menezès avait recours pour examiner l'orthodoxie de livres syriaques). — 106. *Jean bar Malkê* (ce personnage n'est pas mentionné dans le *Livre de la chasteté*, peut-

être par suite d'une lacune des manuscrits; sa vie existe et a été publiée par BEDJAN, *Acta Mart. et sanct.*, t. I, p. 344 et suiv.).

La connaissance de l'hagiographie nestorienne se bornait donc pour les organisateurs du synode de Diamper, à un très petit nombre de notices en dehors de celles qui sont contenues dans le *Livre de la chasteté*.

Cependant, si le fanatisme de Menezès n'a pas causé un dommage sensible à la littérature syriaque, il n'en est peut-être pas de même pour l'histoire particulière des églises du Malabar. Il était d'usage d'utiliser les pages blanches qui se rencontrent à la fin des manuscrits pour noter des événements intéressant l'histoire locale. Les rituels contenaient habituellement des listes d'ordinations, et les missels rappelaient parfois toute la série des évêques du diocèse. La destruction des exemplaires qui ont péri est donc regrettable. Rien pourtant ne nous garantit qu'ils seraient parvenus jusqu'à nous. Les Syriens du Malabar ne devaient pas être plus soigneux que les Nestoriens de la Mésopotamie, et l'on sait que l'incurie et l'ignorance de ceux-ci ont laissé périr un grand nombre de manuscrits au cours des derniers siècles, jusqu'au jour où ils se sont aperçus qu'ils en pouvaient tirer profit en les cédant aux Européens. Depuis lors ils les gardent jalousement, et leurs bibliothèques sont devenues le plus souvent inaccessibles.





## TABLE DES GRAVURES.

### I. PLANCHES HORS TEXTE.

	Pages.
Portrait (Frontispice).	
Inscription de Fatabek Toğhtekin et du vizir Mazdaqani. . . . .	34-35
Inscription de Fatabek Maḥmūd et de l'émir Buzan. . . . .	38-39
Carte du <i>Limes arabicus</i> . . . . .	67
Le temple de Dūsharā à Sf : Restauration. . . . .	93
Le temple de Dūsharā à Sf : Détails. . . . .	95
Stèle archaïque de Thasos (Musée du Louvre). . . . .	132-133
Le Saint-Sépulchre et la Mosquée d'Omar (British Museum, ms. Egerton 1070). . . . .	200-204
Mosaïque syrienne d'Ourfa. Copie d'un Levantin. . . . .	232
Mosaïque syrienne d'Ourfa. Dessin de M. Euting. . . . .	232-233
Requête d'un vétéran, papyrus grec. . . . .	284-285
Tablette de plomb avec inscription mandéenne (British Museum). . . . .	350-351
Papyrus arabe (Collection Rylands, Manchester). . . . .	412-413
Papyrus araméen trouvé à Éléphantine (Musée de Berlin). . . . .	538-539
Croix processionnelle de bronze (Coll. G. Schlumberger). . . . .	557
Tablette cappadocienne (Musée du Louvre). . . . .	593

### II. FIGURES DANS LE TEXTE.

Intaille mycénienne trouvée en Crète (Cabinet des Médailles). . . . .	19
Poignard de Mycènes. . . . .	21
Intaille mycénienne provenant de Sitia. . . . .	24
Inscriptions peintes sur urnes cinéraires à Carthage. . . . .	47, 49, 50, 51
Monnaie de Sinope (Coll. Adrien Blanchet). . . . .	60
Inscriptions romaines d'Afrique. . . . .	98, 99
Bas-relief de Paros (Coll. Max Klinger, à Leipzig). . . . .	133
Bulle de plomb avant l'application du sceau, trouvée à Carthage. . . . .	174
Drachme nabatéenne au nom d'Obodas. . . . .	209
L'ancien couvent des Franciscains à Nicosie, plan. . . . .	218
Dalle du caveau des religieux. . . . .	222
Dalle du caveau d'un bienfaiteur. . . . .	223

Console de l'édicule de la fontaine (Musée de Cluny).....	225
Bas-relief de la Vierge conservé dans le couvent actuel.....	227
Bas-relief de saint Mammas conservé dans le couvent actuel.....	228
Étiquette de momie avec inscription hébraïque.....	235
Étiquette de momie. Inscription du verso.....	236
Tessères et objets divers (Coll. Salah Merill, à Jérusalem).....	237
Tessère et tablette d'argile (Coll. Fr. Poche, à Alep).....	238
Tessères palmyréniennes (Coll. du Dr. Forrer, à Strasbourg).....	239
Tessère palmyrénienne (Musée de Berlin).....	239
Fragment d'un vase attique.....	258
Tête casquée sur un vase trouvé à Mycènes.....	260
Inscriptions nabatéennes de Si.....	376, 378
Inscription nabatéenne de 'H-Mu'arribeh.....	381
Inscription nabatéenne de 'H-Ghâriyeh.....	382
Inscriptions nabatéennes de 'Umm ig-Gûmâl.....	384, 386
Fragment de vase grec trouvé à Suse (Musée du Louvre).....	507
Médaille de cuivre : les saints Théodore Tiron et Georges (Coll. G. Schlumberger).....	559
Feuillet de diptyque représentant saint Georges (Coll. G. Schlumberger)...	560
Pierre gravée avec l'effigie de saint Luc (Coll. G. Schlumberger).....	560
Camée à l'effigie de saint Michel (Coll. G. Schlumberger).....	561
Pâte de verre à l'effigie de saint Théodore (Coll. G. Schlumberger).....	561
Plaque d'argent à l'effigie de saint Sabbas (Coll. G. Schlumberger).....	562
Poids de cuivre (Coll. Adrien Blanchet).....	563
Sceau à l'effigie de saint Siméon le Stylite (Coll. Adrien Blanchet).....	564
Tessères byzantines (Coll. G. Schlumberger).....	564, 565
Sceaux ou bulles de plomb (Coll. G. Schlumberger).....	565, 566, 567, 568
Tablette de bronze avec inscription grecque (Ashmolean Museum, Oxford).....	589

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
DÉDICACE .....	V
Avertissement.....	VI
COLLABORATEURS.....	IX
SOUSCRIPTEURS.....	XI
Bibliographie.....	XV
ALLOTTE DE LA FUYE. <i>En-gil-sa</i> , patési de Lagàs.....	3
E. BABELON. <i>Le</i> chasse au lion sur des gemmes mycéniennes.....	15
M. VAN BERCHEM. <i>Épigraphie des Atabeks de Damas</i> .....	29
Ph. BERGER. <i>Inscriptions peintes sur urnes cinéraires à Carthage</i> .....	45
C. BEZOLD. <i>Akkadisch</i> .....	53
A. BLANCHET. <i>La jambe humaine de Sinope</i> .....	59
R. BRÜNNOW. <i>Die Kastelle des arabischen Limes</i> .....	65
H. GR. BUTLER. <i>The Temple of Dûsharâ at Sî in the Haurân</i> .....	79
R. CAGNAT. <i>Inscriptions africaines</i> .....	97
CARRA DE Vaux. <i>Sémantique de quelques noms honorifiques</i> .....	107
Ch. CLERMONT-GANNEAU. <i>De Tyr à Pouzzoles</i> .....	111
Max. COLLIGNON. <i>La Dame au fuseau, stèle archaïque de Thasos</i> .....	129
CONTI ROSSINI. <i>Notes sur l'Abyssinie avant les Sémites</i> .....	137
H. CORDIER. <i>Les Chinois de Turgot</i> .....	151
Fr. CUMONT. <i>Comment les Grecs commencent les tables lunaires des Chaldéens</i> .....	159
A.-L. DELATRE. <i>Sceau de Jean, diacre des Blachernes</i> .....	167
J. DELAVILLE LE BOULX. <i>L'occupation chrétienne à Smyrne (1344-1402)</i> .....	177
M. DIEULAFOY. <i>Monuments asturiens proto-romans de style oriental</i> .....	187
P. DERRIEU. <i>Une vue de l'église du Saint-Sépulchre vers 1436, provenant du bon roi René</i> .....	197
R. DUSSAUD. <i>Nouvelle drachme nabatéenne au nom d'Obodas</i> .....	209
C. ENLART. <i>L'ancien monastère des Franciscains à Nicosie de Chypre</i> .....	215
J. EUTING. <i>Notula epigraphica</i> .....	231
P. FOURNIER. <i>Les Capitula du Pseudo-Théodore et le Décret de Burchard de Worms</i> .....	241
P. GIRARD. <i>L'origine de Faigrette</i> .....	257
Ign. GUIDI. <i>L'Europa occidentale negli antichi geografi arabi</i> .....	263
P. HAUPT. <i>A Maccabean Talisman</i> .....	271
B. HAUSOULLIER. <i>Requête d'un vétéran</i> .....	283

H. DE VILLEFOSSE. Tablette magique de Beyrouth conservée au Musée du Louvre.....	287
Ff. HOMMEL. Zur semitischen Alterthumskunde.....	297
Ch. KOHLER. Lettres pontificales concernant l'histoire de la Petite Arménie.....	303
J. LAGRANGE et H. VINCENT. Bézétha.....	329
M. LIDZBARSKI. Ein Mandäisches Amulett.....	349
E. LITTMANN. Nabatäisch-Griechische Bilinguen.....	375
IBID. LOW. Aramäische Lurchnamen : Frosch und Salamander.....	391
D. S. MARGOLIOUTH. Select Arabic papyri of the Rylands Collection.....	407
G. MASPERO. Sur une statuette thébaine de l'époque de Thoutmôsis III....	419
A. MERV. Le rôle du foie dans la littérature des peuples sémitiques.....	437
D. H. MÜLLER. Die Formen <i>qatal</i> und <i>qatil</i> in der Soqotri-Sprache.....	445
E. NAVILLE. La ville de Gêzer d'après une inscription égyptienne.....	457
Th. NOLDEKE. Der Araberkönig von Namära.....	463
H. OMONT. Voyages à Athènes, Constantinople et Jérusalem de François Arnaud (1602-1605).....	467
Th. G. PITCHES. Notes upon the Assyro-Babylonian Aramaic Dockets.....	485
H. POENON. Chronique syriaque relative au siège de Mossoul par les Persans en 1743.....	489
E. POTTIER. Vases grecs trouvés en Perse.....	505
H. RECKENDORF. Drei alte orthographische Rätsel.....	511
A. DE RIDDER. L'ivoire en Crète et à Chypre.....	513
Séb. RONZEVILLE. La langue des inscriptions dites de Hadad et de PARDIMU.....	519
Ed. SACHAU. Ein altaramaischer Papyrus aus der Zeit des Aegyptischen Königs Amrtaeus.....	529
A. H. SAYCE. The Trees of Life and Knowledge.....	543
V. SCHEIL. Melchior, Gaspar, Balthasar.....	551
G. SCHLIMBERGER. Monuments byzantins inédits.....	555
G. SEDLÁČEK. Geographische Namen des Buches Jonas.....	569
E. SENART. Upās-Upanišad.....	575
SEYMOUR DE RICCI. Une inscription énigmatique.....	589
Ff. THUREAU-DANGIN. Un acte de répudiation sur une tablette cappado-cienne.....	591
C. TORREY. The surroundings of Bethulia.....	599
V. ZAPLETAL. Zur Metrik von Isaias Kap. VI.....	607
J.-B. CHABOT. L'autodafé des livres syriaques au Malabar.....	613
Table des gravures.....	625











**University of Toronto  
Library**

---

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

---

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

